


BIBLIOTHEQUE
DU
PETIT SEMINAIRE
DE
QUEBEC.
No. 573.



HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

PROVINCES-UNIES,

TOME SIXIÉME.

HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
PROVINCES-UNIES,

DÉDIÉE

A MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS,

PREMIER PRINCE DU SANG;

*PAR MM. D***, ancien Maître des Requêtes, S***, de l'Académie Impériale & de la Société Royale de Londres.*

TOME SIXIÉME.



A PARIS,

Chez P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule.

M. DCC. LXX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.







HISTOIRE GÉNÉRALE DES *PROVINCES-UNIES.*

LIVRE XVII.

SOMMAIRE.

I. *LES Etats rassurent les frontieres. Ils approvisionnent Anvers. Convocation extraordinaire. Les Arrêtés formés par la pluralité. Réglement d'Union. Erection d'un Conseil d'Etat. Maurice nommé Président. Soin de son éducation. Précautions des Etats pour sa sûreté. Instruction de Maurice & du Conseil d'Etat. Protestations de Middelbourg. Création des Conseillers-Committés de Hollande.* II. *Nouveau Stadhouder & Conseil d'Utrecht. Guillaume-Louis de Nassau nommé Stadhouder de Frise. Etat des subsides pour la guerre. Le commandement donné à Maurice. Etat actuel des Provinces. Forces des Espagnols. Forces des Etats.* III. *Siege d'Anvers par les Espagnols. Précautions de feu Guillaume. Oppositions des Bouchers de la Ville. Elle est resserrée par le Prince de Parme. Prise du fort de Liefkenshoek. Siege de Lillo. Levé.* IV. *Siege*

de Dendermonde. La place rendue. Les Espagnols maîtres de Vilvoorden & d'autres forts. Imbize décollé. Gand resserrée par les Espagnols. Exhortation de ceux de Bruges au Sénat de Gand. Capitulation de Gand. Désertion des habitans. V. *Dessein de Verdugo sur Campen. Manqué. Sur Hasselt. Manqué. Sur Nimegue. Manqué. Les campagnes dévastées par ordre des Etats. Ils s'abonnent avec les habitans. Hohenlo marche au secours d'Anvers. Il est nommé Veldmaréchal-Général. Il assure Berg-op-zoom. Treslong rassure Oostende.* VI. *Continuation du siege d'Anvers. La Ville approvisionnée par les Zeelandois. Consommation excessive. Disette. Projet d'approvisionnement. Manqué. La Ville resserrée par de nouveaux forts. Désunion dans la Ville. Machine pour débarrasser le fleuve. Son mauvais succès. La Ville sollicitée par le Duc de Parme. Réponse du Conseil. Teligny prisonnier. Secours des Zeelandois. Confusion dans la Ville.* VII. *Les Hollandois impliqués dans la guerre de Cologne. Disputes des Prédicans à la Haye. A Medenblik. Déclamation contre Guillaume. Prêches séditieux à Goude & à Leide.* Traduction des Pseaumes de Dathenus. *Mouvemens du Clergé Catholique.* VIII. *Députation & offre de la Souveraineté à Henri III. Sa réception. Pruneaux envoyé dans les Pays-Bas. Son audience. Avis différens des Etats-Généraux. Négociations de Pruneaux avec la Hollande. Assemblée extraordinaire. Vues cachées de la Cour de France.* IX. *Députation en Angleterre. Déclaration d'Elisabeth. Raisons pour conclure avec la France. Prétentions de Maurice.* X. *Résolution de ceux de Hollande. Oppositions de quelques Villes. Mémoire de ceux de Goude contre la négociation avec la France. Les Etats passent outre.* XI. *Buis se démet de sa place d'Avocat de Hollande. Départ de Pruneaux. Nouvelle Déclaration d'Elisabeth. Réponse des Etats. Débats sur*

les conditions du transport de la Souveraineté. Députation particuliere des Hollandois & des Zeelandois en France. Contestations des Etats-Généraux. Députation générale. XII. *Arrivée des Députés en France. Oppositions de l'Ambassadeur d'Espagne. Réponse du Roi. Audience des Ambassadeurs. Conférences avec Pruneaux. Conditions des Députés. Leur Adresse au Roi. Réflexions sur ce Traité. Négociations avec le Chancelier de France. Bruxelles rendue aux Espagnols. Irrésolution du Roi de France. Les Députés refusés. Cause du refus. Autres tentatives des Députés. Manquées. Leur départ.* XIII. *Entreprise des Etats sur Bois-le-Duc. Manquée. Les Espagnols repoussés d'Otterdum. Erection de l'Université de Franeker. Querelle des Etats avec le Comte d'Oostfrise. Traité. Avantages des Espagnols dans la Gueldre. Ils sont reçus à Nimegue. Campen rassuré. Arnhem surpris par les Etats. Doesbourg livré aux Espagnols. La Veluwe ravagée par Tassis. Amersfoort rassuré par Villers. Autres avantages de part & d'autre. Nieuwenaar s'empare de Nuis.* XIV. *Schenck passe au service des Etats. Leur défaite auprès d'Amerongen. Villers prisonnier. Epouvante dans le pays. La frontiere rassurée. Dessein de Guillaume-Louis sur Groningue. Manqué. Dessein de La-Motte sur Oostende. Manqué.* XV. *Continuation du siege d'Anvers. Pont sur l'Escaut. Liefkenshoek repris sur les Espagnols. Machines infernales des assiégés envoyées contre le pont. Leurs effets terribles. Le pont réparé. Combat furieux de Hohenlo contre les Espagnols. Négociations d'Anvers avec le Prince de Parme. Malines rendue aux Espagnols. Capitulation d'Anvers. Disgrace de S. Aldegonde.* XVI. *Treslong dépouillé de ses Charges. Emprisonné. Procès criminel contre lui. Il est déchargé de toute accusation. Députation des Villes Hanséatiques aux Etats. Réponse des Etats,* XVII. *Nouvelles négociations avec l'Angleterre.*

Oppoſitions de Goude. La Weſtfriſe ſéparée de la Hollande. Et pourquoi ? Acceſſion de la Zeelande. Plénipotentiaires des Etats pour l'Angleterre. Embargo ſur les vaiſſeaux en Eſpagne. Repreſailles en Angleterre. Eliſabeth refuſe la Souveraineté des Pays-Bas. Et ſa Protection. Elle accorde du ſecours. Traité. Retour des Plénipotentiaires. Médaille à cette occaſion. Augmentation du ſecours. Arrivée des troupes. Médaille à ce ſujet. Nieuwenaar s'empare d'Yſſeloord. Deſſein ſur Nimegue. Manqué. Le Bommelerwaard ravagé par Mansfeld. Son camp inondé. Il eſt forcé de ſe retirer. XVIII. *Leiceſter nommé Gouverneur des Provinces-Unies. Particularités ſur ce Seigneur. Vûes ſecretes d'Eliſabeth. Son Manifeſte. Son expédition par mer contre l'Eſpagne. Inſtruction de Leiceſter.* XIX. *Précautions des Etats. Maurice nommé Stadhouder de Hollande & de Zeelande. Il prend le titre de Prince d'Orange. Son Inſtruction. Réflexions ſur le Stadhoudérat. Leiceſter offenſé. Appaiſé. Le Gouvernement incertain.* XX. *Arrivée de Leiceſter. Magnificence de ſa réception. Son Portrait. Son attachement à la Religion réformée. Sa Cour nombreuſe. Jalouſie d'Eliſabeth. Capitulation des Etats avec Leiceſter. Débats ſur l'autorité du Conſeil d'Etat. Convention. On lui aſſigne des fonds. Débats des Villes. Leiceſter reçu Gouverneur Général. Il demande de nouveaux fonds. Débats avec les Etats. Offres de Leiceſter à Hohenlo. Refuſés. Plaintes d'Eliſabeth. Réponſe des Etats.* XXI. *Barneveld nommé Avocat de Hollande. Sa Capitulation. Réglement ſur les Pétitions. Taſſis ravage la Friſe. Les Eſpagnols battus par Schenck. Naſſau raſſure la Friſe. Libelles contre les Etats-Généraux. Avantages des Eſpagnols dans la Gueldre. Leur défaite. Entrepriſe des Etats ſur Zulch. Manquée. Ils s'emparent de Werle.* XXII. *Graave aſſiégée par les Eſpagnols. Hemert rend la place, Il eſt décollé.*

Convoi enlevé aux Espagnols. Le Brabant ravagé par Hohenlo. Indulgence de Leicester pour un traître Anglois. Mécontentemens & plaintes contre lui. Siege de Venlo par les Espagnols. Tentative infructueuse de Schenck pour secourir la place. Construction du fort de Schenck. Capitulation de Venlo. Le Château de Wel rendu aux Espagnols. Ravages affreux des Généraux des Etats. XXIII. *Siege de Nuis par le Prince de Parme. Présent du Pape au Prince. Le Prince en danger. La garnison demande à capituler. Elle est refusée. Massacre horrible. La Ville brûlée. Autres avantages du Prince de Parme. Invasion des Etats dans la Flandre. Surprise d'Axel. Premier essai des armes de Maurice. Dessein de Sidney sur Gravelines. Manqué.* XXIV. *Leicester s'empare de Doesbourg. Et de quelques Châteaux. Il rassure Deventer. Combat très-vif avec les Espagnols. Mort de Sidney. Son éloge. Les Espagnols repoussés par Leicester. Il s'empare des forts auprès de Zutphen. Hohenlo blessé. Stanley nommé Gouverneur de Zutphen. Plaintes inutiles des Etats. Dessein de Schenck sur Nimegue. Manqué. Mort du Duc & de la Duchesse de Parme. Alexandre Farnese prend le titre de Duc.* XXV. *Source des mécontentemens des Etats contre Leicester. Il choisit Utrecht pour sa résidence. Et pourquoi ? Source des querelles entre les Trajectins & les Hollandois. Particularités sur Reingoud. Faction des* Reingoudistes. XXVI. *Egards d'Elisabeth pour ceux d'Utrecht. Leicester érige une Chambre des Monnoyes. Oppositions de Dordrecht. Il publie un Edit sur la Marine. Oppositions des Villes maritimes. Manœuvres des Reingoudistes contre les Etats. Leicester s'éleve contre les Etats. Il excite les Prédicans contr'eux.* XXVII. *Il termine le schisme d'Utrecht. Il autorise un Synode sans l'avis des Etats. Mécontentement général contre lui. Remontrances des Etats de Hollande*

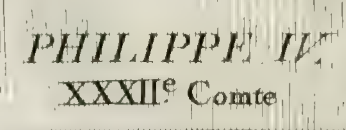
contre lui. XXVIII. *Son opiniâtreté. Erection d'une Chambre des Finances. Oppositions infructueuses du Conseil d'Etat. Projet ridicule des Reingoudistes. Commis de Leicester banni. Débats dans le Conseil. Discours hardi de Buis. Abolition des Sauvegardes.* XXIX. *Ceux d'Utrecht offrent la Souveraineté à Elisabeth sans condition. Buis emprisonné. Relâché. Pétition de Leicester. Accordée. Nouvelles Ordonnances.* XXX. *Exil de quelques Citoyens d'Utrecht. Leicester désavoue l'ordre. Nouveau serment des Trajectins. Opiniâtreté de Leicester contre les Exilés. Il dispose de leurs Charges. Prounink nommé Bourgmestre. Piege de Leicester tendu à Barneveld. Manqué. Emprisonnement de Paret. Libelles contre les Etats. Manœuvres de Reingoud. Ses papiers saisis. Il est arrêté. Et relâché. Il passe à Vlissingue. Sa mort. Paret relâché.* XXXI. *Entrée de Leicester à Amsterdam. Précautions du Magistrat. Réception de Leicester à la Haye. Griefs des Etats contre lui. Leur Mémoire. Commission pour l'examiner. Débats à ce sujet. Prounink Député d'Utrecht aux Etats-Généraux. Il est refusé. Il est soutenu par Leicester. Nouveaux débats à Utrecht contre les Elus. La Noblesse refuse de siéger. Les Elus rappellés.* XXXII. *Leicester annonce son départ. Manœuvres des Prédicans en sa faveur. But de son voyage. Le Gouvernement & la Guerre remis au Conseil d'Etat. Leicester leve des troupes en Allemagne. Il les contremande. Et pourquoi ? Il sollicite les Etats pour le transport de la Souveraineté. Réponse des Etats. Il veut amener Maurice en Angleterre. Refus des Etats. Il leur propose deux points. Leur Déclaration. Dernieres dispositions de Leicester. Il érige une Amirauté à Oostende. Oppositions des Etats. Manœuvres de Leicester en Zeelande. Son départ. Sa duplicité. Limitation du Conseil d'Etat. Distribution des Anglois dans les places.* XXXIII. *Mouvemens des Prédicans.*

Réglement Eccléſiaſtique reçu en Hollande. Et comment? Médaille à ce ſujet. Les Elus rétablis dans les Etats d'Utrecht. Nouveaux troubles. Députation en Angleterre. Prounink force les Archives des Etats. Schiſme dans l'Aſſemblée. Accommodement. Députation de la Hollande en Angleterre. Propoſition faite à Eliſabeth. Réponſe véhémente de la Reine. Cauſe de ſa mauvaiſe humeur. Conſpiration de Marie d'Ecoſſe contr'elle. Son Jugement. Diſſimulation d'Eliſabeth. XXXIV. *Le Château de Vouer vendu aux Eſpagnols. Deventer livrée aux Eſpagnols par Stanley. Le Fort de l'Yſſel livré par York. Malheureux ſort des traîtres. Indignation contre les Anglois. Ambaſſade d'Eliſabeth. Prounink écrit en faveur des Anglois. Deſſein de Norris ſur Deventer. Manqué. Précautions des Friſons contre les Anglois. Mutinerie & ravages des Anglois.* XXXV. *Ordonnance de la Marine de Leiceſter caſſée. Lettre des Etats à Leiceſter. Wilkes porté pour les Etats. Leurs griefs contre Leiceſter. Mécontentement de la Reine. Ses manœuvres dans les Provinces. Changement dans le Conſeil d'Etat. Accroiſſement de l'autorité de Maurice. Son Portrait. Changemens dans le Militaire. Les Etats rentrent dans leurs droits.* XXXVI. *Enlevement de l'Ambaſſadeur de Danemarc. Reſſentiment du Monarque. Sa médiation pour la paix avec l'Eſpagne. Inquiétudes des Etats. Traite de bled pour l'Angleterre. Refuſée par les Etats. Déclamation de Wilkes contr'eux. Réponſe des Etats. Mutinerie de Sonoy. Il eſt ſoutenu par les Anglois. Manœuvres des Trajectins en leur faveur. Députation de l'Ooſtergo en Angleterre. Débats entre les Provinces ſur le tranſport de la Souveraineté.* XXXVII. *Nouvelles propoſitions des Ambaſſadeurs en Angleterre. Leurs débats avec Leiceſter. Déclaration d'Eliſabeth. Retour des Ambaſſadeurs. Et des Députés d'Utrecht. Lettres ſéditieuſes. Donellus dépoſé. Dé-*

claration de Bukhurſt en faveur des Etats. Barneveld ſollicite ſa démiſſion. Accommodement. Retour des Députés de l'Ooſtergo. Leur mauvaiſe réception. Emeute à Utrecht. Appaiſée. Mouvemens des Prédicans en Hollande. Les Etats y mettent ordre. Manœuvres de Leiceſter contre les Etats. Ses Lettres ſéditieuſes. Son Secrétaire empriſonné.



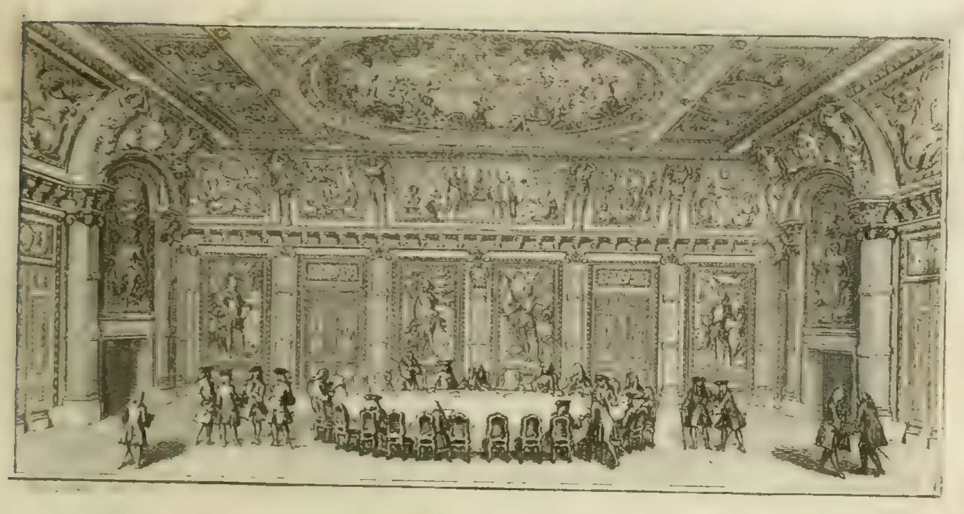
HISTOIRE





PHILIPPE IV. *ROI d'Espagne,*
XXXIIe Comte de Hollande.

Ex Musæo Servetu *Moro Pinx* *G. Benoist Sculp*



HISTOIRE GÉNÉRALE DES *PROVINCES-UNIES.*

LIVRE XVII.

1584.

I. Les Etats rassurent les frontieres.



ES Etats assemblés à Delft apprirent l'assassinat du Prince d'Orange presqu'au moment qu'il fut exécuté, & reçurent cet affreux revers avec plus de fermeté qu'on n'attendoit. Ils s'assemblerent à l'Hôtel de Ville, & le même jour ils dépêcherent des Couriers au Comte de Hohenlo, à Guillaume-Louis, Comte de Nassau, & aux Gouverneurs d'Ostende, de l'Ecluse, de Ter Neuse, de Berg-op-zoom & des places frontieres, pour les exhorter à maintenir les

PHILIPPE III.

1584.

troupes dans l'obéissance & la fidélité qu'elles avoient jurée, & promirent de payer incessamment les arrérages de leur solde (1).

Ils approvisionnent Anvers.

Le lendemain ils députerent à Anvers, que les Espagnols resserroient de plus en plus, pour encourager la ville à demeurer ferme dans l'Union, & firent partir un grand convoi de grains (2). Ils convoquerent l'Assemblée des Villes pour régler le Gouvernement; elles se presserent d'envoyer leurs Députés avec des pouvoirs suffisans. On autorisa le Conseil d'Etat à continuer ses fonctions jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné; d'ouvrir en conséquence les paquets adressés au Prince défunt, pour en rendre compte aux Etats (3), & l'on arrêta que les Délibérations se régleroient à la pluralité des voix, attendu la célérité nécessaire dans les circonstances.

Convocation extraordinaire.

Les Arrêtés formés par la pluralité.

Le 13 de Juillet la Noblesse & les villes de Dordrecht, Haarlem, Delft, Leide, Amsterdam, Goude, Rotterdam, Gorinchem, Schiedam, Schoonhoven, la Brille, Alkmaar, Hoorn, Enkhuizen, Edam, Monnikendam, Medenblik, Purmerende, Naarden, Weesp, Muiden, Heusden, Oudewater, Woerden & Gertrudenberg, comparurent à l'Assemblée. On y projetta un Réglement, dont le Traité d'Union fut la base; l'on nomma des Commissaires pour négocier la jonction des Etats de Zeelande & d'Utrecht (4), & l'on députa aux Provinces comprises dans l'Union (5).

Réglement d'Union.

Erection d'un Conseil d'Etat.

On arrêta le 18 d'Août, qu'on érigeroit un Conseil pour veiller pendant trois mois à la sûreté des Villes de Flandre & du Brabant qui tenoient encore à l'Union générale (6). On choisit Maurice, second Fils du Prince d'Orange, pour Président, quoiqu'il n'eût alors que dix-sept ans, & l'on

Maurice nommé Président.

(1) Résolut. de Holl. *du 10 Juill.* 1584. *pag.* 370, 371.

(2) Résolut. de Holl. *du 11, 13 Juill.* 1584. *pag.* 372, 377. Bor *Liv.* XIX. *pag.* 2.

(3) Résolut. de Holl. *du 13 Juill.* 1584. *pag.* 376. Bor *Liv.* XIX. *pag.* 3.

(4) Voyez les Résolut. de Holl. *du 17 Janv.* 1585. *pag.* 40.

(5) Résolut. de Holl. *du 17, 22, 23, 24 Juill. du 14, 29 Août* 1584. *pag.* 404, 411, 427, 428, 431, 479, 521.

(6) Résolut. de Holl. *du 30 Août*, 1584. *pag.* 523.

députa pour le prier d'accepter la Commission (1). Ce Prince étoit né à Dillenbourg le 13 Novembre, 1567. Guillaume avoit envie de l'envoyer en France, dans le tems que le Duc d'Anjou étoit Protecteur des Pays-Bas; mais les Etats de Hollande refuserent d'y consentir, se chargerent de son éducation, le mirent à l'Université de Leide, & lui assignerent douze mille livres pour son entretien. La Hollande en fournissoit sept, & le reste étoit réparti sur la Zeelande & le Pays d'Utrecht (2). Il étoit encore à cette Ecole, & l'enlevement de son Aîné avoit donné tant de frayeur aux Etats, qu'ils avoient défendu à son Gouverneur de le promener du côté de Catwyk & sur les côtes, dans la crainte que quelqu'Armateur Espagnol ne lui tendît une embuscade (3).

Philippe III.

1584.

Soin de son éducation.

Précaution des Etats pour sa sûreté.

Après son installation, les Etats lui remirent une instruction pour lui-même & pour le Conseil d'Etat. Ce Tribunal étoit composé « de dix-huit Conseillers, trois du Brabant, » deux de Flandre, quatre de Hollande, deux d'Utrecht, » un de Malines & trois de Frise. On devoit élire entre les » Conseillers un Trésorier, & tous les mois un Président. » On chargeoit le Comte Maurice & le Conseil de maintenir l'union des Provinces & leurs privileges, de veiller » à la levée des impôts consentis, & d'ordonner des dépenses nécessaires, sans que les Etats pussent s'immiscer » dans leurs fonctions. Ils étoient pareillement autorisés à » connoître des engagemens & des congés des soldats & » des matelots, à régler tout ce qui concerne la guerre maritime & la guerre de terre, à nommer les Amiraux & » les Amirautés, à distribuer pour la Marine les deniers » restans dans la caisse militaire, à accorder aux Villes le » droit d'armer des vaisseaux en cas de nécessité, à condition de compter des frais devant le Conseil, & de le soumettre à la jurisdiction des Amirautés, pour ce qui re-

Instruction de Maurice & du Conseil d'Etat.

(1) Résolut. de Holl. *du 29 Août*, 1584. *pag.* 521.
(2) Résolut. de Holl. *du 22 Juin*, *du 12 Juill. du 29 Nov.* 1584. *pag.* 309, 354, 364.
(3) Résolut. de Holl. *du 11 Août*, 1583. *pag.* 294.

PHILIPPE III. 1584.

» garde les prises. Le Comte & le Conseil étoient encore » chargés de faire prêter par les soldats & les Officiers le » serment au nom des Provinces-Unies. Il étoit défendu » aux Membres du Conseil d'avoir aucun commerce avec » l'Espagne, de faire la paix ni la guerre, ni de battre mon- » noye, sans le consentement des Etats, qui devoient s'as- » sembler deux fois par an sur la convocation du Conseil. » Le Comte & le Conseil ne pourront se mêler des diffé- » rends des Provinces, qu'on renvoyoit à la décision de » celles qui n'auroient point de part dans la contestation. » Le Comte Maurice ne pouvoit s'absenter des Pays de » l'Union sans le consentement des Etats. Il prêtoit serment » avec ses Officiers de soutenir les intérêts de la généra- » lité, sans égard & par préférence à ceux des Provinces » particulieres, quoiqu'ils y fussent nés ou nommés par l'une » d'elles. Défense leur est faite de recevoir aucun présent, » ni de prendre intérêt dans les baux ou autres affaires pu- » bliques. Leurs appointemens étoient fixés à quinze cens » florins, sur lesquels ils étoient tenus d'entretenir au moins » un domestique. Ils ne pouvoient porter en compte aucuns » frais de journée, de ports ni de voyages »; & par un acte particulier on regla les appointemens de Maurice à deux mille livres de quarante *groots* par mois (1).

Les Etats se réserverent la liberté de changer & d'ajouter aux présentes instructions qui furent expédiées le 18 d'Août (2). Ces Provinces déclarerent en même-tems qu'elles n'entendoient ni ne vouloient se désunir ou séparer des autres pour ce qui concerne la défense commune, & les moyens de soutenir la guerre, & les Villes de Zeelande confirmerent l'élection de Maurice, à l'exception de Middelbourg qui renouvella ses protestations pour la restitution de ses privileges (3).

Protestations de Middelbourg.

Création des

Les Etats de Hollande se créerent un Conseil d'Etat par-

(1) Résolut. de Holl. *du 1 Sept.* 1584. *pag.* 548.
(2) Résolut. de Holl. *du 30 Août* 1584 *pag.* 526. Bor *Liv.* XIX. *pag.* 6. & Piec. Authent. *Tom.* II. *pag.* 58. Grand Recueil des Placards, *Tom.* V. *pag.* 28.
(3) Regiftr. du Conseil de Middelb. *du 16 Juill.* 1584. *fol.* 558.

ticulier pour la Province, qu'ils chargerent de veiller au gouvernement du Pays, à l'exécution de leurs Arrêtés, & des résolutions prises pour la guerre & pour les finances; on nomma ce Tribunal le *College des Conseillers-Committés des Etats de Hollande.* Il étoit établi premierement dans la Westfrise, & régissoit le quartier du nord (1); le second eut la sud-Hollande pour son ressort. Avant l'érection de ce Conseil, les Etats avoient soin de nommer, en se séparant, un certain nombre de Commissaires, pour connoître des affaires de la Province pendant la vacance; mais le nombre ni la séance n'étoient pas fixes, & les Juges n'étoient pas formés en College. Ce ne fut qu'alors qu'ils prirent une forme solide & permanente, & qu'ils reçurent une instruction pour diriger leur conduite, & fixer leur Jurisprudence (2). Ils n'étoient que sept dans le commencement (3): on les augmenta de deux (4); mais ce ne fut qu'en 1590 que ce Tribunal parvint sur le pied qu'il est aujourd'hui. Neuf des Conseillers sont tirés d'entre les Nobles, les huit premieres Villes votantes, & Schiedam, Schoonhooven & la Brille nomment à tour de rôle le dixieme.

PHILIPPE III.

1584.

Conseillers-Committés de Hollande.

II.

Nouveau Stadhouder & Conseil d'Utrecht.

Sur ces entrefaites le Conseil d'Utrecht, malgré les instances de la Hollande (5), élut en Octobre Goos de Zoete, Seigneur de Villers, Stadhouder du Diocese, & s'érigea un Conseil particulier de quatorze personnes, dont les Offices étoient à vie. Il falloit être natif d'Utrecht, ou posséder depuis dix ans des terres dans la Province, avoir demeuré ledit tems dans la Ville, être de l'ordre de la Noblesse ou du moins des plus Notables, admis dans la Bourgeoisie, & posséder des biens fonds dans une des Villes dépendantes de l'Evêché (6).

(1) Voyez ci-dessus, *Tom.* V. *Liv.* XIII. *pag.*
(2) Résolut. de Holl. *du 8 Sept.* 1584. *pag.* 566.
(3) Résolut. de Holl. *du 23 Juin*, *du 12 Oct.* 1584. *pag.* 347, 625.
(4) Résolut. de Holl. *du 19*, *20*, *21 Févr. du 19 Sept.* 1585. *pag.* 115, 125, 133, 372. *du 3 Févr.* 1588. *pag.* 32.
(5) Résolut. de Holl. *du 11 Oct.* 1584. *pag.* 621.
(6) Bor *Liv.* XIX. *fol.* 9. Grand Recueil des Placards d'Utrecht, *Tom.* I. *pag.* 156, 158.

PHILIPPE III.

1584.

Guillaume-Louis de Nassau nommé Stadhouder de Frise.

Les Etats de Frise nommerent aussi Guillaume-Louis, Comte de Nassau, & sur leur requête, il fut confirmé par les Etats-Généraux (1). Le Prince d'Orange l'avoit chargé de son vivant de l'administration de cette Province, & nous avons parlé de l'instruction dont il l'avoit chargé.

Etat des subsides pour la guerre.

Aussi-tôt que le Conseil d'Etat de Hollande fut établi, & que Maurice fut installé dans la place de Président, les Etats réglerent les fonds de la caisse militaire à trois cens mille florins par mois, pour être repartis sur les Provinces, tant que le Gouvernement présent subsisteroit. La Hollande, la Zeelande & Utrecht se chargeoient des deux tiers; la Flandre ne voulut s'obliger qu'à payer la solde de la garnison de Gand pendant le siege, s'engageant de rapporter les impositions comme les autres Provinces à la caisse commune, & l'on destina le produit des convois pour l'entretien de la marine, avec le surplus des deniers qui resteroient à la fin de chaque année (2). Maurice obtint encore le commandement des armées, ensorte qu'il se trouva chargé d'une guerre très-difficile, dans un âge où l'on est à peine capable d'obéir; mais il se mit au-dessus des obstacles insurmontables pour tout autre, par son courage & son application.

Le commandement donné à Maurice.

Etat actuel des Provinces.

La Hollande, la Zeelande & le Pays d'Utrecht jouissoient de quelque tranquillité au-dedans & au-dehors; mais la division regnoit entre les Membres des Etats de la Gueldre, & le Comte de Nieuwenaar n'avoit pas assez de crédit pour rétablir le repos. Les Espagnols s'étoient emparés de quelques Villes; les autres refusoient d'obéir au Général, & de se soumettre au Conseil d'Etat; les garnisons de Steenwyk & de Zutphen désoloient l'Overyssel & la Veluwe. Les Etats avoient investi la derniere, & le Fort de l'autre côté de l'Issel. Verdugo maître des Ommelandes, de Groningue & de la Drenth, tiroit de grosses contributions de l'Oostergo & des Sept-Forêts; le Fort d'Otterdum garantissoit le Westergo de ses courses. Ceux de Bruges sollicitoient vivement

(1) Gro. *Ann.* IV. *pag.* 86. Bor *Liv.* XIX. *pag.* 40.
(2) Bor *Liv.* 19. *pag.* 5.

les autres Villes de Flandre de se reconcilier avec Philippe; le siege de Gand que les Espagnols pressoient, décidoit du sort de Bruxelles. Anvers & Malines étoient tourmentées par les garnisons de Lier & de Louvain, & la premiere étoit presqu'investie par les troupes du Prince de Parme. Les Provinces qui n'étoient pas entrées dans l'Union, étoient au pouvoir du Roi d'Espagne, & les Wallons avoient signé leur reconciliation.

Forces des Espagnols.

Farnese tenoit trois mille fantassins & vingt-quatre cornettes dans la Gueldre; il bloquoit les deux côtés de l'Escaut & les environs de Lillo avec cinq mille soldats: trois mille autres faisoient le siege de Gand, & cinq mille étoient campés auprès de Dendermonde: ce qui faisoit en tout dix-huit mille hommes d'infanterie & cinq mille chevaux.

Forces des Etats.

Les Etats-Généraux n'avoient que trois mille soldats & deux mille cinq cens chevaux, dont la plus grande partie étoient devant Zutphen (1). Dans cette position la défense des Pays-Bas, contre un Capitaine rompu dans la guerre, artificieux & subtil, étoit une entreprise bien difficile pour un jeune homme à peine sorti de l'Université; mais l'affection que les Provinces, & sur-tout la Hollande, avoient pour Guillaume, & la reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'Union, étoufferent ces réflexions avec d'autant plus de facilité, que les Etats jugeoient que la forme du Gouvernement ne pouvoit subsister long-tems, & qu'il ne leur étoit pas possible de soutenir la guerre sans un secours étranger, qui vraisemblablement leur donneroit un Commandant en chef.

III. Siege d'Anvers par les Espagnols.

La mort de Guillaume détermina le Prince de Parme à faire le siege d'Anvers; ce projet par lequel il croyoit anéantir l'Union fut son salut. La résistance opiniâtre des habitans ruina son armée, & donna le tems aux Etats de reprendre haleine, & de rassembler leurs forces. Le Prince d'Orange avoit pénétré le dessein de Farnese un mois avant sa mort.

Précautions

Il avoit mandé à Delft S. Aldegonde, alors premier

(1) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 5. Reyd *Liv.* III. *pag.* 51. Hooft. *Liv.* XXI. *pag.* 927.

PHILIPPE III.

1584.

de feu Guillaume.

Bourgmestre d'Anvers, & Guillaume Martin, Greffier de la Ville, sous prétexte du baptême de Frederic-Henri ; mais en effet pour prendre des mesures pour sauver la place. Il leur avoit conseillé de raser la digue de Blaanvogaren, depuis le Driesprong de l'Escaut jusqu'au pays élevé de Berghen. Il jugeoit que les courans de Zierikzee & de Haringvliet, secondés par les marées, devoient former une inondation assez forte pour porter les vaisseaux jusqu'aux portes d'Anvers, & les faire entrer par la digue de Kouwenstein. Il vouloit y poster la flotte de Zeelande & de Hollande, pour rendre la digue inaccessible aux Espagnols, & les empêcher d'y construire des Forts.

Oppositions des Bouchers de la Ville.

S. Aldegonde à son retour proposa ce projet au Conseil. Le Magistrat & les Capitaines de la Bourgeoisie y consentirent ; mais les Bouchers qui perdoient un pâturage, sur lequel ils engraissoient tous les ans douze mille bœufs, soutinrent que la précaution seroit inutile, tant que les Espagnols ne pourroient arrêter ou changer le cours de l'Escaut. Le Bourguemestre repliqua qu'en jettant un pont sur le fleuve, l'ennemi pouvoit le fermer au moins dans le beau tems, & qu'ils seroient à plaindre, si leurs vivres dépendoient des vents & des orages ; qu'on pouvoit même le construire sur des radeaux, & de façon à pouvoir l'avancer, le reculer, le hausser & le baisser : ensorte qu'il ne seroit plus endommagé par les courans ; mais les Bouchers persisterent dans leur opposition, déclarant qu'ils l'empêcheroient à main armée, si l'on passoit outre, & S. Aldegonde fut contraint de renvoyer la proposition à un autre tems.

Elle est resserrée par le Prince de Parme.

Farnese avoit aussi conçu la nécessité de fermer le fleuve pour empêcher les secours de venir de Zeelande, & dans ce dessein il bâtit un Fort à Callo dans le pays de Waas, vint camper à Calbeek, vis-à-vis S. Bernard, & dressa des batteries de gros canons sur les deux rives. La flotte qui gardoit le passage fut alors forcée de descendre du côté de la mer (1).

(1) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXX. *pag.* 225.

1584.

Prise du fort de Liefkenshoek.

Il fit passer Mondragon du côté du Brabant avec une partie de ses troupes, pour attaquer le fort de Lillo que les Antuerpiens avoient bâti pour assurer le passage, & détacha le Marquis de Rysbourg ou Roubais pour s'emparer de Liefkenshoek, qu'ils commençoient de fortifier à l'opposite. Ce dernier fut emporté d'assaut le premier de Juillet, jour de la mort du Prince d'Orange. Les Italiens commandés par Gasparin de Lucques ayant été repoussés deux fois, imaginerent de mener devant eux un grand nombre de charriots de foin, où ils mirent le feu, & la fumée ayant forcé les soldats d'abandonner le rempart, ils s'en rendirent les maîtres, & passerent au fil de l'épée tout ce qu'ils y trouverent (1).

Siege de Lillo.

Mondragon ayant tourné la Ville, investit Lillo. Le Capitaine Gau gardoit le Fort avec un Enseigne de François & une brave troupe d'Antuerpiens. Odit de la Noue, sieur de Teligny, fils de François de la Noue, si connu par les guerres des Huguenots, s'y jetta avec une autre Compagnie, & Balfour y conduisit quatre Enseignes d'Ecossois qui venoient de Zeelande. Teligny signala son arrivée par une sortie, dans laquelle il tailla en pieces cinq Compagnies de Comtois, & prit deux de leurs Capitaines (2). Il continua à défendre la place avec tant de valeur, que Mondragon après avoir perdu deux mille hommes, fut contraint d'abandonner l'entreprise au bout de trois mois de siege.

Levé.

Anvers resserré étroitement.

Mais Anvers ne demeura pas moins bloquée de toutes parts, les Espagnols s'étant fortifiés sur les digues de Kouwestein & de Blaauwgaren (3). Farnese mit à profit l'inaction forcée des Etats pour s'emparer de toutes les avenues, & faire les préparatifs pour assiéger la Ville avec tranquillité (4).

IV. Siege de Dendermonde.

Il prit un bon détachement de son armée, investit Dendermonde, fit dresser une batterie de huit pieces de gros

(1) De Thou *ubi supra. pag.* 235.
(2) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXX. *pag.* 236.
(3) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 12.
(4) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 14.

PHILIPPE III.

1584.

canons qui battoit la porte d'Aloſt nuit & jour (1), & fit en même-tems ſaigner le foſſé qui avoit dix-huit toiſes de large. Ryhove, Commandant de la Place, étoit alors à la Haye pour ſolliciter la paye de la garniſon, & Mortagne, ſon Lieutenant, effrayé de voir ſon foſſé à ſec & la bréche preſque applanie, capitula le 17 d'Août (2), à condition que ſa garniſon ſortiroit avec l'épée & le poignard, & que les Bourgeois ſe racheteroient en payant ſoixante mille florins par forme d'amende; mais contre la foi donnée les deux Prédicans de la Ville furent exécutés (3); l'un fut pendu, & l'autre noyé (4).

La place rendue.

Deux jours après Farneſe marcha à Willebroek, & s'empara de tous les Forts qui bordent le canal de Bruxelles juſqu'à Vilvoorden, qui ſe rendit le 7 de Septembre (5). Ces progrès réveillant l'animoſité des Gantois, ils ſe preſſerent de juger Imbize, & l'ayant convaincu d'intelligence avec les Eſpagnols, & de différens autres crimes, le condamnerent à perdre la tête: ce qui fut exécuté dans le mois de Juillet (6).

Les Eſpagnols maîtres de Vilvoorden & d'autres forts.

Imbize décapité.

La priſe de Dendermonde reſſerroit cette Ville de façon que les vivres ne pouvoient arriver d'aucun côté. Les Brabançons embarraſſés à leur propre défenſe, ne pouvoient la ſecourir; la Hollande occupée à reprendre Zutphen, ne penſoit gueres aux beſoins des Gantois. Et ces riches Négocians ne pouvant ſupporter la miſere & la faim qu'ils n'avoient jamais connues, commencerent à prêter l'oreille aux propoſitions du Prince de Parme (7).

Gand reſſerrée par les Eſpagnols.

Bruges s'étant reconciliée avec les Eſpagnols par l'adreſſe ou la lâcheté du Prince de Chimay, influa beaucoup ſur la reddition. Le Magiſtrat de cette Ville écrivit au Senat de Gand, « qu'étant le premier Membre de la Flandre, il ne

Exhortation de ceux de Bruges au Sénat de Gand.

(1) Grotii *Ann.* IV. *pag.* 87.
(2) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 14.
(3) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXX. *pag.* 139.
(4) Petit *Tom.* II. *Liv.* XIII. *pag.* 498.
(5) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 15, 27.
(6) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 15. Voyez ci-deſſus *Tom.* V. *Liv.* XVI. *pag.* 635-637.
(7) Réſolut. de Holl. *du 30, 31 Juill. du 6 Août* 1584. *pag.* 448, 451, 461.

» pouvoit demeurer séparé des trois autres ; que le Prince » de Parme étoit prêt de leur accorder des sûretés par rapport à la Religion, dont ils devoient se contenter ; qu'on » ne pouvoit plus douter de la sortie des Etrangers ; qu'il » n'est permis dans aucun cas de prendre les armes contre » son Souverain, encore moins de s'opiniâtrer dans la révolte, lorsqu'il offre des conditions raisonnables ; qu'étant » sans argent, sans espérance de secours, entourés de Villes » ennemies, privé de leur Chef par la mort du Prince d'Orange, la Hollande ravagée par les armées du Roi, ils ne » peuvent envisager qu'une ruine assurée ; que l'entreprise » des François sur Anvers doit leur avoir appris ce qu'ils » peuvent attendre du secours de cette Nation, & de la parole d'un Roi qui commence par violer ses sermens ; que » Elisabeth a donné des preuves de l'intérêt qu'elle prend à » leur conservation, en les pressant dans les circonstances » présentes de s'acquitter d'une somme assez modique qu'ils » lui devoient ; que le Roi d'Ecosse ne pouvoit trop ménager l'Espagne pour assurer ses droits sur la Couronne » d'Angleterre ; qu'ils ont souvent éprouvé que les Suisses » & les Allemands ne se battent que quand ils sont payés ; » que tout examiné, il ne leur reste de ressource que dans » la clémence de Philippe, & qu'ils doivent se presser d'y » recourir, s'ils veulent sauver leurs biens, leurs enfans & » leurs femmes, qu'il consent aujourd'hui à les recevoir ; » qu'il ne leur laissera peut-être demain que le repentir d'avoir négligé l'occasion ; qu'il est un terme où le vaincu » ne doit plus espérer de pardon, & où le vainqueur ne » peut l'accorder avec justice (1) ».

Philippe III.

1584.

Avis contraire des Etats-Généraux.

D'un autre côté les Etats-Généraux leur représentoient, « qu'ils trouveroient après leur réconciliation un joug plus » dur que celui qui les avoit révolté, & n'avanceroient » rien pour leur tranquillité ; que la Flandre deviendroit le » théatre de la guerre, leurs rivieres fermées, leurs terres » ravagées, le Pays de Waas sous les eaux, le commerce

(1) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXX. *pag.* 231.

Philippe III.

1584.

» détruit ; que deviendront leurs Villes ? Que les François » ne souffriront jamais que les Espagnols étant chassés de » leur frontiere, s'y rétablissent de nouveau ; qu'ils ajoute- » ront les horreurs d'une guerre étrangere aux malheurs » d'une guerre civile ; qu'ils ne peuvent espérer une paix » sincere de la part d'un maître qu'ils ont poussé aux der- » niers excès ; que sa vengeance ne sera satisfaite que par » le supplice du dernier des rebelles ; que pour regner avec » sûreté, il rétablira des Citadelles dans leurs Villes, abo- » lira leurs privileges, ruinera leurs forces par les exactions, » & ne croira les conserver que par la crainte & les sup- » plices ; qu'enfin s'ils veulent rompre toute négociation, » les Hollandois marcheront à leur secours sitôt qu'ils au- » ront repris Zutphen (1) ».

Capitulation de Gand.

Mais les promesses furent inutiles ; les raisons du Magistrat de Bruges avoient déterminé le Sénat. On se servit de Champigny, toujours détenu, mais qui pour lors avoit la Ville pour prison, & qui pouvant paroître librement des deux côtés, ménagea la réconciliation qui fut conclue le 17 de Septembre. On convint « que la Ville jouiroit de ses » privileges & des immunités dont elle étoit en possession » avant les troubles, que le Clergé seroit rétabli dans ses » biens, qu'on livreroit six Bourgeois au choix de Farnese, » qu'il y auroit quatre années de surséance pour les Réfor- » més, pendant lesquelles ils pourroient opter de demeurer » dans la Ville, en se faisant Catholiques, ou d'en sortir en » vendant leurs biens (2) ». Mais aussi-tôt que les Citoyens virent reconstruire la Citadelle sur ses anciens fondemens, & Champigny nommé Gouverneur (3), ils sortirent en si grand nombre, que la Ville, autrefois la plus peuplée de l'Europe, n'est encore aujourd'hui qu'une vaste solitude. Les Etats de Hollande, appréhendant que le Gouverneur de l'Ecluse, Flamand de naissance, ne suivît l'exemple de ses voisins,

Désertion des Habitans.

(1) Idem, *ibid.*

(2) Grotii *Ann.* IV. *pag.* 88. De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXX. *pag.* 239. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIII. *pag.* 499.

(3) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 33.

follliciterent fa deftitution auprès des Etats-Généraux (1); mais on ne trouve pas la fuite de cette affaire.

1584.

Verdugo tourmentoit de fon côté la Frife & l'Overyffen. Il tenta de s'emparer de Campen par la trahifon de Jean Henricfzoon d'Amfterdam, qui devoit mettre le feu à quelques maifons, & pendant le défordre livrer une porte à huit cens hommes qui venoient de Steenwyk; mais le complot découvert, le fupplice du traître fit avorter le projet (2).

Deffein de Verdugo fur Campen,

Manqué.

L'Efpagnol à fon retour voulut fe dépiquer fur Haffelt, qu'il effaya de furprendre le 7 d'Octobre à l'ouverture des portes: quelques-uns de fes gens étoient entrés dans la Ville; mais les habitans informés de leurs deffeins les attendant fous les armes, ils en avertirent leur Capitaine qui fit fonner la retraite (3).

Sur Haffelt;

Manqué.

Une autre troupe chercha le 16 de Novembre d'emporter Nimegue par efcalade. Quelques foldats étoient déja montés fur le mur, lorfque le Lieutenant-Colonel de la garnifon accourut avec une troupe de Bourgeois, & les paffa au fil de l'épée fans réferver un feul prifonnier: enforte qu'on ne put rien apprendre d'une entreprife qui vraifemblablement étoit concertée avec quelques-uns des habitans (4).

Sur Nimegue;

Manqué.

Les contributions que l'ennemi tiroit des environs de Breda, de Bois-le-Duc, de l'Overyffel, de la Drenth & du Comté de Zutphen, l'animoient à tenter de nouvelles entreprifes pour étendre fes courfes. Les Etats voulant y remédier, firent défendre par un Placard aux payfans d'habiter la frontiere, & commanderent à leurs garnifons de dévafter les villages. Ces ordres furent exécutés à la rigueur; & l'Overyffel, pour fe mettre à couvert de ces doubles vexations, s'abonna à fept mille cent florins par mois; exemple qui fut fuivi par les autres Provinces, qui promirent plus ou moins, felon l'étendue de leurs diftricts (5).

Les campagnes dévaftées par ordre des Etats.

Ils s'abonnent avec les habitans.

Le péril où fe trouva Anvers, inquiétoit fi vivement les

Hohenlo marche au fecours d'Anvers.

(1) Réfolut. de Holland. *du 3 Oct.* 1584. *pag.* 606.
(2) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 34.
(3) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 34.
(4) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 42.
(5) Réfolut. de Holl. *du 6 Août* 1584. *pag.* 461. Bor *Liv.* XIX. *pag.* 35.

PHILIPPE III. 1584.

Hollandois & les Zeelandois, qu'ils rappellerent le Comte de Hohenlo de la Gueldre, pour tâcher d'y porter du secours. Ce Capitaine qui du vivant de Guillaume commandoit en qualité de son Lieutenant (1), profita de l'occasion pour s'assurer un titre, & demanda sous quel nom ils vouloient qu'il prît le commandement de leurs troupes. Sa question leur fit réflechir que son premier titre étant anéanti, il falloit l'autoriser de nouveau; & de l'aveu des Etats de Hollande & de Zeelande, Maurice le nomma Veldmaréchal-Général, avec deux mille florins d'appointement par mois, lui donna le pouvoir d'exiger en sa nouvelle qualité un nouveau serment de fidélité à l'Union & d'obéissance au Général (2). Ce grade, quoique subordonné au Comte Maurice & au Conseil d'Etat, ayant satisfait Hohenlo (3), il se rendit en Zeelande, d'où il passa à Berg-op-zoom sur l'avis que Beerwond, qui commandoit dans la Place, étoit en marché avec les Espagnols, & le perfide n'osant l'attendre se réfugia dans leur armée. Les Etats nommerent le sieur de Marquette pour le remplacer, & cet Officier voulant donner des preuves de son zele, commença par fortifier la Place (4), qui depuis est devenue l'une des plus fortes du Pays.

Il est nommé Veld-Maréchal-Général.

Il rassure Berg-op-zoom.

Treslong rassure Ostende.

Les soldats d'Ostende étant mal payés menaçoient de vendre la Ville au Duc de Parme; mais Treslong, que les Etats nommerent Gouverneur, s'y transporta en Juin, calma la mutinerie en payant un mois de solde, & peu de tems après changea la garnison (5). Les Etats n'étoient plus maîtres dans la Flandre que de l'Ecluse, de Terneuze & de quelques autres Forts. Et Farnese résolu d'achever le siege d'Anvers, avoit fait venir au Château de Beveren la grosse artillerie de Gand, & les munitions de guerre & de bouche qu'il avoit assemblées de tous côtés. Il avoit garni les deux bords de l'Escaut de cent cinquante pieces de canon;

VI. Continuation du siege d'Anvers.

(1) Résolut. de Holl. *du 10 Avril* 1584. *pag.* 469.
(2) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 39.
(3) Résolut. de Holl. *du 29 Nov. du 1, 10 Décemb.* 1584. *pag.* 739, 748, 778.
(4) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 42.
(5) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 51.

mais le fleuve étoit si large en cet endroit, que les Zeelandois, en tenant le milieu, affrontoient le feu des batteries, & les convois arrivoient dans la Ville sans que les boulets fissent un grand effet. Philippe III. 1584. La Ville approvisionnée par les Zeelandois.

Mais le nombre des habitans montoit à quatre-vingt-cinq mille, & consommoit par an trois cens mille quarteaux de bled, le quarteau pesant cent dix livres, & les trente-huit faisant un tonneau ; & cependant cette denrée se soutenoit à bon marché. Le Magistrat voyant enfin que les difficultés de faire arriver les convois augmentoient tous les jours, s'avisa d'en fixer le prix, & défendit aux particuliers de faire des magasins. Sa précaution avertit les négocians du risque qu'ils couroient ; sur quoi jugeant qu'ils ne seroient plus maîtres de compenser leurs pertes en vendant les grains à plus haut prix, ils se relâcherent sur l'approvisionnement, & la disette suivit. Le Magistrat crut y remédier en les forçant de continuer leurs voyages ; mais ceux-ci après avoir fait le marché de leurs cargaisons avec l'ennemi, se laissoient prendre, & les Espagnols armoient aussi-tôt leurs bâtimens en guerre : ce qui fortifioit la flotte qu'ils avoient sur l'Escaut, & causoit un double dommage à la Ville. Consommation excessive. Disette.

Frederic Giniabelli de Mantoue, qui s'étoit marié à Anvers, où il demeuroit depuis long-tems, proposa un expédient pour remédier au désordre. Il vouloit former une Compagnie d'honnêtes Bourgeois, & leur remettre le produit du centieme : ce qui les mettoit en état d'acheter tous les ans pour trente-six tonnes d'or de grains, qui se distribuant par semaine, un quart payable comptant, & les trois autres quarts en trois mois après la livraison, donnoient au peuple la facilité de l'achat, & remplaçoient les fonds pour un nouveau voyage. Projet d'approvisionnement,

Mais sa proposition ne fut pas du goût des habitans aisés ; ils firent ordonner que chacun eût à faire sa provision comme il l'entendoit : d'où il arriva que les pauvres qui vivoient au jour le jour, & dont on avoit peut-être intention de débarrasser la Ville, ne purent exécuter l'arrêté, & que les plus Manqué.

PHILIPPE III. riches, dans la crainte qu'on ne les forçât d'ouvrir leurs greniers, n'achetoient que ce qui leur étoit néceſſaire.

1584.

La Ville reſſerrée par de nouveaux Forts.

Déja le Prince de Parme avoit fait paſſer vingt-deux vaiſſeaux plats de Dendermonde à Burgt, d'où traverſant l'inondation par l'ouverture que les Hollandois avoient faite à la digue, ils avoient percé une entrée dans l'Eſcaut proche de Callo. Il fit alors élever les Forts de Sainte Marie & S. Philippe aux deux côtés du fleuve, commença de jetter un pont entre deux, & fit bâtir un autre Château auprès de Lillo, pour couvrir la digue de Kouweſtein.

Déſunion dans la Ville.

Les Bourgeois voyant alors les bords de leur riviere hériſſés de canons, & la Ville entre deux armées, s'aſſemblerent au nombre de trente-quatre, & dreſſerent une requête pour demander la paix. Le Magiſtrat pour empêcher les ſuites, les fit arrêter, les condamna à de groſſes amendes, & fit publier un Placard qui défendoit de pareils diſcours ſous les peines les plus ſéveres. Il exigea de tous les habitans un ſerment de ſe défendre juſqu'à l'extrêmité, & de ne parler d'accommodement que d'un conſentement unanime; mais il falloit remédier à la confuſion qui regnoit dans la Ville. Le commandement diviſé manquoit d'autorité; les factions déchiroient le peuple; les diſputes & les débats retardoient les opérations, & faiſoient avorter les projets les mieux conçus; l'animoſité guidant leurs délibérations, la moins utile emportoit preſque toujours la déciſion; l'effroi qu'ils eurent des ouvrages des Eſpagnols pour fermer la riviere, leur fit perdre la tête; & au lieu de profiter de la liberté du paſſage, pour approviſionner la Place, ils perdirent leur tems & leur argent à conſtruire une machine énorme qui ne leur fut d'aucune utilité.

Machine pour débarraſſer le fleuve.

Ils avoient aſſemblé avec des cables & des chaînes pluſieurs corps de vaiſſeaux, & bâti deſſus une eſpece de tour à l'épreuve du canon qui s'élevoit à quatre étages. Chacun étoit armé d'une batterie de vingt pieces de canon, ſans compter la groſſe artillerie qui garniſſoit le bas, & tiroit à fleur d'eau, & cette machine renfermoit cinq cens arquebuſiers,

busiers. Elle étoit soutenue par un grand nombre de barriques vuides, & garnies d'une quantité prodigieuse de liege; mais cette masse énorme dont la construction avoit coûté plus de dix mille florins, échoua par son poids la premiere fois qu'on la mit à l'eau, & coûta la vie à presque tout son équipage (1).

Son mauvais succès.

Farnese informé du peu d'intelligence des habitans, écrivit au Magistrat dans les termes les plus obligeans, pour l'exhorter à rentrer dans l'obéissance, & à profiter de la grace que Sa Majesté vouloit bien accorder à la Ville. Le Conseil répondit sur le même ton, & lui fit entendre qu'il cesseroit les hostilités aussi-tôt qu'il en donneroit l'exemple, & concluroit la paix, pourvu qu'on assurât la liberté des consciences (2). Il n'ignoroit pas que le Roi ne consentiroit jamais cet article, & le mettoit en avant comme un moyen d'exprimer honnêtement le refus d'entrer en négociation: aussi dépêcha-t-il en même-tems Teligny pour instruire les Etats de Hollande & de Zeelande de l'état de la Ville, & pour leur demander du secours; mais ce Seigneur s'étant mis sur une barque de transport, fut pris par Robles de Billy, mené à Gand, & renfermé dans la Citadelle de Tournay, où il essuya une dure captivité, & n'en sortit qu'en payant une grosse rançon (3).

La Ville sollicitée par le Duc de Parme.

Réponse du Conseil.

Teligny prisonnier.

Il trouva cependant le moyen de faire passer ses dépêches en Zeelande. Le Sénat de Middelbourg ayant consulté le Conseil d'Etat & le Comte de Hohenlo, fit partir un convoi de cent voiles que ce Général conduisit à bon port. Mais malgré ce secours le désordre augmentoit dans la Ville: le Magistrat, les Capitaines des Bourgeois, les Quarteniers & les Chefs des Corps des Métiers vouloient être appellés aux délibérations; chacun s'arrogeoit le commandement, & S. Aldegonde qui devoit ordonner, n'avoit plus d'autorité ni de crédit (4). Tel étoit l'état d'Anvers à la fin de cette

Secours des Zeelandois.

Confusion dans la Ville.

(1) Petit *Tom.* II. *Liv.* XIII. *pag.* 561.
(2) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 35.
(3) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXX. *pag.* 244.
(4) Résolut. de Holl. *du* 15, 23 *Octob.* 1584. *pag.* 642, 643, 645, 649. Bor *Liv.* XIX. *pag.* 41, 52.

PHILIPPE III. année ; avant de passer à la suivante nous rendrons compte des autres Provinces.

1584. VII. Les Hollandois impliqués dans la guerre de Cologne.

Malgré la peine que les Hollandois avoient à résister aux Espagnols, peu s'en fallut qu'ils ne fussent impliqués dans une guerre étrangere. Gebhard Truchses, Archevêque de Cologne, amoureux d'Agnès, fille de Jean George, Comte de Mansfeld, la prit pour femme en 1583, & voulut en même-tems conserver son Eglise, en introduisant le Protestantisme dans son Diocèse. Ses Chanoines soutenus par Farnese s'opposerent à son projet, & nommerent à sa place Ernest de Baviere, qui fut pourvu depuis des Evêchés de Liege, de Munster & de Hildesheim. Les deux concurrens prirent les armes (1) ; Truchses étoit soutenu par Jean Casimir, Comte Palatin, qui vint à son secours à la tête d'une bonne troupe, & les Etats lui promirent quelqu'argent aussitôt qu'il seroit en campagne (2). Le vieux Archevêque ayant perdu la bataille, se sauva en Hollande, & les Etats prirent à leur service les débris de son armée (3). Les Bourgeois de Delft, où Truchses choisit sa résidence, le reçurent avec de grands honneurs ; & pendant son séjour leurs Capitaines prenoient de lui le mot du guet. Les Etats donnerent de l'argent pour ravitailler Rhinberk & Urdingen qui tenoient son parti (4), & leurs Généraux formerent quelques entreprises en sa faveur, comme nous dirons dans la suite.

Disputes des Ministres à la Haye.

Il s'agit à présent d'entrer dans le détail des troubles qui s'élevoient dans les Villes par les disputes de quelques Prédicans. Jean Pietenzoon, Ministre de la Haye, étoit en contestation avec son Collegue Jerôme, fils de Lambert Hortensius, célebre Recteur de Naarden. Ce dernier élevoit trop haut le mérite des bonnes œuvres ; & le premier l'accusa d'avoir enseigné que Dieu, quand même il le voudroit, ne pouvoit sauver un pécheur qui persévéroit dans le mal. L'un

(1) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 3.
(2) Résolut. de Holl. *du 15 Sept.* 1583. *pag.* 365.
(3) Résolut. de Holl. *du 18 Févr.* 1584. *pag.* 141.
(4) Résolut. de Holl. *du 12, 13, 17, 18 Juill. du 10 Août* 1584. *pag.* 375, 379, 404, 412, 469.

& l'autre avoient des partisans, & la dispute s'échauffa au point qu'on fut contraint de séparer les Chefs. On envoya Pitenzoon à Castricom, Hortensius à Wassenaar, & l'on nomma d'autres Ministres à leurs places (1).

Philippe III. 1684.

A Medenblik.

Jurien Henrieszoon, Ministre de Medenblik, fut contraint par Sonoy d'abandonner son Eglise, qui appella celui de Heerentah pour le remplacer. Le Magistrat refusa de le recevoir, & fit venir Pierre Hakkins de Leide. Celui-ci d'un caractere emporté & vain, avoit osé se déchaîner dans la chaire contre le dernier mariage du Prince d'Orange, & même avoit avancé que sa mort étoit la juste punition du faste avec lequel il avoit célébré le baptême de Frederic Henri (2). Ce fut l'homme que le Magistrat fit venir contre l'avis du Consistoire, & malgré le Gouverneur du Pays, qui donna ordre au Commandant de la garnison de lui défendre la chaire. Les violences augmentant le désordre, Maurice & les Etats ordonnerent à Sonoy d'envoyer une troupe de ses gens enlever le Prêcheur, & le chasser de la Ville. Le Chatelain Ryswyk & le Bourguemestre se plaignirent aux Etats qu'on eût violé le respect qu'on leur devoit; mais ceux-ci soutinrent leur Gouverneur, & leur fermeté étouffa vraisemblablemeut l'affaire (3).

Sa déclaration contre Guillaume.

Prêches séditieux à Goude & à Leide.

Pierre Dathenus & son Collegue, après la prise de Gand, s'hasarderent de prêcher, le premier à Goude, & l'autre à Leide. Ils s'aviserent de fronder l'alliance avec la France, & de faire l'éloge du Prince de Parme. Les Etats justement piqués défendirent de recevoir des Prédicans venus de Gand ou de Bruges, sans une permission par écrit de Maurice & du Conseil, & manderent au Fiscal de faire amener les deux Ministres à la Haye. Dathenus en ayant eu vent, se sauva à Vianen, où il se crut en sûreté; mais il fut pris (4), & conduit en prison, dont il sortit sous caution juratoire. Quelques tems après ayant recommencé ses Prêches, il fut

(1) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 43.
(2) Résolut. de Holl. *du 24 Sept.* 1584. *pag.* 583.
(3) Conf. Résolut de Holl. *du 17 Févr.* 1585. *pag.* 102. Bor *Liv.* XIX. *pag.* 46.
(4) Résolut. de Holl. *du 12, 13 Octob. du 3 Nov.* 1584. *pag.* 625, 638, 686.

PHILIPPE III.

1584.

arrêté à Vreeſwyk ſur le canal d'Utrecht, & renfermé dans le Château de Haazenberg, où il demeura long-tems : enfin les Etats lui rendirent la liberté, & pour lors il s'établit à Elbing dans la Pruſſe Polonoiſe, où il mourut aſſez tranquillement (1). Ce Miniſtre a traduit en vers les *Pſeaumes de David*, que les Réformés chantent encore aujourd'hui dans leurs Egliſes.

Traduction des Pſeaumes de Dathenus.

Mouvemens du Clergé Catholique.

Le Clergé Catholique cherchoit de ſon côté à remuer ; on arrêta en différens endroits des Prêtres & des Moines, entr'autres Henri Taleſius que les Etats firent conduire à la Haye. Le Magiſtrat de Haarlem appréhendant que l'enlevement s'étant fait dans ſa Ville ne portât atteinte aux privileges des Bourgeois, demanda le renvoi du priſonnier devant les Echevins ; mais les Etats ſoutinrent que le Manifeſte ne parloit que des conteſtations entre Bourgeois, & que celles qui concernoient la Généralité, regardoient les Etats. Taleſius en fut quitte pour quelques mois de priſon. Les Conſeillers-Committés lui défendirent de retourner à Haarlem, lui enjoignirent d'obſerver les Placards, & le condamnerent aux dépens (2). Il revint cependant dans ſa Ville, mais en prêtant un nouveau ſerment d'obéiſſance & de fidélité entre les mains des Etats (3).

VIII. Députation & offre de la Souveraineté à Henri III.

Après ce détail des troubles particuliers, il eſt tems de reprendre le fil des affaires générales. La Flandre ſubjuguée & le Brabant bien entamé, inquiétoient la Hollande & la Zeelande, limitrophes de ces Provinces (4). Les Etats-Généraux convaincus de leur impuiſſance, immédiatement après le Duc d'Anjou, avoient envoyé la Mouillerie & Aſſeliers pour offrir à Henri III la Souveraineté des Pays-Bas, ainſi que ſon Frere l'avoit acceptée, ſous condition d'envoyer à la place du Prince d'Orange un Seigneur de ſa Cour, reſpectable par ſon ſang & par ſon mérite, pour les gouverner au nom de Sa Majeſté ; mais la Cour vouloit que

(1) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 48.
(2) Réſolut. de Holl. *du 27 Juill. du 7, 14 Décemb.* 1584. *pag.* 446, 772, 774.
(3) Réſolut. de Holl. *du 24 Juin juſqu'au 1 Juill.* 1586. *pag.* 256.
(4) Grotii *Ann.* IV. *pag.* 89.

la Hollande & la Zeelande se soumissent en même-tems. La Reine Mere qui fut chargée de cette négociation, reçut les Envoyés avec bonté, & leur dit que le Roi son fils feroit sçavoir ses intentions aux Etats-Généraux par un Envoyé qu'il nommeroit pour les accompagner. Roch de Sorbieses, S[r] de Pruneaux, ancien Secrétaire du Duc d'Anjou, homme de probité & fort zélé pour la gloire de la France, mais qui manquoit de l'habileté nécessaire pour un marché de cette importance, fut chargé de la commission. Les Députés insisterent sur l'envoi actuel de six à sept mille hommes, pour délivrer Anvers & Gand qui n'avoient pas encore capitulé. Ils offroient Ostende & l'Ecluse pour le lieu du débarquement, & de donner ces Places en ôtage pour la sûreté des avances. La Reine répondit que Sa Majesté ne s'immisceroit des affaires des Pays-Bas qu'après le retour de son Ministre. Elle affecta même d'être surprise qu'on proposât deux Places qu'elle sçavoit engagées à l'Angleterre avec quelques autres. Le reproche étonna les Députés; mais ils sçurent dans la suite que le Roi avoit résolu de ne rien écouter que la Hollande & la Zeelande ne parlassent avec les autres Provinces, & qu'il traitoit leurs offres d'insuffisantes. La Mouillerie & Asseliers revinrent à Delft au mois d'Août, & les Etats après avoir entendu le compte qu'ils rendirent de leur Mission, donnerent audience le 22 à Pruneaux, qui leur déclara en peu de mots que son Maître l'envoyoit pour écouter les conditions sous lesquelles ils demandoient son secours, pour connoître le changement que la mort inopinée du Prince d'Orange avoit pu faire dans les esprits, & fit entendre que Sa Majesté l'avoit chargé de s'informer plus particulierement des intentions des Hollandois & des Zeelandois.

PHILIPPE III.

1534.

Sa réception.

Pruneaux envoyé dans les Pays-Bas.

Son audience.

Les Etats ayant remis la délibération au lendemain, les Députés du Brabant déclarerent qu'ils étoient prêts de reconnoître Henri sous les mêmes conditions qu'ils étoient soumis à leurs anciens Ducs, & qu'il accorderoit la liberté de Religion, la conservation des privileges, & leur donneroit un prompt secours; ceux de Gueldre demanderent

Avis différens des Etats-Généraux.

PHILIPPE III. 1584.

un délai pour communiquer la propoſition à leurs Commettans ; les Flamands embraſſerent l'avis des Brabançons ; les Hollandois & les Zeelandois prirent prétexte des ordres particuliers qui les concernoient, pour demander le tems de prendre de nouveaux ordres de leurs Commettans ; les Trajectins repréſenterent que n'étant pas compris dans le Traité conclu avec le Duc d'Anjou, ils ne pouvoient agir ſans être autoriſés de nouveau ; les Friſons alléguerent qu'étant les plus éloignés des frontieres de France, ils ne devoient parler que les derniers, & ceux d'Overyſſel embraſſerent l'avis des Trajectins.

Négociations de Pruneaux avec la Hollande.

Pruneaux pour ſatisfaire les Hollandois, leur communiqua ſes Lettres de créance, & leur dit que ſon Maître ne ſépareroit pas leurs Provinces du Traité commun, & qu'il vouloit être reconnu *Souverain*, & non pas *Protecteur* (1). La queſtion ſe trouva donc réduite, de l'avis de la Nobleſſe, au point le plus critique dont il eût été queſtion depuis le commencement des troubles. On réſolut en conſéquence de convoquer le Corps entier des Nobles, ſans excepter les Cadets; les Députés de toutes les Villes reçurent ordre d'apporter leur avis le 2 d'Octobre 1584 (2), & l'on requit le Haut-Conſeil, la Cour Provinciale & la Chambre des Comptes d'envoyer leurs ſentimens par ecrit. Pendant ce tems Pruneaux parcouroit les Villes, pour les déterminer en faveur de ſon Maître (3). Il eut beau vanter l'affection du Roi, les Politiques jugerent que Sa Majeſté n'étoit pas bien tentée de la Souveraineté qu'on lui offroit, & qu'il n'avoit d'autre intention que d'empêcher les Pays-Bas de ſe donner à l'Angleterre.

Aſſemblée extraordinaire.

Vûes cachées de la Cour de France.

IX. Députation en Angleterre.

On recommençoit, ſuivant la maxime de Guillaume, à négocier avec cette Cour ; les Etats de Brabant avoient fait l'ouverture. Les Etats-Généraux & ceux de Hollande & de Zeelande chargerent Buis, Penſionnaire de Hollande, de

(1) Réſolut. de Holl. *du 23, 28 Août, 5, 7 Sept.* 1584. *pag.* 507, 508, 518, 551, 562.
(2) Réſolut. de Holl. *du 26 Sept.* 1584. *pag.* 589.
(3) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 10.

ménager les Anglois, en cas de rupture avec la France (1). Les Brabançons demandoient la liberté de faire un emprunt, de lever des soldats, & d'accorder la protection de la Reine à leurs Commerçans. Elisabeth leur faisoit entendre qu'elle n'étoit pas d'humeur à charger ses Sujets de nouvelles dépenses, sans avoir ses sûretés. Les Eglises Wallones & Flamandes de Londres leur avoient avancé neuf mille cinq cens florins, avec lesquels on avoit enrôlé quinze cens hommes commandés par le Colonel Morgau (2). Dans ces circonstances les Etats-Généraux dépêcherent Joachim Ortel, leur ancien Agent en cette Cour, avec une instruction pour Jacques de Gryse, Grand Bailli de Bruges, Ambassadeur des Brabançons auprès d'Elisabeth. Ils l'avoient chargé « de représenter à la Reine la situation des Provinces, & de lui » demander six mille soldats, trois mille cavaliers & trois » cens mille livres de poudre, de lui offrir les obligations » des Villes qu'elle voudroit choisir, & de s'engager à ne » traiter ni avec l'Espagne ni avec aucune autre Puissance » à son insçu ». Ortel avoit ordre de la Hollande de pénétrer les vrais sentimens d'Elisabeth sur les conditions qu'elle voudroit exiger de la Hollande, de la Zeelande, du Pays d'Utrecht & de la Frise.

Déclaration d'Elisabeth.

L'Envoyé prit le tems que Walsingham étoit seul avec la Reine pour s'acquitter de sa Commission. Elisabeth déclara « qu'elle avoit résolu d'envoyer incessamment une » armée avec un de ses Généraux; qu'elle prouveroit aux » Provinces qui l'avoient chargé, qu'elle prenoit leurs intérêts plus à cœur que ceux des autres. Mais elle exigea » la cession de quelques Places de sûreté ». Quant aux Etats-Généraux, elle répondit « qu'elle ne pouvoit risquer le passage de tant de troupes à l'approche de l'hyver; qu'elle » n'accepteroit pas des obligations qu'on laisseroit entre ses » mains sans songer à les acquitter; qu'elle envoyeroit une » Ambassade à Boulogne pour appuyer leur négociation » avec le France, & que les Etats pourroient renouer avec

(1) Résolut. de Holl. *du 6 Août* 1584. *pag.* 4, 61.
(2) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 15.

PHILIPPE III.

1584.

» elle par d'autres Commiſſaires, s'ils ne pouvoient réuſſir » avec Henri III ». Les Etats-Généraux & ceux de Hollande connurent alors qu'il falloit ſe réſoudre à livrer leurs Places, s'ils vouloient obtenir du ſecours de l'Angleterre (1), & prirent le parti de remercier la Reine le plus poliment qu'il leur fut poſſible, ſans plus entrer en matiere (2).

Raiſons pour conclure avec la France.

Les Gantois qui tenoient encore, inſiſterent en Août pour preſſer les Etats-Généraux de conclure avec Henri III, & le Conſeil de Bruxelles ne ſollicitoit pas moins les Etats de Hollande. Ceux de Brabant, de Malines, le Haut-Conſeil, le Conſeil de Hollande & la Chambre des Comptes opinerent en conformité le 6 de Septembre (3), & le 15 les Etats de Zeelande écrivirent qu'ils ne voyoient que les François en Etat de les ſecourir à propos (4). Ils repréſentoient aux Hollandois « que s'ils manquoient l'occaſion, ou le Roi » ne voudroit plus les écouter, ou propoſeroit des condi» tions plus dures, ſur-tout ſi la Flandre & le Brabant étoient » perdus; que les Eſpagnols après avoir dévaſté ces Pro» vinces, ſe jetteroient ſur la Gueldre & ſur Utrecht; que » la Hollande étoit ſans Chef; que le Prince d'Orange » maintenoit les peuples & les ſoldats dans l'Union; qu'ils » n'avoient perſonne pour le remplacer; qu'Eliſabeth ne » montroit que de l'indifférence; que ſes propres Etats » étoient menacés de grands troubles au moment de ſa » mort; que la propoſition de ſe joindre avec Henri démaſ» quoit ſa foibleſſe; que la ſituation de la France la mettoit » en état de couper les convois à l'ennemi, & d'éloigner » la guerre de leur Pays, en la portant dans les Provinces » Wallones; que ſes flottes obligeroient le Roi de Dane» marc à lever les péages de la Mer Baltique; que tolérant » la Religion Proteſtante dans ſon Royaume, il ne voudra » pas la détruire dans les Pays-Bas; qu'il regardera plutôt les » Catholiques comme les Partiſans de l'Eſpagne, & ne

(1) Conf. de Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXX. *pag.* 253.

(2) Réſolut. de Holl. *du 28 Sept. du 7 Oct.* 1584. *pag.* 597, 615. Bor *Liv.* XIX. *pag.* 23.

(3) Réſolut. de Holl. *du 11 Sept.* 1584. *pag.* 569.

(4) Réſolut. de Holl. *du 17 Sept.* 1584. *pag.* 576.

ſouffrira

» ſouffrira pas qu'ils entrent dans les charges ni dans les » emplois ; qu'on ne doit pas appréhender qu'il faſſe un » échange de leur Pays contre Naples, Milan ou quelque » autre Etat en Italie ; qu'outre la convenance pour cou- » vrir la Picardie, il n'auroit pas refuſé Oſtende & l'Ecluſe » que les Eſpagnols auroient achetées au prix qu'il en eût » exigé ; que ſi les François étoient d'humeur à détruire » leurs privileges, on doit ſe raſſurer par l'impoſſibilité où » ils ſont de tenir des garniſons dans toutes leurs Villes ; » qu'en tout cas on ne peut pas craindre de leur part la » cruauté des Eſpagnols ; que le Roi de Navarre, Prince » zélé pour la réforme, eſt ſucceſſeur naturel d'Henri III ; » qu'enfin l'état preſſant où ſe trouvent la Flandre & le » Brabant, les détermine pour le ſecours le plus prompt & » le plus efficace, & qu'il eſt probable que Guillaume ayant » été de ce ſentiment, Maurice ſon fils, dans l'impuiſſance » de protéger par lui-même les Pays-Bas, ſuivra les con- » ſeils que ſon Pere donneroit, s'il étoit vivant (1) ». Ces raiſons ébranlerent les Villes, & chacune commença à délibérer mûrement, après avoir juré de nouveau de garder un grand ſecret (2). Cependant il ſe trouvoit encore un grand nombre de perſonnes qui ne pouvoient ſe déterminer à conclure avec la France, & l'Avocat Buis étoit à leur tête.

Prétentions de Maurice.

Maurice de ſon côté préſenta un Mémoire le 26 Septembre (3), par lequel, ſans déſapprouver la négociation, il ſupplioit les Etats « de ſe rappeller la mémoire du point » où l'on avoit porté le tranſport de la Souveraineté en fa- » veur de ſon Pere, & de ne pas ſacrifier ſa Maiſon ſans » une néceſſité abſolue ; qu'il les prioit au moins de le met- » tre en état d'acquitter les dettes que Guillaume avoit » contractées pour leur ſervice, & finit par offrir ſa per- » ſonne & ſes biens dans le poſte dont ils le jugeroient ca- » pable, malgré ſa jeuneſſe & ſon peu d'expérience, &

(1) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 16.
(2) Réſolut. de Holl. *du 28 Août*, *du 24 Sept.* 1584. *pag.* 518, 584.
(3) Réſolut. de Holl. *du 26 Sept.* 1584 *pag.* 588.

PHILIPPE III.

1584.

» les assurant de la résolution dans laquelle il étoit de se » sacrifier tout entier au bien de la Patrie (1) ». On ne peut trop juger si Maurice essayoit de terminer l'ouvrage que son Pere avoit conduit presqu'à sa fin, ou s'il se bornoit à quelques gratifications, pour liquider sa succession, en cas qu'Henri III acceptât la Souveraineté; mais il est certain qu'il s'opposoit sourdement à une conclusion qui lui auroit ôté toute espérance, & que les Etats de leur côté ne pensoient plus à se soumettre à la Maison d'Orange. Il est même prouvé qu'il n'avoit plus d'idée sur la Zeelande, dont les Villes avoient refusé leur consentement du vivant même de Guillaume.

X. Résolution de ceux de Hollande.

Oppositions de quelques Villes.

Mémoire de ceux de Goude contre la négociation avec la France.

Quoi qu'il en soit, les Etats se réunirent à ceux du Brabant, & l'on résolut de presser le Traité, malgré les oppositions des Députés d'Amsterdam, de Monnikendam, & sur-tout de ceux de Goude, qui de leur côté présenterent un Mémoire, dont nous donnerons la substance. « Après avoir » déclaré qu'ils ne consentiroient jamais à traiter avec la » France, ils avancerent qu'on exageroit le danger où la » Province étoit exposée, & qu'on se pressoit trop sur le » choix des moyens de la défendre; qu'il leur restoit trois » expédiens pour terminer la guerre, de se réconcilier avec » l'Espagne, se défendre sans secours, ou demander l'assistance des Etrangers; qu'il étoit de la prudence de rejetter » le premier, l'accord ne pouvant jamais être sincere avec » un Souverain outragé de tant de façons; que le second » paroissoit impraticable dans l'exécution; qu'il seroit cependant plus sûr de continuer comme on a commencé, » que d'embrasser le troisieme, sous des conditions qui ruinoient la liberté, bien-loin de la rétablir; qu'il falloit convenir que les François étoient les plus propres à secourir » efficacement & promptement les Provinces attaquées; » mais qu'exigeant en récompense le transport de la Souveraineté, ils demandoient un prix que les Provinces ne pouvoient consentir; que leurs Eglises ne seroient pas en sû-

(1) Voyez le Mém. *dans* Bor *Liv.* XIX. *pag.* 27.

» reté ſous la domination d'un Prince Catholique ; qu'il ne « toléroit les Proteſtans en France que par néceſſité , & » qu'il ne manqueroit jamais de prétextes pour renouveller » la Saint Barthelemy , quand il ſe croiroit le plus fort ; » qu'Henri ne pourroit oublier les maximes politiques » d'Henri II ſon Pere , & de Charles IX ſon frere ; qu'il » avoit hérité de Catherine ſa Mere de toute la ſubtilité » Italienne ; qu'il n'oublieroit jamais la Ligue conclue en » 1578 pour perdre les Proteſtans ; qu'il venoit de la renou- » veller ; que les perfidies des Medicis jettoient un ſoupçon » légitime ſur la bonne foi du Fils , & que l'entrepriſe d'An- » vers annonçoit ce qu'on doit attendre du Frere du Duc » d'Anjou ; que les voyages de ſes Miniſtres & ſes inſinua- » tions découvrent le piege dans lequel il veut attirer les » Villes ; qu'on cherche à ſe tromper en s'autoriſant du » Conſeil de Guillaume ; que malgré ſa prudence & ſa pé- » nétration il s'étoit vu duper par le Duc d'Anjou , quoi- » qu'il eût pris des meſures pour aſſurer la Hollande & la » Zeelande , qu'il étoit bien loin de vouloir aliéner ; que » l'ambition cependant n'étoit pas ſon guide , mais le deſir » de conſerver la liberté des deux Provinces ; que la ſageſſe » du Gouvernement d'Henri , ſes vertus , ſa fidélité & ſon » propre intérêt , qu'on vantoit à tous propos , n'étoient » qu'autant d'illuſions qui s'évanouiſſoient en examinant ſa » conduite ; qu'on l'a vu violer impudemment les Traités » conclus avec les Huguenots & le Roi de Navarre ſon » Beau-frere ; qu'il a pour principe qu'on ne doit point » garder ſa parole aux hérétiques ; qu'engagé depuis long- » tems avec Philippe , l'habitude , le devoir , le ſerment & » ſa Religion reſſerrent encore les nœuds du ſang ; qu'on » ne peut douter qu'il ne penſe à maintenir ſes engage- » mens , puiſque les François ſont demeurés tranquilles dans » les années 1578 , 1579 , 1580 & 1581 , tems où les Eſ- » pagnols ayant évacué les Provinces , ils n'avoient qu'à » ſe montrer pour s'en rendre les maîtres ; que pour éviter » tout ſujet de plainte à l'Eſpagne , Henri avoit refuſé de » paroître dans le Traité de ſon Frère , & l'avoit laiſſé ſans

PHILIPPE III.

1584.

» secours : d'où il est aisé de conclure que la France & l'Espagne tirent à la même corde ; que le Massacre de la S. Barthelemy, la défaite de Genlis, l'entreprise sur Anvers, la cession de Dunkerque & des autres places, en sont des preuves convaincantes ; que loin de blâmer l'entreprise du Duc d'Anjou, Philippe doit l'excuser, puisqu'agissant dans les mêmes vûes, ce Prince n'a manqué que par la conduite ; que connoissant une fois le filet, ils auroient grand tort de s'y laisser envelopper ; qu'on les presse de dresser les conditions sous lesquelles on veut les surprendre, pendant que le Roi ne donne que des paroles vagues ; que le Brabant, gagné par Pruneaux, leur représente inutilement qu'il n'est plus tems de faire les difficiles, ni de trop presser le Roi sur cet article : ce qui confirme que le Monarque prétend avoir les mains libres. » Mais en supposant qu'il laissât carte blanche sur les conditions, comment s'y fier, après l'exemple récent d'Anvers ? Qu'il est facile de juger par ce fait, & par la Saint Barthelemy, que son Conseil ne manquera pas de prétexte pour s'emparer des places fortes, & pour changer les loix & les usages qui les régissent depuis tant de siecles ; que pour peu que son regne fût long, il trouveroit plus d'un moyen pour y parvenir, sans employer la violence ; que quand un mariage n'est pas bon, on ne peut le rétablir par de nouvelles conventions ; que si le Prince le plus expérimenté & le plus subtil a pu se trouver la dupe des François, les Hollandois, beaucoup moins politiques, ne doivent pas s'imaginer de pénétrer les artifices des Italiens, & supposé qu'ils en vinssent à bout, le Roi, après avoir épuisé leurs finances & leurs forces, les abandonneroit à la merci des Espagnols, au lieu de risquer les siennes à leur défense, & leur peu de soumission seroit son excuse ; que l'on ne peut exciper de l'Union, qui veut que si le plus grand nombre des Provinces choisit un Prince, les autres s'y soumettent ; que si le désespoir précipite les Flamands & les Brabançons dans leur perte, ils ne sont pas tenus de les suivre ;

» qu'heureusement les Hollandois pensent avec plus de vi-
» gueur ; que Goude entourée d'ennemis, se soutient de-
» puis trois ans sans s'être démentie ; que la petite ville
» d'Alkmaar a seule arrêté toutes les forces de l'Espagne,
» & que les fléaux de la guerre réunis sur la ville de Leide,
» n'ont pu ébranler le courage de ses généreux habitans,
» réduits à la moitié par la famine & la peste. Pensoit-on
» alors à demander du secours au François ? Et n'avons-
» nous tant souffert que pour nous précipiter sous le joug ?
» Qu'à la vérité Anvers, Malines & Bruxelles sont dans
» un danger évident ; mais si ces Villes peuvent se main-
» tenir jusqu'à l'automne, pourquoi ne tiendront-elles pas
» jusqu'à l'hyver ? Qu'après avoir résisté pendant cinq ans,
» sans se soumettre aux étrangers, on ne peut imaginer par
» quelle raison on s'effraye des tons menaçans de Pru-
» neaux ; quel malheur si le Prince d'Orange & tant de
» bons Patriotes, n'avoient sacrifié leur vie que pour les
» réduire sous la domination Françoise ! Qu'il faut cepen-
» dant convenir que les Pays-Bas sont dans une situation
» critique ; mais qu'on doit s'en prendre aux négociations,
» qui refroidissent la libéralité des Villes & le courage des
» soldats ; que Guillaume seul suffisoit autrefois à la défense
» des Provinces ; que si les Villes fournissoient les mêmes
» fonds que sous le Duc d'Anjou, le Brabant ne seroit pas
» dans la position où il est ; qu'il est à craindre, à la vérité,
» que la Commune ne se lasse de la guerre ; mais qu'un
» Traité avec la France ne conclut pas la paix ; que les
» Peuples ne se dépouillent à l'envi, que pour sauver leur
» Liberté & leur Religion ; qu'un Catholique François ne
» manquera pas d'attaquer l'une & l'autre. Le Roi de
» France, dira-t-on, piqué de voir échouer une affaire
» presque conclue, pourra joindre ses armes à celles d'Es-
» pagne ; mais quoiqu'il nous appelle *ses plus chers & ses*
» *plus grands Amis*, doit-on se flatter qu'il rompe ses en-
» gagemens avec Philippe, & quand le fait seroit possible,
» est-il de la prudence d'exposer nos biens à l'inconstance
» naturelle de la Nation ? D'où ils concluoient que la voye

PHILIPPE III.

1584.

» la plus sûre étoit celle de la défense par leurs propres » forces, les secours étant trop dangereux ; qu'il falloit » s'appliquer à régler l'intérieur des Provinces, pour se » tenir sur la défensive, & laisser faire au tems pour la » guerre offensive ; qu'ils souhaitoient la paix plus ardem- » ment que personne ; qu'ils seroient les premiers à tendre » les bras au Prince qui viendroit assurer leur liberté, & » préféreroient même la France sans la solidité des motifs » qu'ils ont expliqués ; que sur ce point, leur intérêt est » commun avec celui de toutes les Provinces ; que si la » Flandre & le Brabant sont subjugués, Goude soutiendra » le premier effort du vainqueur, au lieu qu'en traitant » avec la France, elle couroit moins de risque ; mais que » la crainte du danger ne pouvoit les obliger de trahir la » vérité ; qu'ils supplioient les Etats-Généraux de lire cet » Ecrit avec attention, afin d'être en garde contre les insi- » nuations flatteuses du Haut-Conseil, de la Cour de Hol- » lande, des Etats de Zeelande & des Ambassadeurs ; que » s'il n'étoit pas approuvé de tout le monde, on devoit le » regarder comme un dernier effort de la franchise & de » la liberté, & qu'ils étoient résolus d'attendre avec une » conscience pure les Decrets de la Providence, se décla- » rant d'avance innocens de tous les maux qui suivront le » Traité qu'on minute avec la France (1) «.

Les Etats passent outre.

Ce Mémoire ne put empêcher la Noblesse & les Villes de passer outre, & l'on députa dans le mois d'Octobre pour prier la France & l'Angleterre de secourir conjointement ou séparément les Pays-Bas. En cas qu'Henri III refusât les conditions sous lesquelles on étoit déterminé de le reconnoître, on vouloit se ménager une porte auprès d'Elisabeth, & l'on nomma des Commissaires pour régler les conventions avec les Etats de Hollande, de Zeelande, d'Utrecht & de Frise. Goude se déclara pour les Anglois ; Amsterdam & Monnikendam se laisserent entraîner par la pluralité (2).

(1) Bor *Liv.* XIX. *pag* 28.

(2) Résolut. de Holl. *du 1 Décemb.* 1584. *pag.* 746.

On demanda à Goude de supprimer son Mémoire (1), l'on ignore sa réponse ; mais le *Conclusum* de Hollande fut porté aux Etats-Généraux en même tems que celui de Zeelande. L'une & l'autre consentoient à transporter la Souveraineté des Pays-Bas à la Couronne de France, aux conditions qui seroient ci-après stipulées. La Gueldre suivit leur exemple ; mais l'Overyssel persista dans le refus. Quelques mal-intentionnés, pour retarder la conclusion, furent d'avis d'offrir au Roi la liberté de l'exercice de sa Religion, bien assurés que les Provinces maritimes n'y consentiroient jamais (2).

XI. Buis se démet de sa place d'Avocat de Hollande.

Sur ces entrefaites, Buis voyant le Traité auquel il s'étoit toujours opposé, prêt à conclure, se démit de la place d'Avocat de Hollande (3). Quelques-uns prétendent qu'il n'étoit pas satisfait de ses appointemens ; les autres alléguent le refus qu'il fit de se charger de l'Instruction pour la France ; les troisiémes débitent qu'il avoit pris ses mesures pour passer au service du Roi de Danemarc (4) ; mais il est probable qu'il fut dégoûté par le peu d'égard qu'on eut pour ses raisons, & que Maurice, qui n'osant contredire ouvertement le Traité, s'étoit servi de son Ministre, aussi bien que la ville de Goude, le détermina à cet éclat, dans l'espérance de rompre la négociation.

Départ de Pruneaux.

L'affaire terminée, Pruneaux prit son audience de congé à la fin d'Octobre. Les Etats lui firent présent d'une chaîne d'or du poids de deux mille florins. Le Brabant en donna quatre cens ; la Hollande, la Zeelande & Utrecht douze cens ; la Gueldre deux cens ; la Frise deux cens ; & Malines paya la façon (5). Le reste de l'année fut consommé à régler les conditions du serment, & à nommer les Ambassadeurs. Les Etats étoient encore dans ces délibérations, lorsque Davidson arriva à Bruxelles le 8 de Décembre. Il déclara » qu'Elisabeth se chargeroit volontiers de la défense des » Pays-Bas conjointement avec le Roi de France, & qu'il

Nouvelle déclaration d'Elisabeth.

(1) Résolut. de Holl. *du 6, 11 Octob.* 1584. *pag.* 611, 621.
(2) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 32. Hooft *Liv.* XXI. *pag.* 945.
(3) Résolut. de Holl. *du 1 Sept.* 1584. *pag.* 643.
(4) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 32.
(5) Résolut. de Holl. *du 24 Oct.* 1584. *pag.* 652.

PHILIPPE III.

1584.

» étoit chargé de s'informer de l'état de la guerre, & de ce » qu'elle pourroit faire pour leur secours, sans cependant » retarder leur négociation, ni s'immiscer dans leur Sou- » veraineté (1) «. Ce Message étoit vraisemblablement sollicité par ceux qui ne goûtoient pas le Traité avec la France, & peut-être Elisabeth craignoit-elle les engagemens qu'ils étoient prêts de prendre avec cette Couronne. Les Etats, après avoir remercié la Reine, nommerent des Commissaires pour conférer avec l'Envoyé, & donnerent ordre qu'il fût logé & régalé à leurs dépens (2). Ils lui déclarerent enfin, » qu'étant entrés, de l'aveu de la Reine, en » pourparler avec le Roi de France, ils avoient résolu de » lui transporter la Souveraineté, sous les mêmes charges » & conditions que l'Empereur Charles V l'avoit possédée, » en conservant leur Religion & leurs privileges; qu'on » avoit réglé le cérémonial de son inauguration; que les » Ambassadeurs étoient nommés & prêts à mettre à la » voile. Ils lui firent entendre qu'ils avoient le même nom- » bre de vaisseaux & de gens de guerre dont ils avoient » donné l'état à S. M.; que l'abattement où les avoit jetté » l'assassinat du Prince d'Orange, les avoit avertis qu'ils » ne pouvoient se passer de secours, & qu'ils redoubloient » leurs instances pour engager S. M. à se joindre aux Fran- » çois «. Davidson répliqua » que S. M. n'avoit jamais eu » intention de brouiller leurs affaires; que connoissant le » point où ils en étoient avec la France, il étoit inutile » d'entrer dans les conditions sur lesquelles sa Maîtresse au- » roit pu traiter avec eux; qu'il informeroit S. M. de leur » résolution, & leur feroit part de ses ordres «. Ce voyage, & surtout son séjour à Bruxelles, contenta les esprits; on se flatta qu'Henri deviendroit moins difficile, ou qu'il découvriroit plûtôt ses intentions (3).

Réponse des Etats.

Ce ne fut pas sans de grandes contestations que les Etats réglerent les conditions sous lesquelles ils vouloient se donner.

Débats sur les conditions du transport de la Souveraineté.

(1) Résolut. de Holl. *du 8 Décemb.* 1584. *pag.* 773.
(2) Résolut. de Holl. *du 10, 27 Décemb.* 1584. *pag.* 780, 800.
(3) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 42.

On

Philippe III.

1584.

On avoit convoqué en Hollande jusques aux petites Villes, telles que Woerden, Oudewater, Heusden, Gertrudenberg, Naarden, Weesp & Muiden (1). Les délibérations demeurerent dans le secret (2). On sçait seulement qu'à l'égard du *neuviéme* & du *seiziéme* Articles, par lesquels il étoit stipulé que les Magistrats, les Juges & les Officiers installés par Guillaume conserveroient leurs charges, les Députés de Dordrecht déclarerent qu'ils n'entendoient pas y comprendre les Membres du Haut-Conseil, ni suivre l'ordre du Gouvernement établi par provision (3). Les Députés du Brabant, de la Gueldre, de la Flandre, de la Zeelande, d'Utrecht, de la Frise & de Malines, déclarerent que le Traité avec la France ne pourroit préjudicier aux prétentions respectives des Provinces (4). La Hollande ne voulut pas être comprise dans l'Arrêté. La Noblesse, les villes de Dordrecht, Haarlem, Delft, Leide, Amsterdam, Rotterdam, Schiedam, la Brille, Schoonhoven, Hoorn, Enkhuizen, Edam, Monnikendam, Medenblik, Woerden, Oudewater, Heusden, Gertrudenberg & Purmerende se portant fort pour les Seigneuries, & les Villages de Hollande & de Westfrise chargerent Arend de Dorp & Leonard Casembrood de leurs pouvoirs, avec ordre de passer en France pour conclure un Traité particulier sous les mêmes conditions que les Etats-Généraux (5). On soupçonna qu'ils étoient munis d'une Instruction secrete pour limiter l'exercice de la Religion Catholique qu'on accordoit à la Maison du Roi, & ne lui offrir pour sa sûreté qu'Ostende, l'Ecluse, Berg-op-zoom, Bruxelles & Malines (6). Les Etats-Généraux en ayant eu vent, s'en offenserent; les Etats de Hollande furent contraints d'affirmer que les pleins pouvoirs de leurs Députés ne portoient aucune restriction aux Résolutions générales, & leur enjoignirent

Députation particuliere des Hollandois & des Zeelandois en France.

Contestations des Etats-Généraux.

(1) Résolut. de Holl. *du 25 Oct.* 1584. *pag.* 655.
(2) Résolut. de Holl. *du 5 Nov.* 1584. *pag.* 688.
(3) Résolut. de Holl. *du 22, 23 Nov.* 1584. *pag.* 706, 707.
(4) Résolut. de Holl. *du 23 Nov.* 1584. *pag.* 708.
(5) Résolut. de Holl. *du 1 Décemb.* 1584. *pag.* 746.
(6) Résolut. de Holl. *du 30 Novemb. du 1 Décemb.* 1584. *pag.* 744, 749.

Philippe III.

1584.

Députation générale.

en même tems de bien prendre garde que rien ne transpirât de leur Commission (1).

La Députation générale étoit composée de Richard de Merode, Sieur d'Oorschot, de Jean Hinkaart, Seigneur de Dolhain, de Jean de Stralen, Sieur de Merxen, qui mourut avant son départ, de Corneille Aarsens, Pensionnaire de Bruxelles, pour le Brabant; d'Elbert Leoninus, Chancelier, de Jean de Gand, Sieur d'Ooye, & de Gerard Voet, Conseillers, pour la Gueldre; de Noel Caron, Sieur de Schoonewal, pour la Flandre; d'Arend de Dorp, Sieur de Maasdam, & de Leonard de Casembrood, Conseiller de la Cour, pour la Hollande; ce dernier étant malade lorsqu'on mit à la voile, demanda dispense du voyage (2); de Jacques Valke, Conseiller d'Etat, pour la Zeelande; de Gerard de Reede, Chevalier, Sieur d'Amerongen, pour Utrecht; ce dernier étant aussi tombé malade à la Brille, le Sénat envoya Jean Rengers & Amelis d'Amstel de Mynden pour le remplacer; de Jelger Feitsma & de Hessel Aissma, pour la Frise. Ceux du Brabant étoient Antoine de Lalain, Sieur de la Mouillerie, & Quentin Tassyp, Sieur de la Pré, qui furent en même tems charges pour Malines, & l'on nomma Levin Calvart Secrétaire de l'Ambassade (3).

XII. Arrivée des Députés en France.

1585.

Oppositions de l'Ambassadeur d'Espagne.

L'Escadre, composée de quatorze vaisseaux, mit à la voile le 3 de Janvier 1585, & les vents contraires l'ayant forcé de relâcher à Boulogne, les Députés résolurent d'achever le voyage par terre. Le Roi, à la sollicitation de Bernardin de Mendoza, Ambassadeur d'Espagne, leur ordonna le 14 de s'arrêter à Senlis, où cependant il les fit régaler magnifiquement (4). Mendoza se flattoit, pendant leur séjour, de déterminer Henri à les renvoyer sans les entendre; mais s'étant avisé de dire au Monarque, qu'il feroit tort à sa dignité de donner audience à des rébelles, le Roi lui répondit; » qu'il regardoit ces Peuples comme des Sujets oppri-

Réponse du Roi.

(1) Résolut. de Holl. *du 17 Décemb.* 1584. *pag.* 790.
(2) Résolut. de Holl. *du 22, 27 Décemb.* 1584. *pag.* 795, 797.
(3) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 32.
(4) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXX. *pag.* 255. Bor *Liv.* XIX. *pag* 52.

» més par la tyrannie de leurs Gouverneurs ; que la France » ayant toujours été le refuge des malheureux, il ne pou- » voit leur refuser sa protection, & qu'en qualité de Roi » Très-Chrétien, il devoit procurer la justice à ceux qui » ne pouvoient l'obtenir par eux-mêmes (1) «. Le lendemain S. M. envoya ses équipages au-devant des Ambassadeurs, & les admit à l'audience le 15 de Février.

Audience des Ambassadeurs.

Leoninus, Chancelier de Gueldre, exposa en peu de mots l'état des Pays-Bas ; » qu'ils possédoient encore qua- » tre-vingt-dix places fortes, sans compter les Forts & les » Châteaux ; qu'ils avoient une flotte nombreuse, bien mon- » tée de canons, de matelots, de soldats & de Capitaines, » plusieurs ports bien fortifiés, & quantité de rades à l'abri » des vents. Il pria le Roi de faire attention qu'en gardant » le passage de Calais & celui de Mezieres, il lui seroit » facile d'affamer les Espagnols. Il conclut par supplier S. M. » de réunir sous sa Couronne un pays, le berceau des Fran- » çois, qui leur avoit appartenu long-tems, & qui deman- » doit à retourner sous son légitime Souverain (2) «. Le Roi l'écouta avec bonté, répondit gracieusement, & ordonna aux Envoyés de délivrer leurs pouvoirs & leurs propositions, les assurant d'une prompte réponse, lorsqu'il en auroit pris communication (3).

Conférences avec Pruneaux.

Ils entrerent en conférence avec Pruneaux ; mais quoique les conditions qu'on offroir fussent bien plus étendues que celles que le Duc d'Anjou avoit acceptées, elles lui parurent peu convenables à la Majesté royale, & il leur fit entendre qu'ils s'exposoient à être refusés sans retour.

Conditions des Députés.

On demandoit au Roi » parole de n'introduire aucune » Religion autre que la réformée, de choisir un Prince Pro- » testant pour Gouverneur Général, de lui joindre un » Conseil de Nationnaux approuvés par les Etats-Géné- » raux, de ne conférer les charges & les emplois qu'à des

(1) Le Clerc Hist. des Prov. Unies. *Tom.* I. *Liv.* III. *pag.* 107. Bor *Liv.* XIX. *pag.* 53. De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXI. *pag.* 277.
(2) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 54.
(3) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXI. *pag.* 278.

Philippe III. 1585.

» personnes du pays & de la Religion, de permettre aux » Etats de se convoquer quand ils le jugeroient nécessaire, » & ils demandoient d'autres privileges qui, selon lui, de- » voient choquer S. M.

Les Députés s'étant assemblés, travaillerent à adoucir les Articles autant que leurs Instructions le permettoient, & leur donnerent la forme de Supplique que voici (1):

Leur Adresse au Roi.

» I. La Noblesse, les Villes & les Peuples des Pays-Bas, » à sçavoir du Brabant, de la Gueldre, de la Flandre, de » la Hollande, de la Westfrise, de la Zeelande, de Zut- » phen, de la Frise, d'Utrecht & de Malines, supplient » humblement Henri III, de présent Roi de France, de » vouloir les prendre & recevoir, pour les posséder comme » avoit fait l'Empereur Charles V, à la charge de soutenir » leurs privileges envers & contre tous, & nommément con- » tre les Espagnols.

» II. De défendre & maintenir la Religion dans l'état » qu'elle subsiste aujourd'hui, sans souffrir d'autre exercice, » mais sans rechercher la conscience de personne.

» III. De ne nommer pour Gouverneur Général qu'un » Prince de sa Maison, ou quelque Seigneur de marque & » zélé Protestant, & de lui donner un Conseil dont les » deux tiers seront des personnes nées dans les Pays-Bas, » & l'autre tiers, d'Etrangers agréables aux Etats.

» IV. De dresser avec les Etats l'Instruction sur laquelle » il sera tenu de prêter serment.

» V. De confirmer les Stadhouders actuellement en » charge & les Instructions qu'ils suivoient du tems de » Charles V.

» VI. De remplir les places vacantes de personnes agréées » par les Etats-Généraux.

» VII. De ne placer les garnisons que de concert avec » eux, à moins d'une nécessité pressante, auquel cas il » pourra consulter le Conseil, & ne fera construire aucune » Citadelle dans les Villes qui n'en ont point eues & où » elles sont démolies.

(1) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 55.

» VIII. Qu'il fera administrer la Justice dans la même » forme, les mêmes usages & par les mêmes personnes » qu'elle l'est présentement, à moins que les Etats ne demandent un changement; qu'il ne remplira les places » qui viendront à vaquer, que par des personnes du Pays » d'une probité reconnue, & par l'agrément des Etats.

» IX. Qu'il ne nommera aux emplois personne de flétri » par Justice ou autrement, ou qui porte les armes pour les » Espagnols.

» X. Qu'il recevra les Domaines dans l'état où ils se comportent, à condition d'en acquitter les charges, & qu'il » n'établira point de nouveaux péages sans le consentement » des Etats.

» XI. Qu'il accordera aux Etats-Généraux le pouvoir de » s'assembler sans convocation deux fois chaque année, & » aux Etats Provinciaux toutes les fois qu'ils le jugeront » nécessaire.

» XII. Que les Villes reconquises retourneront à leur ancien territoire, & qu'on y rétablira la Religion réformée.

» XIII. Que les Pays-Bas seront unis & incorporés indivisiblement à la Couronne de France.

» XIV. Que leurs habitans seront traités comme regnicoles & sujets naturels, & jouiront de tous les privileges » par rapport au commerce & tous autres bénéfices, & » seront conséquemment exempts du droit d'aubaine.

» XV. Qu'il ne molestera personne sur ce qui s'est passé » du tems des Troubles, & qu'il ratifiera les Arrêtés des » Etats-Généraux.

» XVI. Qu'il confirmera pareillement les Ordonnances » du Prince d'Orange & du Prince d'Epinoi, en ce qu'ils » ont fait par l'autorité des Etats-Généraux.

» XVII. Qu'il laissera aux Etats-Généraux le soin d'établir » & de faire la recette des deniers royaux.

» XVIII. Qu'en réunissant les Provinces actuellement séparées, il les fera consentir à porter leurs parts des charges » & dettes communes.

» XIX. Qu'il ratifiera les donations faites au Prince

PHILIPPE III. » d'Orange, comme des compenſations de droit des dépen-
» ſes par lui faites pour la défenſe du Pays.

1585.

» XX. Qu'il ſe chargera de ſatisfaire la Maiſon de Naſſau, » à laquelle les Provinces ont de grandes obligations.

» XXI. Qu'il ratifiera & confirmera les Traités d'alliance » & d'amitié avec l'Empire, l'Angleterre, l'Ecoſſe, le Da- » nemarck, les Princes Allemands, les Villes Anſéatiques » & Impériales, & les Voiſins & Alliés des Provinces- » Unies, & veillera ſur l'obſervation des Articles.

» XXII. Qu'il recevra la Province d'Overyſſel lorſqu'elle » demandera d'accéder au Traité.

» XXIII. Que ces conditions une fois acceptées, il n'ac- » cordera rien de particulier à aucune Province.

» XXIV. Les Etats, de leur côté, promettent, auſſitôt » que Sa Majeſté aura prêté ſerment ſur les préſentes con- » ditions, de lui jurer obéiſſance & fidélité avec les Stad- » houders, les Officiers de terre & de mer, les Magiſtrats, » les Juges & les Bourgeois.

» XXV. Qu'il fera enregiſtrer l'expédition des Préſentes » dans toutes les Cours Souveraines de France & dans les » Tribunaux des Provinces-Unies.

» XXVI. Et la fera ratifier par les Etats-Généraux de ſon » Royaume (1).

Réflexions ſur ce Traité.

La différence de ce Traité avec celui du Duc d'Anjou, ſaute aux yeux du premier coup d'œil : d'où l'on peut juger que les Etats étoient alors dans des circonſtances plus critiques, & que la Majeſté royale influoit ſur les conditions.

Le *vingt-troiſiéme* Article paroît avoir pour objet de prévenir la Reverſale ou Contrelettre, par laquelle les Hollandois auroient pu ſtipuler quelques conditions ſecretes, quoique vraiſemblablement ils ne les euſſent pas obtenues, attendu l'état déſolé de la Flandre & du Brabant.

Le *dix-neuviéme* & le *vingtiéme* prouvent que les Etats n'oſoient paroître trop attachés à la Maiſon d'Orange. Le Comte Maurice ne s'attendoit pas à conſerver ſa place de Préſident du Conſeil.

(1) Voyez *dans* Bor *Liv.* XIX. *pag.* 55.

Le *cinquiéme* Article lui donnoit quelqu'espérance au Stadhoudérat de Hollande, & peut-être à celui de Zeelande; mais il falloit le revêtir de ces dignités avant la conclusion, & les Etats s'étoient contentés de lui assigner la jouissance de quelques droits attachés à ce titre (1).

Négociations avec le Chancelier de France.

Le Chancelier de Chiverny eut alors quelques conférences sur ces Articles avec les Ambassadeurs, & ceux-ci commencerent à s'ouvrir davantage sur l'état actuel du Pays, & le presserent de faire envoyer du secours à Bruxelles. Le Chancelier répondit qu'il ne voyoit pas d'apparence qu'il pût être prêt avant deux mois, & là-dessus il leur demanda ce qu'il pouvoit attendre du produit des Provinces. Les Ambassadeurs promirent de payer deux cens cinquante mille florins par mois pendant la demi-année, à condition de prélever la solde des garnisons. Le Chancelier parut goûter la proposition; mais la réponse du Roi n'arrivoit pas; le retard annonçoit que les Articles ne lui déplaisoient pas, & le bruit s'en répandit dans les Provinces (2). Nous voyons encore qu'Arend de Dorp négocioit en particulier pour la Hollande; mais le secret étoit recommandé si fortement, qu'il fut impossible d'en sçavoir davantage (3).

Bruxelles rendue aux Espagnols.

Cependant Bruxelles capitula pendant ces délais. La Ville se rendit le 10 de Mars, à condition » que les Réformés » auroient deux ans pour se faire Catholiques ou vendre » leurs biens; que les soldats étrangers sortiroient avec leurs » armes & leurs bagages, & que les habitans jouiroient « d'une amnistie générale. Par un dernier Article, le Vain» queur offroit les mêmes conditions à Anvers, à Berg-op» zoom & à Malines «. Le lendemain de la signature, le Comte de Hohenlo partit de Berg-op-zoom avec un convoi pour Bruxelles; & comme il apprit en chemin que la Ville étoit rendue, il le jetta dans Malines, qu'il prévoyoit devoir être bientôt assiégée (4).

(1) Résolut. de Holl. *du 3 Nov.* 1584. *pag.* 687.
(2) Résolut. de Holl. *du 23 Févr. du 15 Mars* 1585. *pag.* 141, 182.
(3) Résolut. de Holl. *du 12 Mars* 1585. *pag.* 165.
(4) Bor *Liv.* XX. *pag.* 10.

Philippe III.

1585.

Irrésolution du Roi de France.

La perte de la Capitale du Brabant rallentit encore la résolution d'Henri III. Il fit dire aux Ambassadeurs, » que » ne pouvant lever une armée en si peu de tems, & l'Espagnol augmentant ses forces de tous côtés, il ne devoit » pas se charger d'une entreprise de cette importance pour » l'intérêt d'autrui, sans s'être assuré des moyens d'y réussir «. Les Ambassadeurs le supplierent d'envoyer au moins quelques troupes sur la frontiere, pour en imposer au Roi d'Espagne & faire diversion, & de fermer le passage de Calais & celui de Mezieres (1). Chiverny se chargea de la proposition, & rapporta pour réponse, que quelqu'affection que Sa Majesté eût pour les Pays-Bas, Elle ne pouvoit s'exposer pour eux dans la circonstance.

Les Députés refusés.

Les Ambassadeurs rabbatirent enfin sur un prêt de quelque somme, & furent encore refusés avec tous les ménagemens possibles. Il n'y avoit plus de Foix ni de Pybracs dans le Conseil; ces lumieres de la France étoient éteintes. Ceux qui pouvoient inspirer au Roi des sentimens vigoureux, étoient relegués dans leurs terres ou bannis du Royaume: les autres n'osoient réveiller un Prince qui n'aimoit pas à sortir de la malheureuse sécurité qui lui plaisoit; mais comme ils craignoient que les Anglois n'acceptassent l'offre qu'il refusoit, on amusa les Etats par une négociation fardée, & pour ménager Philippe, Henri III lui écrivit de sa main, qu'il n'avoit prêté l'oreille à leurs propositions que pour les empêcher de se jetter dans les bras d'Elisabeth (2).

Cause du refus.

L'Espagnol trop subtil pour donner dans le panneau, mit la Ligue en mouvement. Les Guises levoient une armée avec l'argent d'Espagne; les Huguenots se mettoient en défense de leur mieux. Le Cardinal de Bourbon consentit à déclarer la guerre en son nom, & dans la crainte des malheurs dont la France étoit menacée, le Roi n'avoit osé se dégarnir du peu de troupes qui tenoient son parti (3). Ainsi l'ambition des Guises fit alors manquer aux François l'occasion

(1) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 56.
(2) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXX. *pag.* 251.
(3) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXI. *pag.* 313. Bor *Liv.* XIX. *pag.* 60, 63.

d'annexer

d'annexer pour toujours les Pays-Bas à leur Couronne ; & si les Hollandois reçurent le refus avec la plus sensible affliction, ils s'en réjouirent beaucoup plus, lorsqu'ils eurent assuré leur liberté. PHILIPPE III. 1585.

Autres tentatives des Députés. Manquées. Leur départ.

Les Ambassadeurs demeurerent encore quelques jours à Paris, pour s'informer s'ils pouvoient obtenir quelques troupes du Roi de Navarre & du Prince de Condé ; mais les sçachant embarrassés pour leurs propres affaires, ils prirent congé du Roi & de la Reine Mere, & se mirent en chemin le 17 de Mars (1). Les Etats s'assemblerent le 9 d'Avril à la Haye, pour entendre le rapport de leur Ambassade, & quoiqu'affligés du peu de réussite de leur démarche, ils les remercierent solemnellement des peines qu'ils s'étoient données (2).

XIII. Entreprise des Etats sur Bois-le-Duc.

La campagne ouvrit par une entreprise sur Bois-le-Duc, dont Julien de Kleerhaage avoit dressé le plan. Ce Capitaine avoit épousé la fille de Jacques d'Erps, l'un des plus riches habitans ; & sur son projet, le Comte de Hohenlo lui confia soixante soldats déterminés, qu'il suivit en personne à la tête de quatre ou cinq mille. Kleerhaage se posta avec son détachement auprès d'une porte qu'il surprit au moment qu'on l'ouvroit, égorgea le corps de garde, à la réserve d'un vieillard qui contrefit le mort, & laissant du Cloet à la garde de la porte, pendant que les troupes de Hohenlo défiloient, il s'avança sur la place, pour s'en rendre le maître. Cependant ce jeune homme croyant assez de soldats dans la Ville, & voulant avoir sa part du pillage, abandonna son poste, & pour-lors le vieillard s'étant relevé, baissa la herse, & coupa les troupes qui s'avançoient, dont il n'étoit encore entré que quatre Compagnies & deux cens chevaux. Le hazard voulut que la veille quatre cens lances Italiennes & quatre Compagnies de Comtois, qu'on avoit données pour escorte à une troupe de Marchands, eussent couché dans la Ville ; elles se préparoient à partir. Leur apparition effraya les gens du Comte, qui s'imaginerent qu'ayant

(1) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 59.
(2) Résolut. de Holl. *du 9 Avril* 1585. *pag.* 201.

PHILIPPE III.

1585.

éventé leur projet, la garnison étoit sur ses gardes, & qu'elle avoit appellé du secours.

Manquée.

Ils reculerent sur leurs pas, & trouvant la porte fermée, ils sauterent les murailles, pendant que le canon faisoit un grand ravage sur ceux qui n'étoient pas entrés. Kleerhaage après s'être long-tems défendu dans une tour, sauta dans le fossé, & se sauva à la nage (1).

Les Espagnols repoussés d'Otterdum.

Les Espagnols pressoient vivement Otterdum dans la Frise, & sans se décourager de la destruction de deux Forts que les marées & la tempête avoient fort endommagés, ils attaquerent le 28 de Février l'Eglise de Schooterburum, où les assiégés s'étoient retranchés; mais ils y furent si bien reçus, qu'ils furent contraints de se retirer après avoir laissé une partie de leur monde. Les Frisons entrerent dans la Marne, mirent le feu de tous côtés, & tirerent de grandes contributions (2).

Erection de l'Université de Franeker.

Le tumulte & le bruit des armes ne put empêcher les Frisons de fonder la fameuse Université de Franeker, à laquelle les Lettres sont redevables de plusieurs Sçavans du premier ordre (3).

Querelles des Etats avec le Comte d'Oostfrise.

La fortune des Etats étoit cependant alors dans la crise. Le Comte d'Oostfrise, sous le masque de la neutralité, avoit obtenu un Decret Impérial qui défendoit les hostilités réciproques, & sous prétexte de le faire exécuter, il gardoit l'entrée de l'Ems & le port d'Embden avec une flotte considérable (4); mais en effet pour approvisionner les Villes maritimes qui tenoient pour les Espagnols. Les vaisseaux des Etats qui croisoient à l'embouchure du fleuve contre ceux de Groningue, enleverent quelques bâtimens que le Comte réclama, & les Etats refusant de les rendre, les deux flottes se disposoient à s'attaquer, lorsqu'une tempête qui survint, décida le différend, en forçant les Hollandois d'a-

(1) Bor *Liv.* XX. *pag.* 3. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIII. *pag.* 505.

(2) Bor *Liv.* XX. *pag.* 4, 6.

(3) Bor *Liv.* XX. *pag.* 91.

(4) Bor *Liv.* XX. *pag.* 7.

bandonner leurs prises, pour songer à leur sûreté; mais la contestation n'en fut que plus vive. Philippe III.

1585.

Traité.

Sonoy eut ordre de s'emparer d'Embden, & le Comte Edzard se sentant le plus foible, négocia un Traité, par lequel il promit de ne fournir aux Espagnols ni munitions de guerre, ni provisions de bouche (1).

Avantages des Espagnols dans la Gueldre.

Ceux-ci pour faire diversion, entrerent dans la Veluwe, & s'emparerent de plusieurs Forts. Herman de Roedenburg, qui n'avoit que cent hommes de garnison, défendit si bien celui qu'il gardoit, qu'il donna le tems aux Amsteldammois de jetter des garnisons dans Elburg & dans Harderwyk, qui sauverent le pays (2). Les habitans de Zutphen, horriblement vexés par leur garnison, recouvrerent un peu de tranquillité par les Lettres d'Abolition que le Prince de Parme leur envoya dans ce même tems; mais il fit de grands changemens dans la forme de leur Gouvernement: il abolit les privileges, leur ôta le droit d'élection, qu'il transporta au Conseil de Gueldre & au Stadhouder, les força de recevoir les Catholiques, rétablit les Eglises & les Couvens, chassa quelques Citoyens, & se réserva expressément l'interprétation des Edits, lorsqu'il surviendroit quelque contestation (3).

Ils sont reçus à Nimegue.

D'un autre côté, Nimegue tomba d'elle-même entre les mains de Farnese. Les Catholiques s'appuyant sur un Article de la Paix de Religion, demandoient une Eglise dans la Ville. Le Comte de Nieuwenaar regarda leur Requête comme l'annonce d'une émeute, & voulant la prévenir, il se proposa de renforcer la garnison, qui n'étoit que de deux cens chevaux & de trois cens soldats. Les Catholiques ayant eu vent de son dessein, redoublerent de vigilance à la garde des portes, & le Stadhouder prit le parti de chasser les plus mutins; mais Dornick, l'un des Bourgeois les plus riches, vint à bout de persuader au Peuple de suivre l'exemple de Bois-le-Duc, de chasser la garnison, & de se saisir de leur Gou-

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 15.
(2) Bor *Liv.* XX. *pag.* 4.
(3) Bor *Liv.* XX. *pag.* 5.

PHILIPPE III. 1585.

vernement. Il court en même tems aux portes, ſuivi de la cohue qu'il avoit animée, s'en rend le maître, tourne l'artillerie des remparts contre la Ville, déſarme la garniſon, & reçoit Martin Schenck, qui ſervoit encore les Eſpagnols, & fit entrer un corps de troupes qu'il commandoit dans ces Cantons. Il aſſemble auſſitôt le Magiſtrat, dépoſe les Réformés, leur ſubſtitue des Catholiques; la nouvelle Régence entre en Traité avec Farneſe, par la médiation du Comte de Hautepenne, que le Roi avoit nommé Stadhouder de Gueldre, & le Traité eſt ſigné le 15 d'Avril, à condition qu'on n'augmentera la garniſon ordinaire qu'en cas de néceſſité, & que les Réformés auront une ſurſéance de deux ans pour faire abjuration ou vendre leurs biens (1).

Campen raſſuré.

La défection de Nimegue mit les places voiſines dans un grand danger. Les Catholiques s'aſſemblerent le 17 de Mars aux environs de Campen; les Réformés coururent aux armes, & les deux partis étoient prêts d'en venir aux mains: heureuſement Herman Wolfwinkel, Capitaine de la garniſon, ſortit de la porte, appaiſa l'émeute, & ramena les uns & les autres dans la Ville; mais il eut ſoin d'augmenter ſa garniſon, & de chaſſer les plus mutins, pour prévenir de pareilles incartades.

Arnhem ſurpris par les Etats.

Le Comte de Nieuwenaar piqué de la perte de Nimegue, prit ſa revanche ſur Arnhem. Il feignit une attaque pour attirer les Bourgeois de ce côté, ſe rendit maître de la porte oppoſée, & fit entrer une bonne garniſon dans la Ville (2);

Doesbourg livré aux Eſpagnols.

mais les Catholiques ſe trouvant les plus forts à Doesbourg, chaſſerent leur garniſon, & ſe donnerent au Roi le 30 de Mars (3).

La Veluwe ravagée par Taſſis.

Jean-Baptiſte Taſſis, pendant ces mouvemens, étoit rentré dans la Veluwe, après avoir emporté le Château de Hakfort, où il ne laiſſa qu'un ſeul homme en vie. Il attaqua celui de Nieuwbeek, dont il fit pendre les Officiers, &

(1) Réſolut. de Holl. *du 20 Mars, du 15 Avril* 1585. *pag.* 192, 216. Bor. *Liv.* XX. *pag.* 7. De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXIII. *pag.* 418.
(2) De Thou, *ubi ſupra.*
(3) Bor *Liv.* XX. *pag.* 9.

laissa sortir les soldats, entra dans le Gooiland au mois d'Avril, pilla Emmenes, Huizen, Blancorn, Laren, Hilversorn & Ankreen, & fit un si grand nombre de prisonniers, qu'il tira plus d'une tonne d'or de leurs rançons, sans compter les meubles, les bestiaux & l'argent comptant. Il passa entre Amersfoort & Naarden, pour revenir à Zutphen; ce qui fit présumer qu'il avoit quelques intelligences dans ces places. Le Seigneur de Villers, Stadhouder d'Utrecht, accourut à Amersfoort, & chassa vingt-six Bourgeois Catholiques, quoiqu'il n'eût rien découvert du projet (1).

Philippe II. 1585.

Amersfoort rassuré par Villers.

Tassis qui ne pouvoit demeurer en repos, sortit dès le mois de Mai, & prit les Châteaux de Regteren & Schuilenbourg. Le Comte de Nassau, de son côté, se rendit maître de Slykenbourg & d'Oldemarkt, d'où Verdugo tiroit de grosses contributions des Septforêts (2). Ces progrès rappellerent Tassis dans la Veluwe, d'où il rentra avec seize cens hommes dans le Diocèse d'Utrecht, & vint camper à Wouwenberg, à deux lieues du camp où le Comte de Nieuwenaar & Villers s'étoient réunis. Le premier revenoit d'une course dans le Diocèse de Cologne, où il s'étoit emparé de Nuis le 10 de Mai, au nom de Trusches (3).

Autres avantages de part & d'autre.

Nieuwenaar s'empare de Nuis.

XIV. Schenck passe au service des Etats.

Ce fut dans cet endroit que Martin Schenck mécontent, comme nous avons vu, du service d'Espagne, joignit l'armée des Etats. Ce Capitaine, éleve du Colonel Ysselstein, s'étoit distingué dès sa jeunesse dans les armées d'Espagne. La préférence de Verdugo pour le Stadhoudérat de Frise, & la prison où on le laissa croupir pour récompense de la surprise de Breda, l'indisposerent; mais l'ingratitude dont on paya la conquête de Nimegue, acheva de le dégoûter. N'étant pas sujet de Philippe par sa naissance, il se crut maître d'offrir son épée à ceux qui le traiteroient avec plus de dignité (4). Il négocia pendant le mois de Mai avec Adolphe de Nieuwenaar, Comte de Mœurs, lui remit son

(1) Bor *Liv.* XX. *pag.* 9.
(2) Bor *Liv.* XX. *pag.* 54.
(3) Bor *Liv.* XX. *pag.* 54.
(4) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXIII. *pag.* 453.

PHILIPPE III. 1585.

Château de Blyenbeek, à condition qu'on le feroit Veld-maréchal, & qu'on lui donneroit l'equivalent de quatre mille florins de rente que son Château rapportoit. Les Etats exécuterent ces conditions avant la fin du mois, le mirent en possession du Château d'Overasselt, proche de Graave, qui valoit quatre mille florins (1), & Schenck se rendit sur le champ au camp de Nieuwenaar.

Défaite des Etats auprès d'Amerongen.

Tassis ayant joint Verdugo le 23, s'avança avec la plus grande partie de sa cavalerie, & posta son infanterie avec deux Cornettes, dans un bois au-dessous d'Amerongen. Les trois Généraux marcherent à lui sitôt qu'ils l'apperçurent. Il commença pour-lors à reculer, & Nieuwenaar le poursuivant avec ardeur, se vit chargé brusquement en tête & en queue. Le combat, quoique des plus vifs, se soutint long-tems sans avantage de part ni d'autre; mais Oswald & Herman Van den Berghe tombant sur la cavalerie des Etats avec deux escadrons bien serrés, la renverserent, & sa fuite entraîna l'infanterie (2). Nieuwenaar se sauva dans Amersfoort; Schenck dans Wyk-te-Duurstede; Villers fut pris avec une blessure à la tête, & ne fut relâché qu'en payant une bonne rançon.

Villers prisonnier.

Epouvante dans le pays.

La défaite de cette armée répandit l'épouvante dans toutes les Villes. Le Pays d'Utrecht & la Hollande craignoient une invasion; mais Tassis, trop foible pour de grandes entreprises, se retira à Zutphen, après avoir pillé la Veluwe. Les Etats envoyerent un corps de troupes au village de Vreeswyk, où elles se retrancherent; les Trajectins avoient levé leurs écluses, & mis le pays sous l'eau. Amsterdam avoit distribué ses milices à Naarden, à Weesp, à Zwoll. Les débris de l'armée s'étoient rassemblés dans Amersfoort, dans Wyk-te-Duurstede, dans Rhenen, & la frontiere se trouva rassurée.

La frontiere rassurée.

Dessein de Guillaume-Louis de Nassau sur Groningue.

Guillaume-Louis de Nassau tenta dans ce même tems de surprendre Groningue, à la sollicitation de Roelof Kerel,

(1) Résolut. de Holl. *du 5 Juill.* 1585. *pag.* 353. Bor *Liv. XX. pag.* 53.
(2) Résolut. de Holl. *du 24 Juin* 1585. *pag.* 329. De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXIII. *pag.* 459.

l'un des principaux habitans. Le Stadhouder s'étoit rendu dans la Drenth à la tête de quinze cens hommes ; mais comme il falloit passer à la vûe du fort de Noorich pour approcher de Groningue, il imagina d'embusquer quelques soldats entre la Ville & le Fort, avec ordre d'enlever les bestiaux à l'ouverture des portes, afin qu'arrivant le soir on s'imaginât que c'étoit encore la même troupe de Maraudeurs. Cependant un paysan l'ayant rencontré dans sa marche, en porta la nouvelle au Fort de Nyenoord. Henri de Delden y marcha avec sa garnison, comptant n'avoir à faire qu'à peu de monde. Guillaume le voyant arriver, détacha cent hommes pour le couper, & le bloqua dans le Fort de Noorich, de façon qu'il ne pouvoit donner de ses nouvelles. PHILIPPE III. 1585.

Mais un Sergent qui s'étoit avancé sans ordre, ayant commencé l'escarmouche, Delden profita du désordre pour courir à Groningue, où la garnison & les bourgeois prirent les armes. Ketel jugeant l'entreprise découverte, envoya deux soldats avec un billet sans signature, pour avertir le Comte ; mais ceux-ci étant tombés entre les mains des Espagnols, furent ramenés, mis à la question, & ne connoissant pas celui qui leur avoit remis l'écrit, ils dirent qu'ils étoient envoyés pour avertir un Marchand qu'on devoit arrêter aux portes. Nassau informé par des conjurés, qui, dans la crainte de s'exposer au dénouement, avoient pris la fuite, fit sa retraite ; mais Ketel se croyant au-dessus du soupçon, demeura dans la Ville. Joachim Ubbena, l'un des Bourgmestres, qui se défioit de lui, le questionna tête à tête, Ketel croyant l'avoir étourdi par ses réponses, demeura tranquille ; mais la nuit même on l'enleva dans son lit, & la question l'ayant fait parler, il fut décollé & son corps écartelé ; les deux soldats en furent quittes pour le fouet & le bannissement (1). Manqué.

La Motte qui commandoit à Gravelines, ne réussit pas mieux sur Ostende. Il s'étoit introduit dans la vieille Ville sur la fin de Mars : il avoit retranché le pont qui commu- De La-Mothe sur Ostende.

(1) Reyd *Liv.* IV. *pag.* 67.

PHILIPPE III.

1585.

Manqué.

nique à la nouvelle ; mais la garnison, secondée du feu des vaisseaux qui se trouverent dans le port, sortit avec tant de furie, qu'elle le força de se retirer avec perte de deux cens soldats, de quarante Officiers, de son canon, & une blessure à la main (1).

XV. Continuation du siege d'Anvers. Pont sur l'Escaut.

Après le détail de petites aventures, nous reprendrons le siege d'Anvers. Le pont que Farnese faisoit construire, pour fermer l'Escaut, étoit achevé dès le commencement du printems ; il portoit sur trente-deux bâtimens plats liés ensemble par des cordes & des chaînes, & maintenus par des mats & des madriers, appuyés aux deux Forts dont nous avons parlé, & du pied des bastions sortoient deux hayes de pilotis qui s'avançoient de mille pas chacune, ne laissant qu'une ouverture de treize cens pieds qui se fermoit par des barques plattes, sur lesquelles on avoit couché des poutres revêtues de planches assez fortes pour porter le canon. Chaque bâtiment étoit amaré sur deux ancres ; il avoit deux canons, l'un à la poupe & l'autre à la proue, avec trente arquebusiers. Les Espagnols, pour retarder les approches, avoient construit au-devant un radeau monté sur des poutres, & soutenu par des bateaux arrêtés à quantité d'ancres cinq cens pas avant le pont. Il étoit monté d'une si prodigieuse quantité d'artillerie, qu'il n'étoit pas possible qu'un bâtiment passât sous son feu sans couler à fond. Le Prince de Parme s'étant muni de tout ce qu'il avoit pu ramasser de bâtimens dans les ports de son Maître, les tenoit aux deux côtés de la riviere, pour secourir l'endroit qui seroit attaqué. Les Etats s'étoient flattés qu'un pareil ouvrage traîneroit plus long-tems ; ils comprirent trop tard qu'il étoit plus facile de l'empêcher que de le détruire.

Liefkenshoek repris sur les Espagnols.

Ils firent venir le Comte d'Hohenlo & Justin de Nassau, & leur ordonnerent de reprendre Liefkenshoek, à quelque prix que ce fût, de regagner la digue de Kouwenstein, & d'attaquer la tête du pont de ce côté. Justin ayant armé la flotte de Zeelende, transporta les troupes qu'Hohenlo avoit

(1) Bor *Liv.* XX. *pag.* 12.

assemblées,

assemblées, & ils pousserent le siege avec tant de vigueur, que le Fort fut contraint de capituler le 21 d'Avril (1).

1585.

Machines infernales des assiégés envoyées contre le Pont.

Les Antuerpiens n'étoient pas moins convaincus que le salut de leur Ville dépendoit de ce pont fatal, & cherchoient tous les moyens de seconder les Zeelandois. Giniabelli dont nous avons parlé, imagina de le faire sauter par le moyen de deux brûlots ou machines infernales ; il prit deux carcasses de vaisseaux, dans lesquels il fit construire deux fourneaux avec des pierres de taille d'une grande épaisseur & mastiquées solidement. Il chargea l'un de six milliers de poudre, l'autre de six mille cinq cens; le soir du 4 d'Avril il les laissa dériver au courant que le reflux rendoit plus rapide, & les accompagna d'une vingtaine de petits brûlots qui n'étoient chargés que d'artifice, afin de divertir l'attention de l'ennemi.

Leurs effets terribles.

La premiere machine s'arrêta contre le rivage près d'un Fort des Espagnols, qu'elle fit sauter avec les soldats qui le gardoient ; la seconde aborda le pont, & l'effort en fut si terrible, qu'il réduisit en poudre le vaisseau dans lequel l'artifice étoit renfermé. La terre trembla à trois lieues à la ronde ; l'Escaut sortit de ses bords, & la campagne fut entierement inondée ; le Fort de Sainte Marie demeura sous l'eau. Les masses de pierre, les blocs de fer, les chaînes & les ferrailles que la machine vomit, accabloient ceux qu'elle n'avoit pas emportés ; elle brisa six bâtimens plats, les renversa presque tous, & plusieurs demeurerent à fond. Le Prince de Parme qu'on avoit obligé de se retirer, fut renversé contre terre avec toute sa troupe, quoiqu'il fût à une portée de canon de la riviere. Il périt plus de cinq cens Espagnols, entre lesquels on trouva le Marquis de Roubais & le Comte de Billy. La quantité d'eau qui retomboit en pluye étoit si considérable, qu'il ne fut plus possible d'allumer les méches ; si les assiégés eussent profité du moment, en faisant une sortie, & que les Zeelandois se fussent avancé de leur côté, il n'est point douteux que le pont auroit été

(1) Bor *Liv.* XX. *pag.* 31.

PHILIPPE III.

1585.

emporté. Mais le coup avoit également glacé tous les cœurs : la flotte étonnée du bruit & de l'agitation du fleuve s'étoit retirée, & ne fut informée de la cause & de l'effet que le troisieme jour ; les chaloupes qu'elle avoit envoyées à la découverte n'oserent approcher d'assez près pour en rendre compte, & ce retard donna le tems à Farnese de réparer son ouvrage (1), qu'il perfectionna en ménageant une ouverture au milieu, pour laisser passer une autre machine, en cas qu'on l'envoyât.

Le Pont réparé.

Combats furieux de Hohenlo contre les Espagnols.

Le Comte de Hohenlo, la nuit du 6 au 7 de Mai, attaqua la digue de Kauwenstein, & vint à bout de s'y retrancher, de façon que les ennemis ne pouvant le déloger après plusieurs attaques, le Prince consulta le vieux Mansfeld, qui pour réponse appella son fils : *Charles*, lui dit-il, *vas me chasser ces coquins, & songes qu'il faut vaincre ou mourir !* Le jeune Comte demanda deux canons, un Régiment de Wallons, un autre de ses Allemands, & donna tête baissée dans le retranchement ; il fut repoussé deux fois, & l'emporta la troisieme. Hohenlo s'étant retiré, résolut de revenir avec plus de forces. La nuit du 25 au 26 il prit terre d'un autre côté, & donna si vivement, que les Espagnols commençoient à plier, lorsque le Duc de Parme montant sur la digue, & se jettant dans la mêlée l'épée à la main : *suivez-moi*, cria-t-il à ses gens, *soyez sûrs que je regarderai comme un traître quiconque me désobéira.* Ses soldats ranimés par son exemple, renverserent les Zeelandois du haut de la digue. Ce fut dans cette occasion que Philippe Zoete, Seigneur de Hautain, fut étouffé dans la vase par le poids de ses armes, & les Espagnols y perdirent Simon de Padilla, qui s'étoit fait une grande réputation pendant ce siege. Le lendemain les vainqueurs s'emparerent d'un radeau qui servoit à porter des Arquebusiers qui soutenoient les attaques par leur feu, & le dépecerent sur le champ (2).

Négociations de la Ville avec le Prince de Parme.

Les vivres cependant étoient si rares, que les Magistrats & les Bourgeois n'espérant plus de secours demandoient une

(1) Bor *Liv.* XX. *pag.* 38. Le Clerc *Tom.* I. *Liv.* IV. *pag.* 119.
(2) Bor *Liv.* XX. *pag.* 33.

Philippe III.

1585.

assemblée. S. Aldegonde pour éviter qu'on ne traitât des articles de la capitulation, proposa adroitement d'envoyer une Députation vers Farnese, & de le sonder sur les conditions qu'il voudroit accorder, principalement par rapport à l'exercice de la Religion réformée. Les Catholiques échauffant l'esprit du peuple, on menaça de le tuer, s'il ne partoit lui-même à la tête de la Commission, pour conclure un accommodement général pour toutes les Provinces. Farnese lui ferma la bouche au premier mot, en répondant qu'il étoit question de traiter pour la Ville, & non pour les Etats-Généraux, dont la réconciliation tireroit à des longueurs qu'il ne vouloit pas essuyer, & les Députés revinrent avec cette réponse. Les Etats-Généraux & ceux de Hollande & de Zeelande informés de ces mouvemens, assurerent les assiégés d'un prompt secours; & leur promesse suspendit la fermentation; mais enfin la prise des Châteaux voisins, & la reddition de Malines qui se fit le 19 de Juillet, leur ôta toute espérance (1). Le Magistrat se chargea de la négociation; on nomma vingt Députés, les Capitaines des Arquebusiers & les Chefs des Corps des Métiers, pour accompagner S. Aldegonde, & quoique le Comte Maurice leur écrivit lui-même le 12 d'Août, qu'il seroit dans dix jours à leurs portes, il ne put arrêter leur départ (2), & la capitulation fut signée le 16.

Malines rendue aux Espagnols.

Capitulation d'Anvers.

« La Ville se rendoit à Sa Majesté Catholique. Les habitans s'engageoient à le reconnoître Duc de Brabant, renonçoient à toute alliance ou ligue contraire, & Sa Majesté leur donnoit amnistie générale du passé, promettoit de ne les inquiéter ni rechercher pour ce qui s'étoit passé sous le Gouvernement de l'Archiduc Matthias, ni sous celui du Duc d'Anjou, accordoit quatre ans aux Réformés pour quitter leur religion, ou vendre leurs biens; & s'ils venoient à décéder dans l'intervalle, le Roi accordoit la succession à l'héritier légitime sous les mêmes conditions; que Sa Majesté rentreroit dans ses droits & ses domaines,

(1) Bor *Liv.* XX. *pag.* 41.
(2) Bor *Liv.* XX. *pag.* 43.

» que le Clergé seroit pareillement rétabli dans ses biens & » possessions ; la Ville promettoit quatre cens mille florins » par forme d'amende, & S. Aldegonde s'engagea de ne » porter d'un an les armes contre le Roi (1) ».

Médaille à ce sujet.

Philippe apprit la nouvelle de cette conquête avec tant de satisfaction, qu'il envoya sur le champ l'Ordre de la Toison à son Général, & lui rendit la Citadelle de Parme, dans laquelle il tenoit une garnison espagnole (2). La vanité de Farnese en fut si flattée, que pour en éterniser la mémoire, il fit frapper une Médaille. D'un côté étoit son buste avec la légende : *Alex. Farn. Parm. & Placent. Dux. dum. Belg. Gubern.*, & sur le revers Anvers assiégée, & pour Arme : *Concipe spes certas* (3).

Disgrace de S. Aldegonde.

Si la prise d'Anvers fit honneur à Farnese, la capitulation deshonora S. Aldegonde. Cet ancien ami de Guillaume perdit dans un moment son crédit & l'affection des peuples. Quelque tems après voulant passer en Zeelande, ses amis lui conseillerent de ne pas paroître dans le pays (4). Il chercha sa justification dans des raisons qui faisoient l'éloge de Farnese, & dans les forces du Roi d'Espagne, avec lequel il exhortoit les Etats de se réconcilier sous de bonnes conditions; les Etats de Hollande lui répondirent par une défense d'entrer dans les Provinces-Unies. Il fut cependant assez vain pour passer en Zeelande, dans l'idée qu'on n'oseroit toucher à sa personne ; mais il fut arrêté dans sa maison (5), & quoique dans la suite il se fût pleinement lavé des fautes qu'on lui imputoit, & qu'il eût fait casser l'arrêt de son ban, il ne put jamais obtenir d'emploi. On l'accusoit d'avoir prévenu par lettre la négociation avec le Prince, & d'avoir stipulé, par une convention particuliere, la conservation de ses terres : d'où l'on concluoit qu'il étoit Espagnol au

(1) Bor *Liv.* XX. *pag.* 43. De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXIII. *pag.* 421. & *suiv.* Meteren *Liv.* XII. *fol.* 250.
(2) Grotii *Ann.* V. *pag.* 92. 93.
(3) Bizot *Tom.* II. *pag.* 58.
(4) Résolut. de Holl. *du 18 Août*, 1585. *pag.* 484.
(5) Résolut. de Holl. *du 21 Nov.* 1585. *pag.* 711.

Philippe III. 1585.

fond de l'ame (1). Guillaume Martini, Greffier d'Anvers, étant venu à Dordrecht après la capitulation, fut mandé à la Haye ; on le retint quinze jours dans les prisons, & il reçut enfin ordre de sortir de la Province (2).

XVI. Treslong dépouillé de ses Charges.

Peu avant le siege, Guillaume de Blois de Treslong, autre ami de Guillaume, avoit été dépouillé de ses dignités. Il étoit mécontent de la négligence des Etats, qui depuis long-tems faisoient languir l'expédition des Lettres de deux Capitaines qu'il avoit nommés. Il en parla avec aigreur au Comte Maurice & au Conseil de Régence de Middelbourg, menaçant de quitter le service, si les Etats ne déposoient le Conseiller Heins & le Fiscal Valerius. Les Etats piqués de sa fierté le dépouillerent de ses charges sur les plaintes de Maurice & du Conseil de Middelbourg, & le 27 de Février le firent constituer dans le Château de Graavenstein. Les Etats de Hollande en étant informés, prierent le Comte d'avoir égard à sa naissance, à ses services, & de le traiter comme Gentilhomme (3). Sa femme & le Comte de Hohenlo présenterent une Requête pour le faire renvoyer devant ses Juges naturels; mais Maurice & le Conseil jugerent que l'affaire les regardant, ils avoient droit de lui donner des Commissaires, & renvoyerent la décision aux Etats-Généraux.

Emprisonné.

Procès criminel contre lui.

Treslong fut traduit en Avril au Tribunal de Middelbourg, devant lequel David Zomer, Bailli de la Zeelande, l'accusa de plusieurs crimes capitaux, & conclut à la confiscation de sa tête & de ses biens. L'accusé ne trouvant en Zeelande aucun Avocat qui voulût se charger de sa défense, fut contraint d'en appeller un de la Haye qui soutint hardiment sa cause, & requit d'abord sa liberté provisionnelle. Mais l'affaire traînant en longueur, son géolier lui conseilla de se sauver, & s'offrit à faciliter l'évasion moyennant mille florins comptant, & mille autres lorsqu'il seroit en sûreté.

(1) Bor *Liv.* XX. *pag* 48. 50. Grotii *Ann.* V. *pag.* 93.

(2) Résolut. de H[illegible] *du 2, 5, 12, 29 Oct. du 22 Nov.* 1585. *pag.* 593, 603, 629, 64[illegible], [illegible]1[illegible].

(3) Résolut. de Holl. *du 11 Avril*, 1585. *pag.* 205.

PHILIPPE III.

1585.

Le marché juré & conclu par écrit, le Bailli qui faisoit jouer ces ressorts, se saisit des mille florins que la femme de Treslong compta, & fit resserrer le prisonnier. Sa friponnerie ayant été prouvée dans la suite, la Cour de Hollande condamna les héritiers du Bailli à restituer la somme avec les intérêts. Cet Officier voulut faire un crime à l'Accusé d'avoir cherché le moyen de se mettre en liberté, & le fit condamner au cachot; mais ses Avocats l'en arracherent, & pour lors Treslong demanda son renvoi devant le Conseil de Guerre ou la Cour de Hollande, attendu que le Tribunal de Middelbourg n'étant composé que de Négocians, ne pouvoit connoître d'un fait militaire. Cependant sa Requête, quoique vivement appuyée par la Reine d'Angleterre, ne put réussir; il demeura dans les prisons de Graavenstein jusqu'à l'arrivée du Comte de Leicester qui lui donna sa maison, & ensuite la Haye pour prison, & sa pleine liberté en Novembre 1586, à la charge de comparoître devant la Cour de Hollande à la premiere citation. Il accompagna l'année suivante Leicester en Angleterre, & de retour avec des Lettres de recommandation d'Elisabeth, il cita le Bailli devant la Cour de Hollande; mais ce Tribunal le dispensa de comparoître, & ayant ordonné l'apport des pieces du Procès, Treslong requit en 1588 l'assistance du Procureur Fiscal & du Procureur Général de Hollande, qu'il somma de reprendre la poursuite, qui déclarerent n'avoir trouvé aucun fondement aux accusations. Sur la déclaration, les Juges ajournerent, par un Placard qui fut affiché par toute la Zeelande, ceux qui auroient des plaintes à porter contre Treslong, de comparoître devant le Conseil de Hollande, & personne n'ayant paru, les Etats de Hollande le reconnurent innocent par un Jugement du 19 de Juin 1595; mais il perdit l'Amirauté dont Justin de Nassau étoit en possession depuis 1585, & ne put obtenir d'autre commandement. Maurice cependant, à la sollicitation des Etats, le nomma Lieutenant-Grand-Maître & Grand-Fauconnier des Bois & Forêts de Hollande (1).

Il est déchargé de toute accusation.

(1) Bor *Liv.* XX. *pag.* 12, 31.

1585.

Députation des Villes Anséatiques aux Etats.

Réponse des Etats.

Dans le printems de 1585, les Villes Anséatiques assemblées à Lubec députerent aux Etats-Généraux Adolphe d'Osnabrug, leur Secrétaire, pour les prier d'abolir les droits d'entrée & de sortie, & les exhorter à se raccommoder avec l'Espagne. Les Etats congédierent l'Envoyé avec une Lettre des plus polies, par laquelle cependant ils faisoient sentir avec fermeté qu'une Ligue de Négocians ne devoit se mêler ni de paix ni de guerre. Au surplus ils leur donnoient de grandes espérances sur le succès de leur demande. On peut juger par ce contraste qu'ils évitoient avec attention de s'attirer de nouveaux ennemis, sans négliger de maintenir leur dignité (1).

XVII. Nouvelles négociations avec l'Angleterre.

Dépourvus de toute espérance du côté de la France, les Etats n'avoient de ressource que les Anglois; mais ils craignoient les prétentions trop vastes d'Elisabeth. La Gryse qui revenoit de Londres, où les Etats de Brabant l'avoient envoyé, leur remit une Lettre de la Reine qui leva leurs scrupules, & les détermina à renouer la négociation. Elle leur marquoit « qu'elle avoit appris avec sensibilité le refus » de la France, qu'elle étoit touchée des maux dont ils » étoient menacés, & que leur danger lui faisoit sentir plus » vivement l'affection qu'elle avoit toujours eue pour un » peuple malheureux, & non pas coupable ». Davisson leur faisoit entendre qu'elle se porteroit facilement à leur en donner des preuves. Les Etats résolurent de profiter de l'ouverture; on écrivit à toutes les Villes d'assembler leurs Conseils pour délibérer, s'il ne seroit pas à propos de faire à Elisabeth les offres qu'Henri III avoit refusé, ou de lui proposer simplement la protection perpétuelle des Pays-Bas (2). On manda la même chose à la Zeelande; on lui marqua que l'Assemblée des grandes & des petites Villes étoit convoquée, & on la pria d'envoyer ses Députés munis de plein pouvoir (3). Le vœu général fut d'offrir la Souveraineté,

(1) Bor *Liv.* XX. *pag.* 55.

(2) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 62. *Liv.* XX. *pag.* 3, 59.

(3) Résolut. de Holl. *du* 11 *Avril* 1585. *pag.* 206, 207.

PHILIPPE III.

1585.

& en cas de refus, de demander du ſecours ſous les conditions que la Reine exigeroit.

Amſterdam, Goude & Alkmaar firent de grandes difficultés (1) : la premiere & la derniere ſe laiſſerent entraîner ; mais Goude perſiſta dans ſon opiniâtreté, & ſoutint qu'on devoit demander ſimplement du ſecours (2) ; les autres conſentoient à céder leur Souveraineté, en cas qu'Eliſabeth l'exigeât (3). On dreſſa deux autoriſations pour les Ambaſſadeurs, qui furent ſignées par les Députés de la Nobleſſe & des quatre grandes Villes repréſentant les Membres de la Nation, parlant & ſe portant forts pour les autres Villes, Bourgs, Villages & Seigneuries de la Hollande & de la Weſtfriſe, l'une pour offrir à la Reine la Souveraineté de leur Pays, & la ſeconde pour implorer ſon ſecours : Goude refuſa d'être nommée dans la premiere (4).

Oppoſitions de Goude, &c.

On ſera peut-être ſurpris de trouver encore ici la Nordhollande nommée ſéparément de la Sudhollande ; mais il faut ſçavoir que cette partie de la Province affectoit de ſe ſéparer de l'autre, pour conſerver le College de ſes Conſeillers-Committés, & pour être regardée comme une Province particuliere dans la diſtribution des impoſitions communes. C'eſt dans ce deſſein qu'elle s'efforçoit de faire revivre l'ancien nom de Weſtfriſe, ſous lequel elle ſollicitoit ſa convocation comme jointe à la Hollande (5). La Zeelande ne fut pas ſi vîte que la Hollande ; ce ne fut qu'au mois de Juin qu'elle envoya ſon adhéſion (6), & la Hollande pour accélérer ſa réſolution, avoit déclaré qu'elle ſurſéoiroit à toute délibération ſur les affaires d'impoſitions, de gouvernement ou autres quelconques, juſqu'au départ de l'Ambaſſade (7).

La Weſtfriſe ſéparée de la Hollande. Et pourquoi ?

Acceſſion de la Zeelande.

(1) Réſolut. de Holl. *du 18 Avril*, 1585. *pag.* 225.
(2) Réſolut. de Holl. *du 25 Avril*, *du 1 Mai*, *du 8 Mai*, 1585. *pag.* 239, 245, 259.
(3) Réſolut. de Holl. *du 2 Mai*, 1585. *pag.* 246.
(4) Réſolut. de Holl. *du 8 Mai*, 1585. *pag.* 268.
(5) Hiſt. de la Patrie, *Tom.* VIII. *Liv.* XXIX. *pag.* 59.
(6) Réſolut. de Holl. *du 4 Juin*, 1585. *pag.* 305.
(7) Réſolut. de Holl. *du 3 Juin*, 1585. *pag*, 299.

Toutes

Philippe III. 1585.

Plénipotentiaires des Etats pour l'Angleterre.

Toutes les Provinces se presserent de nommer leurs Députés. Le Brabant chargea Jacques la Gryse ; Rutger Haarsotte, Bourgmestre de Harderwyk, eut commission de la Gueldre ; Noel Caron, Sieur de Schoonewal, de la Flandre ; la Hollande nomma Jean Van der Does, Sieur de Noordwyk, Joost de Menin, Pensionnaire de Dordrecht, Jean Oldenbarneveld, Pensionnaire de Rotterdam, & François Maabzon, Pensionnaire d'Enchuizen ; la Zeelande envoya Jacques Valke, Conseiller d'Etat ; Utrecht, Paul Buis, ci-devant Avocat de Hollande ; la Frise, Gelger Feitsma, Conseiller d'Etat, Hessel Aisma, Président, & Laas Jongama (1). Ils mirent à la voile le 18 de Juin ; mais les vents contraires les repousserent deux fois dans le port (2).

Embargo sur les vaisseaux en Espagne.

Sur ces entrefaites on apprit que Philippe avoit mis un embargo général sur les vaisseaux Hollandois & Zeelandois, sur les Anglois, sur les Allemands & sur ceux des Villes hanséatiques (3). Ce coup imprévu détermina les Seigneurs Anglois à presser la Reine d'accepter la Souveraineté des Pays-Bas, quoique le Conseil fût d'avis qu'elle devoit éviter de se mêler des affaires d'un peuple dont la révolte intéressoit toutes les Couronnes.

Représailles en Angleterre.

Elisabeth refuse la Souveraineté des Pays-Bas.

La Reine commença par user de représailles, & fit arrêter les vaisseaux Espagnols & Portugais qui se trouvoient dans ses ports (4). Elle résolut cependant de refuser la Souveraineté, pour ne pas se charger de tout le poids de la guerre, & de n'agir qu'en qualité d'Auxiliaire, afin de rester maîtresse des secours qu'elle fourniroit. Les Ambassadeurs étant arrivés le 6 de Juillet, la Reine les reçut à l'audience le 9 à Greenwich. Elle les remercia gracieusement du choix qu'ils avoient fait de sa personne, leur dit « qu'il étoit de son de- » voir de tirer de l'oppression ses anciens Alliés ; qu'elle feroit

(1) Voyez les Pouvoirs pour ceux de Gueldre & d'Utrecht, & ceux des Etats-Généraux *dans* Rymer, Act. Publ. Angl. *Tom.* VI. *Part.* IV. *pag.* 182, 184.

(2) Bor *Liv.* XX. *pag.* 63. Remontr. d'Oldenbarneveld dans la vérit. Hist. *pag.* 176.

(3) Résolut. de Holl. *du* 4, 20 *Juill.* 1585. *pag.* 350, 389. Bor *Liv.* XX. *pag.* 53.

(4) Strada *Decad.* II. *Lib.* VII. *pag.* 397. Hooft *Liv.* XXIII. *pag.* 1026.

PHILIPPE III.

1585.

» partir inceſſamment ſa flotte, mais qu'elle vouloit, en les » ſecourant, éviter le reproche d'avoir envahi un Etat, ſur » lequel elle n'avoit aucun droit » (1). Les Ambaſſadeurs la preſſerent alors d'accepter la protection de leurs Provinces ; elle la refuſa pareillement, & nomma des Commiſſaires pour dreſſer avec eux un Traité ſous les limitations dont on conviendroit. Ils demanderent dix mille hommes d'infanterie, & deux mille chevaux ; ſe rabattirent enſuite à la moitié, comme le portoient leurs pouvoirs, & propoſerent la Brille & Vliſſingue pour ſûreté. Cet article avoit toujours été la pierre d'achopement entre l'Angleterre & la Hollande ; mais les Etats avoient enfin réſolu de franchir le pas (2).

Et ſa Protection.

Elle accorde du ſecours.

Eliſabeth n'offroit que quatre mille hommes & quatre cens chevaux ; les Ambaſſadeurs en écrivirent à leurs Commettans, qui dans la crainte de la rebuter entierement, accepterent ſes offres. Elle avoit promis un pareil ſecours pour Anvers avant ſa reddition, ſous la ſûreté d'Oſtende & de l'Ecluſe (3). Une bonne partie de ces troupes étoit déja arrivée en Zeelande, & pouvoit agir en attendant les autres.

Traité.

La circonſtance & le beſoin d'un côté, le peu d'avances qui reſtoient à faire de l'autre, déterminerent un Traité qui portoit : « Que la Reine s'obligeoit d'envoyer une perſonne » de marque, diſtinguée par ſa valeur & ſon rang, & de la » Religion réformée, en qualité de Gouverneur Général » des Provinces-Unies ; qu'il viendroit au plutôt à la tête » de quatre mille ſoldats & de quatre cens chevaux entretenus aux dépens de Sa Majeſté pendant la guerre, à la » charge qu'elle ſeroit rembourſée à la paix des avances » qu'elle auroit faites : celles de la premiere année, après la » concluſion de la paix ; & le reſtant en quatre portions égales, d'année en année : que pour ſûreté on livreroit entre » ſes mains la Brille, Vliſſingue & les Forts qui en dépendent, qu'elle garderoit juſqu'à l'entier rembourſement, » après lequel elle s'engageoit de les rendre, à eux, & non

(1) Le Clerc *Tom.* I. *Liv.* IV. *pag.* 124.
(2) Réſolut. de Holl. *du 1 Juin* 1585, *pag.* 251.
(3) Bor *Liv.* XX. *pag.* 63.

» à d'autres, dans l'état & avec l'artillerie & munitions qui » lui auroient été livrées. Dans le cas où Sa Majesté trou- » veroit à propos d'envoyer une Escadre pour garder la » Manche, les Etats s'engageoient d'y joindre un pareil » nombre de vaisseaux, pourvu qu'il n'excédât pas le Tarif » de 1584; que l'Amiral nommé par Sa Majesté auroit le » commandement de la flotte, & que les prises se parta- » geroient également; que les différends qui pourroient » naître à ce sujet, seroient décidés par le Gouverneur Gé- » néral, assisté du Conseil de Hollande; que les Anglois » seroient libres d'acheter & transporter dans leur Isle les » chevaux des Pays-Bas, en payant les droits ordinaires, » & jurant de ne les pas faire passer ailleurs; que les Officiers » destinés au service seroient tenus de prêter serment aux » Etats dans la forme ordinaire, sauf les droits de Patronage » & de Souveraineté que Sa Majesté se réserve (1); qu'elle » fourniroit, outre les quatre mille hommes & les quatre » cens chevaux, sept cens soldats pour les garnisons des » Places d'ôtage; que les premiers seront logés dans les » autres Villes au choix des Etats; que les troupes des Etats » vuideront les Places d'ôtage; que les habitans y demeu- » reront, sans que le Gouverneur nommé par la Reine puisse » s'immiscer dans leurs affaires civiles; qu'il sera défendu » aux Officiers & aux soldats d'avoir aucune communica- » tion avec l'ennemi; que les susdites Villes seront main- » tenues dans l'Union des Provinces & dans leurs usages & » privileges, conformes à leur qualité d'ôtages; qu'on ne » pourra exiger d'elles aucune espece d'impôt au nom de » Sa Majesté; que les soldats de la garnison seront assujettis » aux mêmes charges & conditions que les garnisons des » Etats; qu'on ne pourra les changer que par ordre de leur » Gouverneur général; que Sa Majesté aura soin qu'ils soient » payés exactement; que les Etats auront attention de leur » côté à tenir les vivres & les logemens à juste prix; qu'on

Philippe III.

1585.

(1) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXIII. *pag.* 449.

PHILIPPE III.

1585.

» donnera dans chaque Ville une Eglise pour célébrer l'Of-
» fice selon le Rit anglois ; que les bourgeois & les habitans
» prêteront serment de fidélité à la Reine ; que ces nouvelles
» troupes seront traitées sur le même pied que les anciennes ;
» qu'outre le Gouverneur général, Sa Majesté pourra nommer
» deux Seigneurs de la Religion réformée, pour entrer avec
» lui au Conseil d'Etat, & que les Commandans des Places
» d'ôtage y seront pareillement reçus, lorsqu'ils auront
» quelqu'affaire à décider, sans que pour ce ils puissent être
» réputés Membres dudit Conseil ; qu'il sera libre à la Reine
» de placer dans le Conseil de guerre ceux que son Gou-
» verneur proposera ; qu'il travaillera conjointement avec
» le Conseil d'Etat à corriger les abus des Finances ; qu'il
» réformera les Officiers inutiles & superflus, & veillera à
» ce que les deniers publics ne tournent qu'au profit de l'Etat ;
» qu'il aura soin de faire observer régulierement la disci-
» pline militaire & l'autorité du Gouvernement qui tom-
» beroit en décadence par le manque de subordination ;
» que le Gouverneur & le Conseil d'Etat s'occuperont du
» bien commun, & n'entreprendront rien qui puisse porter
» atteinte à la Religion réformée ni aux privileges ; que les
» Etats renoncent à toute négociation, sans le consentement
» de la Reine & de son Gouverneur, & réciproquement
» qu'elle promettra de ne rien projetter où les Provinces
» puissent s'intéresser, sans en avoir informé les Etats légi-
» timement assemblés ; que le Gouverneur payera toutes les
» troupes étrangeres ou nationales nécessaires à la défense
» de l'Etat, sur l'avis du Conseil & du consentement des
» Etats ; que les Etats Provinciaux, lorsqu'ils auront besoin
» de Stadhouders ou de Commandans particuliers pour les
» Villes frontieres, présenteront trois sujets au Gouverneur
» général, entre lesquels il choisira le plus convenable ; que
» les ports des deux Pays seront réciproquement ouverts
» aux deux Nations, & qu'elles pourront s'y pourvoir de
» ce qui leur manque ; que les Anglois pourront repasser
» librement dans leur Isle sur le passeport de leur Gouver-

» neur, pourvu que le nombre des ſoldats promis ſoit tou- » jours complet (1) ».

1585.

Retour des Plénipotentiaires.

Une partie des Ambaſſadeurs repaſſa la mer avec ces Articles, pour prendre la confirmation des Etats-Généraux (2). Ils arriverent le 20 d'Octobre, & les Etats ayant mis le dernier ſcel au Traité, firent frapper une Médaille qui repréſentoit le Lion Belgique, ſortant des flots & pour Arme : *Luctor & Emergo*, & ſur le revers les Armes des Provinces-Unies, & dans l'Exergue, *Autore Deo, favente Regina* (3).

Médaille à cette occaſion.

Augmentation du ſecours.

Koordwyk, Valke, Buis & Aiſma demeurerent à Londres, & la nouvelle de la reddition d'Anvers étant venue, ils obtinrent que le ſecours ſeroit porté juſqu'à cinq mille fantaſſins, mille cavaliers, que la garniſon de la Brille & de ſes Forts ſeroit fixée à quatre cens cinquante ſoldats, & celle de Vliſſingue & de Rammekem à ſept cens hommes; l'on accorda à la Reine le droit de mettre garniſon dans une Ville de chaque Province à ſon choix : ce que les Etats conſentirent (4).

Arrivée des troupes.

Les Anglois cependant arrivoient tous les jours ſous les ordres du Colonel Norris, & les Etats les diſtribuoient dans différentes Places. On les mit en poſſeſſion des Villes d'ôtages le 29 d'Octobre (5). Les Magiſtrats de la Brille, de Vliſſingue, & le Comte Maurice, en qualité de Marquis de Veere & de Vliſſingue, reçut des Lettres d'indemnité des Etats-Généraux, de ceux de Hollande & de Zeelande (6). Ce dernier requit en perſonne le tranſport de ces Marquiſats entre les mains d'Eliſabeth (7), & la Reine donna le commandement de la Brille à Thomas Cecil, & celui de Vliſ-

(1) Bor *Liv.* XX. *pag.* 68. De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXIII. *pag.* 449. Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 583.
(2) Réſolut. de Holl. *du 10 Sept. du 2 Oct.* 1585. *pag.* 547, 600.
(3) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXIII. *pag.* 451.
(4) Bor *Liv.* XX. *pag.* 57.
(5) Voyez The Cabala or Myſteries of State *Part.* II. *pag.* 2, 3, 34, 35. Bor *Liv.* XX. *pag.* 72.
(6) Réſolut. de Holl. *du 10, 30 Sept. du 2, 3, 6, 11, 25 Oct.* 1585. *pag.* 548, 588, 593, 595, 599, 603, 609, 625, 642. Bor *Liv.* XX. *pag.* 74.
(7) Réſolut. de Holl. *du 6 Oct.* 1585. *pag.* 609.

PHILIPPE III. 1585. Medaille à ce sujet.

singue à Philippe Sidney (1). Les Etats, pour éterniser leur reconnoissance, firent frapper sur une Médaille Elisabeth sur le trône avec ces mots écrits dans l'Exergue : *Deo Opt. Max. Laus & Honor.* 1586. Le revers représentoit une foule de Prêtres & de Moines terrassés, & pour Arme : *quos Deus conficiet spiritu oris sui* (2).

Nieuwenaar s'empare d'Ysseloord.

Ces Auxiliaires arriverent à propos pour attaquer le Fort d'Ysseloord. Le Comte de Nieuwenaar, nommé par provision Stadhouder d'Utrecht (3), à la place de Villers prisonnier, entra dans la Betuwe avec un Corps d'Allemands & d'Anglois, investit la Place, & la força de capituler en peu de jours (4). Il reprit un Fort au-dessus de Heussen qui s'étoit rendu à Hautepenne, & s'étant joint à Schenck qui avoit quelques intelligences dans Nimegue, ils tenterent de surprendre la Ville; mais le complot ayant été découvert, coûta la vie à quelques habitans, & les deux Généraux se retirerent à Lent, où ils bâtirent un Fort duquel ils ne cessoient de tirer sur la Ville & d'harceller les habitans; ils mirent même le feu à plusieurs maisons des fauxbourgs. Hautepenne, pour les arracher de ce nid, tomba dans la Betuwe à la tête de cinq mille hommes, & les obligea par ses ravages de revenir sur leurs pas (5).

Dessein sur Nimegue.

Manqué.

Le Bommelerwaard ravagé par Mansfeld.

Charles de Mansfeld s'étant hasardé de passer la Meuse, entra dans le Bommelerwaard au commencement de Décembre avec quatre ou cinq mille hommes. Au bruit de l'invasion les paysans se réfugierent dans Bommel avec leurs effets & leurs provisions; Mansfeld trouvant la campagne abandonnée, se mit à ravager ce qu'ils n'avoient pu emporter. Le Comte de Hohenlo ayant ordonné au Commandant de Bommel de fermer par de bons détachemens toutes

(1) Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* VI. *Part.* IV. *pag.* 185. Meteren *Liv.* XIII. *fol.* 69.
(2) Bizot *Tom.* II. *pag.* 63.
(3) Grand Recueil des Placards d'Utrecht, *Tom.* I. *pag.* 157. Bor. *Liv.* XX. *pag.* 57.
(4) Résolut. de Holl. *du* 27 *Oct.* 1585. *pag.* 644.
(5) Bor *Liv.* XX. *pag.* 72, 74.



ROBERT DUDLEI,

Comte de Leicester.

Getekend. del *F. R. Ingouf Sculp.*

1585.

les issues de l'Isle que la Meuse & le Waal forment en cet endroit, arma un bon nombre de bâtimens pour garder les deux rivieres, pendant que les paysans perçoient les digues de tous côtés. L'eau inonda bientôt le plat-pays, & les Espagnols réfugiés sur les hauteurs, exposés aux injures de la saison, demeurerent sans vivres pendant trois jours. Heureusement la gelée qui survint, força la flotte de quitter les rivieres, & donna moyen à Mansfeld de regagner Bois-le-Duc; mais la plûpart de ceux qui l'avoient suivi dans cette course, revinrent les mains & les pieds gelés, ou périrent des miseres qu'ils avoient souffertes (1).

Son camp inondé.

Il est forcé de se retirer.

XVIII.

Leicester nommé Gouverneur des Provinces-Unies.

Particularités sur ce Seigneur.

La rigueur de l'hyver suspendant les opérations militaires, les Hollandois s'occupoient à préparer une superbe entrée à Robert, Comte de Leicester, que la Reine avoit nommé Gouverneur des Provinces-Unies (2). Ce Seigneur étoit de la Maison de Dudley, & les disgraces de ses Ancêtres furent les échelons de sa fortune. Son Ayeul sorti d'une des plus anciennes Maisons de l'Angleterre, fut un des plus intimes Conseillers d'Henri VII, & son dévouement pour son Maître lui coûta la tête sous le regne d'Henri VIII. Jean Dudley, Duc de Northumberland, son fils, éprouva le même sort sous le regne de Marie, pour avoir mis sur le trône Jeanne Gray qu'il avoit mariée à Gilford, son fils aîné, qui fut exécuté avec son pere. Robert trop jeune pour avoir participé au complot, fut renfermé dans un Château, où peu après Marie ayant été couronnée fit conduire Elisabeth sa sœur, pour assurer son Gouvernement. Le jeune Dudley sçut profiter de l'occasion pour rendre à la Princesse des devoirs, non tels qu'elle devoit attendre de sa situation, mais conformes à ceux qu'elle auroit pu exiger dans le rang que sa naissance lui destinoit. Ces attentions firent effet sur un cœur ouvert à la tendresse, & produisirent dans la solitude & l'inaction, une de ces douces passions qui l'entraînoient quelquefois comme femme, sans altérer les sentimens

(1) Bor *Liv.* XX. *pag.* 87. Reyd *Liv.* V. *pag.* 75. Strada *Déc.* II. *Liv.* VII. *pag.* 390.
(2) Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* VI. *Part.* IV. *pag.* 184.

Philippe III.

1585.

mâles & vigoureux qui la caractérisent. Robert avoit si bien gagné l'affection d'Elisabeth, qu'assise sur le trône, les Anglois le regardoient comme un époux futur (1). La Reine étoit bien éloignée de céder par droit ce qu'elle accordoit de grace ; elle vouloit un sujet, & non pas un maître ; mais au titre près, il obtint tout ce qu'il pouvoit desirer, & la Reine venoit de le créér Comte de Leicester (2). Tous les Courtisans lui portoient envie, & n'osant attaquer son crédit, ils le porterent à demander le commandement du secours destiné aux Pays-Bas, pour essayer si l'absence ne pourroit rien sur le cœur d'une femme ; & ce Seigneur avide de gloire & plein d'ambition, saisit une occasion qui flattant sa vanité, pouvoit forcer sa Maîtresse de mettre le comble à sa fortune. Mais avant d'entrer dans le détail de sa conduite, il est question de démêler les vues secretes de la Reine & de son Favori.

Vûes secretes d'Elisabeth.

Elisabeth venoit de refuser la Souveraineté que les Etats lui offroient, & prit le parti de les défendre en qualité d'Auxiliaire. Elle avoit publié un Manifeste, par lequel elle déclaroit, pour motiver sa conduite : « I. qu'elle avoit pour » but de rétablir la tranquillité d'un Peuple ancien Allié de » sa Couronne ; II. de rassurer ses droits, ses privileges, & » l'ancienne forme de son Gouvernement ; III. de pourvoir » à sa propre sûreté contre un ancien ennemi ; IV. de rétablir la liberté du commerce entre son Peuple & celui des » Pays-Bas (3) ».

Son Manifeste.

Sa dissimulation.

Mais si l'on en juge par les actions de celui qui n'agissoit que par ses ordres, on se persuadera facilement que le refus d'Elisabeth n'étoit qu'un voile, dont cette Reine dissimulée cherchoit à couvrir ses sentimens secrets. Cette femme, la plus politique qu'on ait vue sur le trône, en refusant la Souveraineté & la protection perpétuelle des Pays-Bas, vouloit éviter le fardeau d'une longue guerre, dont elle se seroit chargée en son nom, & se contentoit de promettre des secours

(1) Grotii *Annal.* V. *pag.* 94.
(2) Strada *Dec.* II. *Lib.* VII. *pag.* 398.
(3) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXIII. *pag.* 452.

cours

cours limités, pour profiter de l'occasion d'arriver au même point, en cas qu'elle se présentât. Elle paroissoit en même-tems ménager l'Espagne, & se flattoit de légitimer sa démarche par les anciens Traités qu'elle avoit avec la Nation: & dans le Manifeste qu'elle publia, elle avançoit que ses Prédécesseurs avoient traité avec les Villes, & non pas avec le Comte : d'où elle inféroit que sans violer son alliance avec l'Espagne, elle pouvoit secourir ses Alliés opprimés par Philippe (1). Elle n'auroit pu se justifier en acceptant la Souveraineté, n'ayant aucun droit sur ces Pays, & se seroit impliquée dans une guerre ruineuse que ses sujets pouvoient désavouer, & refuser de partager la dépense (2). Mais il est évident qu'elle portoit ses vues plus loin qu'à s'assurer la rentrée de ses avances. On voit par son Traité qu'elle se ménageoit une porte pour entrer dans le Gouvernement. Elle se chargeoit de le rétablir sur l'ancien pied, de remédier à la décadence des Finances, & de réformer les abus de l'administration.

Secondée par Leicester.

Leicester travailloit à s'emparer sans bruit des Places les plus importantes de chaque Province : n'appellant que de foibles secours, il minoit en même-tems les forces du Pays & celles des Espagnols; & pour abbattre entierement ces derniers, la Reine envoyoit des flottes considérables dans les Indes ruiner leurs habitations, afin de leur ôter les ressources du Commerce, dont ils tiroient leur principale puissance (3).

Son expédition par mer contre l'Espagne.

En même-tems que ses troupes partoient pour les Pays-Bas, elle mit en mer dans le mois de Septembre une Escadre de douze vaisseaux de guerre montés de trois mille cinq cens soldats, commandés par le Comte de Carlisle, qui avoit pour Contre-Amiral le fameux Chevalier Drake. Cette flotte s'empara de S. Jacques, de l'Hispaniola, de Carthagene, brûla les Villes de S. Antoine & de Sainte Helene; & les

(1) Voyez Bor *Liv.* XX. *pag.* 87. Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 383.
(2) Grotii *Ann.* V. *pag.* 94.
(3) Idem, *ibid.*

PHILIPPE III.

1585.

tempêtes ordinaires dans ces mers l'ayant séparée, elle revint à Londres chargée d'un butin qui fut évalué à plus de soixante mille livres sterling (1).

Instruction de Leicester.

L'instruction du Comte de Leicester portoit un ordre d'examiner le nombre des troupes nationales, l'état des garnisons, les fonds de la Caisse militaire, l'état de la Monnoye, les forces & l'argent qu'on pouvoit tirer de chaque Province, & s'il étoit possible de les défendre par elles-mêmes (2). Ce détail démasque le but secret d'Elisabeth. Elle vouloit se mettre en état de juger si la guerre maritime dans les Indes & les facultés du Pays suffiroient pour chasser les Espagnols, sans charger ses sujets naturels: & toutes les manœuvres de Leicester annoncent qu'elle se proposoit de s'emparer sourdement de leurs Places fortes. L'exactitude de ses informations par rapport aux Finances, sa vigilance à saisir les moindres prétextes pour introduire ses Anglois dans les Villes, ses artifices pour s'emparer du Gouvernement, confirment dans cette idée.

XIX. Précautions des Etats.

Mais heureusement les Etats soupçonnoient ses desseins; l'Article de l'instruction secrette de Leicester, qui l'autorisoit à accepter la Souveraineté, en cas qu'il trouvât des fonds capables de se soutenir, & dont ils eurent connoissance avant son départ de Londres, leur ouvrit les yeux. Barneveld avoit encore découvert que ce Seigneur ambitionnoit le Stadhouderat héréditaire de la Hollande & de la Zeelande; & quoique les Etats jugeassent à propos de dissimuler, ils prirent des mesures certaines pour faire échouer son projet; & Barneveld proposa de nommer Maurice Stadhouder.

Maurice nommé Stadhouder de Hollande & de Zeelande.

Ce Magistrat, l'un des plus grands Ministres des Provinces-Unies, conçut que le Stadhouderat du Brabant étant l'appanage du Gouverneur ou Stadhouder général, les Provinces pouvoient en avoir de particuliers qui lui fussent subordonnés, & jugeant qu'il étoit plus à propos de limiter que d'étendre l'autorité de l'Anglois, il mit en délibération dans une Assemblée qui se tint en Octobre, & où la Zeelande

(1) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 383.
(2) Hooft *Liv.* XXIII. *pag.* 1039, 1092.



MAURICE DE NASSAU,

Prince d'Orange, Stadhouder de Hollande. &c.

A. Schouman del. *F. R. Ingouf Sculp.*

avoit ses Députés, s'il ne seroit pas à propos, dans la circonstance, de mettre Maurice à la tête des deux Provinces. La plûpart des Membres qui la composoient, étoient Partisans de la Maison d'Orange; ceux de Hollande avoient même chargé leurs Ambassadeurs en Angleterre de stipuler, en cas qu'Elisabeth acceptât la Souveraineté, qu'elle confirmeroit les Stadhouders dans leurs places, & nommeroit Maurice, lorsqu'il auroit atteint l'âge convenable, pour remplir celui de Hollande & de Zeelande qui vaquoit alors (1). Les Zeelandois, dans la crainte qu'on ne leur donnât un Anglois, furent les premiers qui nommerent le jeune Comte (2), & les Hollandois toujours plus tardifs dans leurs délibérations, ne s'y déterminerent que le 1er de Novembre (3). Son Instruction étoit dressée d'avance; Amsterdam & Goude qui l'avoient en communication, ne la renvoyerent qu'après quelques changemens. Les Etats pendant ce tems députerent à Utrecht pour déterminer les Trajectins à se réunir aux deux Provinces, comme ils l'étoient sous Guillaume (4). Le Comte prêta serment, & prit séance le 14 de Novembre.

Il prend le titre de Prince d'Orange.

Il fut installé dans la Cour de Hollande le même jour, & les Etats arrêterent que quoique la Principauté d'Orange appartînt à Philippe-Guillaume Comte de Buuren, son aîné, il en prendroit le titre (5). Ses Lettres furent expédiées au nom des Etats de Hollande (6) & de Zeelande, & son instruction lui fut remise après la prestation de serment (7). On ne voit pas cependant qu'elle ait été scellée, quoiqu'elle soit citée dans la Commission qui ne fut dressée qu'en 1587, lorsqu'on étendit son autorité, d'où l'on peut conclure que ce n'étoit alors qu'un simple projet.

Son Instruction.

Elle portoit « qu'en qualité de Stadhouder, de Capitaine » général & de Grand-Amiral, il seroit tenu de maintenir

(1) Résolut. de Holl. *du 5 Juin* 1585. *pag.* 306.
(2) Résolut. de Holl. *du 16 Sept.* 1585. *pag.* 565.
(3) Hooft *Liv.* XXIII. *pag.* 1039.
(4) Résolut. de Holland. *du 6 Oct. du 14 Nov.* 1585. *pag.* 653, 655, 684.
(5) Résolut. de Holl. *du 14 Nov.* 1585. *pag.* 685.
(6) Bor *Liv.* XX. *pag.* 85.
(7) Résolut. de Holl. *du 26 Nov.* 1585. *pag.* 724.

PHILIPPE III.

1585.

» la dignité des Etats, les privileges des Villes, le bien pu-
» blic & la vraye Religion chrétienne; qu'il fera ses efforts
» pour engager Utrecht & la Frise à se réunir aux deux Pro-
» vinces sous un même Stadhouderat; qu'il rendra prompte
» & bonne justice à quiconque la demandera; qu'il ne refu-
» sera aucunes provisions de droit; qu'il fera exécuter sans
» délai les Ordonnances & Jugemens du Président & des
» Conseillers de Hollande & de Zeelande; qu'il ne disposera
» qu'avec les Conseillers-Committés des dignités de Bourg-
» mestre, d'Echevin & des autres offices composant le Ma-
» gistrat; qu'il en sera de même des charges & des emplois;
» qu'il consultera le droit & le besoin sur tout ce qui dépend
» de la place de Stadhouder, & n'employera que les Pa-
» triotes connus, capables & d'une fidélité éprouvée; qu'il
» ne pourra transférer personne d'une charge à une autre,
» sans avoir consulté les Etats; qu'il accordera les Lettres
» de grace, de rémission, de légitimation, de surséance, de
» sauf-conduit, & autres de cette nature qu'on levoit autre-
» fois au Conseil de Bruxelles sur l'avis du Magistrat, & qui
» devenoient exécutoires, lorsque le Magistrat de la Ville
» les avoit enregistrées & déclarées légitimement obtenues;
» qu'il ne pourra accorder grace pour les assassinats prémé-
» dités & autres crimes attroces; qu'il veillera avec les Con-
» seillers-Committés à la défense & sûreté du Pays, & se
» comportera par mer & par terre comme un bon Stadhou-
» der, Capitaine général & Amiral doit faire: ensorte ce-
» pendant qu'il rende au Gouverneur général l'obéissance
» & le respect qui lui sont dûs; qu'il fera exécuter ses or-
» dres & ceux du Conseil d'Etat dans l'étendue de son Sta-
» dhouderat, conformément aux Instructions qui lui sont
» délivrées. Les Etats de Hollande se réservoient le pouvoir
» d'augmenter, changer & diminuer la présente Instruction,
» selon l'exigence des cas & les besoins du Pays (1) »

Réflexions sur le Stadhoudérat.

Maurice fut le premier qui reçut sa Commission des Etats de la Province, & par cet acte d'autorité la Hollande ma-

(1) Voyez Bor *Liv.* XX. *pag.* 86.

nifesta autentiquement qu'elle avoit résolu de conserver la Souveraineté flottante depuis l'abjuration de Philippe, & de la fixer dans ses états. Tous ses Prédécesseurs, sans excepter Guillaume, tenoient leur autorité des Comtes ; les Etats avoient conféré au dernier, en 1575 & en 1576, non le Stadhouderat, mais la Souveraineté, *autant qu'il étoit en leur pouvoir*, & seulement pendant la guerre. Ils sentirent ce qui manquoit à leur disposition, & pour la légitimer, ils travaillerent par le Conseil de Guillaume à secouer entierement le joug de l'Espagne, en annullant leur premier serment par un nouveau. Dans ces tems où le Gouvernement étoit incertain & chancellant, l'installation du Stadhouder se faisoit sans cérémonial, chaque Province se formant une idée différente de la Souveraineté, & se pressant de se nommer elles-mêmes des Stadhouders, afin qu'ils dépendissent d'elles. Dans la Frise & dans Groningue, tantôt ils étoient choisis par les Etats-Généraux, tantôt par l'Archiduc Matthias; & lorsque les Etats de Frise après la mort du Prince d'Orange élurent Guillaume-Louis, Comte de Nassau, ils le firent confirmer par les Etats-Généraux. Ceux de Gueldre faisoient leurs Stadhouders par eux-mêmes, sans recourir à l'autorité ni du Gouverneur général, ni des Etats-Généraux. Les Trajectins en userent de même; ils nommerent de plein pouvoir le Comte de Villers, & lorsqu'il fut prisonnier, ils lui substituerent par provision le Comte de Nieuwenaar. Leur Stadhouderat étoit réuni à celui de Hollande & de Zeelande dans la personne de Guillaume par l'autorité des Comtes, & par son décès ils se crurent rendus à eux-mêmes. Il faut cependant convenir que la nomination de Nieuwenaar fut extorquée par une émeute, & qu'on peut la regarder comme un artifice des Anglois, qui vouloient borner l'autorité qu'ils prévoyoient que Maurice auroit dans peu de tems. Ces idées de Souveraineté s'accrurent dans les esprits depuis l'abjuration, & pour lors les Etats Provinciaux commencerent à régler de leur propre mouvement l'économie de leur Gouvernement particulier, & formerent autant de Souverainetés indépendantes. Les Etats de Hollande s'en mirent en

PHILIPPE III. possession aussi-tôt après la mort de Guillaume par des Lettres de grace qu'ils accorderent à différens criminels ; elles furent expédiées sous le scel nouvellement gravé de la Province, autour duquel on lisoit : *Sigillum Ordinum Hollandiæ*, & ils arrêterent que les Membres qui le composoient, prendroient le titre de *Chevaliers*, *Nobles & Villes de Hollande*, *représentant les Etats du Pays* (1). Il résulte de tout ceci que les Nobles & les Députés des Villes étant assemblés, se regardoient comme représentant la Souveraineté, qui ne résidoit que dans leur Corps ; & ce fut sous ce titre qu'ils conférerent le Stadhouderat de Hollande & de Zeelande au Prince Maurice.

1585.

Leicester offensé.

Le Comte de Leicester ayant appris ce qui se passoit, en fut si piqué qu'il lui échappa de demander *ce qu'on vouloit qu'il fît dans les Pays-Bas, puisque la Hollande & la Zeelande s'étoient donné un Stadhouder* (2). Il s'imagina qu'on n'avoit donné à Maurice le titre de Prince que pour le mettre dans un grade supérieur au sien. Il se laissa cependant calmer sur la représentation qu'on lui fit, que chaque Province étoit dans l'usage d'avoir son Stadhouder particulier, qui tous étoient subordonnés au Gouverneur général, & que le titre de Prince appartenoit à Maurice par droit de naissance, dont il étoit en possession par l'administration d'Orange, dont il étoit chargé pendant la prison de son Frere (3).

Appaisé.

Le Gouvernement incertain.

Pendant ces contestations le Gouvernement étoit incertain. Le Conseil d'Etat qui n'avoit été prorogé que pour trois mois, les voyant expirés, se croyoit relevé de ses fonctions, & l'on avoit peine à rassembler ses Membres pour recevoir leur nouvelle Instruction (4). Les Etats-Généraux n'étoient composés que des Députés de deux ou trois Provinces, & par conséquent les affaires importantes demeuroient indécises.

XX.
Arrivée de Leicester.

On pria le Prince Maurice, le Comte de Hohenlo &

(1) Résolut. de Holl. *du 9 Janv.* 1585. *pag.* 11.
(2) Reyd *Liv.* V. *pag.* 81.
(3) Hooft *Liv.* XXIII. *pag.* 1041.
(4) Bor *Liv.* XX. *pag.* 86.

Guillaume-Louis, Comte de Naſſau, de paſſer en Zeelande à la tête de la Députation qui devoit recevoir le Gouverneur général (1). Il aborda à Vliſſingue le 20 de Décembre avec une ſuite nombreuſe de Seigneurs Anglois & les troupes de ſecours (2), & paſſa à Dordrecht, où il fut reçu avec plus de magnificence qu'un Roi. La ſomptuoſité des ornemens, le nombre des Trophées, des Arcs de triomphe, des Théâtres, des Concerts & des tapiſſeries ſurpaſſoit tout ce qu'on avoit jamais fait pour aucun Souverain (3). Arend de Dorp qui avoit refuſé de loger ſon Maître d'hôtel, y fut forcé par un ordre des Etats que Guillaume Martinzoon Kalf, Procureur Général des Etats, vint lui ſignifier (4).

Magnificence de la réception.

Au ſurplus Leiceſter étoit abondamment pourvu de tout ce qui peut gagner le cœur des Peuples : une taille majeſtueuſe, une phyſionomie aimable, l'air affable, l'abord careſſant, la converſation facile, il étoit bien inſtruit dans les Lettres, les Sciences, la Politique & dans la Guerre, libéral juſqu'à la profuſion, & ſa religion ſervoit encore à le rendre plus cher au peuple, qui bleſſé de voir le Duc d'Anjou mépriſer leurs Prêches, répandoit des larmes de joye de voir Leiceſter y aſſiſter très-fréquemment (5). Il affectoit même d'être aſſidu dans les Egliſes réformées, & répétoit ſouvent qu'il n'épargneroit aucun des ennemis de la vraye Religion : enſorte que les Réformés lui voyant plus de zele & plus de puiſſance que Guillaume n'en avoit eu, ne doutoient plus de voir triompher leur religion (6).

Son Portrait.

Son attachement à la Religion réformée.

Maurice avoit ſes Partiſans ; mais les Seigneurs ſe laiſſoient emporter au vent de la Cour. L'idée de plaire à la Reine déterminoit les uns ; l'envie d'obtenir des graces excitoit les autres ; ceux-ci ſe flattoient d'augmenter leur crédit, en s'inſinuant dans ſa confiance ; ceux-là craignoient

Sa Cour nombreuſe.

(1) Réſolut. de Holl. *du 15 Nov.* 1585. *pag.* 687.
(2) Réſolut. de Holl. *du 22 Décemb.* 1585. *pag.* 774.
(3) Réſolut. de Holl. *du 24, 25, 26 Décemb.* 1585. *pag.* 781, 784, 785, *du 7 Janv.* 1586. *pag.* 5.
(4) Réſolut. des Etats *du 30 Janv.* 1586. *pag.* 31.
(5) Grotii *Ann.* V. *pag.* 94, 95.
(6) Reyd *Liv.* V. *pag.* 74. Hooft *Liv.* XXIII. *pag.* 1042.

PHILIPPE III.

1585.

Jaloufie d'Elifabeth.

de s'attirer fa difgrace, en fe diftinguant du nombre, & tous lui rendoient des honneurs immodérés. Ils furent pouffés à un tel excès, qu'ils donnerent de la jaloufie à la Reine, qui naturellement foupçonneufe, appréhendoit que fon Favori ne voulût s'élever fur le trône qu'elle avoit refufée.

Capitulation des Etats avec Leicefter,

1586.

Leoninus, Chancelier de Gueldre, le complimenta le 7 de Janvier au nom des Etats-Généraux, & par l'Arrêté du 10 ils réfolurent de lui offrir le pouvoir abfolu, tel qu'en avoient joui les Gouverneurs Généraux nommés par Charles V & fon Succeffeur (1). La Frife refufa fon confentement (2). La Hollande ftipula la confervation de fes privileges, & le pouvoir de terminer les conteftations qui furviendroient avec la Zeelande au fujet des impofitions qui continueroient d'être décidées par le Prince Maurice, affifté du Haut-Confeil & du Confeil Provincial. Le Quartier du Nord infifta fur la confervation de fes Confeillers Committés, & Goude foutint qu'on ne pouvoit foumettre à qui que ce fût ni la Religion ni les confciences (3).

Débats fur l'autorité du Confeil d'Etat.

Quoique Leicefter comptât fur cette dignité avant de partir de Londres, il fit difficulté de fe charger du fardeau. On lui remontra que dans les circonftances les Provinces-Unies ne pouvoient fe paffer d'un Chef, tant pour ordonner à propos, que pour réprimer les diffenfions qui naiffent du partage de l'autorité, & pour lors il parut fe laiffer perfuader; mais quand on mit fur le tapis l'Article du Confeil d'Etat qu'il feroit tenu de confulter, & fans-lequel il ne pourroit rien ftatuer, fa répugnance redoubla, & fit connoître clairement qu'il craignoit plus la limitation du pouvoir que le pouvoir même. Les Etats lui repréfenterent qu'arrivant dans un Pays dont il ne connoiffoit ni les ufages ni les forces, il ne pouvoit fe paffer d'un certain nombre de perfonnes éclairées & prudentes, pour s'inftruire de l'état, des facultés, de la fituation & des befoins des Provinces, dont il entre-

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 4.
(2) Réfolut. de la Général. *du 10, 11 Janvier, du 8 Juin* 1586, *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* II. *pag.* 59, 60, 62.
(3) Réfolut. de Holl. *du 6, 8, 10 Janv.* 1586. *pag.* 4, 8, 16.

prenoit

prenoit la défense. Il déclara à la fin qu'il accepteroit un Conseil, à condition qu'il lui fût permis d'y nommer deux Anglois, ainsi qu'on en étoit convenu avec la Reine, & qu'on lui laissât le choix des Officiers qu'il ne prendroit qu'entre les personnes du Pays. Les Etats s'offrirent de lui présenter deux Sujets, entre lesquels il en nommeroit un; & pour lors il déclara qu'il se serviroit de Leoninus pour la Gueldre, du Président Adolphe de Meekerke pour la Flandre, de Walraven de Brederode pour la Hollande, de Jacques Valke pour la Zeelande, de Paul Buis pour Utrecht, & qu'on pourroit lui nommer les plus capables de chaque Province, entre lesquels il choisiroit pour completter le nombre (1); mais il laissa paroître son mécontentement sur la nomination des Gouverneurs, sur-tout dans la Nordhollande. Il voulut dresser l'Instruction du Conseil, & prétendit n'être pas tenu de se conformer à ses Arrêts, attendu qu'il ne reconnoissoit que les ordres de la Reine sa Maîtresse. Sidney, son neveu, qui, à ce qu'on crut, s'étoit destiné le Stadhouderat de Zeelande, soutenoit que la moindre limitation au pouvoir du Général étoit un attentat contre l'autorité royale. Les Etats prévoyoient les suites de ces prétentions; mais après l'avoir reçu avec tant d'éclat, il n'étoit plus question de reculer (2).

Philippe III.

1586.

Convention.

On convint enfin le premier de Février, « que les Etats, » sans préjudicier aux conventions conclues avec la Reine, » le nommeroient Gouverneur Général des Provinces-Unies, » à sçavoir: de la Gueldre avec Zutphen, de la Flandre, » de la Hollande & de la Westfrise, de la Zeelande, d'U» trecht, de la Frise, & des autres Pays compris dans la » Confédération commune, lui donneroient un pouvoir » suprême & absolu sur la guerre tant de terre que de mer, » sur le gouvernement civil & politique, sur l'administra» tion de la Justice, à la charge de se conformer aux usages » établis & aux Loix promulguées par l'Empereur Charles V; » que les rentes, appointemens, gages, & autres charges de

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 5, 8.
(1) Hooft *Liv.* XXIII. *pag.* 1043.

PHILIPPE III.

1586.

» l'Etat feroient acquittées du produit des Domaines de chaque Province, & les Etats s'engageoient, en cas qu'il ne fût pas fuffifant, de fuppléer au furplus. On lui laiffoit la nomination des offices concernant le Gouvernement & la Juftice, à condition de choifir entre deux ou trois fujets qui lui feroient préfentés par la Province où la charge étoit vacante. On convint qu'il s'érigeroit un Confeil d'Etat fur la préfentation des Etats-Généraux, dans lequel il pourra recevoir deux Anglois nommés par la Reine; que les Etats-Généraux & Provinciaux feront libres de s'affembler toutes les fois qu'ils le jugeront néceffaire; qu'il maintiendra les droits, libertés, privileges, conventions, Ordonnances, Loix & ufages de chaque Province & des Pays-Bas en général dans toute leur force & vigueur; qu'il plaira à fon Excellence de prêter ferment fur ces Articles; que les Etats de leur côté lui porteront foi & hommage au nom des Provinces (1) ».

On lui affigne des fonds.

La convention fignée, on délivra la Commiffion & l'autorifation, pour difpofer de la Caiffe militaire & des fonds préfens & à venir. On lui abandonna les deniers qui fe levent dans la Gueldre & dans les Villes du Brabant & de la Flandre qui tiennent à l'Union, fur les marchandifes qui fe confomment journellement, avec les contributions que paye le Plat-pays conquis par les Efpagnols. La Hollande, la Zeelande, Utrecht & la Frife promirent de payer pour l'année 1586 deux cens mille florins par mois, & l'on y joignit le produit de l'Overyffel, de la Drenth, des Ommelande, & d'autres Pays occupés par les ennemis. On lui délégua auffi les droits de *Licentes* & de Convois fur l'entrée & la fortie des marchandifes, pour être employés à l'entretien de la Marine, du Pays & des Vaiffeaux, dont la Reine pourroit avoir befoin (2).

Débats des Villes.

Mais ces articles mis en délibération, Amfterdam déclara qu'elle ne prétendoit pas s'obliger pour les autres Villes, & qu'elle n'acquitteroit que les impôts qu'elle auroit confentis.

(1) Le Grand Recueil des Placards, *Tom.* IV. *pag.* 81. Bor *Liv.* XXI. *pag.* 6.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 8.

Philippe III. 1586.

Gorinchem & Schiedam demanderent d'être entendues sur les répartitions ; mais on ne laissa pas de passer à la réception du Gouverneur Général qui fut indiquée le quatre de Février (1), & publiée le 6 dans toutes les Villes de l'Union (2).

Leicester Gouverneur Général.

Leicester n'étant pas content des fonds qu'on lui donnoit, proposa une nouvelle imposition de cinquante florins par cent sur le sel fin, deux sols par tonne de biere, & douze sols sur celle de savon, demanda des éclaircissemens sur les impôts établis en général & en particulier, & vingt-cinq Vaisseaux de guerre bien équipés de tout ce qui leur est nécessaire, & montés par des Capitaines en état de se soutenir par eux-mêmes (3). Il mit cette Pétition sur le Bureau écrite en Langue Françoise.

Il demande de nouveaux fonds.

Les Etats répondirent qu'ils avoient besoin du produit du sel & des autres denrées, pour s'acquitter des deux tonnes d'or qu'ils s'étoient engagés de fournir tous les mois ; mais qu'ils se flattoient d'engager les Provinces à consentir de mettre un nouvel impôt sur les draps, qui seroit pris sur le premier acheteur, & que si Sa Majesté vouloit établir un entrepôt dans une des Villes des Provinces-Unies pour les draps d'Angleterre qu'on transportoit dans la Mer Baltique, & qui ne payeroient point d'entrée, ils chargeroient les anciens Conseillers d'Etat de percevoir le produit des Convois, & d'en compter au Gouverneur Général ; qu'à l'égard des Vaisseaux, ils le prioient de vouloir détailler la force & la grandeur dont il vouloit qu'ils fussent (4). On lui remit en même-tems le projet d'une Instruction pour le Conseil d'Etat, qu'il demanda le tems d'examiner ; mais après bien des allées & des venues (5), il exigea une déclaration, que les Etats prétendoient lier le Conseil, & non le Gouverneur Général, & qu'il seroit maître de conclure ce qu'il

Débats avec les Etats.

(1) Résolut. de Holl. *du 4 Févr.* 1586. *pag.* 37, 38.
(2) Grand Recueil des Placards, *Tom.* I. *col.* 41. Bor *Liv.* XXI. *pag.* 80.
(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 9.
(4) Résolut. de Holl. *du 12 Févr.* 1586. *pag.* 60. Bor *Liv.* XXI. *pag.* 9.
(5) Conf. les Résolut. de la Général. *du 6, 20, 21, 22, 25 Janvier* 1586. *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* II. *pag.* 60, 61, 62.

PHILIPPE III.

1586.

croiroit le plus avantageux au bien public (1). Il remit alors l'Inſtruction avec quelques changemens, & les Etats la publierent en leur nom, pour être en force & vigueur pendant un an. Il choiſit enſuite les Conſeillers entre ceux que les Etats-Généraux lui propoſerent. Il confirma la nomination déja faite de Leoninus, de Meekerke, de Valke & de Buis. Il offrit enſuite la Lieutenance générale des troupes au Comte de Hohenlo; mais celui-ci préféra de reſter à la ſolde de la Hollande, dont il étoit Veldmaréchal (2). Le Prince Maurice & Guillaume-Louis de Naſſau prirent les premiers leurs Commiſſions de ſa main (3).

Et leurs premiers Officiers.

Offres de Leiceſter à Hohenlo.

Refuſées.

Plaintes d'Eliſabeth.

Sur ces entrefaites on reçut des Lettres de la Reine qui ſe plaignoit, « que contre le Traité de Londres on eût donné » au Comte de Leiceſter une autorité plus étendue que celle » dont on étoit convenu; que les Etats ne devoient ni ne » pouvoient l'étendre ni la reſtreindre ſans ſon aveu; qu'elle » prenoit pour une inſulte l'honneur qu'ils faiſoient à ſon » Miniſtre & ſon Sujet, en lui conférant un pouvoir qu'elle » avoit refuſé, & qu'elle ne pouvoit pardonner à ce dernier » de l'avoir accepté; que c'eſt démentir ſon Manifeſte par » lequel elle affirme à toute l'Europe qu'elle ſecoure les » Hollandois comme ſes Alliés & ſes voiſins, ſans s'immiſ- » cer dans leur Gouvernement, ni les prendre entierement » ſous ſa protection; qu'elle ne vouloit pas donner à ſes » ennemis un prétexte de publier que ſes actions ne répon- » dent pas à ſes paroles, & qu'elle exige des Etats de révo- » quer un pouvoir trop étendu, & de le renfermer dans les » bornes preſcrites par le Traité (4) ».

Réponſe des Etats.

Les Etats ſentirent qu'Eliſabeth ne pouvoit pas écrire autrement pour couvrir les apparences, ſur-tout relativement à l'Eſpagne; & ſans paroître pénétrer ce motif, ils répondirent, « que l'autorité qu'ils avoient conférée à ſon Gou- » verneur Général n'étoit pas plus grande que celle de ſes

(1) Voyez *dans* Bor *Liv.* XXI. *pag.* 7.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 14.
(3) Hooft *Liv.* XXIII. *pag.* 1045.
(4) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXV. *pag.* 545.

» Prédécesseurs ; que le terme d'*absolu* ne tomboit que sur » la préséance qu'il avoit sur les Stadhouders particuliers & » sur le commandement des armées ; que sa révocation cau- » seroit infailliblement de grands troubles, & renverseroit » les arrangemens qu'ils auroient pris ; que les Etats con- » servant l'autorité suprême, ne donnoient point d'atteinte » au Traité de Londres, qu'ils ne confioient à son Ministre » l'administration des Provinces-Unies qu'en attendant » qu'il plût à Sa Majesté d'en accepter la Souveraineté ; » qu'au surplus elle étoit toujours Maîtresse de retirer, quand » elle le jugeroit à propos, les pouvoirs qu'elle avoit donnés » au Comte (1) » Cette lettre répondoit directement aux plaintes de la Reine, & limitoit adroitement l'autorité du Gouverneur Général ; mais ou les Etats-Généraux avoient oublié que le pouvoir absolu qu'ils avoient accordé au Comte, s'étendoit non-seulement sur la guerre, mais encore sur le Gouvernement politique & sur l'administration de la Justice, suivant les propres termes de l'Instruction : *Son Excellence aura un plein pouvoir & une puissance absolue dans lesdites Provinces & leurs Associés, quant à l'Article de la Police & de la Justice* (2) ; ou ils se flattoient qu'Elisabeth ne feroit pas attention à cet Article. Le Comte de Leicester écrivit de son côté à la Reine dans les termes les plus respectueux & les plus soumis, & elle parut s'appaiser (3).

PHILIPPE III. 1586.

XXI. Oldenbarneveld nommé Avocat de Hollande.

Ce fut dans ce tems que les Etats de Hollande appellerent Jean Oldenbarneveld, ou Barneveld, Pensionnaire de Rotterdam, pour remplacer Paul Buis. Cet homme natif d'Amersfoort avoit été chargé de plusieurs affaires importantes, dont il s'étoit acquitté avec une adresse & une habileté singuliere ; mais il fit de grandes difficultés de se charger d'un emploi si difficile dans les circonstances, & ne l'accepta que sous les conditions de se démettre en cas qu'il fût question d'un accommodement avec l'Espagne, & qu'on

Sa Capitulation.

(1) De Thou *ubi supra*.

(2) Voyez Bor *Liv.* XXI. *pag.* 6. & le Grand Recueil des Placards, *Tom.* IV. *pag.* 81.

(3) Voyez Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 385. Bor *Liv.* XXI. *pag.* 24. Hooft *Liv*, XXIII. *pag.* 1046.

1586.

Réglement sur les Pétitions.

ne l'employeroit hors du Pays que de son consentement (1). Il prêta serment le 8 de Mars, & ses appointemens furent fixés à douze cens livres de quarante *groots* par an (2). Les Etats arrêterent le lendemain qu'on prieroit le Gouverneur Général de faire ses Pétitions & ses propositions dans la Langue Hollandoise (3).

Tassis ravage la Frise.

Les Espagnols avoient commencé les hostilités dès le commencement de l'année. Tassis profitant de l'absence du Stadhouder de Frise, entra le 23 de Janvier à la tête de deux mille cinq cens fantassins & de quatre cens chevaux dans les Sept-Forêts, pilla à la faveur des glaces Workum, Hindelopen, défit les habitans de Winsum, & poussa jusqu'au Bilt.

Défaite des troupes de Nassau.

Le dégel le ramena sur ses pas; mais ayant appris que Stein de Malsem, Danois d'origine, & Lieutenant du Comte de Nassau, assembloit un corps de troupes auprès de Buxure, il tomba dessus, & le dissipa après en avoir taillé en pieces une bonne partie. Oswald, Comte Vanden Berghe, fut tué dans cette occasion par les Espagnols mêmes, qui prirent sa troupe pour un Enseigne des ennemis (4]. Herman son frere y fut dangereusement blessé, & la victoire fut achetée bien cherement (5). Guillaume-Louis étant arrivé à Staveren, & les eaux commençant à croître, Tassis décampa avec tant de précipitation, qu'il laissa ses morts sur le champ de bataille, & le canon qu'il avoit pris (6). Mais cette course répandit tant de frayeur dans le Pays, que les Villes & les Villages prirent des Sauvegardes de Verdugo, & tout le Canton signa une espece de réconciliation avec les Espagnols.

Les Espagnols battus par Schenck.

Martin Schenck ne tarda gueres à prendre sa revanche. En sortant de Verlo il fit main basse sur un gros Corps d'Espa-

(1) Remontr. d'Oldenbarneveld *dans* la vérit. Hist. *pag.* 150. Bor *Liv.* XX. *pag.* 72. *Liv.* XXI. *pag.* 16. Hooft *Liv.* XXIII. *pag.* 1047.

(2) Résolut. de Holl. *du 11 Fevr. du 6 Mars* 1586. *pag.* 55, 86, 88.

(3) Résolut. de Holl. *du 7 Mars* 1586. *pag.* 105.

(4) Reyd *Liv.* IV. *pag.* 68.

(5) Strada *Decad.* II. *Lib.* VII. *pag.* 396. De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXV. *pag.* 543.

(6) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 10. Hooft *Liv.* XXIV. *pag.* 1057.

gnols qui s'étoient dispersés pour piller la campagne, & mit en déroute un détachement du Régiment d'Appio Conti (1).

Philippe II. 1586.

Nassau rassure la Frise.

Cependant Verdugo, sous une apparence de bonne foi, proposa au Comte de Nassau de lui céder les contributions des Ommelandes, en échange de celles qu'il tiroit de la Frise; mais le Stadhouder n'en fut pas la dupe, & persuadé qu'il auroit bien de la peine à se faire payer par des paysans qui depuis long-tems avoient perdu l'habitude de contribuer, il rejetta ses offres, mit de bonnes garnisons dans les Places les plus exposées, en fit chasser les gens suspects, ordonna de lui fournir un état des munitions & des vivres, & de rompre les glaces des canaux & des rivieres; il manda en même-tems un homme de trois, & forma un Corps de trois mille Frisons prêts à marcher où l'ennemi paroîtroit (2).

Libelles contre les Etats-Généraux.

Pendant que le Comte de Nassau se mettoit en défense, Verdugo se servoit d'un certain François de Bodemond, Secrétaire du défunt Prince d'Orange, ensuite Greffier de la Cour de Frise, pour faire courir un Libelle contre les Etats-Généraux, où il les traitoit « d'une troupe de Marchands, livrés » à leurs intérêts, qui pour conserver leurs places, étourdissoient les Peuples de grands mots de Religion, de Liberté & du nom de Nassau, quoique ce dernier pensât bien plutôt à ses intérêts particuliers qu'au bien de la Patrie. Il conseilloit ensuite aux Frisons de se bien garder de traiter avec les Anglois, dont ils ne devoient attendre qu'un dur esclavage & des guerres sans fin; que le parti le plus sûr & le meilleur étoit de se réconcilier avec le Roi, & qu'il n'en coûteroit que la tête aux plus scélérats, c'est ainsi qu'on qualifioit les Etats de Frise ». On saisit quelques centaines de ces Ecrits à Oostmerhorn dans un vaisseau d'Embden, & le Conseiller de Frise les envoya au Stadhouder (3).

Avantages des Espagnols dans la Gueldre.

La Gueldre n'étoit pas plus tranquille. Les Royalistes s'é-

(1) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXV. *pag.* 543.

(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 22. Reyd *Liv.* IV. *pag.* 69. Hooft *Liv.* XXIV. *pag.* 1058, 1059.

(3) Reyd *Liv.* IV. *pag.* 70. Hooft *Liv.* XXIV. *pag.* 1060.

PHILIPPE III. 1686. toient mis en campagne au milieu du mois de Janvier ; ils s'emparerent de deux Châteaux près de Venlo, marcherent à Lattum, & firent passer la Meuse à deux cens vieux soldats qui se rendirent maitres du célébre Monastere de Beeterswaard. Schenck accourut, les attaqua, les tailla en pieces, & brûla le Couvent. Leurs camarades outrés de leur perte, massacrerent par représailles les prisonniers qu'ils avoient à Lottum (1), & se retirerent.

Leur défaite.

Entreprise des Etats sur Zulch.

Manquée.

Au commencement de Mars un détachement de la garnison de Nuis envoya quelques soldats déguisés en marchands, qui s'étant introduits dans Zulch, surprirent le Portier du Château & le poignarderent. La femme du Gouverneur, alors absent, criant aux armes, les Bourgeois accoururent, & les taillerent en pieces avant l'arrivée de leur troupe, on en prit un qui fut conduit à Bonn, où il fut pendu sans forme de procès (2).

Ils s'emparent de Werle.

Ce traitement irritant Herman-Frederic Kloet qui commandoit à Nuis, il appella Martin Schenck, & les deux Généraux s'étant réunis, tenterent de surprendre Werle, Ville de la Westphalie. Ils firent mettre le feu dans un fauxbourg, & pendant que les habitans couroient pour l'éteindre, ils planterent des échelles de l'autre côté, escaladerent la muraille, & se rendirent maîtres de la Place. Les Gentilshommes des environs ayant rassemblé trois ou quatre mille paysans, les investirent ; Schenck fit une sortie, leur tua huit cens hommes, & mit le reste en fuite. Mais Hautepenne ayant envoyé du secours à l'Archevêque regnant, Schenck prit le parti de piller la Ville le 18 de Mars, & l'abandonna. A son retour le Comte de Leicester le créa Chevalier, & lui fit présent d'une chaîne d'or de la valeur de deux mille florins (3).

XXII. Graave assiégé par les Espagnols.

Cependant Charles, Comte de Mansfeld, avoit investi Graave. Lubert Turc, Sieur de Hemert, jeune homme d'une des meilleurs Maisons de Gueldre, Gouverneur de la Place,

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 11.
(2) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXV. *pag.* 546.
(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 15, 16. De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXV. *pag.* 546.

la

Philippe III

1586.

la défendit d'abord avec la plus grande valeur. Les vivres commençant à manquer, le Comte de Hohenlo trouva moyen d'y jetter quelques provisions, & Leicester ayant ordonné à Norris de le joindre avec un bon Corps d'Anglois, ces deux Généraux délogerent les Espagnols de Lithoyen, & les forcerent, après un combat des plus vifs, d'abandonner les Châteaux de Batenbourg & d'Empel. Après avoir débouché la Place de ce côté, ils firent passer sur le Rhin trente ou quarante barques chargées de munitions de guerre & de bouche. Le Prince de Parme qui venoit de recevoir d'Espagne une bonne somme d'argent, avec ordre de soumettre entierement le Brabant (1), se rendit au camp, & désespérant de réduire la Place par famine, il fit élever de l'autre côté du fleuve deux batteries de vingt-quatre pieces de canon qui commencerent à tirer nuit & jour contre la muraille. La bréche étant ouverte, il ordonna l'assaut; mais il fut repoussé avec la derniere vigueur.

Hemert rend la place.

Le lendemain toute l'armée se présentant sous les armes pour revenir à la charge, les femmes & les enfans pousserent des cris si perçans, que le Magistrat, les soldats & les Officiers en furent attendris. Hemert même qui venoit d'écrire à Leicester qu'il tiendroit encore long-tems, fut touché du spectacle, & se laissa persuader par une femme qu'il aimoit (2), d'essayer les conditions qu'il pourroit obtenir de Farnese. Denis de Charrette, l'un de ses Capitaines, s'opposa seul à ce dessein. L'on entra en pourparler, & le Prince offrant des conditions raisonnables, Hemert rendit la Ville le 7 de Juin (3). A cette nouvelle la garnison de Meghen abandonna la place, & Batenbourg capitula. Leicester qui venoit au secours avec sept ou huit mille hommes, s'étoit emparé du Fort de Knothsemburg, de la Tête de Berg, & se préparoit à passer la Meuse; mais outré de la reddition inattendue de Graave, il revint camper dans le Bommelerwaard.

Il est décollé.

Hemert vint l'y trouver avec plusieurs de ses Capitaines

(1) Grotii *Ann.* V. *pag.* 97.
(2) Grotii *Ann.* V. *pag.* 97.
(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 15, 20, 21. Strada *Decad.* II. *Liv.* VII. *pag.* 403.

PHILIPPE III.

1586.

pour juſtifier ſa conduite ; le Comte les fit arrêter, & les envoya à Utrecht pour inſtruire leur procès. Le Conſeil condamna Hemert à perdre la tête avec deux de ſes Capitaines. Il appella de la Sentence devant le Gouverneur Général qui la confirma, & fut inexorable ſur l'exécution. Hemert fut décapité debout comme Gentilhomme ; il proteſta ſur l'échaffaut qu'il n'étoit coupable ni de lâcheté ni de trahiſon, & qu'on ne devoit imputer ſa faute qu'aux foibleſſes de ſon cœur. Brank & Corboſene ſes deux adjoints furent décollés à genoux (1). Les Etats-Généraux perſuadés qu'il falloit un exemple pour rétablir la diſcipline, avoient ſollicité vivement pour la rigueur (2).

Convoi enlevé aux Eſpagnols.

Cependant le Baron de Willoughby & les Ritmeſters Paul & Marcel Bay, ayant eu avis qu'un gros détachement d'Eſpagnols amenoit un grand convoi des pays de Liége & de Cleves, & qu'il étoit deſtiné pour Anvers, l'attaquerent ſur la route, mirent l'eſcorte en fuite, l'enleverent & brûlerent ce qu'ils ne purent emporter (3).

Le Brabant ravagé par Hohenlo, &c.

D'un autre côté Hohenlo & Guillaume Pelham, Maréchal Anglois, firent une invaſion dans le Brabant, & ravagerent le Langeſtrant. Le premier ſurprit auprès de Breda le Régiment de Camillo del Monte, le défit, & prit Wells, Capitaine Anglois, qui avoit vendu Aloſt aux Eſpagnols. Le Comte le fit conduire dans l'inſtant au Gouverneur Général : on eſpéroit de voir punir le traître comme Hemert l'avoit été : non-ſeulement Leiceſter lui fit grace de la vie, mais il le reçut dans ſes Gardes pour le mettre en ſûreté (4).

Indulgence de Leiceſter pour un traître Anglois.

Mécontentemens & plaintes contre lui.

Cette prédilection patriotique révolta tous les Gens de guerre, & le don qu'il fit à Sidney, ſon neveu, du Régiment de Hautain, noyé devant Anvers, acheva de les indiſpoſer. Les principaux Officiers ſignerent une plainte au nombre de vingt ; le Comte de Hohenlo la préſenta à Leiceſter, qui les traita de mutins, ſans y faire d'autre atten-

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag* 22. De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXV. *pag.* 549.

(2) Réſolut. de Holl. *du 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 Juin, du 1 Juillet* 1586. *pag.* 2[illegible]0.

(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 23.

(4) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 51.

tion, & le mépris qu'il affecta aliéna totalement l'affection des Militaires (1). PHILIPPE III.

1586.

Farnese après avoir repris Batenbourg, détacha Mansfeld avec ordre d'attaquer le Fort de Wel, qui se rendit au quatre-vingtiéme coup de canon ; mais Splinter de Helmich qui commandoit dans le Château, refusa d'écouter la sommation, ensorte qu'il passa outre pour investir Venlo. Schenck étoit sorti de la place pour veiller à la construction d'un Fort qu'il avoit commencé sur l'angle que forme la séparation du Rhin & du Waal. Sa femme, sa sœur & sa famille étoient dans la Ville un puissant motif pour le rappeller. Il accourut avec Roger Williams, Capitaine Anglois, d'une valeur reconnue, & cent cavaliers d'élite, & trouvant l'investissement formé, ils donnerent au retranchement avec tant de vigueur, qu'ils pénétrerent jusqu'au quartier du Prince de Parme ; mais voyant toute l'armée s'ébranler, ils furent contraints de se retirer. Farnese avoit détaché Pallavicini pour se saisir des passages.

Siege de Venlo par les Espagnols.

Tentative infructueuse de Schenck pour secourir la place.

Schenck dans ce danger ranima son sang froid, & découvrit un endroit qui n'étoit pas bien gardé, sur lequel il donna tête baissée, & s'échappa avec sa troupe, sans autre perte que de quarante de ses gens. Il se retira à Wagtendonck, & voyant l'impossibilité de pénétrer dans la place, il s'occupa tout entier de la construction de son Fort, qu'il nomma *Schenckenschans*, aujourd'hui le Fort de Schenck, qui fait encore le plus sûr rempart du pays (2).

Construction du Fort de Schenck.

Les Espagnols cependant étoient arrêtés par un Fort que les assiégés avoient dans une isle du Rhin vis-à-vis de la place. Le Prince de Parme le fit battre pendant six jours par toutes ses batteries, & le septiéme il fit aborder une espece de bastion de bois construit sur trois barques, dans lequel il avoit mis trois cens hommes d'élite, qui délogerent les soldats du Fort & les chasserent dans la Ville. Toute l'artillerie fut alors tournée contre les murs, & les Bourgeois en conçurent tant de frayeur, que se trouvant plus forts

Capitulation de Venlo.

(1) Bor *ubi supra.* Hooft *Liv.* XXIV. *pag.* 1065.
(2) Grotii *Ann.* V. *pag.* 98. Bor *Liv.* XXI *pag.* 24, 25.

PHILIPPE III.

1586.

que la garnison, ils la forcerent de capituler le 28 de Juin. Il étoit expressément stipulé que la femme & la famille de Schenck sortiroient librement ; mais contre la foi donnée, les Espagnols les forcerent à payer une grosse rançon. Leicester indigné de la perfidie, fit saisir tout ce qui appartenoit aux habitans de Venlo dans l'étendue des Provinces-Unies, pour indemniser son Capitaine (1).

Le Château de Wel rendu aux Espagnols.

Après la prise de Venlo, Hautepenne somma pour la seconde fois le Commandant de Wel. Helmich avoit résolu de ne se rendre que quand la bréche ne pourroit plus se défendre ; mais la mutinerie de ses gens le força d'écouter les propositions qu'on lui fit. Il devoit sortir à cheval à la tête de sa garnison ; mais les Espagnols accoutumés à ne garder aucune capitulation, renvoyerent les soldats & le Capitaine sans le moindre vêtement. Helmich se sauva à Utrecht avec une partie de son monde, & sur sa dénonciation on pendit trois des mutins qui l'avoient forcé de rendre sa place. Un Ecossois qui n'avoit pas eu de part à l'émeute, fut contraint de tirer au billet avec les autres ; heureusement le sort épargna l'innocence (2).

Ravages affreux des Généraux des Etats.

Pendant ce siege, Nieuwenaar, Schenck & Kloet s'étant réunis, faisoient d'étranges ravages dans la Westphalie & dans l'Archevêché de Cologne. Ils attaquerent le 3 de Juillet une caravanne de trois mille Marchands qui s'étoient rassemblés pour venir à la Foire de cette Ville, dissiperent quelques milices de Juliers qu'ils avoient prises pour escorte, & les dépouillerent de leur argent & de leurs marchandises. Ils mirent le feu quelques jours après dans cinquante Châteaux ou Villages dans un même jour (3).

XXIII. Siege de Nuis par le Prince de Parme.

Ernest de Baviere, Archevêque regnant, Guillaume, Duc de Cleves, & Philibert, Marquis de Bade, réunirent leurs prieres pour engager le Prince de Parme à faire le siege de Nuis. Il ne put résister à leurs instances, & sa vanité se mit de la partie, en le flattant d'emporter une place

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 26. Strada *Decad.* II. *Lib.* VII. *pag.* 412.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 26, 27.
(3) Hooft *Liv.* XXIV. *pag.* 1085.

devant laquelle Charles le Hardi, Duc de Bourgogne, avoit langui ſi long-tems (1). Il partit de Venlo le 10 de Mai. Le Marquis de Varendon menoit ſon avant-garde, composée d'Italiens, d'Allemands, de Flamands, d'Eſpagnols, de Wallons & de Comtois. Il avoit avec lui Charles & Octave de Mansfeld, le Comte d'Aremberg, Jean Maurique de Lara, le Marquis del Guaſto, & les Comtes de Bonninck, de Lignes, de Capiſucco, & Gaſton de Spinola. Il établit ſon quartier dans la fameuſe Abbaye de *Genadendaal*, & ce fut en ce lieu que le Nonce lui préſenta la Toque & l'Epée bénite au nom de Sixte V (2).

Préſent du Pape au Prince.

La place fut entiérement inveſtie le 30 de Juillet. Son armée étoit compoſée de ſeize mille fantaſſins & de deux mille cinq cens chevaux. Herman-Frederic Kloet entreprit de la défendre avec ſeize cens hommes ſeulement, & malgré ſa foibleſſe, il diſputa les approches par des ſorties continuelles dont il eut preſque toujours l'avantage. Dans une de ces eſcarmouches il tomba ſur le quartier des Italiens, qui n'étoient pas ſur leurs gardes, en tua un grand nombre, entre leſquels on regretta Jules Grimaldi, l'un de leurs Capitaines. Les batteries étant enfin en état, le Prince fit ſommer le Gouverneur qui demanda du tems, & l'on convint d'une treve pour parlementer.

Le Prince en danger.

Le Prince de Parme en profita pour s'avancer ſans ſuite juſqu'au pied des murailles, & ſe faiſant paſſer pour un Envoyé de l'Archevêque regnant, il exhortoit les habitans à preſſer leurs délibérations, lorſque le feu recommença de part & d'autre, ſans qu'on ait pu ſçavoir de quel côté étoit parti le premier coup. Il eſt vraiſemblable que ce fut quelqu'un des aſſiégés qui reconnut le Prince, & crut terminer le ſiege par la mort du Général; mais il n'eſt pas moins certain que ce fut ſans la participation de du Kloet. Farneſe ſe ſauva à toutes jambes à travers une grêle de mouſquetades & de boulets de canon, & ſe retira ſain & ſauf dans ſon camp. Cet évenement rompit la treve, & fit perdre l'eſpé-

(1) Voyez ci-deſſus, *Tom.* IV. *Liv.* IX. *pag.* 142.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 43.

PHILIPPE III.

1586.

rance de tout accommodement. Le Prince de Parme piqué du danger qu'il avoit couru, fit battre la Ville avec tant de fureur, qu'il ouvrit les murs en plusieurs endroits. Les assiégeans demandoient l'assaut; mais le Prince arrêta l'ardeur de ses troupes, & fit attaquer seulement une tour, à la défense de laquelle Kloet reçut une blessure mortelle.

La garnison veut capituler.

Elle est refusée.

L'assaut général étant prêt pour le lendemain, la garnison parla de se rendre; mais Farnese répondit, *que l'heure de grace étoit passée.* On vit alors les murailles bordées des habitans & des soldats à genoux qui demandoient miséricorde à mains jointes; mais les Espagnols, soit par ordre du Général, soit de leur propre mouvement, monterent à l'assaut, & furent suivis des Italiens & des autres, passerent au fil de l'épée deux cens soldats qui faisoient mine de se défendre,

Massacre horrible.

& dans l'instant on cria de faire main basse sur les hommes, & de n'épargner que les femmes & les enfans. Les rues furent bientôt comblées de morts & de mourans; une troupe de soldats entra dans la maison où Kloet étoit expirant dans son lit, l'arracha des bras de sa femme, lui passa une corde

La Ville brûlée.

au col, & le pendit à sa fenêtre. Dans le tumulte, le feu prit à la Ville sans qu'on ait sçu qui l'avoit mis; l'incendie continua tout le jour & toute la nuit, & consomma la plus grande partie des maisons (1). Telle fut la catastrophe de cette effroyable tragédie, & ce fut par ces exploits que le Duc de Parme montra qu'il étoit digne de l'épée bénite dont Sa Sainteté l'avoit décoré dès le commencement du siege.

Autres avantages de Parme.

Siege de Rhinberk changé en blocus.

Il s'empara ensuite de Meurs & des Châteaux d'Alpen & Crakau, & le 13 d'Août il vint assiéger Rhinberk, où Schenck & Morgan se jetterent avec huit cens Anglois & un convoi fourni de toutes sortes de munitions (2). Farnese l'ayant appris, se contenta de former le blocus.

Invasion des Etats dans la Flandre.

Pendant qu'il étoit occupé devant Nuis, le Comte de Leicester avoit ordonné à Maurice & à Sidney de faire une invasion dans la Flandre. Ces Généraux sortant de Ter-

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 41. Strada *Decad.* II. *Lib.* VII. *pag.* 418.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 44.

1586.

Neuſe, ſurprirent Axel par eſcalade le 17 Juillet, & ce fut le premier eſſai des armes de Maurice. Il monta pendant la nuit ſur un mur au milieu de l'eau, entra dans la Ville, & ſans verſer de ſang, il prit quatre Compagnies qui compoſoient la garniſon (1). Ils s'emparerent enſuite de pluſieurs Forts & s'approcherent de Hulſt. Mondragon voyant la place menacée, ſe preſſa d'y jetter un bon corps de ſoldats, & le Prince de Parme informé de leurs progrès, ordonna à La-Motte d'aſſembler les garniſons voiſines & d'inveſtir Axel; mais Maurice pour aſſurer ſa conquête, perça les digues, & rendit les approches impraticables.

Surpriſe d'Axel.

Premier eſſai des armes de Maurice.

Sidney de ſon côté voulant profiter de l'éloignement de La-Motte, marcha à Gravelines dont il étoit Gouverneur, & où le premier avoit des intelligences; mais au moment de l'exécution il s'imagina qu'on l'attiroit dans une embuſcade, & ſe retira ſans oſer tenter l'aventure (2).

Deſſein de Sidney ſur Gravelines.

Manqué.

XXIV.

Cependant Leiceſter ayant raſſemblé toutes ſes forces, & ſe trouvant à la tête de ſept à huit mille fantaſſins & de quinze cens chevaux, vint camper le 6 de Septembre auprès d'Elten dans le pays de Cleves, & pour obliger Farneſe d'abandonner Rhinberk, il inveſtit Doesbourg, & força la garniſon de rendre la place (3).

Leiceſter s'empare de Doeſbourg,

Il prit enſuite les Châteaux de Hakwoort, Boksbergen & Nieuwbeek, & ſe montra devant Zutphen. Le Prince de Parme qui ſçavoit que la place étoit mal pourvue, laiſſa une partie de ſon armée à la garde du blocus de Rhinberk, & s'avança pour empêcher le ſiege. Pendant ce tems Leiceſter averti que Deventer prêtoit l'oreille aux propoſitions des Eſpagnols, ſe preſſa de raſſurer la Ville par ſa préſence & par un renfort de troupes qu'il y conduiſit. A ſon retour il trouva ſes gens occupés à ſe retrancher, & prévenu par Roeland York, l'un de ſes Capitaines, qui avoit ſervi quelque tems dans l'armée ennemie, que les Eſpagnols n'oſoient

Et de quelques Châteaux.

Il raſſure Deventer.

(1) Grotii *Ann.* V. *pag.* 97.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 43.
(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 51.

PHILIPPE III.

1586.

attendre les Anglois en pleine campagne, il se laissa emporter par sa présomption naturelle; il envisagea comme une démarche honteuse la sage précaution de ses Capitaines, & fit raser les ouvrages qu'ils avoient commencés. Farnese profita de sa vanité pour faire passer le secours qu'il conduisoit sous l'escorte de deux mille hommes d'elite.

Combat très-vif avec les Espagnols.

North, le Comte d'Essex, Willoughby, Stanley, Sidney, Russel & Norris attaquerent le convoi auprès de Warnsfeld; le combat fut très-vif. La cavalerie Albanoise, commandée par George Chariseu, s'y fit tailler en pieces, & le Colonel demeura prisonnier. Le Régiment d'Hannibal Gonzague fut entierement défait, & lui-même dangereusement blessé; mais le convoi entra dans la Ville. Le jeune Sidney y reçut une blessure à la cuisse, & mourut au bout de quelques jours fort regretté par toute l'armée & par Leicester, qui le regardoit comme son héritier. Sa valeur, sa vertu & son esprit le rendoient également recommandable, & ce jeune homme dans la fougue de sa jeunesse, avoit allié l'amour des Lettres & la sagesse avec l'opulence (1).

Mort de Sidney.

Son éloge.

Les Espagnols repoussés par Leicester.

Il y eut encore une rencontre assez considérable le 29. Les Espagnols commencerent l'escarmouche, dans le dessein d'attirer les Anglois dans une embuscade; mais le Comte ne donna pas dans le panneau, & se contenta de repousser vivement leurs attaques (2). Le 12 de Septembre Farnese fit encore entrer un convoi plus considérable que le premier, & quoique le Comte perdît l'espérance de forcer la Ville par famine, il attaqua trois Forts; les deux premiers furent emportés d'assaut, & le troisiéme fut abandonné par les assiégés. Hohenlo reçut une blessure au visage à l'attaque du second, & la gangrene se mit à sa playe; mais l'habileté des Chirurgiens le tira d'affaire. Leicester nomma Roeland York Commandant du plus grand Fort vis-à-vis de Zutphen, & Guillaume Stanley, Gouverneur de Deventer,

Il s'empare des Forts auprès de Zutphen.

Hohenlo blessé.

Stanley nommé Gouverneur de Zutphen.

(1) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXV. *pag.* 557.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 52.

quoique

1586.

quoique l'un & l'autre eussent servi dans les armées d'Espagne & qu'ils fussent Catholiques. Les Etats s'opposerent à ce choix ; mais il méprisa leurs représentations (1).

Plaintes inutiles des Etats.

Dessein de Schenck sur Nimegue.

Schenck qui ne pouvoit demeurer en repos, avoit cependant formé le projet de surprendre Nimegue ; il se mit en marche à l'entrée de la nuit avec ce qu'il put rassembler de troupes, & se trouva long-tems avant le jour à une demie-lieue de la Ville, où il fut contraint de faire halte pour laisser prendre haleine aux Anglois qui ne pouvoient le suivre. Lorsqu'il fut question de reprendre les armes, il s'éleva une dispute entr'eux & les troupes des Etats pour le poste d'honneur, chacun prétendant avoir l'avant-garde. La contestation dura si long-tems, que le jour parut, & ce Capitaine fut contraint de s'en retourner sur ses pas (2).

Manqué.

Mort du Duc & de la Duchesse de Parme.

Le Prince de Parme après avoir ravitaillé Zutphen, sépara son armée, & revint à Bruxelles pour célébrer les funérailles d'Octave Farnese son Pere, mort le 18 de Septembre (3). Marguerite d'Autriche sa Mere, avoit terminé sa course à Ortone, dans le Royaume de Naples, dès le commencement de l'année (4), & le Cardinal de Farnese, Viceroi de Naples, son Oncle, avoit fini ses jours à Madrid le 21 de Septembre (5). Il hérita des Duchés de Parme & de Plaisance, dont il prit alors le titre.

Alexandre Farnese prend le titre de Duc.

XXV.

Source des mécontentemens des Etats contre Leicester.

A son exemple, Leicester distribua ses troupes en quartier d'hyver (6), vint à Utrecht, & se rendit à la Haye, où les Etats lui marquerent leur mécontentement. Il est tems d'en expliquer la cause & les progrès ; & pour y parvenir, on nous permettra de reprendre cette affaire de plus haut. Nous avons vu que le Comte de Leicester étoit chargé par son Instruction secrete d'approfondir, autant qu'il seroit possible, l'état des forces & des facultés des Provinces-Unies (7),

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 53.
(2) Hooft *Liv.* XXIV. *pag.* 1096.
(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 11.
(4) Bor *Liv.* XXI. *pag* 11.
(5) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 54.
(6) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 53.
(7) Voyez ci-dessus *page* 73.

PHILIPPE III.

1586.

& singuliérement de la Hollande & de la Zeelande ; les Etats s'efforçoient de leur côté d'en dérober la connoissance. Ce fut le motif qui les détermina à lui accorder des sommes fixes pour les frais de la guerre, afin de l'empêcher de s'immiscer dans la levée & la perception des impôts. Leicester se voyant en brassiere, fut contraint d'agir d'autorité pour exécuter sa Commission. Les Ambassadeurs avoient pénétré pendant leur séjour à Londres le but de sa mission, & pour le contrequarrer, les Etats s'étoient pressés de se donner un Stadhouder avant son arrivée, pour lui ôter les moyens d'entrer trop avant dans leurs affaires.

Leicester choisit Utrecht pour sa résidence.

Et pourquoi ?

Le dépit qu'il en conçut, le porta à choisir Utrecht pour sa résidence. Les Etats-Généraux de l'Union s'assembloient ordinairement dans cette Ville ; le Stadhouder de la Province lui étoit dévoué, & réunissoit dans sa personne le Stadhoudérat de la Gueldre, Province limitrophe. Dans la Hollande le séjour du Prince Maurice étoit un obstacle au pouvoir qu'il cherchoit à s'arroger, & la Frise avoit un Stadhouder de la Maison de Nassau.

Source des querelles entre les Trajectins & les Hollandois.

Les Trajectins étoient mal avec les Hollandois, & surtout avec les Bourgeois d'Amsterdam. C'est encore ce qu'il est nécessaire d'expliquer plus clairement. Les Etats-Généraux, sur l'avis du Prince Maurice & du Conseil d'Etat, avoient défendu la sortie des vivres des Provinces-Unies, pour augmenter la disette qui désoloit les Provinces Espagnoles. Les Etats de Hollande qui craignoient la décadence du commerce, avoient au contraire permis la vente des vivres pour Breme & les autres Villes de l'Est, à l'exception des grains, du fromage & du beurre, à condition cependant qu'on ne transporteroit ni le sel ni le hareng dans le pays ennemi. Les rivieres & les canaux demeuroient cependant fermés. Ceux de Dordrecht s'en piquerent, & prétendirent que la défense devoit être générale. On convoqua de nouveau les Etats, & pendant qu'ils tenoient, le Prince Maurice & le Conseil d'Etat défendirent aux fermiers des convois de laisser sortir des ports aucuns bâtimens chargés de vivres. Les Négocians d'Amsterdam furent d'autant plus sensibles au nouveau Pla-

card, que ſur la permiſſion des Etats, ils venoient de charger des proviſions de toute eſpece & des marchandiſes non prohibées pour la Mer Baltique, d'où ils devoient rapporter des bleds. Ils firent leurs repréſentations au Conſeil d'Etat, qui les renvoya aux Etats-Généraux. Les Capitaines de la bourgeoiſie d'Utrecht entrerent dans la conteſtation, & ſans avoir pris l'avis du Sénat, ils préſenterent un Mémoire au Conſeil, par lequel ils accuſoient ceux d'Amſterdam de mépriſer ſon autorité, celle des Etats-Généraux, leur offrant leurs ſervices, & le priant d'écrire en Angleterre pour preſſer l'arrivée du Comte de Leiceſter, & de renouveller en attendant le Placard concernant les vivres; ce qui choqua fort la ville d'Amſterdam. On manda aux Trajectins qu'on prenoit leur Requête en bonne part; mais qu'ils auroient dû l'adreſſer à leur Magiſtrat ou à leurs Etats plutôt qu'à la Généralité; Amſterdam ſe défendit auſſi par écrit devant les Etats de Hollande (1). Les Capitaines de la bourgeoiſie des deux Villes s'écrivirent à ce ſujet dans les termes les plus polis, & s'exhortant à conſerver l'intelligence qui regnoit entre leurs Villes. Le Prince Maurice & le Conſeil d'Etat leur parlerent ſur le même ton; mais l'Ordonnance des Etats-Généraux & celle des Etats de Hollande ſubſiſtant, l'affaire demeura en ſuſpens (2), & la déſunion des bourgeois continuant, fut un des motifs qui déterminerent le choix de la réſidence du nouveau Gouverneur Général.

Particularités ſur Reingoud.

Jacques Reingoud qui s'étoit emparé de ſa confiance, parut beaucoup y contribuer. Cet homme avoit été Secrétaire du vieux Comte d'Egmond, enſuite Commis aux Finances ſous le Gouvernement de Granvelle, du Duc d'Albe & ſous celui de Requeſens, & fut dépouillé de ſes emplois à la Pacification de Gand, ſur un ſoupçon de malverſation dans le maniement des deniers. Il avoit ſuivi les Ambaſſadeurs en France, où il gagna ſi bien la faveur des Grands du Royaume, qu'on trouva à propos de lui communiquer l'Inſtruction des Etats, ſur laquelle il fit des remarques qui

(1) Réſolut. de Holl. *du 24 Décemb.* 1585. *pag.* 780.
(2) Bor *Liv.* XX. *pag.* 76.

PHILIPPE III. 1586.

prouvoient qu'il entendoit assez bien la négociation. Il suivit encore ceux qui passerent en Angleterre, embrassa le Protestantisme, & pour paroître plus zélé, il affectoit à son retour de ne souffrir auprès de lui que des domestiques de sa Religion (1). Il entretenoit une grande liaison avec Gerard Prounink, dit Deventer, natif de Bois-le-Duc, & avec Daniel Burcgrave, Flamand. Ces trois personnes s'attacherent étroitement à Leicester, & prirent tant de crédit sur son esprit qu'ils formerent un parti contre les Etats-Généraux, qui fut connu sous le nom des *Reingoudistes* (2).

Faction des *Reingoudistes*.

XXVI. Egards d'Elisabeth pour ceux d'Utrecht.

La Reine d'Angleterre, avant l'arrivée de son Général, avoit écrit aux Etats d'Utrecht dans les termes les plus gracieux, pour les remercier de l'affection particuliere qu'ils marquoient pour sa personne, les assurant qu'elle avoit ordonné au Comte d'avoir des égards singuliers pour la Province (3). Cette attention d'Elisabeth pour se ménager des créatures, prouve encore bien clairement le but qu'elle se proposoit.

Leicester érige une Chambre des Monnoyes.

Leicester après avoir demeuré peu de tems à la Haye, arriva à Utrecht le premier d'Avril, & sa premiere entreprise sur l'autorité des Etats fut l'érection d'une Chambre des Monnoyes à Amsterdam, à la tête de laquelle il mit Hans *de Vleming*, ou le Flamand, & dans laquelle il fit fabriquer des doubles Rosenobles aux armes d'Angleterre; dont la valeur nominale étoit de quarante sols au-dessus de l'intrinseque. Toutes les Villes, & surtout Dordrecht, qui se prétendoit seule en droit de battre monnoye, se récrierent contre la nouveauté (4), & ce fut la cause du refus qu'elle fit de prêter le serment en son nom (5).

Oppositions de Dordrecht.

Il publie un Edit sur la Marine.

Mais bientôt il donna un sujet de plaintes encore plus réel par la publication d'un Placard concernant la Marine, qui defendoit sous des peines très-séveres aux étrangers

(1) Reyd *Liv.* V. *pag.* 75.
(2) Reyd *Liv.* V. *pag.* 76. Hooft *Liv.* XXIII. *pag.* 1050.
(3) Voyez la Lettre *dans* Bor *Liv.* XX. *pag.* 91.
(4) Résolut. de Holl. *du* 7, 17 *Mars* 1586. *pag.* 108. Meteren *Liv.* XIV. *fol.* 249.
(5) Résolut. de Holl. *du* 9, 19 *Avril* 1586. *pag.* 155.

comme aux nationaux de transporter aucunes munitions de guerre ni de bouche dans les pays dépendans de la domination d'Espagne (1). La disette avoit causé des émeutes dans différentes Villes; il imaginoit redoubler les désordres, en augmentant la misere, & dès le mois d'Octobre, il pressoit les Etats-Généraux de défendre le transport des vivres (2), & fit arrêter en arrivant dans les ports de la Nord-hollande quelques bâtimens chargés de beurre & de fromage (3). Sa conduite flattoit autant les Trajectins qu'elle déplaisoit aux Villes maritimes. Elles se plaignoient hautement : *Eh quoi*, disoit-on, *Leicester se croit-il le Roi des Mers ? Empêchera-t-il les François, les Ecossois, les Danois & les Oosterlingues de porter des vivres aux Espagnols ? Et nous privera-t-il seuls du droit de vendre ce que nous avons de superflu ?* Les Etats-Généraux qu'il n'avoit pas consultés, lui représenterent ces inconvéniens, & quelques autres; il méprisa leurs remontrances, & ce ne fut qu'à force de le persécuter, qu'ils obtinrent la permission de faire partir quelques bâtimens destinés pour Hambourg, Breme & les Villes Anséatiques.

Oppositions des Villes maritimes.

Reingoud & les siens, qu'il consultoit sécretement, lui persuadoient que les Oosterlingues ne pouvant se passer du commerce avec l'Espagne, acheteroient des passeports qui lui produiroient un fonds capable de fournir aux frais de la guerre (4). Préoccupé par ces hommes dangereux, il ne pensoit pas qu'en dégoûtant les étrangers du commerce de la Hollande & de la Zeelande, il les obligeoit de fréquenter les ports de la Flandre & du Brabant, qui n'en feroient que mieux approvisionnés, pendant que les Provinces perdroient le débit de leurs denrées.

Projets de passeports.

Les Reingoudistes ne cessoient de l'obséder, & travailloient à lui faire perdre toute confiance dans les Etats-Généraux, qu'ils dépeignoient comme une troupe de Mar-

Manœuvres des Reingoudistes contre les Etats.

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 17.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 75.
(3) Bor *Liv.* XXI *pag.* 11.
(4) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 19.

PHILIPPE III.

1586.

chands attentifs à leur profit, & peu touchés du bien de l'Etat. Ils le pouſſoient à s'emparer du pouvoir ſuprême ; ils lui repréſentoient qu'il pouvoit y réuſſir avec d'autant plus de facilité, qu'il n'étoit pas adſtraint à l'avis du Conſeil d'Etat, & encore moins obligé d'écouter celui des Etats, dont la plûpart des Membres étant Papiſtes, panchoient pour les Eſpagnols, les autres ſans naiſſance, & tous très-ignorans dans l'art de gouverner (1). Ces diſcours perçoient dans le Peuple, qui commençoit à imputer aux Etats-Généraux les malheurs des deux campagnes dernieres, ſans penſer à la foibleſſe des Provinces-Unies & à la ſupériorité des ennemis.

Leiceſter s'éleve contre les Etats.

Le Comte ainſi prévenu, condamnoit tout ce qui venoit des Etats, & travailloit à leur enlever l'eſtime qu'ils avoient méritée des perſonnes ſages & modérées (2). Il chercha, pour y parvenir, à mettre les Prédicans de ſon côté, perſuadé que ces hommes qui cherchent avec avidité les occaſions de ſe mêler du Gouvernement, & qui peuvent tout hazarder, ſans trouver de contradicteurs, gagnent ſûrement l'oreille du Peuple, qui ſe prête de lui-même à la ſéduction. Le Comte en ayant gagné quelques-uns, ſe ſervoit d'eux pour vanter la liberté angloiſe, en la comparant à la domination aigre & vétilleuſe de la Cour romaine (3), & blâmant à tout propos la ſévérité trop rigide des Etats.

Il excite les Prédicans contr'eux.

XXVII. Il termine le ſchiſme d'Utrecht.

Flatté du titre glorieux de Protecteur de l'Egliſe, il crut les attirer entierement, en terminant le ſchiſme qui déchiroit l'Egliſe d'Utrecht. Les Calviniſtes ou Réformés avoient ouvert leurs Prêches depuis la Pacification de Gand ; les applaudiſſemens qu'ils s'attiroient, forcerent le Magiſtrat de leur accorder l'Egliſe des Cordeliers. Hubert Duifhuis, Prêtre de S. Jacques, ayant embraſſé leur doctrine, commença de prêcher, avec la permiſſion des Supérieurs, en faveur de ſa ſecte avec tant d'éloquence & de modeſtie, qu'il gagna bientôt un grand nombre de Proſélytes. Il tolé-

(1) Reyd *Liv.* V. *pag.* 75.
(2) Hooft *Liv.* XXIII. *pag.* 1049, 1050.
(3) Grotii *Ann.* V. *pag.* 100.

roit les Images, conſervoit les ſurplis dans la Chaire, administroit le Baptême ſans aucune cérémonie, ne demandant que le nom qu'on donnoit à l'enfant, ſans rien exiger des parens ni des témoins; il admettoit à la Cêne ceux qui ſe préſentoient ſur le témoignage de leur propre conſcience, ſans exiger leur confeſſion de foi, ni même leurs noms; il enſeignoit que toute excommunication eſt nulle de plein droit, qu'il n'appartient qu'au Magiſtrat de corriger les pécheurs publics; il ne vouloit point de Conſiſtoire, & n'employoit que les Aumôniers & les moindres Officiers de l'Egliſe, pour terminer les affaires que les Synodes renvoyoient devant les Diacres & les Anciens. Il ſoutenoit que le mariage eſt auſſi valable devant le Magiſtrat laïc dans une maiſon particuliere, en préſence des parens & des amis des deux conjoints, que devant l'Egliſe, pourvu qu'il ſoit précédé de la publication des bans, ſauf aux Etats à faire à ce ſujet tels Réglemens qu'ils jugeront à propos. Les Dimanches il prêchoit la Controverſe ſur les Evangiles & les Epîtres des Apôtres, s'appliquoit à toucher le cœur, ſans traiter les Myſteres. *L'Ecriture Sainte*, diſoit-il, *eſt le Catéchiſme du Chrétien, il ne doit pas en connoître d'autre.* Lorſque le Magiſtrat ordonna la ſuppreſſion des images, il quitta le ſurplis, & ne prêcha plus qu'en robe. Les Conſiſtoriaux le preſſoient d'entrer dans leur Communion; il répondit que quoique ſa doctrine ne différât point de celle qu'ils enſeignoient, l'union lui paroiſſoit prématurée; mais quand il eut appris que quelques-uns vouloient qu'on punît les hérétiques par la mort, il refuſa nettement de communier avec eux (1). Depuis ce tems, il fut perſécuté ſi vivement, qu'il demanda ſa démiſſion pour ſe procurer du repos. Le Magiſtrat, loin de conſentir à ſa demande, le prit ſous ſa protection (2), & le Prince d'Orange qui fut entendre ſes ſermons en 1580, ſe déclara hautement ſon défenſeur (3). Il mourut le 3 Avril 1581; mais ſa doctrine avoit jetté des

PHILIPPE III.

1586.

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 106.
(2) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 185.
(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 111.

PHILIPPE III.

1586.

racines si profondes, malgré les oppositions des Consistoriaux, que l'on fut obligé d'accorder à ses sectateurs l'Eglise de Sainte Marie, outre celle de Saint Jacques; ensorte que de sept Prédicans qui prêchoient dans Utrecht, trois soutenoient sa doctrine; mais deux de ceux-ci s'étant laissés gagner par les Comtes de Leicester & de Nieuwenaar, se réunirent aux Consistoriaux sous certaines conditions, & le troisiéme se retira malgré l'opposition de sa Commune (1).

Il autorise un Synode sans l'avis des Etats.

La faveur de Leicester enhardit les Réformés à demander un Synode pour établir l'uniformité dans le dogme & dans la discipline de l'Eglise réformée, & le Comte y consentit, sans consulter les Etats (2). Il écrivit en conséquence aux Stadhouders & aux Tribunaux Provinciaux d'inviter les Ministres de se rendre à la Haye le 20 de Juin, pour assister au Synode général (3). On y confirma l'union des Eglises de Saint Jacques & de Sainte Marie avec les Consistoriaux (4); on y traita quelques questions dogmatiques, & l'on dressa un Réglement sur la discipline (5). On le présenta au Gouverneur général dans le mois d'Août, & celui-ci l'ayant confirmé sans le communiquer aux Etats, l'envoya dans toutes les Provinces. Les Etats furent également choqués du procédé de Leicester & du Réglement. Il enjoignoit d'assembler tous les trois ans un Synode général, sans faire mention de la permission du Magistrat, & lui ôtoit l'autorité qu'il avoit toujours eue sur l'élection des Anciens & des Diacres; il leur accordoit seulement le droit d'envoyer deux Députés, Membres de l'Eglise, pour assister à leurs Assemblées, avec pouvoir de dire leur avis sur les questions qui seroient agitées. Les Ministres qui suivoient la doctrine de l'Eglise de Saint Jacques, refuserent d'accepter le Réglement, & furent tous déposés (6).

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 111. Vitenbogaert Vie & Apol. *Ch.* I. *pag.* 1. *&c.*

(2) Résolut. de Holl. *du 24 Juin*, *du 1 Juill.* 1586. *pag.* 234.

(3) Grand Recueil des Placards, *Tom.* III. *pag.* 445. Bor *Liv.* XXI. *pag.* 29.

(4) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 112.

(5) Voyez le Réglem. *dans* Bor *Liv.* XXI. *pag.* 79.

(6) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 112.

Les

1586.

Mécontentement général contre Leicester.

Remontrances des Etats de Hollande contre lui.

Les mécontens commencerent à crier contre le Gouverneur général, qui, peu satisfait de régler le temporel à sa fantaisie, vouloit encore ordonner du spirituel; leur nombre augmentoit tous les jours, & devenoit d'autant plus dangereux, que la haine des sectes étoit l'ame des Partis. Dans ces circonstances, les Etats de Hollande ayant appris qu'on éloignoit, sous différens prétextes, leurs Députés au Conseil d'Etat & aux Etats-Généraux, des séances où l'on vouloit faire passer des choses désavantageuses à la Province, leur ordonnerent de ne plus accepter de commission, de redoubler leurs assiduités, & de remplir leurs véritables fonctions (1). Les Députés ayant demandé des ordres plus detaillés, les Etats de Hollande leur manderent » qu'on paroissoit n'avoir aucune attention pour une Province qui » payoit seule plus que l'Angleterre n'avançoit; que les » soldats de la Reine ne ménageoient pas les Villes qui les » recevoient; que le Gouverneur de la Brille faisoit visiter » les vaisseaux hollandois qui entroient ou sortoient du » port; qu'il se mêloit de juger les affaires qui concernoient » le commerce, sans appeller les Conseillers nommés par » la Province; qu'on avoit publié le Placard sur la Marine » sans les consulter, & même contre leur volonté; qu'on » avoit arrêté à l'insçu de la Hollande, qui cependant étoit » la plus intéressée, que les droits de convoi se leveroient » aux passages, au lieu de les exiger selon l'usage dans le » lieu du chargement & du déchargement. Ils entroient » ensuite dans un long détail de tout ce qui s'étoit fait au » détriment du pays; qu'il sembloit qu'on vouloit exclure » les Hollandois de toutes les charges, quoique leur argent » servît à payer la plus grande partie des appointemens de » ces offices, pendant que les Frisons & les Zeelandois » employoient leurs fonds à leur utilité, & que la Flandre, » la Gueldre & le Brabant ne fournissoient que des sommes » très-modiques (2).

XXVIII. Opiniâtreté de Leicester.

Ces plaintes ne changerent point la conduite de Leicester,

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 39.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 30.

PHILIPPE III. 1586. Erection d'une Chambre des Finances.

& résolu d'usurper l'autorité, il fit apposer ses Armes pour contrescel aux Arrêtés des Etats-Généraux (1) qu'il faisoit expédier. Il érigea une Chambre des Finances dont Reingoud lui donna l'idée, & se procura par ce moyen la charge de Trésorier général. Il lui fit entendre que ce Tribunal étoit absolument nécessaire pour réformer les abus que les Receveurs particuliers avoient introduits sous l'administration des Etats. Leicester après un exposé très-sommaire qu'il fit au Conseil d'Etat, mit le 27 de Juin sur le Bureau un Edit par lequel il érigeoit cette Chambre, nommoit le Comte de Nieuwenaar, Président, Henri Killegrey & Renard d'Azewyn, Seigneur de Brakel, Conseillers; Jacques Reingoud, Sieur de Kouwenberg, Trésorier général; Sebastien Loosen, Joost Teeling & Paul Buis, Commis, & Daniel Burcgrave, Auditeur des Comptes.

Oppositions infructueuses du Conseil d'Etat.

Cet Edit étoit directement opposé à l'Instruction du Conseil d'Etat, par laquelle ce Tribunal étoit expressément chargé de l'administration des Finances. On en parla à Killegrey qui rompit brusquement la conférence, sans vouloir entrer en matiere, & Leicester, pour terminer promptement cette affaire, introduisit dans le Conseil d'Etat le Comte de Cuilembourg, & manda Walraven de Brederode, Sebastien Loosen & Guillaume Bardes, Conseillers Hollandois, qui s'opposoient à l'érection. Ceux-ci soutinrent que l'Edit ne pouvoit passer sans le consentement des Etats, & que Reingoud étant étranger, ne pouvoit remplir la place de Trésorier général. Leicester dit en jurant, qu'il ne laisseroit pas son ouvrage imparfait; qu'il sçauroit bien faire entendre raison aux Etats, & se plaignit aigrement qu'ils n'agissoient pas de bonne foi. Le Comte s'imaginoit mener les Flamands comme les Anglois : ceux-ci obeissent servilement tant qu'ils cherchent à faire fortune, & leur élévation produit l'insolence; les Hollandois obéissent dans quelque état que soit leur fortune, quand la raison dicte les Ordonnances : il n'est point de Peuple plus attaché à ses Maîtres,

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 33.

tant qu'il gouverne par leurs loix ; mais lorſqu'il s'écarte de leurs uſages & que le mépris s'en mêle, l'affection ſe change en une haine implacable (1).

Opiniâtreté de Leiceſter.

Sûr de l'appui d'une troupe de Seigneurs ruinés par le luxe ou par les guerres, & qui s'étoient donnés à lui pour faire reſſource, Leiceſter ſe crut maître d'une Nation libre. Il entra le lendemain dans le Conſeil accompagné de Guillaume-Louis, Comte de Naſſau, d'Adolphe, Comte de Nieuwenaar, de Killegrey, de Teeling, de Brakel, de Reingoud & de Burcgrave. Killegrey & Reingoud inſiſterent ſur l'érection de la Chambre des Finances, qu'ils annonçoient comme une ſource de tréſors pour les Pays-Bas. Ce dernier preſſé par le Conſeil de déclarer les moyens qu'il comptoit employer, déclara qu'il avoit un ſecret pour tirer dès la premiere année vingt tonnes d'or des *Lorrendrayers*, nom qu'on donnoit à ceux qui portoient des vivres dans les ports défendus, ſans s'inquiéter des cautions qu'ils donnoient au contraire. Il prétendoit qu'on lui permît de diſcuter ces répondans, que l'on défendît aux Magiſtrats de connoître de ces ſortes d'affaires, & qu'on en remît le jugement à des Commiſſaires impartiaux, du nombre deſquels ſeroit exclue toute perſonne intéreſſée dans le commerce, & qu'on en laiſsât la nomination au Gouverneur général. Il avoit promis au Comte de faire paſſer cette affaire, pourvu qu'on lui donnât des Commis, & qu'on l'autorisât à contraindre les Receveurs des convois & des péages, les Notaires & les Négocians, de lui remettre leurs comptes & leurs livres. Il ſe vantoit d'avoir donné cet avis à Requeſens qui n'avoit oſé s'en ſervir, dans la crainte de s'attirer la haine des Négocians. Ce projet ridicule fit rire le Conſeil ; mais on connut l'attention que le Comte y donnoit, par l'établiſſement de nouveaux Officiers dans toutes les Villes, uniquement chargés d'eſpionner les Lorrendrayers.

Projet ridicule des Reingoudiſtes.

Commis de Leiceſter banni.

Il parut à Goude un certain Nicolas de Dryver qui ſe diſoit commis par Leiceſter, & demandoit main forte au

(1) Grotii *Ann.* V. *pag.* 95.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 31.

1586.

Bailli pour exécuter ſes ordres ; mais ſur le refus de montrer ſa commiſſion & de prêter ſerment (1), les Bourgmeſtres le bannirent de la Province & manderent aux autres Villes de ſuivre leur exemple (2).

Débats dans le Conſeil.

Le Conſeil étoit d'avis de réprimer les Lorrendrayers : Bardes demanda, ſi l'on pourroit les punir ſans exciter des émeutes ? Il obſerva que l'érection d'une Chambre des Finances mécontenteroit tout le monde, & qu'il ne pouvoit imaginer l'avantage qu'elle produiroit à l'Etat. Il toucha en paſſant quelques griefs de la Hollande ; il s'étendit entr'autres ſur l'admiſſion des étrangers dans les charges & dans le gouvernement, & pria l'Auditoire de faire grace à ſon zèle pour le maintien des privileges de ſon pays. Leiceſter répondit, *que les paroles étoient bonnes ; mais les œuvres trop foibles :* en effet les remontrances & les prieres furent inutiles, & le Comte emporta d'autorité ce qu'il ne pouvoit obtenir par la perſuaſion.

Diſcours hardi de Buis.

Buis prit alors la parole pour récuſer la place où le Gouverneur général l'avoit deſtiné ; il oſa lui dire en face, *qu'il refuſeroit Reingoud pour Secrétaire, quoiqu'on le crût capable de remplir la place de Tréſorier, & qu'à plus forte raiſon il n'étoit pas fait pour être Commis de Reingoud.* Ce diſcours porta coup dans l'eſprit du Comte, & Paul Buis paya peu de tems après une franchiſe trop hardie à l'oreille d'un Anglois, & trop inſultante pour ſon Confident.

Abolition des ſauvegardes.

Le Comte fit publier le 5 de Juillet un Placard qui aboliſſoit les ſauvegardes accordées au Plat-pays dans le Brabant, la Gueldre, la Hollande, la Friſe & l'Overyſſel, & portoit ordre aux gens de la campagne de ſe retirer ſous dix jours, avec leurs effets, dans les Villes voiſines, paſſé lequel tems ils ſeroient traités comme ennemis. Cet Edit excita de nouvelles plaintes de tous côtés, & ne fut exécuté que dans le Brabant (3).

(1) Réſolut. de Holl. *du 6 Févr.* 1587. *pag.* 41.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 56.
(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 33.

1586.

XXIX. Ceux d'Utrecht offrent la Souveraineté à Elisabeth sans condition.

Les Emissaires du Comte étoient parvenus à gagner les Capitaines de la bourgeoisie d'Utrecht dans son parti ; ils se servirent d'eux pour presser le Sénat de présenter une Supplique, par laquelle on l'engageoit à déterminer la Reine de se charger de la Souveraineté de la Ville & du Diocèse, sans autre condition que de maintenir la religion protestante & les privileges, en tant qu'ils ne blessent pas l'autorité royale (1). La Requête fut présentée le 30 de Juin, & le Senat l'approuva autant qu'il étoit en lui. Les villes d'Amersfoort & de Rhenen s'y joignirent, & celles de Wyk-te-Duurstede & Montfoort ajouterent la stipulation de la réserve entiere des privileges. Les Capitaines de la bourgeoisie poussant ouvertement à la roue, chercherent à gagner les habitans de Goude ; mais ils ne purent les engager, & nous verrons dans la suite comment ils réussirent dans l'Overyssel & dans la Frise. Ces demarches acheverent de démasquer le véritable but des Anglois : car les Trajectins n'auroient pas agi si fortement au-dedans & chez leurs voisins, s'ils n'eussent été vivement poussés par le Comte qui ne pouvoit ignorer ces démarches.

Buis emprisonné.

Leicester partant pour la Haye le 9 de Juillet, suivi du Conseil d'Etat & de celui des Finances, étoit à peine sorti des portes, que Jacques de Potter, Flamand de naissance, alors premier Echevin d'Utrecht, secondé par Thomas Webbes, son Secrétaire, requit Corneille Giselbertzoon de Cuilembourg, l'un des Capitaines de la bourgeoisie, de convoquer ses Collegues pour une affaire d'importance que son Excellence lui avoit ordonné de leur communiquer. Ceux-ci ayant obéi, Potter & Webbes leur demanderent main forte pour arrêter Paul Buis dans sa maison ; les Capitaines, sans voir l'ordre, se transporterent chez un ancien Bourgmestre où Buis étoit logé, l'arracherent de son lit, mirent ses papiers dans un coffre qu'ils scellerent, le traînerent à la Chambre des Capitaines, & le livrerent à Nieuwenaar, qui le fit renfermer dans la prison de la cave aux

(1) Grotii *Ann.* V. *pag.* 101, Bor *Liv.* XXI. *pag.* 32. Conf. Reyd *Liv.* V. *pag.* 86.

PHILIPPE III. vins, & lui donna une Garde bourgeoise. On le transféra le 15 d'Août dans la prison de Haasemberg, où il demeura

1586. sous le secret jusqu'au 8 de Novembre. On lui permit enfin de garder sa prison dans la Tour plate, à la garde du Sous-Escoutet, sous peine, dans le cas d'évasion, de payer vingt-cinq mille florins. Ses parens & ses amis ne pouvoient lui parler qu'en présence de Potter ou de quelqu'autre envoyé par le Magistrat, & on lui refusoit l'encre & le papier. On faisoit cependant les informations les plus rigoureuses pour découvrir quelque chef d'accusation, & l'on ne trouva qu'un Procureur dont la déposition portoit qu'il avoit avancé dans la prison, que la Reine d'Angleterre n'accepteroit pas les offres de la Province d'Utrecht, qui ne pouvoit seule transporter la Souveraineté; & qu'il ne cessoit de badiner sur un projet aussi ridicule. On ne pouvoit lui faire un crime d'un pareil propos, sans avouer tacitement le véritable objet d'Elisabeth, & la Province de Hollande crioit si haut à la violence, que le Gouverneur général fut contraint de dèsavouer l'emprisonnement. Les parens de Buis solliciterent ouvertement sa liberté, & les Etats pressoient le Comte d'instruire le procès (1). D'un autre côté Reingoud le poussoit à prendre une vengeance éclatante (2). Leicester étoit dans un grand embarras; car quoique Buis ne fût pas sans reproche sur ses mœurs, qu'on l'accusât même d'avoir eu trop de complaisance dans les commencemens, & de ne s'être brouillé avec le Comte que parce qu'il n'avoit pu le gouverner à sa fantaisie (3), on ne pouvoit taxer sa fidélité, & ses anciens services parloient en sa faveur. Vers le commencement de l'année suivante le Sous-Escoutet feignit enfin

Relâché. de le laisser échapper sur une lettre des Etats-Généraux, & sur les engagemens de ses parens, qui s'obligerent de le représenter ou de payer les vingt-cinq mille florins pour son cautionnement (4).

(1) Résolut. de Holl. *du 14 Oct.* 1586. *pag.* 464.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 34.
(3) Reyd *Liv.* V. *pag.* 80.
(4) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 26.

1586.

Pétition de Leicester.

Leicester étoit alors à la Haye, où il faisoit aux Etats de Hollande & de Zeelande une Pétition de quatre cens mille florins ; il vouloit encore qu'on lui abandonnât les impôts sur le sel, la bierre & le savon, la part des deux Provinces dans cent mille florins qu'il venoit de lever, & qu'on lui payât par mois ses appointemens, sur lesquels il n'avoit encore touché que dix mille florins (1). Les Etats lui accorderent les quatre tonnes d'or à la premiere réquisition (2), à condition d'en imputer un quart sur le péage des étoffes de laine, qu'on lui avoit remis depuis un an, & lui promirent, s'il vouloit établir dans quelqu'une des Villes de la Province l'entrepôt des draps d'Angleterre destinés pour la Mer Baltique, de se charger du remboursement des cent mille florins dernierement empruntés, aussitôt que le Conseil d'Etat auroit apuré les comptes de recette & de dépense (3) ; mais il ne fut pas question de ses appointemens : les Etats arrêterent simplement qu'ils seroient portés à cent mille livres de quarante *groots* par chaque année, à condition qu'il se chargeroit des dépenses secrettes ; mais on ne parla pas d'en assurer le payement (4). La Pétition fut passée enfin le 20 Août, sans plus parler de péage sur les draps, à condition qu'il auroit égard à leurs représentations sur le Placard concernant la Marine, & sur quelques autres de leurs griefs. Il les satisfit sur le dernier Article, & répondit sur le premier, *qu'il ne cherchoit que le bien du Pays, & qu'on devoit s'en rapporter á lui.*

Accordée.

Nouvelles Ordonnances.

Il publia peu après deux Ordonnances, dont l'une regardoit la Monnoye, & l'autre défendoit de nouveau tout commerce avec l'ennemi, même avec les places neutres situées en France & dans l'Allemagne (5).

XXX.

Exil de quelques Citoyens d'Utrecht.

Sur ces entrefaites North, Capitaine Anglois, sollicita si fort le Sénat d'Utrecht, au nom de Leicester, qu'il obtint l'exil de quelques-uns des principaux Citoyens, du nombre

(1) Résolut. de Holl. *du 9 Août* 1586. *pag.* 298.
(2) Résolut. de Holl. *ubi supra. pag.* 302, 310.
(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 36.
(4) Résolut. de Holl. *du 18 Nov.* 1586. *pag.* 507.
(5) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 45, 46, 47, 48, 50.

PHILIPPE III.

1586.

desquels étoient Nicolas de Zuilen de Draakenbourg, Escoutet, Florent Thin, Pensionnaire, & Jean Robertszoon de Dreunen. Ceux-ci s'étant retirés à Montfoort, porterent leurs plaintes aux Etats de Hollande, & ces derniers à force de sollicitations obtinrent un sauf-conduit du Gouverneur général, & les manderent à la Haye pour se justifier devant la Cour de Hollande (1).

Leicester désavoue l'ordre.

Leicester craignant de se compromettre dans cette affaire, écrivit au Sénat qu'il avoit ordonné à Nieuwenaar de poursuivre les personnes suspectes, de laisser les bons Citoyens en repos, & lui demanda les motifs de ce Jugement, ajoutant qu'il croyoit les Exilés hors de tout soupçon. Les Capitaines de la bourgeoisie se chargerent de la réponse; mais ils se déchaînerent de façon contre les Etats, qui, selon eux, se mêloient de ce qui ne les regardoit point, que le Comte n'osa la faire paroître.

Nouveau serment des Trajectins.

Cependant Nieuwenaar demanda des Etats d'Utrecht & du Magistrat un nouveau serment de fidélité au nom des Etats-Généraux, du Comte de Leicester en qualité de Gouverneur général, & du sien, comme Stadhouder de la Province, & le fit prêter à la bourgeoisie, à laquelle il fit prendre les armes. Ils promettoient de n'entretenir aucune correspondance avec les Exilés, & de dénoncer ce qu'ils avoient pu faire & dire pour porter le peuple à se réconcilier avec les Espagnols.

Opiniâtreté de Leicester contre les Exilés.

Leicester à son retour reçut une Requête des Exilés qui le supplioient d'instruire leur procès, de leur donner des Juges impartiaux, & d'enjoindre à leurs dénonciateurs de porter leurs accusations devant un Tribunal compétent, ou de les mettre entre ses mains. Il leur répondit par un ordre de sortir du Pays, & de se retirer dans une Ville neutre; il entendoit sous ce terme celles qui n'étoient ni de la Confédération, & ni sous la domination des Espagnols, & faute d'obéir sous cinq jours, il prononçoit la confiscation de leurs biens au profit de la Province. Ils furent ainsi contraints de

(1) Résolut. de Holl. *du 22 Juill. du 9 Août* 1586. *pag.* 313, 314.

quitter

quitter leur Patrie une ſeconde fois (1), & les charges qu'ils avoient occupées furent données à des Brabançons ou à des Flamands. Le Capitaine Trillo eut la place d'Eſcoutet, Henri Agileus de Bois-le-Duc fut nommé Conſeiller & Procureur général, & Jacques Bellechere Wallon, Préſident de la Cour, Herman Winhoff & Jean Vanden Berghe, Conſeillers, Philippe Rataller, Greffier, & Potter, Receveur des Domaines. Les Elus & la Nobleſſe donnerent leur approbation à la ſollicitation du Comte; mais il fut néceſſaire de changer le Magiſtrat hors les tems ordinaires, pour recevoir Trillo dans la place d'Eſcoutet, parce qu'il étoit étranger; Pierre Ruiſch fut nommé premier Bourgmeſtre, & Gerard Prounink le ſecond (2).

Il diſpoſe de leurs Charges.

Prounink nommé Bourgmeſtre.

Les Etats de Hollande preſſoient vivement le Gouverneur général d'entendre les Exilés dans leurs défenſes; mais ils ne purent obtenir pour eux que la permiſſion de reſter en Friſe (3). Zuilen, Heermale, Thin, Dreunen, Albert Fook & Robert de Hondhorſt reſterent cependant en Hollande ſous leur protection, avec permiſſion de s'indemniſer du dommage qu'ils ſouffroient ſur les auteurs de la perſécution (4).

Piege de Leiceſter tendu à Barneveld.

La part que les Etats prenoient dans le malheur des victimes de ſa politique, offenſoit le Comte: il en accuſoit Barneveld, & le manda le 27 d'Août; mais les Etats, ſous prétexte qu'ils ne pouvoient ſe paſſer de ſa préſence, diſpenſerent leur Avocat de ſe préſenter, & écrivirent à ce ſujet au Comte avec tous les égards qu'ils purent imaginer (5). Ils craignoient un traitement pareil à celui que Buis venoit d'eſſuyer, & les découvertes qu'on commençoit à faire, donnoient d'étranges ſoupçons ſur les projets de Leiceſter.

Manqué.

Empriſonnement de Paret.

Les Etats avoient fait arrêter Etienne Parêt d'Anvers,

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 38.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 40.
(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 40.
(4) Réſolut. de Holl. *du 22 Juill. du 9 Août* 1586. *pag.* 327.
(5) Réſolut. de Holl. *du 22 Juill. du 9 Août* 1586. *pag.* 327. Bor *Liv.* XXI. *pag.* 51.

PHILIPPE III.

1586.

Libelles contre les Etats.

établi à Rotterdam, sur quelques discours séditieux & sur certains libelles qu'on l'accusoit de distribuer dans le peuple (1). On y comparoit la dureté du Gouvernement des Etats-Généraux, à la douceur que Leicester affectoit pour gagner les cœurs ; on assuroit que la Reine accepteroit volontiers la Souveraineté des Pays-Bas ; qu'elle n'étoit arrêtée que par la façon dont les Etats avoient traité jusqu'alors leurs Alliés & leurs Protecteurs, & par la multitude des loix & des privileges qui fournissoient des moyens d'éluder les ordres les plus sages, & de se soustraire au commandement le plus légitime (2).

Manœuvres de Reingoud.

Reingoud ne sçut pas plutôt l'emprisonnement de Paret, qu'il fit écrire par le Conseil d'Etat qu'on eût à le renvoyer avec ses papiers, pour être examiné par eux & par le Gouverneur général ; mais les Etats ayant découvert l'intelligence étroite que le criminel entretenoit avec Reingoud, & le projet qu'ils avoient formé, députerent pour représenter au Tribunal le fait dont il s'agissoit. Reingoud étoit parti pour en informer le Comte, qui pour-lors étoit devant Doesbourg, & le Conseil s'empara de ses papiers, après avoir découvert l'endroit où il les avoit cachés (3). Quelques jours après les Etats firent enlever de Middelbourg Barbe Boots, dans la maison de laquelle on trouva plusieurs caisses remplies de papiers & de libelles à l'adresse de Reingoud (4). On connut clairement par ces écrits, que ce dernier & Paret se proposoient de brouiller le Gouverneur général & les Etats, & qu'ils travailloient à miner les Peuples par de nouveaux impôts, pour s'enrichir aux dépens du Public (5). On en fit avertir le Comte ; on le supplia de faire interroger Reingoud, de lui faire son procès, & de le punir suivant l'exigence des cas. Leicester ne put s'empêcher d'ordonner au Prevôt de se saisir de l'accusé, & les

Ses papiers saisis.

Il est arrêté.

(1) Résolut. de Holl. *du 22 Juill. du 9 Août* 1586. *pag.* 328.
(2) Grotii *Ann.* V. *pag.* 101.
(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 55.
(4) Résolut. de Holl. *du 26, 27 Sept. du 3, 4 Oct. du 25 Nov.* 1586. *pag.* 418, 420, 435, 436, 514.
(5) Résolut. de Holl. *du 27 Sept.* 1586 *pag.* 420. Bor *Liv.* XXI. *pag.* 55.

1586.

Et relâché.

Etats redoublerent leurs instances pour faire instruire son procès. Le Comte ne laissa pas de le relâcher sous caution, quoiqu'il parût approuver les Requêtes qui le chargeoient, & le Prevôt, Anglois de Nation, le laissa sans garde dans le camp. Les Etats en étant informés, envoyerent leur Procureur général avec quatre Huissiers ; mais le Prevôt les chassa à coups de bâton, & le Comte soutint son Officier : cependant comme il étoit sur son départ pour l'Angleterre, il donna parole de ne point emmener Reingoud ; mais pendant que le Comte étoit à la Brille, le Prevôt permit à son prisonnier d'y aller prendre son congé. Leicester le renvoya à Utrecht, & lui signa un ordre pour retirer ses papiers, dont Trillo lui remit une partie. Il devoit se rendre à la Haye ; mais au lieu d'obéir, il passa à Vlissingue sous la protection du Commandant, & y demeura jusqu'à ce que le Comte fût rappellé par Elisabeth ; & pour lors cet homme qui feignoit de ne vouloir prendre que des domestiques de la religion réformée, retourna au catholicisme, & se retira à Bruxelles, où il mourut dans la misere (1).

Il passe à Vlissingue.

Sa mort.

Paret relâché.

Paret demeura dans les prisons de la Haye jusqu'en Juin 1587, qu'il obtint sa liberté, à condition de se représenter à la premiere citation (2). Deux ans après il fut condamné à faire une rétractation publique de tout ce qu'il avoit avancé contre les Etats (3). On ignore le sort de Barbe Boots. Les Etats avoient communiqué toutes ces affaires à Thomas Wilkes, l'un des principaux Conseillers d'Etat d'Elisabeth : ce Magistrat leur avoit offert ses services (4) ; mais l'affaire en demeura dans ces termes pour cette fois.

XXXI.

Entrée de Leicester à Amsterdam.

Précautions du Magistrat.

Malgré les soupçons presque certains que la conduite du Comte donnoit aux Etats, Amsterdam lui fit une entrée à son retour de la Gueldre ; mais le Sénat avoit nommé une troupe de jeunes arquebusiers choisis sous les ordres de Jean Corneliszoon Hooft, qui, sous prétexte de lui faire hon-

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 69, 70. *Liv.* XXIV. *pag.* 85.
(2) Résolut. de Holl. *du* 25 *Juill.* 1587. *pag.* 172.
(3) Résolut. de Holl. *du* 21 *Juill.* 1589. *pag.* 500.
(4) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 57.

PHILIPPE III.

1586.

neur, avoient ordre de l'obferver nuit & jour, & lorfqu'il fut régalé à l'Hôtel de Ville, on en avoit placé foixante derriere une tapifferie, qui devoient le tirer s'ils s'appercevoient de quelque trahifon de la part des Anglois (1).

Réception de Leicefter à la Haye.

Il fut reçu à la Haye au retour de la campagne avec la même magnificence, & les Etats lui firent préfent d'un vafe d'argent doré de la hauteur d'un homme, qu'il accepta gracieufement (2).

Griefs des Etats contre lui.

Les Etats s'occupoient à dreffer un Mémoire des griefs qu'ils avoient contre fon gouvernement; ils avoient exigé un ferment de tous les Députés de garder un fecret exact fur ce qui fe paffoit dans leurs Affemblées, & s'étoient promis de prendre fait & caufe de celui qui feroit inquiété pour avoir opiné librement, comme s'agiffant d'une affaire d'Etat (3): enforte que le Comte ne découvrit ce qui fe paffoit que par le Mémoire qui lui fut remis peu de jours après fon arrivée. Il étoit foufcrit par les Etats de Hollande, de Zeelande & de Frife, & portoit en fubftance: » que quoi- » que le Comte leur eût fait efpérer une réponfe favorable » à leur derniere Requête, ils n'en avoient reffenti aucun » effet: ce qui les forçoit à demander que les Auxiliaires » Anglois fuffent inceffamment complettés; qu'on les fît » paffer en revue en préfence de leurs Députés, & qu'on » payât leur folde; qu'on ne fît aucune levée d'étrangers » fans le confentement des Etats-Généraux; qu'on ne pour- » vût perfonne d'un Gouvernement qu'il n'eût été préfenté » par la Province; qu'on rétablît la difcipline militaire, par- » ticuliérement dans les places frontieres; qu'on ne fît au- » cune répartition des impôts fans l'aveu des Etats-Géné- » raux; qu'on ne citât perfonne judiciairement hors de fa » Province; qu'on rétablît l'autorité & la dignité des Etats- » Généraux & Provinciaux dans tout fon luftre; qu'on fou- » tînt celle des Magiftrats qui venoient d'être outragés fi

Mémoire.

(1) Hooft *Liv.* XXVI. *pag.* 1198.
(2) Réfolut. de Holl. *du 4 Oct. du 9 Nov.* 1586. *pag.* 442, 443. Bor *Liv.* XXI. *pag.* 54.
(3) Réfolut. de Holl. *Août & Oct* 1586. *pag.* 371.

» fenſiblement à Utrecht ; que le Prince Maurice de Naſſau » fût mis en poſſeſſion de ſon Stadhoudérat ; qu'on rétablît » la liberté du commerce avec les Villes alliées ou neutres ; » qu'on rendît la connoiſſance des affaires qui concernent » la Marine au Prince Maurice, auquel il appartient d'en » connoître, avec ſes Amirautés, en qualité de Grand Ami- » ral ; qu'on coupât court aux nouveautés qu'on veut in- » troduire dans la levée des impôts ; qu'on arrêtât les con- » teſtations qui s'élevent ſur l'autorité eccléſiaſtique & ſur » les biens confiſqués ; qu'on n'écoutât aucun conſeil de » quiconque ſe ſera mêlé des affaires du Brabant ou de la » Flandre, quand il ſera queſtion d'adminiſtrer les Finances » de Hollande, de Zeelande & de Friſe ; qu'on s'en rap- » portât ſur ce ſujet à la déciſion des Etats de la Province ; » que les Repréſentans ne ſont que trop convaincus que le » Gouverneur général a trop écouté des perſonnes de ces » pays, qui ne cherchent que l'oppreſſion des Provinces » maritimes (1).

Commiſſion pour l'examiner.

Leiceſter ayant lu ce Mémoire, demanda des Commiſſaires pour traiter ſur ces Articles. Les Etats nommerent Barneveld, leur Avocat, Nicaiſe de Silla, Penſionnaire d'Amſterdam, & Reinier Cromhout pour la Hollande ; Gaſpre de Vosbergen pour la Zeelande, & Vitus de Kamminga pour la Friſe. Le Comte s'excuſa ſur quelques-uns de ces chefs, en ſoutint quelques autres, & demanda des explications ſur le plus grand nombre (2).

Débats à ce ſujet.

Les Députés ſe plaignirent de l'étendue du pouvoir qu'il avoit accordé à Sonoy ſur le Quartier du Nord ; qu'il offenſoit celui du Prince Maurice & l'autorité des Villes. Le Comte leur permit de le modifier comme ils jugeroient néceſſaire (3). Il fut enſuite queſtion des Gouvernemens donnés ſans l'aveu des Etats ; on parla d'Oudewater, de Vianen, de Gorinchem & de Woudrichem, & Leiceſter ne donna aucune ſatisfaction ſur cet Article. Barneveld mit ſur

(1) Voyez Bor *Liv.* XXI. *pag.* 57. Grotii *Ann.* V. *pag.* 99.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 60.
(3) Hooft *Liv.* XXIV. *pag.* 1101.

le tapis ce qui s'étoit passé à Utrecht, & n'épargna ni les Capitaines de la bourgeoisie ni les Prédicans ; il accusa Herman Modet d'avoir engagé le Comte d'écrire aux Ministres de Gorinchem d'appuyer par leurs prédications les entreprises de Klerhaage, & de lui procurer des secours réels. Leicester répondit, qu'on avoit envoyé d'Utrecht un Mémoire qui proposoit de transférer à la Reine la Souveraineté, & qu'il pourroit prouver que Buis avoit trahi son ministere sur ce sujet pendant son séjour à Londres ; qu'il avoit cependant pris son parti contre les Capitaines de la bourgeoisie ; qu'il avoit été mis en prison à son insçu ; qu'ayant sçu que l'ennemi entretenoit des intelligences dans Amsterdam, dans Haarlem & dans Campen, il avoit ordonné à Nieuwenaar d'arrêter les personnes suspectes ; que ce dernier lui avoit envoyé une liste de quatre-vingt ou cent bourgeois, & qu'il l'avoit réduite à peu de personnes ; que Nieuwenaar & tous les Trajectins étoient prêts de soutenir qu'on ne pouvoit compter sur aucun de ceux qu'il avoit exilés ; que Florent Thin avoit proposé à l'Assemblée, depuis la défaite d'Amerongen, de traiter avec l'ennemi ; qu'il ne sçavoit ce qu'on lui vouloit dire par le reproche d'une lettre écrite à Gorinchem, & il protesta qu'il ne souffriroit pas qu'on altérât sa dignité ni son autorité. L'Avocat répliqua, » qu'on n'imputoit pas à son Ex-
» cellence d'avoir rien commis de contraire à l'autorité du
» Gouvernement ; que l'attentat dont on se plaignoit, étoit
» l'ouvrage des Capitaines de la bourgeoisie d'Utrecht, &
» qu'il étoit impuni ; qu'ils n'avoient droit d'arrêter aucun
» citoyen, encore moins un Conseiller de son Excellence ;
» que cependant ils avoient gardé Buis dans la prison mal-
» gré ses propres ordres ; qu'ils devoient relâcher le prison-
» nier ou le traduire devant le Conseil d'Etat ; que c'étoit
» là le viol de la dignité de l'Etat dont ils se plaignoient ;
» qu'ils devoient renvoyer les Exilés devant leurs Juges na-
» turels, & principalement Thin, dont la haine pour les
» Espagnols s'étoit manifestée dans toutes les occasions ; que
» la lettre aux Prédicans de Gorinchem étoit expédiée sous

» sa signature & son nom, & qu'elle attaque le zele des » Magistrats qui se sont toujours sacrifiés pour le salut de » leur Ville «. Le Comte persistant dans la négative, se déchaîna contre Buis, & soutint que son élection dans le Conseil n'étoit pas légitime. Quant aux Exilés, il renvoya la discussion devant les Etats-Généraux. Il avoua qu'il avoit écrit à Gorinchem; mais que sa lettre n'avoit d'autre but que la défense du brave Klerhaage. Il confirma l'Union d'Utrecht avec la Hollande & la Zeelande; mais il ajouta qu'il n'avoit pas le tems de terminer cette affaire. Brakel s'échappa de dire, que pour consommer cet ouvrage il faudroit commencer *par réunir les trois Stadhoudérats sous un même Chef, & qu'on devoit préférer celui d'Utrecht, comme le premier élu*; mais les deux Provinces étoient bien éloignées d'écouter un pareil avis. On mit alors sur le tapis l'Ordonnance concernant la Marine. Leicester observa que les Etats-Généraux avoient défendu la sortie des vivres avant son arrivée; qu'il n'avoit fait que renouveller la défense, persuadé que c'étoit le moyen le plus sûr de ruiner l'ennemi. Barneveld répliqua, que les Etats avoient démontré si clairement l'impossibilité d'exécuter ses ordres, qu'il avoit lui-même changé de résolution, & qu'il n'y étoit revenu que par la sollicitation de quelques personnes sans autorité & sans charge, la plûpart étrangers & créatures de Reingoud; que l'interruption de la navigation étoit la ruine du commerce, & que la perte des vaisseaux avoit égalé, dans cette seule année, celle des douze antérieures. Le Comte fut frappé de ce discours; il convint que *la Hollande & la Zeelande ne pouvoient subsister sans le commerce.* On discuta les autres Articles; & quand on vint aux Etrangers qu'on employoit, il fit un éloge de Burcgrave, qu'il avoit nommé Secrétaire extraordinaire du Conseil d'Etat, ajoutant qu'il convenoit à des Chrétiens d'accueillir & d'aider ceux qui sacrifioient leurs biens & leur Patrie pour la défense de la Religion. Les Députés répondirent qu'ils avoient des soupçons qui n'étoient que trop fondés contre cet homme & contre Meerkerke; que leurs liaisons avec Reingoud suffi-

ſoient pour les exclure des charges ; que les Etats étoient aſſez portés à faire accueil aux étrangers, mais qu'ils ne vouloient pas les voir gouverner ; qu'ils demandoient une réponſe poſitive ſur ces Articles. Le Comte promit de la rendre inceſſamment, & la conférence finit (1).

Prounink Député d'Utrecht aux Etats-Généraux.

Pendant que la Hollande s'appliquoit à réformer le Gouvernement, les troubles recommençoient à Utrecht avec plus de vivacité. Les Etats du Diocèſe avoient nommé pour leur Député aux Etats-Généraux Gerard Prounink, leur ſecond Bourgmeſtre, & ſa Commiſſion portoit de faire ſes efforts pour déterminer la Hollande & la Zeelande de ſe réunir aux Trajectins, pour offrir la Souveraineté des trois Provinces à la Reine d'Angleterre : d'où l'on peut juger de plus en plus des vûes ſecretes de cette Couronne. Les Etats de Hollande ayant appris ſa nomination, avoient déclaré qu'ils ne députeroient point que Prounink n'eût prouvé la légitimité de ſa promotion, & qu'on n'eût interdit la ſéance aux Envoyés des Villes libres de la Flandre & du Brabant (2) ; & Prounink ayant préſenté ſa Miſſion à l'Aſſemblée du 11 Novembre, fut refuſé tout d'une voix, comme étant Etranger & Intrus dans le Magiſtrat contre les privileges du Pays, qui donnent l'excluſion aux Brabançons. Piqué d'un refus qui le couvroit de honte, le Bourgmeſtre ſe plaignit amérement au Gouverneur général, qui fit venir Barneveld & cinq des Députés, & leur demanda quels reproches ils propoſoient contre le Bourgmeſtre d'Utrecht. Le Penſionnaire expoſa fortement ſes griefs ; Prounink y répondit de ſon mieux ; mais les Etats-Généraux lui enjoignirent de retourner à Utrecht, de faire ſes efforts pour changer la nomination, & le Comte leur écrivit qu'il maintiendroit ſon Officier (3).

Il eſt refuſé.

Il eſt ſoutenu par Leiceſter.

Nouveaux débats à Utrecht contre les Elus.

Les Capitaines de la bourgeoiſie, à la faveur de ces conteſtations, firent revivre la diſpute de 1582, & propoſerent d'exclure des Etats les Elus, qui repréſentoient le Clergé

(1) Hooft *Liv.* XXIV. *pag.* 100, 107.
(2) Réſolut. de Holl. *du 10 Nov.* 1586. *pag.* 496.
(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 76.

comme

comme le premier Ordre; le Conseil de la Ville se déclara pour eux. Sur ces entrefaites Prounink revint à Utrecht, & fit son rapport le 3 de Décembre devant la Noblesse & les Députés des Villes. Les Nobles déclarerent qu'ils ne pouvoient l'entendre sans appeller les Elus; les Villes s'opposerent à leur rappel, & la Noblesse s'opiniâtra dans son refus. Prounink fut obligé de faire son rapport devant le Conseil de la Ville, & se plaignit d'avoir trouvé ses plus ardens adversaires dans les Députés de la Province, & dans la crainte qu'on ne lui imputât l'abolition des Elus, il fut d'avis de les rappeller.

PHILIPPE III.

1586.

La Noblesse refuse de siéger.

Les Elus rappellés.

Le Conseil manda dans l'instant Henri Buth & Barthelemy Vander Waal, Sieur de Moersbergen, qu'on avoit nommés Députés aux Etats-Généraux; mais la Noblesse & les Elus leur défendirent de quitter, leur ordonnerent de continuer leurs fonctions, & de demander réparation de ce qui s'étoit passé de contraire aux conventions arrêtées avec la Reine d'Angleterre, avec le Comte de Leicester & contre les privileges du Pays (1). Ces contestations portoient atteinte à l'autorité du Gouverneur général, qui, pour la rétablir, nomma Joris de Bie, Trésorier général à la place de Reingoud, & Philippe Doublet, Receveur; ces deux personnages étoient d'une probité reconnue, & conséquemment agréables à tout le monde (2).

XXXII.

Leicester annonce son départ.

Leicester déclara peu de jours après qu'il étoit obligé de passer en Angleterre pour assister au Parlement, & qu'il ne manqueroit pas d'y soutenir les intérêts des Provinces-Unies; mais il faisoit répandre dans le Peuple qu'il ne partoit que parce qu'il étoit mécontent des Etats (3), & c'est ce qu'il annonça clairement par une Médaille, qui, d'un côté, porte son buste, *Rob. Comes Leicester.* & sur le revers un chien qui s'éloigne du troupeau, avec ces mots: *invitus desero, sed ingratos* (4). Ses ennemis disoient d'un

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 68.
(2) Hooft *Liv.* XXV. *pag.* 1112.
(3) Résolut. de Holl. *du 21 Nov.* 1586. *pag.* 511.
(4) Bizot *Tom.* I. *pag.* 62. Meteren *Liv.* XIII. *fol.* 265.

PHILIPPE III.

1586.

autre côté, qu'après avoir jetté les fondemens d'une manœuvre pernicieuse à la liberté des Provinces, il alloit en Angleterre pour assurer la réussite, & pour porter la Reine à le seconder dans ses desseins (1). Les Prédicans parloient en sa faveur dans les Chaires, & s'efforçoient de lui gagner l'affection des Peuples, & les Etats s'en étant plaints, il se contenta de donner la réponse équivoque : *qu'on les feroit bien changer de ton*, & n'y mit aucun ordre.

Manœuvres des Prédicans en sa faveur.

But de son voyage.

Il est probable qu'il se proposoit dans ce voyage de développer à la Reine la véritable position des Etats, leurs forces & l'état de leurs Finances, & de la déterminer à se saisir de la Souveraineté qu'une partie lui présentoit. Barneveld & les Etats firent leurs efforts pour le retenir ; mais il fut inébranlable, & leur jura que le mécontentement n'entroit pour rien dans sa résolution (2). Il lui échappa cependant de se plaindre du Mémoire des Etats & de quelques autres choses qui lui déplaisoient infiniment. Il promit sur les instances des Etats, de remettre le gouvernement pendant son absence entre les mains du Conseil d'Etat : il vouloit donner le commandement des troupes à Norris ; mais il consentit enfin de laisser au même Conseil la direction de la guerre (3).

Le Gouvernement & la guerre remis au Conseil d'Etat.

Leicester leve des troupes en Allemagne.

Il les contremande.

Et pourquoi ?

Il avoit envoyé Nieuwenaar en Allemagne avec ordre de lever deux mille Reutres, trois mille Lansquenets & mille Mineurs. Ces troupes étoient assemblées ; les fonds du voyage étoient prêts, lorsqu'il envoya un contr'ordre, sans en dire le motif (4). On sçut dans la suite qu'il craignoit de rehausser le crédit de la Maison de Nassau & du Comte de Hohenlo, en augmentant le nombre des Allemands, naturellement portés pour leurs compatriotes. Ces réflexions firent encore parler, & le Comte s'excusa, sous prétexte d'une méprise de Nieuwenaar, qui, disoit-il, avoit confondu l'Abbaye de Lochem dans le Pays de Bronsvic, avec Lo-

(1) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 387.
(2) Hooft *Liv.* XXV. *pag.* 1039, 1112.
(3) Résolut. de Holl. *du 17 Nov.* 1586. *pag.* 512. Bor *Liv.* XXI. *pag.* 77.
(4) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 32, 52.

chem dans la Gueldre, & cette fausse démarche couta soixante-dix mille florins que les Etats furent obligés de payer à Nieuwenaar pour les Capitaines Allemands (1).

Il sollicite les Etats pour le transport de la Souveraineté.

Le Comte s'étant rendu aux Etats-Généraux, leur représenta que la Gueldre, l'Overyssel, Utrecht & la Frise l'avoient chargé d'offrir à la Reine le transport de la Souveraineté; que la Hollande & la Zeelande affectoient d'y montrer de l'opposition, & qu'ils devoient les déterminer à suivre l'exemple des autres. On lui répondit, » qu'une pro-» position de cette nature de la part d'un certain nombre » de Provinces étoit nulle, & prouvoit des mauvais con-» seils de quelques mal-intentionnés qui cherchoient à rom-» pre l'Union des Provinces; que la Hollande & la Zee-» lande avoient toujours marqué leur zele & leur affection » pour Elisabeth, & qu'elles ne seroient pas les dernieres à » la reconnoître pour Souveraine *sous des conditions raison-» nables* «. Mais ces *conditions* même arrêtoient la Reine, qui vouloit que les Hollandois se donnassent *sans réserve*, à l'exemple des Trajectins. Le Comte parut surpris qu'on eût arrêté d'envoyer une Ambassade en Angleterre sans sa participation; les Etats lui remirent l'Instruction des Envoyés, dont il fut content (2).

Réponse des Etats.

Il demanda que le Prince Maurice fût envoyé à la tête des Envoyés, & qu'il partît avec lui (3). La Noblesse Hollandoise y trouva de grandes difficultés, quoique la plûpart des Villes y eussent consenti, & Barneveld fit si bien sentir aux Etats les conséquences d'un pareil voyage, que ces deux Corps se réunirent pour refuser le consentement avec tous les ménagemens possibles. Le Comte de Leicester ne put dissimuler son mécontentement contre l'Avocat de Hollande.

Il veut amener Maurice en Angleterre. Refus des Etats.

Il communiqua cependant aux Etats quelques Articles sur lesquels il devoit entretenir la Reine, les consulta sur ce qu'il pourroit répondre, en cas qu'Elisabeth proposât de

Il propose deux points aux Etats.

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 71. Hooft *Liv.* XXV. *pag.* 1114.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 72.
(3) Résolut. de Holl. *du 26 Novemb. du 9 Décemb.* 1586. *pag.* 407.

PHILIPPE III.

1586.

Leur Déclaration.

fournir des Pétitions plus fortes pendant trois ou quatre ans, & sur ce qu'elle répondroit en cas que l'Espagne offrît la paix? Les Etats répliquerent : » que leur dessein en fixant les Pétitions au terme de quelques mois, n'étoit pas de fermer les » mains à l'avenir, mais de connoître sur quel pied ils pour» roient établir leurs contributions, qui pour le présent » étoient portées par mois plus haut qu'elles n'étoient autre» fois pour l'année «. Quant à la seconde question, ils déclarerent nettement : » qu'ils avoient éprouvé tant de fois » la perfidie des Espagnols, qu'ils étoient résolus de n'écou» ter aucune proposition de leur part, & qu'ils supplioient » Sa Majesté de rejetter toute négociation, puisqu'elle n'é» toit bonne qu'à refroidir le zele des Peuples, à rallentir » le payement des contributions, & à leur donner *des soup» çons sur le Gouvernement* (1) «.

Dernieres dispositions de Leicester.

Le Comte remit le 24 de Novembre la direction du Pays & de la guerre au Conseil d'Etat, & donna le commandement des troupes de terre & de mer au Prince Maurice, à moins que les Etats-Généraux n'en ordonnassent autrement (2). Le lendemain il prit congé des Etats, leur recommanda de veiller aux intérêts de la vraie religion, d'introduire les Réglemens Ecclésiastiques arrêtés dans le dernier Synode, & l'on se quitta de part & d'autre avec les marques de la plus grande satisfaction.

Il érige une Amirauté à Ostende.

Oppositions des Etats.

Le Comte ne fut pas plutôt à Dordrecht qu'il nomma Jean Convay, Amiral de Flandre, & créa un College d'Amirauté dans la Ville d'Ostende ; mais ce projet manqua par l'opposition des Etats de Hollande & de Zeelande, qui ne voulurent point souffrir un pareil établissement dans leur voisinage (3).

Manœuvres de Leicester en Zeelande.

Les vents contraires retinrent le Gouverneur Général à Vlissingue pendant quinze jours ; il employa ce séjour à gagner la garnison de Veere contre Maurice (4), fit écrire

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 73.
(2) Grand Recueil des Placards, *Tom.* IV. *pag.* 81. Bor *Liv.* XXI. *pag.* 74.
(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 75.
(4) Reyd *Liv.* V. *pag.* 92.

différentes lettres à ses créatures pour indisposer les troupes contre son commandement. Il laissa Hotman, son Maître des Requêtes, avec ordre de gagner Sonoy & tous ceux qui avoient quelqu'autorité dans le parti de la Reine, & mit à la voile pour Londres, où il fut reçu par Elisabeth avec les marques de l'amitié la plus sensible. Il eut soin de le mander aux Trajectins, & de les exhorter à continuer l'ouvrage qu'ils avoient si bien commencé (1); mais rien ne découvrit mieux la duplicité de son caractere que l'ordre qu'il avoit signé le même jour qu'il transportoit le Gouvernement au Conseil d'Etat : il lui ôtoit en même-tems le pouvoir de changer ou nommer les Gouverneurs, ne lui laissoit que la disposition provisionnelle des emplois, lui défendoit de relâcher les prisonniers, de rappeller les exilés, d'ordonner des confiscations, & l'obligeoit à suivre strictement ses Ordonnances pour les troupes angloises (2).

Son départ.

Sa duplicité.

Limitation du Conseil d'Etat.

Il avoit dressé l'état de la distribution des troupes angloises à la solde de la Reine dans Arnhem, Wageningen, Tiel, Doesbourg, Cuilembourg, Utrecht, Amersfoort, Rhenen, Wyk-te-Duurstede, Campen, Zooal, Harlengen, Ostende, & les Anglois & les Irlandois qui tiroient leur paye des Etats, dans Hardewyk, Elburg, Hattum, Lochem, dans le Fort devant Zutphen, Gorinchem, Vianen, Deventer, Berg-op-zoom, Willemstad & l'Ecluse (3) : ce qui faisoit en tout dix mille hommes, d'où l'on voit les Places dont il songeoit à se rendre maître. Brakel avoit dressé ces listes & l'écrit qui bridoit de si court l'autorité qu'il laissoit au Conseil (4).

Distribution des Anglois dans les places.

XXXIII. Mouvemens des Prédicans.

Les Etats demeurerent dans une surprise d'autant plus grande, qu'ils prévirent d'un coup d'œil toutes les conséquences ; & les Prédicans qui continuoient de vanter la domination Angloise, acheverent de les éclairer. Ceux-ci invectivoient contre la négligence affectée que les Etats avoient

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 76, 77.
(2) Grand Recueil des Placards, *Tom.* IV. *pag.* 84. Grotii *Ann.* V. *pag.* 101.
(3) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 76.
(4) Hooft *Liv.* XXV. *pag.* 1116.

PHILIPPE III. pour établir le Réglement eccléſiaſtique. Les Hollandois y donnerent enfin leur conſentement, à condition qu'il ne ſeroit obligatoire que pour le Clergé ; que les Etats, la Nobleſſe & les Magiſtrats ſeroient maintenus dans leurs privileges, & que les Prédicans, les Anciens & les Diacres ſeroient ſoumis au Conſeil des Villes comme les ſimples Bourgeois. Dordrecht accepta le Réglement ſans reſtriction, mais ſans former d'oppoſition aux conditions que les autres Villes ſtipuloient (1). La complaiſance des Etats ne les empêcha pas de marquer leur mécontentement par une Médaille, où d'un côté l'on voyoit un Singe étouffant ſes Petits à force de les careſſer avec ces mots, *Libertas-ne ita cara, ut ſimiæ Catuli ?* Et ſur le revers un homme aveuglé par la fumée qui tombe dans le feu, & pour Arme : *Fugiens fumum, incidit in ignem* (2). Ces avis s'adreſſoient au peuple, & l'avertiſſoient de ſe mettre en garde contre les Prédicans.

1586.

Réglement Eccléſiaſtique reçu en Hollande.

Et comment ?

Médaille à ce ſujet.

Les Elus rétablis dans les Etats d'Utrecht.

D'un autre côté ils repréſenterent ſi vivement au Comte de Nieuwenaar que l'abolition du Premier Ordre dans les Aſſemblées avoit été ſuivie de la perte de Gand, de Nimegue & d'autres Villes flamandes, qu'ils l'engagerent à perſuader au Sénat d'Utrecht de rétablir les Elus. Ceuxci s'étant joints à la Nobleſſe, mirent en délibération, s'il n'étoit pas à propos d'annuller ce qui s'étoit fait de contraire aux conventions arrêtées avec Eliſabeth, le Comte de Leiceſter & l'Union. La propoſition effraya le nouveau Régent.

Nouveaux troubles.

Députation en Angleterre.

Prounink que nous avons vu ſe déclarer pour leur rétabliſſement, recommença à ſolliciter leur abolition, & fit partir pour Londres Philippe Rataller & le Prédicant Herman Modet, pour demander à Leiceſter la confirmation de tout ce qui s'étoit fait juſqu'alors, & le Conſiſtoire chargea le dernier de ſupplier la Reine de prendre ſous ſa protection les Egliſes opprimées, & de renvoyer le Gouverneur Général le plutôt qu'elle pourroit (3). Les Députés de la Ville refuſerent de prendre ſéance, ſi l'on ne rappelloit des Etats-

(1) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 81.
(2) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXXV. *pag.* 560. Bizot *Tom.* I. *pag.* 62.
(3) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 3.

Généraux Buth & Moersbergen. Les autres Membres ſans s'embarraſſer de ces Députés, arrêterent de demander aux Etats-Généraux la réparation des griefs dont ils dreſſerent un état, & défendirent au Secrétaire d'en donner copie au Magiſtrat. Prounink trouva le moyen de gagner cet homme ; ſecondé de quelques-uns du Conſeil & des Capitaines de la Bourgeoiſie, il força les portes de la ſalle où les Etats s'aſſembloient, & s'empara de la réſolution. Les Elus & la Nobleſſe transférerent les ſéances à Wyk-te-Duurſtede ; le Magiſtrat fit proclamer une défenſe à ceux qui appartenoient aux Elus & aux Nobles, de ſortir de la Ville, ſous peine d'en être bannis à perpétuité. Leiceſter informé de ces désordres par Rataller, dépêcha des Commiſſaires pour concilier les eſprits ; mais avant leur arrivée Nieuwenaar avoit projetté un accommodement, & le Magiſtrat voyant que le Conſeil d'Etat déſapprouvoit ſa conduite, conſentit à ſiéger avec les autres Membres. L'on arrêta de s'en tenir à la convention de 1582 (1), & par ce moyen le calme fut rétabli pour quelque tems.

Prounink force les Archives des Etats.

Schiſme dans l'Aſſemblée.

Accommodement.

Les Etats de Hollande étoient cependant occupés de la Députation qu'ils vouloient envoyer à Londres. Amſterdam, Goude & Rotterdam ne pouvoient ſe réſoudre à l'offre de la Souveraineté (2). Les autres Villes ne s'en éloignoient pas. On élut pour cette Ambaſſade Guillaume de Zuilen de Niveld, Sieur de s'Heeren, Avendsberge, Droſſard de Muiden & Bailli de Gooilend, Gooſt de Menyn, Penſionnaire de Dordrecht, Nicaiſe de Silla, Penſionnaire d'Amſterdam, Jacques Valke, Conſeiller d'Etat, & Vitus de Caminga, Chevalier. Jean de Scagen refuſa ſa nomination, & Joachim Ortel, Agent des Etats à Londres, fut chargé de le remplacer. Nyveld & Valke arriverent à Londres dès le commencement de Décembre (3) ; les autres ne s'y rendirent que le 21 de Janvier 1587. Ils furent admis à l'audience le 5 de Février. Menyn qui portoit la parole,

Députation de la Hollande en Angleterre.

(1) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 5.
(2) Réſolut. de Holl. *du 8*, *13 Oct. du 18 Nov.* 1586. *pag.* 457, 507.
(3) Hooft *Liv.* XXV. *pag.* 1125.

PHILIPPE III.

1587.

Propoſition faite à Eliſabeth.

s'étendit d'abord « ſur les obligations que les Provinces-» Unies avoient à la Reine, & ſur la reconnoiſſance des » Etats. Il ajouta qu'ils ſe flattoient qu'après une mure ré-» flexion Sa Majeſté ſe détermineroit à ne plus refuſer la » Souveraineté d'un peuple qui s'offroit de la reconnoître » *ſous des conditions raiſonnables*. Il la ſupplia d'augmenter » les Auxiliaires anglois juſqu'au nombre de dix mille fan-» taſſins, de deux mille chevaux, & de leur prêter ſeize » mille livres ſterling, dont ils avoient beſoin pour ſe mettre » en campagne (1) ». Il mit en même-tems ſur le Bureau un Ecrit détaillé de la véritable poſition des Pays-Bas. Il portoit « qu'indépendamment des deux cens mille florins » qu'ils s'étoient engagés de fournir tous les mois, ils avoient » avancé cinq tonnes d'or dans l'année précédente ; qu'il » étoit queſtion de mettre en campagne au Printems treize » ou quatorze mille hommes & cinq à ſix mille cavaliers ; » les garniſons des places fortes employoient vingt-ſept mille » ſoldats, trois mille lanciers à cheval, & cinq cens che-» vaux-legers ; qu'outre les garniſons de la Brille, de Vliſ-» ſingue & de Rammekens, Sa Majeſté payoit mille che-» vaux & cinq mille fantaſſins : enſorte qu'il reſtoit à la » charge des Etats deux mille deux cens hommes d'infan-» terie, deux mille lanciers à cheval, & cinq cens che-» vaux ; que l'entretien de ces troupes coûtoit trente tonnes » d'or & ſoixante-mille florins par an : d'où il ſuivoit que » ſur la taxe ordinaire de deux cens mille florins par mois, » les Etats étoient en arriere de huit cens ſoixante-ſeize » mille livres pour les garniſons ſeulement ; qu'en tenant » la campagne, on pourroit en rappeller ſix mille hommes » d'infanterie & trois mille chevaux, qui joints à ſept mille » ſoldats & deux mille cavaliers, compoſeroient une armée » raiſonnable, qui coûteroit en cinq mois ſix cens quatre-» vingt-cinq mille florins, ſans compter les compagnies de » Mineurs, & les autres dépenſes néceſſaires ».

Réponſe véhémente de la Reine.

Pendant ces diſcours la Reine laiſſoit échapper des marques d'impatience & de colere, & ſi-tôt que l'Ambaſſadeur

(1) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 14.

eut

eut cessé de parler, elle déclama vivement contre les Etats, qu'elle taxa « d'ingratitude, les accusant de maltraiter ses » troupes, d'avoir insulté le Lieutenant qu'elle avoit envoyé, » pour connoître l'état de leurs forces & de leurs finances, » de l'avoir amusé d'un vain titre & de l'ombre de l'auto- » rité, pendant qu'ils la gardoient en entier; que son Offi- » cier avoit été contraint de risquer ses biens, sa vie, & » même la faveur de sa Maîtresse, pour maintenir l'hon- » neur du Trône. Elle ajouta en jurant, qu'elle ne connois- » soit pas sur la terre de peuple plus dépourvu de bon sens » & plus mal conseillé que les Hollandois; qu'ils faisoient » courir le bruit qu'elle cherchoit à faire la paix avec l'Es- » pagne sans leur participation, fiction controuvée par des » esprits peu versés dans la Politique des Cours; que les » Souverains sont obligés de tenir les oreilles ouvertes à » tout le monde, sans changer de résolution sur les princi- » pes qui les déterminent; que si les Etats demandent de » plus grands secours, ils lui devoient plus de respect & de » confiance, & qu'elle envoyeroit incessamment ses Com- » missaires pour les informer de ses volontés ».

Philippe III.

1587.

Cause de sa mauvaise humeur.

L'aigreur & la sévérité qu'Elisabeth marqua dans cette occasion, étoient non-seulement l'effet des rapports du Comte de Leicester, mais encore de l'agitation où son esprit se trouvoit alors. Marie, Reine d'Ecosse, chassée du Trône par ses sujets, étoit venue chercher un asyle à l'abri de son Trône. Elle en étoit l'héritiere, & les mouvemens qu'elle se donnoit pour anticiper sa succession avoient déterminé Elisabeth à la faire arrêter : ensorte qu'elle étoit prisonniere depuis dix-neuf ans (1). Dans ces circonstances, ayant appris que les Anglois venoient de conclure un Traité pour la défense de la Religion protestante avec Jacques I, Roi d'Ecosse, son fils, elle crut pouvoir complotter avec les Catholiques la mort de son ennemi pour se procurer la liberté. Gilbert & Robert Gifford & Hodgeson, Prêtres anglois, réfugiés à Rheims, persuaderent à Savage, leur Compa-

Conspiration de Marie d'Ecosse contre elle.

(1) Grotii *Annal.* V. *pag.* 101.

PHILIPPE III.

1587.

triote, que ce ſeroit une œuvre méritoire de tuer Eliſabeth, & là-deſſus ils conférerent avec Mendoze, Ambaſſadeur d'Eſpagne en France, & le Lord Paget, Agent de Marie, qui les confirmerent dans cette réſolution. Ils ſe ſervirent de Ballard, autre Prêtre Anglois, pour ſonder Barbington, Catholique zélé; & ce fut par ſon moyen qu'ils informerent la Reine d'Ecoſſe de ce qui ſe tramoit pour ſon ſervice; mais ils mirent dans la même confidence Polley, Eſpion caché de Walſingham, qui ne manquoit pas d'informer ce Miniſtre de toutes leurs démarches. Ce fut par ſon canal qu'on ſçut que Savage, Barbington, Charnok, Abington, Maxwell & Barnewell, s'étoient engagés par ſerment d'aſſaſſiner la Reine. Ils furent arrêtés, avouerent leur crime, & s'accuſerent réciproquement. On peut préſumer que pour aſſurer la vie d'Eliſabeth, le Conſeil détermina dès-lors la mort de Marie. On enleva ſes papiers, pendant qu'elle étoit à la chaſſe, & l'on arrêta Nau & Curle, ſes Secrétaires. La Conjuration prouvée, on condamna à mort quatorze des accuſés. On dreſſa des Actes authentiques de leurs confeſſions, & l'on réſolut d'inſtruire le procès de Marie; mais le cas étant extraordinaire, on n'avoit point de Loi pour appuyer la procédure. On fut contraint de ſe ſervir d'un Statut promulgué l'année précédente, qui n'avoit eu pour but que d'arrêter par la crainte les entrepriſes continuelles de Marie. Ce fut ſur ce fondement qu'Eliſabeth nomma quarante-deux Commiſſaires, qu'elle autoriſa par des Lettres du grand Sceau à prendre connoiſſance de cette affaire. Marie répondit à la ſignification qui lui fut faite, qu'elle ne pouvoit aſſez s'étonner qu'Eliſabeth voulût la traiter comme ſa ſujette; qu'elle étoit Souveraine, & qu'elle ne feroit rien qui pût préjudicier à la dignité royale, à elle-même ni au Roi, ſon fils. Elle refuſa quelque tems de reconnoître la compétence de ſes Juges, & ſe laiſſa perſuader enfin par Hatton de défendre ſon innocence, ſous les proteſtations qu'elle jugeroit néceſſaires. On l'accuſa d'avoir machiné contre la vie de la Reine, d'avoir voulu envahir ſes Etats, & d'avoir complotté la ruine de la Religion réformée. Les Commiſſaires la

condamnerent à perdre la tête, & le 29 d'Octobre le Parlement confirma la Sentence. Les Seigneurs se jetterent aux pieds de la Reine pour la supplier de sauver la Religion & l'Etat, en ordonnant l'exécution; la Reine affectant un faux air de clémence, se fit presser par tous les Ordres du Royaume, & pour pousser la comédie jusqu'au bout, elle signa le jugement qu'elle remit à Davisson, l'un de ses Secrétaires, avec défense de le délivrer sans ses ordres. Mais celui-ci l'ayant communiqué au Conseil, il fut exécuté, & Marie eut la tête tranchée sur un échaffaut. Elisabeth continuant sa dissimulation, fit arrêter Davisson pour avoir révélé ses secrets contre sa défense, & ce dernier demeura long-tems en prison (1).

Philippe III.

1587.

Son Jugement.

Dissimulation d'Elisabeth.

Ce fut dans ces circonstances que les Ambassadeurs furent si mal reçus; ils résolurent cependant de défendre la conduite des Etats, & de prouver qu'ils avoient exactement rempli le Traité (2). Mais les Anglois leur donnerent bientôt le moyen de se justifier.

XXXIV. Le Château de Wouw vendu aux Espagnols.

La Contre-lettre qui limitoit l'autorité des Etats, ôtant au Conseil le pouvoir de changer les Gouverneurs, le Château de Wouw près de Berg-op-zoom étoit demeuré entre les mains de Marchand, Provençal, dont la fidélité étoit fort suspecte. Ce Capitaine après la prise de Graave, où il s'étoit distingué, mécontent du peu de récompense qu'il avoit obtenu, traita secrétement avec le Duc de Parme, pour lui livrer la place que Leicester lui avoit confiée, & la vendit pour dix mille florins, & trois mois de paye pour sa garnison (3).

Deventer livré aux Espagnols par Stanley.

Son exemple fut suivi par Stanley, homme distingué par sa naissance & ses services, & par Roeland York, Capitaines de réputation. Le Gouverneur Général avoit nommé le premier Commandant de Deventer, & le second du Fort vis-à-vis de Zutphen, quoique les Etats s'y fussent vivement

(1) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 387 *jusqu'à* 420.
(2) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 17.
(3) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 18.

PHILIPPE III.

1587.

opposés, parce qu'ils avoient servi l'un & l'autre chez les Espagnols. Stanley se servit des Irlandois de York qui alloient souvent à Zutphen, sous prétexte d'entendre la Messe, pour traiter avec Tassis, Lieutenant de Verdugo; & jugeant qu'il seroit difficile d'introduire l'ennemi dans une Ville fortifiée & bien peuplée, il excita sa garnison à demander sa paye au Bourgmestre; celui-ci soupçonna d'abord le but de la demande, & écrivit au Conseil d'Etat de rappeller le Gouverneur & la garnison. Le Conseil dont l'autorité étoit bornée sur ce point, chargea Norris d'y conduire quelques Enseignes dont il fût sûr, pour maintenir les autres dans le devoir; cet ordre ne fit que précipiter la trahison. Stanley persuada à ses gens que les Bourgeois ne demandoient du renfort que pour se rendre les maîtres, & peut-être les tailler en pieces, mit double garde aux portes, sortit à la tête de quelque cavalerie, sous prétexte d'une entreprise, & revint à cinq heures du matin la nuit du 28 au 29 de Janvier, suivi de Tassis, de six cens Arquebusiers & de trois cens Lanciers Espagnols. Il entra à la faveur des ténebres, & se mit en bataille sur le marché. Le Magistrat ayant envoyé un Capitaine pour reconnoître ces troupes, Stanley s'avance au-devant, le rassure, le conduit à Tassis qui lui dit qu'il ne fera nul mal aux habitans. Cet homme touché de la trahison, s'écria douloureusement : *nous sommes donc trahis?* L'Espagnol repliqua : *que le Traître se justifie! quant à moi, je sers mon Maître.* En effet, Stanley publia dans la suite un Manifeste, par lequel il exposoit qu'il n'avoit jamais prêté serment aux Etats, mais à Leicester, dont il prouva la démission par un passeport, & qu'après tout il n'avoit fait que restituer au Roi une place qui lui appartenoit. Tassis dans l'espérance de gagner les autres Villes, fit publier à son de trompe que Philippe faisoit grace aux habitans qu'il se contenta de désarmer; que ceux qui voudroient demeurer dans la Ville seroient maîtres d'y rester en se faisant Catholiques, & qu'il donneroit des passeports à ceux qui les demanderoient. Il fit pendre quelques Irlandois qui avoient com-

mencé le pillage, & conserva le Magistrat jusqu'au tems ordinaire qu'il introduisit des Catholiques (1).

1587.

Le Fort de l'Yssel livré par York.

Le même jour Roeland York annonça à ses soldats la reddition de Deventer, & leur conseilla, puisque les Etats ne pouvoient payer leur solde, de se mettre au service des Espagnols. Deux des Capitaines sortirent du Fort avec leurs Enseignes, & les autres appellerent Tassis (2). Quelques Anglois de la garnison de Zwol suivirent l'exemple, avec une Cornette de la garnison d'Arnhem; mais la désertion n'alla pas plus loin (3). Les Anglois condamnoient hautement la perfidie de Stanley, & Tassis même, en prenant possession de la place, ne put dissimuler son indignation. Allen, qui depuis fut Cardinal, publia un Ecrit pour le justifier. Ces Traîtres reçurent dans la suite la juste punition de leur perfidie. Roeland York, soldat sans honneur & sans foi, mais capable de tout oser, donna quelque défiance aux Espagnols qui l'empoisonnerent, & Stanley étant passé en Espagne pour solliciter la récompense qui lui étoit promise, y mourut de misere & dans l'opprobre (4).

Malheureux sort des traîtres.

Ces nouvelles répandirent une consternation générale dans la Hollande; l'on ne regardoit plus les Anglois qu'avec défiance, & le Duc de Leicester perdit le peu de crédit qu'il avoit conservé. Le Conseil d'Etat mit les têtes de Stanley & de York à trois mille florins, & défendit sous de grosses peines d'imputer à la Nation le crime de ces Particuliers (5).

Indignation contre les Anglois.

La Reine se pressa d'envoyer à la Haye le Baron de Bukhurst, Robert Wilkes, Norris, & le Docteur Clerck, pour rassurer les esprits, s'informer par eux-mêmes de la situation présente, & mettre ordre aux divisions qui troubloient le Gouvernement (6).

Ambassade d'Elisabeth.

D'un autre côté, Prounink publia un Ecrit pour modé-

Prounink écrit en leur faveur.

(1) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 19. Reyd *Liv.* V. *pag.* 85. *Liv.* VI, *pag.* 96. De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXVIII. *pag.* 80.
(2) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 20.
(3) Bor. *Liv.* XXII. *pag.* 20.
(4) Grotii *Annal.* V. *pag.* 102.
(5) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 22.
(6) De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXVIII. *pag.* 83.

PHILIPPE III.

1587.

rer la haine qui se répandoit sur les Anglois en général ; mais il indisposa les esprits, en cherchant à justifier les traîtres par différens exemples de trahison de la part des Seigneurs du Pays (1).

Dessein de Norris sur Deventer. Manqué.

Norris ayant sçu que Stanley avoit été continué dans son Gouvernement, entreprit de surprendre la Ville, pour justifier sa Nation ; mais il fut contraint de se retirer avec perte (2).

Précautions des Frisons contre les Anglois.

Les Frisons se méfiant de deux Enseignes, quoiqu'à la solde des Etats, obtinrent leur rappel de Harlingen, où elles étoient en garnison, & remirent la garde de cette Ville à des troupes nationales (3).

Mutinerie & ravages des Anglois.

Cependant quelques cavaliers Anglois causerent de nouvelles terreurs. Ceux-ci poussés par North & par Brakel, se mutinerent, coururent à la Haye, demanderent aux Etats la paye que la Reine leur avoit promise, & les contraignirent à leur compter huit mille florins. Cette troupe en se retirant, commit de grands désordres entre Utrecht, Amsterdam & Goude, ravagea l'Ablasserwaard, Kimpenerwaard, & se cantonna dans la Seigneurie d'Utrecht ; mais les paysans s'étant rassemblés, la repousserent dans la Gueldre & le Comté de Zutphen, d'où elle étoit venue (4).

XXXV. Ordonnance de la Marine de Leicester cassée.

Les Etats occupés à remédier aux abus du Gouvernement, commencerent par lever les défenses de Leicester pour le transport des marchandises dans les Pays neutres, n'exceptant que les armes, la poudre à canon, le salpêtre, & les ports d'Embden & Calais. Cet Edit qui cassoit l'Ordonnance de la Marine de Leicester, fut cependant publié sous le nom du Gouverneur Général du Conseil d'Etat (5), & bientôt on leva même les défenses pour Embden & pour Calais, parce que les Anglois, les Ecossois & les autres Nations fréquentoient aussi ces ports : cette loi est encore en

(1) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 22.
(2) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 24.
(3) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 28.
(4) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 25.
(5) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 25.

vigueur, & s'obſerve avec les modifications convenables aux tems & aux circonſtances (1).

1587.

Lettre des Etats à Leiceſter.

Les Etats-Généraux résolurent d'écrire à Leiceſter une Lettre, dans laquelle ils rappelloient tous les griefs qu'il leur avoit donnés, & firent préſenter le *duplicata* à la Reine. Elle étoit datée du 4 de Février, & Wilkes, Conſeiller d'Etat anglois, à qui elle fut communiquée, y donna ſon conſentement : ce qui le fit ſoupçonner de favoriſer les Etats. Ce Magiſtrat avoit déja écrit au Comte qu'on répandoit de faux bruits contre l'aſſemblée qu'il appelle les *Etats*, & qu'après un mûr examen, il n'avoit rien trouvé de leur part qui ne méritât ſon approbation (2). Il obſerve dans une autre Lettre que ſous le Gouvernement du Comte, la recette a monté à trois millions, à compter juſqu'au 10 de Janvier 1587, & la dépenſe à quatre (3) : ce qui pourroit bien avoir donné lieu aux ſoupçons que la Reine avoit conçus contre ſon Miniſtre.

Wilkes porté pour les Etats.

Leurs griefs contre Leiceſter.

Quoi qu'il en ſoit, les Etats après une longue expoſition de leur attachement à Sa Majeſté Britannique & au Comte de Leiceſter, « ſe plaignirent que par les intrigues de quelques perſonnes ambitieuſes & avides, il s'eſt laiſſé porter » à détruire l'autorité des Etats ; que tous les ſujets de plaintes qu'il leur a donnés, ſont partis d'un Conſeil clandeſtin ; que quelqu'argent qu'on lui ait fourni, il n'a rien » opéré de conſidérable contre l'ennemi ; que Guillaume » avec de moindres ſommes faiſoit de grands exploits ; » qu'on avoit évité de paſſer en revue les Auxiliaires, » quoique les Etats ayent payé régulierement leur ſolde ; » que quoique leur nombre ne fût pas complet, ils avoient » conſommé tout l'argent du pays, ſans qu'il en reſtât pour » la ſolde des Nationaux, qui cependant étoient chargés de » tout le poids de la guerre. Ils parloient enſuite de la diſtribution des charges & des emplois qu'on donnoit à des » Etrangers ſans foi, au préjudice des privileges des Pro-

(1) Grotii *Ann.* V. *pag.* 102. Hooft *Liv.* XXV. *pag.* 1132.
(2) Cabala or Myſteries of State *Part.* II. *pag.* 5.
(3) Cabala or Myſteries of State *Part.* II. *pag.* 4.

PHILIPPE III. 1587.

» vinces & des droits des Seigneurs de la Nation, qu'on » ne laissoit aucune autorité aux Magistrats, non plus qu'aux » Stadhouders Provinciaux; que les trahisons de Stanley » & de York restoient impunies; qu'il étoit à craindre que » l'exemple ne devînt contagieux; que des Etrangers qui » n'avoient en vue que la ruine du Pays, avoient conseillé » au Comte de fabriquer à Amsterdam des doubles roses » de quarante sols au-dessus de la valeur intrinséque, de » publier une Ordonnance sur la Marine, à la destruction » du Commerce; d'arrêter la levée des Allemands, au mo- » ment qu'ils étoient prêts d'arriver au secours. Ils n'ou- » blioient pas la Contre-lettre qui détruisoit l'autorité que le » Comte sembloit accorder au Conseil d'Etat; ils attri- » buoient à cet Ecrit la perte de plusieurs places importan- » tes; ils concluoient enfin par demander qu'à l'avenir les » troupes fussent sous la direction du Conseil d'Etat, qu'on » n'y admît que deux Anglois, suivant la convention faite » avec la Reine; qu'on n'expédiât plus de passeports au pré- » judice du Pays; qu'on obligeât les Auxiliaires de passer » en revue devant les Commissaires nommés par le Conseil » d'Etat, & qu'il plût à la Reine leur accorder les sommes » nécessaires pour leur entretien (1) ».

Mécontentement de la Reine.

Cette lettre déplut autant à la Reine qu'à son Favori. Elle s'emporta en présence des Ambassadeurs, leur reprochant qu'on l'attaquoit elle-même dans la personne du Comte. Elle ne pouvoit disconvenir qu'il ne fallût réformer son Gouvernement : mais elle vouloit qu'on s'en rapportât à sa prudence, sans la forcer par des plaintes outrées. Elle fit courir des copies de cette Lettre dans les Provinces, & l'on ne manquoit pas d'insinuer que cet Ecrit avoit pour but de diminuer l'affection que Sa Majesté portoit aux Pays-Bas, & d'usurper sur les Auxiliaires l'autorité qui n'appartenoit qu'à Sa Majesté. Le peuple toujours porté à juger mal de ses Supérieurs, donna facilement dans le panneau; mais les Politiques n'en furent pas les dupes (2).

Ses manœuvres dans les Provinces.

(1) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 65. De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXVIII. *pag.* 88.
(2) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 69.

Le

Le terme fixé pour le service du Conseil d'Etat étant expiré, les Etats Généraux le prorogerent pour trois mois, & se servirent de l'occasion pour exclure Meetkerke, Brakel, Aitsma & Feitsma, gens dévoués à Leicester. Ils alléguerent, pour supprimer les deux derniers, que la Frise n'avoit pas reconnu le Gouverneur Général, & quant aux deux autres, ils accuserent la légitimité de leur élection (1). Ainsi ce Tribunal demeura composé de Leoninus pour la Gueldre; de Brederode, Loosen & Bardes pour la Hollande; de Valke & Joost Ewondszoon Teelink pour la Zeelande; de Paul Buis, ou deux autres au choix des Etats-Généraux pour Utrecht; de deux pour la Frise; du Docteur Dorri pour l'Overyssel; de deux Seigneurs Anglois pour la Reine; des Stadhouders Provinciaux, & du Grand Trésorier (2).

PHILIPPE III.

1587.

Changement dans le Conseil d'Etat.

La trahison des Anglois avoit réveillé l'affection des peuples pour la Maison d'Orange, & les Etats en profiterent pour relever le pouvoir du Prince Maurice, & s'opposer à celui de Leicester (3). La carriere brillante qu'ils ouvrirent à ce Héros, demande un Portrait qui le fasse connoître dès le commencement. Pendant les premieres années, Maurice avoit caché, par une dissimulation au-dessus de son âge, jusqu'à ses vertus. Nommé à vingt ans Capitaine général & Amiral des Provinces-Unies, il débuta par où peu d'autres finissent, & devint bientôt maître dans l'art de la guerre, sans avoir eu de leçons, & son armée fut l'Ecole de l'Europe. La discipline romaine reprit vigueur sous son commandement. Actif, ingénieux, appliqué, brave sans chaleur, prudent sans timidité, il formoit d'un coup-d'œil les plus grands projets, sans négliger les moindres détails dans l'exécution; & c'est à ces talens que sa Patrie fut redevable de sa grandeur & de sa liberté.

Accroissement de l'autorité de Maurice.

Son portrait.

Les Etats l'autoriserent à user de ses droits en qualité de Stadhouder, de Capitaine général & de Grand Amiral (4).

Changemens dans le Militaire.

(1) Hooft *Liv.* XXV. *pag.* 1136.
(2) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 28.
(3) Grot. *Ann.* V. *pag.* 102
(4) Résolut. de Holl. *du 18 Fevr. du 6* & *24 Mars* 1587. *pag.* 56, 79, 90.

PHILIPPE III.

1587.

En conséquence il fit expédier en son nom des Commissions à tous les Gouverneurs & Commandans, leur fit prêter serment d'obéissance & de fidélité, & de l'avis des Etats il chargea le Comte de Hohenlo, son Lieutenant, de changer les garnisons lorsqu'il jugeroit à propos, d'expédier les routes pour les gens de guerre, & l'on arrêta de les maintenir l'un & l'autre dans leurs fonctions & dans leurs droits (1). On résolut encore de lever quatre-vingt Enseignes qui resteroient sous les ordres de Maurice (2). Tous ces Arrêtés passerent d'un consentement unanime des Villes, à l'exception de Dordrecht qui refusa sa voix. On ordonna que les troupes nouvellement levées prêteroient serment de fidélité aux Etats-Généraux, compris dans l'Union d'Utrecht, & d'obéissance au Comte de Leicester, & au Prince Maurice. Les Etats de Hollande leur firent encore jurer de maintenir la Religion réformée (3). Plusieurs Villes leverent des Compagnies de Milices (4) pour veiller à leur sûreté (5). On tira Kleerhage & sa Compagnie de Gorinchem; & Philippe, Comte de Nassau, Frere de Guillaume-Louis, le remplaça avec une garnison nouvelle. On changea de même celle de Woerden, & l'on délogea Jean Base du Château de Muiden, quoique Leicester qui regardoit ce Fort comme la bride & la clef d'Amsterdam, l'eût chargé expressément de le garder jusqu'à son retour (6). On donna au Comte de Solms le Régiment de Zeelande, dont Sidney avoit été Colonel, malgré les prétentions du Lord Russel qui le remplaçoit à Vlissingue. L'on chargea le Baron de Hohensaxen de l'inspection des frontieres de la Gueldre & de l'Overyssel du consentement de Nieuwenaar. On fit de nouveaux Réglemens pour la Marine en Hollande & en Zeelande, & l'on assura les fonds nécessaires pour le payement des matelots

(1) Résolut. de Holl. *du 5 Mai*, 1587. *pag.* 138.
(2) Résolut. de Holl. *du 16 Juin* 1587. *pag.* 163.
(3) Grand Recueil des Placards, *Tom.* IV. *pag.* 85. Bor *Liv.* XXII. *pag.* 30.
(4) Résolut. de Holl. *du 31 Janv. du 13, 28 Févr. du 7 Mai* 1587. *pag.* 34, 48, 67, 141.
(5) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 879.
(6) Reyd *Liv.* IV. *pag.* 101.

qui s'étoient mutinés à Rotterdam, & qu'on n'avoit appaisés qu'avec peine (1). *Philippe III.*

1587. On voit par ces dispositions que les Etats rentroient dans l'autorité que Leicester avoit voulu s'arroger ; & pour s'y maintenir, ils chargerent les Conseillers-Committés du soin du Gouvernement pendant la vacance des Etats, comme il se pratiquoit en Zeelande, dans le Pays d'Utrecht & dans la Frise (2).

Les Etats rentrent dans leurs droits.

XXXVI. *Enlévement de l'Ambassadeur de Danemarc.*

Sur ces entrefaites un corps de troupes de la garnison de Berg-op-zoom enleva entre Namur & Bruxelles Cajus de Rantzau, Gentilhomme Danois, qui passoit auprès du Duc de Parme pour négocier la paix au nom de son Maître entre Elisabeth & Philippe ; & l'on trouva dans ses équipages des lettres qui découvrirent tout le mystere (3). On avoit vu un Envoyé du Roi de Danemarc à la Cour d'Angleterre dans le tems que Christophe Sleskou, Secrétaire d'Etienne Batori, Roi de Pologne, offroit la médiation de son Maître aux Etats-Généraux (4) : ainsi cette affaire renouvella la curiosité. Rantzau fut conduit à Berg-op-zoom, & de-là à la Haye, où les Etats le mirent en liberté, & lui rendirent ses papiers, après avoir tiré secrétement des copies de ses lettres.

Ressentiment du Monarque.

Le Roi de Danemarc prit si vivement cette affaire, qu'il fit saisir sept cens bâtimens des Pays-Bas qui se trouverent dans le Sond (5), & pour les relâcher il exigea trente mille rixdaalers (6).

Sa médiation pour la paix avec l'Espagne.

Les renseignemens que les Etats tirerent des papiers de Rantzau, les déterminerent à supplier Elisabeth de rompre toute négociation avec l'Espagne : attendu qu'ils n'auroient jamais de confiance dans Philippe, quand même il accorderoit toutes leurs demandes. Nous apprenons par leur Lettre

(1) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 29.
(2) Résolut. de Holl. *du 15, 24 Mai*, 1587. *pag.* 199.
(3) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 29.
(4) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 35, 50.
(5) Résolut. de Holl. *du 14 Mai, du 27 Juill.* 1587. *pag.* 146, 197.
(6) Résolut. de Holl. *du 22 Août* 1587. *pag.* 226. Reyd *Liv.* VI. *pag.* 168. Bor *Liv.* XXII. *pag.* 29, 82.

PHILIPPE III. 1587.

que le Roi de Danemarc demandoit pour eux le libre exercice de leur Religion, & la conservation de leurs privileges sous le cautionnement de l'Angleterre ; que le Conseil d'Espagne avoit refusé le premier Article, & renvoyé le second à la décision du Duc de Parme (1).

Inquiétudes des Etats.

Les Etats étoient dans une grande inquiétude sur le cautionnement. Ils craignoient que pour intéresser l'Angleterre à se charger d'assurer une partie des Provinces, l'Espagne ne se fût déterminée à partager les Pays-Bas avec Elisabeth, & que leur division ne fût la conclusion du Traité.

Traite de bled pour l'Angleterre.

La demande que la Reine fit dans ce même tems d'un passeport pour tirer dix mille tonneaux de seigle, acheva de les embarrasser. Vilkes & le Conseil d'Etat insistoient vivement pour la permission ; mais les Etats de Hollande (2) & les Etats-Généraux se déterminerent au refus, dans la crainte d'exposer leur Pays à souffrir de la disette. Wilkes avança à ce sujet « que les Etats violoient le respect de la Souveraineté, manquoient à leur Gouverneur général & au Conseil d'Etat ; que la Souveraineté, en cas qu'elle existât chez eux, ne résidoit pas dans les Etats-Généraux, mais dans le peuple, & que tous les actes qu'ils avoient passés en qualité de Souverains, étoient autant d'attentats contre le droit des gens (3) ». Les Etats de Hollande réfuterent cette proposition par écrit (4), & prouverent amplement la légitimité de leurs droits.

Refusé par les Etats.

Déclamation de Wilkes contr'eux.

Réponse des Etats.

Mutinerie de Sonoy.

Nous avons vu que les Etats de Hollande étoient indisposés du trop d'autorité que Leicester avoit accordé à Sonoy dans le Quartier du Nord, & que sur leurs plaintes ils avoient obtenu le pouvoir de la limiter (5) : ils le manderent en conséquence pour recevoir sa Commission de Maurice, & lui prêter serment ; mais il refusa l'un & l'autre, & la défection de Stanley qui survint, empêcha les Etats de le pousser davantage. Mais comme il étoit sur les frontieres de

(1) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 66.
(2) Résolut. de Holl. *du 14 Févr.* 1587. *pag.* 19.
(3) Voyez Bor *Liv.* XXII. *pag.* 46.
(4) Voyez Bor *Liv.* XXII. *pag.* 48.
(5) Voyez la Résolut. de Holl. *du 9 Oct.* 1586. *pag.* 448.

Philippe III.

1587.

la Gueldre, on voulut profiter de son éloignement pour tirer une de ses Enseignes de Medenblik, où l'on envoya Arend de Duivenvoorde avec une autre garnison. Celui qui commandoit en l'absence de Sonoy, refusa de sortir sans un ordre de sa main, & celui-ci étant informé de cette affaire, s'en montra très-offensé. Les Etats offrirent de lui envoyer une Commission de Maurice, qui le nommoit Châtelain de Medenblik, à la place de Corneille de Ryswyk qui venoit de mourir; il répondit qu'il s'en tenoit à celle qu'il avoit du Gouverneur général. Les Etats piqués de son opiniâtreté, chargerent le Prince d'aller avec son lieutenant, pour le mettre à la raison. Sonoy sur cette nouvelle, dépêcha deux couriers pour prier le Stadhouder de s'épargner le voyage, doubla la garde des portes, & refusa de le recevoir. Maurice fut contraint de venir à Enchuizen, d'où il passa à Hoorn, & par la voie des Députés que Sonoy avoit envoyés, il lia une négociation qui fut sans succès. Sonoy ayant assemblé ses Prédicans, leur fit décider que n'ayant pour but que la gloire de Dieu & le bien de l'Eglise & de l'Etat, on ne pouvoit exiger un nouveau serment. Dans ces circonstances il apprit que le Prince se proposoit de changer les garnisons de Hoorn & d'Enchuizen, & dans l'instant il manda deux de ses Enseignes de l'Overyssel, pour renforcer ces places. Cependant Hohenlo s'étoit avancé devant Enchuizen à la tête de quelques troupes des Etats, & les Milices de Haarlem marchoient à Hoorn; mais ces Villes refuserent de recevoir ni les troupes des Etats, ni celles de Sonoy. Quelque tems après Maurice ordonna à Dideric de Jooston de lever une Compagnie de Milice dans la Perniere; mais les Partisans de Sonoy l'empêcherent (1). Hohenlo en fut si piqué, qu'il menaça les Etats de quitter le service, s'ils ne lui donnoient carte blanche pour réduire ce rebelle (2). Il proposoit de faire le siege de Medenblic (3); mais dans la crainte de pousser à bout ce Général, le Prince

(1) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 7.
(2) Résolut. de Holl. *du 25 Mars* 1587. *pag.* 92.
(3) Reyd *Liv.* VI. *pag.* 101.

PHILIPPE III.

1587.

Il est soutenu par les Anglois.

& les Etats résolurent de patienter. Sonoy protesta qu'il n'avoit que de bonnes intentions, & qu'il n'exigeoit autre chose sinon que les Anglois lui remissent son serment, avant d'en prêter un autre. La Reine & Leicester l'encourageoient par leurs Lettres (1); & ce ne fut que dans la suite qu'on vint à bout de le remettre dans son devoir, comme nous le dirons dans son lieu.

Manœuvres des Trajectins en leur faveur.

Pendant que le Prince par sa prudence prévenoit les troubles de la Westfrise, Prounink piqué jusqu'au vif de se voir exclu des Etats-Généraux, détermina le Sénat d'Utrecht & le Comte de Nieuwenaar à convoquer une Assemblée, & d'inviter les Etats de Gueldre & de l'Overyssel d'envoyer leurs Députés (2). Les Trajectins entretenoient des intelligences dans ces Provinces, dans Groningue & dans la Frise, par le moyen desquels ils insinuoient aux peuples, qu'on devoit se réunir à eux pour forcer la Hollande & la Zeelande à se donner sans conditions à la Reine d'Angleterre, & reconnoître le Gouvernement de Leicester. Les Prédicans de la Frise prêchoient en conformité, & même ils avoient tenu deux Synodes malgré leur Stadhouder.

Députation de l'Oostergo en Angleterre.

La plûpart des habitans de l'Oostergo, mécontens des Etats, aspiroient au changement; ils s'assemblerent à Leuwaarden, & quoique la Noblesse eût refusé de s'y rendre, ils députerent Wybrand Aylva & Dominique Richey de Postella, pour offrir à la Reine les Souverainetés de l'Oostergo, du Westergo, des Sept Forêts, des Villes & des Pays leurs Alliés. Hessel Aisma, Président de la Cour, son Frere & son Beaufrere, se flattans d'avoir la direction de la Province sous un Gouvernement monarchique, appuyoient ses désordres de tout leur pouvoir (3). Guillaume-Louis craignant une émeute générale, avoit prudemment approuvé le transport de la Souveraineté; mais lorsqu'on le pressa d'autoriser la Députation, il répondit qu'il lui paroissoit plus

(1) Cabala or Mysteries of State *Part.* II. *pag.* 9. Bor *Liv.* XXII. *pag.* 30, 37. Reyd *Liv.* VI. *pag.* 101.

(2) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 38.

(3) Reyd *Liv.* VI. *pag.* 102.

sage d'agir de concert avec les autres Provinces. Ces Députés ne laisserent pas de partir, & la Reine leur donna audience, malgré l'opposition des Etats-Généraux (1).

Débats entre les Provinces sur le transport de la Souveraineté.

Les Trajectins se préparoient à tenir leur Assemblée : les Etats de Gueldre & d'Overyssel avoient résolu d'y députer ; mais ils voulurent auparavant engager ceux de Hollande & de Zeelande d'envoyer aussi quelqu'un de leur part. Ils leur écrivirent en conséquence, & les Hollandois firent tenir la lettre aux Etats-Généraux, qui sur le champ déclarerent que les particuliers ne pouvoient traiter des affaires de la Généralité, sans violer l'Union d'Utrecht ; que ce seroit marcher sur les traces des Wallons, & se précipiter dans les mêmes malheurs qu'ils éprouvent aujourd'hui, & qu'un second schisme acheveroit de ruiner l'Union. Le Sénat d'Utrecht s'offensa de cette déclaration, & fit une réponse qu'il adressa aux Conseils des Villes, aux Capitaines de la bourgeoisie, & aux Communes de Hollande & de Zeelande. Ils y peignoient avec les couleurs les plus noires la conduite des Etats de ces deux Provinces, & Prounink publia en même tems une *Apologie* très-mordante du Gouvernement des Anglois. Les Etats répliquerent sous l'adresse des Escoutets, des Bourgmestres & des Communes du Diocese ; mais le Sénat d'Utrecht l'emporta, & donna ordre aux Gouverneurs de la frontiere de bien garder leurs places contre la fureur des *Chevaux Entiers*, nom sous lequel ils désignoient les grandes Villes de Hollande (2).

XXXVII. Nouvelles propositions des Ambassadeurs en Angleterre.

Pendant que les Provinces se déchiroient mutuellement, les Ambassadeurs avoient présenté un Mémoire par lequel les Etats, outre les deux tonnes d'or qu'ils donnoient tous les mois, offroient d'entretenir deux mille cavaliers, trois mille fantassins & mille mineurs Allemands, si la Reine daignoit leur prêter, indépendamment des secours ordinaires, cinquante ou soixante mille livres sterling, & qu'en ce cas ils mettroient en campagne le printemps suivant quatorze

(1) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 23.
(2) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 38.

PHILIPPE III. mille combattans, six mille chevaux, & mille travailleurs (1).

1587. Leurs débats avec Leicester.

En attendant la réponse, le Conseil d'Etat & le Comte de Leicester travailloient avec les Députés sur les autres affaires. Un jour le Comte s'emporta vivement contre Paul Buis, *que les Etats*, disoit-il, *avoient pris sous leur protection & rétabli dans le Conseil d'Etat, quoiqu'il eût mérité la potence.* On lui répondit qu'on l'avoit pressé de faire instruire son procès, & qu'il n'avoit jamais voulu le mettre en justice; il donna le démenti aux Ambassadeurs, & soutint qu'il avoit nommé des Commissaires, devant lesquels Buis avoit refusé de comparoître (2). Le Comte en effet, peu après l'évasion de ce Magistrat, avoit autorisé la Cour d'Utrecht & quelques-uns du Conseil d'Etat à lui faire son procès; mais l'accusé n'avoit garde de reconnoître ses plus grands ennemis pour ses juges (3).

Déclaration d'Elisabeth.

Elisabeth, en congédiant les Ambassadeurs, les assura « qu'elle n'étoit nullement tentée de la Souveraineté de leurs » Pays, & que menacée d'une guerre sérieuse avec l'Espagne, elle ne pouvoit leur donner les secours qu'ils demandoient; que cependant elle se détermineroit sur le » rapport du Baron de Bukhurst à renvoyer le Comte de » Leicester avec de nouveaux renforts ».

Retour des Ambassadeurs. Et des Députés d'Utrecht.

Les Députés de retour à la Haye, firent leur rapport le 31 de Mars. (4) Rataller & Mode envoyés par les Trajectins, & arrivés quinze jours plutôt à Utrecht, avoient rapporté des nouvelles fort différentes. Leicester, selon eux, devoit paroître incessamment avec plus d'éclat & de puissance que la premiere fois. Ils remirent aux Bourgmestres, aux Echevins & même à la Commune, des lettres flatteuses qu'ils disoient de la Reine. Le Sénat fit lire la derniere par une fenêtre de l'hôtel de Ville au peuple assemblé sur la place. Leicester avoit écrit de son côté aux Capitaines de

Lettres séditieuses.

(1) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 70.
(2) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 76.
(3) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 45.
(4) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 72.

la

Philippe III.

1587.

la bourgeoisie : ils y répondirent en se déchaînant contre les auteurs de la Lettre du 4 de Février, qu'ils qualifioient de *Traitres à la Patrie*, ajoutant que les Bourgeois les auroient exterminés, si l'on ne les eût assurés que les Etats particuliers avoient désapprouvé la Lettre. Le Sénat répandit d'autres lettres qu'on disoit arrivées d'Angleterre, qui parloient avec indignation de celle du 4 de Février, & conseilloient d'appaiser la Reine (1) ; mais personne n'en fut la dupe, & l'on sçut qu'elles étoient composées par Hugo Donellus, Professeur en Droit de l'Université de Leide. Les états le déposerent peu après sur de mauvais discours qu'il répandoit contre Maurice (2). Les Trajectins obtinrent cependant par ces menées le rappel de Wynbergen, Député de Gueldre aux Etats-Généraux, qu'ils accusoient d'avoir assisté à la confection de cette Lettre (3).

Donellus déposé.

L'arrivée du Baron de Bukhurst mit fin à tous ces mouvemens. Il déclara nettement qu'il étoit convaincu que les Etats n'avoient que de bonnes intentions pour le Pays, pour la Reine sa Maîtresse & pour leur Gouverneur général. Il approuva les mesures qu'ils avoient prises depuis la perte de Deventer ; il écrivit en conformité à la Reine, & même à Leicester, & les excusa de son mieux (4). Il travailla ensuite sur les dépenses de la guerre, qui indépendamment de ce que la Reine fournissoit, montoient à quinze tonnes d'or. Le Conseil d'Etat publia par son conseil un Placard au nom de Leicester, qui défendoit de parler contre la Reine & contre les Anglois. (5). Il partit ensuite pour Utrecht, dans le dessein d'y rétablir le calme ; mais il ne put y réussir (6).

Déclaration de Bukhurst en faveur des Etats.

Cependant Barneveld prévoyant le retour du Comte, & la nécessité où il se voyoit de s'opposer seul à ses volontés, prit le parti de demander sa démission ; mais les Etats le

Barneveld sollicite sa démission.

(1) Bor *Liv.* XXII. *pag* 73.
(2) Résolut. de Holl. *du 25 Avril, du 4, 15 Juin* 1587. *pag.* 128, 182, 187. Reyd *Liv.* VI. *pag* 105.
(3) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 73, 76, 77.
(4) Cabala or Mysteries of State *Part.* II. *pag.* 10, 11, 13, 14, 16, 20.
(5) Voyez l'Edit *dans* Bor *Liv.* XXII. *pag.* 75.
(6) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 79.

PHILIPPE III.

1587.

Accommodement.

presserent si vivement, qu'il se laissa déterminer à continuer ses fonctions, sur la promesse qu'on lui fit, de le soutenir, de ne plus limiter son Instruction, & qu'il ne seroit plus forcé de demeurer à la Haye. Il se réserva expressément la liberté, en cas qu'il fût question de paix avec l'Espagne, de quitter sa place, sans qu'il eût besoin de congé (1).

Retour des Députés de l'Oostergo.

Les Députés de Frise revinrent aussi d'Angleterre. Ils prétendirent remettre la Lettre de la Reine, & faire leur rapport dans la Diete générale, dont ils demanderent l'Assemblée; mais on les renvoya comme n'étant pas suffisamment autorisés. Ils s'en plaignirent à l'Ambassadeur d'Angleterre, qui se trouvant embarrassé, mit en délibération, s'il devoit aller dans la Frise. On lui conseilla de charger Bardes, Conseiller d'Etat, de la Commission : ce dernier s'étant rendu à Leuwaarden, s'aboucha d'abord avec le Stadhouder & les plus Notables; & ce fut d'eux qu'il apprit que la Députation étoit l'ouvrage de quelques Mécontens de l'Oostergo, poussés par les Trajectins. Il donna audience à ces mutins qui firent un grand étalage de leur zèle pour la Reine; mais se trouvant seul, & n'étant pas suffisamment autorisé, il ne put décider le différend, & les ayant exhortés à la paix, il revint à la Haye (2).

Leur mauvaise réception.

Emeute à Utrecht.

Les troubles recommencerent à Utrecht avec plus de vivacité que jamais. Le Comte de Nieuwenaar ayant fait arrêter le 5 de Juin Kerman Stryker ou Modet, l'un des Prédicans, convaincu d'avoir voulu le faire déposer du Stadhouderat en excitant une émeute, & faire nommer le le Baron Rorth à sa place. Le peuple ferma les portes de la Ville, les Bourgeois coururent aux armes, & huit de leurs Capitaines marcherent au Palais de l'Evêque, où le Comte étoit logé. Truchses, ancien Electeur de Cologne, & le Général Norris, se jetterent au-devant, les empêcherent d'en venir aux mains, & le désordre fut appaisé au bout de quelques jours. Modet sorti de prison, se retourna de

Appaisée.

(1) Résolut. de Holl. *du 20 Avril* 1587. *pag.* 120. Bor *Liv.* XXII. *pag.* 82.
(2) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 83.

façon qu'il gagna l'esprit du Comte, & devint dans la suite son principal conseil (1).

Philippe III.

1587.

Mouvemens des Prédicans en Hollande.

Les Prédicans se donnoient de pareilles libertés en Hollande; mais les Etats résolus de les contenir, manderent à la Haye Adrien Saravia, Professeur de Théologie à Leide, & douze des Ministres Hollandois (2), ils comparurent le 14 de Mai. Les Etats leur firent remontrer par les Cours de Justice le danger où ils exposoient la Province, en rendant le Gouvernement suspect, & leur firent espérer d'augmenter leur appointement, s'ils se bornoient à prêcher l'union & l'obéissance aux Supérieurs. Les Prédicans déclarerent qu'ils s'étoient constamment acquittés de ce devoir, & promirent de continuer; mais ils ne purent dissimuler leur penchant pour les Anglois. Ils donnerent même à entendre que la plûpart des Membres des Etats fréquentoient peu les Eglises, & se présentoient rarement à la Cêne. Ils toucherent quelques abus dans la Police, dans la Justice, & même dans le Militaire, d'où naissoient les murmures du peuple. Les Députés les écouterent avec patience; mais enfin les Ministres demandant l'introduction du Réglement ecclésiastique, ils répondirent qu'ils n'étoient pas autorisés sur cet article, les congédierent; & les Prédicans ajouterent en partant qu'ils auroient avant peu une audience plus favorable (3).

Les Etats y mettent ordre.

Manœuvres de Leicester contre les Etats.

Pendant que les Etats faisoient leurs efforts pour concilier les esprits, Leicester cherchoit à nourrir les troubles par les lettres qu'il écrivoit aux Magistrats, aux Officiers, aux Prédicans, & même à des particuliers (4). Ces Ecrits étoient remplis des plaintes les plus ameres contre les Etats-Généraux, & par cet artifice il espéroit ranimer le penchant que le peuple avoit pour lui. L'Ambassadeur Bukhurst, pour préparer l'arrivée du Comte, porta quelques plaintes sur lesquelles il fut satisfait, & les Etats porterent la complai-

Ses Lettres séditieuses.

(1) Bor Liv. XXII. *pag.* 92.
(2) Résolut. de Holl. *du 7, 9 Mai* 1587. *pag.* 141, 143.
(3) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 88.
(4) Cabala or Mysteries of State *Part.* II. *pag.* 42. Bor *Liv.* XXII. *pag.* 95.

PHILIPPE III.

1587.

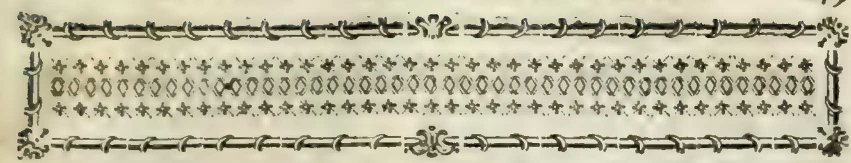
ſance juſqu'à ſupprimer la Lettre du 4 de Février (1). Dans les Lettres que le Gouverneur général écrivoit aux Trajectins, il faiſoit l'étalage des forces qu'il amenoit ; mais il en parut une composée par Daniel Burcgrave, & ſignée par Leiceſter, à Junius, ſon Secrétaire, qui cauſa de grandes affaires. Barneveld ayant appris que Junius l'avoit montrée à pluſieurs perſonnes, propoſa aux Etats, pour en avoir communication, de faire arrêter le Secrétaire, de le forcer de la repréſenter, & de la lui rendre, après en avoir tiré copie. Ce projet fut exécuté, & l'on connut que le Comte ordonnoit à cet homme de parcourir les grandes Villes pour aſſurer les perſonnes bien intentionnées de l'affection de la Reine, & des ſecours qu'il étoit ſur le point d'amener. Bukhurſt ayant dit qu'il ſoupçonnoit Eliſabeth de ſouhaiter la paix, Junius étoit encore chargé de démentir un pareil propos, « de déclarer qu'il n'avoit point eu d'ordre pour » l'avancer, & d'aſſurer les perſonnes intéreſſées que la » Reine étoit déterminée à continuer la guerre avec plus » de vigueur que jamais. Il devoit encore inſinuer que le » Comte partoit dans la confiance qu'on lui conféreroit l'au- » torité dont il avoit beſoin pour commander, & qu'il ne » ſeroit plus contredit par les Etats ; qu'ils devoient ſe con- » tenter des fonctions qu'ils exerçoient ſous les Gouverneurs » généraux, nommés par Charles & Philippe ; qu'il ne » prendroit aucune réſolution importante qu'après avoir » conſulté le Conſeil d'Etat, & que Sa Majeſté Britanni- » que lui avoit ordonné de revenir en Angleterre, s'il n'a- » voit que le titre de Gouverneur général, pendant que les » Etats en feroient les fonctions (2) ».

Son Secrétaire emprisonné.

On connut alors ce qu'on devoit attendre du retour de Leiceſter, & le jugement qu'il en portoit fut confirmé par une Lettre d'Eliſabeth qui vantoit la conduite de ſon Lieutenant, & condamnoit celle des Etats (3).

(1) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 96.
(2) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 100.
(3) Idem, *ibid. pag.* 101.

Fin du dix-ſeptieme Livre.



LIVRE XVIII.

SOMMAIRE.

I. *ETAT florissant des Provinces-Unies, & pitoyable des Provinces Espagnoles. L'Ecluse assiegée par les Espagnols. Diversions infructueuses de Maurice. Gueldre livré aux Espagnols. Hautepenne tué. Crevecœur pris par Hohenlo.* II. *Retour de Leicester. Ses efforts inutiles pour secourir l'Ecluse. Extrêmité de la place. Sa capitulation. Mémoire des Etats à Leicester. Sa réponse. Députation des Prédicans. Supplication des Etats. Hohenlo irrité contre Leicester. Sa querelle avec Norris. Manœuvre de Leicester en Zeelande. Il députe aux Etats. Leur réponse par Mémoire. Réplique de Leicester. Sa nouvelle Proposition aux Etats.* III. *Ambassade d'Elisabeth en Hollande. Les Hollandois sollicités en faveur de Don Antonio. Leur refus. Secours accordé. Et manqué. Négociation simulée de paix entre Elisabeth & Philippe. Vûes de la Reine & de son Ministre. Mauvais effet de leurs manœuvres. Embarras & mauvaises excuses de Leicester. Et de la Reine.* IV. *Déclaration des Etats de Gueldre & d'Utrecht. De ceux de Hollande, de Zeelande, &c. Instruction secrete de Leicester. Son projet pour enlever Barneveld & Maurice. Etat turbulent du Pays.* V. *Dessein de Leicester sur Amsterdam. Manqué. Contestations entre les Nobles d'Utrecht sur leurs Privileges. Quelques Nobles emprisonnés. Et relâchés. Le Magistrat changé.*

Tentatives de Leicester sur la Nordhollande. Manquées. Il s'assure de la Zeelande. Requête insultante des Prédicans aux Etats. Réponse. Lettre des Etats d'Utrecht en faveur du Gouvernement Anglois. Et en faveur des Membres étrangers de la Magistrature. VI. *Méfiance entre les Etats & Leicester. Trois Mémoires des Etats. Contenu du premier. Du second. Du troisiéme. Requête séditieuse de Prounink.* VII. *Manœuvres de Leicester à Leide. Les Conjurés emprisonnés. Et exécutés. Dessein sur Goude. Puni de mort.* VIII. *Leicester effrayé de ces rigueurs. Son départ. Willoughby nommé Commandant des troupes. Nouvelles propositions de paix. Députation à la Reine. Mémoire violent contre Philippe. Réception de Leicester à Londres. On veut le déférer au Parlement. Il est sauvé par la Reine. Il se démet du Gouvernement des Pays-Bas. Son caractere. Ses vûes ambitieuses. Sa fin tragique. Roeroord pris & repris. Surprise de Bonn par Schenck. Armemens du Duc de Parme par mer.* IX. *Etat turbulent des Provinces-Unies. Démission de Leicester. Mutineries des troupes. Emeutes à Heusden. A Willemstad. A Medenblik. Soutenues par Sonoy. La Ville investie par Maurice. Mouvemens des Anglois. Et des Prédicans. Ecrits pour & contre. Subtilité de Sonoy. Son accommodement avec Maurice. Ses disgraces. Sa retraite. Sa mort.* X. *Emeutes appaisées. Manœuvres des Anglois à Vlissingue. A Arnemuiden. Mouvemens de Maurice pour les éluder. Médaille à cette occasion. Plaintes de Maurice à la Reine. Accommodement.* XI. *Armemens de Philippe & du Duc de Parme contre l'Angleterre. Fausse négociation de paix. Adresse de Maurice pour l'éluder. Congrès de Borbourg. Bulle de Sixte V contre Elisabeth. Préparatifs de la Reine contre l'Espagne. Armemens des Provinces-Unies.* XII. *Départ de la*

Flotte invincible. *Elle est battue par une tempête. Sécurité d'Elisabeth. La flotte Espagnole battue par les Anglois. Le reste de la flotte dispersé par une tempête. Pertes des Espagnols. Fermeté de Philippe. Médaille à ce sujet.* XIII. *Siege de Berg-op-zoom par le Duc de Parme. Trahison. Manquée. Le siege levé. Prise de Bonn par les Espagnols. Tassis tué. Prise de Wagtendonk. Premier usage des bombes. Vaisseaux Hollandois saisis en Angleterre. Démêlé des Etats avec Stuard, Ecossois. Députation au Roi Jacques. Sa décision. Accommodement. Main-levée des vaisseaux.* XIV. *Nouveaux troubles à Utrecht. Manœuvres des Trajectins en Angleterre. Plainte de Nieuwenaar à la Reine. Manœuvres de Prounink. Emeute. Prounink & les siens emprisonnés. Changement de Magistrat. Rappel des Exilés. Les Prisonniers relâchés. Contestations entre Brakel & Hohenlo. Griefs contre Prounink. Son Jugement. Sa retraite.* XV. *Mutinerie des Anglois à Gertrudenberg. Trahison découverte. Et punie. La garnison révoltée. La place assiegée par Maurice. Livrée aux Espagnols. Placard sévere contre les traîtres. Inauguration de Maurice à Veere & à Vlissingue. Médailles à ce sujet. Son application aux affaires.* XVI. *Siege de Rhinberk par le Duc de Parme. Mécontentement de Schenck. Prise de son Château. Il défait un Corps d'Espagnols. Son entreprise sur Nimegue. Manquée. Il est noyé. Condamnation du cadavre. Son caractere. Mutinerie de la garnison du fort de Schenck. Fin tragique du Comte de Nieuwenaar. Particularités à son sujet.* XVII. *Continuation du siege de Rhinberk. Défaite des Espagnols. Reddition de Rhinberk. L'Archevêque Truchses quitte ces Pays. La maison de Honsholredyk donnée à Maurice. Siege de Heusden par les Espagnols. Avantages remportés sur eux. Le siege*

de Heusden levé. XVIII. *Disgraces du Duc de Parme. Calomnies de ses ennemis. Sa justification. Groningue resserrée par Nassau.* XIX. *Renouvellement de l'Alliance avec l'Angleterre. Manœuvres des Officiers Anglois. Entreprise en faveur de Don Antonio de Portugal. Alarme causée en Espagne & en Portugal. Prise d'une Flotte Anséatique. Plaintes des Villes Anséatiques. Manifeste d'Elisabeth. Retour des Ambassadeurs.* XX. *Le Roi de Navarre demande un Port aux Etats. Il est refusé. Ligue avec lui. Révolution en France. Henri III assassiné. Henri IV son successeur. Secours des Etats. Mouvemens & vûes de Philippe. Ambassade en Danemarck. Les Etats secourent les Genevois.* XXI. *La Westfrise prétend s'ériger en Souveraineté. Contestations entre les Villes. Accommodement. Changemens dans les Amirautés. Création d'une Amirauté Souveraine. Oppositions de la Zeelande. La Seigneurie de Woerden confisquée au Domaine. Cédée à Hohenlo.* XXII. *Défaut dans le Gouvernement. Erection de deux Colleges de Conseillers-Committés. Maurice nommé Stadhouder d'Utrecht. D'Overyssel. De Gueldre. Médaille à ce sujet. Parallele des différentes formes de Gouvernement de ces Pays. Prérogatives de la dignité de Stadhouder. Doutes sur le siege de la Souveraineté. Elle réside dans chaque Province. Application singuliere de Maurice. Ses connoissances dans l'Art Militaire.* XXIII. *Surprise de Breda par Herauguieres. Les Entrepreneurs récompensés. Médaille à ce sujet. Breda investi par les Espagnols. Zevenbergen pillé. Breda abandonné.* XXIV. *Le Duc de Parme marche en France. Son armée ruinée. Maurice ravage les Pays-Bas Espagnols. Il prend plusieurs forts. Sa réception à la Haye. Plaintes des Cercles de l'Empire. Ambassades. Réponse du Duc de Parme. Réponse*

des

des Etats. Députation de Cologne & de Liege. Réponses des Etats. Ils rejettent la paix. Ementil pris par Verdugo. Conspiration contre Guillaume de Nassau. Nouvelles tentatives sur Groningue. Emeutes dans les garnisons. Egmond tué. Les Ligueurs battus sur mer par les Etats. S. Aldegonde Ambassadeur en France. Sa Traduction de la Bible. *Sa mort.* XXV. *Contestations avec l'Angleterre. Accommodement. Mort de l'Agent Ortel. Woudrichem & Altena acquis au Domaine de Hollande. Prise de Blankenberg par Norris. De Turnhout par Herauguieres. Préparatifs des Etats pour agir offensivement. Augmentation de leur armée. Secours prêté à Henri IV. Maurice s'empare de Zutphen. Et de Deventer. Il resserre Groningue. Knodsenburg assiegé par le Duc de Parme. Octave de Mansfeld tué. Défaite des Italiens. Le siege levé.* XXVI. *Maurice envahit le Pays de Waas. Il s'empare de Hulst. Et d'autres Forts. Il met la Flandre à contribution. Il s'empare de Nimegue. Funérailles de Schenck. Retour de Maurice à la Haye. Médailles sur sa Campagne brillante. Nouveaux Essais de Réglement pour le Clergé. Débats à ce sujet. L'affaire arrétée.* XXVII. *Affaires de France. Henri IV secouru par les Anglois. Et par les Etats. Le Prince de Parme marche au secours de Rouen. Il est repoussé. Sa belle retraite. Les Etats pourvoyent à la sûreté du Pays. Et de la mer.* XXVIII. *Groningue réduite à l'extrémité. Médiation de l'Empereur. Rejettée. Médailles à ce sujet. Préparatifs pour la Campagne. Siege de Steenwyk par Maurice. Il est blessé. Dorp tué. La place rendue à discrétion. Générosité de Maurice. Il investit Coeverden. Il s'empare d'Otmersum. Levin de Famars tué. Siege de Coeverden. Défaite du secours Espagnol. Guillaume de Nassau blessé. La place rendue. Capitulation singu-*

liere. Conteſtation entre la Friſe & l'Overyſſel. XXIX. *Le Duc de Parme marche en France. Sa mort. Son caractere. Arrivée de Fuentes. Mansfeld Gouverneur général. Barneveld ſollicite ſa démiſſion. Augmentation de ſes appointemens. Et des autres Officiers. Préparatifs pour la Campagne ſuivante. Promotion des Seigneurs. Réforme des abus dans les Finances. Les ſauvegardes caſſées. Rétablies.* XXX. *Expédition de l'armée Eſpagnole en France. Secours accordés à Henri IV par les Etats. Retour de l'armée Eſpagnole. Continuation des troubles de France. Abjuration d'Henri IV. Nouveaux ſecours des Etats. Siege de Gertrudenberg par Maurice. La place rendue. Henri-Frederic nommé Gouverneur. Avantage de Maurice ſur Mansfeld. Le Pays de Waas ravagé.* XXXI. *Tentatives réciproques pour reſſerrer & pour délivrer Groningue. Coeverden tenté inutilement. Entrepriſes infructueuſes de Mansfeld. Mutinerie des troupes Eſpagnoles. Tempête horrible. Pertes & banqueroutes. Projet d'une Banque. Manqué. Bommel réuni à la Gueldre.*





HISTOIRE GÉNÉRALE DES *PROVINCES-UNIES.*

LIVRE XVIII.

PHILIPPE III.

1587.

I. Etat florissant des Provinces-Unies.



EPENDANT au milieu de ces désordres les Provinces-Unies devenoient tous les jours plus florissantes, par le commerce qui s'augmentoit, à proportion qu'il diminuoit dans les Villes des Pays-Bas Espagnols. Les Villes du Brabant & de la Flandre, Anvers même autrefois si riche, étoit dans la derniere misere ; les Négocians abandonnoient un gouvernement perfide & tyrannique, pour passer sous un empire républiquain. La Hollande, la Zeelande, & surtout Amsterdam, devenoient le rendez-vous de tous les Négocians de l'Europe.

Etat pitoyable des Provinces Espagnoles.

Les Provinces Espagnoles étoient encore épuisées par les courses continuelles des soldats, & les peuples réduits à mourir de faim (1). La culture des terres étoit interrompue ; les vaisseaux des Etats fermoient les bouches de l'Elbe, de

(1) Grotii *Ann.* V. *pag.* 102.

PHILIPPE III.

1587.

l'Ems, de l'Yssel, de la Meuse & de l'Escaut. Les Villes autrefois si peuplées n'étoient plus que de vastes solitudes, où les loups dévoroient les femmes & les enfans que la faim arrachoit de leurs maisons ; on compta jusqu'à deux mille personnes qu'ils mangerent dans un été aux environs de Gand. Les Villages étoient abandonnés, les maisons des paysans servoient de repaire aux bêtes féroces. Les vivres étoient si rares, qu'une mesure de seigle qui contenoit trois boisseaux, fut vendue huit cens florins. Les pauvres ne vivoient que d'herbes ou de racines. La Noblesse & la Bourgeoisie n'étoient pas à l'abri de la misere, & l'on en voyoit réduits à mandier leur pain. Les rentes autrefois au denier seize, dix-huit ou vingt, se vendoient au denier sept. La Hollande au contraire couvroit les mers de ses vaisseaux, & tirant ses forces de la guerre, elle établissoit son opulence sur les ruines de son ennemi (1).

L'Ecluse assiégée par les Espagnols.

La désolation du pays empêcha le Duc de Parme d'assembler ses troupes aussi-tôt que les autres années. Ce ne fut qu'au mois de Mai qu'il envoya Hautepenne à la tête de cinq mille hommes dans la Veluwe pour faire mine d'en vouloir à la Hollande, pendant qu'il investit l'Ecluse le 11 de Juin. Arend de Groeneveld qui commandoit dans la place, se voyant menacé d'un siege, dépêcha à Mylord Russel, Gouverneur de Vlissingue, pour lui demander du secours. Celui-ci fit partir un batteau chargé de bled avec trois Compagnies, & Roger Williams se jetta dans la place avec l'élite de la Noblesse Angloise. Les troupes nationales avoient à leur tête Nicolas-Adolphe de Meetkerke, Charles de Herangieres, & Nicolas de Maulde. Willams amena sous ses ordres Nicolas Bakerfield, François Veer, & le Colonel Huntlay. Groeneveld avec ce renfort défendit ses dehors par des sorties sanglantes, dans lesquelles il tuoit toujours un grand nombre d'Espagnols. Leicester ayant appris ce siege en Angleterre, écrivit aux assiégés qu'il arriveroit bientôt à leur secours.

(1) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 95. De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXVIII. *pag.* 89.

1587.

Diversions infructueuses de Maurice.

Gueldre livrée aux Espagnols.

Hautepenne tué.

Maurice & Hohenlo entrerent dans le Brabant au commencement de Juillet pour attirer le Duc de ce côté ; mais ils reculerent à l'approche de Hautepenne. Ce Capitaine après avoir reçu la Ville de Gueldre qui lui fut livrée par la trahison d'Aristote Patot, Ecossois, auquel on l'avoit confiée, revint dans le Brabant, pour s'opposer aux ravages des Hollandois. Maurice passa en Zeelande ; Hohenlo assiégea le Fort d'Engelen. Hautepenne voulant le déloger, reçut un coup de mousquet, dont il mourut au bout de quelques jours (1) ; son armée prit la fuite, & le Fort se rendit. Hohenlo qui connoissoit l'importance du poste, le fortifia avec soin, & lui donna le nom de Crevecœur. Il avoit dessein de tomber sur bois-le-Duc ; mais il manquoit de troupes, & l'on prétend que Leicester avoit donné des ordres secrets pour empêcher qu'on n'en envoyât davantage, & faire manquer son projet (2).

Hohenlo prend Engelen ou Crevecœur.

II.

Retour de Leicester.

Ses efforts inutiles pour secourir l'Ecluse.

La flotte Angloise aborda cependant en Zeelande le 6 de Juillet. Le premier soin du Gouverneur général fut d'avancer au secours des assiégés qui se défendoient avec une égale valeur. Il parut devant le Fort de l'Ecluse avec soixante vaisseaux ; ne trouvant pas la descente facile, il retourna à Ostende pour prendre terre, & s'avança jusqu'à Blankenberg ; mais n'ayant pu tirer le Duc de Parme de ses lignes, & n'osant risquer l'attaque, il s'en retourna sans rien faire. Il rejetta la faute sur les Etats qui, disoit-il, l'avoient laissé manquer de monde & d'Argent. Dans la vérité la renommée grossissant les forces de ces deux Généraux, ils se craignirent réciproquement, & ne chercherent pas l'occasion de s'éprouver (3).

Extrêmité de la place.

La Ville cependant étoit aux abois ; elle étoit battue de trente pieces de canon & de huit coulevrines qui tiroient nuit & jour depuis un mois. Il s'étoit donné sept assauts, dans l'un desquels le Marquis de Renty fut blessé dangereusement. Strophene, Colonel Francomtois, fut tué, & Oc-

(1) Grotii *Ann.* V. *pag.* 103.
(2) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 94. *Liv.* XXIII. *pag.* 7.
(3) Grotii *Ann.* V. *pag.* 103.

PHILIPPE III.

1587.

tave Mansfeld eut le bras percé d'une bale. Enfin les assiégés sans espoir de secours, s'obligerent par serment, en cas que le Duc de Parme leur refusât les honneurs de la guerre, de s'ouvrir un passage l'épée à la main, pour se sauver par les terres inondées. Le Duc de Parme fut informé de leur résolution par un homme qu'ils envoyoient à Leicester, & cette nouvelle le rendit plus facile sur les conditions. Ils capitulerent le même jour, & sortirent avec armes & bagages, tambour battant, Enseignes déployées, & furent escortés jusqu'à Ostende (1). Leicester cependant obligea ces braves gens à rendre compte de leur conduite : ils obéirent; mais ce ne fut pas sans reprocher à l'Amiral & au Général de n'avoir sçu profiter ni du vent ni des courans pour les secourir (2).

Sa capitulation.

Mémoire des Etats à Leicester.

Sa réponse.

Les Etats après avoir complimenté Leicester sur son retour, lui remirent un long Mémoire sur les désordres arrivés pendant son absence, & se plaignirent de la Lettre qu'il avoit écrite à Junius. Le Comte répondit « qu'il étoit dans » l'intention de remédier à tout ce qui les avoit mécontentés, & se plaignit à son tour de la mauvaise volonté qu'il » remarquoit dans quelques-uns de leurs Membres; que le » Prince Maurice, Guillaume-Louis, Comte de Nassau, » Hohenlo, Nieuwenaar & d'autres, s'étoient ligués contre » lui; qu'on avoit dépensé en levées inutiles un argent qui » seroit nécessaire aujourd'hui. Il parla avec mépris des Anglois qui ménageoient les Etats, entre lesquels il nomma » Bukhurst, Norris & Wilkes ». Il dit franchement que le premier *n'étoit qu'une bête*, & menaça de s'en retourner, si on ne lui donnoit satisfaction

Députation des Prédicans.

Ce discours fit effet sur les Prédicans, qui députérent pour le supplier de ne point abandonner l'Eglise, & lui offrirent tout ce qui dépendoit de leur ministere (3).

Supplication des Etats.

Les Etats-Généraux étourdis de leurs pertes, le prierent « de prendre en bonne part ce qu'ils avoient fait jusqu'alors,

(1) De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXVIII. *pag.* 94.
(2) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 3, 6, 10, 15.
(3) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 15.

» & de les excuser, s'ils avoient manqué de respect pour la Majesté Royale ; que leur intention étoit au contraire » d'avoir pour lui toute la déférence qu'ils lui devoient, & » à la Reine ; qu'ils se flattoient que de son côté il veilleroit » à la conservation de leurs privileges & de leur dignité, » qu'il entretiendroit une bonne intelligence entre leur Assemblée & le Gouvernement ; que leur Corps n'étoit pas » composé d'une douzaine de marchands, comme on l'avoit » avancé faussement ; mais de l'élite de la Noblesse & du » Conseil des Villes ; que leurs Députés représentoient dans » leur Assemblée la Souveraineté des Provinces ».

Philippe II. 1587.

Hohenlo irrité contre Leicester.

Le Comte reçut ce Mémoire en les remerciant (1), & les Etats croyant l'avoir entierement satisfait, chercherent à le réconcilier avec le Comte de Hohenlo. Celui-ci se prétendoit offensé personnellement, & refusoit d'évacuer les places qui lui étoient confiées, à moins qu'on ne rétablît le Gouvernement sur le pied qu'il étoit du tems de Guillaume (2). Leur brouillerie duroit depuis long-tems. La concurrence du commandement des troupes en étoit la cause ; mais elle avoit éclaté dans un souper, où Norris, Frere du Général du même nom, voulut défendre une Lettre injurieuse aux Etats. Hohenlo qui joignoit la franchise allemande à la fierté du rang, en qualité de Souverain dans l'Empire, répondit injure pour injure. Norris se voyant maltraité, fit afficher un Cartel pour l'appeller en duel. Le Comte prétendit que, suivant les loix de la guerre, un simple soldat ne pouvoit défier son Général au combat ; Leicester, au lieu d'accommoder cette affaire, créa Norris Chevalier, pour le mettre en état de demander raison, & les Etats de leur côté se déclarerent pour leur Veld Maréchal (3). La haine étoit trop vive & trop enracinée, & les Députés ne purent jamais ployer le caractere austere de l'Allemand.

Sa querelle avec Norris.

(1) Grand Recueil des Placards *Tom.* IV. *pag.* 86. Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 17.

(2) Bor *Liv.* XXIII. *pag* 18.

(3) De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXVIII. *pag.* 78.

PHILIPPE III.

1587.

Manœuvres de Leicester en Zeelande.

Cependant on s'apperçut bientôt que la réconciliation de Leicester & des Etats n'étoit que simulée de sa part. Il étoit encore en Zeelande, lorsqu'il convoqua les Etats-Généraux à Dordrecht pour le 24 ou le 25 d'Août, & dans l'intervalle il envoya Junius à Arnemuiden, pour sonder les sentimens des habitans sur le transport de la Souveraineté. Ces menées firent naître de nouveaux soupçons que confirma la découverte d'une négociation pour la paix entre l'Angleterre & l'Espagne. D'un autre côte les Etats ne voyant point arriver les cinq tonnes d'or que Bukhurst avoit promises au nom d'Elisabeth, lorsqu'ils en fourniroient dix, se crurent dispensés de leur engagement, & ce contre-tems dérangea les desseins du Comte (1). Il se rendit à Dordrecht, & dépêcha Guillaume Bardes, Conseiller d'Etat, à la Haye, pour s'informer des fonds qu'ils avoient préparés pour la guerre (2). On lui remit pour réponse un Mémoire qui contenoit les Articles suivans. « I. Les Etats protestoient qu'ils étoient dans » la ferme résolution d'observer exactement les conventions » du Traité conclu avec Sa Majesté; II. que par le refus » qu'elle avoit fait de la Souveraineté, elle étoit dévolue » aux Chevaliers, à la Noblesse & aux Villes qui avoient » traité en qualité de Souverains avec la Reine, & l'avoient » nommé Gouverneur général; III. qu'on avançoit à tort » que la Souveraineté n'est pas représentée par l'Assemblée » générale des Etats; IV. mais que ces Députés n'étant par » eux-mêmes que de simples Particuliers, on ne peut imputer leurs fautes personnelles à la généralité; V. que ces » Etats en nommant le Comte leur Gouverneur général, » ne s'étoient pas dépouillés de leur Souveraineté; VI. que » son Excellence avoit le pouvoir de disposer avec le Conseil d'Etat de ce que Charles V avoit confié à l'administration des anciens Gouverneurs généraux, & qui se » trouve détaillé dans l'Instruction qu'il leur remit lors de » leur création; VII. que les Stadhouders Provinciaux, les » Commandans des Villes, les Officiers militaires & les sol-

Il députe aux Etats.

Leur Réponse par Mémoire.

(1) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 20.
(2) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 21, 23.

» dats

Philippe III.

1587.

» dats sont tenus de prêter serment de fidélité aux Etats-Gé- » néraux, au Comte dans sa qualité de Gouverneur géné- » ral, aux Provinces & aux Villes, & d'obéissance au » Stadhouder particulier de la Province & aux Officiers de » guerre; VIII. que le Gouverneur général est revêtu du » pouvoir absolu sur les opérations de la guerre; mais qu'il » ne peut lever qu'autant de troupes que le Prince veut » solder, & que portent les fonds consentis par les Etats; » qu'au surplus il est très-humblement supplié de laisser à » l'Amiral la libre disposition de ce qui concerne la Marine, » & aux Stadhouders Provinciaux le soin d'établir & de » changer les garnisons; IX. qu'il lui plaise enfin de remédier » aux entreprises formées par des personnes inquiétes & » turbulentes dans le cours de l'année précédente ».

Replique de Leicester.

Leicester répondit « que les *six* premiers Articles ne le » regardoient pas, puisqu'il n'avoit jamais ambitionné que » le pouvoir qui lui étoit conféré; mais qu'il prétendoit s'y » maintenir; que le serment qu'on multiplioit par le *septieme* » n'étoit pas raisonnable, & entraîneroit des conséquences » pernicieuses; qu'il auroit attention au *huitieme*, & qu'il » demandoit une explication plus détaillée des abus qu'on » le prioit de réformer par le *neuvieme*; qu'au surplus il ne » feroit rien que suivant la justice & l'équité (1).

Sa nouvelle proposition aux Etats.

Le lendemain Jacques Valke & Joost de Menyn firent aux Etats, au nom du Gouverneur général, une proposition qu'ils redoutoient depuis long-tems. Ils mirent en délibération « si les Etats ne pouvant se défendre par leurs propres » forces ni par les secours de Sa Majesté Britannique, il » n'étoit pas convenable de faire la paix à des conditions » raisonnables, & leur offrirent la médiation de la Reine, » soit qu'ils voulussent traiter avec le Duc de Parme ou avec » le Roi (2) ». Cette proposition, l'effet de la dissimulation la plus profonde, mérite d'être scrupuleusement développée, & le Lecteur nous permettra une digression, pour en expliquer les motifs & le but que les deux plus grands Politiques,

(1) Grand Recueil des Placards, *Tom.* III. *pag.* 35. Bor *Liv.* XXIII, *pag.* 22.
(2) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 23.

Elisabeth & Philippe, se proposoient, en jouant cette comédie aux yeux de l'Europe, de façon à tromper leurs Amis & leurs Alliés.

III. Ambassade d'Elisabeth en Hollande.

Nous avons dit qu'Elisabeth convaincue que Philippe ne se soutenoit dans les Pays-Bas que par les sommes immenses que ses vaisseaux lui rapportoient des Indes, en prenant la résolution de secourir les Pays-Bas, dépêcha en 1585 Cartisle & Drake en Amérique avec une Escadre de vingt-un vaisseaux, qui pillerent S. Jugo, Capitale de l'Isle de ce nom, & Saint-Domingue dans l'Hispagniola, Carthagene dans le Continent; & que cette flotte étoit revenue avec un bon butin (1). Elle envoya cet Automne le Chevalier Drake sous le titre d'Ambassadeur, dans le dessein de déterminer les Etats à joindre une vingtaine de vaisseaux à la flotte angloise pour rétablir Don Antonio sur le trône de Portugal, dont Philippe venoit de le chasser; mais les Hollandois le refuserent avec de grands complimens, & Drake fut obligé de repartir avec son Escadre. Il prit ou brûla dans le port de Cadix un grand nombre de bâtimens chargés de provisions de guerre & de bouche destinés à l'approvisionnement d'une flotte que les Espagnols armoient contre l'Angleterre.

Les Hollandois sollicités en faveur de Don Antonio.

Leur refus.

Secours accordé,

L'Agent de Don Antonio revint à la charge auprès des Etats, & faisant valoir les expéditions de Drake, & l'avantage d'une diversion, qui portant la guerre dans le Portugal ou l'Espagne, empêcheroit Philippe d'envoyer de nouvelles forces dans les Pays-Bas, il obtint neuf vaisseaux des Etats-Généraux; mais le Prince Maurice & les Etats de Hollande & de Zeelande qui ne goûtoient pas cette expédition, traînerent l'armement, de façon que l'Escadre ne put partir cette année, & l'on refusa même à cet Agent la permission d'établir une Loterie, dont il comptoit tirer des fonds pour armer lui-même quelques bâtimens (2).

Et manqué.

Fausse négociation de paix entr'Elisabeth & Philippe.

Dans ces circonstances Elisabeth & Philippe imaginerent, pour couvrir leur projet, d'entamer une négociation par le

(1) Voyez ci-dessus *page* 73.
(2) Bor *Liv.* XXI. *pag.* 54, 63. *Liv.* XXII. *pag.* 92. *Liv.* XXIII. *pag.* 77.

moyen de deux Négocians; ils chargerent André de Loo, d'Anvers, & Augustin Grafigna, Italien, établi à Londres, de conduire cette intrigue. Le premier alloit & venoit d'Angleterre vers le Duc de Parme, & l'autre sédentaire à Londres, travailloit avec les Ministres de la Reine (1). Les deux Monarques affectoient une égale envie de faire la paix, & dans le fond ils ne pensoient qu'à s'écraser plus sûrement. Le Roi d'Espagne prétextant un droit à la Couronne d'Angleterre, comme héritier de la Maison de Lancaster, & s'appuyant sur le Testament de Marie, Reine d'Ecosse, qui lui transportoit les droits qu'elle avoit elle-même, se proposoit d'envahir l'Angleterre; & pour amuser Elisabeth, il lui demandoit sa médiation pour ses Sujets des Pays-Bas. La Reine qui pénétroit le dessein de Philippe, accepta la qualité de Médiatrice, pour l'amuser à son tour; & pour mieux en imposer, elle fit partir ses Plénipotentiaires (2). Cette intrigue dont les Hollandois ne démêlerent pas la finesse, leur donna de grandes inquiétudes (3). Barneveld ayant appris de Bukhurst qu'Elisabeth panchoit pour la paix, renouvella les allarmes, & l'Ambassadeur confirma le même propos en présence du Président Vander Myle & du Pensionnaire Menyn (4); mais il ajouta qu'il demandoit le secret, les expéditions de Drake pouvant changer la résolution de sa Maîtresse

Philippe III.

1587.

Vûes de la Reine & de son Ministre.

Pour mieux persuader les Etats, la Reine & Leicester parurent mécontens de l'ouverture que l'Ambassadeur avoit faite à l'Avocat de Hollande (5). Tout ce jeu ne tendoit qu'à rendre les Hollandois plus souples aux volontés d'Elisabeth. Ces bruits se répandoient dans le peuple (6), & l'on en parloit, comme si les deux Souverains étoient déja d'accord. Ce fut dans ces circonstances que Valke & Me-

(1) Résolut. de Holl. *du 22 Juin* 1587. *pag.* 166. Strada *Decad.* II. *Liv.* IX. *pag.* 512.
(2) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 421.
(3) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 82.
(4) Cabala or Mysteries of State *Part.* II. *pag.* 33, 37, 40.
(5) Reyd *Liv.* VI. *pag.* 107. Hooft *Liv.* XXV. *pag.* 1152.
(6) Cabala or Mysteries of State *Part.* II. *pag.* 29, 32.

PHILIPPE III. 1587.

nyn firent aux Etats la propoſition dont nous avons parlé. Leiceſter qui connoiſſoit la méfiance des Etats & leur éloignement pour tout accord avec l'Eſpagne, ſe propoſoit de les porter à faire de plus grands efforts, pour continuer la guerre avec avantage.

Mauvais effet de leurs manœuvres.

Mais ces fineſſes produiſirent un effet contraire. Les Partiſans de l'Angleterre même furent effrayés de la propoſition ; on craignit que les Anglois ne livraſſent les Provinces aux Eſpagnols. On ſe rappella les trahiſons de Stanley & York, & l'on imputa à la Nation le crime de deux Particuliers.

Embarras & mauvaiſes excuſes de Leiceſter,

Leiceſter voyant le mauvais effet de ſa ſubtilité, en rejetta le blâme ſur les deux Conſeillers qu'il accuſa de n'avoir pas compris ſes intentions ; mais Menyn ayant pris la précaution de tranſcrire la propoſition que le Comte lui avoit remiſe en mauvais Italien, produiſit cette copie pour ſa juſtification (1) : car outre ſa langue maternelle, le Comte ſçavoit aſſez mal l'Italien, & parloit un peu Latin. Il prit alors le parti de publier une Apologie de ſa conduite (2), & l'adreſſa aux Villes & aux Tribunaux de Hollande qui répondirent avec politeſſe ; mais lui conſeillerent de renoncer à la négociation (3). Leiceſter en liſant cette réponſe, s'emporta contre Barneveld, qu'il accuſa d'avoir avancé dans les Etats, que par ſon Inſtruction ſecrete il devoit s'arroger l'autorité ſuprême, pour rétablir enſuite la domination eſpagnole. Il en porta même ſes plaintes aux Etats (4), qui déclarerent n'avoir rien entendu de ſemblable, mais qu'on les avertiſſoit de dehors de certaines négociations, contre leſquelles ils devoient ſe mettre en garde ; ſur quoi Leiceſter jura qu'il n'avoit point d'ordre de traiter avec l'ennemi (5). La Reine de ſon côté avoit mandé Joachim Ortel,

Et de la Reine.

(1) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 23.

(2) Voyez l'Apol. *dans* Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 26. Cabala or Myſteries of State *Part.* II. *pag.* 9.

(3) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 31.

(4) Réſolut. de Holl. *du* 14, 15 *Sept.* 1587. *pag.* 251, 253.

(5) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 33.

Agent des Etats, & l'avoit assuré avec serment qu'elle ne concluroit jamais de Traité sans leur participation (1).

Philippe III.

1587.

IV.

Déclaration des Etats de Gueldre & d'Utrecht.

Les Etats de Gueldre & d'Utrecht répondirent à l'Apologie du Comte, que les bruits qu'on faisoit courir paroissoient venir des ennemis du Gouvernement anglois, qu'il étoit de leur intérêt de maintenir son autorité, & même de l'augmenter, s'il étoit nécessaire; qu'ils s'en rapportoient à lui pour l'administration des Finances, & lui laissoient la libre disposition des Impôts qu'il exigeoit de leurs Provinces; mais ceux de Hollande (2), de Zeelande & de Frise ne purent se déterminer à la même complaisance. Ils ne se pressoient pas de répondre, quoique les Agens de Leicester ne cessassent de les solliciter, & l'on délibéroit, si l'on écriroit au nom des Villes ou des Etats. Dordrecht franchit le pas la premiere; son style étoit flatteur, mais elle rejettoit toute négociation avec l'Espagne (3). Gonole suivit son exemple, & ce qui surprit tout le monde, elle fut d'avis d'entrer en négociation (4). Au surplus la plainte du Comte contre Barneveld n'étoit pas destituée de fondemens.

De ceux de Hollande, &c.

Instruction secrete de Leicester.

Ortel avoit manœuvré à Londres, de façon qu'il avoit eu communication de quelques Articles de l'Instruction secrete, & les avoit communiqués à l'Avocat de Hollande. Le Gouverneur général avoit commission d'établir son autorité dans toute son étendue, & d'en instruire la Commune & certaines Villes en cas qu'il en fût empêché par les Etats. « Il avoit ordre de proposer la paix, & s'il y trouvoit des » obstacles, de déclarer que Sa Majesté traiteroit séparément avec le Duc de Parme. On l'autorisoit à répandre » ces bruits dans le peuple pour lui faire sentir sa foiblesse » sans le secours des Anglois, & lui faire entendre que la » paix le délivreroit de toute Imposition, & si Maurice ou » Hohenlo vouloient rompre la négociation, il devoit les

(1) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 23.

(2) Résolut. de Holl. *du 3 Sept.* 1587. *pag.* 238.

(3) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 36, 37.

(4) Résolut. de Holl. *du 16 Oct.* 1587. *pag.* 280.

PHILIPPE III. » gagner, en les assurant qu'on auroit soin de leurs intérêts, » quand il s'agiroit de conclure ».

1587.

Son projet pour enlever Barneveld & Maurice.

Barneveld s'étoit ouvert sur ses articles avec différentes personnes, & Leicester l'ayant appris, s'emporta non-seulement contre lui, mais si l'on en croit quelques Auteurs, il avoit résolu de s'assurer de sa personne & de celle du Prince Maurice; & dans ce dessein il fit avancer quelques Enseignes Angloises à Maaslandsluis & à Delfshaven, revint de Dordrecht à la Haye, & la nuit suivante Wyngorden & Casembrood avertirent l'Avocat de Hollande de se tenir sur ses gardes (1). Il partit sur leur avis pour Delft, où il apprit de Zeelande que le bruit y couroit que le Prince & lui étoient arrêtés avec quelques Députés aux Etats, & qu'on devoit les passer en Angleterre. Barneveld appréhendant que le Comte ne réalisât enfin ces nouvelles, détermina Maurice à sortir de la Haye, & à rassembler avec Hohenlo quelques troupes, sous prétexte d'un projet que les Espagnols avoient formé sur la Zeelande (2). Là-dessus Leicester les soupçonna de vouloir chasser les Anglois du Maaslandsluis & de Delfshaven (3); Hohenlo accusa l'Anglois d'avoir voulu le faire assassiner (4). Il paroît au moins par une Lettre en chiffre, que le Baron de Bukhurst écrivit dans ce tems à la Reine qu'elle avoit ordonné de s'assurer de lui, puisque ce Ministre oppose des difficultés à l'exécution. Il allegue « la grande » autorité de Hohenlo sur les gens de guerre, l'embarras » de s'emparer des Villes dont la garde lui est confiée, le » petit nombre des Anglois; que le Comte Maurice regar- » deroit l'enlévement de Hohenlo comme un avertissement » pour lui-même; que les Provinces prendroient conseil de » leur désespoir; qu'on aliéneroit entierement l'esprit des » peuples, & qu'on les forceroit à suivre les conseils d'un » homme dont le nom est désigné par un chiffre inconnu, » mais qui vraisemblablement est Barneveld; qu'enfin ces

(1) Voyez Bor *Liv.* XXII. *pag.* 906, 907.
(2) Cabala or Mysteries of State *Part.* II. *pag.* 32.
(3) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 34.
(4) Cabala or Mysteries of State *Part.* II. *pag.* 8, 27.

» motifs ont déterminé Bukhurst, Wilkes & Jean Norris à » différer l'exécution de ses ordres (1) ». PHILIPPE III.

1587. Etat turbulent du Pays.

Une position si critique embarrassoit les Patriotes : les Réformés se déclaroient presque tous pour le Comte, & s'en prenoient aux Etats ; les Mécontens jouoient différens personnages. Les grandes Villes appréhendoient une émeute ; le Sénat d'Amsterdam fit pointer quelques canons devant l'Hôtel de Ville, & on lisoit dans un Tableau, qu'au premier mouvement on feroit feu sur les rues voisines (2).

V. Dessein de Leicester sur Amsterdam.

Leicester à la veille du dénouement ne pensoit qu'à se fortifier, & regardant la possession d'Amsterdam comme un point décisif, il se rendit à Utrecht (3), où il tint quelques conférences avec ses Partisans. Il chercha à gagner ceux qui n'étoient pas contens de Nieuwenaar, qui depuis peu s'étoit emparé de Meppen en Westphalie, pour s'assurer une communication avec les Allemands appellés à son secours (4) ; mais ces troupes s'étant dissipées faute de paye, avoient commis de grands désordres dans le Diocèse, & Nieuwenaar avoit abandonné sa conquête. Cette aventure lui attiroit la haine des peuples déja indisposés par l'appui qu'il avoit donné à quelques Nobles qui réclamoient leurs privileges. Les circonstances avoient précipité le voyage de Leicester, de façon qu'il arriva le 3 Octobre à Amsterdam, sans qu'on fût informé qu'il étoit en route (5). Le bruit se répandit en même-tems, qu'il avoit dessein de s'assurer de l'*Eglise*, nom sous lequel on désignoit Amsterdam. On y avoit reconnu Frederic Gianibelli, cet Ingénieur que ses inventions avoient rendu si célebre pendant le siege d'Anvers, & qui pour lors étoit au service des Anglois. Il étoit venu sous prétexte d'un privilege que les Etats lui avoient accordé pour construire des pompes, des fontaines & des moulins (6) ; mais ceux d'Amsterdam ne donnerent

(1) Cabala or Mysteries of State *Part.* II. *pag.* 23.
(2) Hooft *Liv.* XXVI. *pag.* 1196.
(3) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 41.
(4) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 39.
(5) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 42.
(6) Résolut. de Holl. *du 6 Févr. du 24 Mars* 1587. *pag.* 42, 88.

PHILIPPE III. pas dans le panneau. Le Magiſtrat attacha le jour de ſon arrivée un Eſpion à ſa porte avec ordre d'examiner ſes allu-
1587. res. Leiceſter arriva ſur le ſoir à la Porte des Reguliers. Laurent Jacobſzoon Reael, de garde ce jour-là, avoit envoyé au-dehors Guillaume de Buil, ſon Sergent, avec ordre de l'avertir par un coup de ſifflet ſi le Comte étoit accompagné de plus de monde qu'on n'étoit convenu; mais la ſentinelle n'ayant point donné le ſignal, Leiceſter entra avec ſa ſuite ſans aucune difficulté. Jean Verhee, Echevin, le complimenta en latin au refus de Martin Koſter, ancien Bourgmeſtre, Partiſan outré des Anglois, qui ſe piqua de ce que le Sénat n'avoit pas écouté ſes conſeils. Il fit ſon entrée par le *Kalverſtraat*, dont les maiſons étoient illuminées, & fut logé dans la Cour des Princes. Koſter qui demeuroit dans le *Doelſtraat*, avoit une porte de derriere qui donnoit vis-à-vis de la Cour, & les eſpions qu'on avoit poſtés dans ce lieu, rapporterent qu'ils avoient vu paſſer & repaſſer pendant la nuit un homme qui lui reſſembloit. Le lendemain Leiceſter donna un grand dîner aux Colonels, aux Capitaines & aux Lieutenans de la Bourgeoiſie. Sur la fin du repas Daniel Burcgrave propoſa adroitement de ſe ſaiſir des Bourgmeſtres, & fit promettre à ces Officiers de revenir le ſoir prendre le mot du guet chez le Gouverneur général, pour lui faire honneur. Herman Betſen Roodenburg, Partiſan décidé de Leiceſter, qui s'étoit introduit dans ce repas, quoiqu'il ne fût pas du Corps de Ville, appuyoit de ſon mieux toutes ces propoſitions, lorſque Pierre Cornelifſzoon Boom, Bourgmeſtre en charge, entra dans la ſalle l'épée au côté. Auſſi-tôt qu'il vit Roodenburg, il lui demanda ce qu'il faiſoit dans cette Compagnie, lui ordonna de ſortir, & quoique celui-ci fût un homme altier & violent, il obéit ſans réplique. Boom s'étant informé de la propoſition de Burcgrave, ne releva pas ce qui bleſſoit les Bourgmeſtres;
Manqué. mais il déclara nettement que *perſonne n'avoit droit de donner le mot du guet que le Conſeil de Ville.* Son autorité détermina l'Aſſemblée au refus, & pour lors chacun réflechit qu'en accordant cet honneur à Leiceſter, la garde étoit inutilement

tile, & que maître de la Bourgeoisie, il pourroit changer le Magistrat, & s'emparer de la Ville. On sçut dans la suite qu'on lui avoit remis la liste de quatorze des plus ardens défenseurs de la liberté ; que Corneille Pietersᶻoon Hooft, ancien Bourgmestre, étoit à la tête, & que le Comte, pour donner l'exemple, avoit résolu de les faire périr par la main du bourreau sans forme de procès. Ainsi chacun se tint sur ses gardes pendant tout le tems qu'il fut dans la Ville. Reinier Kant ne sortoit pas sans une cuirasse sous sa robe, & lorsqu'il étoit mandé chez le Comte, il étoit escorté d'une troupe d'arquebusiers qui l'attendoit à la porte (1).

Contestations entre les Nobles d'Utrecht sur leurs Privileges.

Leicester ayant manqué son coup, repartit pour Utrecht (2). Les huit Nobles qu'on appelloit autrefois à l'Assemblée d'Utrecht, se présenterent à son arrivée, & le prierent de réparer tout ce qu'on avoit attenté l'année précédente contre les privileges & les conventions. Leicester demanda une explication précise de leurs griefs. Les Nobles convoquerent aussi-tôt les Elus & leurs Confreres, & demanderent à l'Assemblée si elle avoit intention de *maintenir les privileges & de réparer les infractions*. Les Elus prirent l'affirmative ; la Noblesse se partagea. Brakel & Zuidoort avancerent qu'entre les privileges on devoit soutenir les uns, & supprimer les autres. *Vous ne voulez donc pas maintenir nos droits ?* dit fierement Moersbergen, en regardant Zuidoort, & dans l'instant il commanda au Notaire d'expédier l'acte de son refus. *Vous en avez menti*, repliqua l'autre, *ce n'est pas ce que je dis*, & là-dessus ils en vinrent aux mains. Moersbergen frappa Zuidoort du pommeau de son épée dans la poitrine, & l'auroit percé, si l'on ne se fût jetté au-devant. Prouning fit dresser un Procès-verbal de ce qui s'étoit passé, par les cinq Echevins, & Charles de Frillo, Escoutet, arrêta pendant la nuit six des huit Nobles sur un ordre de Leicester. Bor d'Amerongen, Baare & Renesse furent relachés dès le lendemain, & Moersbergen, de Ryzenbourg &

Quelques Nobles emprisonnés,

Et relâchés.

(1) Généal. de la Maison de Heemskerk. *pag.* 82. mss. *dans* l'Hist. de la Patrie, *Tom.* VIII. *Liv.* XXX. *pag.* 246.
(2) Hooft *Liv.* XXVI. *pag.* 1199, 1200.

PHILIPPE III.

1587.

Nyveld obtinrent leur liberté peu de tems après. Le Gouverneur général sçachant l'indignation de tous les Ordres de voir emprisonner les Chefs de la Noblesse, pour avoir soutenu leurs droits, se pressa non-seulement de les rendre, mais il se disculpa, en soutenant qu'on les avoit arrêtés à son insçu (1). Il s'opiniâtra néanmoins à changer le Magistrat, quoique Nieuwenaar soutînt que ce droit n'appartenoit qu'au Stadhouder de la Province, & continua Prounink dans la place de Bourgmestre (2).

Le Magistrat changé.

Tentatives de Leicester sur la Nordhollande,

Résolu de faire une tentative sur le Quartier du Nord, il donna de nouvelles inquiétudes aux Etats, qui bien informés que les Villes n'avoient pour défenses que quelques Milices nouvellement levées, le firent prier de ne mener que deux cens hommes à sa suite (3). Ceux d'Enchuizen envoyerent au-devant, pour le prier de ne pas venir les visiter, s'il ne vouloit causer de grands malheurs. En effet, les Bourgeois se disoient hautement qu'ayant manqué l'*Eglise*, il vouloit s'assurer au moins de la *Chapelle*. Hoorn cependant le reçut avec honneur, & s'imaginant que le Magistrat d'Enchuizen qu'il avoit tranquillisé par une lettre, n'oseroit refuser de le recevoir, il se mit en chemin sans l'avertir; mais averti sur la route qu'il essuyeroit un affront, s'il se présentoit aux portes, il s'arrêta au Streck, & se rendit le lendemain à Medenblik, où Sonoy le régala plusieurs jours (4). Il revint dans la Sudhollande, pour veiller sur Walcheren que la Reine lui avoit recommandé particulierement, & pour empêcher que le Comte de Hohenlo ne mît une garnison dans Veere (5).

Manquées.

Il s'assure de la Zeelande.

Requête insultante des Prédicans aux Etats.

Dans ces circonstances les Prédicans présenterent une Requête, par laquelle ils supplioient les Etats de maintenir l'Union, & de prévenir le schisme qui commençoit entr'eux & le Gouverneur général, & de ne pas se laisser entraîner par la passion & l'intérêt particulier. Les Députés répondi-

(1) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 43.
(2) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 42.
(3) Résolut. de Holl. *du 17 Oct.* 1587. *pag.* 281, 296.
(4) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 45.
(5) Cabala or Mysteries of State *Part.* II. *pag.* 50.

rent *qu'ils y feroient attention ;* mais ils chargerent Barneveld de dire au Préfident de la Députation, *que leurs remontrances ne contenoient rien qu'ils ne sçussent avant eux ; qu'ils pouvoient retourner à leurs fonctions, & se reposer sur eux des soins du Gouvernement.* On leur envoya peu après un Ecrit plus détaillé fur les motifs qui divifoient les Etats & le Gouverneur général, & qui finiffoit par les exhorter à profiter de l'exemple des Wallons (1).

Philippe III.

1587.
Réponfe.

Lettre des Etats d'Utrecht en faveur du gouvernement Anglois.

Les Etats de Hollande reçurent encore une lettre du Sénat d'Utrecht fur le même fujet, avec une Apologie de la Régence actuelle de la Ville (2). Les Etats n'y répondirent que le 16 d'Octobre, & n'épargnerent pas Prouvink (3) ; ceux d'Utrecht repliquerent, & l'on jugea ce Mémoire l'ouvrage de ce Bourgmeftre. On y foutenoit « que la partie » la plus confidérable de la Souveraineté avoit été tranf- » portée au Comte de Leicefter, & le furplus à Sa Ma- » jefté ; qu'il étoit plus facile de dire que de prouver que » les Brabançons & les Flamands étoient exclus de la Ma- » giftrature dans le Diocèfe ; qu'ils étoient reçus en Zee- » lande, que l'Avocat de Hollande & les cinq Penfionnai- » res des principales Villes n'étoient pas originaires de la » Province » ; le furplus contenoit des obfervations de moindre conféquence (4). Les Etats ne firent aucune réponfe, & véritablement les Hollandois commençoient à penfer qu'il fuffifoit d'être né dans les Provinces-Unies, & de fupporter fa part des impofitions, pour jouir des droits des naturels du Pays (5).

Et en faveur des Membres étrangers de la Magiftrature.

VI.
Méfiance entre les Etats & Leicefter.

Le voyage de Leicefter dans la Weftfrife avoit réveillé les foupçons des Etats ; à fon retour ils arrêterent de tenir leurs Affemblées dans une Ville fortifiée, & le choix tomba fur Haarlem. Les Députés n'étoient pas encore arrivés que Corneille Valke leur demanda, fi le Comte de Hohenlo

(1) Réfolut. de Holland. *du 16*, 23 *Oct.* 1587. *pag.* 280, 290. Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 57.
(2) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 48.
(3) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 58.
(4) Voyez *dans* Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 60.
(5) Réfolut. de Holl. *du 5 Octob.* 1586. *pag.* 427.

PHILIPPE III.

1587.

destinoit le corps de troupes qu'il avoit rassemblé, à déloger les Anglois de Maaslandsluis & de Delfshaven. Les Etats répondirent que ces bruits partoient de l'imagination de gens mal intentionnés, & qu'on ne devoit y donner aucune confiance. Valke parut content, & se retira sans replique (1).

Ils publient trois Mémoires.

Les Etats ne furent pas plutôt assemblés à Haarlem, qu'ils arrêterent la publication de trois Mémoires pour justifier leur conduite & leurs prétentions. Le *Premier* contenoit une exposition détaillée des Articles que les Etats avoient remis au mois d'Août entre les mains de Leicester. Le *Second* étoit une réponse à la Lettre circulaire écrite de Dordrecht au commencement de Septembre, & le *Troisieme* une représentation au nom de la Noblesse & des Villes de Hollande, pour la conservation de leurs privileges & de leurs droits dans le Gouvernement de la Province.

Contenu du premier.

Par le *Premier* les Etats déclaroient nettement qu'ils n'avoient attribué au Comte de Leicester que l'autorité dont « les anciens Gouverneurs généraux avoient joui sous les » regnes de Charles V & de Philippe, dont ils tenoient » le pouvoir que les Etats possedent aujourd'hui, comme » représentans la Souveraineté dévolue à la Nation, & que » c'est dans cette qualité qu'ils jouissent du droit de faire » la paix & la guerre, de s'allier avec les Princes étran» gers, de publier des Edits & des Ordonnances, de battre » Monnoye, de dresser des Réglemens sur le Commerce, » d'introduire de nouveaux droits, & d'ordonner de nou» velles Impositions (2) ».

Du second.

Le *Second* parloit au nom de la Noblesse & des Villes de Hollande & de Westfrise, à la réserve de Dordrecht, Goude, de Hoorn, & de quelques autres qui s'étoient pressées de répondre en particulier à l'Apologie du Comte de Leicester. On y détailloit les négociations avec l'Angleterre depuis leur origine; on y parloit de tout ce qui s'étoit passé avec le Gouverneur général depuis son arrivée dans

(1) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 48.
(2) Voyez ce Mémoire *dans* Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 54.

le Pays, & l'on y justifioit pleinement la conduite des Etats (1). PHILIPPE III. 1587.

Nous rendrons un compte plus exact du *Troisieme*, parce qu'il explique l'idée que les Etats avoient des fondemens sur lesquels leur Gouvernement est appuyé, & qu'il s'accorde avec celui qu'on avoit envoyé à Wilkes, Conseiller d'Etat d'Elisabeth. Du troisiéme.

Il portoit « que la Hollande, la Zeelande & la Westfrise » avoient été gouvernées pendant huit cens ans par des » Comtes; que les Chevaliers, la Noblesse & les Villes » représentant les Etats du Pays, leur avoient transféré la » Souveraineté; que les Comtes se faisoient assister par un » Conseil de Nobles & de Nationaux, & n'auroient jamais » commencé de guerres, ni rien fait qui concernât la cause » commune, sans avoir consulté les Etats légitimement as- » semblés, & souvent en présence de la Cour de Hollan- » de (2), qu'ils les avoient toujours écoutés favorablement, » & répondu gracieusement; que la grandeur & la puissance » des Comtes s'étoit élevée au plus haut degré sur de pareils » fondemens; que la Hollande & la Zeelande étoient invin- » cibles par l'Union du Chef & des Membres, & s'étoient » maintenues pendant tant de siecles inébranlables aux atta- « ques des ennemis les plus formidables; que les Etats » fournissoient au Prince les moyens de vaincre ses enne- » mis, & de payer ses Officiers; qu'ils le ramenoient à la » raison par la sagesse de leurs conseils, quand il s'égaroit » sur la route; qu'ils prévenoient par leur prudence les effets » pernicieux des mauvais conseils; qu'ils purifioient même » ces hommes dangereux, nés pour le malheur des Souve- » rains & des Etats; qu'ils avoient soin de donner des Tu- » teurs aux Mineurs & aux Imbécilles, qu'ils ont élu des » *Ruwaards* en différentes occasions, & qu'à la mort du » Prince ils étoient saisis de plein droit du Gouvernement; » que Philippe ayant entrepris, par le moyen des troupes Fondemens de leur gouvernement.

(1) Voyez ce Mémoire *dans* Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 50.

(2) Voyez Simon de Leuwen *pag.* 264. & les Privileges des Comtes imprim. à la Haye 1663. N°. 10.

PHILIPPE III.

1587.

» étrangeres, de forcer les Etats à consentir à des choses qu'ils jugeoient nuisibles au bien du Pays, ils ont pris les armes pour défendre leur liberté, & soutenir leurs privileges; que l'autorité des Etats ne réside pas dans trente ou quarante personnes, comme on l'avance faussement, mais dans le Corps entier de la Nation, qui seule en a la possession légitime, & ne la transporte aux Grands qu'avec les précautions nécessaires pour empêcher que l'ambition des uns ou l'avidité des autres n'abuse de sa confiance à la ruine des peuples.

» Pour parvenir à ces objets, il falloit partager les Sujets en deux Classes, la Noblesse & la Bourgeoisie. Les Nobles, envisagés comme un Membre de l'Etat, distingué par la naissance & les Seigneuries revêtues de la haute, moyenne & basse Justice, déliberent entr'eux sur les affaires communes, & rapportent leurs avis dans l'Assemblée des Villes, qui conjointement forment l'Arrêté général; que les Députés des dernieres sont choisis dans le Conseil de chacune dont la Régence est à-peu-près semblable, leur Sénat étant composé de vingt, vingt-quatre, vingt-huit, trente-six ou quarante Bourgeois choisis entre les Notables; que l'origine de ces Colleges est aussi ancienne que celle des Villes (1); que le droit de voter sur les affaires des Villes ou de la généralité, & de nommer aux places vacantes dans leurs Assemblées leur appartient de tems immémorial; qu'ils élisoient pareillement le Magistrat composé de deux, trois ou quatre Bourgmestres, & de sept Echevins au plus; que certaines Villes avoient sa nomination libre, les autres devoient présenter le nombre double au Stadhouder, qui choisissoit entr'eux ceux qu'il vouloit employer, & que le Comte nommoit l'Escoutet chargé de la poursuite des crimes. Que ces Conseils joints à la Noblesse représentoient le Corps des Sujets, mais que ne pouvant abandonner ensemble la Régence de leur Ville, on leur communiquoit par écrit ce

(1) Voyez ci-dessus, *Tom. I. Sect. VI. au commenc.*

» qui devoit se traiter dans l'Assemblée générale, & qu'a-
» près avoir délibéré, ils chargeoient des Députés de leur
» Corps de porter leur vœu, & les autorisoient à cet effet;
» que les Nobles se rendoient pareillement à la convoca-
» tion en nombre convenable, & que cette Assemblée re-
» présentant le Corps entier des Etats du Pays, étoit ainsi
» revêtu de la Souveraineté; qu'on ne pouvoit présumer
» que dans des tems aussi difficiles l'ambition ou l'intérêt
» ayent déterminé personne à briguer de pareils emplois,
» d'autant moins que ces Députés étoient astreints à leur
» pouvoir, & obligés d'en rendre un compte fidèle à leurs
» Commettans, lorsqu'ils étoient de retour; que telle étoit
» la base du Gouvernement qu'on avoit partagé avec un
» grand nombre de petites Villes; qu'on leur accordoit la
» liberté d'envoyer le nombre de Députés qu'elles juge-
» roient à propos, pourvu qu'ils ne fussent pas à charge à
» la Généralité, & qu'en cas que l'un d'eux excédât ses
» pouvoirs, les Etats autorisoient ses Confreres à le dénon-
» cer; qu'en conséquence c'étoit attenter contre le Pays
» que d'autoriser des soupçons calomnieux contre les Etats,
» d'exciter les Grands contre leur autorité, de chercher à
» désunir les Etats Provinciaux entr'eux, & soutenir que la
» Souveraineté ne réside pas dans leur Assemblée; que si
» la proposition souffroit le moindre doute, ils n'auroient pu
» traiter avec la Reine sur le transport d'une Souveraineté,
» à laquelle ils n'avoient aucun droit, ni se donner un Gou-
» verneur général; qu'ils se flattent au contraire d'avoir éta-
» bli d'une maniere incontestable que la Souveraineté est
» inhérente à leur Assemblée, qu'ils ont été les maîtres dans
» tous les tems de la partager avec ceux qu'ils ont élus, &
» qu'ils sont libres encore aujourd'hui d'user des droits dans
» lesquels ils sont rentrés par le viol des conditions sous les-
» quelles ils s'étoient engagés (1) ».

Requête séditieuse de Prounink.

Ces Mémoires ne changerent rien dans les projets de Leicester. Les Députés de Dordrecht apporterent le 17 Octo-

(1) Voyez ce Mémoire *dans* Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 56. Grand Recueil des Placards, *Tom.* I. *col.* 39.

PHILIPPE III.

1587.

bre à l'Assemblée de Haarlem une Requête (1), que Prouninck avoit remise à Goverd Havens de Bois-le-Duc, pour la faire souscrire par les Bourgeois qu'il pourroit y déterminer. Elle étoit adressée au Gouverneur général, & contenoit des plaintes ameres contre quelques Députés aux Etats de Hollande, qui, disoit-on, avoient avancé qu'on ne pouvoit plus avoir de confiance dans les Anglois; qu'ils ne cherchoient que les moyens de livrer leurs Provinces aux Espagnols, & finissoient par engager les Souscripteurs à sacrifier leurs biens & leurs vies pour maintenir l'autorité du Gouverneur général: après quoi on avoit joint l'étalage des Villes associées à cet effet. Havens avoit communiqué cette Requête à Henri Corput, Prédicant, en présence d'un Peintre qui s'appelloit Lucas Jacobszoon, & le Prédicant lui avoit conseillé de ne la montrer à personne; ainsi cette affaire n'eut aucune suite (2).

VII. Manœuvres de Leicester à Leide.

Mais les manœuvres de Leicester éclaterent à Leide, & le Magistrat de la Ville les dénonça aux Etats avec des preuves incontestables (3). Le grand nombre d'Ecoliers que l'Université attire dans cette Ville, la facilité de séduire une Jeunesse avide de nouveautés, & toujours crédule, & le zèle de quelques milliers de Brabançons & des Flamands chassés de leur Patrie pour cause de religion, flattoient le Comte d'un succès presqu'assuré. Ses Emissaires eurent peu de peine à échauffer des cerveaux plus combustibles que les têtes hollandoises. Ils se persuaderent bientôt que les dissensions des Etats & du Gouverneur tendoient à la destruction de la foi, à laquelle ils avoient tout sacrifié. Adolphe de Meetkerke mécontent d'être exclus du Conseil d'Etat, Adrien Saravia, Professeur en Théologie, le Prédicant Vanden Wouwere, Jacques Volmar, Ancien de cette Eglise, Jacques Schot qui sortoit de l'Echevinage, Hobbes Floriszoon, Henri de Zoest, Genit Jeanszoon du Byn, Jean Cabeliaou & Guillaume van der Weege, souffloient le feu

(1) Résolut. de Holl. *du 17 Octob.* 1587. *pag.* 282.
(2) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 63.
(3) Résolut. de Holl. *du 18 Oct.* 1587. *pag.* 282.

contre

contre la Regence. « Le Magiſtrat, diſoient-ils, s'étoit op-
» poſé à la tenue du Synode, en avançant qu'il ne pouvoit
» s'aſſembler ſans la convocation des Etats, quoique le feu
» Prince d'Orange l'eût autoriſé deux fois ſans ce cérémo-
» nial; qu'il ſoutenoit des Prédicans dont la foi étoit ſuſ-
» pecte, & l'on nommoit Hakius qui avoit dit en chaire,
» que la Ville de Leide, après avoir repouſſé les Eſpagnols
» & les François, ſçauroit bien ſe débarraſſer des piéges des
» Anglois (1) ».

Le Conſeil averti de ces diſcours, augmenta au mois d'Août la Garde de la Ville d'une nouvelle Compagnie de cent hommes (2), & le premier d'Octobre ceux de Goude lui firent tenir la Copie d'une Lettre, par laquelle Coſmo Peſcarengis qui avoit tenu un Lombard dans Leide (3), demandoit à leur Régence la liberté du paſſage pour des troupes qu'il envoyoit en diligence à Sonoy (4). Les Magiſtrats trouverent ſingulier qu'un ſimple Capitaine prît ſur lui de changer les garniſons, & ſur le ſeul ſoupçon ils s'aſſurerent de ſa perſonne (5), & firent avertir Amſterdam & les autres Villes qui renvoyerent facilement cette troupe dans ſa garniſon. Leiceſter avoit chargé Peſcarengis d'une levée de trois cens hommes, & celui-ci avoit demandé permiſſion de battre la caiſſe dans Leide; les Etats l'avoient refuſé (6); & comme il continuoit de faire des enrôlemens en ſecret, ils avoient ſaiſi ce prétexte pour le decréter. La nouvelle de ſon empriſonnement donna l'allarme à la plûpart de ſes complices qui s'évaderent.

Les Conjurés empriſonnés.

Il avoua le complot dès le premier interrogatoire: il devoit s'emparer de la Ville de Leide avec le ſecours des Compagnies de Nicolas de Maulde & de la Herauguieres qui ſortoient l'une & l'autre de l'Ecluſe, empriſonner le Magiſtrat, les Capitaines de la Bourgeoiſie, & les remplacer par

Aveu du complot.

(1) Hooft *Liv.* XVII. *pag.* 1241.
(2) Réſolut. de Holl. *du 7 Août* 1587. *pag.* 209. Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 20.
(3) Reyd *Liv.* VI. *pag.* 133.
(4) Réſolut. de Holl. *du 2 Oct.* 1587. *pag.* 269.
(5) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 48.
(6) Réſolut. de Holl. *du 17 Juill.* 1587. *pag.* 193.

PHILIPPE III.

1587.

leurs Partisans. Volmar fut arrêté sur sa dénonciation, & peu après on prit de Maulde à Woerden. Ils s'excuserent tous sur un ordre du Comte de Leicester (1). Les Etats engagerent le Prince Maurice de se rendre à Leide à la tête d'une Députation pour interroger les prisonniers (2). Comme on soupçonnoit Joost de Menyn de tremper dans cette affaire, on pressa Pescarengis sur son compte (3); mais les soupçons se trouvoient sans fondement.

Supplice.

Les criminels furent condamnés & décollés devant Gravensteer le 25 d'Octobre (4). On supprima les ordres de Leicester dans l'expositif de leur Sentence; mais on envoya des Copies de la révélation des coupables à toutes les Villes de Hollande (5), & depuis on y joignit les défenses de ceux qui s'étoient sauvés, & qui contenoient la même chose (6). Serfavia voulut se justifier devant la Cour de Hollande (7); mais il ne put obtenir sa grace.

Dessein sur Goude,

Puni de mort.

On arrêta peu de tems après Jacques Williams, Anglois, qui ménageoit une entreprise pareille sur Goude; les Etats le condamnerent à mort comme convaincu du crime de Leze-Majesté contre la Reine & les Etats, & l'on bannit de la Ville Ambroise Martini, sur le soupçon qu'il trempoit dans le complot (8).

VIII.
Leicester effrayé de ces rigueurs.

La découverte de ces manœuvres acheva de perdre le crédit que Leicester conservoit encore dans le Pays: ses Partisans même à Utrecht commençerent à s'éloigner, & il reconnut lui-même l'impossibilité d'exécuter ses desseins. Les pieces authentiques qui nous restent, portent la preuve qu'il fut même effrayé des exécutions de ses Agens, & qu'il reconnut *qu'il étoit tems de mettre sa tête en sûreté.* Il sortit en tremblant de la Nordhollande, passa par Utrecht sans s'arrêter, se rendit à Dordrecht, & de-là à Vlissingue, où il

(1) Résolut. de Holl. *du 17 Oct.* 1587. *pag.* 281.
(2) Résolut. de Holl. *du 20, 21, 24 Oct.* 1587. *pag.* 283, 287, 292, 295.
(3) Lettr. de Joost de Menyn *dans* Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 84.
(4) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 63.
(5) Résolut. de Holl. *du 24 Octob.* 1587. *pag.* 291.
(6) Voyez les Défenses *dans* Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 67.
(7) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 72.
(8) Résolut. de Holl. *du 12, 13 Nov.* 1587. *pag.* 302, 303, 306, 307.

attendit quelques ſemaines, pendant qu'on équipoit ſa flotte (1). Il remit en partant le commandement des Anglois à Peregrin Barty, Baron de Willoughby, que la Reine avoit nommé Lieutenant Général en l'abſence du Comte (2), & les Etats déférerent le Gouvernement au Conſeil d'Etat (3). Dans ces circonſtances Herbert, Envoyé d'Eliſabeth, propoſa de nouveau un accommodement avec l'Eſpagne; le bruit des armemens que Philippe faiſoit de tous côtés diſpoſoit les eſprits à la négociation. On arrêta d'envoyer trois Députés en Angleterre (4); mais le but du voyage étoit d'appaiſer la Reine plutôt que de conclure un accommodement. En effet, pour en dégoûter le peuple, les Etats permirent en même-tems à un Auteur François, appellé Sailly, de publier un Mémoire très-violent qu'il avoit compoſé contre Philippe; & pour ſauver les apparences, ils lui défendirent d'y mettre les noms ni d'Auteurs, ni d'Imprimeur, ni de Ville (5).

Philippe III. 1587. Son départ. Willoughby Commandant des troupes. Nouvelles propoſitions de paix. Députation à la Reine. Mémoire violent contre Philippe.

Le Comte de Leiceſter avoit pris congé des Etats-Généraux par une Lettre du 6 de Décembre (6), & fut reçu de la Reine avec ſes bontés ordinaires. Il apprit à ſon arrivée que le Baron de Bukhurſt & quelques autres prétendoient le déférer au Parlement, & les larmes aux yeux, il ſupplia ſa Maîtreſſe d'interpoſer ſon autorité pour lui parer un pareil affront. Elle le promit (7), & le lendemain l'ayant appellé à la Chambre des Seigneurs, elle ordonna qu'il prît ſa ſéance ſans paroître à genoux au bout de la table, comme il eſt d'uſage en cas d'accuſation, & le Secrétaire eut à peine commencé la lecture de la plainte que le Comte l'interrompit, en affirmant qu'il n'avoit rien fait ſans les ordres de la Reine; qu'il avoit ſuivi ſes Inſtructions ſecretes, dont le

Réception de Leiceſter à Londres. On veut le déférer au Parlement. Il eſt ſauvé par la Reine.

(1) Remontr. de J. Olden Barneveld dans l'Hiſt. vérit. *pag.* 156. Voyez auſſi Reyd *Liv.* VI. *pag.* 134.
(2) Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* VII. *Part.* I. *pag.* 7.
(3) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 98, 99.
(4) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 91.
(5) Réſolut. de Holl. *du 10 Décemb.* 1587. *pag.* 343.
(6) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 96. *Liv.* XXIV. *pag.* 4.
(7) Grotii *Ann.* V. *pag.* 104.

PHILIPPE III.

1587.

Jugement étoit réservé à Sa Majesté (1) : d'où il résulte qu'Elisabeth s'étoit réellement proposé de s'emparer de la Souveraineté des Pays-Bas par des voies secretes & détournées, pour s'épargner les reproches du Roi d'Espagne, & cacher les conditions, sous lesquelles les Etats offroient de la reconnoître. Mais convaincue de l'impossibilité d'arriver à son but, elle rappella le Comte, & lui fit signer sa démission le 17 de Décembre (2), qui cependant ne fut remise aux Etats que le premier d'Avril 1588 (3).

Il se démet du gouvernement des Pays-Bas.

Son caractere.

Les Anglois dépeignent ce Seigneur comme un homme rempli d'orgueil & d'ambition, ne doutant de rien; mais peu capable de conduire les projets que sa vanité concevoit. Il vouloit se rendre Stadhouder héréditaire des Pays-Bas; mais en sacrifiant les intérêts de sa Souveraine, il comptoit sur la foiblesse d'une Maîtresse qui le sauva en effet de la punition qu'un peuple implacable dans sa vengeance n'auroit pas manqué d'exiger (4). S'il échappa la peine qu'il méritoit, sa propre Epouse vengea les Hollandois, pour épouser l'Adultere qui la consoloit de son absence (5). Elle servit au Duc le poison, dont il mourut le 14 de Septembre (6), à dix heures du matin (7).

Ses vûes ambitieuses.

Sa fin tragique.

Les dissensions intérieures suspendoient les opérations militaires. Schenck s'étoit emparé du Château de Roeroord dès le mois de Janvier, qu'il avoit été forcé d'abandonner, faute de secours (8). Ce Capitaine réduit à l'inaction, prit une Commission de l'ancien Archevêque de Cologne qui demeuroit dans la maison de Honsholredyk, que les Etats lui avoient donnée pour résidence (9), & surprit la Ville de Bonn sur le Rhin (10).

Roeroord pris & repris.

Surprise de Bonn par Schenck.

(1) R. Baker Chronich of Englend *pag.* 373.
(2) Grand Recueil des Placards, *Tom.* IV. *pag.* 85.
(3) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 4.
(4) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 386, 422.
(5) Grotii *Ann.* V. *pag.* 104.
(6) Reyd *Liv.* VIII. *pag.* 148. Bor *Liv.* XXV. *pag.* 16.
(7) Résolut. de Holl. *du 20 Sept.* 1588. *pag.* 273.
(8) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 19.
(9) Résolut. de Holl. *du 16 Févr. du 7 Nov.* 1587. *pag.* 52, 101
(10) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 99.

1587.

D'un autre côté le Duc de Parme occupé des préparatifs que Philippe avoit ordonnés, dans le dessein d'envahir l'Angleterre, laissoit les Pays-Bas en repos. Les Etats dûrent leur salut au projet chimérique qui trompa la Politique du Monarque & de son Capitaine, en les épuisant d'hommes & d'argent.

Armemens du Duc de Parme par mer.

IX.

Etat turbulent des Provinces-Unies.

1588.

Le retard affecté des Anglois pour remettre aux Etats la démission du Comte de Leicester, exposa les Provinces-Unies à un grand danger; les troupes ne sçachant où résidoit la Souveraineté, ne connoissoient plus de commandement. Herbert, Ambassadeur d'Angleterre, n'avoit reçu cet Acte que le 22 de Janvier, veille de son départ, & dans la crainte de le retarder par le cérémonial de la notification, il l'avoit remporté à Londres (1). Les partisans de Leicester profiterent de l'occasion pour exciter de nouveaux troubles, & pour enflammer la colere d'Elisabeth sur le départ précipité de son Favori. Ils s'efforçoient de tenir les esprits dans l'agitation, en communiquant à leurs amis les réponses qu'ils recevoient du Comte & de la Reine; les Prédicans les secondoient de leur mieux (2). Ceux-ci présageoient les plus grands malheurs, comme une suite nécessaire de l'imprudence qui privoit le pays du seul secours qui pouvoit le garantir. Henri Killegrey, Conseiller d'Etat, remit enfin la démission fatale le premier d'Avril (3), & ce ne fut qu'alors que les Etats reprirent leur autorité, & le Gouvernement sa solidité.

Démission de Leicester.

Mais dans l'intervalle il étoit arrivé des émeutes considérables dans un grand nombre de Villes. Depuis quelque tems on avoit introduit l'usage, pour contenir les soldats, de leur payer les deux tiers de leur solde comptant; l'autre se distribuoit en papier qu'on acquittoit par termes, à mesure que les fonds rentroient plus ou moins abondamment. Les troupes demanderent alors le payement entier, & refuserent d'obéir au serment prêté au Stadhouder, sous prétexte qu'elles

Mutinerie des troupes.

(1) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 4.
(2) Reyd *Liv.* VII *pag.* 138.
(3) Résolut. de Holl. *du 1 Avril* 1588. *pag.* 96.

PHILIPPE III. 1588. n'étoient pas déliées de celui qui les obligeoit au Comte de Leicester. La garnison de Medenblik commença la révolte ; elle se communiqua bientôt à Heusden, à Woudrichem, à Schoonhoven, à Gertrudenberg, à Naarden, à Veere, à Arnemuiden, à Berg-op-zoom, & dans les autres Villes. A Heusden les soldats garderent le Magistrat prisonnier dans l'Hôtel de Ville ; ils mirent le siege devant le Château, où Ysselstein, Commandant de la place, s'étoit réfugié (1), & pillerent la campagne. Robert Saquet ou Suquet abusa du nom de la Reine pour se rendre maître de Willemstad ; mais son complot étant découvert, il fut conduit à la Haye, & condamné à mort sur la preuve qu'il étoit en traité avec le Duc de Parme (2). La plûpart des mutins se laisserent gagner par le payement de quelques mois, & Maurice eut moins de peine qu'on ne croyoit à les changer de garnison (3). L'inauguration du Prince d'Orange en qualité de Marquis de Veere & de Vlissingue adoucit un peu les esprits ; mais on fut contraint, malgré les Lettres de Willoughby, de la différer sur les instances du Magistrat qui craignoit une sédition, & la cérémonie ne se fit en effet que le 26 d'Août 1590 (4).

Emeute à Heusden.

A Willemstad.

A Medenblik.

L'affaire de Medenblik devint plus sérieuse. La garnison demandoit son payement, & Sonoy l'amusoit depuis longtems de belles paroles (5). Le soldat augmentant de vivacité, le Gouverneur chercha sa sûreté dans le Château (6) : sa retraite laissant les mutins maîtres de la Ville, ils désarmerent les Bourgeois, leur donnerent de nouveaux Capitaines (7), & s'emparerent de la Régence (8).

(1) Résolut. de Holl. *du 2 Févr.* 1588. *pag.* 28.
(2) Résolut. de Holl. *du 8, 16 Févr.* 1588. *pag.* 104, 128. Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 40.
(3) Reyd *Liv.* VII. *pag.* 138, 141.
(4) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 106. *Liv.* XXV. *pag.* 40.
(5) Résolut. des Etats de Holl. *du 27 Janv.* 1588. *pag.* 20.
(6) G. A. W. Siege de Medenbl. mss. *fol.* 3. *dans* l'Hist. de la Patrie, *Tom.* VIII. *Liv.* XXXI. *pag.* 272.
(7) Reyd *Liv.* VII. *pag.* 138.
(8) Résolut. de Holl. *du 2, 14, 18 Févr.* 1588. *pag.* 29, 38, 39. G. A. W. Siege de Medenbl. mss. *fol.* 5. *ubi supra.*

1588.

Soutenue par Sonoy.

Sonoy avoit augmenté depuis peu la garnison de quatre cens cinquante hommes qui dépendoient de lui : ce qui le fit soupçonner de tremper dans l'émeute, & les Etats résolurent d'envoyer des troupes pour le ranger au devoir, & rétablir l'ordre. Ils sçavoient qu'il étoit inutile d'essayer la douceur avec ce Capitaine ; ils avoient voulu retirer une partie de la garnison avec un ordre qu'ils avoient rempli sur un blanc-seing de Leicester, & les mutins refusoient d'obéir (1). Le Prince Maurice qui tenta la négociation ne réussit pas mieux : Sonoy avoit fait jurer aux soldats qu'ils ne sortiroient de la ville que quand ils seroient entierement payés, & l'on étoit informé qu'il avoit tiré de la poudre & des bales d'Amsterdam : d'où l'on concluoit qu'il étoit résolu de soutenir le siege ; il fallut donc employer la force (2). On députa d'abord le Prince accompagné de Barneveld qui se rendirent à Hoorn, dont ils retirerent une Enseigne de Sonoy commandée par Dideric de Dreunen, surnommé Haastreckt, mirent une autre à sa place, & le 27 de Février le Stadhouder parut à la vue des murailles de Medenblik à la tête des Milices de Hollande & de quelques Compagnies de troupes réglées (3). Le Conseil d'Etat encore lié par son serment au Gouverneur général, déconseilloit les voies de fait ; mais Maurice répondit qu'il avoit les ordres des Etats, & qu'il les exécuteroit.

La ville investie par Maurice.

Ces Officiers députerent Bardes, l'un de leurs Membres, pour engager la garnison à rentrer dans le devoir, celui-ci n'ayant pu la réduire, Maurice fit l'investissement, & retrancha exactement toutes les avenues. Les escarmouches commencerent, le canon joua de part & d'autre (4) ; & comme on craignoit que les Anglois ne tentassent le secours par mer (5), on commanda la flotte pour bloquer

(1) G. A. W. Siege de Medenbl. mss. *fol.* 2.

(2) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 29, 34.

(3) Velius Descript. de Hoorn *pag.* 481. Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 34.

(4) G. A. W. Siege de Medenbl. mss. *fol.* 6, 9, 10, 11, 14, 15.

(5) Résolut. de Holl. *du 13, 14 Mars* 1588. *pag.* 84, 85, 86.

PHILIPPE III. le port (1), dont les vaisseaux battoient de leur côté la Ville (2).

1588.

Mouvemens des Anglois.

Et des Prédicans.

Charles Houward, Amiral d'Angleterre, étoit alors sur les côtes de Zeelande avec huit ou dix vaisseaux, & suivant une Lettre de Jean Michelszoon, Prédicant à Grootebrock, il avoit ordre de faire lever le siege. Daniel de Dieu, Prédicant de Vlissingue, entretenoit correspondance avec les assiégés. On sçavoit que le Clergé du Pays se donnoit de grands mouvemens en Angleterre pour faire nommer Maurice Stadhouder général, à condition que le commandement des troupes seroit entre les mains d'un Anglois (3); on ignoroit qui le mettoit en mouvement: ce qui redoubloit les inquiétudes. Toutes les Eglises des Pays-Bas, à l'exception de la Hollande, avoient député pour supplier Elisabeth de se réserver la protection de la Religion réformée par un Article du Traité qu'on négocioit alors avec l'Espagne, & la Reine avoit renvoyé leurs Députés avec de bonnes paroles (4). D'un autre côté Sonoy avoit dépêché deux de ses soldats à Campen & à Harderwyk pour débaucher ces garnisons composées de Compagnies de son Régiment; l'Enseigne & les Cornettes qui revenoient rapporter la réponse, tomberent entre les mains des assiégeans, & furent conduits à Hoorn. Ce Capitaine avoit envoyé en Angleterre Guillaume Mostaard (5), & la Reine avoit ordonné à Willoughby & à Killegrey de ménager un accommodement avec les Etats (6).

Ecrits pour & contre.

Cette affaire mettoit toute la Province en mouvement, & les Villes étoient inondées de brochures pour & contre; il parut entr'autres un Mémoire contre les Etats, qui justifioit Sonoy de la maniere la plus mordante, & l'on soupçonna Prounink d'en être l'auteur (7). Cependant Sonoy

(1) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 36, 27.
(2) G. A. W. Siege de Medenbl. mss. *fol.* 7.
(3) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 44, 45.
(4) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 74, 85.
(5) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 37, 39.
(6) Résolut. de Holl. *du* 14, 15, 30 *Mars* 1588. *pag.* 87, 89, 93.
(7) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 39, 43, 53, 54.

appuyé

appuyé par Nicolaszoon Mans, Maître de Kogge & d'autres, entreprit, malgré les oppositions de Jelle Adrianszoonwyns, Dykgraave & des Heemrades, de percer la digue de Medenblik, pour mettre sous l'eau la campagne, & forcer les assiégeans de déloger (1); mais il ne put achever cet ouvrage. Il réussit mieux à gagner par menaces & par promesses soixante habitans qui se déclarerent pour lui: il leur rendit leurs armes, & forma une compagnie; mais les autres demeurerent neutres (2). Il ne négligeoit rien pour encourager ses gens, en les assurant du secours des Anglois, & leur montroit des Lettres qu'il supposoit venir d'Angleterre, & qu'il se faisoit écrire par Jean Petri, Grietman de Stellingwert qui les faisoit porter sur la rive orientale du Twisk, où ses chaloupes les alloient chercher (3); il fit arrêter Albert Dieterszoon Koster, l'un des Conseillers, pour avoir dit que ce secours tant promis n'arriveroit jamais (4). Ce fut dans ces circonstances qu'on reçut la nouvelle de la démission que Leicester avoit envoyée, que les Etats l'avoient affichée & publiée par un Placard du 12 de Mai (5), & que le Commandant de la Brille, qui d'abord avoit refusé d'y ajouter foi, l'avoit lui-même acceptée (6). Cet événement qui délioit les soldats du serment qu'ils devoient au Gouverneur général, changea la face des affaires.

Subtilité de Sonoy.

Sonoy ne pensa plus qu'à relier ses négociations avec le Prince Maurice, & par l'entremise de Willoughby, on convint qu'il conserveroit le Gouvernement de Medenblik avec le nombre de troupes qu'il plairoit à Maurice & à Willoughby de régler, à condition de ne rien innover sans le consentement du Stadhouder; qu'il prendroit une nouvelle Commission du Conseil d'Etat, & qu'on ne pourroit le congédier sans lui donner une retraite honorable. On s'engagea de payer trois mois de solde à ses soldats, & le 29 d'Avril

Son accommodement avec Maurice.

(1) G. A. W. Siege de Medenbl. mss. *fol.* 7, 15, 16.
(2) G. A. W. Siege de Medenbl. mss. *fol.* 6, 17, 18.
(3) G. A. W. Siege de Medenbl. mss. *fol.* 11, 15.
(4) G. A. W. Siege de Medenbl. mss. *fol.* 16.
(5) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 55.
(6) Résolut. de Holl. *du 28 Avril* 1588. *pag.* 140.

PHILIPPE III. 1588.

Maurice fit son entrée dans Medenblik, où le lendemain il fit afficher une amnistie générale, fit la revue de la garnison, & la distribua dans différentes places (1).

Ses disgraces.

Mais Sonoy s'étoit attiré la haine des Bourgeois qui lui reprochoient les maux qu'ils avoient soufferts. Bientôt il se plaignit qu'on observoit mal les conditions du Traité, que le Magistrat n'avoit aucun respect pour sa personne, que les habitans l'insultoient journellement, & que la populace le menaçoit aussi-tôt qu'il paroissoit sur sa porte. Le Stadhouder fut obligé de le prendre sous sa protection ; mais on l'inquieta si fort par des procès de toutes especes, qu'il connut enfin qu'on vouloit le dégoûter du commandement, & les Villes outrées de la correspondance qu'il continuoit d'entretenir avec les mécontens, déclarerent aux Etats-Généraux qu'elles n'étoient plus dans l'intention de se servir de lui (2).

Sa retraite.

Il se résolut enfin à demander son congé, & le payement de ce qu'on lui devoit qu'il faisoit monter fort haut. Maurice appuya sa requête, & la Reine d'Angleterre, auprès de laquelle il fit un voyage, lui donna des lettres de recommandation (3) : ensorte qu'il obtint dans le mois de Mars 1593, deux mille livres comptant & mille livres de pension, reversibles après sa mort à sa fille Emerentiana (4). Il se retira à Nerden dans l'Oostfrise, & Groningue s'étant rendue en 1594, il vint demeurer au château de Dyke, où il mourut en Juin 1597, âgé de soixante-huit ans (5).

Sa mort.

X. Emeute appaisée.

Les garnisons de Bokele & de Heusden rentrerent aussi dans le devoir. Le Comte de Hohenlo força la premiere à se rendre ; la seconde fut appaisée par quelques mois de paye qu'on lui fit toucher.

Manœuvres des Anglois à Vlissingue.

Russel, Comte de Bedfort, qui commandoit à Vlissingue, donna des inquiétudes plus longues & plus vives. Ce Gou-

(1) Relat. abrég. de ce qui s'est traité avec Sonoy, impr. en 1588. Hist de la Patrie, *Tom.* VIII. *Liv.* XXXI. *pag.* 277. Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 58, 62.

(2) Résolut. de Holl. *du 23 Mai* 1588. *pag.* 176.

(3) Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* VII. *Part.* I. *pag.* 41. Résolut. de Holl. *du 8, 13 Juin* 1592. *pag.* 56.

(4) Résolut. de Holl. *du 8, 19 Mars* 1593. *pag.* 99.

(5) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 94, 103.

Philippe III.

1588.

verneur, ſur le bruit que le Duc de Parme aſſembloit un grand nombre de bâtimens plats, pour deſcendre en Zeelande, demanda au Conſeil d'Etat la permiſſion d'appeller ſa Compagnie de Cavalerie de Berg-op-zoom; mais ayant ſçu que Maurice avoit ordonné à celle de Villers de marcher, il ſe plaignit aux Etats, défendit aux habitans de la recevoir, & manda au Stadhouder qu'il étoit en droit de ſe méfier de ceux qui ſe méfioient de lui. Les Etats répondirent que la Compagnie dont il faiſoit tant de bruit, n'étoit que de ſoixante cavaliers; qu'elle n'étoit deſtinée qu'à fournir les gardes & les vedettes néceſſaires pour la garde des côtes, & qu'il ne devoit pas en avoir d'ombrages.

A Arnemuiden.

Cependant ceux d'Arnemuiden refuſerent de recevoir ces Cavaliers, & déclarerent qu'ils ne logeroient point de troupes ſans un ordre de la Reine, ou du Comte de Leiceſter. Une déſobéiſſance ſi marquée irrita les Etats, & ſur les inſtances de ceux de Middelbourg, qui craignoient la domination Angloiſe, ils chargerent le Stadhouder de paſſer dans l'Iſle de Walcheren pour appaiſer ce différend.

Mouvemens de Maurice pour les éluder.

Le Prince étoit à peine dans cette Ville, qu'il apprit l'arrivée de l'Eſcadre Angloiſe dont nous avons parlé. On faiſoit courir le bruit qu'Houward qui la commandoit, avoit ordre d'enlever le Prince & de ſecourir Sonoy, quoique le but de ſon voyage ſe bornât à porter vingt mille florins pour le payement des garniſons Angloiſes. Maurice cependant abandonna Middelbourg, & ſe mit en ſûreté dans le Fort de Lillo. Houward l'ayant appris, envoya vers lui le Chevalier Edouard Hobey ſon parent, pour le prier d'engager les Etats à retirer leur armée de Medenblik, & l'aſſurer que le Comte de Bedfort étoit prêt de s'en tenir aux conventions réglées avec l'Angleterre. Maurice répondit que cette affaire ne le regardoit pas, qu'il falloit s'adreſſer aux Etats, & là-deſſus Houward ayant remis à la voile, le Prince revint à Middelbourg, d'où il envoya Valke, Conſeiller d'Etat, à Vliſſingue. Ruſſel ne répondit que par des complimens, ſans entrer en matiere : ceux d'Arnemuiden s'excuſerent ſur le ſerment qu'ils avoient prêté à la Reine,

PHILIPPE III. 1588.

& refuſerent de reconnoître l'autorité du Stadhouder. Maurice renvoya de nouveau pour preſſer Bedfort d'employer ſon autorité pour mettre ces Bourgeois à la raiſon, & pour prévenir une diviſion qui menaçoit, au moment que l'union étoit la plus néceſſaire entre les deux Nations.

Médaille à cette occaſion.

Pour en faire ſentir les conſéquences, il fit frapper une Médaille, ſur laquelle on voyoit deux bœufs attelés, dont l'un portoit l'écuſſon d'Angleterre, l'autre celui des Etats, avec ces mots, *Trahite æquo jugo*, ſur le revers deux urnes nageant ſur l'Océan, & dans l'exergue, *Frangimur, ſi collidimur* (1).

Plaintes de Maurice à la Reine.

Maurice écrivit à la Reine, & ſe plaignit amérement que ſes Généraux vouluſſent lui retenir Veere & Gertrudenberg, Seigneuries dont il tiroit ſa ſubſiſtance. Eliſabeth plus inquiette que jamais de l'armement des Eſpagnols, qu'elle voyoit prêt à tomber ſur ſon Royaume, ordonna à Willoughby de ſe conformer aux intentions des Etats, & de les aider à mettre les mutins dans le devoir. Elle écrivit en même tems aux Miniſtres, ſes partiſans, de ſe conformer au Concordat, & de donner ſatisfaction au Stadhouder & aux Etats.

Accommodement.

En conſéquence, Willoughby ſe rendit à Veere, paya la garniſon & la fit ſortir de la Ville, qui fut remiſe à Maurice; Arnemuiden ſe ſoumit, & les Magiſtrats firent publier dans toutes les Villes la démiſſion du Comte de Leiceſter (2).

XI. Armemens de Philippe & du Duc de Parme contre Eliſabeth.

L'inaction du Duc de Parme dans ces tems difficiles, fut le ſalut des Provinces-Unies. Au milieu des troubles qui déchiroient les Etats, il auroit pu facilement enlever les places fortes qui gardoient les frontieres; mais ce Général uniquement occupé du projet que ſon Maître avoit formé d'envahir l'Angleterre, conſommoit en préparatifs le peu d'argent que Philippe lui faiſoit tenir.

Fauſſe négociation de paix de Philippe.

Ce Monarque preſſoit les négociations avec d'autant plus de vivacité qu'il ne penſoit pas à conclure la paix, & qu'il n'avoit d'autre intention que d'empêcher Eliſabeth de ſe mettre en défenſe. La

(1) Bizot *Tom.* I. *pag.* 60.

(2) De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXIX. *pag.* 162, &c.

Reine, avertie par la France, étoit trop éclairée pour ne pas soupçonner les vûes de son ennemi ; mais elle vouloit éviter le reproche odieux d'avoir perpétué la guerre, en refusant d'écouter les propositions de l'Espagne. Elle avoit envoyé l'année précédente Herbert, son Maître des Requêtes, pour engager les Etats à nommer des Plénipotentiaires ; elle dépêcha celle-ci Jean Ortel, leur ancien Agent, pour sonder les véritables dispositions des Provinces. Les Villes Hollandoises délibérerent sur les conditions sous lesquelles on pourroit accepter la paix (1).

Philippe III. 1588.

Adresse de Maurice pour l'éluder.

Maurice de son côté demanda aux Consistoires si l'on pouvoit consentir un accommodement sans assurer le libre exercice de la Religion réformée. Il ne doutoit pas que la réponse ne fût négative ; mais il vouloit, à l'exemple de Leicester, flatter le Clergé d'une consultation en matiere d'Etat, comme le moyen le plus sûr de le mettre dans son parti (2), & se servir de son zèle pour rompre le Congrès. Bien loin de penser à la paix, ce Prince avoit appris de son pere, que quand deux partis opposés entrent en accommodement, le plus fort emporte tout, & le plus foible n'y gagne jamais rien. Il rappelloit aux Etats le souvenir des pieges que les Espagnols leur avoient tendus, sous prétexte de réconciliation, & récemment dans l'Assemblée de Cologne, qui n'avoit abouti qu'à détacher de l'Union la Flandre, le Brabant, l'Artois, le Hainaut, Lille, Malines, Bois-le-Duc, & tant d'autres Villes.

Congrès de Borbourg.

Mais s'il empêcha les Etats de nommer des Plénipotentiaires, il ne put rompre le Congrès qui se renoua à Borbourg (3). Elisabeth envoya le Comte de Derby, Milord Cobham, le Chevalier Jacques Croft, Valentin Dal, & Jean Rogers, Chevalier. Le Prince de Parme nomma Maximilien d'Aremberg, Frederic Perenot de Champigny, Jean Richardot, Jean Maes & Flaminius Grenier (4). Les

(1) Résolut. de Holl. *du 14, 16, 20 Mai* 1588. *pag.* 161, 162, 170.
(2) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 68, 74.
(3) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 86, 88.
(4) De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXIX. *pag.* 159.

PHILIPPE III. séances s'ouvrirent sans attendre les Députés des Etats, & continuerent jusqu'au moment que le canon des flottes se fit entendre.

1588.

Bulle de Sixte V contr'Elisabeth.

Elisabeth ne fut tirée de sa léthargie que par la Bulle que Sixte V publia au moment que ses ennemis se mettoient en mer pour la renverser du trône. Par cette Bulle le Pape, » en vertu du pouvoir qu'il a reçu de Dieu sur tous les » hommes en général, en conséquence de la révolte d'Henri VIII contre l'Eglise & le Saint Siege, continuée par » Elisabeth, la déclare illégitime, Usurpatrice de la Couronne, réaggrave les excommunications fulminées contr'elle, & sur les prieres des fidèles Anglois, délie ses » sujets du serment de fidélité & d'obéissance, défend à » tous les hommes de quelque Nation & Pays que ce soit, » de l'appuyer ou secourir, sous peine d'encourir la disgrace de Dieu, leur enjoint au contraire de se réunir » pour la livrer morte ou vive entre les mains du Roi Catholique, commis à l'exécution des Présentes, ou du Duc de » Parme, aussitôt qu'il sera descendu en Angleterre; leur » promet non-seulement l'impunité, mais encore de grandes » récompenses dans cette vie & dans l'autre, & selon la » Formule ordinaire, il finit par ouvrir les trésors de l'Eglise » & donner des Indulgences plénieres à tous ceux qui s'enrôleront dans la milice sacrée (1).

Préparatifs de la Reine contre l'Espagne.

L'éclat de ce coup réveilla la Reine, & lui découvrit toute l'étendue du danger qui la menaçoit. Sûre du cœur de son Peuple, elle envoya des mousquets, des armes & des munitions dans toutes les Provinces de ses Etats, & ordonna aux Gouverneurs d'armer leur Commune. Elle assembla une armée de quarante mille hommes & donna six mille soldats d'élite au Comte de Leicester pour garder les bords de la Tamise. Le Comte de Cumberland avoit ordre de marcher avec le reste partout où l'ennemi paroîtroit. Les Seigneurs, à la réserve de ceux dont les emplois fixoient la résidence, accoururent de tous côtés à la tête de leurs vas-

(1) De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXIX. *pag.* 173. Meteren *Liv.* XIV. *fol.* 302. Grotii Hist. *Lib.* I. *pag.* 117.

faux. On ne peut passer sous silence le vieux Comte de Montaigu, qui se présenta à la tête de deux cens Gentilshommes, avec son fils & son petit-fils, tous trois en état de combattre à cheval, ni le Comte d'Essex, qui se distingua autant par sa bonne mine que par le nombre & la magnificence de sa suite. Chaque Gouverneur avoit formé un Corps plus ou moins considérable pour défendre sa Province, & la Reine avoit envoyé le Comte de Northumberland avec vingt-cinq mille hommes pour garder la frontiere de l'Ecosse, en cas que Jacques fût d'intelligence avec Philippe (1). Elle nomma pour Amiral Charles Houward, fils de Thomas Houward, Duc de Norfolk, descendu des Plantagenetes, qui avoient si long-tems regné sur l'Angleterre (2), & lui ordonna de se poster à Plymouth avec une flotte considérable, mais qui fut bien inférieure aux Espagnols pour le nombre & la grandeur des vaisseaux. Il eut pour Vice-Amiraux Drake, Hauwkins & Forbisher. Henri de Seymour, fils du Duc de Sommerset, étoit chargé de croiser avec une autre Escadre entre Douvres & Calais, pour veiller sur l'embouchure de la Tamise, & pour empêcher le Duc de Parme de se joindre à la grande flotte (3). Elle avoit demandé vingt vaisseaux de guerre aux Etats de Hollande, qu'ils accorderent sur le champ, quoiqu'ils ne fussent pas sans inquiétudes au-dedans & au-dehors (4).

Philippe III. 1588.

Les Provinces-Unies ne négligerent pas leur sûreté dans le danger commun. Les Hollandois craignoient peu les gallions, trop pesans pour agir dans un canal étroit & rempli de bas-fonds ; mais le grand nombre de batteaux plats que le Duc de Parme avoit rassemblés de tous côtés, leur donnoit de grandes inquiétudes. Ils avoient quatre-vingt-dix voiles de toute grandeur sous les ordres de Warmond & de Justin de Nassau, leurs Amiraux ; une partie se joignit à

Préparatifs & armemens des Provinces-Unies.

(1) Bentivoglio *Part.* II. *Liv.* IV. *pag.* 115. Cambden *pag.* 565. Meteren *Liv.* XIV. *fol.* 142. Le Clerc *Liv.* IV. *pag.* 142.

(2) De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXIX. *pag.* 177.

(3) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *pag.* 424.

(4) Résolut. de Holl. *du 16, 18 Avr. du 2, 6 Mai* 1588. *pag.* 126, 141, 145, 149.

PHILIPPE III. l'Escadre de Seymour, & l'autre se posta avec tant d'avantage entre les bas-fonds, qu'aucun vaisseau ne pouvoit sortir des ports de la Flandre ni du Brabant. Cette position rendoit inutiles les préparatifs du Duc de Parme. Ce Général avoit armé vingt-huit vaisseaux à Dunkerque ; il avoit assemblé quatre cens barques de transport pour embarquer trente mille hommes sur différens canaux qu'il avoit creusés pour arriver dans le port de cette Ville, d'où il devoit partir pour entrer dans la Tamise, pendant que la grande flotte occuperoit les Anglois. Outre ces précautions, les Etats avoient posé des corps-de-garde & des sentinelles sur les côtes & retiré les fanaux & les balises (1).

1588.

Entêtement funeste de Philippe.

Le vieux Marquis de Santa-Cruz & le Duc de Parme avoient conseillé à Philippe de s'emparer de Vlissingue, pour assurer la descente en Angleterre, d'où dépendoit le succès de l'entreprise ; mais le Monarque entêté de ses propres projets, fut sourd à l'avis le plus sage (2).

XII. Départ de la *Flotte invincible.*

Cependant la flotte que par une rodomontade Espagnole Philippe avoit décorée du titre d'*Invincible*, sortit du port de Lisbonne le 29 de Mai, sous les ordres d'Alphonse Perez de Gusman, Duc de Medina-Sidonia (3). Elle étoit de cent cinquante gros vaisseaux, entre lesquels on comptoit un grand nombre de gallions qui portoient des tours & des châteaux à l'épreuve du canon. On l'avoit abondamment pourvue pour six mois de toutes les munitions de guerre & de bouche qu'on peut imaginer, & elle portoit vingt mille soldats & huit mille matelots, sans compter la Noblesse volontaire qui s'étoit rendue en si grand nombre, qu'après sa déroute on n'auroit pu trouver une famille un peu distinguée qui n'eût perdu un fils, un frere ou un parent. Dans l'intention de persuader que l'entreprise avoit pour objet l'honneur de l'Eglise, le Roi avoit embarqué un Vicaire du S. Office, suivi de plus de cent Jésuites, Capucins ou autres Mendians, & Guillaume Allen de Lancastre, créé Cardinal & Légat

(1) Résolut. de Holl. *du 30 Juill. du 4 Août* 1588. *pag.* 289, 293.
(2) Strada *Decad.* II. *Lib.* IX. *pag.* 530. Grotii Hist. *Lib.* I. *pag.* 118.
(3) Reyd *Liv.* VIII. *pag.* 146. Strada *Decad.* II. *Lib.* IX. *pag.* 542, 545.

par

par Sixte V, devoit fulminer la Bulle dont nous avons parlé, aussitot qu'il auroit pris terre (1). Cette flotte essuya à la sortie du port une tempête qui la dispersa : de façon que l'Amiral fut contraint de se refugier dans le port de la Corogne en Galice avec quatre-vingt vaisseaux ; mais les autres s'y rejoignirent, à la réserve de huit qui furent démâtés (2).

Philippe III. 1588. Elle est battue par une tempête.

Les Espagnols tirerent avantage de leur désordre pour répandre le bruit que leur flotte étoit hors d'état de rien entreprendre cette année. Elisabeth qui recevoit cette nouvelle de tous côtés, ordonna à son Amiral de désarmer. Heureusement Houward, plus méfiant, ne se pressa pas d'exécuter ses ordres. La flotte parut le 28 de Juin à l'entrée de la Manche, & si le Duc de Medina-Sidonia eût cinglé à Plymouth, il auroit détruit facilement celle d'Angleterre à moitié désemparée ; depuis il s'excusa du reproche sur l'ordre positif qu'il avoit de ne rien entreprendre avant la jonction du Duc de Parme.

Sécurité d'Elisabeth.

Les Anglois se trouvant en état le 31, mirent à la voile : leurs vaisseaux étant plus légers & plus petits, gagnerent le vent, & commencerent à canonner les gallions. Les Espagnols surpris de leur agilité & de la vivacité avec laquelle leur canon étoit servi, formerent un demi-cercle : le feu redoubla de part & d'autre ; les Espagnols ayant trop serré l'ordre de bataille, le galion de Seville heurta si violemment contre un autre, qu'il brisa son mât & ne put suivre la flotte qui se retiroit. Drake qui portoit le fanal cette nuit, s'étant égaré à la poursuite de quelques vaisseaux qui s'étoient séparés, Houward prit le change, & suivit celui des Espagnols : ensorte qu'il se trouva au milieu de la flotte ennemie lorsque le jour parut, & ne dut son salut qu'à l'agilité de ses bâtimens. Hugues de Moncade sollicita inutilement un ordre pour commencer le combat ; l'Amiral se renfermant dans son Instruction, le refusa avec opiniâtreté. Drake ayant rejoint son Amiral, rencontra le galion démâté, &

La flotte Espagnole battue par les Anglois.

(1) De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXIX. *pag.* 175. Meteren *Liv.* XIV. *fol.* 302.
(2) De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXIX. *pag.* 178.

PHILIPPE III. somma Valdez, qui le commandoit, d'amener : ce Capitaine, pour sauver son honneur, cherchoit à parlementer;
1588. mais l'Anglois lui fit dire : *qu'il n'avoit pas de tems à perdre, qu'il falloit se battre ou se rendre*, & l'Espagnol prit ce dernier parti. On trouva dans le galion cinquante mille ducats, qui furent partagés aux équipages, & le bâtiment fut remorqué dans un port d'Angleterre : le même jour le feu se mit dans le galion d'Oquendo : le haut fut entierement consumé ; la plus grande partie des matelots périrent dans les flammes, les Anglois sauverent le reste, & l'envoyerent à la suite de l'autre (1). Le troisiéme jour le vent ayant sauté au nord, les Espagnols fondirent à toutes voiles sur la flotte Angloise. Celle-ci revirant de bord, se trouva bientôt audessus, & les Espagnols ne pouvant soutenir ses bordées, se retirerent sur les côtes de Flandre, où ils jetterent l'ancre, dans l'espérance de faciliter la sortie de la flotte Flamande. Mais ils ne purent déloger les Hollandois des bas-fonds qui couvrent cette côte. George Fenners qui s'étoit distingué dans le premier combat, prit dans celui-ci un galion & quelques vaisseaux. Le bruit des canons appelloit cependant la Noblesse Angloise qui se destinoit à la défense de l'Isle, & la crainte d'une descente commençant à se dissiper, elle voulut participer à la gloire de sauver la Patrie. Le Comte d'Oxford, les Ducs de Cumberland & de Northumberland, Thomas & Robert Cecils, George Hatton, Thomas Raleigh, Henri Brooke, Robert Carny, Charles Blunt, Ambroise Willoughby, Henri Noell, Thomas Gerard, Henri Dudley, Edouard Darcy & Horace Palavicini, Noble Genois, banni pour cause de religion, amenerent vingt-un vaisseaux montés de douze mille soldats ou matelots. Avec ce renfort, Houward résolut d'attaquer les Espagnols sur leurs ancres ; mais le calme qui survint l'empêchant d'approcher, on s'en tint à se canonner de part & d'autre. Les Anglois résolurent alors de se partager en deux escadres : la plus considérable devoit rester à Houward. Drake, Hauw-

(1) De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXIX, *pag.* 180.

kins & Forbisher devoient commander la seconde. Le vent ayant fléchi, la flotte Espagnole se montra en bel ordre à la hauteur de l'Isle de Wight. L'Amiral Anglois suivi du Lion, monté par Thomas Houward ; de l'Elisabeth, par le Chevalier Robert Southwel ; de l'Ours, par Edmond, Baron de Scheffeld ; de la Victoire, par Jean Hauwkins, & du Leicester, par George Fenners, fondit sur Recalde, Vice-Amiral, qui commandoit le centre. L'action fut bientôt générale. Les vaisseaux n'étoient pas à cent pas : les bordées portoient de part & d'autre ; mais le canon des Anglois étant mieux servi, les Espagnols hausserent les voiles, & se retirerent sous Calais (1). Forbisher s'étant trouvé engagé au milieu des ennemis, se tira d'affaire par son feu & par ses manœuvres, & le lendemain l'Amiral Anglois le créa Chevalier, avec Thomas Houward son parent, le Baron de Scheffeld & Jean Hauwkins, qui s'étoient également distingués. Les Anglois se mirent en panne devant les Espagnols ; Seymour, qui jusqu'alors étoit demeuré dans sa croisiere, joignit alors Houward avec vingt-cinq vaisseaux. D'un autre côté le Duc de Parme, sur les instances réitérées du Duc de Medina-Sidonia, se rendit à Dunkerque ; mais les Zeelandois à l'abri des bancs & des bas-fonds qui bordent la côte, ne craignant rien de la grande flotte, gardoient les passages avec tant d'exactitude, qu'il n'osa jamais tenter la sortie. Cependant les Anglois, par le conseil de Drake, équiperent en brûlots huit vaisseaux des plus maltraités, & les envoyerent sur l'ennemi à la faveur du vent & de la marée. Les Espagnols les voyant arriver, couperent leurs cables sans attendre l'ordre de l'Amiral, & gagnerent le large avec tant de précipitation, que le galion monté par Hugues de Moncade perdit son gouvernail, & fut échouer à la vûe de Calais. Les Anglois l'attaquerent par escalade : le Capitaine se défendit avec toute la valeur possible ; Houward fut obligé d'envoyer sa chalouppe au secours des siens, & Moncade ayant été tué, l'équipage se

Philippe III.

1588.

(1) Résolut. de Holl. *du 8 Août* 1588. *pag.* 297.

PHILIPPE III. rendit. On y prit encore cinquante mille ducats. Les Anglois ne pouvant emmener le bâtiment, vouloient le brûler ;

1588. mais Giraud de Mauleon, Gouverneur de Calais, ne voulut pas le permettre, & tira quelques volées de canon qui les forcerent de se retirer (1). Cette journée donna tant de frayeur à Don Juan de Luna, qu'il descendit à Calais, & joignit l'armée du Duc de Parme par terre (2). On soupçonnoit ce Seigneur d'être bâtard de Philippe sur quelques complaisances trop marquées de la mere, & sur les attentions que le Monarque avoit pour sa personne. Les Anglois suivant leur avantage, attaquerent le lendemain les Espagnols sous Gravelines, & les foudroyant de leurs bordées, ils criblerent le S. Philippe que montoit François de Tolede, & qui fut enlevé sur la côte de Flandre par les Zeelandois. Le S. Matthieu, autre galion, fut pris avec Don Pimentel, son Capitaine, par Pierre Vander Does, Vice-Amiral de Warmond, après un combat opiniâtre qu'il soutint à la vûe de Dunkerque. Il étoit si grand, que son pavillon, qui fut porté à Leide, pendoit depuis la voûte de la grande Eglise jusques sur le pavé (3). Un autre vaisseau se brisa contre un banc près de l'Ecluse, & tout l'équipage périt ; un autre échoua à Blankenberg, & fut pillé par la garnison d'Ostende (4). Dans ce désordre, l'Amiral ayant fait hisser toutes ses voiles, gagna la haute mer. Houward après avoir ordonné à Seymour de retourner à son poste, pour empêcher les Flamands de sortir après lui, se mit à la poursuite pendant trois jours, & voyant qu'ils avoient dépassé l'Ecosse, & que le gros tems commençoit à se faire sentir, il revint, quoiqu'avec peine, & rentra dans le port de Harwich le 14 d'Août, où il fut reçu en triomphe. Les Espagnols après avoir passé les Orcades, essuyerent dans la Mer d'Irlande une tempête furieuse qui les dispersa (5).

(1) De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXIX. *pag.* 186.
(2) Grotii Hist. *Lib.* I. *pag.* 121.
(3) Meteren *Liv.* XV. *fol.* 222.
(4) Résolut. de Holl. *du* 10 *Août* 1588. *pag.* 300.
(5) Résolut. de Holl, *du* 3 *Nov.* 1588. *pag.* 571.

1588.

Medina-Sidonia ne ramena que vingt-six vaisseaux sur les côtes d'Espagne ; Recalde, Vice-Amiral, fut échouer avec vingt sept sur les bas-fonds de l'Irlande, & fut pris par les habitans qui passerent ses gens au fil de l'épée. Les Ecossois brûlerent un galion qu'ils trouverent affalé sur leurs côtes. Le S. Michel fut coulé à fond par les vagues ; Alphonse de Luzon, Général des Napolitains, & deux Officiers de la Maison de Cordoue, furent menés à Londres & depuis donnés à Horace Pallavicini, pour être échangés contre Odet de la Noue de Teligny, prisonnier depuis quatre ans dans la Citadelle de Tournay. La plûpart des autres vaisseaux furent emportés dans les mers du Nord, & périrent sur les côtes du Danemark & de la Norwege.

Le reste de la flotte dispersé par une tempête.

Si l'on en croit les Anglois, cet équipée coûta aux Espagnols cinquante-huit galions, trois galeasses, quatre-vingt vaisseaux, & plus de trente-six millions. Ceux-ci avouent trente-deux vaisseaux de toute grandeur, dix mille soldats & mille prisonniers ; & ce qui doit paroître singulier, les Anglois ne perdirent pas un seul bâtiment, malgré la grêle de canonnades qu'ils essuyerent pendant huit jours (1).

Pertes des Espagnols.

Philippe, pour cacher la grandeur de sa perte, défendit de porter le deuil (2). Le Duc de Medina-Sidonia reçut ordre de ne pas paroître à la Cour, & le Duc de Parme perdit entiérement son crédit. Philippe affecta beaucoup de fermeté en apprenant cette nouvelle, & répondit au Courier : *qu'il avoit envoyé sa flotte pour combattre les hommes, & non pas le Ciel* (3).

Fermeté de Philippe.

L'on ordonna des rejouissances & des actions de graces en Angleterre & dans les Pays-Bas, & les Zeelandois firent frapper une Médaille, où l'on voit d'un côté le Lion belgique issant des flots, pour épigraphe, *Soli Deo gloria* ; & sur le revers une flotte battue des vents, & pour Arme, *Venit, Ivit, Fuit* (4). Les Etats avoient mis un embargo sur trente

Réjouissances, Et Médaille à ce sujet.

(1) Bor *Liv.* XXV. *pag.* 3, 13, 48.
(2) Strada *Dec.* II. *Lib.* IX. *pag.* 3, 13, 43.
(3) Bentivoglio *Part.* II. *pag.* 115. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIV. *pag.* 561. Le Clerc *Tom.* I. *pag.* 142.
(4) De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXIX. *pag.* 190.

PHILIPPE III.

1588.

Embargo levé en Hollande.

vaisseaux qui se trouvoient dans leurs ports, & l'on avoit résolu de les armer en guerre (1); ils furent remis en liberté à la retraite des Espagnols. L'on garda à la Haye cent soixante prisonniers, & Farnese ne les racheta que l'année suivante (2).

XIII.
Siege de Berg-op-zoom par le Duc de Parme.

Le Duc de Parme, quoique consterné de la ruine de cette flotte, prévoyant les suites de l'inaction où on l'avoit réduit, & voulant relever sa réputation, entreprit le siege de Berg-op-zoom, qui seule avec Willemstad tenoit pour les Etats dans le Brabant. Pour empêcher le secours, il résolut de s'emparer du Vossemaar, bras de l'Escaut, qui sépare la Ville du Brabant. Emmanuel de Lalain, Marquis de Renty, & Octave, le plus jeune des fils du Comte de Mansfeld, entreprirent le passage pendant les marées basses à la tête de huit cens hommes d'élite, sous le feu de deux mille arquebusiers qu'ils avoient placés sur la digue. Everard, Comte de Solms, qui commandoit dans Thoolen, les repoussa après leur avoir tué la moitié de leur monde. Renty & le jeune Octave demeurerent dans la vase, & ne se sauverent qu'à l'aide des lances que leurs soldats leur tendirent. Farnese voyant l'impossibilité de se rendre maître d'un poste si bien muni par la nature, abandonna son projet (3), & fit investir la Ville le 23 de Septembre. Maurice & les Députés des Etats l'avoient abondamment pourvue pour une longue défense, & Willoughby même étoit chargé du commandement. Il disputa les approches par des sorties où les Espagnols perdirent bien du monde.

Trahison,

Le Duc de Parme tenta de se rendre maître d'un Fort entre la Ville & l'Escaut, & repoussé de trois assauts, il eut recours à la séduction. Il gagna un Vivandier, & par son moyen Grimston, Enseigne d'une Compagnie Angloise, qui feignant de se laisser séduire, promit de les recevoir par

Manquée.

une porte qu'il gardoit; mais l'Anglois avoit averti Thomas Morgan du complot, & ne menoit cette intrigue que pour

(1) Résolut. de Holl. *du 9 Sept.* 1588. *pag.* 350.
(2) Résolut. de Holl. *du 15 Août, du 24 Décemb.* 1588. *pag.* 308, 525.
(3) Bor *Liv.* XXV. *pag.* 13.

attirer les Espagnols dans le piege. Farnese défiant & rusé, proposa aux conducteurs de se laisser attacher entre deux soldats pésamment armés, & ceux-ci l'ayant accepté, il leur confia la conduite de trois mille hommes d'élite. Ils trouverent la porte ouverte ; mais à peine étoient-ils entrés avec cinquante hommes, qu'on laissa tomber la herse : ceux-ci se voyant pris, n'oserent rien tenter contre les traîtres, & ceux qui étoient dehors, emportés par la colere, hazarderent de passer le fossé, & monterent sur la muraille ; mais l'artillerie & les fusiliers étoient disposés de façon, que tout ce qui parut fut passé par les armes & les autres prirent la fuite, laissant huit cens des leurs au pied des murailles (1). Ces échecs & les pluyes de l'automne déterminerent Farnese à lever le siege ; il décampa la nuit du 12 au 13 de Novembre (2). Willoughby sortit en bataille après lui, & créa au nom de la Reine plusieurs Chevaliers Anglois & des Pays-Bas à la vûe de son armée (3).

Le siege levé.

Peu auparavant Charles de Croi, Prince de Chimay, avoit repris Bonn. Il avoit commencé ce siege dès le mois de Mai, & Jean-Baptiste Tassis, Lieutenant de Verdugo, qui étoit venu à son secours, fut tué comme il reconnoissoit la place, par un jeune homme qui se trouva hors la porte, & qui lui cassa la tête avec un lingot qu'il mit dans son mousquet (4). Les Espagnols perdirent dans cet Officier le meilleur & le plus actif de leurs Capitaines. La Ville se défendit six mois : Schenck & l'ancien Archevêque sollicitoient les Etats de la secourir ; mais leurs fonds étoient consommés par leur propre défense, & sitôt que la flotte d'Espagne fut éloignée, Farnese envoya à Chimay un renfort trop considérable. Schenck perdant alors toute espérance, écrivit à Otton, Baron de Podelitz, auquel il avoit confié la place, de se ménager une bonne capitulation. Le traité fut signé le 19 de Septembre. La garnison sortit avec tous

Prise de Bonn par les Espagnols.

Tassis tué.

(1) Résolut. de Holl. *du 22 Oct.* 1588. *pag.* 446. Grotii Hist. *Lib.* I. *pag.* 125. De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXIX. *pag.* 200.

(2) Résolut. de Holl. *du 3, 17, 18 Nov.* 1588. *pag.* 467, 471, 498, 499.

(3) Bor *Liv.* XXV. *pag.* 20, 24.

(4) Grotii Hist. *Lib.* I. *pag.* 127. Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 64-84.

PHILIPPE III.

les honneurs de la guerre, & fut conduite à Rhinberk & à Wagtendonk (1).

1588.

Prise de Wagtendonk.

Cette derniere place ne tarda pas à tomber entre les mains des Espagnols : les pluyes avoient rendu le terrein marécageux, impraticable. Pierre Ernest de Mansfeld ne pouvant ouvrir la tranchée, fit élever un cavalier de gazon plus haut que les murailles, & y fit monter son canon qui plongeoit jusqu'au pied des maisons.

Premier usage des bombes.

Ce fut à ce siege qu'on fit le premier essai des bombes qu'un Ingénieur Italien avoit inventées, à l'occasion d'un feu d'artifice qui fut tiré à la naissance du fils d'un Duc de Cleves. Le hazard voulut qu'une de ces machines mit le feu dans la Ville ; & ce qui n'étoit qu'un jeu, fut l'origine d'une des machines les plus meurtrieres qu'on employe aujourd'hui dans les sieges (2).

Ce ne fut pas cependant ce qui détermina la capitulation ; mais la crainte des gelées dont la fin de Décembre annonçoit l'approche (3). Mansfeld reçut la place au nom de l'Archevêque regnant, & mit son armée en quartier d'hyver dans le pays de Juliers, quoique le pays fût neutre (4). Le Duc de Parme avoit laissé la sienne dans le Brabant qu'elle ruina, comme elle avoit fait la Flandre l'année précédente.

Vaisseaux hollandois saisis en Angleterre.

Sur ces entrefaites, les Anglois saisirent pour d'anciennes dettes plusieurs vaisseaux Hollandois dans leurs ports (5).

Démêlé des Etats avec Stuard, Ecossois.

Guillaume Stuard qui avoit servi les Etats à la tête d'un Régiment Ecossois, se prétendoit créancier de six tonnes d'or. Il avoit demandé à Jacques, Roi d'Ecosse, des Lettres d'indemnité, que le Roi lui avoit accordées, sous condition de les faire signifier par un Hérault avant que d'en faire usage.

Députations au Roi Jacques.

Les Etats envoyerent Leonard de Voogd, Pensionnaire de Delft, pour passer en Ecosse, & la Reine appréhendant des liaisons trop étroites entre ce Royaume

(1) Bor *Liv.* XXV. *pag.* 13. De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXIX. *pag.* 151.
(2) De Thou *Tom.* X. *Liv.* LXXXIX. *pag.* 203.
(3) Grotii Hist. *Lib* I. *pag.* 127.
(4) Bor *Liv.* XXV. *pag.* 24.
(5) Meteren *Liv.* XV. *fol.* 275.

&

& les Pays-Bas, retint le Député, & se chargea de la négociation (1). Les Etats voulant une décision, envoyerent Jean Vander Werke, Pensionnaire d'Amsterdam, avec ordre d'aller en droiture à Edimbourg. Jacques l'admit à l'audience le 10 de Mai : l'Envoyé représenta, que Stuard avoit beaucoup enflé ses prétentions ; que les Pays-Bas en général étoient obligés à la dette, & même les pays actuellement sous la domination d'Espagne ; que la Hollande & la Zeelande n'étant jamais entrées dans les impositions communes, ne pouvoient être chargées de l'obligation, & qu'il seroit injuste de s'en prendre à deux Provinces pour la garantie d'une dette contractée par la Généralité. Ces moyens, appuyés par l'Ambassadeur d'Angleterre, firent leur impression ; le Roi renvoya le Député, ordonna à Stuard de rendre compte des titres sur lesquels il fondoit sa demande, & depuis jugeant ses moyens insuffisans, & convaincu qu'il n'avoit intenté cette action qu'à l'instigation du Duc de Parme, il déchargea les Hollandois de la demande (2). Cependant Stuard s'étant mis dans la suite au service du Roi de Danemarc, se fit si bien appuyer par son nouveau Maître, qu'il obtint en 1593 une indemnité de cinquante-six mille florins payables à différens termes (3). Quant aux autres créances, les Hollandois obtinrent main-levée des vaisseaux arrêtés, par un accommodement qu'ils firent en 1589.

Sa décision.

Accommodement.

Main-levée des vaisseaux.

XIV. Nouveaux troubles à Utrecht.

Utrecht fut entierement pacifiée cette année par la fermeté du Comte de Nieuwenaar. Nous avons vu que les huit Nobles du Diocèse avoient demandé la réformation des abus, & que leur requête avoit été suivie de l'emprisonnement de la plus grande partie (4). Si-tôt qu'ils furent en liberté, ils s'assemblerent à Woerden, & signerent le 31 de Janvier 1587, une protestation, dans laquelle le Magistrat n'étoit pas épargné. Ils en remirent un duplicata au Comte de

(1) Bor *Liv.* XXV. *pag.* 47.
(2) Bor *Liv.* XXV. *pag.* 52.
(3) Bor. *Liv.* XXVIII. *pag.* 6.
(4) Voyez ci-dessus *pag.* 169.

PHILIPPE III. 1588.

Nieuwenaar (1), qui pour lors étoit mécontent de la Régence, quoiqu'il dissimulât, dans la crainte que les Partisans de Leicester ne l'emportassent d'autorité. La garnison encore tenue par serment au Gouverneur général, & secondée des Capitaines de la Bourgeoisie, le forçoient d'attendre du tems une occasion favorable pour rétablir le Gouvernement sur l'ancien pied. La premiere démarche fut d'envoyer aux Etats le Protêt des Nobles : ce qui déplut beaucoup au Magistrat, qui de son côté leur présenta une Requête, sur laquelle ils nommerent des Commissaires pour négocier un accommodement. Ceux-ci s'étant rendus à Woerden, ouvrirent leurs séances au mois de Février ; mais après des plaintes & plusieurs Ecrits de part & d'autre, les uns insistant sur le changement du Magistrat, & les autres s'y opposant formellement, on se sépara sans rien conclure (2). Les Nobles présenterent une seconde Requête dans le mois de Juillet, & les Etats-Généraux députerent Leoninus & Valke, avec ordre de se joindre au Comte de Nieuwenaar, pour terminer ces différends. Les Etats du Diocèse piqués de la nouvelle procédure, ordonnerent à Henri Agilæus, leur Procureur Général, de citer les huit Nobles devant la Cour : ils demanderent un délai ; mais avant la décision du procès la révolution qui survint, força Agilæus de chercher un asyle en Angleterre (3).

Manœuvres des Trajectins en Angleterre.

Les Etats d'Utrecht désespérant de soutenir leur cause sans l'appui des Anglois, envoyerent Meetkerke, pour engager Elisabeth à recevoir la Souveraineté de la Ville & de la Province, & lui offrir d'engager la Gueldre, l'Overyssel & la plus grande partie de la Frise à se réunir à eux. Les Capitaines de la Bourgeoisie députerent de leur côté François Gerritszoon Brouwer, pour engager la Reine à maintenir Prounink dans sa dignité de Bourgmestre (4), qu'il affectoit de vouloir quitter. Nieuwenaar étoit convaincu

(1) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 100.
(2) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 9, 23.
(3) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 108, 113.
(4) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 114, *Liv.* XXV. *pag.* 14.

que ce dernier ne jouoit la comédie que pour se faire continuer. Brouwer réussit dans sa mission, & rapporta des Lettres d'Elisabeth & du Comte de Leicester, qui prioient le Stadhouder de conserver Prounink en place ; mais Nieuwenaar assembla secretement les anciens Capitaines & les Bourgeois qu'il avoit mécontentés, forma un parti pour s'opposer à leur demande, & communiqua les Lettres qu'il avoit reçues aux Etats, auxquels il déclara qu'il n'étoit pas dans l'intention de s'y conformer. Il écrivit à Elisabeth même pour se plaindre de l'ambition démesurée de cet homme, & Leicester étant mort sur ces entrefaites, elle répondit qu'elle n'ignoroit pas qu'il avoit le choix dans le nombre de ceux qu'on lui présentoit pour l'élection du Magistrat, & qu'elle n'avoit pas intention de le troubler dans ses fonctions.

Plainte de Nieuwenaar à la Reine.

Cependant le jour tomboit au 12 d'Octobre, & les deux Partis avoient dressé leurs batteries. Prounink sollicita Willoughby de se rendre à Utrecht, fit entrer Keerhage avec sa compagnie, & retint celle du Capitaine Blune (1). Outre les Anglois, Matthieu de Villers y commandoit une compagnie de Wallons, & les Bourgeois avoient doublé leurs gardes. Henri Jeanszoon de Ratingen, ancien Capitaine de la Bourgeoisie, ayant dit imprudemment à quelques Wallons, *qu'il ignoroit le parti qu'ils vouloient soutenir ; mais qu'il le sçauroit dans peu*, fut arrêté sur un ordre du Magistrat, & conduit dans la prison de Hazenberg. Ce coup d'autorité mit le peuple en mouvement. François Gerritszoon Brouwver étant de garde le 4, soupçonna qu'on délibéroit à l'Hôtel de Ville pour arrêter quelques autres Bourgeois du parti du Stadhouder : il les avertit de se tenir sur leurs gardes, & Nieuwenaar fit veiller toute la nuit dans son hôtel. Ses soupçons n'étoient pas imaginaires. Prounink & les Membres du Magistrat qui lui étoient dévoués, se rendirent à l'Hôtel de Ville pendant la nuit, & firent arrêter Corneille Giselbertszoon de Cuilenbourg & deux autres qui se trouverent avec lui.

Manœuvres de Prounink.

(1) Bor Liv. XXV. *pag.* 14, 16.

PHILIPPE III.

1588.

Emeute.

A cette nouvelle les Bourgeois du parti du Stadhouder s'emparerent de l'Arsenal, & firent rouler du canon à la tête des rues qui menoient à l'Hôtel de Ville : ensorte que la cavalerie n'osa se présenter. Kleerhage ayant voulu passer, fut blessé & pris, & l'on mit sa compagnie sur des batteaux pour la sortir de la Ville par eau, sans ouvrir les portes. Les Bourgeois monterent ensuite à l'Hotel de Ville, & demanderent la liberté des prisonniers que Prounink refusa d'abord ; mais ayant appris que les Wallons s'étoient déclarés pour le Stadhouder, il y donna son consentement. Henri Jeanszoon de Ratingen à peine sorti de la prison, se mit à la tête des plus résolus, entra dans la Salle du Conseil, & signifia à Prounink qu'il eût à venir sur le champ chez le Stadhouder. Reinier Verelm qui commandoit sur la place de Sainte Marie, avoit renvoyé ses Bourgeois dans leurs maisons ; & les Arquebusiers qui gardoient l'Hôtel de Ville, gagnés par Nieuwenaar, refuserent d'obéir à François Gerritszoon, leur Capitaine. Prounink voyant ses affaires désespérées, se laissa conduire par une porte de derriere au logis du Stadhouder qui le retint prisonnier, & fit arrêter en même tems l'Escoutet Trillo qu'on trouva dans le petit clocher de l'Hôtel de Ville, où il étoit caché. Gerritszoon fut arraché de son grenier à foin, & ils furent conduits à la prison de Haazenberg (1) avec Brakel.

Prounink & les siens emprisonnés.

Changement de Magistrat.

Le Comte de Nieuwenaar se voyant le maître, ordonna à la bourgeoisie de demeurer sous les armes, & fit assembler les Etats, qui sur la crainte des suites, l'autoriserent à avancer le jour de l'élection : le 6 d'Octobre, c'est-à-dire, six jours avant le tems ordinaire, il nomma Dideric Kanter & Dideric de Goyer, Bourgmestres à la place de Ruisch & de Prounink ; il changea les Echevins, le Conseil de Ville & les Capitaines de la bourgeoisie, rappella les exilés, & rétablit Nicolas de Zuilen de Draakenbourg dans la place d'Escoutet. Le nouveau Magistrat rendit compte de ce changement à Willoughby, excusant l'irrégularité de la procé-

Rappel des Exilés.

(1) Résolut. de Holl. *du 7, 8 Oct.* 1588. *pag.* 392, 396.

dure ſur la néceſſité. Les Etats de Hollande ayant appris ces nouvelles, envoyerent Maurice & quelques Députés à Schoonhoven, pour travailler à la réunion des Provinces (1). Les habitans ſe plaignirent de différens griefs, dont ils chargerent Prounink, & demanderent qu'il fût interrogé ſur ces articles (2). L'Angleterre écrivit en ſa faveur; Trillo ayant prouvé qu'il n'avoit rien fait qu'en vertu des ordres par écrit qu'il repréſenta, fut mis en liberté, & Brakel fut élargi en même tems.

Les Priſonniers relâchés.

Mais le Comte de Hohenlo s'étant rendu maître du château qui lui appartenoit dans le Bommelerwaard, Brakel accuſa ce Seigneur d'avoir ſervi la haine des huit Nobles du Diocèſe, & les Etats promirent de l'indemniſer des dommages qu'il auroit ſoufferts; on ordonna en même tems à la garniſon de Hohenlo de l'évacuer. On parla même de le mettre en cauſe; mais Brakel fut contraint peu après de ſe réfugier en Angleterre, & l'affaire ne fut pas pouſſée plus loin (3).

Conteſtations entre Brakel & Hohenlo.

Celle de Prounink donna plus d'embarras. Les Hollandois avoient intenté trente-un chefs d'accuſation contre lui, & le nouvel Eſcoutet en préſenta quatre cens. Prounink ſe ſervit habilement de ſon eſprit pour ſa défenſe; mais malgré ſes talens ſupérieurs, ſa tête auroit ſatisfait la haine publique ſans l'interceſſion de la Reine & de Walſingham : il en fut quitte pour être déclaré incapable de poſſéder aucun emploi, & banni à perpétuité du Diocèſe. Il demeura en priſon juſqu'en Juillet de l'année ſuivante, que ſa Sentence lui fut prononcée, & ſur le champ il partit pour l'Angleterre. Kleerhage fut auſſi redevable de ſa liberté aux ſollicitations d'Eliſabeth; mais il ne put réuſſir à ſe faire rétablir à Utrecht. Prounink revint en Hollande en 1590 avec des Lettres de la Reine, que les Etats refuſerent de recevoir de ſa main (4), & n'ayant pu obtenir d'emploi, il donna dans la dévotion,

Griefs contre Prounink.

Son Jugement.

(1) Réſolut. de Holl. *du 7, 11, 14 Oct.* 1588. *pag.* 392, 406.
(2) Réſolut. de Holl. *du 30 Oct.* 1588. *pag.* 457.
(3) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 116.
(4) Réſolut. de Holl. *du 22 Janv, du 8 Févr.* 1590. *pag.* 164-211.

PHILIPPE III.

1588.

Sa retraite.

& publia en 1605 un Ouvrage *ſur l'excellence de l'Oraiſon Dominicale*, qu'il dédia aux Etats, qui lui firent préſent de de deux cens florins (1) ; on ignore l'époque & le lieu de ſa mort.

XV. Mutinerie des Anglois à Gertrudenberg.

Nous avons vu dès le commencement de ce Livre, que les Anglois en garniſon à Gertrudenberg, s'étoient mutinés. La perte de cette place appartenant à cette année, nous en avons remis le récit à ſon époque naturelle. Les ſoldats demandoient leur ſolde avec menaces. Les Etats de Hollande engagerent le Magiſtrat de Dordrecht de leur repréſenter, que le Comte de Leiceſter s'étant démis du Gouvernement général, ils étoient relevés du ſerment dont ils coloroient leur mutinerie, & pour les appaiſer, ils l'avoient chargé de leur promettre le payement de leurs arrérages (2). Les mutins répondirent qu'ils ne traiteroient qu'avec Willoughby, leur Commandant, & qu'au ſurplus ils n'étoient pas embarraſſés de trouver l'argent qu'on leur devoit. Willoughby ſe rendit à Gertrudenberg ſur les inſtances des Députés de Dordrecht.

Trahiſon découverte,

Et punie.

On avoit la nuit précédente découvert un complot pour livrer la Ville aux Eſpagnols, & ce Capitaine ayant pris connoiſſance du fait, fit couper la tête à ceux qui menoient cette intrigue. Il obtint enſuite un mois de délai pour le payement, & revint en Zeelande. Maurice voulut continuer la négociation ; mais les ſoldats refuſerent de l'écouter (3), & l'on fut contraint de nommer Willoughby Commandant, quoique le Prince d'Orange fût Propriétaire de la Seigneurie ; mais on lui fit promettre de la garder au nom de ſon Seigneur. Le mois ſuivant les troupes recommencerent à demander de l'argent, & l'on convint en Juillet de leur payer vingt mois : ce qui montoit à deux tonnes d'or & ſeize mille florins, à condition qu'elles prêteroient ſerment au Prince & aux Etats (4). La garniſon, loin de tenir l'ac-

(1) Réſolut. de Holl. *du 13 Avril* 1601. *pag.* 113.

(2) Réſolut. de Holl. *du 3 Avr.* 1588. *pag.* 99.

(3) Réſolut. de Holl. *du 31 Mai*, *du 3*, *24*, *27 Juin* 1588. *pag.* 190, 192, 217, 224, 225.

(4) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 104, 106.

Philippe III.

1588.

La garnison révoltée.

cord, désarma les bourgeois, & ne voulut plus écouter Willoughby ni les Lettres de la Reine. On soupçonna le premier d'exciter secretement cette émeute, dans le dessein de se rendre maître de la place : en effet il avoit considérablement augmenté le nombre des Anglois, & sur la fin de l'année le bruit courut qu'ils tramoient quelque marché avec le Duc de Parme.

La place assiégée par Maurice.

1589.

Quoique ces soupçons se trouvassent sans fondement (1), les Etats se déterminerent en Mars suivant à faire le siege. Maurice leur représenta qu'il falloit un exemple, que la paye dont on gratifioit le soldat, au lieu de le punir, excitoit les autres à la révolte, & qu'il étoit tems d'employer la force & la terreur, si l'on vouloit arrêter la contagion. Willoughby étoit absent depuis quelques mois, & Wingfield, son beau-frere, commandoit à sa place. Les Etats l'ayant sommé de remettre la Ville, il répondit *qu'il la gardoit au nom de la Reine sa Maîtresse ;* là-dessus Maurice fit élever dix-sept pieces de canon en batterie. Willoughby assura pour lors les Etats, qu'il ne connoissoit qu'un moyen pour sauver Gertrudenberg, qu'il falloit payer en entier la garnison ; faute de quoi elle seroit sous quinze jours entre les mains des Espagnols. Maurice informé de ce propos, redoubla son feu, & la breche étant ouverte, il menaça de donner l'assaut (2). La garnison ne songeant qu'à gagner du tems, feignit alors d'entrer en négociation. Pendant ce tems le Duc de Parme arrivant avec une armée supérieure, força les assiégeans d'abandonner leurs tranchées, & la Ville lui fut livrée le 10 d'Avril (3). La joie d'un pareil succès fit taire la prudence du Duc, & sans penser que des hommes qui violoient leurs sermens pour une petite somme d'argent, étoient capables d'une double trahison pour une plus grande, il entra dans la Ville presque sans suite. Les Espagnols payerent quinze mois à la garnison, accorderent quelques

Livrée aux Espagnols.

(1) B. Dwinglo Apolog. *Tom.* I. *pag.* 85.

(2) Résolut. de Holl. *du* 1, 4 *Avril* 1589. *pag.* 223.

(3) Résolut. de Holl. *du* 14 *Avril* 1589. *pag.* 249. Reyd *Liv.* VIII. *pag.* 152.

Philippe III. privileges aux Bourgeois, & rétablirent la Religion Catholique.

1589. Placard févere contre les traîtres.

Les Etats se vengerent par un Placard qui déclaroit les soldats & les bourgeois traîtres à la Patrie, & les condamnoit à mort en quelque lieu qu'ils fussent pris (1), promettoit une récompense à quiconque les livreroit morts ou vifs, & déclaroit complices ceux qui les receleroient ou communiqueroient avec eux (2).

Inauguration de Maurice à Veere & à Vlissingue.

Médailles à ce sujet.

Maurice prit pendant l'hyver possession du Marquisat de Verre & de Vlissingue, que les Anglois avoient évacué; & ce fut à cette occasion qu'il fit frapper une Médaille où d'un côté sont les Armes de Nassau & celles des deux Villes avec ces mots, *nodus indissolubilis*, & sur le revers une main portant une épée, & pour Ame la devise de la Maison, *je maintiendrai:* sur d'autres on voit un caducée, & dans l'exergue, *Auxilia humilia firma consensus facit* (3)

Son application aux affaires de cabinet.

Il revint à la Haye, & se donna le reste de l'hyver aux affaires du cabinet. Il assura les fonds destinés à la paye des soldats, pourvut à l'acquittement des anciennes dettes, paya les arrérages des appointemens des Officiers par des pensions viageres, dont quelques-unes passoient sur la tête de leurs femmes & de leurs enfans. Il repartit l'entretien des Régimens sur les Provinces, & les Etats qu'il consultoit sur ces arrangemens les revêtirent de leur autorité (4).

XVI. Siege de Rhinberk par le Duc de Parme.

La prise de Bonn & de Wagtendonk déterminerent le Duc de Parme au siege de Rhinberk. Cette Ville que Schenck avoit prise sur l'Archevêque de Cologne, étoit bloquée depuis deux ans par sept Châteaux depuis la levée du siege; mais cette année le Comte de Nieuwenaar & le Comte de Villers créé Veldmaréchal, depuis son échange (5), avoient introduit un convoi à la faveur d'un pont sur le Rhin, & d'un bon corps de cavalerie.

(1) Résolut. de Holl. *du 18 Avril* 1589. *pag.* 256.
(2) Bor *Liv.* XXV. *pag.* 39, 46. *Liv.* XXVI. *pag.* 5, 15, 16, 34.
(3) Bizot *Tom.* I. *pag.* 63.
(4) Meteren *Liv.* XV. *fol.* 316.
(5) Bor *Liv.* XXIII. *pag.* 99.

Schenck

Schenck alors mécontent du refus que les Etats avoient fait de secourir Bonn, menaçoit de quitter leur service, & s'étoit rendu suspect de quelque dessein sur le château de Wyck (1). Dans ces circonstances l'Archevêque étant venu trouver le Duc de Parme, l'avoit engagé d'envoyer Marc de Rye, Sieur de Varembon, Gouverneur de la Gueldre Espagnole, s'emparer de Blyenbeek (2); ce Château qui appartenoit à Schenck, fut emporté d'assaut après un mois de siege: ce fut à cette attaque qu'on trouva entre les morts une fille, qui sous un habit de soldat affrontoit depuis long-tems les dangers de la guerre: exemple qui n'est pas rare dans un siecle où les grands mots de Religion & de Patrie étourdissoient les femmes mêmes jusqu'au point d'oublier leur sexe & leur foiblesse (3). Schenck naturellement fier, en conçut tant de ressentiment, qu'il oublia ses chagrins pour avoir occasion de se venger (4); il joignit ces deux Généraux, & les seconda de son mieux (5). A cette nouvelle l'Archevêque renouvella ses instances: de façon que le Duc de Parme ordonna à Charles, Comte de Mansfeld, d'assiéger Rhinberk dans les formes, & lui donna soixante douze Enseignes avec un bon corps de cavalerie. Schenck jugeant la garnison trop foible pour une longue résistance, s'approcha de Nees sur le Rhin, où il se fortifia, & conduisit une troupe d'élite qu'il jetta dans la Ville. Ayant ensuite appris que Verdugo venoit au secours des assiégeans, il fut au-devant, & le rencontrant sur les bruyeres de la Lippe proche de Wesel, il le tailla en pieces à la vue du Marquis de Varembon, qui accouroit au secours de l'autre côté de la riviere (5).

PHILIPPE III. 1589. Mécontentement de Schenck.

Prise de son Château.

Il défait un corps d'Espagnols.

Animé par le succès, il forma une entreprise sur Nimegue pour s'indemniser de la perte de Blyenbeck. Il assembla vingt barques & cinq pontons, sur lesquels il s'embarqua le 10

Son entreprise sur Nimegue.

(1) Résolut. de Holl. *du 23 Oct.* 1588. *pag.* 447.
(2) Grot. Hist. *Lib.* I. *pag.* 133.
(3) Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 41.
(4) Bor *Liv.* XXV. *pag.* 45, 50, 52.
(5) Grotii Hist. *Lib.* I. *pag.* 134, 135. De Thou *Tom.* X. *Liv.* XCVI. *pag.* 688, 689.

PHILIPPE III. d'Août au Fort de Schenck, & descendant le Waal, il arriva à la pointe du jour devant la Porte S. Antoine ; mais les grandes eaux qui ne permettoient pas de gouverner les bâtimens sans rames, retarderent une partie de son monde. Il ne laissa pas de rompre les grilles d'une maison, par laquelle il comptoit pénétrer sur la place, & mettre son monde en bataille. Le hasard voulut qu'on y célébroit des nôces, & l'assemblée n'étoit pas encore séparée : ainsi l'on apprit son arrivée au même instant dans tous les quartiers de la Ville. La garnison & les bourgeois coururent aux armes de tous côtés, & firent pleuvoir sur cette maison une si prodigieuse grêle de mousquetades, que ces gens furent contraints de l'abandonner & de gagner le port ; le courant ayant fait dériver leurs barques, ils se jetterent dans celles qui restoient, & cela en si grand nombre qu'elles enfoncerent. Schenck entraîné par le poids de ses armes ne put se sauver ; & les habitans ayant repêché son corps, en séparerent la tête qu'ils planterent sur la Porte S. Antoine, & les quatre quartiers aux bastions voisins. Varembon voyant ses soldats se venger d'un traitement si indigne sur les Espagnols qui leur tomboient entre les mains, fit rassembler les membres de ce Capitaine dans un coffre, où ils resterent jusqu'à ce que Maurice ayant repris la Ville deux ans plus tard, les fit porter avec les honneurs militaires dans la sépulture des anciens Ducs de Gueldre (1).

1589.

Manquée.

Il est noyé.

Condamnation du cadavre.

Son caractere.

Ainsi périt à l'âge de quarante ans Martin Schenck de Nideghem, qui de soldat étoit parvenu par sa valeur au grade de Veldmaréchal, & que Leicester avoit créé Chevalier. Si ses ennemis l'accusent d'avoir manqué quelquefois de prudence & de conduite, ils conviennent de la hardiesse de ses entreprises, & du courage avec lequel il les exécutoit. Il étoit actif, brave, rusé, libéral, & se faisoit aimer de ses soldats.

Mutinerie de la garnison du Fort de Schenck.

La garnison du Fort de Schenck qui n'étoit retenue que par ses qualités personnelles, demanda à l'instant de sa mort

(1) De Thou *Tom.* X. *Liv.* XCVI. *pag.* 690. Grotii Hist. *Lib.* I. *pag.* 133. Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 42. Meteren *Liv.* XV. *pag.* 319.

aux Etats ce qui lui étoit dû de sa solde, & retint la Dame d'Afferden sa veuve comme garante du payement. On entra en négociation, & l'on ne put appaiser le soldat que dans le mois d'Octobre, en payant un à compte qui fut distribué à Utrecht & dans les Châteaux, où ses troupes étoient répandues (1).

Mort malheureuse du Comte de Nieuwenaar.

Cette perte ne fut pas seule. Le Comte de Nieuwenaar, compagnon d'une grande partie des exploits de Schenck, le suivit au bout de deux mois. Comme il visitoit un convoi qu'il préparoit pour Rhinberk, l'étincelle d'une chandelle mit le feu dans les poudres, & fit sauter deux machines nouvelles, dont les éclats le blesserent si grievement qu'il mourut le dixieme jour. Il avoit épousé la veuve du Comte de Hoorn, décapité à Bruxelles, dont il ne laissa pas d'enfans, & les Stadhouderats de Gueldre, d'Utrecht & d'Overyssel demeurerent vacans pendant deux ans (2). Sur une lettre de Barneveld qui lui mandoit en 1587, que l'élection du Magistrat d'Utrecht lui appartenoit en qualité de Stadhouder, il avoit prétendu nommer le Magistrat lors de la révolution dont nous avons rendu compte; mais les Etats soutenant qu'ayant fait une convention particuliere avec lui à ce sujet, sans aucun dessein de borner son autorité, ils demandoient à jouir de leur droit, il eut la modération de céder à leurs instances, & fit la nomination des nouveaux Officiers sur leur délibération (3).

Particularités à son sujet.

XVII. Continuation du siege de Rhinberk.

Mansfeld cependant poussoit le siege de Rhinberk avec toute la vivacité possible, & les assiégés se défendoient avec une vigueur égale. Au mois d'Octobre les Espagnols ayant emporté le Fort de Rees (4), Jean-Philippe, Comte d'Overstein, le Baron de Podelik & Jean-François de Vere, assemblerent deux mille hommes de pied & quatre cens chevaux, dans le dessein d'y porter quelque secours. Ils attaquerent un Château sur le Rhin, & l'ayant emporté après

(1) Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 43.
(2) Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 55. *Liv.* XXVII. *pag.* 8. Meteren *Liv.* XV. *fol.* 319.
(3) Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 55.
(4) Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 55.

PHILIPPE III.

1589.

Défaite des Espagnols.

quelques volées de canon, ils jetterent un pont, & passerent le fleuve.

Le Marquis de Varembon se mit à leur suite avec huit cens hommes & cinq cens cavaliers, & les obligea de faire halte. La cavalerie Angloise commandée par le Chevalier Vere, secondée par Christophe Wolf à la tête d'une compagnie de Reuten, soutint son effort, & l'infanterie arrivant au secours, on se battit avec un acharnement égal. Les Espagnols furent contraints de ployer : trois de leurs Compagnies se firent hacher, & six cens soldats furent tués ou noyés; les vainqueurs prirent dix Enseignes, trois Cornettes, deux cens chevaux & trois cens prisonniers. Mansfeld accourut avec soixante Compagnies; mais les assiégés ayant fait une sortie, faciliterent l'entrée du convoi qui se fit en sa présence (1), & les Hollandois se retirerent par un autre côté.

Reddition de Rhinberk.

Ce rafraîchissement mit la place en état de se defendre jusqu'au 3 de Février de l'année suivante, qu'elle fut enfin contrainte de capituler. La Gueldre dénuée de son plus ferme rempart, y perdit plus que les autres Provinces (2).

L'Archevêque Truchses quitte ces pays.

La maison de Honsholredyk donnée à Maurice.

Le vieux Archevêque de Cologne ne possédant plus rien dans son Diocèse, voyant la fin malheureuse des deux Généraux qui le protégeoient, & devant des sommes considérables (3), s'en retourna en Allemagne (4). Les Etats rentrant par son départ en possession de Honsel ou Hondsholredyk, provenant de la confiscation des biens du Comte d'Aremberg, en firent présent au Prince Maurice (5).

Siege de Heusden par les Espagnols.

Le malheureux succès de l'entreprise sur Nimegue & la perte de Gertrudenberg décourageoient les Etats, lorsqu'ils apprirent que les Espagnols avoient investi Heusden (6). D'Aremberg s'étoit emparé de Sevenbergen qu'il ne put garder, à cause des places voisines, dont les Hollandois

(1) De Thou *Tom.* X. *Liv.* XCVI. *pag.* 691. Meteren *Liv.* XV. *fol.* 320.

(2) Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 8, 11.

(3) Résolut. de Holl. *du 14, 19 Oct.* 1588. *pag.* 417, 434.

(4) Résolut. de Holl. *du 14, 17, 22 Juin* 1589. *pag.* 414, 416, 417.

(5) Résolut. de Holl. *du 13 Juill.* 1589. *pag.* 422. *du 27 Mars* 1590. *pag.* 335.

(6) Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 22.

étoient maîtres (1) ; & Charles de Mansfeld avoit essayé de se rendre maître de Bommel par intelligence ; mais son projet ayant été découvert, avoit coûté la vie aux auteurs de la trahison. Ce Capitaine étoit ensuite tombé sur Heusden, dont il avoit formé l'investissement. Charles de Levin, Sieur de Famas, Gouverneur de la place, dépêcha dans l'instant au Stadhouder pour lui demander des troupes & des munitions. Maurice détacha aussi-tôt le Comte de Falkenstein, qui passa sur le corps des Espagnols qui voulurent l'arrêter, traversa le Bommelerwaard, & conduisit une bonne troupe & des provisions dans la Ville (2). Cependant Mansfeld ayant emporté le Château de Heel, attaqua le Fort de Voorn ; mais Maurice, malgré les instances des Etats qui le sollicitoient de ne point exposer sa personne (3), marcha à la tête de ses gens. La mutinerie des Espagnols qui refuserent de passer le Waal (4), en fut la cause, & leur départ pour Graave força Mansfeld de quitter Heusden dans le mois d'Octobre (5).

Philippe II.

1589.

Avantages remportés sur eux.

Le siege de Heusden levé.

XVIII. Disgraces du Duc de Parme.

La fortune qui jusqu'alors avoit favorisé le Duc de Parme, voulut lui faire éprouver ses disgraces. Il étoit aux Eaux de Spa que les Médecins lui avoient ordonnées pour une maladie de langueur dans laquelle il étoit tombé, & dont il ne guérit jamais : soit que son mal provînt du chagrin que lui causoit la perte de l'armée navale, le mauvais succès de la campagne, la perte de son crédit, ou de quelque cause secrete ; sa santé s'altéroit tous les jours, & les Italiens accusoient hautement les Espagnols de l'avoir empoisonné.

Calomnies de ses ennemis.

Le Prince d'Ascoli & le Duc de Pastrane se servoient des moyens les plus odieux pour le perdre dans l'esprit du Roi : on l'accusoit d'avoir trahi le Duc de Medina-Sidonia, en demeurant dans le port de Dunkerque ; on lui reprochoit d'avoir fait périr l'élite de l'armée d'Espagne devant Berg-op-zoom ; on se servoit de ses victoires pour exciter la ja-

(1) Grotii Hist. *Lib.* I. *pag.* 131.
(2) Grotii Hist. *Lib.* I. *pag.* 135.
(3) Résolut. de Holl. *du 23 Août* 1589. *pag.* 370.
(4) Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 42.
(5) Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 54.

PHILIPPE III.

1589.

lousie de son Souverain ; on faisoit passer sa clémence pour un artifice qu'il employoit à gagner l'affection des peuples ; on lui faisoit un crime de ses malheurs, & même de ses vertus ; on aiguillonnoit le caractere défiant du Monarque par des louanges affectées ; on lui faisoit entendre que le Duc pensoit à se rendre maître des Pays-Bas, pour les échanger contre les prétentions que son fils avoit sur le Portugal du chef de sa mere ; & peut-être s'il eût vécu auroit-il vérifié les soupçons qui pour lors n'étoient qu'une calomnie. Ces propos aliénoient le cœur du Monarque ; & sa jalousie, passion qui n'est que trop naturelle dans les Princes contre ceux qui les ont le mieux servis, & qui se sont fait une réputation qui blesse leur vanité, le porta peut-être à sacrifier ses intérêts & son Général à la crainte qu'il ne portât trop haut les récompenses qu'il pouvoit exiger. Farnese informé de ces menées en conçut tant de chagrin, qu'il suffisoit pour altérer sa santé ; mais les Italiens soupçonnant ce qu'ils sont capables de faire, l'imputerent au poison, & la haine du nom espagnol le persuada facilement.

Sa justification.

Sur ces entrefaites Maurice ayant surpris des lettres écrites au Roi, où le Prince de Parme étoit vivement chargé, & les lui ayant envoyées, celui-ci se défit de Jean le Mor qui les avoit écrites, & fit partir Richardot pour le justifier auprès de Philippe. Le Roi ayant fait venir le Duc de Medina-Sidonia, & les ayant entendus l'un & l'autre se montra convaincu de l'innocence de Farnese, & parut lui rendre son estime (1) ; mais il ne recouvra jamais sa confiance.

Groningue resserrée par Nassau.

Pendant que les armées d'Espagne se sentoient de la langueur du Général, Guillaume de Nassau ne négligeoit rien pour resserrer la Ville de Groningue. Il se rendit maître dans le mois de Mars d'Ementil, Château situé à l'ouest de la Ville sur un canal par lequel les habitans tiroient leurs provisions de la Frise. Il tenta le Fort de Delzyt, pour leur couper tout commerce avec Embden ; mais ayant échoué

(1) Grotii Hist. *Lib.* I. *pag.* 132. Reyd *Liv.* VIII. *pag.* 152. Bor *Liv.* XXVI *pag.* 31, 40.

dans cette entreprise (1), il se fortifia dans une presqu'Isle vis-à-vis d'Embden, fit creuser un large fossé pour la séparer de la terre ferme, & releva le Château de Jouwers, pour assurer ses contributions (2). Verdugo forcé de se tenir sur la défensive, releva le vieux Fort d'Opslag, & Guillaume dans le dessein de le rendre inutile, fit passer secretement le Reiderdiep à une partie de ses troupes, les conduisit sur l'Ems, s'empara du Fort de Zevaagsterzyl, des deux Forts de Reide, fit bâtir à leur place un Château beaucoup plus grand, qui coupoit la communication avec ce fleuve, & y mit une forte garnison (3).

Philippe II.

1589.

XIX. Renouvellement de l'alliance avec l'Angleterre.

La retraite du Comte de Leicester avoit réfroidi le zèle des Anglois, & les opérations de la guerre s'en ressentoient, par la difficulté d'en tirer les secours nécessaires : il auroit peut-être été entierement éteint, si l'arrivée de la flotte espagnole ne leur eût fait connoître qu'ils ne pouvoient se passer de leurs voisins. Ainsi l'on pensa sérieusement de part & d'autre à resserrer les nœuds de l'ancienne amitié par des Ambassades & des Députations réciproques (4). Norris & Willoughby étoient les premiers à se plaindre qu'on n'eût aucune attention pour completter les Compagnies qui servoient dans les Pays-Bas ; la Reine prouvoit par les revues, que le nombre qu'elle avoit promis étoit entier (5). Les Etats en approfondissant le fait, découvrirent que les Capitaines faisoient passer en revue des Passevolans qu'ils louoient pour un jour, & dont ils tiroient la paye comme des vrais soldats (6). On applanit encore quelques contestations que le commerce avoit fait naître entre les deux Nations (7).

Manœuvres des Officiers Anglois.

(1) Reyd *Liv.* VIII. *pag.* 150. Bor *Liv.* XXV. *pag.* 58.
(2) Reyd *Liv.* VIII. *pag.* 152.
(3) Reyd *Liv.* VIII. *pag.* 154, 159. Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 42, 57. *Liv.* XXVII. *pag.* 3.
(4) Bor *Liv.* XXV. *pag.* 37, 39.
(5) Résolut. de Holl. *du 3, 4 Janvier* 1589. *pag.* 1, 3. Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 15.
(6) Reyd *Liv.* VIII. *pag.* 145.
(7) Résolut. de Holl. *du 12 Mai, du 14, 29 Juill.* 1589. *pag.* 333, 483. 515. Bor *Liv.* XXII. *pag.* 18.

PHILIPPE III.

1589.
Entreprise en faveur de Don Antonio de Portugal.

La Reine qui dans ce tems étoit piquée contre l'Espagne, permit au Chevalier Drake & à Norris de tenter une entreprise en faveur de Don Antonio chassé du Trône de Portugal, & qui se flattoit que la moitié de la Nation tenoit pour lui. Elle fournit six vaisseaux de Roi; ces deux Capitaines en armerent vingt, leverent onze mille soldats ou matelots, & prirent soixante bâtimens hollandois qui se trouverent dans les ports, pour transporter les troupes & les munitions. Drake commandoit la flotte, & Norris étoit Général des troupes de terre. Don Antonio s'embarqua avec eux, & les Etats permirent à Meekerke de lever quinze cens hommes pour le joindre (1). Ils mirent à la voile de Plymouth le 5 d'Avril, prirent terre proche de la Corogne dans la Galice, emporterent & pillerent la basse Ville, où Don Juan de Luna demeura prisonnier, défirent un corps d'Espagnols qui venoient au secours, mouillerent à Finistere le 13 de Mai, prirent la petite Ville de Peruche, vinrent à Lisbonne le 24, se logerent dans le Fauxbourg de Buena-Vista, & causerent tant de frayeur au Cardinal Albert, Archiduc d'Autriche, qui commandoit dans le Pays, qu'il abandonna la Capitale. Après quelque séjour Norris ne voyant personne se déclarer en faveur de Don Antonio, les provisions manquant sur la flotte, & la chaleur excessive causant un grand nombre de maladies dans les équipages, se rembarqua le 7 de Juin, fit sauter le Château de Cascais, pilla & brûla en passant la Ville de Vigos, prit soixante-dix vaisseaux chargés de bled qui appartenoient aux Villes anséatiques, pour s'indemniser des frais de l'armement, & revint à Plymouth le 21 de Juillet (2). Cette expédition qui coûta six mille hommes aux Anglois, ne servit qu'à leur faire connoître la foiblesse des Espagnols dans leur propre Pays.

Allarme causée en Espagne & en Portugal.

Prise d'une flotte Anséatique.

Plaintes des Villes Anséatiques.

Les Villes anséatiques se plaignirent amerement de la prise

(1) Résolut. de Holl. *du* 20 *Janvier* 1589. *pag.* 24.
(2) Grotii Hist. *Lib.* I. *pag.* 136. De Thou *Tom.* X. *Liv.* XCVI. *pag.* 694. Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 432. Reyd *Liv.* VIII. *pag.* 159. Meteren *Liv.* XV. *fol.* 317.

1589.

Manifeste d'Elisabeth.

prise de leurs vaisseaux ; Elisabeth fit imprimer un Manifeste pour justifier la conduite de son Amiral (1). Elle répondoit : I. « qu'Edouard ne leur avoit accordé des Patentes » que sous la condition expresse qu'elles ne transporteroient » aucunes marchandises chez les ennemis de l'Angleterre ; » II. qu'il ne falloit offenser ni l'une ni l'autre partie, lorsqu'on vouloit exciper du droit de neutralité ; III. que les » provisions de bouche & les munitions de guerre étoient » notoirement de contrebande entre les Nations qui sont » en guerre ; IV. qu'enfin la Reine les avoit averties de ne » pas approvisionner l'Espagne ni le Portugal, si elles vouloient éviter la confiscation de leurs bâtimens (2) ».

Retour des Ambassadeurs.

Les Ambassadeurs des Etats sollicitoient Elisabeth pour obtenir une augmentation de secours, & désespérant d'y réussir, ils prirent en Novembre leur audience de congé (3). Les Seigneurs Anglois la pressoient de donner à Willoughby la même autorité qu'elle avoit accordée au Comte de Leicester (4) ; mais les Provinces-Unies avoient changé la forme de leur Gouvernement. Maurice qui pendant que Leicester étoit à la tête des affaires, avoit dissimulé ses talens (5), les laissoit éclater, & faisoit connoître qu'il n'étoit pas d'humeur de céder à personne. La Cour de Londres s'en étoit apperçu, & cette découverte empêcha la Reine d'accorder l'augmentation que les Etats demandoient ; elle promit seulement de completter le nombre qu'elle devoit fournir.

XX. Le Roi de Navarre demande un port aux Etats.

La révolution dont la France fut menacée contribua beaucoup à l'affermissement de la République. Nous avons vu qu'Henri III avoit refusé la Souveraineté des Pays-Bas, dans la crainte d'une guerre civile que le Duc de Guise étoit prêt d'allumer. Le Roi de Navarre voyant la Ligue armer contre lui, commença les hostilités par mer ; il demanda en

(1) Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 22.
(2) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 433.
(3) Rymer, Act. Publ. Angl. *Tom.* VII. *Part.* I. *pag.* 16, 17, 21. Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 50, 58.
(4) Acta Publ. Angl. *Tom.* VII. *Part.* I. *pag.* 26.
(5) Grotii *Ann.* I. *pag.* 101.

PHILIPPE III.

1589.

Il eſt refuſé.

1587 aux Etats-Généraux un port où ſes Armateurs puſſent amener leurs priſes, & la liberté d'établir une Amirauté pour les vaiſſeaux françois. Les Etats le refuſerent ; mais ils accorderent à ſes gens la permiſſion d'entrer & de ſortir de tous les ports de leur domination (1). L'année ſuivante il envoya du Fay propoſer une Ligue qui fut acceptée (2), à condition que la Reine d'Angleterre y ſeroit reçue, & les Etats conſentirent à l'achat des canons & des munitions de guerre dont il auroit beſoin (3). Les Guiſes ayant ſoulevé les Pariſiens, avoient chaſſé Henri III de la Capitale (4), & contraint le foible Monarque de ſigner un accommodement, en vertu duquel il leur cédoit différentes places de ſûreté (5). Cette fiere Capitale, pour ſatisfaire en quelque ſorte la majeſté du Trône, envoya à Chartres où le Roi s'étoit retiré, une Proceſſion de Capucins lui demander pardon & miſéricorde. Elle étoit conduite par Henri de Joyeuſe, autrefois Comte de Bouchage, & pour lors ſous le froc de S. François, avec tout l'équipage & les perſonnages dont on ſe ſervoit dans ce tems pour jouer la Paſſion (6). Henri III chancellant ſur le Trône, crut ſe raffermir en faiſant aſſaſſiner le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine au milieu des Etats de Blois (7). Catherine de Medicis à laquelle il apporta cette nouvelle, lui dit froidement, *vous avez bien coupé mon fils, il faut ſçavoir rentraire.* En effet la plus grande partie des Villes, & ſur-tout Paris, ſe révolterent, & le forcerent de ſe jetter dans les bras du Roi de Navarre & des Huguenots (8). Les deux Rois ayant joint leurs armées, marcherent à Paris, & s'emparerent des chemins & des rivieres ; la famine auroit bientôt réduit ces bourgeois peu accoutumés à ſouffrir la diſette, lorſqu'un Moine Dominicain, connu ſous le nom de Frere Clement,

Ligue avec lui.

Révolution en France.

(1) Réſolut. de Holl. *du 2 Mars* 1587. *pag.* 69.
(2) Réſolut. de Holl. *du 6, 13, 24 Mai* 1588. *pag.* 149, 159, 178.
(3) Réſolut. de Holl. *du 31 Août* 1588. *pag.* 331.
(4) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 252.
(5) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 255.
(6) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 254.
(7) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 261.
(8) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 269.

Philippe III.

1589.

étant venu trouver le Roi à Saint-Cloud, lui plongea un couteau dans le ventre, pendant qu'il lisoit une lettre (1). Henri III nomma en mourant le Roi de Navarre pour son successeur (2). Le Duc de Mayenne refusa de le reconnoître, proclama le vieux Cardinal de Bourbon sous le nom de Charles X, & se fit nommer par la Ligue Lieutenant Général de la Couronne (3). Henri IV pour retenir les Seigneurs Catholiques dans son parti, promit de se faire instruire (4), & la guerre recommençant avec plus de vivacité, le nouveau Monarque demanda du secours aux Anglois (5). Sur les instances de Maurice les Provinces-Unies lui prêterent trente mille couronnes (6), & le pourvurent abondamment de munitions de guerre & de bouche (7).

Henri III assassiné.

Henri IV son successeur.

Secours des Etats.

Le Roi d'Espagne se déclara pour les Lorrains, & le Duc de Mayenne le décora du titre de *Protecteur de la Couronne de France* (8). Ce Monarque prit alors le change, & dans l'idée de faire tomber cette Couronne sur la tête de sa fille, il abandonna les Pays-Bas qu'il pouvoit réduire sous son obéissance. En conséquence, il ordonna au Duc de Parme de marcher au secours de Paris à la tête de son armée (9), & cette diversion donna le tems de respirer aux Etats (10). Sixte V persuadé que la Ligue dominoit, & que dépendante du Chef de l'Eglise il seroit maître de disposer du Trône, se déclara contre Henri IV. Le Roi d'Espagne dans l'espérance de ruiner les forces du Royaume, en soutenant foiblement le Duc de Mayenne, évitoit les coups décisifs, & ce dernier connoissant le caractere du Monarque, craignoit plus qu'il ne desiroit l'arrivée du Duc de Parme. La République

Manœuvres & vûes de Philippe.

(1) De Thou *Tom.* X. *Liv.* XCVI. *pag.* 670. Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 275.
(2) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 276. Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 45, 47.
(3) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 282.
(4) Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* VII. *Part.* I. *pag.* 10.
(5) Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* VII. *Part.* I. *pag.* 12, 13.
(6) Résolut. de Holl. *du 23 Août, du 9 Sept.* 1589. *pag.* 571, 612. Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 53, 62.
(7) Résolut. de Holl. *du 22, 23, 25 Sept.* 1589. *pag.* 624, 627, 629.
(8) Rymer Acta Publ. Angl. *Tom* VII. *Part.* I. *pag.* 17.
(9) Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 18, 21.
(10) Reyd *Liv.* VIII. *pag.* 160.

PHILIPPE III.

1589.

de Venise qui appréhendoit l'augmentation du pouvoir de Philippe, reconnut d'abord Henri, & le Grand Duc de Toscane lui prêta cent mille écus d'or, à condition qu'il marieroit Marie de Medicis sa niece, à quelque Prince de son sang (1). Pendant que ces grands intérêts mettoient l'Europe en mouvement, la guerre se faisoit foiblement dans les Pays-Bas, & l'absence du Duc de Parme donna moyen au Prince Maurice de se fortifier, & de remporter de grands avantages sur les Espagnols.

Ambassade en Danemark.

Les Etats de leur côté profiterent de l'inaction pour accommoder quelques différends survenus au-dedans & au-dehors. Il s'étoit élevé de nouvelles contestations avec le Danemarc, au sujet des droits du Sond & des bois qu'on charge en Norwege. Les Hollandois firent leurs efforts pour vivre en bonne intelligence avec cette Couronne; ils envoyerent une Ambassade, à la tête de laquelle étoit le Comte de Hohenlo (2), pour complimenter Christiern IV sur la mort de Frederic II son pere, & sur son avenement au Trône (3): cette attention n'empêcha pas le nouveau Monarque de surhausser ses péages. Les Etats s'en plaignirent par une lettre très-respectueuse qu'ils écrivirent dans le mois de Juin, & l'affaire fut réglée à leur satisfaction (4).

Les Etats secourent les Genevois.

L'affaire de Geneve succéda à celle-ci. Henri III avoit sur la fin de l'année précédente engagé cette Ville dans une guerre contre Emmanuel-Philibert, Duc de Savoye, que nous avons vu Gouverneur Général des Pays-Bas pour le Roi d'Espagne. Le Sénat se voyant pressé, implora le secours des Etats (5). Harlay de Sancy, Ambassadeur de France auprès des Suisses, avoit ménagé aux Genevois l'alliance du Canton de Bern (6): les Provinces-Unies se cot-

(1) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 283.

(2) Résolut. de Holl. *du 18, 21 Mai* 1588. *pag.* 166, 189.

(3) Bor *Liv.* XXIV. *pag.* 107. *Liv.* XXV. *pag.* 45.

(4) Résolut. de Holl. *du 7 Juin* 1589. *pag.* 391.

(5) Résolut. de Holl. *du 2 Decemb.* 1589. *pag.* 773. *du 23 Janvier* 1590. *pag.* 167.

(6) Le P. Daniel *Tom.* VI. *pag.* 800.

tiserent pour les aider de quelqu'argent (1); la Hollande leur fit encore toucher douze mille livres de *groots* pendant le siege (2), & cette guerre ayant duré jusqu'en 1593, les Etats fournirent de nouveaux secours de tems en tems (3). On apprit dans ces circonstances la treve qu'Henri IV venoit de conclure avec ses Sujets; mais le Duc de Savoye poussé par le Pape & le Roi d'Espagne recommença les hostilités en 1598, & les Genevois envoyerent le Sieur de Sully aux Etats pour demander de nouveaux secours & la remise des anciennes dettes (4). La Hollande dont les créances montoient à vingt-quatre mille livres, donnerent quittance des intérêts, & en prêterent encore douze mille pour l'entretien d'une Compagnie, à condition que les autres Provinces contribueroient au *prorata* de leurs portions (5). On ignore si l'accord fut exécuté de leur part; on sçait seulement que Sully retourna satisfait (6), & un de *nos Historiens* ajoute, que la Hollande fit généreusement remise du capital même (7). Quant à la guerre, elle ne fut terminée que par la paix de Vervins, où la Ville de Geneve fut comprise (8).

XXI. La Westfrise prétend s'ériger en Souveraineté.

Pendant que les Etats s'occupoient des affaires étrangeres, il s'éleva une contestation plus inquiétante entre les Villes de la Nordhollande. Hoorn, Enkhudzen & Medenblik, toutes trois situées dans les limites de l'ancienne Westfrise, prétendirent que la Seigneurie dont elles étoient Membres, avoit, depuis l'abjuration de la Monarchie espagnole, autant de droit à s'attribuer la Souveraineté de son district, que la Hollande & la Zeelande. Dans cette idée elles travaillerent à réunir les Villes du Nord pour conserver le College particulier de leurs Conseillers-Committés, établi en

(1) Résolut. de Holl. *du 12 Sept.* 1590. *pag.* 348. Bor *Liv.* XXVII, *pag.* 4.
(2) Résolut. de Holl. *du 9 Oct.* 1590. *pag.* 414.
(3) Résolut. de Holl. *du 31 Mai, du 5 Juin* 1593. *pag.* 119. Bor *Liv.* XXX. *pag.* 65.
(4) Résolut. de Holl. *du 20, 25 Juin, du 1 Juill.* 1598. *pag.* 194, 206, 236.
(5) Résolut. de Holl. *du 25 Decemb.* 1598. *pag.* 466.
(6) Meteren *Liv.* XX. *fol.* 381.
(7) Bor *Liv.* XXV. *pag.* 59.
(8) Meteren *Liv.* XX. *fol.* 381.

PHILIPPE III.

1589.

1573 (1). Ce fut dans cette vue qu'elles affecterent dans les négociations avec la France de faire revivre l'ancien nom de la Westfrise, afin d'empêcher qu'on ne les confondît sous le nom général de Hollande. En 1586 ces trois Villes firent frapper une Monnoye, autour de laquelle on lisoit : MONETA NOVA DOMINII WESTFRISIÆ (2). Le Comte de Leicester qui n'auroit pas été fâché de voir ériger en Province un pays que Sonoy maintenoit sous son autorité, avoit établi une Amirauté à Hoorn (3), & François Maalson, Avocat ou Syndic de ce district, les nourrissoit dans ces idées (4).

Contestations entre les Villes.

Les trois Villes consentoient à reconnoître Westfrisonne, Edam & Monnikendam, parce que leurs Conseils s'étoient ligués avec elles dès le commencement des troubles ; mais elles vouloient exclure Purmerande, comme une Seigneurie particuliere, & sur-tout Alkmaar qui se prétendit la Capitale (5), quoiqu'il fût prouvé qu'elle jouissoit de ce titre dans les tems où la Westfrise subsistoit (6). Cette Ville & celles d'Edam, de Monnikendam & de Purmerande s'étoient réunies pour s'opposer aux prétentions de Hoorn, d'Enkhudzen & de Medenblik, & demandoient qu'on ne fît aucune innovation ; mais ces trois dernieres se liguerent en Juillet 1589, pour soutenir leurs prétentions, & pour forcer Maalson à conserver sa place, qu'il vouloit quitter dans la crainte des suites (7). Ce Syndic proposa d'ériger un Conseil particulier ; les Etats de Hollande en marquerent leur suprise, & dès ce moment ils travaillerent de concert avec leur Stadhouder à finir le différend qui divisoit le Quartier du Nord (8). Les trois Villes, loin de reconnoître l'autorité

(1) Voyez ci-dessus *pag.* 64.

(2) Velius Descript. de Hoorn *pag.* 470. Manif. d'Enkhuiz. *pag.* 97.

(3) Velius Descript. de Hoorn *pag.* 472.

(4) Manif. d'Enkhuiz. *pag.* 98, 99.

(5) Bor *Liv.* XXVI. *pag* 56.

(6) Eikelenb. Descript. d'Alkm. *pag.* 16.

(7) Manif. d'Enkhuiz. *pag.* 98, 99.

(8) Résolut. de Holl. *du 30 Mai, du 19 Juin* 1589. *pag.* 364, 372, 397.

des Etats, refuſerent de contribuer aux impoſitions ordinaires, & d'envoyer leurs Députés (1). Ceux de Hollande leur repréſentoient que la Weſtfriſe ayant été conquiſe par les anciens Comtes de Hollande, étoit réunie à la Province par le droit des armes ; qu'en conſéquence elle ne pouvoit ſe regarder comme diſtincte & ſéparée, & qu'on pourroit même lui conteſter le droit de battre monnoye. Ces remontrances ne ſervoient qu'à les aigrir.

Accommodement.

Le Prince cependant prit cette affaire ſi fort à cœur, qu'il vint à bout de conclure un accord proviſionnel : on convint de laiſſer les choſes ſur le pied où elles étoient juſqu'au premier de Mai, de conſerver le College des Conſeillers-Committés, à condition que la voix des trois Villes vaudroit autant dans les Etats que celles des quatre autres (2) ; & quoique ce Réglement ne fût que proviſionnel, il ſubſiſte encore aujourd'hui. Le Prince pour aſſurer la paix, nomma Maalſon ſon Conſeiller, & par-là fit ceſſer ſa Commiſſion de Syndic (3). Les Députés des trois Villes reprirent leurs ſéances dans les Aſſemblées, & ſe ſoumirent aux impoſitions (4).

Changemens dans les Amirautés.

On changea quelque choſe dans les Amirautés que Leiceſter avoit créées à Hoorn, à Rotterdam, à Veere (5). Depuis la révolution d'Amſterdam de 1587, la Marine étoit dirigée par des Conſeillers Députés, dont le Tribunal n'étoit pas fixe. Ces Officiers augmenterent dans la ſuite leur autorité ; mais la forme n'étoit pas réglée : il étoit queſtion dès 1587 de les ériger en Amirauté, & de leur donner le Stadhouder pour Chef (6) ; mais cette affaire ne fut terminée que cette année.

(1) Réſolut. de Holl. *du 4, 6, 13 Juill. du 8 Août* 1589. *pag.* 441, 455, 477, 532.

(2) Réſolut. de Holl. *du 20 Octob.* 1589. *pag.* 671.

(3) Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 56.

(4) Réſolut. de Holland. *du 30 Oct. du 15 Nov.* 1589. *pag.* 683, 738.

(5) Réſolut. de Holl. *du 17, 19 Juill.* 1586. Balen Deſcript. de Dordr. *pag.* 407.

(6) Réſolut. de Holl. *du 30 Janv. du 4 Févr. du 6 Mars, du 2 Décemb.* 1587. *pag.* 31, 39, 79, 333.

PHILIPPE III.

1589.

Création d'une Amirauté souveraine.

Les Etats-Généraux érigerent une Amirauté souveraine, à laquelle ressortissoient les appellations des Sentences de tous les Tribunaux inférieurs des Provinces-Unies. Ils le composerent de six Conseillers nommés par la Hollande, la Zeelande & la Frise, & Maurice fut nommé Président, en qualité de Grand-Amiral. L'on réserva à la Gueldre & à la Seigneurie d'Utrecht le droit d'envoyer leurs Députés lorsqu'il seroit question d'affaires qui les concerneroient (1). On travailla ensuite à réformer les abus qui s'étoient introduits dans les Colleges inférieurs, & à ne mettre en place que des personnes capables. Il semble que l'Amirauté de Hoorn avoit été transférée à Amsterdam depuis le départ de Leicester : on voit du moins que les Westfrisons se plaignirent d'une translation subreptice (2), & qu'Amsterdam consentit à la suppression des lettres, à condition qu'on érigeroit un pareil Tribunal pour elle ; que Hoorn, Enckhuizen & Medenblik y formerent opposition (3) ; que Maurice, pour terminer ces contestations, érigea trois nouveaux Colleges, le premier à Amsterdam, le second à Rotterdam, & le troisieme à Hoorn, composa chacun de quatre Conseillers qui devoient servir pendant huit mois (4) ; & ce terme fut prorogé à différentes reprises (5). Henri Laurens-zoon Spieghel, Négociant d'Amsterdam, ayant refusé une place de Conseiller dans l'Amirauté de Hoorn, fut condamné à une amende au profit des Hôpitaux de la Haye (6). Dans la fin de cette année, les Colleges particuliers étoient multipliés au nombre de cinq ; un à Rotterdam, le second à Amsterdam, le troisiéme à Hoorn, le quatriéme à Middelbourg, & le cinquiéme dans la Frise (7).

(1) Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 33.

(2) Résolut. de Holl. *du* 24 *Févr.* 1589. *pag.* 108.

(3) Résolut. de Holl. *du* 4, 9 *Mars* 1589. *pag.* 138, 160.

(4) Résolut. de Holl. *du* 7 *Mars* 1589, *pag.* 146.

(5) Résolut. de Holl. *du* 14 *Mars*, *du* 28 *Nov.* 1589. *pag.* 732, 764. *du* 13, 20 *Avril*, *du* 21, 31 *Mai* 1590, *pag.* 33, 40.

(6) Résolut. de Holl. *du* 27 *Décemb.* 1589. *pag.* 794. Voyez aussi la Vie de Spieghel.

(7) Résolut. de Holl. *du* 4 *Janvier*, *du* 15 *Févr.* 1590. *pag.* 16.

Mais

Mais les Zeelandois refusoient de reconnoître la souveraineté du Grand-Amiral (1) ; leur refus fut causé par un différend entre les deux Provinces, qu'on n'a pu décider définitivement. Les Etats-Généraux avoient ordonné que les droits d'entrée & de sortie se percevroient d'une maniere uniforme dans toutes les Provinces, & qu'on ne feroit point obligé de prendre des Licentes pour celles qui passent d'une Province dans une autre. Les Zeelandois se plaignoient du droit que les Hollandois exigeoient sur ce qu'on envoyoit dans leurs ports : la prétention paroissoit au premier coup d'œil contraire à l'Ordonnance ; mais ces derniers répondoient que l'exemption devoit tomber sur les marchandises qui se consomment dans le pays, & non pas sur celles qui se transportent chez l'étranger ; que la Zeelande ne rapportoit pas à la caisse commune le produit des convois, & qu'elle avoit un tarif particulier au-dessous des autres, pour attirer les Négocians dans ses ports (2). La contestation étant portée devant les Etats-Généraux, ils parurent d'abord incliner pour la Hollande (3) ; cependant ils arrêterent que les choses demeureroient sur le pied où elles étoient. Nous observerons à cette occasion, que les Hollandois avancerent que ces droits avoient produit un million de florins cette année, & que la Zeelande en avoit retiré autant (4) : par où l'on peut juger à quel point le commerce étoit augmenté en 1589.

PHILIPPE III.

1589.

Oppositions des Zeelandois.

Les Etats terminerent cet automne la confiscation de Woerden au profit du Domaine. La Maison de Bronsvic avoit long-tems joui de cette Seigneurie à titre d'hypotheque. Eric, Duc de Bronsvic, étant mort le 17 de Novembre 1584 (5), les Etats de Hollande s'étoient saisis de l'administration. Ce Prince ne laissoit que deux bâtards, Guillaume &

La Seigneurie de Woerden confisquée au Domaine.

(1) Résolut. de Holl. *du 30 Décemb.* 1591. *du 24 Janv. du 9, 21 Mars* 1592. *pag.* 12, 27.
(2) Résolut. de Holl. *du 31 Octob. du 8, 10, 14 Nov.* 1589. *pag.* 616, 712, 720, 729, 744. *du 4 Janv.* 1591. *pag.* 3.
(3) Résolut de Holl. *du 4 Janv. du 15 Févr.* 1590. *pag.* 2.
(4) Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 3.
(5) Bor *Liv.* XIX. *pag.* 40.

PHILIPPE III.

1589.

Catherine, qu'il avoit institués ses héritiers pour ses biens situés en Hollande. Guillaume étant décédé, Jules, Duc de Bronsvic, laissa aux Etats le gouvernement de Woerden & de Liesveld, & d'autres biens qui tomboient dans son partage (1). Le Duc Jules étant mort le 2 de Mai 1589 (2), Henri-Jules, son fils, demanda la délivrance des biens qui lui étoient échus, & les revenus d'une maison sise à la Haye, dont les Etats s'étoient emparés. Ceux-ci soutinrent que ces biens étoient dévolus au Domaine du Comté à titre de confiscation, Catherine, héritiere de Guillaume, ayant épousé André Doria, au service d'Espagne, & sommerent le Duc de se pourvoir en Justice & devant les Juges ordinaires (3).

Cédée à Hohenlo.

Le Comte de Hohenlo ayant acquis les droits d'Henri-Jules, sollicita depuis les Etats qui, par égard pour ses services, le mirent en possession de ces Seigneuries. Marie de Nassau qu'il avoit épousée en 1595 (4), en jouissoit encore en 1610 (5) ; ce ne fut qu'après sa mort qu'ils revinrent au Domaine, & la créance originaire fut remboursée en 1617 à la Maison de Nassau.

XXII.
Défaut dans le Gouvernement.

Cependant le Gouvernement de la Hollande & de la Zeelande n'avoit pu acquérir une forme solide depuis le départ du Comte de Leicester. On sentit qu'il étoit nécessaire de rétablir les Conseillers-Committés, de donner plus d'autorité au Prince Maurice, de conserver l'union entre les Provinces, de terminer les différends qui divisoient plusieurs Villes ; & ce fut l'objet des délibérations du reste de l'année (6).

Erection de deux Colleges de Conseillers-Committés.

1590.

Au commencement de 1590 on érigea deux Colleges, le premier sous le nom de *Conseillers-Committés*, dont Maurice fut nommé Président ; le second simplement sous celui de *Conseillers*. Le premier, que le Prince tenoit

(1) Résolut. de Holl. *du 7, 15 Août* 1585. *pag.* 454, 478. *du 6 Avril* 1587. *pag.* 100.
(2) Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 45.
(3) Résolut. de Holl. *du 3 Oct. du 2 Nov.* 1589. *pag.* 630, 694.
(4) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 89.
(5) Résolut. de Holl. *du 23 Juin* 1610. *pag.* 26. Bor *Liv.* XXX. *pag.* 58.
(6) Résolut. de Holl. *du 3, 22 Juill. du 7, 14 Août, du 15 Nov.* 1589. *pag.* 554, 557, 558, 737.

Philippe III.

1590.

avec quatre Conſeillers, étoit chargé de toutes les affaires qui concernent le Gouvernement; l'autre, composé de neuf Commiſſaires, devoit veiller ſur les impôts & ſur ce qui regarde la Finance. Les Etats leur donnerent leurs Inſtructions le 22 de Janvier (1).

Maurice nommé Stadhouder d'Utrecht.

On mit enſuite ſur le tapis la réunion d'Utrecht ſous un même Stadhouder que la Hollande & la Zeelande, ainſi qu'elle avoit été ſous Guillaume, Prince d'Orange. Barneveld chargé de cette affaire, entra en conférence avec Thin & Hermale, Députés par la Province, & dans le mois de Février les Trajectins nommerent unanimement le Prince Maurice, ſous ſerment de les gouverner comme une Province particuliere, de nommer le Magiſtrat des Villes par le Conſeil des Etats, & de les conſulter ſur la diſtribution des charges & des emplois (2). L'Overyſſel ſuivit leur exemple, & quoique le Conſeil d'Etat eût décidé qu'on devoit obſerver la Capitulation paſſée en 1585 avec Eliſabeth, en vertu de laquelle l'élection devoit ſe faire par les Etats-Généraux, la Province prétendit ne l'avoir jamais acceptée, & pria les Députés d'expédier les Lettres au Prince (3).

D'Overyſſel.

De Gueldre.

Peu après la reddition de Zutphen il fut élu dans le mois de Mai de l'année ſuivante Stadhouder de Gueldre (4); pourlors il ſe vit à la tête de cinq des ſix Provinces alors unies, & le Gouvernement reçut la forme qui ſubſiſta depuis ſous le regne des Stadhouders.

Médaille à ce ſujet.

Ce fut alors qu'en mémoire de ces réunions ont fit frapper la Médaille où l'on voit ſix fléches en un faiſceau avec ces mots : *Deo juvante*, & ſur le revers une colomne poſée ſur un livre & ſoutenue par ſix bras, *Hoc nitimur, hoc tuemur* (5). Le livre repréſente la Bible, pour marquer que la défenſe de la Foi eſt le but de l'Union, & la colomne ſignifie

(1) Réſolut. de Holl. *du 16, 17, 22 Janvier* 1590. *pag.* 134, 136, 152, 157. Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 12, 13.
(2) Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 14, 16.
(3) Réſolut. de Holl. *du 8 Févr.* 1590. *pag.* 211.
(4) Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 515.
(5) Bizot *Tom.* I. *pag.* 72.

PHILIPPE III.

1590.

Paralelle des différentes formes du Gouvernement de ces Pays.

que la paix eſt le but des ſix Provinces, figurées ſymboliquement par ſix bras.

Charles V & Philippe avoient poſſédé ces Pays ſous des titres différens ; mais leur voiſinage les faiſoit enviſager comme ne faiſant qu'une même Province. L'Union d'Utrecht en lia quelques-unes encore plus ſtrictement. Guillaume, Prince d'Orange, exerça ſur elles un ſuprême pouvoir avant & depuis l'abjuration de la Monarchie Eſpagnole. Leiceſter en jouit preſqu'également, malgré les oppoſitions des Etats, & ſingulierement de ceux de la Hollande, qui lui reprochoient d'étendre ſon autorité au préjudice des privileges & de la liberté des Peuples. Après ſa ceſſion, les Etats inſtruits par l'expérience, diviſerent la Souveraineté entre différens Corps, & cette forme de Gouvernement leur parut plus avantageuſe à la liberté commune, quoique plus dangereuſe pour l'Union ; mais les Peuples étant accoutumés à voir un Prince à la tête du Pays, il fallut leur donner un objet de vénération pour les maintenir dans le devoir. Dans cette idée, on conféra à Maurice les dignités de Stadhouder, de Capitaine & d'Amiral général, & on le fit Préſident du Conſeil, qui, ſous Leiceſter, étoit revêtu de l'autorité & de l'adminiſtration du Gouvernement.

Prérogatives de la dignité de Stadhouder.

Ces places éminentes lui donnoient un grand pouvoir, quoiqu'il fût inférieur à celui de ſon pere & même à celui de Leiceſter ; mais il gagnoit ſur l'affection des Peuples ce qu'il perdoit ſur l'autorité : les graces & les honneurs partoient de ſes mains ; les charges & les impôts de celles des Etats : ainſi ceux-ci ſe chargerent de la haine & des reproches, pendant que la reconnoiſſance & la gloire des conquêtes étoit le lot du Capitaine général (1). Le Stadhouder étoit décoré de l'éclat de la Souveraineté, & les Etats en poſſédoient la réalité.

Doutes ſur le ſiege de la Souveraineté.

On étoit encore en balance s'il étoit à propos de diviſer la Souveraineté entre les Etats de chaque Province, ou la faire réſider dans les Etats-Généraux. Ce dernier parti paroiſ-

(1) Grotii *Ann.* V. *pag.* 108.

Philippe II.

1590.

ſoit le plus convenable ; cette Aſſemblée s'étoit déclarée *Souveraine du Pays* après la mort de Guillaume (1) ; quelques Provinces la reconnoiſſoient dans cette qualité ; elles lui demanderent la confirmation de leurs Stadhouders. Charles V & Philippe ayant le droit de nommer les Stadhouders généraux, elles ſe perſuaderent que les Etats-Généraux repréſentoient ces Souverains avec d'autant plus de raiſon, que par l'Union d'Utrecht la déciſion des différends entre les Villes & les Provinces leur étoit renvoyée. La Hollande & quelques autres penſoient différemment : leurs Etats ſe croyoient en poſſeſſion de la Souveraineté de leur diſtrict, parce que dans les tems qu'ils étoient ſoumis à leurs Comtes, ceux-ci les conſultoient dans les affaires importantes, & qu'ils avoient leurs Loix & leurs uſages particuliers. Ce ſentiment fut développé dans tout ſon jour par les diſputes des Etats & de Leiceſter, & Barneveld établit d'une maniere inconteſtable le droit des Etats Provinciaux. Ce Miniſtre éclairé porta le coup déciſif à l'autorité du Conſeil d'Etat ; & comme il eſt naturel dans la diſpute d'outrer le ſentiment qu'on embraſſe, & de vouloir élever ſa Patrie à l'indépendance, Maalſon entreprit de faire une Souveraineté diſtincte de la Weſtfriſe. Les plus ſçavans Juriſconſultes ſe ſont déclarés pour l'hypotheſe de Barneveld, & c'eſt aujourd'hui la plus ſuivie (2). Nous renvoyons ceux qui voudront connoître le détail du Gouvernement, au *premier Volume de cette Hiſtoire* (3).

Elle réſide dans chaque Province.

L'application ſinguliere du Prince Maurice à ſe rendre digne du commandement, cimenta les fondemens de la République. Les tréſors de l'Eſpagne épuiſés par l'entrepriſe ſur l'Angleterre, & la part que le Monarque prit dans les guerres de France, le mettoient hors d'état de pouſſer les Pays-Bas avec la même vigueur. Maurice profitoit de l'inaction & de l'éloignement des troupes Eſpagnoles pour

Application ſinguliere de Maurice.

(1) Réſolat. de la Général. *du 3 Août*, *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* II. *pag.* 18.

(2) Voyez Corn. Van Bynkershoek Quæſt. Jur. Publ. *Lib.* I. *Cap.* XXIII. *pag.* 165.

(3) Voyez ci-deſſus, *Tom.* I. *Sect.* VI.

PHILIPPE III.

1590.

Ses connoiſſances dans l'Art Militaire.

s'inſtruire : il s'appliqua tout entier à l'étude de l'Art Militaire, & ſes progrès répondirent à ſes travaux. Attentif juſqu'aux minuties, il apprit à profiter des occaſions & des circonſtances. Il rétablit la diſcipline dans ſon ancienne régularité ; il s'attacha à connoître les avantages d'un camp, à tenir en état les machines militaires, à les trouver ſous ſa main, à ranger ſon armée en bataille, à pouſſer vigoureuſement les ſieges. Il montroit à ſa Cavalerie les évolutions & la ſcience d'eſcadronner ; à ſon Infanterie à ſerrer ſes rangs, à former des bataillons de toute eſpece, à charger de front & par pelotons, à retrancher les poſtes, à conduire & à défendre un convoi, à faire les approches d'une Ville : enſorte que ſon camp devint l'Ecole Militaire de l'Europe, & la Nobleſſe de tous les Pays venoit apprendre ſon métier ſous ſon commandement (1). Il augmenta ſon Infanterie juſqu'à vingt mille hommes, ſa Cavalerie juſqu'à deux mille, & ſa flotte étoit de cent vaiſſeaux de guerre.

XXIII.

Surpriſe de Breda par Herauguieres.

Sa premiere action d'éclat fut une entrepriſe ſur Breda, dont la hardieſſe & la conduite ſurprirent tout le monde. Charles de la Herauguieres, Capitaine du Cambreſis, en forma le projet & le communiqua à Maurice, par le conſeil de Philippe, Comte de Naſſau. Le Prince l'ayant adopté, choiſit Lambert Charles, Officier connu par ſon intrépidité, pour ſeconder la Herauguieres. Ceux-ci gagnerent Adrien Jeanszoon de Bergen, Marinier, qui fourniſſoit le chauffage du Château. Le marché conclu, ils ſe rendirent ſecrétement à Zewenbergen avec ſoixante-dix ſoldats déterminés, & ſe cacherent dans le fond de la barque, dont le pont étoit couvert de tourbes. La gelée & les vents contraires les arrêterent plus d'un mois, & l'on a peine à concevoir ce que le froid leur fit ſouffrir dans cette eſpece de cachot, où l'eau les gagnoit juſqu'à la moitié des jambes. Un des Entrepreneurs ennuyé de ſouffrir, & ſongeant à la témérité de l'entrepriſe, s'écria qu'on les menoit à la boucherie ; *Eh ! ſuis-je d'une autre étoffe que toi*, lui répliqua la

(1) Grotii *Ann.* V. *pag.* 128

Herauguieres ? *& peux-tu t'amuser à la réflexion, lorsqu'il est tems d'agir ?* Ils arriverent enfin dans le mois de Mars, après avoir informé Maurice de leur départ. Ils entrerent dans le Château, & la barriere de l'eau étant fermée sur eux, le Caporal de garde vint à la visite. Pendant la cérémonie, Matthieu Held qui s'étoit enrhumé dans le voyage, ne pouvant retenir sa toux, & craignant de découvrir involontairement l'entreprise, tira son poignard & pria son camarade de l'égorger, & celui-ci répondit qu'il vouloit en courir le risque. Heureusement le Caporal s'acquitta si négligemment de sa commission qu'il ne découvrit rien. Les Italiens qui manquoient de bois, aiderent à tirer le batteau engagé dans les glaces, & le déchargerent avec tant de diligence, que nos prisonniers commençoient à voir le jour à travers les planches. Le Patron, au gré duquel l'ouvrage alloit trop vîte, trouva moyen d'entraîner les Italiens dans une taverne, & les amusa jusqu'à la nuit, ensorte qu'il fallut remettre le reste au lendemain. La Herauguieres sortit sa troupe à minuit, & l'ayant mise en bataille sur le quai, il envoya Lambert pour se saisir de la porte qui communiquoit à la Ville, marcha à la sentinelle qui venoit au qui vive, & qui pour réponse reçut sa hallebarde dans le ventre. Les deux corps-de-garde furent égorgés en même tems. Paul-Antoine de Lanzavecchia, jeune homme sans expérience, qui commandoit en l'absence de son pere, réveillé par le bruit, étant sorti à la tête de trente-six hommes, commença un combat très-vif : la Herauguieres y reçut une blessure à la tête ; mais il repoussa l'Italien, qui se renferma dans le donjon, après avoir perdu presque tout son monde. L'allarme cependant se communiquant à la Ville, les Bourgeois menaçoient de brûler la porte : Lambert les repoussoit à coups de fusil ; mais il n'auroit pu tenir contre la multitude, lorsque Maurice accompagné des Comtes de Hohenlo, de Nassau, de Solms & du Chevalier de Vere, entra dans le Château à la tête de son armée. Il fit sommer le Bourgmestre de rendre la place, & celui-ci se voyant abandonné de la garnison, qui s'étoit sauvée dès le commencement, se

Philippe III.

1590.

Les Entrepreneurs recompensés.

racheta du pillage en payant deux mois de la paye des soldats, & prêta serment au Vainqueur, qui rentra en triomphe dans le Domaine de ses Peres. Il donna à la Herauguieres le gouvernement de la Ville & une bonne garnison; il laissa une Eglise aux Catholiques, céda les autres aux Réformés (1), & ne doutant pas que les Espagnols ne tentassent de reprendre la place aussitôt qu'ils auroient appris sa perte, il écrivit aux Etats, qui la munirent pour un an des provisions de guerre & de bouche dont elle avoit besoin (2). Le Patron & les Mariniers reçurent six cens florins chacun & des pensions pendant leur vie, & les soldats deux mois de paye & une Médaille d'or du poids de vingt-cinq florins, sur laquelle on lisoit d'un côté : *Parati, vincere aut mori*, & de l'autre : *Invicti animi pretium* (3). Barneveld qui contribua beaucoup à cette entreprise, reçut une coupe de vermeil sur laquelle elle étoit cizelée (4), & les Etats furent Parrains de Guillaume son fils, auquel ils firent présent d'une rente de deux cens florins (5).

Médaille à ce sujet.

Breda investi par les Espagnols.

Le Duc de Parme à son retour de Spa apprit cette nouvelle, & reçut les ordres de Philippe qui lui commandoit de passer en France au secours du Duc de Mayenne, qui venoit de perdre une bataille dans la plaine d'Ivry (6). Il ordonna à Charles de Mansfeld de tenter de reprendre Breda avant que Maurice s'y fût affermi, & ce Capitaine en forma l'investissement sur la fin de Mars. Il bâtit un Fort sur le Merk près de Tertheide, prit Zevenbergen qui fut cruellement saccagée, & vint attaquer le Fort de Norddam. Matthieu Held qui commandoit la garnison, fit une sortie si vigoureuse qu'il le força de se retirer, & Maurice pour faire diversion, entra dans la Betuwe avec quatre mille

Zewenbergen pillé.

(1) Grotii Hist. *Lib.* II. *pag.* 139, 140, 141, 142. Meteren *Liv.* XVI. *fol.* 325. Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 22, 25. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIV. *pag.* 578. Bentivoglio *Part.* II. *Liv.* V. *pag.* 128. Le Clerc *Tom.* I. *Liv.* IV. *pag.* 150. De Thou *Tom.* XI. *Liv.* C. *pag.* 241.

(2) Résolut. de Holl. *du* 5, 6 *Mars* 1590. *pag.* 280, 281.

(3) Résolut. de Holl. *du* 16 *Mars* 1590. *pag.* 308. Bizot *Tom.* I. *pag.* 72.

(4) Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 25.

(5) Résolut. de Holl. *du* 10 *Nov.* 1590. *pag.* 470, 471.

(6) Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 18.

hommes

hommes & quelque Cavalerie, faisant mine d'en vouloir à Nimegue.

Philippe III.

1590.

Breda abandonné, & Nimegue investi.

En effet, Mansfeld jugeant cette place plus importante que Breda (1), abandonna le siege, & vint camper sous ses murailles entre la Meuse & le Waal. Le Prince demeura dans la Betuwe; & dans la crainte que l'ennemi ne passât le Waal, il ramassa un grand nombre de bateaux, posa des corps-de-garde sur les rivages jusqu'au confluent de la Meuse, bâtit le Fort de Knodsenburg vis-à-vis la Ville, & fit consommer inutilement à Mansfeld la plus grande partie de l'été (2).

XXIV. Le Duc de Parme marche en France.

Le Duc de Mayenne après sa défaite étoit venu en Hainaut, pour presser le Duc de Parme de marcher au secours de Paris qu'Henri IV bloquoit étroitement, & qui commençoit à souffrir de la disette. Farnese avoit conseillé à Philippe de laisser les François démêler leur fusée, & de songer sérieusement à ses propres affaires; mais ses ordres étoient si précis, qu'il n'osa désobéir. Il remit le Gouvernement des Pays-Bas à Pierre Ernest, Comte de Mansfeld, le commandement des armées à Charles son fils, avec défense de rien entreprendre pendant son absence (3), & se mit en marche avec la meilleure partie de son armée. Gondy, Evêque de Paris, négocioit un accommodement, lorsqu'il apprit que le Prince avoit passé la Marne. Henri IV lui dépêcha un Héraut pour le défier au combat; l'Italien répondit que ses ordres le bornoient à secourir les Parisiens, & se posta de façon que coupant les vivres à l'armée royale, il la força de lever le blocus. Content de cet exploit, il revint sur ses pas, toujours harcellé par Henri, qui ne put jamais le forcer à livrer bataille; mais son armée fut entierement ruinée par les fatigues d'une si longue marche & par la disette qu'il souffrit sur la route (4).

Son armée ruinée.

(1) Bor *Liv.* XXVII. *pag* 25.
(2) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 3. Meteren *Liv.* XVI. *fol.* 326. Grotii Hist. *Lib.* II. *pag.* 144. Le Clerc *Tom.* I. *Liv.* IV. *pag.* 151.
(3) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 4.
(4) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 291. *& suiv.* Le P. Daniel *Tom.* VI. *pag.* 70. *& suiv.* Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 436.

PHILIPPE III.

1590.

Maurice ravage les Pays-Bas Espagnols. Il prend plusieurs Forts.

L'absence du Duc de Parme & la distribution que Mansfeld avoit faite de ses troupes dans les Villes, laissant la campagne ouverte, Maurice ravagea tout le pays jusques sur les frontieres de l'Empire, & prit en Septembre & en Octobre les Forts de Telshout, Crevecœur, Heel ou Hedel, de Terkeide, que les garnisons de Berg-op-zoom & de Breda avoient assiegés inutilement (1). Steenbergen (2) & Rosendaal capitulerent (3) après avoir essuyé quelques volées de canon; mais quoique les habitans de Venlo eussent chassé leur garnison, ils s'opiniâtrerent à demeurer fidèles aux Espagnols (4). La saison s'avançant, le Stadhouder revint à la Haye chargé des dépouilles de l'ennemi. Les Peuples qui sous Guillaume & sous Leicester, n'avoient éprouvé que des malheurs, regardoient avec admiration ce jeune Héros qui venoit de fortifier leur frontiere par la prise de deux Villes & de tant de Châteaux, de rassurer la navigation de la Meuse & du Rhin, & les enrichissoit du pillage des pays ennemis. Sa capacité dans la fleur de son âge s'attiroit une vénération mêlée de tendresse, & sa générosité, qui ne vouloit pour prix de ses exploits que la gloire de l'exécution, entraînoit tous les cœurs.

Sa réception à la Haye.

Plaintes des Cercles de l'Empire.

Les ravages qu'il avoit trop étendus sur la frontiere de l'Empire, donnerent cependant quelques inquiétudes aux Etats. Les Cercles piqués de ceux que les Espagnols avoient faits l'année précédente dans l'Electorat de Cologne, dans la Westphalie, dans l'Evêché de Munster & dans les Pays de Cleves & de Juliers, menaçoient d'assembler une armée & d'en demander raison aux uns & aux autres.

Ambassades.

Réponse du Duc de Parme.

Tout ce bruit cependant n'aboutit qu'à une double Ambassade. Le Duc de Parme la reçut au moment qu'il partoit pour la France, & répondit que les Allemands devoient supporter leurs pertes avec plus de patience, puisqu'elles n'étoient causées que pour maintenir la Religion de leurs Peres.

(1) Résolut. de Holl. *du 12 Oct.* 1590. *pag.* 418.
(2) Résolut. de Holl. *du 18 Oct.* 1590. *pag.* 426.
(3) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 14.
(4) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 12.

Philippe III.

1590.

Des Etats

Les Etats la reçurent avec moins de fierté. Les Ambassadeurs après s'être plaints du désordre que leurs soldats avoient commis dans quelques endroits, demanderent la restitution du Fort de S.Graavenwaard ou de Schenck, & de quelques autres Châteaux, & qu'on ouvrît la navigation de l'Ems & du Rhin. Les Etats protesterent » qu'ils n'avoient jamais » pensé à mécontenter leurs voisins, rejetterent sur les Espagnols & sur la nécessité de la défense, les violences que » l'Allemagne avoit souffertes. On excusa les ravages de la » frontiere, par l'impossibilité de retenir la pétulance du » soldat ; à l'égard de S.Graavenwaard, on répondit que le » droit des Allemands n'étoit pas bien liquide ; que ce Fort » étoit nécessaire pour fermer l'entrée de la Hollande ; qu'on » ne pouvoit lever la garde des rivieres, sans s'exposer à livrer » leurs cours à l'ennemi ; qu'au surplus ils étoient prêts d'évacuer les Forts plus éloignés, aussitôt que les Espagnols au» roient restitué ceux dont ils s'étoient emparés. Ils offrirent » même de se joindre aux Cercles pour les forcer à la restitu» tion, & de remonter le fleuve, s'ils vouloient le descendre » avec une armée, pour nettoyer entiérement ses deux » rives (1).

Députation de Cologne & de Liege.

Les Villes de Cologne & de Liege députerent séparément. Ernest de Baviere qui possédoit ces deux Evêchés, se plaignoit que les Etats eussent soutenu l'ancien Archevêque. Ceux-ci promirent d'observer à l'avenir une exacte neutralité, à condition qu'il l'observeroit de son côté ; mais ils répondirent plus vertement aux Liegeois qui s'étoient comportés en ennemis : ils leur promirent cependant leur amitié en cas qu'ils voulussent la mériter (2). Cette paix ne fut cependant ni solide ni sincere, & les Liegeois recommençoient les hostilités selon les occasions & les circonstances ; les Etats se croyoient autorisés aux représailles par

Réponses des Etats.

(1) Résolut. de Holl. *du 4, 15 Sept.* 1590. *pag.* 76. Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 12. Meteren *Liv.* XVI. *fol.* 292.

(2) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 11. *Liv.* XXIX *pag.* 16. Meteren *Liv.* XVI. *pag.* 334.

la légereté de ce peuple, & l'on se plaignoit inutilement de part & d'autre.

1590.

Ils rejettent la paix.

Rodolphe II pressoit les Etats de conclure la paix avec l'Espagne, comme l'unique moyen de rétablir la tranquillité ; mais les Hollandois ayant découvert par des lettres interceptées (1) que Philippe continuoit dans sa haine contre les Protestans, rejetterent les insinuations de l'Empereur.

Ementil pris par Verdugo.

Quoique Verdugo eût reçu un renfort de vingt-deux Compagnies, il borna les exploits de cette année a la prise d'Ementil. Le Comte Guillaume s'avança à Collum, & l'ennemi n'osa risquer la bataille (2).

Conspiration contre Guillaume de Nassau.

On arrêta dans le camp de Nassau deux soldats qui se déclarerent, à la question, envoyés par l'Espagnol pour assassiner le Comte Guillaume, & leur procès instruit, ils furent décollés l'un & l'autre (3).

Nouvelles tentatives sur Groningue.

Les Hollandois resserroient de plus en plus Groningue, & leurs Partisans commençoient à se montrer dans la Ville : la Reine Elisabeth écrivit au Sénat pour l'exhorter à se déclarer pour l'Union, & l'assura de sa protection s'il secouoit le joug des Espagnols (4) ; mais cette affaire n'étoit pas encore en maturité.

Emeutes dans les garnisons.

Le mauvais état où le Duc de Parme avoit ramené son armée, la langueur du Général, & le défaut de paye causerent des émeutes dans les garnisons, & la Hollande en éprouva de sa part à Tiel (5), à Liefkenshoek (6), au Fort de Schenck (7), & à Zwartsluis (8) ; mais celles des Espagnols furent plus difficiles à calmer. Les garnisons de Diest, de Louvain & de Heerentals s'étant révoltées contre leurs Officiers, mirent le Pays de Kempen dans le Brabant sous

(1) Résolut. de Holl. *du 27 Décemb.* 1590. *pag.* 507, 512, 514, 515. Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* VII. *Part.* I. *pag.* 34. Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 48.

(2) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 4.

(3) Reyd *Liv.* VIII. *pag.* 163.

(4) Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* VII. *Part.* I. *pag.* 40, 42.

(5) Bor *Liv.* XXV. *pag.* 51.

(6) Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 57.

(7) Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 14.

(8) Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 21.

contribution, & ravagerent les environs avec autant de cruauté qu'auroient pu faire les ennemis (1); ce ne fut que long-tems après qu'on put les ramener au devoir (2). Le Comte d'Egmond qui commandoit la Cavalerie auxiliaire de la Ligue, ayant été tué à la journée d'Ivry, le Duc de Parme envoya cet hyver le Prince d'Ascoli pour le remplacer.

PHILIPPE II.

1590.
Egmond tué.

Les Etats de leur côté avoient armé cinq vaisseaux pour protéger les côtes de Normandie & de Bretagne. Cette Escadre ayant rencontré Villars, Amiral de la Ligue, lui livra un furieux combat à la sortie de la Manche: les François furent mis en fuite, & perdirent leur Amiral qui fut ramené dans nos ports; le Vice-Amiral de Zeelande, séparé par le gros tems, étant tombé au milieu des Armateurs de Dunkerque, & ne pouvant échapper, prit le parti de se faire sauter avec ceux qui l'avoient accroché (3).

Les Ligueurs battus sur mer par les Etats.

L'hyver enchaînant la valeur des soldats, fit place à des soins plus tranquilles. S. Aldegonde qui depuis long-tems étoit exclu des fonctions publiques, fut envoyé en Ambassade auprès d'Henri IV (4). Les Etats satisfaits de sa négociation, lui firent payer au retour huit cens livres de *groots* sur les anciens arrérages de ses appointemens (5), & les Etats-Généraux qui le chargerent de faire une nouvelle *Traduction de la Bible Hébraïque*, lui assignerent une pension de deux mille quatre cens florins, & trois cens autres pour son logement (6); sa mort arrivée en 1598, ne lui permit pas d'achever son Ouvrage (7).

S. Aldegonde Ambassadeur en France.

Sa *Traduction de la Bible.*

Sa mort.

Il s'éleva quelques nuages du côté de l'Angleterre, à l'occasion d'une grande quantité d'habits & de chapeaux qu'Elisabeth envoyoit pour la remonte de ses troupes; elle prétendoit qu'on l'exemptât des entrées, & les Etats s'opiniâtroient à recevoir leurs droits (8). Ils l'emporterent après

XXV.
Contestations avec l'Angleterre.

(1) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 15.
(2) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 29.
(3) Meteren *Liv.* XVI. *fol.* 339.
(4) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 11, 12.
(5) Résolut. de Holl. *du 29 Avril* 1594. *pag.* 109.
(6) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 74.
(7) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 68.
(8) Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* VII. *Part.* I. *pag.* 27, 29, 30, 33, 39, 42.

PHILIPPE III. de longues contestations ; la Reine leur accorda une déclaration, par laquelle elle désavouoit les troubles qu'on avoit excités sous son nom, & finissoit par exhorter les Peuples à obéir fidèlement au Magistrat (1). Ce fut la derniere négociation de Joachim Ortel, qui depuis long-tems étoit l'Agent des Etats auprès de cette Cour ; il mourut le 3 d'Octobre (2), & fut remplacé par Noel de Caron, Sieur Schoonewal (3).

1590. Accommodement.

Mort de l'Agent Ortel.

Woudrichem & Altena acquis au Domaine de Hollande.

Les Etats de Hollande acquirent cette année de la Dame de Walburg, veuve du Comte de Nieuwenaar & de Meurs, les Seigneuries de Woudrichem & du Pays d'Altena moyennant quatre-vingt-douze mille florins ; elle tenoit ces terres du Comte de Hoorn son premier mari. Le transport s'en fit par la présentation d'un épi de bled, le 2 d'Octobre, en présence des grands vassaux de Hollande (4).

Prise de Blankenberg par Norris.

1591.

La rigueur de l'hyver ne put arrêter l'activité du soldat encouragé par les avantages remportés dans la campagne précédente, & par la foiblesse des Espagnols, dont l'armée n'avoit jamais été dans un pareil état (5). Edouard Norris ayant pris une partie de la garnison d'Ostende, attaqua pendant la nuit du dernier Février le Fort de Blankenberg, & l'emporta l'épée à la main à la faveur des glaces. La garnison qui se sauva dans les dunes, fit feu sur un Trompette qui venoit la sommer de poser les armes. Les Anglois piqués de voir ainsi violer les droits de la guerre, l'attaquerent avec fureur, enfoncerent leur retranchement, & passerent les soldats au fil de l'épée jusques au dernier. Norris enleva l'artillerie du Fort, & le brûla ; mais il fut bientôt rétabli, & plus grand & mieux fortifié (6).

De Turnhout par Herauguieres.

La Herauguieres, Gouverneur de Breda, surprit peu après le Château de Turnhout par le moyen d'un Voiturier qui

(1) Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* VII. *Part.* I. *pag.* 35.
(2) Résolut. de Holl. *du 6 Octob.* 1590. *pag.* 410.
(3) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 20.
(4) Résolut. de Holl. *du 13, 20 Avril, du 21, 31 Mai, du 2, 8 Octob.* 1590. *pag.* 35, 42, 405, 412. Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 19.
(5) Bor *Liv.* XXVII. *pag.* 27.
(6) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 19. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIV. *pag.* 588.

versa sa charrette de façon qu'elle empêchoit de fermer la herse, & jetta la sentinelle dans le fossé. Aussitôt quelques soldats cachés dans la voiture, se jetterent sur le corps-de-garde qu'ils égorgerent, & reçurent leurs camarades qui s'étoient cachés dans une masure voisine du fossé (1).

Préparatifs des Etats pour agir offensivement.

Ces essais n'étoient que le prélude de la campagne. Guillaume de Nassau ne cessoit d'exhorter les Etats, qui jusqu'alors s'étoient tenus sur la défensive, d'agir offensivement (2). Elisabeth pressoit Maurice de faire une invasion dans la Flandre, & de profiter de l'abbattement du Duc de Parme, pour porter la guerre au milieu de ses Villes (3). Les Etats ne pouvant se refuser aux desirs de leurs meilleurs Capitaines & de leurs Alliés, leverent les impositions dans le cœur de l'hyver, & firent les préparatifs nécessaires pour ouvrir la campagne au commencement du printems.

Augmentation de leur armée.

Ils augmenterent de trois mille soldats & de cinq cens cavaliers leur armée, qui consistoit en vingt mille fantassins & deux mille chevaux, & malgré ces dépenses, ils trouverent encore le moyen de donner cent mille florins à Paul Choart, Marquis de Busanval, qui les sollicitoit au nom d'Henri IV, dont il étoit Ambassadeur (4).

Secours prêté à Henri IV.

Maurice s'empare de Zutphen.

Les garnisons Espagnoles, maîtresses de l'Yssel, étendoient leurs contributions dans la Veluwe & dans le Diocèse d'Utrecht, & fermoient le chemin de la Frise; le Prince se proposa de les déloger de Zutphen. Pour couvrir son dessein, il marcha le long de la Meuse, comme s'il en vouloit à Gertrudenberg, pendant que le Chevalier François Vere à la tête de ses Anglois, approchoit du Fort construit à l'opposite de Zutphen sur le bord de l'Yssel. Après avoir caché ses troupes dans un bois voisin, il envoya quelques soldats, les uns habillés en paysans & les autres en paysannes, qui chassans quelques bestiaux devant eux, se présenterent à la sentinelle comme des gens qui cherchent un asyle

(1) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 21. Meteren *Liv.* XVI. *fol.* 333.
(2) Reyd *Liv.* VII. *pag.* 160.
(3) Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* VII. *Part.* I. *pag.* 45.
(4) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 14, 16.

PHILIPPE III. contre l'approche de l'ennemi. A peine furent-ils entrés, qu'ils égorgerent le corps-de-garde, & reçurent leurs compagnons qui firent la garnison prisonniere (1). Maurice informé de cet heureux succès, remonta le Rhin en diligence, passa par Arnhem, & tirant à l'Yssel, parut le lendemain à la vûe de Zutphen. La garnison n'étoit que de six cens hommes & manquoit de provisions. Jean, Comte de Valkenstein, ci-devant Général des troupes de Truchses, ancien Archevêque de Cologne, & maintenant au service des Etats, fut tué d'un coup de feu dans une sortie, en suivant inconsidérément les fuyards qui se sauvoient dans la Ville. Maurice après avoir jetté un pont de bateaux pour assurer sa communication, fit dresser ses batteries, envoya trois salves de tout son canon dans la place, selon la coutume de ces tems, & fit sommer le Gouverneur. Loukeman qui commandoit dans la Ville, lui demanda le tems de délibérer, & sur le refus du moindre délai, il rendit la place le 30 de Mai, à condition que la garnison sortiroit la vie sauve; les bourgeois stipulerent qu'on conserveroit leurs privileges, & quant à la religion, qu'on les traiteroit comme ceux des autres Villes de l'Union (2). Cette capitulation fut la regle des Villes qui se rendoient depuis, & nous la donnons une fois pour toutes.

1591.

Et de Deventer.

Pendant la négociation Maurice envoya sa cavalerie investir Deventer, & la suivit de près. Il forma deux attaques, & les breches étant ouvertes, il fit sommer Herman, Comte de Vanden Bergh, qui commandoit dans la place. Ce Seigneur, fils de la Tante du Prince, lui répondit, *qu'il lui donnoit le bon jour, comme à son Cousin; mais que pour sa Ville, il étoit résolu de la défendre jusqu'à l'extrémité.* Cependant Maurice instruit par les déserteurs que la garnison & les bourgeois étoient divisés, & manquoient de poudre, résolut de donner l'assaut, dont les Anglois demanderent la tête. Si ceux-ci attaquerent vigoureusement, ils furent sou-

(1) Grotii Hist. *Lib.* II. *pag.* 149. Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 25, 26.
(2) Grotii Hist. *Lib.* II. *pag.* 150. Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 26. La Pise *Liv.* VI. *pag.* 626. De Thou *Tom.* XI. *Liv.* C. *pag.* 309.

tenus

tenus de même; la perte fut grande des deux côtés. Nicolas de Meetkerke reçut une blessure mortelle, & le Gouverneur eut les yeux crevés d'un coup de mousquet. Cet accident découragea la garnison, qui battit la chamade du consentement de Herman, & capitula le 10 de Juin. Les Espagnols soupçonnerent le Comte d'avoir eu trop de complaisance pour son Parent, quoique sa blessure suffise pour le justifier (1).

Il resserre Groningue.

Ces deux Villes ouvrant un passage dans la Frise, l'armée se mit en marche par la Drenth; mais l'ennemi étant maître de Coeverden, il fallut envoyer des pioniers pour assurer avec des fascines les marais à tourbes qu'il falloit traverser. Verdugo sur le bruit de sa marche, s'étoit logé dans le fauxbourg de Groningue, les habitans n'ayant pas voulu le recevoir dans la Ville; & Maurice appréhendant de déterminer les bourgeois à ouvrir leurs portes, ce qui auroit rendu le siége impraticable dans la suite, n'osa presser la place (2), & se contenta de prendre les Forts de l'Opslag, d'Ementil, de Lettebert, de Delfzy, & par ce moyen il leur coupa les vivres de tous côtés (3). Mais aussi-tôt qu'il fut retiré, Verdugo reprit Slogteren, & s'ouvrit la communication de la Westphalie par Bourange (4).

Knodsenburg assiégé par le Duc de Parme.

La rapidité des conquêtes de Maurice réveilla le Duc de Parme, qui rassemblant ce qu'il put de troupes, s'avança jusqu'à Cleves, dans le dessein de secourir Groningue; mais une grande partie de ses soldats refusant de marcher faute de paye, & trouvant les pays entierement ruinés, il rabattit sur Nimegue, & vint, à la priere des habitans, assiéger Knodsenburg, Fort qui troubloit la navigation, & dont le canon portoit jusques dans la Ville. Gerard de Jonge, Capitaine de réputation, y commandoit une garnison de six cens hommes; il fit d'abord une sortie, dans laquelle les

(1) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 27. La Pise *Liv.* VI. *pag.* 617. De Thou *Tom.* XI. *Liv.* C. *pag.* 610.
(2) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 29, 30.
(3) Grotii Hist. *Lib.* II. *pag.* 152. Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 31, 32.
(4) Grotii Hist. *Lib.* II. *pag.* 152. Bor *Liv.* XXVIII *pag.* 35.

PHILIPPE III.

1591.

Octave de Mansfeld tué.

Espagnols perdirent bien du monde, & entr'autres Octave de Mansfeld, jeune homme d'une grande espérance. Maurice qui se préparoit au siege de Stenwyk, eut à peine appris le siége de Knodsenburg, que laissant quelques troupes à Guillaume-Louis pour défendre la Frise, il passa le fleuve à Arnhem, entra dans la Betuwe, fit avertir les assiégés de sa venue, & assembla le Conseil qui fut partagé; les uns vouloient attaquer le camp des Espagnols, les autres étoient d'avis de passer le Waal, de se retrancher sur l'autre rive, & de couper les convois des assiégeans.

Défaite des Italiens.

La fortune souvent plus sûre que la prudence, termina la dispute; le Prince s'étant avancé avec le Comte de Solms & le Chevalier Vere, rencontra la cavalerie italienne qui venoit le reconnoître, & faisant mine de reculer, il l'attira dans des défilés, où elle fut taillée en pieces. Pierre-François Nicelli qui la commandoit, Alphonse d'Avalos, frere bâtard du Marquis del Guasto, Antoine Sinigaglia, le Comte Decio-Manfredi, Jacques Amatucci, Antoine Padillo demeurerent prisonniers, & quelques-uns moururent de leurs blessures. Une défaite si complette répandit l'épouvante dans l'armée.

Le siege levé.

Le Duc de Parme prit prétexte de l'arrivée de Cossé-Brissac, Envoyé par la Ligue pour chercher du secours, & décampa avec tant de précipitation, qu'il abandonna son artillerie & ses pontons (1). Cet échec causa tant de chagrin au Général, que sa maladie augmentant, il retourna aux Eaux de Spa, après avoir chargé Verdugo de veiller sur la Gueldre.

XXVI.

Maurice envahit le Pays de Waas.

Maurice auroit bien voulu couronner sa victoire par le siége de Nimegue qu'il convoitoit depuis long-tems; mais les Eaux du Waal enflées par la fonte des neiges, y mettoient un obstacle invincible, & pour ôter toute idée de son dessein, il mit ses troupes en quartier de rafraîchissement. D'un autre côté il ordonna aux Zeelandois d'assembler trois

(1) Grotii Hist. *Lib.* II. *pag.* 154. Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 31, 32, 33, 34. La Pise *pag.* 627. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIV. *pag.* 591. De Thou *Tom.* XI. *Liv.* C. *pag.* 312.

cens bâtimens de transport, & d'embarquer quatre mille soldats, sept Cornettes & les munitions nécessaires pour un siége; & s'étant mis à la tête de sa cavalerie, il entra dans le Pays de Waal, & tomba sur la Ville de Hulst. Ses mesures étoient si bien prises, que les Zeelandois arriverent d'un côté de la place, pendant qu'il l'investissoit de l'autre. Son premier soin fut de couper la digue du côté d'Anvers, afin d'empêcher Mondragon qui commandoit cinq mille hommes dans cette Ville, de venir au secours. Les habitans surpris de son arrivée, se trouvant sans Gouverneur & sans munition, capitulerent le cinquieme jour, 25 de Septembre.

Philippe III.

1591.

Il s'empare de Hulst.

Le Prince, après avoir établi le Comte de Solms avec une bonne garnison (1), se rendit maître de tous les Forts des environs, établit des contributions dans le pays le plus gras de la Flandre, & revint sur ses pas. Mondragon profita de son éloignement pour reprendre quelques Châteaux, sans cependant se présenter devant la Ville; mais il délivra la campagne, & Maurice occupé d'un plus grand objet, remit à un autre tems à punir les paysans de n'avoir pas tenu leurs conventions.

Et d'autres Forts.

Il met la Flandre à contribution.

Il avoit donné ses ordres à son infanterie d'investir Nimegue aussi-tôt que les eaux du Waal seroient baissées, & s'y rendant en diligence, il fit dresser quarante pieces de canon en batterie, & somma la Ville d'ouvrir ses portes. Le Comte de Glimes, Gouverneur, répondit *que sa place étoit pucelle, & valoit bien la peine qu'un Prince jeune & galant lui fît la cour avant de la posséder.* La garnison opinoit pour la défense; mais la bourgeoisie ayant résolu de se rendre, introduisit deux compagnies des assiégeans, & le Gouverneur fut contraint de signer la capitulation le 21 d'Octobre (2). Le premier soin de Maurice fut de rendre au fameux Schenck les honneurs dont nous avons parlé, & honora son convoi de sa présence, & sa vénération pour les cendres d'un Gé-

Il s'empare de Nimegue.

Funérailles de Schenck.

(1) La Pise Hist. d'Orange, *Vie de Maurice*, *pag.* 627. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIV. *pag.* 593.
(2) Grotii Hist. *Lib.* II. *pag.* 156. Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 36, 37, 38, 39, 42. Reyd *Liv.* IX. *pag.* 174.

PHILIPPE III.

néral qui avoit possédé l'amour & la confiance de ses soldats, acheva de lui gagner les cœurs.

1591.

Retour de Maurice à la Haye.

La prise de la capitale entraîna le reste de ce quartier, & Maurice y distribua ses troupes. Après avoir laissé Philippe de Nassau pour commander dans la Ville avec une bonne garnison, changé le Magistrat, & rétabli l'exercice de la Religion réformée, il revint à la Haye. Les Etats pour conserver la mémoire d'une campagne si brillante, distribuerent des Médailles, où le Lion Belgique étoit représenté tenant six fleches d'une patte, un sabre de l'autre, dans l'Exergue : *Deo juvante*, & sur le revers : *Zutphaniæ, Deventriæ, Hulsto & Noviomago, Libertati restitutæ, Castellis pluribus captis, hostibus Bataviæ fugatis, Senatus Fœderatarum Provinciarum fieri fecit, 1591* (1).

Médailles sur sa campagne brillante.

Nouveaux essais de Réglement pour le Clergé.

Les Etats travailloient alors à fixer le Gouvernement Ecclésiastique, qui jusqu'alors étoit chancellant; les Réglemens projettés par le Synode n'ayant pas été reçus par les Villes (2), ils avoient nommé en 1582 des Commissaires du Haut-Conseil pour travailler sur un nouveau plan qui fut prescrit l'année suivante (3); mais les désordres que causerent l'assassinat du Prince d'Orange, & les troubles qui succéderent sous le Gouvernement de Leicester, ne permirent pas de l'examiner. Barneveld voulant terminer cette affaire, qui l'occupoit depuis 1683, proposa la révision, & porta les Etats de Hollande à nommer huit Commissaires de leur Corps, des Magistrats tirés des différens Tribunaux, & pareil nombre de Prédicans. Il se flattoit de contenter le Clergé, en admettant des Ministres entre les Arbitres; la Noblesse & les Villes approuverent son projet : Delft, Goude, Rotterdam, Hoorn & Medenblik trouverent qu'on leur donnoit trop d'autorité, en égalant le nombre de leurs Députés à celui des Villes (4); & le Clergé ne put digérer de

Débats à ce sujet.

(1) Bizot *Tom.* I. *pag.* 72.

(2) Voyez ci-dessus *pag.* 104 & 126.

(3) Résolut. de Holl. *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* III. *pag.* 6, 8.

(4) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 22. Résolut. de Holl. *du 23 Avr.* 1591. *pag.* 31. Idem Piec. Authent. *Tom.* III. *pag.* 8, 11.

voir le Magiſtrat s'immiſcer dans ce qui regardoit la diſcipline Eccléſiaſtique, & s'arroger de condamner au banniſſement des Miniſtres de la parole de Dieu. Il ſoutint que quand même les Villes recevroient unanimement un réglement ſi monſtrueux, il ne pouvoit admettre l'autorité légiſlative que par un Synode Provincial, & ſi l'on en croit quelques Auteurs, Amſterdam lui donna ſa voix, quoiqu'on ne trouve pas le nom des Députés de cette Ville dans les Regiſtres de l'Aſſemblée (1). Ainſi malgré les ſollicitations de Barneveld, l'affaire ne put être encore terminée (2).

L'affaire arrêtée.

XXVII.

Affaires de France.

La guerre civile de France occupoit alors l'attention de l'Europe. Le Duc de Mercœur s'étoit rendu maître de la Bretagne par le ſecours d'une flotte eſpagnole. Le voiſinage inquiétoit Eliſabeth avec d'autant plus de raiſon, que Philippe avoit des prétentions ſur ce Duché, au nom d'Iſabelle ſa fille, qui deſcendoit d'Henri II par ſa mere. On n'ignoroit pas que ce Monarque ſe propoſoit de faire tomber la Couronne de France ſur la tête de l'Infante, en lui faiſant épouſer un des Prétendans, ou tout au moins de démembrer la Monarchie. Don Diego d'Ibarra avoit fait la premiere propoſition aux Etats du Royaume, & le Duc de Mayenne, déja marié, ne pouvant y prétendre, & jugeant que la préférence regardoit le Prince de Joinville ſon Neveu, commençoit à penſer à ſa paix avec Henri IV (3). Sixte V, dans la crainte de voir un hérétique ſur le Trône, favoriſoit les Eſpagnols. Le Roi ne pouvoit ſurmonter tant d'obſtacles ſans des ſecours étrangers, & la Nobleſſe Catholique qui ne reſtoit dans ſon armée que ſur l'eſpérance de ſon abjuration, ſe laſſoit de ſes délais. Eliſabeth & les Princes Proteſtans avoient intérêt de le ſoutenir, pour empêcher l'accroiſſement du pouvoir de l'Eſpagne.

Henri IV ſecouru par les Anglois.

Dans ces circonſtances Eliſabeth envoya trois mille hommes qui paſſerent, une partie en Bretagne ſous les ordres

(1) Grotii Apolog. *Cap.* VII. *pag.* 80.
(2) Brandt Hiſt. de la Réforme *Tom* I. *pag.* 685, 771. Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 21.
(3) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 318. De Thou *Tom.* XI. *Liv.* XCVIII. *pag.* 113. & *ſuiv.* Le P. Daniel *Tom.* VII. *pag.* 120.

PHILIPPE III. de Norris, & l'autre en Picardie, sous la conduite de Roger Williams. Elle engagea les Etats à lui prêter deux mille Anglois des Auxiliaires. Maurice y joignit mille soldats des troupes des Etats commandés par Philippe de Nassau (1). Justin de Nassau, Amiral de Hollande, les passa en Normandie, & Casimir, Prince Palatin, leva onze mille Allemands pour son service; avec ces secours Henri forma le siége de Rouen.

1591. Et par les Etats.

Le Duc de Parme marche au secours de Rouen.

A cette nouvelle Philippe ordonna au Duc de Parme de quitter tout pour secourir une place de cette importance. Farnese partit sur la fin de Novembre à la tête de dix mille hommes & de trois mille chevaux, menant à sa suite quarante pieces de canon, & deux mille charriots chargés de bagages & de munitions de guerre: il les laissa à la Fere en Picardie, avec une bonne garnison, & s'avança vers la Normandie, ayant grande attention à fortifier ses camps, pour empêcher qu'on ne le forçât de livrer bataille. Le Roi sorti pour le reconnoître, tomba sur le quartier des Lorrains, où il porta quelques désordres (2); mais pendant son absence, Villars qui commandoit dans Rouen, fit une sortie générale, ruina les travaux des assiégeans, encloua le canon, & le Duc de Biron reçut une blessure à la jambe, qui le mit hors d'état de continuer le siége. Le Roi à son retour le reprit avec plus de vivacité; le Duc de Parme assiégea Caudebec, où il fut blessé au bras: enfin le Roi forcé d'abandonner Rouen se mit à sa poursuite, & le serra de façon qu'il se trouva pris entre un coude de la Seine & l'armée des François.

Il est repoussé.

Sa belle retraite.

Dans cette extrêmité ce Prince rappellant toute sa finesse, fit dresser un pont de bateaux à Rouen, bâtit deux Forts pour arrêter la poursuite de l'ennemi, & le 22 de Mai 1592, il passa pendant la nuit, & s'échappa au grand étonnement de la France qui le croyoit perdu. Rainuccio Farnese, son fils, qui faisoit l'arriere-garde, sauva jusqu'à l'artillerie des Forts. Sa marche fut si vive, que son armée arriva en trois

1592.

(1) Grotii Hist. *Lib.* II. *pag.* 160.
(2) De Thou *Tom.* XI. *Liv.* CII. *pag.* 468.

jours à Saint-Cloud, entra dans la Brie, & s'arrêta à Château-Thierry, tant pour se reposer, que pour attendre un convoi d'argent qui lui venoit d'Espagne ; quelques jours après il reprit le chemin de Bruxelles, sans être inquiété sur sa route (1). Si cette retraite fit honneur au Général Italien, on blâma hautement les François d'avoir laissé échapper une armée affoiblie par une longue marche & par la disette, & qu'ils tenoient bloquée dans le milieu de leurs Provinces.

Philippe III.

1592.

Les Etats s'occuperent au commencement de cet hyver du soin de purger les Provinces des maraudeurs qui désoloient les campagnes. Ils publierent un Placard, par lequel ils autorisoient les paysans à sonner le tocsin & à prendre les armes, pour s'opposer à leurs violences ; il enjoignoit aux Prevôts & aux garnisons de les seconder, & défendoit aux Gouverneurs d'envoyer des partis sans un Ordre par écrit. Ils mirent en mer une Escadre pour nettoyer la mer du Nord des Pirates qui l'infestoient, & donnerent pouvoir aux Capitaines de pendre aux vergues de leurs navires ceux qui tomberoient entre leurs mains ; par ce moyen ils rétablirent en peu de tems la sûreté sur les deux élémens (2).

Les Etats pourvoyent à la sûreté du Pays.

Et de la mer.

Nous avons dit que l'année précédente Maurice s'étoit emparé des Forts qui gardoient les environs de Groningue. La difficulté des passages réduisoit la Ville dans une extrême disette. Le Sénat ne pouvant espérer de secours de Verdugo, trop foible pour se mettre en campagne, députa vers l'Empereur pour lui représenter les services que la Ville avoit rendus à la Maison d'Autriche, les maux où sa fidélité l'exposoit, & le prier de solliciter le Roi d'Espagne de la secourir efficacement. Rodolphe reçut leurs Députés avec bonté, les exhorta à demeurer fidèles, & nomma des Ambassadeurs pour presser Philippe de leur envoyer des troupes & de l'argent ; mais la foiblesse des Espagnols, & les

XXVIII. Groningue réduite à l'extrêmité.

(1) De Thou *Tom.* XI. *Liv.* CII. *pag.* 470. *Liv.* CIII. *pag.* 477. Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 115. *& suiv.* Le P. Daniel *Tom.* VII. *pag.* 123. *& suiv.* Bor *Liv.* XXIX. *pag.* 16.

(2) Meteren *Liv.* XVI. *fol.* 335.

PHILIPPE III. efforts qu'ils faisoient en France, ne leur permirent pas d'agir de ce côté-là (1).

1592.

Médiation de l'Empereur.

Rejettée.

L'Empereur avoit en même-tems dépêché à la Haye le Baron de Rheyde pour offrir sa médiation. Les Etats répondirent par écrit, « qu'ils étoient aussi sensibles qu'ils le de- » voient aux marques de bonté de Sa Majesté Impériale ; » qu'ils la supplioient d'être persuadée qu'ils souhaitoient la » paix avec ardeur ; mais qu'ils ne pouvoient plus prendre » de confiance dans un ennemi qui n'avoit jamais cherché » qu'à se jouer de leur bonne foi ; que des lettres intercep- » tées en différentes occasions, les Instructions qu'il donnoit » à ses Ministres, & leur conduite dans différens Congrés, » les avoit convaincus qu'il n'entroit en négociation que » pour les endormir, & les accabler plus sûrement ; qu'ils » le supplioient de prendre en bonne part le refus de sa mé- » diation, leur intention étant de lui épargner les peines & » les dégoûts d'une entremise qui ne pouvoit être qu'infruc- » tueuse ». Ils envoyerent dans toutes les Villes des copies de la Lettre & de leur réponse, afin de prévenir les interprétations sinistres qu'on pourroit donner à leur conduite (2).

Médailles à ce sujet.

Ils firent en même tems distribuer deux Médailles : sur l'une on voyoit une femme endormie, & dans l'Exergue : *Pax patet insidiis* ; sur le revers une troupe en bataille : *Tuta salus belli.* L'autre portoit l'Ecusson de Zeelande, & au bas, *non temere*, & de l'autre côté un serpent caché sous l'herbe, avec ces mots *Latet Anguis in herba* (3).

Préparatifs pour la campagne.

Les Etats animés par les succès des campagnes précédentes, résolurent de pousser la guerre avec plus de vigueur cette année (4). La Hollande, la Zeelande, Utrecht & la Frise firent les frais, les autres trop occupées à se défendre elles-mêmes, en furent quittes pour leur consentement. La Hollande promit de fournir tous les mois deux cens mille florins pour les dépenses ordinaires, neuf cens mille pour

(1) Meteren *Liv.* XVI. *fol.* 340.
(2) Grotii Hist *Lib.* II. *pag.* 150. De Thou *Tom.* XI. *Liv.* CIV. *pag.* 558.
(3) Bizot *Tom.* I. *pag.* 73, 74.
(4) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 42.

l'extraordinaire

l'extraordinaire (1), & prit des mesures pour avancer la recette. Philippe III.

1592.

Maurice écrivit à Guillaume-Louis d'investir Steenwyk pour serrer de plus en plus Groningue, & son armée étant assemblée, il le joignit avec neuf mille hommes. Les Espagnols avoient augmenté les fortifications, depuis que la place étoit entre leurs mains. Antoine de Coquel y commandoit une garnison de trois mille hommes & soixante chevaux : il défendit les approches par des sorties si vigoureuses, qu'il obligea les assiégeans à se retrancher du côté de la Ville; mais les batteries étant en état commencerent à tirer nuit & jour. Les assiégés continuerent à se défendre avec une égale vigueur; & quoique l'ennemi fût maître du rempart extérieur, & qu'il eût comblé le fossé, ils refuserent d'entrer en négociation. Verdugo avoit fait passer trois cens hommes à travers le marais avec de la poudre qui leur manquoit. Le Général l'ayant appris redoubla la vivacité des attaques : il attacha le Mineur sous la muraille, & fit jouer au commencement de Juillet deux fougasses, dont l'effet fut bien différent : la premiere mine faisant son effet du côté des assiégeans, enterra une partie de ceux qui se préparoient à l'assaut; l'autre ouvrit une breche, où dix hommes pouvoient monter de front : mais les échelles se trouvant trop courtes, on se contenta de faire un grand feu de part & d'autre. Une bale perça la joue du Prince; Guillaume de Dorp eut la cuisse fracassée, & mourut le lendemain. Cependant les assiégeans s'étant logés sur la pointe de deux bastions, & Coquel ayant perdu toute espérance de secours, demanda à capituler; le Général exigea qu'il se rendît à discrétion. Ceux qui ne connoissoient pas la générosité du Stadhouder, appréhendoient qu'il ne voulût venger la blessure qu'il avoit reçue au visage; mais il n'usa des droits de la guerre que pour rendre à la valeur de Coquel les honneurs qu'elle méritoit : il le complimenta sur sa défense, lui rendit ses équipages & ses chevaux, & permit

Siege de Steenwyk par Maurice.

Il est blessé.

Dorp tué.

La place rendue à discrétion.

Générosité de Maurice.

(1) Résolut. de Holl. *du 3 Décemb.* 1591. *du 24 Janv.* 1592. *pag.* 1.

PHILIPPE III.

1592.

aux soldats de se retirer en sûreté, à condition d'être six mois sans porter armes à l'est du Rhin (1). Il excepta les Anglois qui avoient livré Gertrudenberg; & quelques-uns ayant été reconnus, furent pendus sur le champ (2).

Il investit Coeverden.

Les Etats satisfaits de cette conquête, écrivirent au Prince de s'en tenir à ce siege, & d'éviter les chaleurs de la canicule qui pouvoient envenimer sa blessure (3). Mais après avoir réparé la place, il résolut d'assiéger Coeverden, & l'investit à la fin du mois. Cette place est d'une grande importance, tant pour resserrer Groningue, que pour assurer la Frise. Mais il falloit avant tout se rendre maître d'Otmersum, située sur la frontiere de la Twenth. Maurice ayant pris un bon détachement, se chargea de ce siége. Alphonse de Mendoze qui étoit Gouverneur, le voyant approcher, sortit de la Ville avec soixante chevaux, sous prétexte d'aller demander du secours à Verdugo, & se mit en sûreté (4). Charles de Levin, Sieur de Famars, Général de l'Artillerie, fut emporté d'un boulet de canon, en établissant les batteries (5); mais à peine furent-elles établies, que la garnison qui manquoit de poudre, se rendit dès le premier jour (6).

Il s'empare d'Otmersum.

Levin de Famars tué.

Siege de Coeverden.

Maurice sans perdre de tems, rejoignit le Stadhouder de Frise, & l'on commença les approches de Coeverden. Frederic, Comte de Berghe, qui commandoit dans la place, fit brûler le bourg, & résolut de disputer son terrein pied à pied. Ce Château fortifié par Sonoy, qui l'avoit muni d'un bon rempart & d'un large fossé, avoit un retranchement extérieur que les Espagnols avoient palissadé avec un grand soin. Il étoit abondamment pourvu de toutes les choses nécessaires pour soutenir un siége, à l'exception de l'eau qu'on ne pouvoit tirer que d'un puits, ou puiser dans

(1) Grotii Hist. *Lib.* II. *pag.* 163.
(2) La Pise Hist. d'Orange, *Vie de Maurice*, *pag.* 628.
(3) Bor *Liv.* XXIX. *pag.* 19.
(4) De Thou *Tom.* XI. *Liv.* CIV. *pag.* 566.
(5) Bor *Liv.* XXIX. *pag.* 25.
(6) Grotii Hist. *Lib* II. *pag.* 567. De Thou *Tom.* XI. *Liv.* CIV. *pag.* 167. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIV. *pag.* 611.

Défaite du secours Espagnol.

Guillaume de Nassau blessé.

La place rendue.

les fossés au milieu des mousquetades & des boulets. Maurice tenta inutilement de couper la conduite des eaux ; mais il vint à bout de saigner le fossé, & d'attacher le Mineur au corps de la place. Le Duc de Parme apprenant ce siége à son retour de France, & connoissant la conséquence de ce poste, envoya une partie de ses troupes à Verdugo, avec ordre de marcher au secours. Maurice ayant reçu quelques renforts de son côté, augmenta les fortifications de son camp, & fit abattre le pont levis à coups de canon, pour se mettre à couvert des sorties. Verdugo étant venu camper à Enclichem, passa le Vegt, donna tête baissée dans les retranchemens, & força la premiere barriere. Le Comte de Hohenlo accourant à la tête de sa cavalerie, tailla en pieces ceux qui s'étoient fait passage, pendant que Guillaume de Nassau sorti par un autre côté prenoit en flanc la troupe qui les suivoit. Les Espagnols se voyant coupés lâcherent pied, & furent reconduits par tout le feu des retranchemens. Le Stadhouder de Frise fut blessé dans cette occasion. Verdugo n'osant plus approcher du camp, se présenta en bataille plusieurs jours de suite, sans pouvoir attirer Maurice hors de son poste. Ce Prince content de garder ses retranchemens, pressoit le siége avec plus de vigueur, & força la garnison de capituler.

Capitulation singuliere.

La convention mérite par sa singularité d'être conservée dans l'Histoire : « Le Prince Maurice desirant complaire au » Comte Vander Berghe, son cousin, consent & permet » au Prevôt de Coeverden, aux Officiers & aux soldats, » de sortir avec leurs armes, leurs enseignes & leurs che» vaux, à la réserve de l'artillerie & des munitions de guer» re, pour se retirer où ils voudront, permet aux femmes, » enfans, Prêtres, Religieux & Religieuses de les suivre, » leur accorde des charriots avec une escorte, pour les con» duire en sûreté, à condition de donner des ôtages pour » la sûreté du retour. Fait au camp devant Coeverden, le » 12 de Septembre 1592 (1) ».

(1) Meteren *Liv.* XVI. *fol.* 342.

PHILIPPE III.

1592.

Contestations entre la Frise & l'Overyssel.

La garde de ce Château que Maurice avoit confiée aux Frisons, fit naître une dispute qui fut portée devant les Etats. Ceux de l'Overyssel le revendiquoient, prétendant qu'il étoit bâti sur le territoire de la Drenth; mais les Juges ayant égard à son importance pour l'entrée de la Frise, confirmerent la disposition du Stadhouder, rendirent Hasselt à l'Overyssel (1), & les Frisons profitant de l'occasion, obtinrent encore la restitution de Staveren, où les Hollandois avoient garnison (2).

XXIX. Le Duc de Parme marche en France.

Les deux armées demeurerent en présence jusqu'à ce que le Duc de Parme ayant reçu de nouveaux ordres pour rentrer en France, rappella ses troupes. La Ligue avoit convoqué les Etats généraux du Royaume pour l'élection d'un Monarque. Philippe s'étoit mis en tête de faire épouser Isabelle-Claire-Eugenie, sa chere fille, à celui qui seroit élu, & croyoit déterminer l'élection, en faisant approcher une armée de Paris (3). Le Duc de Parme se mit en marche sur la fin d'Octobre; mais son mal augmentant par la fatigue, il fut contraint de s'arrêter à Arras le 2 de Décembre, & mourut le lendemain.

Sa mort.

Son caractere.

L'Espagne perdit un bon Capitaine, & bien capable de gouverner. Sa clémence, sa justice & son affabilité avoient presque fait oublier aux Flamands la dureté de ses Prédécesseurs. Franc, libéral, Jaloux de sa parole, sage, prudent, heureux dans les premieres années, il auroit été universellement regretté, si sa facilité à se prêter aux manœuvres des Espagnols, n'eût mêlé quelques taches dans sa vie. Philippe qui prévoyoit sa mort, avoit envoyé Don Pedro Henriquez d'Azevedo, Comte de Fuentes, avec des ordres secrets pour en prévenir les suites. Quelques Auteurs ajoutent, qu'il devoit l'arrêter, & l'envoyer en Espagne, en cas qu'il le trouvât vivant : ce qui détermina Farnese à presser son voyage pour la France (4). Il gouverna quatorze ans les Pays-Bas;

Arrivée de Fuentes.

(1) Grotii Hist. *Lib.* II. *pag.* 166. Bor *Liv.* XXIX. *pag.* 23, 27, 29, 32.
(2) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 4.
(3) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 329. Le P. Daniel *Tom.* VII. *pag.* 158.
(4) Grotii Hist. *Lib.* II. *pag.* 169.

1592.

& vraisemblablement les dégoûts qu'il éprouva les cinq dernieres années, causerent la langueur qui mina ses forces, & l'emporta à quarante-sept ans.

Mansfeld Gouverneur général.

Il avoit nommé Pierre-Ernest de Mansfeld pour son Successeur; mais Philippe lui donna pour conseil le Comte de Fuentes & Don Estevan d'Ibarra, qui partagerent l'autorité (1).

Barneveld sollicite sa démission.

Barneveld qui sollicitoit sa démission depuis long-tems (2), se laissoit persuader de conserver sa place jusqu'à ce que les affaires de la République fussent entierement rétablies; mais cette année il parut absolument déterminé à se décharger d'un fardeau qu'il disoit trop pesant pour ses épaules. Il se laissa cependant gagner par les Etats, qui porterent ses appointemens jusqu'à deux mille livres de quarante *groots*, & les autres Officiers eurent part à leur libéralité, en considération de l'augmentation des marchandises & des denrées (3).

Augmentation de ses appointemens,

Et des autres Officiers.

Préparatifs pour la campagne suivante.

Maurice à peine arrivé de sa campagne, présenta à l'Assemblée l'état de la guerre pour l'année suivante: il demandoit qu'on continuât de fournir sur le même pied; il écrivit en même tems aux Provinces, dont il étoit Stadhouder, pour presser les levées. Les Députés partirent au mois de Décembre (4), & rapporterent le consentement des Villes au mois de Janvier suivant (5).

1593.

Promotion des Seigneurs.

Philippe III, pour réchauffer le zèle des Seigneurs Flamands, fit une promotion générale. Il avoit confié à Pierre-Ernest de Mansfeld, âgé de quatre-vingt ans, l'administration du Gouvernement général jusqu'à l'arrivée de l'Archiduc, auquel il destinoit cette place. Il nomma Philippe de Croï, Duc Darschot, Gouverneur de Flandre; Charles son fils, Prince de Chimay, du Hainaut; Charles, Comte d'Arcenberg, de la Gueldre; Man de Rye, Marquis de Va-

(1) Bor *Liv.* XXIX. *pag.* 44, 45.
(2) Voyez ci-dessus *pag.* 145 & 146. & les Résolut. de Holl. *du 15 Avril* 1588. *pag.* 123.
(3) Bor *Liv.* XXIX. *pag.* 2.
(4) Bor *Liv.* XXIX. *pag.* 43, 46, 47.
(5) Résolut. de Holl. *du 5, 27 Janv.* 1593. *pag.* 1.

PHILIPPE III.

1593.

rombon, de l'Artois; le Comte de Barlaimont, de Namur; Billy, de Lille, de Douay & d'Orchies; le Baron de Molembuis fut créé Comte de Solre, Gouverneur de Tournay & du Tournesis. Charles de Mansfeld, autre fils d'Ernest, fut Amiral; l'Amiral d'Egmond rentra dans les biens de sa Maison, & Frederic Perenot de Champigny dans la charge de Trésorier général, dont le Duc de Parme l'avoit dépouillé honteusement (1).

Réforme des abus dans les Finances.

Les nouveaux Ministres, pour se faire valoir, commencerent par rechercher les abus dans les Finances. Par le Traité d'Arras on en avoit laissé l'administration à un Conseil choisi dans la Nation; les malversations qui se commettoient servirent de prétexte au Conseil militaire pour s'en emparer. Le Roi informé qu'elles continuoient, chargea les Comte de Fuentes & d'Ibarra d'y remédier; mais les dépenses imprévues qui suivent la guerre, avoient formé un labyrinthe impénétrable aux scrutateurs les plus éclairés, & le mal étoit devenu supérieur aux remédes. « Les Etats, » disoient les Espagnols, avec deux cens mille florins, font » plus d'exploits que les Royalistes avec neuf cens mille. » Les dépenses superflues, l'usure, les faux frais de la levée » & de la dépense, consomment les deux tiers des fonds, » & l'autre tiers ne suffit pas pour les emplois nécessaires. » Le paysan épuisé par les exactions des soldats, ne peut » payer ses contributions ordinaires; les sauve-gardes qu'on » achete par les contributions, ruinent le fisc, en enrichissant l'ennemi. S'il est impossible de garder exactement les » frontieres, il vaut mieux dévaster le pays, & le laisser » inhabité que de payer un tribut volontaire à l'ennemi; » l'échange des prisonniers avilit le cœur du soldat, les en» courage à la fuite, & produit les trahisons dans les sié» ges. Il faut leur apprendre que sous les Enseignes d'Es» pagne il n'est point de milieu, il faut vaincre ou mourir. » L'alliance de la pitié & de la guerre étouffe le desir de » la paix, & donne des alimens à la révolte (2) ». Ces

(1) De Thou *Tom.* XI. *Liv.* CIV. *pag.* 572.
(2) Grotii Hist. *Lib.* III. *pag.* 172.

propos que Fuentes débitoit avec fierté, entraînerent le Conseil. Philippe III.

1593. On publia au nom de Pierre-Ernest de Mansfeld un Placard, qui condamnoit à mort tous ceux qui seroient pris les armes à la main, & cassoit les sauve-gardes (1). Les Etats afficherent la représaille ; mais avec un délai, pendant lequel ils prioient les peuples de réflechir sur la barbarie des Espagnols, qui vouloient détruire les Flamands par les Flamands mêmes, les exhorterent de penser à leur conservation, à regarder leurs femmes & leurs enfans, à défendre leur liberté, & à s'opposer aux ordres tyranniques d'un Conseil qui renonçoit à l'humanité, pour satisfaire sa haine. L'on recommença à ravager la campagne avec plus de fureur, & l'on pendit aux premiers arbres tous ceux qu'on rencontroit. Le Clergé & la Noblesse du Brabant en porterent des plaintes si vives, que le Conseil fut contraint de retirer son Edit, & de rétablir les loix de la guerre (2).

Les sauve-gardes cassées.

Rétablies.

XXX. La mort du Duc de Parme ne dérangea pas le dessein de passer en France. Charles de Mansfeld, qui prit le commandement de l'armée, entra dans la Picardie, prit quelques Châteaux ; & s'étant joint avec Appio Conti qui conduisoit le secours que le Pape envoyoit aux Ligueurs, il mit le siége devant Noyon, qu'il prit après vingt-trois jours de tranchée ouverte (3). Busamval qu'Henri IV avoit décoré du titre d'Ambassadeur, pour flatter les Etats, agit avec tant de dextérité, qu'il en obtint un Régiment d'infanterie qui coûtoit vingt mille livres par mois (4) ; & pour faire diversion, Philippe de Nassau entra dans le Luxembourg à la tête de quatre mille hommes, mit le pays à feu & à sang, & pensa surprendre la Capitale. Mais ses espions n'ayant accusé que deux portes, il ne s'étoit muni que du même nombre de petards, & la troisieme qu'il ne put faire sauter fit manquer l'entreprise (5).

Expédition de l'armée Espagnole en France.

Secours accordés à Henri IV par les Etats.

(1) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 67.
(2) Grotii Hist. *Lib.* III. *pag.* 172.
(3) De Thou *Tom* XI. *Liv.* CV. *pag.* 648.
(4) Bor *Liv.* XXIX. *pag.* 27, 28, 43.
(5) Grotii Hist. *Liv.* III. *pag.* 176.

1593. Retour de l'armée Espagnole. Continuation des troubles de France.

Ces ravages & le siége de Gertrudenberg que Maurice venoit d'investir, obligerent Pierre Ernest à rappeller son fils qui ramena son armée le long des côtes, & prit en passant Etaples & Saint-Vallery (1). Le Duc de Mayenne appuyé par le Légat, avoit cependant assemblé les Etats generaux à Paris pour l'élection d'un Successeur au vieux Cardinal de Bourbon que la Ligue avoit élu, sous le nom de Charles X; les Catholiques du parti du Roi en prirent occasion pour demander une conférence aux Ligueurs. Le Duc de Mayenne, pour parer le coup, vint trouver Mansfeld; mais il ne put le retenir. D'un autre côté les Catholiques menaçoient Henri IV de quitter son camp, s'il différoit son abjuration. Le Roi leur donna sa parole positive, & l'on convint de surséoir aux hostilités. Les Royalistes sommerent les Ligueurs de se réunir pour travailler ensemble à l'instruction du Monarque: ceux-ci répondirent qu'ils n'auroient aucun commerce avec lui, tant qu'il seroit dans les liens de l'excommunication. La fermeté de cette réponse détermina le Roi à demander une conférence, où l'on invita les plus doctes de chaque parti: elle fut convoquée pour le 15 de Juillet, non qu'il balançât à tenir la parole qu'il avoit donnée, mais pour mettre plus de bienséance dans l'exécution. La signification étant faite aux Etats, ils demanderent au Saint Siége un Jugement sur la conversion d'Henri IV. La proposition révolta la Noblesse & les Parlemens, qui soutinrent que c'étoit soumettre la Couronne de France à la disposition du Pontife. La division de ces Corps & l'opiniâtreté de Philippe à mettre le Sceptre entre les mains d'un gendre, furent le salut d'Henri IV, & l'abjuration publique qu'il fit dans l'Eglise de S. Denis entre les mains de l'Archevêque de Bourges, ramena le cœur de ses Sujets (2).

Abjuration d'Henri IV.

Nouveaux secours des Etats.

Le Roi d'Espagne continua cependant ses foibles attaques du côté de la France, & les Etats fournirent de leur côté

(1) De Thou *Tom.* XI. *Liv.* CV. *pag.* 649.

(2) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 34. *& suiv.* Voyez le P. Daniel *Tom.* VII. *pag.* 160. *& suiv.*

à Henri IV les munitions de guerre, & même l'argent dont il avoit grand besoin dans ces commencemens (1).

Philippe III.

1593.

Siege de Gertrudenberg par Maurice.

Maurice voulant profiter de l'éloignement de l'armée pour se rendre maître de Gertrudenberg, prit si bien ses mesures qu'il enleva un convoi que les ennemis conduisoient dans la place, au même moment qu'il en faisoit l'investissement. Les garnisons de Heusden, de Breda & de Berg-op-zoom arriverent, pendant que Maurice avançoit d'un côté avec huit mille hommes de pied & deux mille chevaux, & le Comte de Hohenlo de l'autre à la tête d'une artillerie nombreuse, escortée par quatre mille fantassins & mille cavaliers. La flotte parut en meme tems devant le port, & le Comte Guillaume-Louis les joignit le lendemain avec ses Frisons. Dismar Vanden Berghe, Sieur de Waterdyk, commandoit dans la place douze cens hommes de pied & soixante chevaux. Il avoit posté un bon détachement qui s'étoit retranché sur la levée de Steelhoven le long de la Donghe. Le Comte de Hohenlo fit passer à force de bras du canon dans la presqu'Isle que forme cette riviere, en se jettant dans la Meuse, & ces troupes se voyant coupées, capitulerent le 7 d'Avril. L'importance de la place ne permettoit pas de douter que le vieux Mansfeld ne fît ses efforts pour la secourir, & le premier soin du Stadhouder fut de fortifier son camp. La crue des eaux causée par un vent de Nord-ouest qui souffloit contre leurs cours, suspendit ses travaux quelques jours, & l'obligea de raffermir ce terrein maréca-geux avec des fascines. Dismar en profita pour faire quelques sorties avec avantage: ensorte que la cavalerie de Charles de Mansfeld étoit à Turnhout qu'on n'avoit pas encore ouvert la tranchée. Mais Maurice avoit si bien muni les défilés qui conduisent à Gertrudenberg, que les partis ne purent pénétrer, & furent tous repoussés avec perte. Les ouvrages cependant s'avançoient : il avoit élevé du côté de la terre un retranchement entouré d'un bon fossé, dans lequel l'eau entroit par le moyen des écluses & des

(1) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 25, 29, 36, 41, 63, 65, 73, 77. *Liv.* XXXI. *pag.* 19, 24, 52, 53, 57, 60, 82, 87.

PHILIPPE III. moulins. Il étoit flanqué de quatre Forts bien garnis d'artillerie, avec un avant-fossé, dont les terres étoient soutenues par un rang de pieux très-serrés, pour résister aux eaux qui venoient du marais. Ils étoient armés de crochets de fer à quatre pieds de haut ; & le fond du fossé étoit semé de longs clous & de chausse-trappes. La riviere étoit couverte de barques qui ne cessoient d'aller d'un bord à l'autre, pour empêcher qu'on ne pût entrer dans la Ville, & le Biesbos étoit fermé par un rang de vaisseaux zeelandois rangés en demi-lune, amarrés les uns aux autres, & qui tiroient sur la mer & sur la Ville (1). Les barques ayant enlevé pendant le siége un nageur qui portoit au Gouverneur l'avis du secours, le Prince après l'avoir promené sur ces retranchemens, l'envoya dans la Ville pour annoncer l'impossibilité d'y pénétrer. Ces travaux achevés, Maurice poussa si vigoureusement ses attaques, qu'il emporta la contrescarpe en peu de jours : il préparoit la descente d'un fossé, lorsqu'il apprit l'arrivée du vieux Mansfeld ; il se porta sur ses retranchemens, laissant Hohenlo pour continuer le siége. Les garnisons de Breda & de Heusden, jointes à la cavalerie que le Prince avoit envoyée au-dehors, coupant les vivres de tous côtés, obligeoient les Espagnols à changer chaque jour de position ; mais ils trouvoient par-tout les mêmes obstacles, & se voyoient forcés de former la retraite après quelques escarmouches. Hohenlo continuoit tranquillement le siége, & s'étant apperçu que le Gouverneur & les Bourgeois les plus distingués se montroient tous les jours à la même heure sur la plate-forme du grand clocher pour voir l'approche du secours, il fit pointer plusieurs canons, & rasa la fleche, au moment que la tour étoit la plus chargée de spectateurs : Dismar périt dans les ruines avec les principaux Officiers qui l'accompagnoient. Sur ces entrefaites les assiégeans ayant reçu par la riviere un renfort de deux Enseignes de François, attaquerent le 24 de Juin le ravelin, & l'emporterent. La frayeur s'empara du nouveau Gouver-

1593.

(1) De Thou *Tom.* XI. *Liv.* CV. *pag.* 653.

neur & de la garnison, qui battit la chamade, & sortit l'épée au côté avec le bagage, à l'exception de trois soldats qui avoient livré la Ville cinq ans auparavant, & qui furent pendus sur le champ (1). Le Stadhouder confia le Gouvernement à Henri-Frederic, son jeune Frere, & pour suppléer au défaut de l'âge, il lui donna pour Lieutenant Duivenvoorde, ancien Officier d'une grande réputation. Les Etats de Hollande avoient accordé au jeune Prince un Régiment de vingt Enseignes, pour aider sa Mere à l'élever convenablement (2).

Philippe III. 1593. La place rendue. Henri-Frederic nommé Gouverneur.

Le vieux Mansfeld ignorant que la place étoit rendue, envoya une trompette, sous prétexte d'un échange de prisonniers; & croyant piquer d'honneur Maurice, il avoit ordre de lui dire que le Général Espagnol étoit étonné de voir un Prince si jeune & si brave s'enterrer dans des marais, au lieu de courir à la gloire, *c'est*, répondit le Stadhouder, *que je veux me faire une réputation aussi belle que la sienne, pour en jouir aussi long-tems*. Mansfeld désespérant alors d'attirer Maurice au combat, prit les devants pour couvrir Bois-le-Duc, & se rendre maître de Crevecœur, dont la garnison incommodoit cette Ville. Le Stadhouder prévoyant son dessein, détacha Brederode avec ordre de camper sous le Fort, & s'avança dans le Bommelerwaard, d'où il canonna si vivement l'armée ennemie, qu'il la força de passer dans le pays de Kuyk (3). Pendant qu'il faisoit mine d'en vouloir à Bois-le-Duc, il renvoya Guillaume-Louis dans la Frise avec ses troupes, auxquelles il joignit un bon corps de ses soldats, & détacha Georges Everard, Comte de Solms, à la tête de huit cens chevaux & de trois mille fantassins, pour forcer les Villages du Pays de Waal de payer leurs contributions. Ce Capitaine reprit les Châteaux de S. Jean, de Waest & de S. Jacques; & sur l'avis que Mondragon venoit à lui avec des forces supérieures, il revint avec un grand

Avantage de Maurice sur Mansfeld.

Le Pays de Waal ravagé.

(1) Grotii Hist. *Lib.* III. *pag.* 176. Meteren *Liv.* XVIII. *fol.* 346. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIV. *pag.* 617. La Pise *pag.* 632.
(2) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 8. Résolut. de Holl. *du* 5, 27 *Janvier* 1593. *pag.* 20.
(3) Grotii Hist. *Lib.* III. *pag.* 179.

PHILIPPE III. butin, & plus de quatre mille bêtes à cornes ou moutons qu'il avoit enlevés (1).

1593. XXXI. Tentatives réciproques pour délivrer & pour resserrer Groningue.

A l'approche de Guillaume-Louis, Verdugo s'étoit fortifié avec quinze cens hommes dans un passage proche de Groningue, & le reste de ses troupes étoit distribué dans la Twenth & dans la Drenth : de façon qu'il pouvoit en peu de tems rassembler quatre mille hommes. Depuis la prise de Steenwyk & de Coeverden qui coupoient toute communication avec les Villes de l'Yssel, les habitans de Groningue ne pouvoient tirer leurs vivres que de l'Allemagne à travers les marais de Bourtange. Le Stadhouder de Frise, auquel on reprochoit son peu de diligence (2), pour rétablir sa réputation, fit conduire un convoi dans Coeverden (3); & pour couper toute communication à Groningue, il fit construire un Fort au milieu des marais. D'un autre côté Mansfeld envoya Frederic Vander Bergh à la tête d'un gros détachement qui se rendit maître d'Otmarsum, d'Aduwarderzyl, de Slogteren, de Wedde & de Winschooten, toutes places que Guillaume de Nassau avoit prises l'année précédente.

Coeverden tenté inutilement.

Verdugo l'ayant joint, ils chercherent le Stadhouder qu'ils trouverent si bien retranché, qu'ils n'oserent l'attaquer, & résolurent le siége de Coeverden. Verdugo incommodé par les pluyes dans un terrein marécageux, & prévoyant la longueur du siége, essaya les promesses & les menaces, pour obliger Côme d'Eusum à lui rendre la place; mais la fidélité du Gouverneur fut inébranlable. Cependant Guillaume ayant appris la marche de quelques Régimens nouvellement levés en Allemagne, fut au-devant, les défit facilement, & laissant Verdugo se morfondre devant la place, il reprit Wedde, Winschooten, Midwolde, & choisit ses quartiers d'hyver aux environs d'Aduwarderzyl. Enfin

(1) De Thou *Tom.* XI. *Liv.* CV. *pag.* 669. Petit *Tom.* II. *Liv.* XV. *pag.* 624.

(2) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 23.

(3) Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 24, 25.

Verdugo déſeſpérant d'avoir Coeverden, ſe jetta ſur Ruwynen, & quitta pareillement la campagne (1).

1593.

Entrepriſes infructueuſes de Mansfeld.

Charles de Mansfeld forma de ſon côté ſur le Sudbevelan une entrepriſe dans laquelle il échoua (2), & le bruit qu'il avoit fait courir qu'il vouloit aſſiéger Oſtende, s'en fut en fumée (3). Les mauvais ſuccès & le manque de paye avoient rebuté ſes ſoldats, qui ſe révolterent dans pluſieurs Villes; la garniſon de Rhinberk traîna ſon Commandant en priſon, nomma un Conſeil de trois Officiers, & ſe ſaiſit des péages & des droits, appartenans à l'Archevêque. Une partie de celle de Nuis étant ſortie pour aller au pillage, les habitans ſe trouvant les plus forts chaſſerent l'autre, & ſe rendirent maîtres de leur Ville. Ceux-ci ſe joignirent avec la garniſon de Rhinberk, & Herman Vanden Berghe ne put les tirer de cette Ville qu'en payant aux mutins tout ce qui leur étoit dû. Un autre parti qui s'étoit formé ſur la frontiere de France, pilla les équipages de Charles de Mansfeld, s'empara de Saint-Pol, & mit la plus grande partie de l'Artois ſous contribution. Les Wallons & les Italiens ſe ſaiſirent de Pont-ſur-Sambre, en firent de même dans le Hainaut & dans le Pays de Liege, & l'on ne put les tirer de leurs retraites qu'avec de l'argent (4).

Mutinerie des troupes Eſpagnoles.

Tempête horrible.

Si les Hollandois furent à l'abri de ces ravages, ils n'en ſouffrirent pas moins d'une tempête qui s'éleva le 24 de Décembre par un vent de Nord-oueſt. Elle ſubmergea une grande partie de la flotte chargée de grains, qui s'aſſembloit dans le Marsdiep, au Texel & dans la Vlie pour faire voile en Italie, où la diſette duroit depuis deux ou trois ans (5). Le vent étoit ſi violent qu'il arrachoit les vaiſſeaux ſur leurs ancres; plus de vingt furent briſés ſur les côtes, & il périt un grand nombre de matelots. Ce malheur fut ſuivi de plu-

(1) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 32, 35. *Liv.* XXXI. *pag.* 4, 8.
(2) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 64, 65.
(3) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 18, 19.
(4) Grotii Hiſt. *Lib.* III. *pag.* 182. Bor *Liv.* XXX. *pag.* 29, 31.
(5) Bor *Liv.* XXVIII. *pag.* 13.

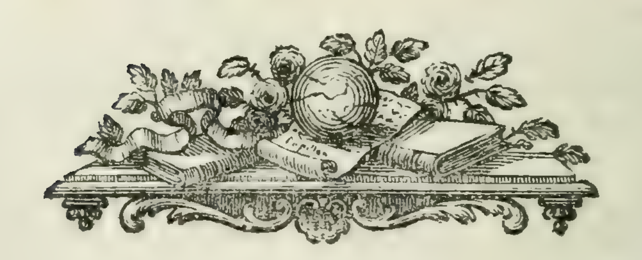
PHILIPPE III. sieurs banqueroutes, qui causerent de grandes pertes dans le commerce (1).

1593. Pertes & banqueroutes. Projet d'une Banque. Manqué. Bommel réuni à la Gueldre.

Henri-Antoniszoon Wissel forma une Compagnie pour établir des Bureaux de Change, des Lombards & des Halles, pour empêcher l'usure, faciliter le change du papier & la vente des meubles : les Etats-Généraux y donnerent leur approbation (2) ; mais nous ne voyons pas que ce projet ait eu d'exécution. En Décembre les Etats assemblés à Arnhem, traiterent de la réunion de Bommel & de Bommelerwaard avec le Duché de Gueldre. Les habitans vouloient se maintenir dans leur association avec la Hollande, & on arrangea cette affaire à la satisfaction des Parties (3).

(1) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 17.
(2) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 73. De Thou *Tom.* XI. *Liv.* CV. *pag.* 665.
(3) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 73.

Fin du dix-huitieme Livre.





LIVRE XIX.

SOMMAIRE.

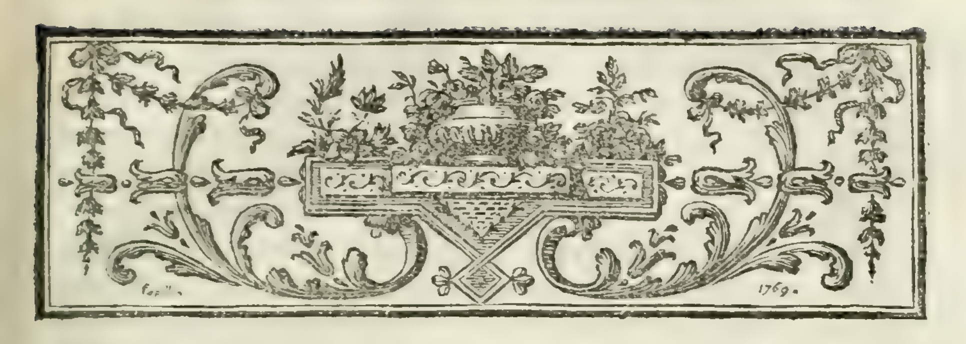
I. *ERNEST, Archiduc d'Autriche, nommé Gouverneur général. Préparatifs des Etats contre lui. Son arrivée. Son armée dispersée. Sa réception. Son Conseil. Mécontentement de la Noblesse. Libelles contre lui. Entreprise de Maurice sur Bois-le-Duc. Manquée. Entreprises infructueuses des Espagnols. Forts rasés dans la Flandre.* II. *Maurice entre dans la Frise. Il déloge Verdugo de Coeverden. Il fait le siege de Groningue. S'empare des Forts voisins. Emeute dans la Ville. Nouveau serment. La place rendue par capitulation. Guillaume-Louis de Nassau nommé Stadhouder de Groningue, &c. Mécontentement des Frisons. Accroissement de l'Union.* III. *Députés de l'Archiduc pour la paix. Leur proposition. Réponse des Etats. Ecrits pour & contre. Complot contre la vie de Maurice. Puni. Les Etats Parrains du Prince d'Ecosse. Mécontentement d'Elisabeth. Négociations dans le Danemarc.* IV. *Révolte des troupes Espagnoles.* République Italienne. *Les Mutins soutenus par Maurice. Accroissement de leur nombre. Embarras du Gouvernement. Invasion de Verdugo dans la Frise. Arend de Dorp soupçonné de trahison. Menyn accusé. Ils sont absous. Menyn nommé Historiographe de Hollande. Le Luxembourg ravagé par Philippe de Nassau. Surprise d'Huy par Herauguieres. La place reprise par les Espagnols.* V. *L'Archiduc propose la paix. Discours ferme du Duc d'Aarschot. Avis de Tassis. Indécision de l'Archiduc. Sa mort. Fuentes Gouverneur général. Mort de Charles de Mansfeld. Retraite & mort du Duc d'Aarschot. Mécontentement contre Fuentes. Négociations d'Havrey pour la paix. Réponse de Maurice. Députation des Flamands aux Etats. Leur proposi-*

tion. Réponse de Maurice. Les Députés démasqués. Sentimens différens des Flamands. De Juste Lipse. De Tassis. Les négociations rompues. Différends sur la Monnoye. Mariage du Comte de Hohenlo. Du Comte de Solms. VI. *Affaires de Cleves & de Juliers. Projet d'une Ligue avec les Etats. Affaires d'Oostfrise. Emeute dans Embden. Députations respectives aux Etats. Accommodement.* VII. *Les Espagnols marchent en Picardie. Mort de Verdugo. La Motte tué. Prise de Dourlans. Siege de Cambrai. Emeute dans la Ville. La place rendue. Les Etats envoyent du secours en France. Mécontentement d'Elisabeth.* VIII. *Philippe de Nassau de retour du Luxembourg. Siege de Groll par Maurice. Levé. Philippe de Nassau tué. Ernest de Nassau prisonnier. Entreprise de Maurice sur Meurs. Manquée. La Herauguieres surprend Lier. Il est rechassé. Disette en Hollande. Mort de Don Antonio de Portugal. Albert, Cardinal d'Autriche, nommé Gouverneur des Pays-Bas. Son arrivée à Bruxelles. Mort de Mondragon. Albert reconnu Gouverneur. Son Conseil Espagnol. Ses manœuvres. Retour de Philippe-Guillaume, Prince d'Orange. Son caractere. Sa réception de la part des Etats. Sa vie privée.* IX. *Siege de Calais par Albert. Tentatives infructueuses d'Henri pour secourir la place. Elle est prise d'assaut. Albert s'empare d'autres places. Le Brabant ravagé par Maurice.* X. *Siege de Hulst par Albert. Etat & situation de la place. Elle est renforcée par Maurice. Le Comte de Solms nommé Commandant. Mauvais état de l'armée de Maurice. Rosne tué. Particularités à son sujet. Solms blessé. Capitulation de Hulst. Solms disgracié par les Zeelandois. Justifié par les Etats-Généraux. Entreprise infructueuse pour reprendre Hulst. La Flandre & l'Artois ravagés. Varambon prisonnier. Médiation de l'Empereur pour la paix. Refusée par les Etats. Affaires de Cleves.* XI. *Expédition de la Flotte combinée d'Angleterre & de Hollande. Combat contre les Espagnols devant Cadix. La Ville pillée. Autres dommages. Mauvais état des Finances d'Espagne. Et des Etats. Nouveaux impôts.* XII. *Négociations avec la France & l'Angleterre. Propositions d'Elisabeth. Réponse des Etats. Députation infructueuse en Angleterre. Nouvel armement de Philippe*
contre

contre ce Royaume. La Flotte dispersée par une tempête. Nieuport forcé par les Hollandois. Ligue contre l'Espagne. Ligue particuliere entre la France & les Etats. Ambassade des Etats en Danemarc. Trahison pour livrer Veere. Découverte & punie. XIII. *Contestations sur le titre de* Premier Noble de Zeelande. *Henri IV favorise l'Université de Leide. Célébrité de cette Université.* XIV. *Nouvelle armure de la Cavalerie de Maurice. Il marche contre les Espagnols. Leur défaite. Varax tué. Turnhout rendu à Maurice. Mauvaise situation des affaires d'Albert. Surprise d'Amiens par les Espagnols. Entreprise de Maurice sur Venlo. Manquée. Mathieu Helde tué. La Cavalerie des Etats battue.* XV. *Maurice marche sur le Rhin. Il investit Rhinberk. Louis de Nassau blessé. La place rendue. Contestations avec l'Archevêque de Cologne. Maurice assiege Meurs. La place rendue. Dessein de Vanden Berghe sur Steenwyk. Manqué. Il ravage les Sept-Forêts. Siege de Groll par Maurice. La place rendue. Il s'empare de Goor. De Breevoort par assaut. D'Enschede. D'Otmersum. D'Oldenzeel. Il assiege Lingen. La place rendue. Médaille sur la campagne glorieuse de Maurice. Malheureuse expédition de la Flotte combinée. Et de celle d'Espagne.* XVI. *Les Etats sollicités pour la paix par le Roi de Pologne. Leur réponse. Par les Princes de l'Empire. Leur réponse. Par le Roi de Danemarc. Leur réponse. Contestations entre Groningue & les Ommelandes. Commissaires nommés. Leur Jugement. Contestations entre la Hollande & la Zeelande pour les* Licentes. *Accommodement. Changement dans les Amirautés. Mariage d'Emilie de Nassau avec Don Emmanuel de Portugal. Mécontentement de Maurice. Entreprises infructueuses de l'Archiduc. Mutineries de ses troupes.* XVII. *Philippe & Henri disposés à la paix. Plénipotentiaires nommés. Déclaration d'Henri à l'Angleterre. Et aux Etats. Mouvemens des Etats contre la paix. Paix de Vervins.* XVIII. *Négociations des Etats avec Elisabeth. Accord. Réflexions sur cet accord.* XIX. *Mariage d'Albert avec l'Infante. Philippe leur cede les Pays-Bas. Conditions de la cession. Mécontentement dans le pays. Conditions de l'inauguration. Maurice offre du secours au Duc de Ferrare. Entreprises infructueuses de part*

& d'autre. XX. *Conteſtation entre les Anglois & la Ligue Anſéatique. Etabliſſement des Avanturiers à Middelbourg. Mutineries des garniſons Eſpagnoles.* XXI. *Les Etats ſollicités pour la paix par Albert. Il eſt refuſé. Conſpiration contre la vie de Maurice. Jugement de l'Aſſaſſin. Juſtification des Jéſuites. Philippe envoye un renfort de troupes dans les Pays-Bas. Albert aſſemble ſon armée.* XXII. *Le Cardinal André d'Autriche nommé Lieutenant d'Albert. Départ d'Albert pour épouſer l'Infante. Philippe-Guillaume de Naſſau rétabli dans la Principauté d'Orange. Fin tragique de Philippe III. Horreur de ſa maladie. Sa fermeté. Sa mort. Son portrait. Son Teſtament. Ses Femmes & ſes Enfans. Chapitres de la Toiſon tenus ſous ſon Regne.*





HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
PROVINCES-UNIES.

LIVRE XIX.



N avoit appris peu auparavant que Philippe avoit nommé Ernest, Archiduc d'Autriche & frere de l'Empereur, Gouverneur général des Pays-Bas, & que ce Prince étoit en chemin à la tête d'une armée, dans le dessein de forcer les Provinces-Unies à conclure la paix en reconnoissant son autorité : on avoit appris ces nouvelles par des lettres interceptées, par lesquelles le Conseil d'Espagne chargeoit l'Ambassadeur près de Sa Majesté Impériale de presser le départ de l'Archiduc, & de veiller sur sa conduite (1).

PHILIPPE III.

1593.

I.

Ernest, Archiduc d'Autriche, nommé Gouverneur général.

Les Etats de Hollande arrêterent sur la proposition du Stadhouder & du Conseil d'Etat, de consentir à douze cens mille florins de contribution pendant l'année suivante, outre les deux tonnes d'or qu'on fournissoit par mois à la caisse

Préparatifs des Etats contre lui.

(1) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 76-77.

PHILIPPE III.

1593.

militaire ; & la répartition s'en fit sur la Hollande, la Zeelande, le Pays d'Utrecht & la Frise. Les Etats envoyerent en même tems en Angleterre, pour déterminer la Reine à augmenter ses subsides de quatre mille hommes entretenus pendant quatre mois ; mais ils ne purent obtenir que la permission de lever deux mille soldats à leurs dépens (1).

Son arrivée.

1594.

L'Archiduc Ernest ayant remis à l'Empereur Rodolphe l'administration de la Hongrie, passa par le Luxembourg & le Comté de Namur, & se rendit à Bruxelles le 19 Janvier 1594. Il étoit accompagné d'une Cour très-nombreuse & d'un petit nombre de troupes.

Son armée dispersée.

François de Saxe-Lavembourg qui rassembloit un corps d'Allemands dans l'Evêché de Munster, avoit été battu par les Hollandois, & ses soldats dissipés ; le Comte d'Oldenbourg avoit refusé le passage à une autre troupe ; les Wallons que le Prince de Chimay avoit enrôlés, déserterent ou périrent de misere faute de paye ; les Reitres que le Comte de Schwartzenbourg amenoit, furent dispersés par les garnisons secondées des paysans, & ceux qui se sauverent allerent chercher du service en Hongrie : ainsi cette armée qui devoit être de trente mille hommes, s'évancuit avant que d'entrer dans les Pays-Bas (2).

Sa réception.

Les Flamands firent à l'Archiduc une entrée magnifique le 30 du même mois, & les fêtes continuerent pendant trois jours ; le quatrieme il assembla les Etats des Provinces soumises à l'Espagne, leur communiqua ses pouvoirs ; le Comte de Mansfeld lui remit le commandement, & prêta serment entre ses mains (3).

Son Conseil.

Il nomma ensuite pour ses Conseillers le Comte de Fuentes, Ibarra, Christophe de Mora, le Duc d'Aarschot, Pierre Ernest & Charles de Mansfeld ; mais ces derniers s'apperçurent bientôt qu'ils n'étoient que pour la forme, que les Espagnols avoient la confiance, & se retirerent sans bruit.

(1) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 41.
(2) Grotii Hist. *Lib.* III. *pag.* 184.
(3) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 4.

1594.

La hauteur du nouveau Gouverneur qui croyoit s'avilir par la moindre attention, indiſpoſa la Nobleſſe ; & ſes vices perſonnels & ceux de ſes Miniſtres firent tomber ſon Gouvernement dans le mépris. On lui reprochoit ſa fainéantiſe, ſon goût pour les femmes, & même ſa mauvaiſe ſanté. Le Comte de Fuentes, quoiqu'Eſpagnol, paſſoit les nuits à table ; Ibarra terniſſoit par un orgueil inſupportable les talens dont la Providence l'avoit doué ; l'inſolence augmentoit, & bientôt les Pays-Bas furent inondés de Libelles & de chanſons (1). Mais lorſqu'on apprit que les Allemands refuſoient de s'enrôler ſous les Enſeignes de l'Archiduc, pendant que les Etats avoient levé quatre mille Lanſquenets & pluſieurs compagnies de Reytres, & que Lille & Namur avoient refuſé de recevoir ſes garniſons ; on perdit juſqu'au reſpect qu'on devoit à ſa naiſſance.

Mécontentement de la Nobleſſe.

Libelles contre lui.

La réputation de Maurice augmentoit par le parallele : les glaces de l'hyver ne pouvoient enchaîner ſa valeur, il tenta dans le mois de Février de ſurprendre Bois-le-Duc. Quelques-uns de ſes gens étoient déja ſur la muraille, lorſque la chûte d'une pierre réveilla le ſentinelle, qui donna l'allarme avec tant de bruit, que Maurice ordonna à ſes gens de ſe retirer (2). Quelques tems après il fit une ſeconde tentative ſur Maaſtricht, où il avoit des intelligences ; mais ſes ſoldats s'étant amuſés à piller la campagne, arriverent trop tard au rendez-vous, & furent découverts par une barque qui donna l'avis de leur venue (3).

Entrepriſe de Maurice ſur Bois-le-Duc.

Et ſur Maaſtricht.

Manquées.

Les Eſpagnols, à leur exemple, formerent des deſſeins ſur Toolen & ſur Berg-op-zoom, & ne furent pas plus heureux. Leurs complices furent découverts par des lettres interceptées, & payerent de leurs têtes (4). Verdugo voulut profiter de la gelée pour ſurprendre Delfzyl, le combat fut très-vif : il y périt un grand nombre de braves gens du côté des Etats ; mais un vaiſſeau que le bruit attira, commen-

Entrepriſes infructueuſes des Eſpagnols.

(1) Reyd *Liv.* XI. *pag.* 293. Le Clerc *Tom.* I. *Liv.* V. *pag.* 164. Grotii Hiſt. *Lib.* III. *pag.* 185.

(2) Grotii Hiſt. *Lib.* III. *pag.* 182, 184.

(3) Grotii Hiſt. *Lib.* III. *pag.* 185. Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 5.

(4) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 6, 7.

PHILIPPE III.

1594.

Forts rasés dans la Flandre.

çant à tirer ſur les Royaliſtes, les força de ſe retirer avec une perte beaucoup plus grande (1). D'un autre côté Norris, Gouverneur d'Oſtende, étant entré dans la Flandre, raſa un grand nombre de Forts qui reſſerroient ſa Ville (2).

II.

Maurice entre dans la Friſe.

Maurice ayant raſſemblé ſes troupes auſſi-tôt que la ſaiſon le permit, les fit embarquer ſur le Rhin, & réſolut de porter le fort de la guerre dans la Friſe, & de réduire Groningue, dont il méditoit depuis long-tems la conquête. L'occaſion lui parut d'autant plus favorable, que Charles de Mansfeld étoit occupé ſur la frontiere de Picardie avec la plus grande partie des forces de l'Archiduc. Guillaume-Louis le joignit en chemin avec les nouvelles levées qu'il avoit faites en Allemagne & avec ſes Friſons. Son armée étant alors de douze mille fantaſſins & de deux mille chevaux, il marcha droit à Coeverden que Verdugo bloquoit encore. Quoique ce Capitaine n'eût aucune envie d'en venir aux mains, il ſe mit en bataille ſur le bruit de ſon arrivée : ſa gauche étoit défendue par des charriots & quelques pieces de canon ; ſa droite s'appuyoit à une petite riviere, & ſon front étoit couvert par des marais. Mais pendant que Maurice délibéroit, s'il ſeroit plus à propos de l'attaquer, en ſe faiſant un paſſage ſur des planches & des faſcines, ou ſi l'on devoit marcher à Coeverden pour y jetter du ſecours, l'Eſpagnol décampa la nuit, & ſe retira ſur Oldenzeel. Le Prince ayant appris ſon évaſion ravitailla la place, & continua ſa route par la Drenth (3). Verdugo ne pouvant arracher d'argent de l'Archiduc pour payer ſes troupes, leur permit de piller les frontieres de l'Allemagne, & ſon armée s'étant refaite, il en envoya une partie dans Lingen pour renforcer la garniſon Eſpagnole, & fit paſſer l'autre à Groningue, pour contenir les Bourgeois qui vouloient ſe déclarer pour l'Union (4).

Il déloge Verdugo de Coeverden.

Il fait le ſiege de Groningue.

Maurice, maître de la campagne, aſſembla le Conſeil à

(1) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 5.
(2) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 7, 8.
(3) Bor *Liv.* XXXI. *pag* 17, 18.
(4) Grotii Hiſt *Lib.* III. *pag.* 186.

Philippe III. 1594.

Zwoll, pour décider s'il devoit s'assurer de la Twenth, ou commencer par le siége. Le Stadhouder de Frise & Vitus Camminge, Conseiller d'Etat pour la Province, se déclarerent pour ce premier parti, & celui-ci ajouta qu'attendu la division qui regnoit entre les habitans & la garnison, le canon seroit inutile, & qu'il suffiroit de se présenter devant les murs. Le Prince s'étant déterminé pour le siége, ne laissa pas d'embarquer son artillerie sur la Zuiderzee, & la fit remonter par le Rietdiep. Le 21 de Mai il parut au sud de la Ville, étendit son armée dans une plaine élevée entre les ruisseaux de *Hoorndiep* & *Scuilendiep*, qui sortant des marais de la Drenth, se jettent dans le *Rietdiep* par les *Waddes* des *Lauwers*, & n'ayant pas assez de monde pour former l'investissement, il retint les eaux par le moyen des écluses, & forma une inondation dans les terres plus basses que son camp. Il fit ensuite creuser des canaux, pour transporter plus facilement son canon vers les Forts, dont les environs de Groningue sont défendus. Il les trouva la plûpart abandonnés; Aduwarderzyl se défendit jusqu'à l'extrêmité, & fut emporté d'assaut. Les soldats pour venger le massacre de l'année précédente, passerent au fil de l'épée tout ce qu'ils trouverent.

Il s'empare des Forts voisins.

La prise de ce Fort ouvrit le passage aux convois que l'armée tiroit de la Frise; il en venoit aussi d'Embden dans les commencemens; mais Verdugo fit tant par ses promesses & ses menaces qu'il empêcha les habitans d'en envoyer. Les sorties heureuses des assiégés & les pluyes continuelles retarderent les approches. Enfin la nuit du 3 au 4 de Juin deux batteries commencerent à jouer sur l'Ooster-porte & sur la l'Heeren-porte: elles firent peu d'effet sur les fortifications construites de terre & de gazons; mais les ponts, les clochers & un grand nombre de bâtimens furent renversés. Le feu des remparts répondoit avec la même ardeur; mais l'on apprit bientôt par une lettre interceptée que la poudre commençoit à manquer. Là-dessus le Prince fit sommer le Gouverneur, qui répondit froidement, *qu'il se pressoit un peu trop*, & *qu'il penseroit l'année suivante à lui*

PHILIPPE III.

1594.

rendre réponse. Maurice redoubla son feu, & jetta des bombes & des feux d'artifices en si grande quantité, qu'il brûla un grand nombre de maisons. Les Bourgeois parlerent alors de se rendre ; mais le Sénat encouragé par les Jésuites qui faisoient valoir la fidélité qu'ils avoient jurée au Roi d'Espagne, refusoit de les écouter. Les deux partis s'échauffant, il y eut une émeute assez vive ; mais qui fut bientôt appaisée par les exhortations du Clergé, & le peuple prêta un nouveau serment à son instigation (1).

Emeute dans la Ville.

Nouveau serment.

Pendant ces débats Maurice feignant de vouloir attaquer les ouvrages les plus endommagés, pour attirer de ce côté l'attention des assiégés, attacha le mineur sous un ravelin qui subsistoit encore des ruines de la Citadelle bâtie par le Duc d'Albe. Il courut un grand risque en visitant les travailleurs : un boulet de canon fit ébouler la muraille sous ses pieds, & le bond l'emporta au-dessus de lui pendant qu'il étoit renversé par terre. La mine joua le 15 de Juillet, & Philippe, Comte de Nassau, à la tête des Ecossois se logea sur la bréche.

Le soldat se croyant maître de la Ville, demanda le pillage; mais le Sénat députa pour demander une capitulation, & malgré les cris du soldat, Maurice & le Conseil furent d'avis de l'accorder. Le Traité fut signé le 22. Les Bourgeois & le Sénat accepterent l'Union d'Utrecht, firent serment de « demeurer fidèles aux Etats, qui de leur côté pro-
» mettoient de conserver la Ville dans ses privileges, & de
» ne bâtir ni citadelle ni château. Les premiers s'obligeoient
» de reconnoître Guillaume-Louis, Comte de Nassau, en
» qualité de Stadhouder, de recevoir une garnison de cinq
» ou six Enseignes, de régler avec les Ommelandes la forme
» de voter aux Etats, de défendre tout exercice de religion
» hors celui de la réformée ; que Maurice nommeroit le
» Magistrat de l'avis du Conseil d'Etat pour cette fois seu-
» lement, & sans tirer à conséquence ; que dans la suite
» l'élection se feroit selon l'ancien usage, sous la réserve du

La place rendue par capitulation.

(1) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 24, 27.

droit



GUILLAUME - LOUIS,
Comte de Naßau.
Stadhouder de Frise, de Groningue et des Ommelandes.
F. R Ingouf Sculp

Philippe III.

1594.

» droit du Stadhouder de Frise de nommer cinq des vingt-quatre Jurés, auxquels l'élection seroit déférée ; que les biens des Couvens & du Clergé demeureroient dans l'état actuel, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par les Etats-Généraux ; que la garnison pourroit sortir avec ses armes, & qu'il seroit permis à ceux qui voudroient la suivre d'abandonner la Ville (1) ». Le Prince fit son entrée le 24 ; la garnison royaliste étant sortie, fut remplacée par celle des Etats, & Maurice revint à la Haye (2).

Guillaume-Louis de Nassau nommé Stadhouder de Groningue.

Mécontentement des Frisons.

Les Etats-Généraux n'envoyerent que l'année suivante à Guillaume-Louis la Commission qui le nommoit Stadhouder de Groningue & des Ommelandes (3). Les Membres de la Frise n'étoient pas également contens de voir entrer cette Ville dans la Confédération, de crainte qu'elle n'attirât tout le commerce de la Province (4) ; mais les Etats préférerent l'intérêt de la généralité à celui des Villes, & cette acquisition assuroit à la République tout le pays qu'elle possédoit au-delà du Rhin.

Accroissement de l'Union.

L'Union qui jusqu'alors n'étoit composée que de six Provinces, s'accrut de la septieme ; mais il falloit y tenir une forte garnison pour contenir les mal-intentionnés qui se trouvoient en grand nombre. Maurice avoit dessein de se rendre maître de Groll, pour affermir sa conquête ; mais les Etats obligés d'envoyer du secours au Roi de France, résolurent de ne plus entreprendre de siége pendant cette année (5), & l'armée fut renvoyée dans ses quartiers.

III. Députés de l'Archiduc pour la paix.

Le siége de Groningue nous a fait passer sur les événemens politiques, qui suivirent l'arrivée de l'Archiduc. Ce Prince avoit déclaré, qu'il étoit dans l'intention de concilier les dix-sept Provinces, & de faire à des conditions raisonnables la paix de celles qui s'étoient séparées. Occupé de ce soin il envoya le 6 de Mai Otton Hartius & Jerôme

(1) Voyez la Résolut. de Holl. *du 28 Juin* 1549. *pag.* 232. Grotii Hist. *Lib.* III. *pag.* 191.
(2) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 41, 45.
(3) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 125.
(4) Grotii Hist. *Lib.* III. *pag.* 186.
(5) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 53.

PHILIPPE III.

1594.

Komans pour porter une lettre aux Etats. Ils obtinrent un sauf-conduit, sous prétexte des affaires de Brimen, Comtesse de Meghen, qui s'étoit réfugiée en Hollande pour éviter la mauvaise humeur du Prince de Chimay son mari (1). Barneveld étoit averti avant leur départ de se défier du premier, qu'on lui représentoit comme un fourbe adroit, rusé & sans parole (2). Ces Envoyés présenterent le 16 de Mai leur dépêche aux Etats assemblés à la Haye. Ernest s'efforçoit de leur faire sentir « les torts que la guerre civile causoit » aux Pays-Bas, & les avantages qu'ils retireroient, en se » soumettant à leur légitime Souverain. Il leur faisoit ob- » server, qu'un Archiduc de l'illustre Maison d'Autriche » étoit hors du soupçon de perfidie, & qu'ils devoient le » regarder comme un Médiateur impartial; qu'il avoit quitté » volontairement sa Patrie, la Cour de l'Empereur, son » Frere & un riche Gouvernement, dans la vue de tra- » vailler à leur bonheur; que sans se laisser éblouir par le » succès de leurs armes, ils devoient penser à l'inconstance » de la fortune, & profiter de l'occasion présente pour » s'assurer d'une paix solide. La souscription de cette Lettre » portoit: Aux Bien-nés, *Nobles*, *Honorables*, *Prudens &* » *Chers*, *les Gens tenant les Etats des Provinces de Hollan-* » *de*, *Zeelande*, &c. (3) ».

Leur proposition.

Réponse des Etats.

Les Etats chargerent les mêmes Envoyés de leur réponse. Elle contenoit « que l'Empereur Maximilien & l'Archiduc » Matthias ayant reconnu la justice de leur cause, en la dé- » fendant, on ne pouvoit plus douter de la légitimité de » leurs armes; que la Providence secondant leur valeur & » les secours de leurs Alliés, les avoit mis en état d'abattre » l'orgueil de l'Espagne, & de résister à sa puissance formi- » dable; qu'ils devoient par conséquent s'abandonner à » cette même Providence plutôt que de se confier à un en- » nemi, dont la perfidie n'est que trop manifeste ». Ils alléguoient ensuite pour preuve un grand nombre de faits & de

(1) Grotii Hist. *Lib.* III. *pag.* 191. De Thou *Tom.* XII. *Liv.* CIX. *pag.* 157.
(2) Bor *Liv.* XXX. *pag.* 42.
(3) Résolut. de Holl. *du 1 Juin* 1594. *pag.* 177.

lettres interceptées (1), d'où ils concluoient « qu'on ne » pouvoit se confier aux paroles de Philippe, qu'il pouvoit » autoriser son Gouverneur général à convenir de certains » articles qui paroîtroient raisonnables ; mais où prendre la » garantie de leur exécution ? Qu'on ne peut espérer de » tranquillité tant que les troupes étrangeres seront dans les » Pays-Bas, & que les Espagnols auroient entrée dans le » Conseil ; que la conduite du Roi non-seulement avec eux, » mais avec toute l'Europe, ne permettoit à personne de » traiter avec lui ; qu'il remplit de troubles les Etats qui la » composent, sans en excepter un seul, & que ses pratiques » secretes sont toujours couronnées de perfidie ; qu'il n'a » recours aux négociations que pour trouver une conver- » ture à ses desseins pernicieux ; qu'ils sont persuadés que » l'Archiduc ne trempe en rien dans ces complots ; mais que » tenant ses pouvoirs d'un ennemi si dangereux, ils ne peu- » vent l'écouter, & sont résolus d'attendre du Ciel une jus- » tice qui couronne la justice de leur cause (2) ».

Ecrits pour & contre.

Les Espagnols réfuterent la réponse par un Ecrit, & s'efforcerent de démontrer qu'ils souhaitoient sincerement la paix (3). Les Etats pour parer aux effets que leur refus pourroit faire dans l'esprit des peuples, publierent un Mémoire, où ils avançoient que les Catholiques avoient pour maxime qu'on n'est pas obligé de tenir parole aux hérétiques : d'où ils concluoient qu'on ne peut compter sur le traité le plus authentique avec un Prince qui se fait honneur du titre de *Catholique*. Ainsi la proposition de l'Archiduc ne fut goûtée par aucun des partis, & la découverte d'un complot formé contre la vie de Maurice la rendit odieuse.

Complot contre la vie de Maurice.

Pendant que les Députés de l'Archiduc négocioient à la Haye, La Heraugueres, Gouverneur de Breda, fit arrêter un Prêtre appellé Michel Renchon, déguisé sous un habit de soldat, & le soupçonnant de quelque dessein sur la Ville,

(1) Voyez-les *dans* Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 8, 17.
(2) Résolut. de Holl. *du 1 Juin* 1594. *pag.* 182. Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 27, 70. Meteren *Liv.* XVII. *fol.* 360. Grotii Hist *Lib.* III. *pag.* 191.
(3) Voyez Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 32.

PHILIPPE III.

1594.

il le fit conduire dans les prisons des Etats; cet homme si-tôt qu'il se vit pris, voulut se pendre. Un parti si violent le rendit encore plus suspect : on l'appliqua à la question, & la torture lui fit avouer, que le Comte de Barlaimont lui avoit promis de la part de l'Archiduc deux mille Phillippins d'or, s'il assassinoit Maurice ; qu'il avoit plusieurs complices chargés de différentes exécutions ; que le Conseil d'Espagne avoit proscrit, Henri-Frederic, alors Etudiant dans l'Université de Leide, Oldenbarneveld, Saint-Aldegonde, & presque toutes les personnes distinguées par leur mérite & les services qu'ils avoient rendus à la République (1).

Le prisonnier soutint sa déposition en présence de Hortius & de Komans, qui lui furent représentés. Ceux-ci soutinrent que l'imputation étoit calomnieuse ; ils demanderent qu'il fût transféré à Anvers ou à Bruxelles sous escorte & sous parole de le remettre entre les mains des Etats, pour être confronté avec Barlaimont, ou qu'on expédiât un sauf-conduit à ce Seigneur, se faisant fort qu'il viendroit se justifier à Breda. Les Etats consentirent au dernier, à condition que Barlaimont subiroit le jugement, s'il étoit convaincu, & l'affaire demeura dans ces termes (2). Les Commissaires contraints de s'en tenir à l'aveu du coupable, le condamnerent à perdre la tête & son corps coupé par quartiers : ce qui fut exécuté le 3 de Juin (3). Pierre du Four, soldat & l'un de ses complices, avoua qu'il avoit été gagné par d'Afronville, déja mêlé dans le meurtre de Guillaume, Prince d'Orange, pour se défaire de ses deux fils, & qu'il étoit venu en Hollande pour exécuter la parole qu'il avoit donnée à l'Archiduc (4). La découverte de ces complots excita l'horreur des peuples, qui refuserent d'écouter aucune proposition de la part de gens capables de projets aussi noirs.

Puni.

Les Etats Parrains du Prince d'Ecosse.

Sur la fin de Mai les Etats reçurent une Ambassade solemnelle du Roi d'Ecosse, qui les prioit de tenir sur les fonts

(1) La Pise Hist. d'Orange, *Vie de Maurice*, *pag.* 638.
(2) Grotii Hist. *Lib.* III. *pag.* 193.
(3) Résolut. de Holl. *du 3 Juin* 1594. *pag.* 191. Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 28, 31.
(4) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 81.

de baptême avec le Roi de France & la Reine d'Angleterre, un héritier présomptif qu'Anne de Danemarc son épouse venoit de lui donner (1). Une autre conjuration des Catholiques & des Espagnols contre Jacques avoit resserré les nœuds de l'ancienne amitié des Provinces-Unies & du Monarque, quoique le penchant qu'il marquoit dès-lors pour la Cour romaine l'eût refroidie. Il avoit chargé dès le printems Guillaume Stuart de conclure un Traité de défense réciproque avec les Etats, & ceux-ci avoient envoyé un Résident à Edimbourg, pour entretenir une bonne intelligence. (2) Ils députerent alors Walraven de Brederode & Jacques Valke, suivis d'un cortege nombreux pour la cérémonie, qui se fit le 9 de Septembre, & firent présent à l'enfant de deux coupes d'or & d'un contrat de cinq mille florins de rentes viageres qui lui furent présentés dans une boëte d'or. On renouvella en même tems les anciens Traités entre les deux Nations (3).

Mécontentement d'Elisabeth.

Elisabeth fut jalouse des attentions des Etats pour l'héritier de sa Couronne : elle tint à ce sujet quelques propos piquans aux Ambassadeurs qui la saluerent au retour (4), & selon sa coutume, elle marqua sa colere par la demande de ce que les Etats lui devoient. La mauvaise humeur s'appaisa cependant par la promesse que firent les Ambassadeurs de joindre quelques vaisseaux (5) à la flotte qu'elle armoit pour chasser les Espagnols des côtes de Bretagne, d'où ils troubloient la navigation de l'Ouest (6).

Négociations dans le Danemarc.

Ce baptême fournit encore l'occasion d'un raccommodement avec le Roi de Danemarc. On avoit résolu dès 1593 d'envoyer une Ambassade dans ce Royaume (7) : elle partit

(1) Résolut. de Holl. *du 10 Juin* 1594. *pag.* 198, 199. Bor. *Liv.* XXXI. *pag.* 36.
(2) Grotii Hist. *Lib.* III. *pag.* 195. Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 29. *Liv.* XXXII. *pag.* 3.
(3) Résolut. de Holl. *du 28 Juill. du 7, 23 Nov.* 1594. *pag.* 288, 289, 290, 291, 292, 300, 457, 498. Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 46, 52.
(4) Grotii Hist. *Lib.* III. *pag.* 196.
(5) Résolut. de Holl. *du 10, 23 Juin, du 3 Juill.* 1594. *pag.* 199, 237.
(6) Grotii Hist. *Lib.* III. *pag.* 196.
(7) Résolut. de Holl. *du 6, 10 Sept.* 1594. *pag.* 139. Bor *Liv.* XXX. *pag.* 57.

PHILIPPE III.

1594.

cette année, & fut bien reçue de Chriſtiern IV; mais on remit la confirmation des anciens Traités à la majorité du jeune Roi (1). Erneſt envoya de ſon côté pour ſolliciter le nouveau Monarque de défendre tout commerce aux Provinces-Unies, tant qu'elles ſeroient en guerre avec l'Eſpagne; mais ſa demande fut rejettée (2).

IV. Révolte des troupes Eſpagnoles.

L'épuiſement de la caiſſe militaire & les émeutes que le manque d'argent cauſoit dans les troupes, forçoient l'Archiduc à demeurer en repos. La plus conſidérable fut celle des Italiens. Ceux-ci piqués de la préférence qu'il avoit accordée aux Eſpagnols pour quelques mois de paye, s'emparerent de Sichem, petite Ville du Brabant, ravagerent la campagne, & la mirent ſous contribution. Ils établirent des droits d'entrée & de ſortie ſur toutes les marchandiſes, & ſe ſaiſirent de ceux du Domaine. Les mécontens des autres Nations les joignirent bientôt, & leur nombre augmentant tous les jours, ils ſe formerent un Gouvernement régulier, ſous le nom de *République Italienne*. Maurice & le Conſeil d'Etat leur accorderent une treve, & les mutins, ſe voyant en paix de ce côté, commençoient à étendre leurs courſes juſques dans la Flandre.

République Italienne.

Soutenus par Maurice.

Le Conſeil de Bruxelles craignant un embraſement dont le début étoit ſi violent, prenoit contr'eux les meſures les plus ſéveres; mais ils avoient des eſpions qui les informoient des réſolutions les plus ſecretes: enſorte qu'étant avertis qu'on envoyoit une armée pour les réduire, ils prirent alors le parti de ſe retirer du côté de Bois-le-Duc, & Maurice, pour donner de l'occupation à l'ennemi, leur fournit de l'artillerie & quelque cavalerie qui leur manquoit (3). L'appui des Etats détermina les garniſons de Dunkerque, de Saint-Amand & des Villes voiſines à joindre leurs Enſeignes; les Eſpagnols mêmes, après avoir mangé leur argent,

Accroiſſement de leur nombre.

(1) Réſolut. de Holl. *du 3, 13 Mai, du 16 Juin, du 28 Juill. du 4 Août* 1594, *pag.* 155, 203, 206, 302, 324. Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 38.

(2) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 89.

(3) Réſolut. de Holl. *du 19 Décemb.* 1594. *pag.* 550.

se rangeoient dans leur camp, & les pillages augmentoient à proportion de leur nombre (1).

1594.

Embarras du Gouvernement Espagnol.

L'Archiduc se trouvoit dans un grand embarras : il ne pouvoit remédier à ces désordres qu'en satisfaisant les troupes, & les fonds manquoient également en Espagne & dans les Pays-Bas. La maladie qui s'étoit mise dans les matelots, & les tempêtes avoient retardé l'arrivée des gallions ; la guerre de France épuisoit l'Espagne. Les Anglois avoient pillé Fernambuque & les Comptoirs du Bresil : il sembloit que le Ciel contribuoit à l'affermissement de la République ; & le Gouvernement, loin de pouvoir rappeller les mutins, craignoit la défection de ceux qui lui restoient soumis.

Invasion de Verdugo dans la Frise.

Les gelées qui durerent six semaines cet hyver, donnerent moyen à Verdugo de faire une invasion dans la Frise ; mais la rigueur du froid ayant forcé les gens de la campagne à se réfugier dans les Villes avec leurs effets, il ne put faire un grand dommage : il emmena quelques bestiaux & peu de prisonniers (2).

Arend de Dorp soupçonné de trahison.

L'affaire d'Arend de Dorp occupoit alors les Etats. Cet homme que nous avons vu chargé d'affaires importantes du tems de Guillaume, vivoit depuis en simple particulier, & sur le soupçon de quelques intelligences avec le Ministere ennemi, il fut arrêté sur la fin de cette année, & conduit dans les prisons de la Cour (3). On trouva dans ses papiers plusieurs lettres de Hartius, quelques brouillons de ses réponses, entr'autres un Ecrit corrigé de sa main, par lequel on conseilloit à Ernest « de venir à la Haye sans suite, de » paroître subitement dans les Etats, & de leur offrir la paix » sous les conditions qu'ils voudroient dicter ; que par ce » moyen il rechaufferoit le desir de ceux qui la souhaitoient, » encourageroit leur zèle, & forceroit ceux qui vouloient » continuer la guerre à se cacher, dans la crainte de se charger de l'indignation publique ; que quel que fût l'événement, il n'avoit rien à craindre d'une démarche si har-

(1) Bor Liv. XXXI. *pag.* 77.
(2) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 88. Reyd *Liv.* XI. *pag.* 259.
(3) Résolut. de Holl. *du* 6 *Decemb.* 1594. *pag.* 511.

PHILIPPE III.

1594.

» die, & que les Etats respecteroient d'autant plus sa per-» sonne, que jusqu'alors il ne leur avoit causé aucun préju-» dice ». On interrogea Dorp sur la destination de cette lettre & le nom de celui auquel elle étoit adressée ; mais il refusa de répondre, & soutint que ce n'étoit qu'un jeu de son imagination qui n'avoit point d'objet (1).

On trouva encore une copie du Traité qu'on venoit de conclure avec le Danemarc, quoiqu'on le tînt secret ; & sur les reproches que l'Ambassadeur de l'Archiduc avoit fait dans cette Cour, on présuma qu'il l'avoit communiqué aux Espagnols. Il avoua qu'il tenoit cet Ecrit de Menyn, & nia d'en avoir fait usage. Menyn ayant été cité, déclara qu'ignorant qu'on faisoit mystere d'un Traité public, il avoit cru pouvoir le communiquer à son Ami, qu'il connoissoit pour un Patriote des plus zélés, & versé depuis long-tems dans les secrets du cabinet. Les deux accusés étoient d'autant plus suspects, qu'ils avoient été grands Partisans du Gouvernement anglois, & que Menyn étoit d'un caractere turbulent (2) ; mais les informations ne contenant aucunes charges, on fut obligé de les absoudre. Dorp fut élargi ; mais comme on vouloit s'assurer de sa personne, on lui donna son logis pour prison ; & ce ne fut que long-tems après qu'il obtint sa liberté sous caution (3). Menyn fut renvoyé à Dordrecht dans ses fonctions de Pensionnaire ; & pour l'attacher aux Etats, on le fit Historiographe de Hollande avec douze cens florins de pension (4). Il parut en 1597 une *Relation du combat de Turnhout*, sans nom d'Auteur, & qu'on lui attribua, & c'est tout ce qu'on a vu de sa composition (5).

Menyn accusé.

Ils sont absous.

Menyn nommé Historiographe de Hollande.

Le Duc de Bouillon ayant été joint par Philippe de Nassau, continua la guerre pendant l'hyver. Il ravagea le Luxembourg, prit plusieurs petites Villes, & se rendit maître de la Capitale qu'il abandonna au pillage. Nassau à son re-

Le Luxembourg ravagé par Philippe de Nassau.

(1) Résolut. de Holl. *du 16 Décemb.* 1594. *pag.* 541.
(2) Grotii Hist. *Lib.* III. *pag.* 201.
(3) Reyd *Liv.* XI. *pag.* 254.
(4) Résolut. de Holl. *du 5, 13, 26 Juill.* 1595. *pag.* 248, 313, 338.
(5) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 82, 87.

tour,

1594.

tour, trouvant les paſſages fermés par les grandes eaux, ou par les troupes que Mansfeld avoit poſtées pour couper ſon retour, réſolut de s'ouvrir un chemin à la pointe de l'épée: ce qu'il exécuta avec tant de promptitude & de vigueur, qu'il lui en coûta très-peu de monde (1).

Surpriſe de Huy par La Herauguieres.

1595.

Charles de la Herauguieres, Gouverneur de Breda, profita des glaces qui continuerent en Février, pour ſurprendre la Ville de Huy, dans le pays de Liege. Son deſſein étoit de ſe ſaiſir d'un paſſage ſur la Meuſe, pour donner la main au Duc de Bouillon dans le Luxembourg. Cette place aſſez bien fortifiée, munie d'un bon Château & d'un pont, ſituée dans un pays neutre, appartenoit à l'Archevêque de Cologne comme Evêque de Liege; mais ce Prélat qui favoriſoit les Eſpagnols, les laiſſoit en poſſeſſion de Rhinberk & de Buis, & les Etats s'en firent un prétexte pour ſe ſaiſir de Huy. Maurice auquel la Herauguieres avoit communiqué ſon projet, ſe crut en droit d'exiger la même complaiſance de l'Archevêque. Ce Capitaine partit la nuit du 6 à la tête de 1200 hommes & de 600 chevaux, s'arrêta à Diepenbeck, & détacha 30 ſoldats déterminés qui ſe cacherent dans une maiſon au bas de la colline (2), ſur laquelle le Château eſt conſtruit. Ces 30 hommes ayant paſſé le foſſé à la faveur des ténébres, eſcaladerent la muraille, égorgerent les ſentinelles, firent la garniſon priſonniere, ouvrirent la porte, & reçurent la troupe, qui s'étant logée ſans bruit, poſta des ſentinelles à la pointe du jour pour enlever les principaux Bourgeois, lorſqu'ils alloient à la Meſſe, & les amenerent dans le Château. La Herauguieres fit auſſi-tôt ſommer la Ville, ſous menace d'y envoyer les têtes des ôtages. Les Bourgeois voyant l'ennemi en nombre ſur les tours, ſe preſſerent de capituler, pour ſauver la vie de leurs concitoyens.

L'Archevêque fit grand bruit, & redemanda ſa Ville; les Etats répondirent qu'ils étoient prêts à la reſtitution, ſi-tôt que les Eſpagnols auroient évacué celles qu'ils retenoient. Le Comte de Fuentes, ſans leur donner le tems de s'affer-

(1) Meteren *Liv.* XVII. *fol.* 367.
(2) Meteren *Liv.* XVII. *fol.* 370. Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 6, 7, 8.

PHILIPPE III.

1595.
La place reprise par les Espagnols.

mir, chargea la Motte-Pardieu de l'investir avec sept Régimens & vingt pieces de canon, pendant que Groesbeck arrivoit de l'autre côté de la Meuse avec deux mille Liegeois : la Herauguieres n'espérant point de secours, fut contraint de se rendre le 21 de Mars, & sortit avec armes & bagages (1).

V.
L'Archiduc propose la paix.

Quoique l'Archiduc fût attaqué d'une fievre lente qui dégénéroit en poumonie, le mauvais état de ses affaires le mettoit dans la nécessité d'assembler souvent le Conseil. Il convoqua sur la fin de Janvier les Etats à Bruxelles, où, contre l'usage, il n'appella que la Noblesse & le Clergé (2). Après un long détail des soins qu'il avoit pris pour procurer la paix aux Pays-Bas, il déclara que Philippe la souhaitoit, & que le but de leur convocation étoit de délibérer sur les moyens les plus propres pour y parvenir. Don Esteran & Don Diego d'Ibarra avoient pris séance ; mais le Comte de Fuentes s'étoit absenté pour ne pas céder le pas au Duc d'Aarschot, auquel la premiere place appartenoit, comme le Seigneur le plus distingué des Pays-Bas Espagnols & Stadhouder de la Province.

Discours ferme du Duc d'Aarschot.

L'Archiduc ayant cessé de parler, Aarschot prit la parole, & plein de la confiance qu'inspire une fidélité sans tache, il représenta hardiment « qu'autrefois les Flamands animés » par la gloire de défendre leur Souverain & leur Patrie, » avoient soutenu de grandes guerres contre des peuples » puissans, & nommément contre les François ; qu'alors » les haines particulieres & les discordes civiles n'altéroient » point l'unanimité de leurs efforts ; qu'ils supportoient avec » patience les impôts, les pertes, & toutes les miseres inséparables de la guerre ; qu'aujourd'hui qu'on leur ordonne de déchirer leurs freres, leurs mains se refusent à » l'obéissance ; qu'on auroit dû penser à remédier au mal » avant la ruine des Villes & le pillage des campagnes, » lorsqu'ils avoient encore quelque chose à conserver ; qu'au-

(1) Grotii Hist. *Lib.* IV. *pag.* 207. Meteren *Liv.* XXIII. *fol.* 376. Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 6, 7, 8.
(2) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 11.

» jourd'hui qu'on veut les mener hors de leur pays pour » soutenir des intérêts étrangers, ils sont prêts à marcher » contre les François, pourvu qu'on les rassure contre » les attaques des Hollandois; qu'il est de la prudence d'as» surer ses derrieres, avant d'aller en avant, & de mettre » son bien à couvert, avant que d'envahir celui des autres; » qu'on allégue inutilement que les Provinces-Unies refu» sent la paix que le Roi leur offre; qu'on ne croira jamais » qu'elles se plaisent dans leurs maux & dans ceux de leurs » voisins; qu'elles exigent avant tout la sortie des Etran» gers: Qu'on interroge les Arteſiens & les Hennuyens: ils » imputeront à ces troupes la famine qui les désole, malgré » la fertilité de leurs terres; Que les plus dévoués Partisans » de l'Espagne ne peuvent dissimuler l'insolence de ces mi» lices, leurs excès & leur indocilité; que si l'on reproche » aux François de s'être emparés de quelques places, les » Espagnols ont tout englouti; qu'il semble que ces deux » Nations, en professant une haine irréconciliable, s'ac» cordent pour la ruine entiere des Pays-Bas; que sous pré» texte des guerres étrangeres ou civiles, les Flamands sont » la proye des uns & des autres; que pour mettre le com» ble à tant d'injures, on leur donne des Gouverneurs étran» gers, comme si leur pays ne produisoit que des hommes » incapables de commander; que la patience devient enfin » une infamie, quand on la pousse trop loin, quand l'avi» dité des tyrans étouffe les plaintes légitimes, & que le » silence nourrit les vices, en les dissimulant: D'où il con» clut qu'on ne pouvoit espérer la paix, tant qu'on s'obsti» neroit à garder des troupes étrangeres, & qu'on souffri» roit les Espagnols dans le Conseil ». Une déclaration si vive causa autant de joie que de surprise à l'Assemblée: les Espagnols se disposoient à la réplique, & Tassis étoit d'avis de ramener la Noblesse, en la comblant d'honneurs; & en même tems de conserver l'administration des Finances, comme le moyen le plus sûr d'attirer peu-à-peu les hommes à l'esclavage; mais Ernest naturellement temporiseur, prit la parole, & déclara qu'il ne pouvoit conclure sur ces ar-

PHILIPPE III. 1595.

Avis de Tassis.

Indécision de l'Archiduc.

PHILIPPE III. ticles ſans conſulter le Roi ; qu'il écriroit pour recevoir ſes ordres, & l'Aſſemblée ſe ſépara (1).

1595. Sa mort.

Sur ces entre-faites l'agitation de l'eſprit augmentant la fievre qui le minoit depuis long-tems, il ſurvint une hémorrhagie qui l'emporta le 20 de Février dans ſa quarante-unieme année. On ſoupçonna le poiſon : accuſation commune à la mort des Princes, où l'on cherche toujours des cauſes ſurnaturelles ; mais à l'ouverture de ſon corps on lui trouva une pierre dans les reins & un ver vivant dans ſes entrailles (2). Il remit le Gouvernement au Comte de Fuentes, & Philippe le confirma (3) : ainſi les Provinces-Unies Eſpagnoles retomberent ſous l'autorité qu'elles déteſtoient.

Fuentes Gouverneur général.

Le nouveau Gouverneur par le conſeil d'Ibarra exclut du Conſeil ceux qui lui portoient ombrage : Il envoya en Hongrie Charles de Mansfeld, ſous prétexte d'y mener du ſecours contre les Turcs (4) ; & ce Seigneur y mourut le 24 d'Août ſuivant (5). Le Duc d'Aarſchot ſe retira à Veniſe, *où*, diſoit-il, *il lui ſeroit au moins permis de mourir libre*, & il finit ſes jours le 11 de Décembre (6), laiſſant le Prince de Chimay héritier de toutes ſes Seigneuries.

Mort de Charles de Mansfeld.

Retraite & mort d'Aarſchot.

Mécontentement contre Fuentes.

Ces procédés attirerent la haine de la Nobleſſe ; les tentatives que fit le nouveau Gouverneur pour faire entrer une garniſon eſpagnole dans Bruxelles, acheverent de révolter les eſprits, & le peuple s'apperçut avec frayeur, qu'il vouloit marcher ſur les traces des Gouverneurs de ſa Nation (7).

Négociations d'Havrey pour la paix.

Tous les Ordres demanderent la paix avec tant d'inſtances, que le Comte ne pouvant s'y refuſer, engagea le Marquis d'Havrey d'écrire à Jacques de Maldere, ancien domeſtique de la Maiſon de Croï, & maintenant au ſervice de Maurice, qu'on pourroit trouver des moyens de conci-

(1) Grotii Hiſt. *Lib.* IV. *pag.* 203.
(2) Bentivoglio *Part.* II. *Liv.* VII. Grotii Hiſt. *Lib.* IV. *pag.* 207.
(3) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 7. De Thou *Tom.* XII. *Liv.* CXII. *pag.* 573. Le Clerc *Tom.* I. *Liv.* V. *pag.* 167.
(4) Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 76.
(5) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 22.
(6) Grotii Hiſt. *Lib.* IV. *pag.* 209.
(7) Bor *Lib.* XXXI. *pag.* 120. Grotii Hiſt. *Lib.* IV. *pag.* 209.

liation, si les Etats traitoient directement avec les Flamands, à l'exclusion des Espagnols. Maldere ayant remis sa lettre à son Maître, le Prince la communiqua aux Etats, comme un moyen d'augmenter l'aversion des peuples pour la domination Espagnole, en augmentant le desir de finir la guerre, & les Etats l'ayant chargé de cette affaire, il ordonna à Maldere de répondre qu'il étoit inutile de faire aucune proposition qu'on n'eût chassé les Espagnols non-seulement des Pays-Bas, mais encore de la Bourgogne. D'Havrey répliqua en éludant la condition, & le Prince, pour ne pas indisposer les Flamands, lui fit dire que les Etats seroient toujours prêts de traiter avec leurs anciens Alliés, mais qu'ils ne vouloient rien entendre des Espagnols, leurs ennemis.

Réponse de Maurice.

Là-dessus le Duc d'Aarschot qui n'avoit pas encore abandonné le pays, détermina une Députation au nom de la Noblesse composée de Dideric Liesveld, ancien Chancelier du Brabant, de Jacques Maas & d'Otton Hartius. Ils se rendirent à Middelbourg, où le Prince les attendoit avec un petit nombre de Députés. Les Envoyés débuterent par les faire souvenir « que le Conseil d'Etat avoit arrêté les » désordres par un accord que le Roi avoit approuvé; que » les tems n'étoient pas si difficiles, & qu'il seroit plus aisé » de pacifier des peuples qui ne demandoient que le repos, » & d'appaiser des soldats révoltés par la faim; qu'aujour- » d'hui que l'autorité résidoit dans ce même Conseil, les » Hollandois lui devoient leur confiance; qu'ils étoient per- » suadés que Maurice aimoit mieux abandonner la fortune » que de s'en voir abandonné; que la continuité de ses fa- » veurs lui présageoient du changement, & qu'à l'exemple » des grands hommes, la prudence lui conseilloit de se re- » tirer avec toute sa gloire, sans s'exposer à voir flétrir une » partie de ses lauriers; que les Héros de sa Race ne se sont » pas moins distingués dans la paix que dans la guerre, qu'ils » préféroient une gloire qui ne fait point verser de larmes, » à celle qui répand le sang humain; que s'il n'estime que » la réputation qui s'acquiert dans les combats, la Hon- » grie lui présente d'abondantes moissons, & que son mé-

Députation des Flamands aux Etats.

Leur proposition.

PHILIPPE III.

» rite & sa valeur lui garantissent le commandement des » armées Impériales ».

1595.

Réponse de Maurice.

Maurice répondit « que son ambition ne seroit jamais » satisfaite, qu'il n'eût scellé de ses mains la paix des Pays-» Bas, & qu'il préféroit le titre paisible de Pacificateur au » tumulte éclatant du triomphe ; que s'ils rougissoient » des opprobres dont l'Espagnol cherche à les couvrir, ils » devoient reprendre l'esprit de leurs peres, secouer le joug » qui les opprime, & se mettre en état de traiter de libres » à libres avec les Etats ; qu'alors ils trouveront non-seule-» ment des Alliés, mais même des freres, qui travailleront » de concert à rétablir leur ancien lustre ; que la différence » des religions ne doit point faire obstacle à leur réconci-» liation ; qu'il n'appartient qu'à Dieu de décider en pa-» reille matiere ; qu'il les exhorte à se proposer l'exemple » des François, qui n'ont désarmé la Ligue qu'en embras-» sant la tolérance ; que les Hollandois & les Flamands » sont de tout tems unis par des alliances, par le droit des » gens, & même par le sang ; qu'ils sont également révol-» tés par les violences des Espagnols, que le mauvais état » de leurs affaires rend plus furieux ; qu'ils ont éprouvé qu'il » n'est point d'engagement qui garantisse de leur perfidie ; » que la haine d'un Souverain est implacable, quand son » autorité est offensée ; que l'on peut juger de ce qu'il fera » dans la paix par la façon dont il en use dans la guerre ; » qu'on ne peut trouver de sûreté qu'en secouant son joug, » puisqu'on ne peut se fier aux paroles d'un Roi qui pose » pour maxime, que c'est un crime de garder sa parole à » des hérétiques ; qu'au reste il étoit persuadé qu'ils ne par-» loient que par la permission du Comte de Fuentes, & que » les Hollandois n'auroient jamais de confiance, tant qu'ils » verroient leurs intérêts liés à ceux des Espagnols ».

Réplique du Chancelier.

Les Députés démasqués.

Liefveld répliqua qu'ils étoient députés par les Etats à l'insçu du Gouverneur, qui n'entroit pour rien dans la négociation : à ce discours Maurice lui présenta une copie des pouvoirs expédiés aux Envoyés, & signés par le Comte de Fuentes, portant défense de rien conclure sans le nom du

Roi. L'argument demeura ſans réplique, & les Députés ſe retirerent couverts de confuſion. Philippe III. 1595.

Sentimens différens des Flamands.

Les Partiſans d'Eſpagne qui n'approuvoient pas la Députation, la regardoient comme un jeu; les Patriotes ſouhaitoient qu'on la continuât, & ſoutenoient « que l'expulſion » des Etrangers étoit raiſonnable, néceſſaire à la paix, & » de petite conſéquence pour la guerre; qu'il étoit tems de » ſoulager la miſere des Provinces Eſpagnoles réduites à la » derniere extrêmité, pendant que les Pays compris dans » l'Union s'enrichiſſoient par la Pêche, le Commerce & les » Manufactures; que les premieres ſituées à la tête des » fleuves ne pouvoient recevoir aucun ſecours, & s'épuiſoient elles-mêmes, pendant que les autres, maîtreſſes » des embouchures, avoient la mer ouverte pour renouveller leurs habitans, & tout ce qui leur manquoit; qu'il » étoit inutile d'agiter, ſi l'on devoit faire la paix, quand il » n'étoit plus poſſible de faire la guerre ».

On ajoutoit encore « qu'il étoit à craindre que la Répu» blique ne voulût ſe donner un maître; qu'alors il ne ſe» roit plus queſtion de paix ». Quelques-uns vouloient propoſer une treve, & ſoutenoient « que les Etats ne ſe main» tenant que par l'Union, dont la crainte eſt le nœud, ſe » diviſeroient d'eux-mêmes, s'ils ceſſoient d'appréhender » l'Eſpagne; que le repos feroit germer les diſputes, ſuite » néceſſaire de l'égalité du pouvoir; qu'on pourroit même » exciter & nourrir la jalouſie réciproque, principe de la » méfiance, gagner quelques Villes, & renverſer l'édifice, » dont le conſentement unanime eſt la baſe; que le peuple » délivré pendant la treve des impôts ſous leſquels il gé» mit, auroit peine à s'y ſoumettre de nouveau; qu'il n'é» toit queſtion que de lui faire ſentir un état plus heureux, » pour le dégouter des charges qu'il porte par habitude, & » donner au Roi le tems de rétablir ſes forces; que tom» bant alors ſur un ennemi énervé par l'abondance & l'oiſi» veté, il le réduiroit facilement, & ſe mettroit en état de » ſe venger de la France & de l'Angleterre (1) ».

(1) Bor *Liv.* XXXII, *pag.* 28. Grotii Hiſt. *Lib.* IV. *pag.* 210, 213.

PHILIPPE III.

1595.

De Juste Lipse.

De Taffis.

Juste Lipse, Professeur d'Antiquité & d'Eloquence dans l'Université de Louvain, appuya ce sentiment par un *Ecrit* rempli d'exemples tirés de l'Histoire Ancienne & Moderne (1). Jean-Baptiste Taffis soutint au contraire « que la » treve étoit pernicieuse pour les Espagnols ; que le Roi » devoit autoriser les Provinces à faire la paix entr'elles, » en recommandant au Comte de Fuentes de veiller sur les » conditions ; qu'il devoit rejetter la médiation de l'Empe» reur, & sur-tout maintenir ses troupes dans les Pays» Bas (2) ».

Les négociations rompues.

L'Empereur écrivoit alors pour faire accepter sa médiation ; mais les Etats le dégoûterent de s'en mêler, en lui envoyant la lettre de Taffis qu'ils avoient interceptée (3). Les Espagnols pour tenir les peuples en haleine, & leur faire desirer une fin, publioient que la négociation n'étoit que suspendue : les Etats au conntraire démontroient l'impossibilité de conclure un Traité solide, tant que les Wallons conserveroient des liaisons avec l'Espagne ; & ces tentatives infructueuses ne servirent qu'à resserrer l'Union des Provinces.

Différends sur la Monnoye.

Il se leva cependant quelques disputes entr'elles au sujet des especes qu'on ne pouvoit réduire sur un pied uniforme. Chaque Province s'étoit arrogé le droit de battre monnoye, & d'en fixer la valeur (4) : d'où il naissoit des différences qui nuisoient au commerce, & renouvelloient de tems en tems les contestations que le Magistrat avoit attention d'appaiser.

Mariage des Comtes de Hohenlo,

Ces embarras ne dérangerent point les Fêtes des Mariages qui furent célébrés cette année. Le Comte de Hohenlo épousa dans le Château de Buuren, Marie, fille de Guillaume, Prince d'Orange, & d'Anne d'Egmont, & les Etats lui firent de riches présens, en reconnoissance des services que leur avoient rendu le pere, le frere & l'époux. Georges

Et de Solms.

Everard, Comte de Solms, Gouverneur de Hulst, & Lieu-

(1) Voyez la Lettre *dans* Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 2.
(2) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 98.
(3) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 28.
(4) Grotii Hist. *Lib.* IV. *pag.* 213, 218.

tenant

tenant du Stadhouder en Zeelande, épousa un mois après Sabine, fille de Lamoral d'Egmont, exécuté à Bruxelles, & de Sabine de Baviere, sœur de l'Electeur Frederic (1).

VI. Affaires de Cleves & de Juliers.

Les inquiétudes que causa aux Etats l'affaire de Cleves & de Juliers, succéderent aux plaisirs. Jean, Duc de Cleves, de Juliers & de Bergues, tomba dans une mélancholie qui se tourna en manie; on fut contraint de le renfermer dans son appartement. Jacqueline de Bade, son épouse, secondée des Espagnols (2), voulut s'emparer du Gouvernement; mais Jean Sigismond, Marquis de Brandebourg, qui avoit épousé une Niece du Duc, & Philippe-Louis, Comte Palatin de Neubourg, Mari de sa sœur, prétendirent la préférence en qualité d'héritiers de ces Souverainetés du chef de leurs femmes, quoique l'Empereur prétendît qu'au défaut d'hoirs mâles, elles étoient dévolues à l'Empire. Les Protestans & quelques Catholiques s'étant déclarés pour les Princes, enleverent le Duc, le mirent en liberté, & firent arrêter la Duchesse. Elle avoit été fiancée avec le Comte de Manderscheid avant d'épouser le Duc, & l'on se fit un prétexte de leur familiarité, pour faire déclarer son mariage illégitime. Les Catholiques & le Clergé prirent le parti de l'accusée, & porterent le Comte de Schwarzenbourg à lever une armée pour sa défense.

Projet d'une Ligue avec les Etats.

Le Marquis de Brandebourg demanda du secours aux Etats (3), & leur proposa une Ligue défensive avec la Noblesse des trois Duchés, pour le maintien de la Religion, des Privileges & du Gouvernement légitime. Les Etats députerent secretement à Emmeric dans le mois de Septembre, pour traiter avec le Marquis & les Envoyés des Seigneurs. Ceux-ci demanderent un subside en argent, & par ce moyen ils espéroient mettre leurs affaires sur un bon pied; mais les Etats ayant sçu que la Secte catholique dominoit dans ce pays, & qu'elle étoit soutenue par les Evêques voisins, jugerent que cette affaire n'étoit pas encore en matu-

(1) De Thou *Tom.* XII. *Liv.* CXII. *pag.* 382.
(2) Bor *Liv.* XXIX. *pag.* 5.
(3) Grotii Hist. *Lib.* IV. *pag.* 214. Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 90.

PHILIPPE III. 1595.

rité, & les *Patriotes* (1), nom que s'étoient donné ceux qui soutenoient les Princes, furent renvoyés à un tems plus favorable (2). Nous verrons les suites de cette affaire dans leur tems.

Affaires d'Oostfrise.

Les troubles d'Embden touchoient de plus près la Hollande. Cette Ville, Capitale de l'Oostfrise, est située sur l'Ems. La commodité de son port, dans lequel les vaisseaux portent à pleines voiles jusques dans le cœur de la Ville sans s'alléger, le voisinage du Dollard qui forme un bassin immense, & celui d'une Isle qui défend son entrée, en ont fait une des Villes les plus florissantes des côtes du Nord. Le commerce a produit la richesse, mere de l'indépendance, & le desir de l'acquérir avoit été nourri par la foiblesse des Souverains. Cette Ville étoit depuis 1525 sous la protection du Comte d'Oostfrise. Edsard, fils d'Ulric & petit-fils d'Ennon, embrassa la Réforme, & défendit tout autre exercice. Ennon II & son fils Edsard II reçurent les Zwingliens, quoiqu'ils professassent le Luthéranisme ; mais Catherine, fille de Gustave, Roi de Suede, son épouse, piquée de la fierté avec laquelle le Sénat d'Embden soutenoit ses droits & ses privileges, ne cessoit de lui répéter, que les Consistoires étoient la source des complots qui se formoient journellement contre son autorité, & que les aumônes qu'on recueilloit, sous prétexte de charité, étoient les fonds que ces riches Négocians préparoient pour la révolte qu'ils méditoient. Edsard plein de ces idées, pour leur prouver leur dépendance, établit des impôts sur les marchandises, & fit entrer une forte garnison dans son Château qui joignoit la Ville.

Emeutes dans Embden.

La bourgeoisie indisposée depuis long-tems contre le Comte, & se flattant que la conformité de religion & de fortune porteroit les Etats à prendre leur défense, députa à la Haye, pour demander du secours ; & s'étant nommé un Chef, elle se saisit de l'artillerie, s'empara de l'Hôtel de Ville & des portes, affama le Château, & força la garni-

(1) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 66.

(2) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 116. Meteren *Liv.* XVIII. *fol.* 331.

son d'en sortir (1). Le Comte voyant la révolte ouverte, eut aussi recours aux Etats, qui reçurent les Envoyés des deux partis, & leur donnerent une audience contradictoire. Ceux d'Embden accuserent le Comte de violer leur privilege, d'attenter à leur Religion, en défendant les Assemblées ecclésiastiques, de traiter secretement avec les Espagnols, qui chassés de Groningue, cherchoient à recouvrer une entrée dans la Frise, & donnerent à entendre qu'il étoit en marché pour échanger la Ville contre d'autres possessions. Le Comte se plaignoit que, sans égard pour la fidélité qu'ils avoient jurée, les Bourgeois avoient pris les armes contre lui, & qu'il appartenoit aux Etats, qui se soutenoient par la concorde & la fidélité, de venger les infractions faites aux Traités les plus authentiques (2). Les Etats craignant de se commettre, répondirent de façon qu'ils n'ôterent pas l'espérance au Sénat, & laisserent le Comte dans la crainte qu'ils ne se déclarassent contre lui. Mais étant informés qu'Ennon, fils d'Edsard, assembloit des troupes, & se fortifioit à l'opposite de Delfzyl (3), ils envoyerent à Embden un Régiment de Frisons qui fut reçu à bras ouverts dans la Ville, & un renfort à la flotte qui gardoit l'entrée de l'Ems. Edsard ne voyant plus d'autre moyen de conserver son autorité qu'en reconnoissant la médiation des Etats, les pria de s'en charger; & pour lors ils nommerent des Commissaires qui conclurent un Traité (4), qui fut signé à Delfzyl le 15 de Juillet, & on convint « qu'il ne seroit permis d'exercer dans la Ville » que la Religion dont les habitans faisoient profession, & » que le Comte pourroit exercer la sienne au-dehors; que » le Sénat pourroit envoyer un Député pour assister aux » Consistoires, & qu'on n'y traiteroit que des affaires Ecclé- » siastiques; que le Comte & le Sénat d'Embden partage- » roient les biens d'Eglise; que les Prédicans seroient élus » par les Consistoires, & confirmés par le Comte; que la

PHILIPPE III.

1595.

Députations respectives aux Etats.

Accommodement.

(1) Reyd *Liv.* XI. *pag.* 251. 325. Bor *Liv.* XXXI. *pag.* 90.
(2) Grotii Hist. *Lib.* IV. *pag.* 217. Meteren *Liv.* XVIII. *fol.* 331.
(3) Reyd *Liv.* XI. *pag.* 252.
(4) Grotii Hist. *Lib.* IV. *pag.* 217. Voyez-le *dans* Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 46.

PHILIPPE III.

1595.

» moitié du Magiſtrat changeroit tous les ans : enſorte que » perſonne ne pourroit être continué dans les places d'E- » chevins & de Bourgmeſtres plus de deux ans conſécutifs ; » que ce Corps ſeroit compoſé de quatre Bourgmeſtres & » de neuf Echevins ; que le Sénat, lors des mutations, nom- » meroit deux Candidats de ſon Ordre, entre leſquels le » Comte en choiſiroit un pour remplacer celui dont le tems » finiſſoit ; que le Sénat ſeroit compoſé de quarante Séna- » teurs, qu'en cas de vacance, ceux qui reſteroient éli- » roient celui qui devoit completter le nombre ; que l'au- » torité ſur les Citoyens & ſur la Marine réſideroit dans » cette Aſſemblée ; qu'elle auroit la garde de la Ville, des » clefs, & le commandement des Milices ; qu'elle auroit » l'adminiſtration de la Juſtice Civile, Criminelle & de Po- » lice ; qu'à l'égard des Etrangers pour des crimes capitaux, » le Sénat nommeroit par nombre égal avec le Comte, des » Commiſſaires pour connoître des accuſations ; que les Of- » ficiers lui prêteroient ſerment comme au Comte ; qu'on » abolira les impôts contraires aux libertés de la Ville ; » qu'elle ſera chargée de leur répartition & de la levée ; que » le Comte fera raſer le Château, & ne pourra conſtruire » aucun Fort ſur l'eau qui communique à la mer ; que la » Ville, en reconnoiſſance de tant de graces, lui payera » dix-ſept cens mille Rixdalers par an pour l'entretien de » ſa Maiſon, quatre-vingt mille florins en quatre termes » par forme d'indemnité, & que le Comte & les Régens » ſeront tenus, en entrant dans leurs places, de jurer l'ob- » ſervation des préſens Articles (1) ». Ce Traité ſigné, on congédia les troupes de part & d'autre ; mais il fut mal exé- cuté, & c'eſt ce que nous verrons dans la ſuite.

VII. Les Eſpagnols marchent en Picardie.

La guerre de France retarda de part & d'autre l'ouverture de la campagne dans les Pays-Bas : le printems & la plus grande partie de l'été ſe conſommerent dans l'inaction ; les conteſtations entre quelques Provinces empêchoient les Etats de penſer aux opérations militaires. On accuſoit les

(1) Grotii Hiſt. *Lib.* IV. *pag.* 218. Meteren *Liv.* XVIII. *fol.* 333.

Frisons de ne pas agir de bonne foi dans la levée des contributions, & les disputes sur le droit d'entrée & de sortie s'étoient renouvellées entre la Hollande & la Zeelande. Le Comte de Fuentes après avoir appaisé la mutinerie des Italiens, résolut, pour éteindre entierement l'esprit de révolte, d'occuper ces soldats contre les François. Après avoir assemblé ses forces, il marcha sur la frontiere de Picardie, pendant qu'Henri IV étoit occupé dans la Bourgogne, où Velasco, Connétable de Castille, lui faisoit tête. Il détacha devant lui Verdugo qui mit le siege devant La Ferté ; mais les François ayant jetté du secours dans la place, ce Capitaine fut contraint de se retirer, & se contenta de prendre quelques Châteaux, dont il s'empara facilement. La mort l'arrêta au milieu de ces exploits ; il fut saisi d'une fievre maligne, qui l'emporta le 2 de Septembre (1).

Mort de Verdugo.

Fuentes prit le Catelet, & s'approcha de Han, qui lui fut livré par Louis de Mony, Sieur de Gomeron, qui sous le masque de la catholicité, vendit cette place aux Espagnols, au lieu de la remettre à Henri IV (2). Il vint ensuite assiéger Dourlens, où Valentin de Pardieu, Sieur de la Motte, Grand-Maître de l'Artillerie, fut tué d'un coup de mousquet dans la tête, en établissant une batterie. La Ville & le Château ayant été emportés d'assaut (3), ouvrirent le chemin de Cambray.

La Motte tué.

Prise de Dourlens.

Les Artesiens & les Hennuyens sollicitoient depuis longtems les Espagnols de se rendre maîtres de cette Ville ; & quoique Fuentes ne se crût pas assez fort pour la réduire, il fut contraint, par les ordres qu'il reçut, d'en former le siege. Philippe lui avoit écrit qu'il étoit honteux à sa Couronne de laisser au pouvoir de l'ennemi une place que son pere avoit fortifiée pour garder sa frontiere. Balagny qui ne s'attendoit pas à la visite des Espagnols, n'avoit que sept cens hommes de garnison. Le Duc de Nevers qui commandoit en Picardie, ne pouvant marcher au secours, & voulant

Siege de Cambray.

(1) Bor *Liv.* XXII. *pag.* 12, 20.
(2) Grotii Hist. *Lib.* IV. *pag.* 221.
(3) Grotii Hist. *Lib.* IV. *pag.* 227. Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 42.

PHILIPPE III.

1595.

donner de la confiance aux bourgeois, chargea le Duc de Rhetelois son fils, qui n'avoit que quinze ans, d'y conduire quatre cens cavaliers, & ce jeune Seigneur trouva moyen de s'y jetter, quoique l'investissement fût formé lorsqu'il arriva. Quelque foible que fût le secours, il rendit le courage aux habitans, qui se défendirent avec tant de valeur, que les Espagnols commençoient à se rebuter, lorsque Christian de Savigny, Sieur de Rhosne, vint trouver les assiégeans, & flatta le Comte d'un prompt succès. Celui-ci par le moyen des intelligences qu'il avoit dans la Ville, étoit informé du mécontentement des bourgeois contre Balagny.

Emeute dans la Ville.

En effet, ces derniers ayant gagné deux cens Suisses de la garnison, ne virent pas plutôt la breche ouverte, qu'ils se mirent en bataille sur la place, & commencerent à parlementer avec les assiégeans. Balagny n'osant paroître, sa femme, digne sœur du brave Bussy d'Amboise, descendit sur la place une pique à la main, fit des efforts, quoiqu'inutiles, pour changer leur résolution : les mutins, sur la simple parole de l'Espagnol, ouvrirent leurs portes. De Vic qui commandoit les François, se sauva avec eux dans la Citadelle, & n'y trouvant point de vivres, il demanda une treve que les Espagnols accorderent pour vingt-quatre heures. Le Duc de Nevers ne pouvant la secourir, lui manda de capituler le plus avantageusement qu'elle pourroit. On raconte que la Dame de Balagny fut si touchée de la perte de sa Principauté, qu'elle mourut dans le Château, au moment qu'il falloit en sortir (1).

La place rendue.

Les Etats envoyent du secours en France.

Henri IV ayant pris Dijon, & battu les Espagnols au combat de Porché-Fontaine, avoit déclaré la guerre à l'Espagne. Il sollicitoit les Artesiens & & les Hennuyens de se réunir à leur ancien Suzerain ; mais à la nouvelle du siege de Cambray, il partit pour secourir la place, & ayant reçu en chemin des nouvelles de sa reddition, il s'en prit au rappel trop précipité des troupes des Etats. Ceux-ci s'excuserent sur la calamité générale qui désoloit les Pays-Bas ; mais

(1) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 364. De Thou *Tom.* XII. *Liv.* CXII. *pag.* 416. Le P. Daniel *Tom.* VII. *pag.* 290. Grotii Hist. *Lib.* IV. *pag.* 224.

le Roi leur ayant fait entendre qu'il concluroit sa paix avec l'Espagne, ils se presserent de l'appaiser par l'envoi d'un Régiment d'Ecossois & d'un autre de Zeelandois, qui servirent d'escorte à un bon convoi d'argent & de grains sous les ordres de Justin de Nassau.

Philippe III. 1595.

Elisabeth en fut vivement piquée : la conversion du Monarque & l'heureux changement arrivé dans ses affaires réveillerent l'ancienne animosité des Anglois, & sur la demande qu'Henri avoit faite d'un nouveau secours, elle avoit offert des troupes pour garder Calais, Boulogne & Dieppe : ce que les François n'avoient garde d'accepter. Elle marqua son chagrin aux Etats, en les pressant de lui payer les sommes qu'elle avoit avancées, & leur fit dire, *que quand on étoit assez riche pour prêter, on devoit être en état d'acquitter ses dettes* (1). Mais une descente que les Espagnols firent sur les côtes de Cornouaille, en quittant la Bretagne, lui apprit le besoin qu'elle avoit des vaisseaux des Etats, & calma son mécontentement (2).

Mécontentement d'Elisabeth.

VIII. Philippe de Nassau de retour du Luxembourg.

Philippe de Nassau après avoir aidé le Duc de Bouillon à prendre quelques Châteaux, dont la perte ne portoit pas de grands dommages aux Espagnols, & dont l'acquisition étoit inutile aux Etats, se trouva renfermé dans le Luxembourg par les grandes eaux, ou par les ennemis qui s'étoient emparés des passages. Dans cette extrêmité il fut contraint d'embarquer son infanterie, & de prendre un grand circuit avec sa cavalerie, pour la ramener par l'Allemagne (3).

Siege de Groll par Maurice,

Maurice l'attendoit pour investir Groll. Mondragon chargé de veiller sur ses mouvemens, se mit en marche avec cinq mille hommes & quelque cavalerie, & répandit le bruit que son armée étoit beaucoup plus forte. Le Prince donna dans le panneau, & leva le siege, dans la crainte qu'on ne lui coupât les vivres; mais ayant appris la vérité, il se mit à sa poursuite. Mondragon passa la Lippe : Philippe de Nassau

Levé.

(1) Grotii Hist. *Lib.* IV. *pag.* 227. Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 42. Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 445.
(2) Grotii Hist *Lib.* IV. *pag.* 228, 229.
(3) Grotii Hist. *Lib.* IV. *pag.* 219. Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 20.

PHILIPPE III. 1595.

le ſuivit avec cinq cens chevaux ; mais l'Eſpagnol en étant informé par ſes eſpions, revint avec ſa cavalerie, & tailla en pieces cette troupe à la vue de Maurice qui s'étoit avancé ſur le bord de la Lippe pour favoriſer la retraite de ſes gens. Philippe fut pris & ſi dangereuſement bleſſé, qu'il mourut le lendemain ; Erneſt, l'un des Princes de Solms, fut tué ſur la place, & le jeune Erneſt, frere de Philippe, demeura priſonnier (1).

Philippe de Naſſau tué. Erneſt de Naſſau priſonnier.

Maurice pour ſe dépiquer de cette aventure, eſſaya de ſurprendre Meurs, où les Eſpagnols tenoient une bonne garniſon. Ses gens ayant franchi le foſſé à la faveur des ténébres, furent arrêtés par une paliſſade, & pendant qu'ils étoient occupés à ſcier les pieux, le jour qui parut les força de faire retraite (2). Un détachement de cavalerie s'empara du Château de Weerd dans le Comté de Hoorn ; mais l'éloignement le força de l'abandonner, & Maurice termina ſa campagne par enlever un convoi qui venoit aux Eſpagnols. Il fit la revue de ſon armée avant que de l'envoyer dans ſes quartiers, & la trouva de ſix mille deux cens trente-deux fantaſſins & de cinq cens cinquante chevaux (3).

Entrepriſe de Maurice ſur Meurs. Manquée.

La Herauguieres qui avoit ſur le cœur la perte de Huy, eſſaya de s'en venger ſur Lier, Ville du Brabant, ſituée entre Anvers & Malines : ſes ſoldats eſcaladerent les murailles la nuit du 14 Octobre, égorgerent les ſentinelles, & s'étant rendus maîtres des portes, les ouvrirent au détachement qui les ſuivoit. Alphonſe de Luna raſſembla à l'inſtant ſa garniſon, força la porte de Louvain, & ſe ſauva dans la campagne. Les Entrepreneurs ſe croyant les maîtres, ſe débanderent pour piller les Egliſes & les maiſons, malgré les ordres & les menaces de leur Commandant qui s'efforçoit de les retenir ſous leurs Enſeignes. Sur ces entrefaites Alphonſe revenant avec un renfort des milices d'Anvers & des garniſons voiſines, rentra dans la Ville, & fit un furieux

La Herauguieres ſurprend Lier. Il eſt rechaſſé.

(1) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 33, 104, 105. La Piſe *pag.* 640. Petit *Tom.* II. *Liv.* XV. *pag.* 658.
(2) Grotii Hiſt. *Lib.* IV. *pag.* 223.
(3) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 35.

carnage

1595.

carnage de ces soldats dispersés, sans compter ceux qui périrent en sautant les murailles pour se sauver, de façon que La Herauguieres se retira presque seul à Breda (1).

Disette en Hollande.

Le débordement des rivieres (2), suite de la longueur des gelées, causoit la disette des grains, & le retard des vaisseaux qu'on attendoit de Dantzick augmentoit la famine (3). Le Magistrat d'Amsterdam faisant la visite des greniers les trouva si vuides, qu'il fit jurer à ceux qui l'accompagnoient de garder le secret, dans la crainte d'exciter une émeute. Dans certains endroits le seigle valut jusqu'à cent cinquante florins d'or ; mais ce prix excessif tomba tout d'un coup par l'arrivée de la flotte de la Mer Baltique.

Mort de Don Antonio de Portugal.

Don Antonio que Philippe avoit chassé du Trône de Portugal, mourut à Paris le 24 d'Août. Ce malheureux Prince, après plusieurs tentatives inutiles pour se rétablir, avoit constamment refusé de céder ses droits à la Couronne, quoique l'Espagne eût employé les menaces & l'argent pour vaincre sa constance ; & l'on soupçonna cette Cour de s'en être débarrassée par le poison (4).

Albert d'Autriche nommé Gouverneur général des Pays-Bas.

Le bruit se répandit sur la fin de l'année que Philippe avoit nommé Albert, Cardinal d'Autriche, Gouverneur général des Pays Bas, & que ce Prince avançoit à la tête d'une bonne armée avec beaucoup d'argent (5). Albert avoit donné des preuves de sa capacité dans le Portugal, dont Philippe lui avoit confié le Gouvernement, & s'étoit conduit avec tant de sagesse, que le Monarque pensoit à le donner pour époux à sa fille bien-aimée. Il traversa l'Espagne & l'Italie, séjourna quelques semaines à Genes, & continuant sa route par la Savoye & la Bourgogne, il arriva à Bruxelles le 29 de Janvier 1596.

Son arrivée à Bruxelles.

1596.

Mort de Mondragon.

Les Espagnols avoient perdu dès le 3 de ce mois Christophe de Mondragon, le plus entreprenant & le plus heureux de leurs Généraux. Il mourut âgé de quatre-vingt-douze

(1) Grotii Hist. *Lib.* IV. *pag.* 226. Bor *Liv.* XXXII. *pag* 112.
(2) Grotii Hist. *Lib.* IV. *pag.* 221.
(3) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 122.
(4) Grotii Hist. *Lib* IV. *pag.* 224. Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 38.
(5) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 98, 107.

PHILIPPE III.

1596.

ans, & quoiqu'avide de dangers, & toujours à la tête des entreprises les plus hasardeuses, il n'avoit jamais été blessé. Nous avons vu que l'année précédente il faisoit encore la guerre en personne, & qu'il trompa la vigilance de Maurice, dont il tailla la cavalerie en pieces.

Albert reconnu Gouverneur.

Le Cardinal Albert étoit parti de Turin avec un Régiment Italien & deux Espagnols, qui composoient environ trois mille hommes; mais étant destinés à recruter les anciennes troupes, Philippe avoit jugé à propos de s'épargner la paye des Officiers. Il apportoit quelqu'argent en lingots pour ménager le coût du change. Il fit son entrée à Bruxelles le 11 de Février, & fut reconnu Gouverneur général aussitôt qu'il eut communiqué ses Lettres. Les Flamands se flattoient d'une domination plus douce sous un Allemand, & le rappel du Comte de Fuentes & d'Ibarra leur faisoit espérer la fin du Ministere Espagnol; mais ils furent bien détrompés en voyant Francisco Mendoze, Amiral d'Aragon, Gonsalve Carilia, Girolamo Zapeta & Jean-Baptiste Tassis placés dans le Conseil (1). Les Etats des Provinces-Unies observoient les démarches du nouveau Gouverneur avec d'autant plus d'attention, qu'il avoit cherché à gagner les matelots, en relâchant à son départ les vaisseaux Hollandois qu'on retenoit depuis long-tems dans les ports de Portugal (2), & qu'il ramenoit Philippe-Guillaume, Comte de Buuren, fils aîné de Guillaume, Prince d'Orange, depuis vingt-huit ans prisonnier en Espagne.

Son Conseil Espagnol.

Ses manœuvres.

Retour de Philippe-Guillaume, Prince d'Orange.

On jugea d'abord que le Roi ne renvoyoit ce dernier que pour combattre le crédit de Maurice en partageant l'affection des peuples, & qu'il pourroit par ce moyen désunir les Provinces (3). Un certain Auteur raconte qu'il étoit d'un caractere si violent, & que le préjugé de l'éducation le dominoit au point, qu'étant encore fort jeune, il avoit fait jetter son Gouverneur par la fenêtre pour avoir loué son

Son caractere.

(1) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 241. Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 99. Bentivoglio *Part.* II. *pag.* 383. Le Clerc *Tom.* I. *Liv.* IV. *pag.* 173.

(2) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 112.

(3) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 241.

1596.

Sa réception de la part des Etats.

pere devant lui (1). Les Etats le firent complimenter sur le retour de sa liberté ; mais leurs Députés lui firent entendre, que quoique persuadés qu'il ne tenteroit rien au préjudice d'un Etat fondé par son Pere, & cimenté par son sang, ils le supplierent d'attendre une invitation de leur part pour venir les visiter. Il répondit qu'il ne feroit rien qui ne fût agréable aux deux partis ; & convaincu dès-lors de la méfiance que son nom donnoit aux Espagnols, & sa religion aux Hollandois, il prit le parti de vivre en particulier, & le fit sçavoir à Maurice, qui chargea la Comtesse de Hohenlo, sa sœur, de s'aboucher avec lui dans le pays de Cleves, & de convenir de la pension qu'il exigeoit sur ses biens situés dans les Provinces-Unies. D'un autre côté le Roi d'Espagne lui donna main-levée des terres qu'il possédoit en Bourgogne (2), & ce Prince content de son oisiveté, ne s'intrigua plus des affaires publiques

Sa vie privée.

IX.

Siege de Calais par Albert.

Le Roi d'Espagne avoit promis à l'Archiduc de lui remettre onze cens mille florins tous les mois ; & sur cette espérance, qui cependant lui manqua dès l'automne de cette année (3), il avoit assemblé une armée de quinze mille hommes pour porter la guerre sur la frontiere de France. Les Etats avoient envoyé dès l'année précédente deux Régimens commandés par Justin de Nassau (4), qui ne devoient rester en France que jusqu'au mois de Janvier ; mais Henri qui bloquoit la Fère, résolu d'en faire le siege, demanda par Busanval qu'on lui laissât ce secours, & qu'on lui fournît cinquante mille livres de poudre à canon (5). L'Archiduc informé que la place étoit pressée par la famine & par la vigueur des attaques, que la cavalerie des François étoit supérieure à la sienne, & qu'il seroit difficile d'y conduire un convoi, prit le parti d'assiéger Calais, soit pour faire diversion, soit pour se récompenser par une conquête plus avan-

(1) La Neuville Hist. de Holland. *Tom.* I. *Ch.* IV. *pag.* 15.

(2) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 241, 242. Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 122, 124. *Liv.* XXXIII. *pag.* 5.

(3) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 241.

(4) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 104.

(5) Bor *Liv.* XXXIII. *pag* 113, 115.

PHILIPPE III.

1596.

tageuſe à la Flandre. François de Saint-Pol Bidoſſan en étoit Gouverneur. Ce Capitaine ne manquoit pas de bravoure ; mais par avarice il avoit négligé les réparations néceſſaires. La Ville étoit fortifiée depuis un ſiecle par un mur de pierre flanquée de quatre baſtions, & défendue par un Château fort étroit, & plus capable d'en impoſer aux habitans que de réſiſter à l'ennemi.

Quoique Bidoſſan fût informé par le bruit public que l'Archiduc menaçoit ſa place, & qu'il n'eût que ſix Enſeignes pour la défendre, il refuſa par défiance le ſecours des Hollandois, & ne voulut recevoir que deux bataillons. Ces particularités dont Albert fut informé le déterminerent au ſiege : il ordonna à la garniſon de Valenciennes de faire quelques courſes ſur la frontiere pour diſtraire les François de leur deſſein, & détacha de Roſne, avec ordre de s'emparer des avenues qui conduiſoient à la Ville. Ce Général s'étant emparé du Pont de Nieulay & de la Tour du Risban, éleva des batteries pour garder le port ; mais l'entrée étoit ſi large, que les Zeelandois, malgré le feu du canon, y porterent de la poudre & des munitions qui manquoient. Le Comte de Saint-Paul envoyé par de Vic, Lieutenant de Roi de la Province, s'étoit embarqué avec quinze cens François ; mais il n'oſa paſſer ſous le feu des batteries, quoique ſon pilote lui promît de le faire entrer avec ſon monde. L'Archiduc étant arrivé à la tête de ſon armée, emporta le fauxbourg du Courquets, & battit la place avec tant de violence, qu'il força Bidoſſan de capituler le troiſieme jour. La garniſon ſe retira dans le Château, ſous parole de le rendre dans ſix jours, en cas qu'elle ne fût pas ſecourue.

Tentatives infructueuſes d'Henri pour ſecourir la place.

Henri cependant ayant laiſſé le Connétable devant la Fere, étoit accouru à Boulogne avec quatre mille hommes. Il propoſa au Comte d'Eſſex, dont la flotte croiſoit ſur la côte, de ſecourir la Ville : l'Anglois le promit, à condition qu'on la laiſſeroit ſous ſa garde ; mais le Roi, qui n'avoit pas oublié la peine que ſes Prédéceſſeurs avoient eue à la retirer des mains de cette Nation, & qui ſe perſuadoit qu'Eliſabeth & les Etats n'y pouvant ſouffrir les Eſpagnols, l'ai-

deroient un jour à la reprendre, répondit fierement *qu'il aimoit mieux être dépouillé par la violence de ses ennemis que par la lâcheté de ses amis.* Il s'adressa à Maurice, auquel il offrit de marcher à la faveur du reflux pour se glisser dans la place, s'il vouloit le seconder par une descente; mais le Prince s'excusa sur ce qu'il ne pouvoit laisser la Zeelande à découvert. Rebuté de tous côtés, le Monarque chargea Bertrand de Patras de Compagnols qui s'étoit offert d'entrer dans le Château, de s'y jetter avec quatre cens soldats déterminés, & dans la crainte de manquer la Fere, il se pressa de retourner à son camp. Compagnols ne fut pas plutôt dans le Fort qu'il déchira la capitulation de la Ville, & commença à tirer de tous les ouvrages. L'Archiduc en fut si piqué, qu'il renouvella le feu de ses batteries avec tant de fureur, qu'il renversa ces vieilles fortifications de tous côtés. Il donna deux assauts furieux, dont il fut repoussé avec grande perte. Bidossan se fit tuer dans le second; mais les Espagnols emporterent les breches au troisieme, & passerent la garnison au fil de l'épée, à la réserve de soixante Hollandois, qui s'étant jettés dans une tour, s'y défendirent avec tant de valeur qu'ils obtinrent la liberté de sortir (1).

PHILIPPE III.

1596.

Elle est prise d'assaut.

Le Cardinal s'empara de Guines & de Ham, & mit le siege devant Ardres, sans laquelle il ne pouvoit conserver Calais. La basse Ville fut d'abord emportée, & la femme du Gouverneur, dans la crainte de perdre un gros d'argent qu'elle avoit amassé par les concussions de son mari, l'obligea de capituler le lendemain (2). Ainsi la France perdit en peu de jours deux places importantes, par l'avarice de ceux auxquels elles étoient confiées. Henri ne fut pas plutôt maître de la Fere, qu'il ramena son armée de ce côté pour rassurer les places voisines effrayées du carnage de Calais, & l'Archiduc après avoir laissé de bonnes garnisons dans ses nouvelles conquêtes, repassa en Flandre. Les Députés de cette Province vinrent le solliciter d'assiéger Ostende, of-

Albert s'empare d'autres places.

(1) Grotii Hist. *Lib* V. *pag.* 244. Meteren *Liv.* XVIII. *fol.* 386. Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 20. De Thou *Tom.* XII. *Liv.* CXVI. *pag.* 648.
(2) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 25.

PHILIPPE III.

1596.

frant de fournir l'argent, les troupes & les munitions dont il auroit besoin. Maurice en étant averti, s'y rendit en diligence, & la munit de tout ce qui est nécessaire pour une longue défense. Albert de son côté chargea Claude de la Bourlotte, Lorrain de naissance, qui de l'état de Chirurgien, s'étoit élevé par sa valeur ou plutôt par sa témérité, au grade de Capitaine, & possédoit la confiance de son Général, de reconnoître la Ville (1), & sur son rapport il résolut de remettre l'entreprise à un autre tems (2).

Le Brabant ravagé par Maurice.

Pendant ces expéditions la cavalerie des Etats se trouvant sans infanterie, qui pour lors étoit au secours d'Henri & d'Elisabeth, fit une course dans le Brabant, dont elle ravagea la campagne, pénétra jusques dans le Luxembourg, pilla la Ville d'Erptenac, & revint avec un grand butin: ce fut le seul exploit de Maurice dans le cours de cette année (3).

X. Siege de Hulst par Albert.

Albert après avoir laissé rafraîchir son armée, se remit en campagne au mois de Juin, à la sollicitation des Flamands & des Brabançons qui le pressoient d'assieger Hulst, Capitale du Pays de Waas, dont la garnison incommodoit ces deux Provinces (4). Maurice s'en étant rendu maître, avoit élargi les fossés & relevé les fortifications, & connoissant l'importance d'un poste qui couvroit la Hollande & la Zeelande, & leur ouvroit l'entrée de la Flandre & du Brabant, il avoit chargé les Zeelandois d'achever les ouvrages; mais ceux-ci avoient plutôt pensé à se rendre maîtres de la campagne qu'à pourvoir à la sûreté de la Ville. Elle est située dans un pays abondant, fermé par l'Escaut du côté du Nord & de l'Est, par la mer à l'Ouest; & la Moere après avoir baigné les murs d'Axel, l'arrose au Sud, se joint à la Durme par un canal, & va se jetter dans l'Escaut entre Dendermonde & Rupelmonde. Une petite riviere qui se rend dans la mer de Zeelande traverse ses fossés, & forme deux

Etat & situation de la place.

(1) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 24.
(2) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 371. De Thou *Tom.* XII. *Liv.* CXVI. *pag.* 646.
(3) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 25, 76, 80.
(4) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 25.

canaux, dont l'un conduit à Axel, & l'autre dans le Honte. Les Flamands ont construit derriere la digue les Forts d'Autriche & de Fuentes, pour arrêter les courses de la garnison, & les Zeelandois leur ont opposé de leur côté celui de Nassau, qui couvre la communication d'Axel & des Isles (1).

Philippe II. 1596.

L'Archiduc avoit envoyé Rosne, la Bourlotte & Mendoze pour reconnoître la place, & quoiqu'il fallût passer entre les Forts de Nassau & de Moere par un terrein marécageux & rempli de fondrieres pour pénétrer dans la Peninsule, la Bourlotte vint à bout d'y pénétrer; & sur le compte qu'il rendit, Albert, pour cacher son dessein, détacha de Rosne qui passa l'Escaut le 6 de Juillet à la tête d'un gros corps de cavalerie & de sept mille fantassins, & marcha du côté de Breda & de Berg-op-zoom. Maurice persuadé que les Espagnols en vouloient à l'une de ces places, se porta de ce côté avec ce qu'il put rassembler des garnisons voisines, pendant que la Bourlotte ayant pris quatre cens Espagnols d'élite & seize cens Allemands ou Wallons, arriva au Fort de Fuentes à l'entrée de la nuit, & s'étant embarqué sur des batteaux qui l'attendoient, passa le canal sous le Fort de Moere à la faveur des ténébres. La garnison ayant fait une sortie, fut coupée & contrainte de se sauver dans le Fort de Nassau; les Espagnols se rendirent maîtres du premier, s'y fortifierent pendant la nuit, & retrancherent un jardin qui le couvroit. La Bourlotte mit sa troupe en bataille à la pointe du jour, & fit élever un cavalier en forme de demi-lune, pour se garantir du canon de la place dont il étoit incommodé; mais voyant l'ennemi s'avancer, il se mit à la tête de ses gens, & l'attaqua avec tant de vigueur, qu'après un combat opiniâtre il le força de rentrer dans ses murs. A cette nouvelle Maurice accourut avec trois mille hommes qu'il jetta dans Hulst, sous les ordres de Georges Everard, Comte de Solms, donna ses ordres pour la défense, & repassa à Cremingen à la pointe de

Elle est renforcée par Maurice.

Le Comte de Solms nommé Commandant.

(1) Grotii Hist. *Liv.* V. *pag.* 245.

PHILIPPE III. Sudbeveland, d'où il pouvoit envoyer des rafraîchissemens à travers de l'inondation.

1596.

Mauvais état de l'armée de Maurice.

Les Etats ne pouvoient former d'armée : ils avoient congédié les Allemands pour éviter la dépense ; leurs troupes nationales servoient au siege de la Fere ou sur la flotte d'Angleterre. Ils n'avoient réservé que leurs garnisons qui se trouvoient distribuées dans différentes places ; ensorte que Maurice n'avoit pu rassembler que mille ou quinze cens hommes. Les Zeelandois qui craignoient pour leurs Isles, insistoient pour la levée de nouvelles milices, & pour rappeller les troupes réglées de leurs garnisons ; ils dépêcherent en même tems en Angleterre, & leverent deux mille soldats qu'Elisabeth augmenta de deux mille (1). Mais ces secours n'étoient pas prêts, & sur ces entrefaites Rosne, après s'être porté sur Hoogstraaten, rabattit sur Anvers, se présenta dans le Pays de Waas, passa le canal pendant le Jussant. Albert, à la tête de huit mille hommes, sans compter la cavalerie, prit son camp près de S. Nicolas (2). Les assiégés n'étant plus assez forts pour déloger l'ennemi, couperent les digues dans le dessein d'inonder la campagne.

Continuation du siege de Hulst.

Les Espagnols après avoir affermi le terrein par des fascines & des madriers, débarquerent le gros canon qui venoit par l'Escaut, & dresserent leurs batteries contre le Fort qui défendoit la riviere qu'ils emporterent d'assaut, & par ce moyen s'assurerent du passage des vivres. Ils battirent ensuite la porte des Beguines, & la breche étant faite au ravelin, Rosne la fit attaquer, & s'y logea au prix de ses plus braves soldats ; mais les assiégés ayant mis le feu à la mine, en firent sauter une partie, & reprirent l'ouvrage pendant le désordre. Arend de Dorp, premier Bourgmestre, profita de la nuit pour creuser un fossé du côté de la Ville, & pour monter un cavalier dont le canon plongeoit dans les tranchées. Les bastions qui défendoient la porte étant ouverts de tous côtés, & les Espagnols ayant poussé la tranchée sur le fossé, Rosne fit ses dispositions pour l'attaque ;

(1) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 246. Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 25, 43, 50.
(2) De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXVII. *pag.* 44.

mais

mais pendant qu'il donnoit ses ordres, il reçut une arquebusade à la tête, dont il mourut sur la place (1). Ce Capitaine fut regretté des Espagnols. Il étoit de la Maison de Savigny très-connue en Lorraine, & s'étoit marié en France avec la fille de Jacques d'Angluse, Vicomte d'Etauges. Il avoit été attaché au Duc d'Alençon, & l'avoit suivi dans les Pays-Bas : après la mort de ce Prince il s'étoit donné au Duc de Guise, & piqué du refus d'Henri IV, qui ne vouloit pas le confirmer dans le grade de Maréchal de France dont la Ligue l'avoit décoré, il s'étoit jetté dans les bras des Espagnols. Cet Officier fut un des plus habiles de son tems pour les sieges & les campemens ; mais ses vices obscurcissoient ses talens : il étoit fourbe, artificieux, perfide & brouillon, ne connoissant d'autre loi que son intérêt, sans égard pour l'équité, & même pour les bienséances, prodigue du bien d'autrui comme du sien, & ne ménageant ses amis qu'autant qu'ils servoient à ses plaisirs ou à ses avantages. Velasco prit le commandement du siege, & l'assaut étant préparé pour le 16 d'Août, le Cardinal fit sommer le Comte de Solms, qui répondit fierement *qu'il avoit encore quelque chose à dire avant de conclure* (2). L'Archiduc ayant fait visiter la breche, & ne la trouvant pas en état, suspendit l'attaque, & résolut d'avancer par la sappe. Quoique les assiégés ignorassent le progrès des ouvrages, ils se voyoient réduits à sept ou huit cens hommes, & commencerent à se défier de pouvoir tenir contre un assaut général. Le Comte de Solms étoit réduit à garder le lit d'un coup de feu qui lui traversoit la cuisse : les bourgeois parlerent de capituler, & il se prêta à la proposition. On convint enfin le 18 d'Août, « que la garnison sortiroit avec les honneurs de la guerre, » qu'on lui fourniroit des barques ou des charriots pour sa » retraite ; qu'elle remettroit le Fort de Nassau qui n'étoit » pas entamé ; que les prisonniers de part & d'autre seroient » mis en liberté ; que les Bourgeois pourroient sortir avec » leurs effets ; qu'on leur donneroit un an pour vendre leurs

PHILIPPE III.

1596.

Rosne tué. Particularités à son sujet.

Remplacé par Velasco.

Solms blessé.

Capitulation de Hulst.

(1) De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXVII. *pag.* 48.
(2) Meteren *Liv.* XVIII. *fol.* 385.

PHILIPPE III.

1596.

» immeubles ; que ceux qui voudroient demeurer conser-
» veroient leurs biens ; qu'on confirmeroit les privileges des
» Bourgeois, & que les exilés seroient compris dans ces
» articles en prêtant un nouveau serment au nom du Roi (1)». Quelques Auteurs rapportent qu'Albert commençoit à se rebuter d'une conquête qui se faisoit acheter si cher ; il avoit perdu plus de soixante Officiers de marque & cinq mille soldats ; mais la perte de cette place fut encore plus sensible aux Provinces-Unies.

Solms disgracié par les Zeelandois.

Outre que la Zeelande se trouvoit entierement découverte de ce côté, les Etats furent privés des contributions qu'ils tiroient de la plus grande partie de la Flandre & du Brabant. Les Zeelandois s'en prirent au Comte de Solms, à qui ils ôterent le commandement de leurs troupes. Ce Général se défendit devant les Etats-Généraux avec une candeur qui prouvoit le tort de ses accusateurs (2) ; & sur ce que ses amis le plaignoient de l'injustice qu'il éprouvoit, il répondit que depuis treize ans qu'il servoit l'Union, il avoit appris à sacrifier les injures personnelles au bien public. Les Etats-Généraux le justifierent pleinement, & lui donnerent un Régiment à la place de celui qu'il venoit de perdre, sans que les Zeelandois y formassent d'opposition (3).

Justifié par les Etats.

Entreprise infructeuse pour reprendre Hulst.

Le Colonel Pyrron que ceux-ci avoient mis à sa place, forma dans le mois d'Octobre une entreprise sur Hulst : il avoit passé pendant la nuit à travers l'inondation ; mais la garnison avertie par le bruit prit les armes, & le força de se retirer (4). La campagne n'étant pas encore bien avancée, les Etats étoient dans de grandes inquiétudes ; mais l'Archiduc manquoit d'argent. Les Allemands se mutinerent, & se jetterent dans Heerentals : ensorte qu'il fut contraint de séparer son armée, & de regagner Bruxelles. Il y fut reçu aux acclamations du peuple accoutumé aux disgraces

Mutinerie des Espagnols.

(1) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 253. Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 39-50.

(2) Voyez la Défense *dans* Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 51.

(3) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 253.

(4) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 65.

de la fortune, & qui le regardoit comme le Reſtaurateur de la Majeſté Royale (1).

Philippe III.

1596.

Le Maréchal de Biron étoit entré dans l'Artois à la priere des Etats (2) dès le commencement de Septembre. Varembon, Gouverneur de la Province, étant venu le recevoir à la tête d'un bon corps de cavalerie, fut entierement défait, & pris avec le Comte de Montecuculli. Chimay, Stadhouder de Flandre, qui voulut prendre ſa revanche, éprouva le même ſort, & les deux Provinces furent ſaccagées entierement (3). La crue des eaux & les approches de l'hyver forçerent les François de gagner Berg-op-zoom, où la flotte hollandoiſe les attendoit pour les ramener en France (4).

La Flandre & l'Artois ravagés.

Varembon priſonnier.

Le Cardinal Albert, qui ſouhaitoit ardemment la paix, ne ceſſoit de preſſer l'Empereur ſon frere d'envoyer encore une Ambaſſade aux Pays-Bas, pour engager les Provinces-Unies d'accepter ſa médiation. Quelques Membres de la Diete avoient avancé, que les Hollandois auroient mauvaiſe grace de ſe méfier de l'Eſpagne avec la garantie de l'Empire; mais leurs partiſans répondoient, que ſi l'Eſpagne venoit à manquer à ſes engagemens, ils ſeroient accablés avant que le Corps Germanique fût en état de les ſecourir (5). Rodolphe cependant ſe laiſſa perſuader de demander un ſauf-conduit aux Etats, qui refuſerent avec le plus de déférence qu'ils purent imaginer, d'entrer dans une nouvelle négociation avec l'Eſpagne (6). Don Guillam de Saint-Clement, Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour Impériale, ſoutenant que les Provinces-Unies ne vouloient point de paix, en prit occaſion pour engager l'Empereur à ſe mêler des affaires de Cleves.

Médiation de l'Empereur pour la paix.

Refuſée par les Etats.

Jaqueline de Bade étoit morte aſſez ſubitement pour faire ſoupçonner le poiſon. Les Régens, ſur la ſuppoſition que le Duc étoit revenu dans ſon bon ſens, ſe preſſerent de le

Affaires de Cleves.

(1) Grotii Hiſt. *Lib.* V. *pag.* 254.
(2) Réſolut. de Holl. *du 2 Sept.* 1596. *pag.* 443.
(3) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 56. Le P. Daniel *Tom.* VII. *pag.* 318.
(4) Grotii Hiſt. *Lib.* V. *pag.* 268.
(5) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 9.
(6) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 23.

PHILIPPE III.

1596.

remarier avec une Princesse de Lorraine, pour se maintenir dans le Gouvernement sous la protection de l'Espagne. Les avantages que le Cardinal d'Autriche avoit remportés cette année leur enflant le cœur, ils chasserent du pays les Agens des Ducs de Brandebourg & de Neubourg, demanderent aux Etats de déclarer le parti qu'ils prenoient dans cette affaire. Ceux-ci répondirent que quoiqu'Alliés des héritiers légitimes, ils observeroient la neutralité avec le Duc regnant, tant qu'il la garderoit de son côté, & qu'il n'appelleroit point les Espagnols en Allemagne. Sur ce discours Mendoze, qui pour lors négocioit dans les Cours de l'Empire, accusa les Etats de mépriser l'autorité de la Diete, & se donna tant de mouvement, qu'il engagea l'Empereur à déclarer la Régence actuelle Gouvernement Impérial (1). Les Etats furent informés de ces menées par des lettres interceptées (2); mais il n'étoit plus tems d'y former d'opposition.

XI.
Expédition de la Flotte combinée d'Angleterre & de Hollande.

Pendant que l'Archiduc s'occupoit de ces intrigues, l'Angleterre & la Hollande portoient un coup plus décisif à la Monarchie Espagnole. Elisabeth informée que Philippe préparoit une flotte formidable pour attaquer son Royaume, résolut de le prévenir. Elle dépêcha à la Haye le Chevalier François Vere, pour demander vingt-quatre vaisseaux de guerre pendant cinq mois, & les Etats les accorderent sur le champ, quoique l'armement excédât cinq tonnes d'or (3). Ils sortirent du Texel le 13 d'Avril, sous les ordres de Jean de Duivenvaorde, Sieur de Warmond, & firent voile vers Plymouth, où la flotte angloise les attendoit (4). Elle étoit de cent soixante voiles sous les ordres de Charles Houward, Amiral d'Angleterre, & Robert, Comte d'Essex, commandoit vingt mille hommes de débarquement; ils avoient ordre de ne donner la chasse qu'aux Espagnols & aux vaisseaux qui leur portoient des munitions de guerre & de bou-

(1) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 254. Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 99.
(2) Voyez les Lettres *dans* Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 92, 96.
(3) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 15.
(4) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 23.

che. La flotte combinée mit à la voile le 30 de Juin, évitant de paroître à la vue des côtes de France & d'Espagne, & cingla vers Cadix, où le Roi d'Espagne tenoit quatre grands galions, dont le Philippe étoit monté de quatre-vingt canons, vingt-quatre vaisseaux de guerre & quatre frégates, outre un grand nombre de vaisseaux marchands destinés pour les Indes : cette escadre ne faisoit qu'un tiers de la flotte qui devoit attaquer l'Angleterre (1). Le Comte d'Essex vouloit porter dessus en arrivant: Warmond y consentoit; mais Houward trouva le vent trop fort pour hasarder le combat dans un parage sujet aux tempêtes.

Combat contre les Espagnols devant Cadix.

Le lendemain, premier de Juillet, le vent ayant baissé, la flotte donna à toutes voiles sur l'ennemi qui s'étoit retiré à Porto-Reale : les Anglois entrerent dans le havre malgré le canon des Forts, & commencerent un combat qui dura depuis six heures du matin jusqu'à midi. Le vaisseau d'Henrikszoon ayant pris feu, sauta en l'air avec le Capitaine & ses deux fils : un Anglois & trois Espagnols eurent le même sort; le S. Matthieu & le S. André amenerent. Warmond attaqua les gallions qui filerent sur leur cable dérivant à la côte, & s'échouerent sur les bas-fonds, où ils furent pris ou brûlés ; le reste fut poussé dans la Méditerranée. La flotte étant dispersée, le Comte d'Essex prit terre à la pointe de Puntal : les Hollandois qui menoient l'avant-garde emporterent le Fort l'épée à la main, & les Anglois marcherent à un gros corps de cavalerie & d'infanterie espagnole qui venoit pour se jetter dans la Ville. Louis de Nassau à la tête d'un escadron de lanciers, attaqua six cens Gentilshommes espagnols, les renversa du premier choc, & les poursuivit de si près, qu'il entra avec eux dans la Ville. Meekerke s'étant apperçu que les habitans effrayés d'une attaque si vigoureuse, se sauvoient à la file par la porte opposée, s'y porta, quoique fort blessé, les repoussa, & les força de se réfugier dans le château.

Les bourgeois voyant l'ennemi maître de la Ville, offri-

(1) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 257.

PHILIPPE III.

1596.

La Ville pillée.

Autres dommages.

rent deux millions de florins pour se racheter du pillage; mais le Duc de Medina-Sidonia, Gouverneur de la Province, refusa de ratifier l'accord, & la Ville fut livrée à l'avidité du soldat. On mit le feu à la flotte marchande qu'on trouva dans le port, & la perte fut évalué à dix millions. Les Hollandois, dont quelques-uns trafiquoient sous le Pavillon d'Espagne, y furent enveloppés pour trois cens mille florins, & les Anglois s'opiniâtrerent à garder un de leurs vaisseaux, dont la cargaison montoit à cinquante mille, sous prétexte qu'il étoit chargé pour le compte des Espagnols. Indépendamment de cette perte, on détruisit deux gallions; le Vainqueur prit cent canons de fonte, treize vaisseaux de guerre, onze navires chargés pour les Indes, & treize bâtimens remplis de munitions de guerre & de bouche: ensorte que le dommage montoit en tout à plus de vingt millions de ducats (1). L'on délibéra si l'on conserveroit la Ville. Le Comte d'Essex étoit pour l'affirmation, & s'offrit d'y rester avec quatre mille hommes de garnison & quelques vaisseaux, à condition qu'on couperoit la jettée qui fait la communication avec la terre ferme: Warmond s'offroit de fournir des vivres à toute la flotte pendant un mois, & d'en aller chercher ensuite en Italie, & même en Afrique, pendant que les équipages seroient occupés à ce travail; mais Houward ne fut pas de cet avis, & les matelots enrichis du sac de la Ville ne pensoient qu'à déposer leurs trésors dans leur Patrie. Ce desir du retour fit encore rejetter la proposition que le Comte fit de croiser aux Isles Açores sur la flotille qu'on attendoit du Perou; mais la nouvelle qu'on eut que le Duc de Medina-Sidonia avoit dépêché une corvette pour informer ces vaisseaux de la prise de Cadix, pour donner ordre de porter les piastres & les lingots à terre, & de mettre le feu aux gallions, acheva de déterminer les Anglois au retour. Après une seconde visite des maisons on mit le feu à la Ville, on s'embarqua le 7 d'Août, & l'on mouilla à Plymouth le 18 du même

(1) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 457.

mois (1). La Reine informée du succès de sa flotte, écrivit une lettre très-obligeante à l'Amiral Warmond ; mais à travers ses politesses on voit qu'elle ne souhaitoit pas qu'il parût à sa Cour. Il se plaignoit qu'on n'eût pas partagé le butin aux Hollandois, qu'on eût déclaré de bonne prise les vaisseaux qui leur appartenoient, & l'explication ne pouvoit que déplaire à la Reine.

1596.

Mauvais état des Finances d'Espagne.

Cette perte porta un rude coup à l'Espagne : il absorboit les revenus de l'année suivante ; sa marine étoit fort endommagée, & sans compter ce que les Vainqueurs emmenerent, on avoit jetté plus de cent vingt gros canons à la mer. Le Trésor Royal déja fort arrieré, se trouva dans un si grand épuisement, que le Roi fut contraint au mois de Novembre, de casser les hypotheques qu'il avoit créées sur les péages : ce qui lui fit perdre son crédit. Il crut le relever en abandonnant ces mêmes péages à ses créanciers (2) ; mais il acheva de se ruiner, sans rétablir sa réputation, & l'argent devint si rare, que l'Archiduc fut contraint de quitter la campagne, & de perdre le fruit qu'il espéroit du bonheur avec lequel il avoit débuté. Les Etats perdirent de leur côté par la diminution du commerce. La famine ayant cessé dans l'Italie, le transport des bleds avoit aussi cessé, & la recette des Licentes ne produisoit plus rien : il fallut établir un nouvel impôt sur les étoffes d'or & d'argent ; & ce qui paroîtra singulier, le peuple qui se soumettoit sans murmure aux levées qui se faisoient sur les choses nécessaires à la vie, souffrit impatiemment une augmentation sur les marchandises qui ne servent qu'au luxe. Les habitans d'Amsterdam s'opposerent aux nouveaux fermiers, & des paroles on en vint aux coups : enfin les Etats, dans la crainte d'une émeute générale, furent contraints de retirer leur Edit (3).

Et des Etats.

Nouveaux impôts.

Retirés.

XII. Négociations avec la France & l'Angleterre.

Le reste de l'année se consomma en négociations entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies. Ces deux

(1) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 259. Meteren *Lib.* XVIII. *fol.* 350. Voyez la Relat. *dans* les Résolut. de Holl. *du 17 Août* 1596. *pag.* 346. Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 51-56.

(2) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 259, 260.

(3) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 76.

PHILIPPE III.

1596.

Couronnes avoient ſecouru les Etats, & ceux-ci leur avoient prêté la main dans pluſieurs occaſions. Cependant Eliſabeth ſe plaignoit vivement, & menaçoit de faire ſa paix particuliere. Henri IV tenoit quelquefois le même langage : les Hollandois intéreſſés à voir ces Puiſſances en guerre avec l'Eſpagne, faiſoient leurs efforts pour ſe conſerver leur bienveillance, & négligeoient leur propre ſûreté pour voler à leur ſecours, auſſi-tôt qu'ils parloient ; mais ils évitoient de les rendre aſſez ſupérieurs, pour obliger l'Eſpagne à leur demander la paix. Cette Politique faiſoit naître les plaintes des deux Monarques. Henri en avoit pris occaſion pour refuſer de ſecourir Hulſt. Eliſabeth jalouſe de ce que les Etats faiſoient pour la France, leur reprochoit ſes bienfaits ; & ſa mauvaiſe humeur étoit toujours marquée par les inſtances qu'elle réitéroit pour le rembourſement de ſes avances. Sans ceſſe embarraſſés à contenter ces deux Souverains, ils propoſerent une Ligue défenſive entre les trois Nations, & nommerent des Députés pour entrer en négociation avec Thomas Bodley, Conſeiller d'Etat d'Eliſabeth, qui pour lors étoit à la Haye.

Propoſitions d'Eliſabeth.

Celui-ci avança comme de lui-même, « que la Reine » pourroit promettre de ne faire la paix avec l'Eſpagne que » de concert avec les Provinces-Unies, à condition qu'el- » les s'engageroient à joindre leurs armées navales aux » ſiennes, toutes les fois que Philippe menaceroit ſon » Royaume ; qu'à l'égard de ſa créance, ils s'obligeroient » d'envoyer tous les ans le jour de ſa naiſſance une Am- » baſſade pour la remercier des ſecours prêtés, & lui pré- » ſenter, tant que la guerre ſubſiſteroit, à elle ou à ſon » Succeſſeur, une reconnoiſſance de vingt mille livres ſter- » ling ; qu'en cas que la paix fût conclue de ſon vivant, ou » que les dix-ſept Provinces ſe réuniſſent en République, » on lui payeroit pendant quatre années, tous les ans, » quatre-vingt mille livres ſterling, & qu'elle en donneroit » une quittance ſignée de ſa propre main ; qu'on annulle- » roit la convention de 1585 (1), & qu'Eliſabeth auroit

(1) Voyez ci-deſſus *pag.* 66.

» l'option

» l'option de garder pendant la guerre les Villes hypothé- » quées, en se chargeant des garnisons, ou de les remettre » aux Etats ».

Philippe III.

1596.

Réponse des Etats.

Quoique la proposition ne fût pas absolument du goût des Hollandois, ils n'oserent la refuser, & chargerent Bodley de supplier la Reine de ne point toucher au Traité de 1585, ou du moins de continuer d'entretenir les quatre mille Anglois, qu'elle devoit fournir tant qu'ils en auroient besoin, en conséquence de ne rappeller les Auxiliaires que deux mois après la paix conclue, de ne remettre les Villes de sûreté qu'entre leurs mains, & qu'ils s'engageroient à une Ambassade annuelle pendant sa vie, sous toutes les conditions qu'elle exigeoit. Les Hollandois se proposoient, en stipulant que la quittance seroit signée par Elisabeth, de limiter leur engagement au cours de sa vie, & de se trouver quittes avec son Successeur (1). Bodley partit pour Londres avec ces propositions, & dès le mois de Juin les Etats résolurent d'envoyer une Députation solemnelle après lui (2).

Députation infructueuse en Angleterre.

Ils nommerent Leoninus, Loosen & Frankena, qui partirent en Septembre, & revinrent à la fin de l'année, sans avoir conclu le Traité. La Reine trouvant que les vingt mille livres sterling qu'on promettoit de payer annuellement, ne suffisoient pas pour l'entretien des garnisons de la Brille & de Vlissingue, refusoit de s'engager à ce prix; les Etats de leur côté, qui souhaitoient de rentrer dans leurs places, n'avoient garde de diminuer les frais de garde, & la voyant entêtée à s'en tenir sur cet article au Traité de 1585, ils en prirent occasion pour le laisser subsister en entier (3).

La Reine trouvoit encore extraordinaire qu'on voulût l'obliger d'attendre la conclusion de la paix pour le payement de ses avances: condition qui dépendoit de la volonté de ses débiteurs. Les Députés alléguerent les dépenses de la guerre, & l'impuissance de la satisfaire tant qu'elle subsisteroit; Elisabeth insista sur l'accroissement de leur puissance

(1) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 18, 19.
(2) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 38.
(3) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 63, 64.

PHILIPPE III.

1596.

& de leur commerce, & pour preuve elle allégua la somptuosité de leurs bâtimens : elle ajouta que ne pouvant suffire aux dépenses excessives de sa marine, & n'ayant pas la ressource des Mines qui remplissoit tous les ans les fossés de son ennemi, elle étoit forcée de presser ses débiteurs de lui rendre ce qu'elle avoit libéralement avancé pour leurs secours. Les Politiques qui se mêlent de calculer les revenus des Princes, jugeoient qu'Elisabeth n'étoit pas si pressée qu'elle disoit; qu'elle n'insistoit sur son payement qu'afin de contenir les Etats sur les autres articles; que ceux-ci de leur côté ne reculoient pas par impuissance, mais dans la vue d'obliger d'autant plus la Reine à continuer ses secours (1). Ces contestations ne furent terminées que par la nouvelle d'un armement de l'Espagne qui menaçoit l'Angleterre. Elisabeth sentant alors le besoin qu'elle avoit des forces navales des Hollandois, ne parla plus du payement des anciennes dettes (2).

Nouvel armement de Philippe contre l'Angleterre.

Philippe piqué d'avoir été prévenu par les Anglois, & voyant encore les deux tiers de ses forces sur pied, employa ce qu'il put ramasser dans ses coffres pour prendre sa revanche. Il fréta tous les vaisseaux étrangers qu'il trouva, & mit en mer une flotte formidable, dans le moment qu'Elisabeth imaginoit l'avoir entierement abattu. Les Etats reçurent les premiers un détail de cette armée navale, qu'ils envoyerent à la Reine, & prirent, de concert avec elle, les mesures convenables pour la repousser. Elle étoit de cent vingt-huit vaisseaux, & devoit sortir de Lisbonne sous les ordres de Don Martin de Padilla; mais elle essuya en partant du port un événement pareil à celui qui dissipa la flotte invincible.

La Flotte dispersée par une tempête.

Une tempête furieuse la dispersa; quarante de ces vaisseaux échouerent contre le Cap de Finistere, & plus de cinq mille hommes y périrent (3). Les Espagnols s'attire-

(1) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 261, 263.
(2) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 458.
(3) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 46. Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 65-67.

rent ce malheur par leur méfiance : au lieu de se laisser conduire par les Pilotes anglois & hollandois qu'ils avoient sur leurs vaisseaux, ils les forcerent le poignard sur la gorge de suivre leur pavillon, & s'engagerent dans des plages exposées aux vents, dont ils ne purent se tirer ; leur arriere-garde devenue plus sage suivit le conseil des étrangers, & entra heureusement dans ses ports.

Nieuport forcé par les Hollandois.

Les Armateurs de Dunkerque demeurerent dans l'inaction en attendant la flotte, & les Hollandois ne craignant rien pour leurs côtes, forcerent l'entrée de Nieuport, pénétrerent dans le bassin, & brûlerent deux vaisseaux sur leurs chantiers (1).

Ligue contre l'Espagne.

La crainte de cette flotte avoit déterminé la France & l'Angleterre à conclure une Ligue défensive, où les Etats furent admis après quelques contestations de la part d'Elisabeth, qui prétendoit ne les recevoir que comme un peuple protégé par sa Couronne (2). Le Traité portoit » que » les Confédérés ne feroient ni paix ni treve sans un con» sentement général des Puissances liguées ; qu'on invite» roit les Rois d'Ecosse & de Danemarc, & généralement « tous les Etats intéressés à borner le pouvoir excessif de » l'Espagne, d'accéder à la Ligue, & qu'on les prieroit de » députer à une Assemblée générale, qui seroit convoquée » pour prendre les mesures convenables à leur défense (3)». Le Duc de Bouillon & le Baron de Sancy, qui s'étoient rendus de Calais à Londres pour négocier ce Traité, revinrent à la Haye, où les Etats & Maurice donnerent leurs signatures, & conclurent le 31 d'Octobre une Ligue particuliere avec Henri IV.

Ligue particuliere entre la France & les Etats.

Le Roi promettoit « d'envoyer au printems suivant sur » les frontieres de la Picardie & de l'Artois, une armée » commandée par le Maréchal de Bouillon. Les Etats s'en» gageoient de mettre sur pied huit mille hommes & quinze

(1) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 269.
(2) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 450. Résolut. de Holl. *du* 1 *Oct.* 1596. *pag.* 417. Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 55, 68.
(3) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 73, 76.

PHILIPPE III.

1596.

» cens cavaliers, pour agir par les ordres de Maurice sous » la direction du Général françois, d'augmenter de deux » mille hommes les deux Régimens qui servoient dans son » armée. En échange. Henri promettoit d'augmenter leur » cavalerie de mille chevaux, de renvoyer leurs troupes » auxiliaires avec le même nombre de François, en cas que » les Provinces-Unies fussent attaquées, de réunir les forces » maritimes des deux Nations pour protéger la navigation, » à condition que les prises qui seroient faites sur l'ennemi » appartiendroient à celui qui auroit abordé le vaisseau; » que les différends qui surviendroient entre les Négocians » & les Armateurs, seroient jugés par les Amirautés les plus » proches; qu'on leveroit tous embargos de part & d'au- » tre; qu'on n'en mettroit plus à l'avenir; qu'on confirme- » roit les anciens Traités de commerce; que le Roi pren- » droit sous sa protection & sous celle de ses Successeurs » les Sujets de la République, & qu'ils jouiroient dans ses » Etats des droits & privileges des Regnicoles, & que les » François auroient les mêmes avantages dans les Pays » unis (1) ».

Ces conventions furent signées par la Gueldre & Zutphen, la Hollande & la Westfrise, la Zeelande, Utrecht, la Frise, l'Overyssel, Groningue & les Ommelandes, comme Provinces souveraines, & par les Villes & Châteaux de Flandre, du Brabant, & par la Drenth comme pays conquis. Henri IV en conséquence publia en Août une Déclaration sur le droit d'Aubaine (2), & les Etats signalerent leur joie avec d'autant plus de raison, que les Têtes couronnées en les recevant dans leur Ligue contre l'Espagne, reconnoissoient leur indépendance & leur souveraineté. La convenance des intérêts décida le Roi de France, & ses instances déterminerent Elisabeth. Ce fut au premier que la République eut l'obligation d'être reconnue pour un Etat libre, & sa reconnoissance se signala par son exactitude à

(1) De Thou *Tom.* XII. *Liv.* CXVI. *pag.* 669.

(2) Déclar. du Roi sur le droit d'Aubain. mss. Hist. de la Patrie *Tom.* VIII. *Liv.* XXXII. *pag.* 451.

remplir les conditions du nouveau Traité ; ne pouvant fournir en nature les troupes qu'elle avoit promises, elle s'acquitta en argent (1) : ce qui dans les circonstances plut encore davantage au Monarque.

Ambassade des Etats en Danemarc.

Les Etats envoyerent peu de tems après une Ambassade en Danemarc pour complimenter Christian IV sur sa majorité, & renouveller les anciens Traités ; mais leurs Ambassadeurs s'abstinrent d'assister à la cérémonie du Couronnement, pour éviter de compromettre leur droit avec Tassis, Ambassadeur d'Espagne, qui n'auroit pas manqué de le disputer. Le Roi reconnut leur nouveau titre, & reçut avec bonté un vaisseau de quarante tonneaux & six jumens d'une rare beauté, dont ils lui firent présent : il confirma les privileges accordés à la Ville d'Amsterdam ; mais il refusa de les étendre à Staveren & à Schiedam (2), soit qu'il eût quelques raisons particulieres, ou qu'il y fût poussé par Silla, Pensionnaire d'Amsterdam, qui étoit du nombre des Ambassadeurs. Il gratifia chacun d'une chaîne d'or & de son portrait, & les renvoya en Hollande au mois de Novembre.

Trahison pour livrer Veere.

On arrêta en Décembre à Veere James Wimes, Gentilhomme Ecossois, qui travailloit à gagner le Capitaine Rollé pour livrer la Ville aux Espagnols. Cet homme ayant été conduit dans les prisons, avoua qu'un Jésuite son compatriote & deux de ses Confreres Brabançons, lui avoient promis une grosse somme, s'il pouvoit réussir dans ce projet. Rollé après avoir dénoncé la proposition au Magistrat, feignit de l'écouter jusqu'à ce qu'il en eût tiré une preuve par écrit. Son procès fut bientôt fait ; le malheureux fut condamné à avoir la tête coupée, & son corps séparé en quatre quartiers : ce qui fut exécuté le 8 de Janvier 1597 (3).

Découverte ; Et punie.

XIII. Contestations sur le titre de *Premier Noble de Zeelande*.

La mort de Pierre Ryke ou le Riche, *premier Noble de Zeelande*, arrivée dès le mois de Février, donna lieu à une

(1) Conf. les Résolut. de Holl. *du 26 Févr. du 15 Mars* 1597. *pag.* 139 Voyez le Traité entre la France & les Provinces-Unies, *dans* Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 78.
(2) Meteren *Liv.* XVIII. *fol.* 349. Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 57.
(3) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 91.

Philippe III. 1596.

contestation entre le Prince Maurice & les Etats de la Province, dont la singularité mérite quelque détail. Avant la naissance des troubles cette Assemblée étoit composée de l'Abbé de Notre-Dame de Middelbourg, de la Noblesse des Isles, & des Députés de Middelbourg, de Zierikzee, de Reimersvoaale, de Goes & de Thoolen. Ces trois membres formoient trois voix : ensorte que le premier emportoit seul le tiers des suffrages. Les Scrutateurs de l'Antiquité prétendent qu'anciennement les Ecclesiastiques étoient exclus des Etats ; mais que cet Abbé étant devenu le plus puissant Terrier de la Province, y fut aggrégé par honneur, & que sa qualité de Prêtre lui valut la premiere place (1). Quoique le fait soit dénué de preuves, il est probable que les Etats ne s'assemblant alors que lorsqu'il s'agissoit des Pétitions, cet Abbé, le plus puissant Seigneur, y fut admis comme le plus intéressé.

Maximilien de Bourgogne, Seigneur de Beveren, distingué par sa naissance & par les dignités de Marquis de Veere & de Vlissingue, créé par Charles V Stadhouder de Hollande & de Zeelande, & Amiral général (2), s'arrogea le titre de *Premier Noble*, & par ce moyen il usurpa la décision d'une infinité d'affaires. La Noblesse éblouie par son crédit & le nombre des services qu'il avoit rendus à la Patrie, n'y forma point d'opposition. Ce Seigneur étant mort en 1558 (3), laissa sa succession en si mauvais état que ses héritiers y renoncerent, & le titre de Premier Noble fut éteint. Guillaume, Prince d'Orange, entreprit de le relever, & de l'attacher à la Terre de Martensdyk dans l'Isle de Thoolen, qui appartenoit au Comte de Buuren son fils, comme héritier d'Anne d'Egmond sa mere. Dans sa qualité de Tuteur du jeune Prince, il passa en 1562 une procuration à Philibert de Serooskerke, pour représenter le mineur en qualité de Premier Noble pour la partie de la Zeelande à l'ouest de l'Escaut, chargea Adolphe de Borselen pour les

(1) Vie de Guill. I. *Tom.* I. *pag.* 281.
(2) Voyez ci-dessus, *Tom.* IV. *Liv.* XII. *pag.* 552, 605.
(3) Voyez ci-dessus *Tom.* V. *Liv.* XIII. *pag.* 37.

Isles qui gissent à l'est de la même riviere, & donna au premier avec Pierre Haack, Baili de Middelbourg, Philibert de Serooskerke & Jacques de Heerenthout, la commission d'entendre & d'arrêter les comptes de la partie basse de la Province. Il commit pour la partie haute Adolphe de Borselen, & lui donna pour adjoints Adolphe de Haamstede & Joosvan de Werve (1). Les Curateurs à la succession de Maximilien formerent opposition à cette nouveauté, & soutinrent que la qualité de Premier Noble étoit inhérente au Marquisat de Veere & de Vlissingue; mais Marguerite, alors Gouvernante générale des Pays-Bas, maintint Guillaume dans ses prétentions (2).

Philippe III. 1596.

Le Grand-Conseil de Malines ayant vendu ces Seigneuries sur la poursuite des créanciers, & le Roi les ayant revendiquées, comme Seigneur suzerain, il nomma Adolphe de Bourgogne, Seigneur de Wakkene-Capelle, pour représenter le Premier Noble au nom du Corps des Villes de Veere & de Vlissingue (3).

Les choses demeurerent dans cet état jusqu'à la Révolution, que le Seigneur de Capelle abandonna le Pays. La Zeelande ayant reconnu le Prince d'Orange pour Stadhouder, celui-ci fit revivre les prétentions de son fils, nomma pour le représenter Christophe Roels, Pensionnaire de Zeelande, & ce dernier prit possession de sa dignité dans l'Assemblée des Etats tenus en Avril 1578 (4). La maniere de voter étoit alors changée. Le Clergé étant banni de la Province, l'Abbé de Notre-Dame avoit perdu sa séance: la plûpart des Nobles étoient en fuite, & souvent le premier Noble représentoit l'Ordre entier. On ne trouve dans l'Assemblée de 1575 qu'Adrien de Jouge comme Premier Noble, & L. P. Lopar pour les grands Propriétaires (5).

(1) Voyez les Commiss. *dans* Aitzema *Tom.* III. *pag.* 619, 620.

(2) Voyez les Remontr. du Prince d'Orange & la Lettr. de S. A. *dans* Aitzema *Tom.* III. *pag.* 635, 636.

(3) Voyez les Lettres *dans* Boxhorn sur Reigersb. *Tom.* II. *pag.* 523. & *dans* Aitzema *Tom.* III. *pag.* 620.

(4) Remontr. des Etats de Zeel. de 1579. *Art.* XXXIV. *dans* Boxhorn sur Reigersb. *Tom.* II. *pag.* 594.

(5) Regist. du Com. de Middelb. *du 27 Décemb.* 1575. *pag.* 225.

PHILIPPE III.

1596.

Le nouveau Stadhouder avoit donné aux Villes de Veere & de Vlissingue le droit de siéger à la place de l'Abbé de Notre-Dame : de façon qu'en comptant les voix selon l'ancien usage, le Prince étoit maître des deux premieres, & toutes les Villes ensemble n'avoient que la troisieme. Elles réclamoient unanimement contre l'injustice ; & pour ne pas rendre le changement trop subit, on laissa la premiere voix au Premier Noble, mais on proposa au Stadhouder de donner la seconde aux Députés de Middelbourg & de Zierikzée, & la troisieme à ceux de Reimerswaale, de Goes, de Thoolen, de Veere & de Vlissingue, ou de réunir sous un même vœu Middelbourg, Veere & Vlissingue, & sous l'autre Zierikzée, Reimerswaale, Goes & Thoolen. Les deux expédiens furent également rejettés (1), & l'on prit le parti de compter toutes les voix en commençant par le Premier Noble : ensorte qu'il se trouva sept votans dans l'Assemblée au lieu de trois. La Ville de Reimerswaale étant alors engloutie par les flots, les habitans n'avoient pas député.

Cependant Arend de Dorp ayant été nommé pour représenter le Premier Noble, voulut rétablir l'ancien usage dans l'Assemblée de 1579 (2). Les Villes de Middelbourg, de Zierikzee, de Goes & de Thoolen s'y opposerent, & présenterent au Prince d'Orange un Mémoire, par lequel elles demandoient qu'on fixât les vœux au nombre de huit, au moins pendant la guerre & jusqu'à ce qu'on eût eu le tems de faire un Réglement invariable dans les Etats (3). Le Prince convaincu que les délibérations seroient suspendues sans sa décision, accorda la demande des Villes : ensorte que le Premier Noble conserva sa voix ; & chaque Ville eut la sienne, mais à condition qu'à la paix l'on reviendroit à trois votans, & que Vlissingue & Veere seroient comptées pour le troisieme (4).

(1) Remontr. des Etats de Zeel. *de* 1579. *Art.* XXVII, XXXIII. *pag.* 593.
(2) Remontr. des Etats de Zeel. *de* 1579. *Art.* V. XI. *pag.* 589.
(3) Remontr. des Etats de Zeel. *de* 1579. *Art.* LXXII, LXXVII. *pag.* 599.
(4) Acte de son Excell. *dans* Boxhorn sur Reigersb. *Tom.* II. *pag.* 600.

Pierre

Pierre Ryke ayant remplacé Arend de Dorp, Guillaume laissa subsister sa Commission au nom du Comte de Buuren, quoiqu'il eût acquis le Marquisat de Veere & de Vlissingue (1), & Maurice n'y fit aucun changement lors de son inauguration. Le Comte de Buuren étant vivant & Seigneur de Martensdyk, il ne pouvoit honnêtement retirer une Commission expédiée au nom de son Aîné; mais la mort de Ryke donna lieu de régler cette affaire. Le Comte de Buuren étoit de retour dans les Pays-Bas, & tenoit le parti de l'Espagne. On ne pouvoit lui laisser la nomination d'un Membre votant dans des Etats qui avoient abjuré la domination de cette Couronne : la reconnoissance qu'on devoit aux services du Pere, ne permettoit pas de confisquer la Terre de Martensdyk sur le fils, & Maurice avoit refusé la dépouille de son Frere.

Philippe III. 1596.

On prit le parti de faire valoir la vente du Marquisat de Veere & de Vlissingue dans toute son étendue, & d'y réunir la qualité de Premier Noble que Guillaume en avoit détachée dans le tems qu'il ne possédoit pas ces Seigneuries; & ce fut en cette qualité que Maurice nomma Jacques de Maldere pour le représenter, & siéger en son nom dans les Etats; mais il essuya des oppositions, tant de la part du Comte de Hohenlo, que de la Noblesse Zeelandoise, & même des Etats. Hohenlo avoit épousé la Sœur de Pere & de Mere du Comte de Buuren, & soutenoit qu'en l'absence de son Beau-frere, il devoit représenter le Premier Noble, comme ayant l'administration de la Seigneurie de Martensdyk. Les Seigneurs de Kruiningen & de Kats ne disputoient pas le titre de Premier Noble au Prince Maurice; mais ils prétendoient siéger dans les Etats à la place de leurs Ancêtres, & les Etats ne pouvant contenter en même tems toutes les parties, conseilloient à Maurice de remplir la place de Ryke, comme étant le Seigneur le plus qualifié de la Province, sans entrer dans la discussion & sans examiner, si le titre de Premier Noble étoit attaché à la terre ou à la famille.

(1) Voyez ci-dessus *Tom.* V. *Liv.* XVI. *pag.* 553.

PHILIPPE III.

1596.

Le Prince refusa d'abord l'expédient; mais il s'y conforma dans la suite. Maldere fut confirmé dans sa nomination, malgré l'opposition des Villes de Zierikzee, Goes & Thoolen, qui soutenoient qu'un Flamand ne pouvoit remplir cette place. Maurice gagna les Députés de Thoolen, & les autres suivirent la pluralité des voix. On obligea Hohenlo de se taire par la crainte de causer des troubles, dans le moment que Maurice étoit forcé de partir pour veiller sur Calais; & on le fit consentir à remettre l'examen de ses prétentions, sous parole que le délai ne porteroit aucun préjudice à ses droits. On se servit du même moyen pour en imposer aux Seigneurs Zeelandois (1), & Maldere fut mis en possession de sa dignité dans les Etats qui s'assemblerent au mois de Décembre (2).

Cette affaire se renouvella en 1615, par un Mémoire qui fut présenté par les Nobles; mais les Etats le rejetterent. Adrien de Manmaker succéda à Maldere, & demeura en place jusqu'à la mort de Maurice. Ce Prince avoit traité avec Henri de Tuil, Sieur de Serooskerke, Député par les anciens Nobles de Zeelande, & ceux-ci consentirent que le Prince représentât le Corps de la Noblesse, à condition qu'il ne passeroit sa procuration qu'à un Seigneur Zeelandois. L'Acte est daté du premier de Février 1625; mais comme on n'en trouve aucune mention dans les Notules des Etats, on peut croire qu'il ne fut pas ratifié par l'Assemblée, & qu'il demeura sans valeur, faute des formalités nécessaires (3).

Henri IV favorise l'Université de Leide.

Le Lecteur qui voudra s'instruire à fond du Gouvernement des Provinces-Unies, pardonnera la longueur de la disgression en faveur des Anecdotes curieuses dont elle est remplie, & les Amateurs des Belles-Lettres excuseront celle qui suit, comme une preuve du soin que les plus grands hommes ont pris de l'avancement des Sciences. Henri IV

(1) Voyez les Pieces concernant cette affaire *dans* Aitzema *Tom.* III. *pag.* 622. Vie de Guill. I. *Tom.* I. *pag.* 622.

(2) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 99.

(3) Hist. de la Patrie *Tom.* VIII. *Liv.* XXXII. *pag.* 463.

ayant conquis l'épée à la main une Couronne qui lui appartenoit à titre d'hérédité, sur des Peuples séduits par le préjugé & par la superstition, marqua sa reconnoissance du secours qu'il avoit reçu des Etats, en faisant valoir dans son Royaume les Certificats d'étude & de capacité accordés par l'Université de Leide, & maintint leurs gradués dans les titres & les honneurs qu'ils avoient obtenus dans cette Ecole.

Philippe III. 1596.

Célébrité de cette Université.

Guillaume, Prince d'Orange, au milieu du bruit des armes, voulant avancer les progrés de la Religion qu'il professoit, en formant des Ministres capables d'instruire les peuples, fonda des Chaires, & les remplit d'habiles Professeurs; & Maurice, le plus grand Capitaine de son siecle, ne négligea rien pour remplacer ceux qui manquoient par les Sujets les plus capables qu'il appella de toutes les parties de l'Europe. *Hugues Donnellus*, successeur de *Duarenus*, qui lui-même avoit remplacé *Conanus*, délivra la *Jurisprudence* des ténébres dont la barbarie l'avoit enveloppée ; mais ce Docteur séduit par les caresses de Leicester, sortit des bornes de sa Profession, & se crut capable de gouverner l'Etat. Après la retraite des Anglois il fut chassé de sa chaire, & mourut à Altorf, où il finit sa vie sans honneurs & dans la misere. *Juste Lipse*, qui monta sur sa chaire, se rendit célébre par l'explication des *Loix Romaines*, & par son érudition dans l'*Histoire Ancienne ;* son style concis brilla par sa nouveauté, & lui fut tellement propre, que ses Imitateurs n'ayant pas autant de jugement se sont égarés en voulant marcher sur ses traces. Le Ministere qu'il avoit offensé, & quelques injures particulieres l'obligerent de s'absenter, & *Joseph Scaliger*, fils de *Jules*, de l'illustre Maison de *Scala*, prit sa place. Ce dernier continua ses études jusques dans l'extrême vieillesse, & jouit du plaisir de voir augmenter sa réputation avec ses années. *Franciscus* & *Adrien Junius* se distinguerent, le premier dans la *Théologie Polémique*, le second par ses connoissances dans la *Physique* & la *Médecine ; Rhaphelengius* & *Vulcanius* par l'étude des *Langues Orientales* & de l'*Antiquité ; Marnix de S. Aldegonde*

PHILIPPE III. 1596.

fit lire à toute l'Europe ses *Traductions des Saintes Ecritures*; *Clusius* se rendit célebre dans la *Botanique*, & *Jean Donza*, le premier Curateur de cette Université, se fit admirer par sa *Littérature* & ses *Dissertations* sur les faits les plus obscurs de l'*Histoire Ancienne* (1).

XIV. Nouvelle armure de la Cavalerie de Maurice. 1597.

L'Archiduc & Maurice employerent le reste de l'année à faire des préparatifs pour continuer la guerre. Ce dernier fit un changement dans l'armure de ses Escadrons, qui donna à sa cavalerie un grand avantage sur celle de son ennemi. Ayant connu que les lances étoient plus embarrassantes que meurtrieres, il les supprima, & mit en main de chaque cavalier une carabine de trois pieds : ce qui rendoit l'approche plus effrayante, & la charge plus décisive (2). Avec les secours qu'il tiroit de la France il remit son armée, quoique la disette de l'année précédente eût tari la caisse militaire, & que les fonds rentrassent avec peine (3), pendant que les Espagnols ne pouvoient réparer leurs forces épuisées par le siege de Hulst.

Il marche contre les Espagnols.

Le Prince averti que les Espagnols avoient un camp sous Turnhout, assembla à Gertrudenberg cinq mille fantassins & huit cens cavaliers. Marc de Rye, Comte de Varax ou de Barbançon, frere de Varembon, étoit retranché entre les rivieres avec quatre mille hommes & cinq cens chevaux, & n'attendoit que les glaces pour faire une incursion en Zeelande ou en Hollande. Maurice se mit en marche le 23 de Janvier. Le Comte de Solms le joignit par la Meuse avec quelques pieces de campagne ; François de Vere amena la cavalerie ; Robert Sidney, Gouverneur de Vlissingue, informé de ses mouvemens, y accourut avec trois cens Anglois, & le Comte de Hohenlo, qui partoit pour l'Allemagne, ayant rencontré quelques troupes près de Gorinchem, se mit à leur tête pour avoir part à l'expédition. Varax apprenant que les Hollandois venoient à lui, fit partir

(1) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 268.

(2) Grotii Hist. *Lib.* VI. *pag.* 277.

(3) Résolut. de Holl. *du 24 Décemb.* 1596. *pag.* 606.

ses équipages pour Heerentals, & les suivit sans tambours & sans trompettes à l'entrée de la nuit.

1597.

Leur défaite.

Le Prince jugeant de leur crainte par une précaution qui ne sert qu'à effrayer le soldat, & moins inquiet de la victoire que d'en laisser échapper l'occasion, détacha trois cens carabiniers avec un pareil nombre de fusiliers en croupe, pour harceller l'arriere-garde, & retarder sa marche. Varax avoit donné l'avant-garde aux Allemands : les Wallons étoient au centre ; l'arriere-garde étoit composée de Napolitains couverts par la cavalerie Italienne, sous les ordres de Jerôme Denztici, le Marquis de Trevico étant en Italie ; mais ce jeune homme sans expérience avoit laissé trop d'intervalle entre ses Régimens, & ce défaut fut cause de sa défaite. Maurice en arrivant délogea une garde trop foible qu'il avoit laissée sur un ruisseau qu'il falloit passer pour le joindre. Hohenlo à la tête de quatre cens chevaux tourna le bois, se posta au-devant sur les bruyeres de Thielt, & le Comte de Solms les chargea par le flanc. La cavalerie fut rompue du premier choc par l'effet des carabines dont l'usage étoit inconnu ; & l'infanterie la suivit dans sa fuite. Georges Basta s'étant apperçu que les vainqueurs se débandoient à la poursuite, rallia ce qu'il put de ses Italiens, les ramena à la charge, & peut-être auroit-il arraché la victoire des mains de Maurice, sans un corps de réserve que le Prince fit avancer, & qui le rompit pour la seconde fois. Les Espagnols laisserent leur Général avec deux mille hommes sur le champ de bataille, & cinq cens prisonniers, du nombre desquels étoient le jeune Comte de Mansfeld & Settimio Fabio, d'une des premieres Maisons de Rome, qui fut trouvé entre les morts baigné dans son sang : le bagage, l'artillerie & la caisse militaire furent la proye du vainqueur, & le château de Turnhout se rendit le lendemain (1).

Varax tué.

Turnhout rendu à Maurice.

Le Prince après avoir renvoyé ses troupes dans leurs quartiers, revint triomphant à la Haye, où il rapporta trente-

(1) Grotii Hist. *Lib.* VI. *pag.* 275. De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXVIII. *pag.* 101. Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 6, 8, 10. Bentivoglio *Tom.* III. *Liv.* III. *pag.* 78. Meteren *Liv.* XVIII. *fol.* 399.

PHILIPPE III.

1597.

huit Enseignes & la Cornette de Mondragon, qui furent exposées dans la grande Salle du Palais des Comtes. Il renvoya à l'Archiduc le corps de Varax avec une lettre remplie de politesses, & Albert lui répondit sur le même ton. Peu avant les Espagnols avoient pendu un cavalier hollandois qu'ils avoient pris, & ceux-ci avoient usé de représailles; mais le Cardinal, dont le caractere étoit ennemi de la cruauté, promit dans sa lettre de faire bonne guerre à l'avenir (1). Cette bataille, la premiere où Maurice s'étoit trouvé depuis dix ans qu'il commandoit l'armée des Etats, loin de lui donner une confiance souvent dangereuse, lui apprit que la victoire dépend des moindres circonstances, & que la plus petite négligence peut l'ôter des mains, au moment qu'on s'en croit assuré. En rendant compte de cette action aux Etats-Généraux, il avoua modestement qu'il étoit redevable du succès à l'impéritie du Général qui n'avoit pas gardé suffisamment le pont qu'il falloit passer pour le suivre (2).

Mauvaise situation des affaires d'Albert.

La perte de cette journée jetta l'Archiduc dans de grands embarras: le siege de Hulst avoit beaucoup diminué son armée, & sa prodigalité avoit consommé l'argent qu'il avoit apporté. On remarque qu'il avoit plus dépensé en gratifications pendant deux mois, que le Duc de Parme n'en avoit employé à soutenir la guerre pendant trois ans. Ses libéralités attiroient le soldat sous ses Enseignes; mais la source en étant tarie, la désertion devint générale. Les Allemands commençoient à refuser le service; les Villes, dans la crainte du pillage, ne vouloient plus recevoir de garnisons, & pour prévenir de plus grands désordres, il fut obligé de vendre sa vaisselle, sur le refus que les habitans de Bruxelles & des autres Villes firent de lui prêter une somme assez légere: ainsi ses efforts se bornerent à des surprises qui la plûpart manquerent. L'entreprise sur Amiens le consola en quelque façon, quoique dans la suite ce succès momentané fût cause d'un grand nombre de disgraces.

(1) Grotii Hist. *Lib.* VI. *pag.* 278.

(2) Résolut. de Holl. *du* 24, *28 Janvier* 1597. *pag.* 24, 25.

1597.

Surprise d'Amiens par les Espagnols.

Don Hernand Teillo de Portocarrero, Gouverneur de Dourlans, s'étant apperçu que les habitans d'Amiens faisoient mauvaise garde, obtint quatre mille hommes, avec lesquels il surprit la Ville le 10 de Mars. Il fit déguiser seize soldats en paysans, qui conduisoient un charriot de pommes & portoient des sacs de noix au marché. La voiture étant sous la porte, un d'eux délia son sac, & pendant que la garde s'amusoit à ramasser les noix, ils s'emparerent de la herse, & firent entrer un fort détachement qui s'étoit caché dans une grange voisine. Ce jour étoit un Dimanche, & Portocarrero bien informé que la plûpart des bourgeois étoient à l'Eglise, envoya en diligence des sentinelles de tous côtés pour les retenir enfermés, & le reste de sa troupe arrivant, il se rendit maître de la place. Le Maréchal de Biron accourut avec la Cavalerie, & l'investit dès la fin de Mars. Henri IV s'y rendit en Juin avec toutes ses forces: l'Archiduc voulant conserver sa conquête, vint au secours avec son armée; mais il trouva les François si bien retranchés qu'il ne put les entamer, & fut contraint de revenir à Arras, où il tomba malade de chagrin (1).

Entreprise de Maurice sur Venlo.

Pendant cette expédition, Maurice assembla quelques troupes à Nimegue dans le dessein de surprendre Venlo, par le moyen d'une intelligence qu'il s'étoit ménagée dans la Ville. Il les embarqua sur la Meuse le 20 de Mai dans deux bateaux: le premier prit terre heureusement, & ses gens s'étoient déja rendu maîtres de la premiere enceinte; mais l'autre bateau s'étant engravé, donna le tems à la garnison de prendre les armes & de repousser l'ennemi. Matthieu Held périt en cette occasion, & l'on pendit sans miséricorde les prisonniers (2). La Cavalerie qui fit des courses dans le Brabant & dans la Flandre, reçut aussi de petits échecs en différentes rencontres (3). Il sembloit que la fortune après avoir favorisé les Etats, vouloit leur faire éprouver son inconstance pour relever le prix de ses bienfaits.

Manquée.

Matthieu Held tué.

La Cavalerie des Etats battue.

(1) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 377. Le P. Daniel *Tom.* VII. *pag.* 323.
(2) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 19.
(3) Grotii Hist. *Lib.* VI. *pag.* 281. Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 26.

PHILIPPE III.

1597.

XV.

Maurice marche sur le Rhin.

Maurice sans se laisser abattre, redoubloit d'attention pour former une armée capable d'exécuter des desseins plus importans. Il se proposoit de chasser entierement les Espagnols de la Gueldre & de l'Overyssel, de porter le théâtre de la guerre de l'autre côté du Rhin, & d'affranchir les Provinces-Unies des contributions que quelques-unes payoient encore à l'ennemi. Les Etats lui donnerent carte blanche, à la charge de consulter le Conseil d'Etat qui devoit le suivre, & d'agir de concert avec Guillaume-Louis, Stadhouder de Frise. Il étoit question de se rendre maître des places qui donnent passage sur le fleuve, afin de s'assurer contre le retour de l'armée qui étoit en France, & de fermer aux Espagnols l'entrée des Provinces. Il appella de Leide Henri-Frederic son frere, quoiqu'il n'eût que quatorze ans, tous les Princes de sa Maison, & les Comtes de Hohenlo & de Solms. Son armée étoit de sept mille fantassins & de douze cens chevaux. Le rendez-vous général étoit à S'Graavenwaard, & Maurice s'étant mis à la tête, passa le Rhin sur des pontons, le Waal sur un pont de bateaux, & suivit la gauche du fleuve, pendant que son artillerie, composée de quarante pieces de gros canons, & ses munitions suivoient par eau.

Il investit Rhinberk.

Le Château d'Alsen se rendit aussitôt qu'il parut (1), & sa Cavalerie investit le même jour Rhinberk. Il s'empara le lendemain d'une Isle du Rhin située vis-à-vis de la Ville, où il trouva beaucoup de munitions & d'artillerie. Il partagea son armée des deux côtés, & ne pouvant embrasser exactement l'enceinte, il fit creuser un large fossé avec des retranchemens dans l'endroit qui demeuroit vuide. La tour du Palais étoit si haute, que le canon qu'on avoit placé sur la plate-forme plongeoit dans le camp & sur le fleuve. La tente du Prince fut percée d'un boulet, & Louis, Comte de Nassau, eut la cuisse percée d'une bale en faisant les approches. Maurice fit dresser deux batteries, & foudroya la tour de façon que personne n'osoit plus y paroître. Mal-

Louis de Nassau blessé.

(1) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 37.

gré

gré les pluyes qui retardoient les travaux, il arriva en deux mois & quelques jours sur le fossé, & fit sommer le Gouverneur qui répondit avec fierté. Le feu se renouvella avec tant de vivacité, que dans le jour les batteries tirerent deux mille coups sur la Ville. Ce bruit effraya les bourgeois, qui capitulerent le lendemain, 19 d'Août, à condition » que » la garnison auroit la liberté de sortir; que les habitans » pourroient la suivre, s'ils le vouloient, & qu'en considé- » ration du libre exercice qu'ils avoient accordé aux Pro- » testans, on laisseroit les choses sur le pied où elles étoient » alors (1) «. L'Archevêque de Cologne reclama la place, comme étant située sur son territoire: les Etats répondirent, que quoiqu'ils fussent en droit de garder ce qu'ils prenoient les armes à la main, & d'assurer leur pays contre les attaques de leurs ennemis, ils rendroient la Ville à la paix, & qu'ils auroient soin de faire porter les revenus à l'Archevêque (2).

La place rendue.

Contestations avec l'Archevêque de Cologne.

Maurice après avoir délibéré dans le Conseil s'il marcheroit à Meurs ou à Groll, se détermina pour la premiere. Cette Ville, située plus avant dans les terres, étoit munie d'un fort Château. André de Miranda y commandoit pour les Espagnols depuis onze ans. Herman, Comte Vanden Berghe, Stadhouder de la Gueldre pour Philippe, y jetta la garnison du Fort Camille, qu'il rasa à l'approche de l'armée, & n'étant pas assez fort pour attendre l'ennemi, il passa dans la Frise. Maurice arriva des deux côtés de la Ville, & commença ses approches avec tant de succès, que le troisiéme jour le fossé étoit presque comblé en trois endroits. La frayeur saisit Miranda, qui capitula le quatriéme, & pour couvrir sa lâcheté, il demanda les honneurs de la guerre & la permission d'emmener une piece de canon: ce que Maurice, qui ne pensoit qu'à gagner du tems, accorda volontiers (3). La veuve du Comte de Nieuwenaar, qui avoit

Maurice assiege Meurs.

La place rendue.

(1) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 38. Résolut. de Holl. *du 25 Août* 1597. *pag.* 360.
(2) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 40. *Liv.* XXXV. *pag.* 7.
(3) Grotii Hist *Lib.* VI. *pag.* 293. Résolut. de Holl. *du 4 Sept.* 1597. *pag.* 424. Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 40.

PHILIPPE III. cédé la Seigneurie au Prince dès 1594, ratifia l'acte au mois de Février de l'année suivante à la Haye, & dans le mois

1597. de Juin à Delft (1).

Dessein de Vanden Berghe sur Steenwyk.

Frederic Vanden Berghe voulant profiter de l'éloignement des Frisons occupés à ce siege, tenta de surprendre Steenwyk. Arrivé aux environs de la place, il se cacha avec sa troupe dans les jardins proche de l'ouvrage appellé le Pas d'Asne, & sur les trois heures il donna l'allarme du côté de l'Hôpital, pendant qu'il se couloit sans bruit de l'autre côté. Les siens étoient montés sur la muraille ; mais la garnison s'en étant apperçue, les renversa dans le fossé après un combat opiniâtre : sur quoi piqué d'avoir manqué son coup, il entra dans les Sept-Forêts qu'il mit à feu & à sang (2).

Manqué.

Il ravage les Sept-Forêts.

Siege de Groll par Maurice.

Ces nouvelles déterminerent Maurice à passer le Rhin sur un pont de bateaux qu'il fit dresser près d'Orsoy, & le 11 de Septembre il vint camper devant Groll. Charles V avoit fortifié cette place de cinq bastions qui se flanquoient de tous côtés ; le Comte de Styrum y commandoit huit cent soldats, deux mille bourgeois exercés aux armes, & trois Enseignes de Cavalerie. Une garnison si nombreuse obligea le Prince à tirer une contre-circonvallation pour assurer son camp : il ouvrit ensuite la tranchée, & vint à bout de saigner le fossé, malgré les sorties presque continuelles des assiegés. Le Gouverneur refusant de capituler, Maurice fit redoubler son feu, & piqué de tant de résistance, il fit élever sur le fossé une batterie de vingt-quatre pieces, & commença à tirer à boulets rouges avec tant de fureur, que le soir même plus de soixante maisons parurent en feu. Les assiegés ne pouvant aller au secours des incendies & défendre la brêche, battirent la chamade, & se rendirent le 27 de Septembre. La garnison eut la permission de sortir en jurant de ne porter les armes de six mois en deçà de la Meuse (3).

La place rendue.

(1) Voyez les droits de S. A. J. W. Frison sur Meurs & sur Lingen, *Addit. pag.* 3, 5. Supplem. au Corps Diplom. *Tom.* II. *Part.* I. *pag.* 239, 241.
(2) Grotii Hist. *Lib.* VI. *pag.* 280. Petit *Tom.* II. *Liv.* XV. *pag.* 674.
(3) Résolut. de Holl. *du* 27 *Sept.* 1597. *pag.* 478. Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 40.

Après avoir rétabli Groll, l'armée s'empara de Goor que les Espagnols avoient abandonné (1), & s'avança sur Breevoort, petite place très-forte par sa situation au milieu des marais. On ne peut approcher que par une digue & par un sentier très-étroit qui la traverse ; les côtés sont remplis d'eaux dormantes & de fondrieres. Au surplus elle n'est fermée que par un mur fort élevé entouré d'un large fossé, que Martin de Rossem avoit creusé quarante ans auparavant. Maurice ayant fait sommer le Gouverneur, raffermit le terrein avec des fascines & des clayes, sur lesquelles il faisoit apporter des gazons & de la terre, & s'étant rendu maître d'une élévation, il fit pointer vingt pieces de canon contre la porte. La breche étant ouverte, il entreprit de saigner le fossé ; mais il ne put venir à bout de le dessecher, les marais & les sources refluant de tous côtés, à mesure qu'il en vuidoit les eaux. Le soldat cependant demandoit l'assaut dans l'espérance du pillage, dont la clémence du vainqueur l'avoit privé dans les sieges précédens. Les matelots qui conduisoient l'artillerie, s'aviserent alors de construire un pont de liege (2), à la faveur duquel les troupes passerent le fossé. Les assiegés effrayés de les voir au pied de leurs murailles, demanderent à capituler ; mais il n'étoit plus tems : le soldat montant avec fureur, eut bientôt emporté la breche, & fit main-basse sur tout ce qu'il rencontra ; le Château dans lequel une bonne partie s'étoit refugiée, capitula sur le champ, & les bourgeois se racheterent à condition de payer une somme que le Prince leur remit dans la suite. Damien Gardot, Gouverneur, ayant été pris dans un souterrein où il s'étoit sauvé, & condamné à mort par les loix de la guerre, obtint la vie à force de supplications (3). Maurice ayant laissé reposer son armée deux jours, battit la garnison d'Enschede qui venoit le reconnoître, & l'accompagna jusques devant la place qui se rendit le 18 d'Octobre. Otmarsum suivit son exemple le 20 à la vûe du

Philippe III.

1597.

Il s'empare de Goor, & de Breevoort par assaut.

D'Enschede.

D'Otmarsum.

(1) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 40.
(2) Voyez sa construction *dans* Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 28.
(3) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 48. Petit *Tom.* II. *Liv.* XV. *pag.* 677.

PHILIPPE III.

1597.

D'Oldenzeel.

Il assiege Lingen.

canon ; Oldenzeel ouvrit ses portes à la troisiéme volée le 22, & le Prince après avoir démantelé ces Villes (1), résolut le siege de Lingen, place très-forte située sur l'Ems.

Charles V avoit donné ce Comté, qu'il avoit pris en 1546 sur le Comte de Teklenbourg, à Maximilien d'Egmond, Comte de Buuren. Ce Seigneur étant mort sans garçons, l'Empereur étoit rentré en possession, & l'avoit réuni au Stadhoudérat de Frise. Guillaume, Prince d'Orange, ayant épousé l'héritiere de Buuren, fit valoir ses droits, & s'expédia lui-même en 1578, au nom du Roi, des Lettres qui lui accordoient le Comté, à la charge de le tenir en fief de l'Overyssel, & de payer trois mille florins de rente à Catherine Belgique, issue de ce lit (2). Les Espagnols ayant pris cette Ville, l'avoient confiée à Frederic Vanden Berghe avec une garnison d'élite. Maurice voulant profiter de l'occasion pour rentrer dans son bien, passa le Dinkel & l'Ems, & parut le 28 d'Octobre à la vûe des murailles. Il fut reçu par une salve générale des remparts, qui le força d'attendre le gros canon qu'il faisoit remonter par l'Ems ; mais aussitôt qu'il fut arrivé, il battit si vivement le Château, qu'il eut bientôt fait une breche ; en même tems il travailloit à détourner l'eau du fossé, & Frederic ayant reçu l'ordre de ménager ses troupes, capitula le 12 de Novembre, & sortit avec tous les honneurs de la guerre (3).

La place rendue.

Médaille sur la campagne glorieuse de Maurice.

Ce siege termina la plus glorieuse campagne de cette guerre. Le Prince avoit réduit neuf Villes bien fortifiées, forcé trois Châteaux, conquis trois Comtés, gagné une bataille complette, détruit plus de trois mille Espagnols, affranchi le cours de l'Yssel & de l'Ems, & rassuré les frontieres de la Gueldre, de la Frise, de l'Overyssel, de la Twenth & des Ommelandes. Les Etats, en mémoire de ces heureux événemens, frapperent une Médaille avec le nom des places conquises, & ces mots : *Deo Optimo Maximo*,

(1) Résolut. de Holl. *du* 23 *Octob.* 1597. *pag.* 505. Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 51.

(2) Voyez l'Acte *dans* le Supplém. au Corps Diplom. *Tom.* II. *Part.* I. *pag.* 178.

(3) Résolut. de Holl. *du* 12 *Nov.* 1597. *pag.* 549. Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 53.

& l'on lisoit sur le revers. *Signis ad Turnhout fusis, novem postea Oppidis trans-Rhenum captis, Castellis tribus Hispano trimestri ereptis* (1).

Malheureuse expédition de la Flotte combinée.

La fortune n'étoit pas aussi favorable sur mer. Le Comte d'Essex, encouragé par le sac de Cadix, avoit déterminé Elisabeth à mettre en mer seize gros vaisseaux montés de sept mille hommes de débarquement, & de toutes les machines nécessaires pour une descente. Les Etats avoient armé dix vaisseaux qui joignirent cette Escadre, sous les ordres de l'Amiral Warmond. Le dessein étoit de détruire la flotte de Martin Padilla dans le port de Ferrol, d'enlever les galions à leur retour des Indes, & de se rendre maître de Tercera, la plus grande des Isles Açores. Les deux Escadres s'étant réunies à Plymouth, mirent à la voile le 20 de Juillet par un vent de nord qui les porta sur les côtes de Galice, où ils furent accueillis par une tempête qui soufloit du sud avec tant de violence, qu'une grande partie fut repoussée vers l'Angleterre. Le Comte d'Essex s'opiniâtrant à tenir la route, quoique son vaisseau fût endommagé de tous côtés, la frayeur s'empara de son équipage, qui le contraignit de suivre les autres, & de rentrer dans le port qu'il venoit de quitter depuis dix jours. Ce contretems lui faisant perdre l'espérance d'attaquer la Flotte Espagnole, il se mit en croisiere sur les galions des Indes à la hauteur des Isles Açores; mais sa flotte ayant été dispersée une seconde fois, les galions se sauverent dans le port d'Angra derriere Tercere, dont le vent empêchoit l'abord; il fallut se contenter du pillage de quelques Villes. Walter Rawleigh enleva trois de ces bâtimens qui s'étoient engravés sur les bas-fonds: les Hollandois lui reprocherent au retour de s'être saisi d'un des vaisseaux qu'ils avoient pris pendant qu'ils poursuivoient un autre; mais cette affaire ne fut pas décidée. Les escadres ne pouvant plus tenir ces parages, regagnerent leurs ports avec le peu de butin qu'elles avoient fait, &

(1) Bizot *Tom.* I. *pag.* 92.

PHILIPPE III.

1597.

ce fut le ſeul avantage que la flotte combinée retira d'un armement qui coûtoit beaucoup d'argent (1).

Et de celle d'Eſpagne.

Padilla fut encore plus malheureux. L'Eſpagne avoit armé cent huit voiles, dans le deſſein de faire une deſcente en Angleterre. Une tempête du nord coula à fond trois de ſes galions & ſix vaiſſeaux de guerre, & Philippe à ſon retour dépouilla Padilla de ſa dignité, qu'il conféra à Don Diego Brocaro (2).

XVI. Les Etats ſollicités pour la paix par le Roi de Pologne.

L'alliance des François, des Anglois & des Hollandois inquiétoit toute l'Europe. L'Empereur qui en craignoit les ſuites, travailloit à la paix, & chargea toutes les Cours à le ſeconder. Sigiſmond III, Roi de Pologne, envoya à la Haye Paul Dzialinski, que les Etats admirent à l'audience le 21 de Juillet : il parla en latin, & s'étant beaucoup étendu ſur les devoirs des ſujets envers leur Souverain, & ſur la patience & la bonté de Philippe, il conclut par leur offrir la médiation de ſon Maître. Les Etats, quoique ſurpris de la harangue, répondirent que la guerre qu'ils avoient entrepriſe étoit légitime ; que la paix ſeroit trop dangereuſe pour leur liberté, & que par ces raiſons il leur étoit impoſſible d'écouter aucune négociation. L'Ambaſſadeur inſiſta, en menaçant de leur interdire tout commerce avec la Pologne, s'ils perſiſtoient dans leur opiniâtreté : ſur quoi les Députés

Leur réponſe.

répliquerent, *qu'ils eſſayeroient s'ils pouvoient ſe paſſer plus aiſément de leurs bleds, que les Polonois de leur argent*. L'Ambaſſadeur s'en alla avec cette réponſe, que les Etats cependant adoucirent par des lettres dont ils le chargerent pour Sigiſmond (3).

Par les Princes de l'Empire.

Rodolphe & quelques Princes de l'Empire firent auſſi demander des paſſeports pour leurs Ambaſſadeurs, & les Etats s'étant excuſés de leur mieux du refus, les Allemands

(1) Réſolut. de Holl. *du 21 Nov.* 1597. *pag.* 554. Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 31. Meteren *Liv.* XIX. *fol.* 403.

(2) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 23.

(3) Grotii Hiſt. *Lib.* VI. *pag.* 283. Réſolut. de Holl. *du 21, 22, 23 Juill.* 1597. *pag.* 337, 338, 345. Bor *Lib.* XXXIV. *pag.* 29. De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CIX. *pag.* 171.

envoyerent Charles Nutzel avec des lettres par lesquelles ils se plaignoient du peu de respect qu'on marquoit pour l'Empire, leur donnant avis que personne ne s'étoit impunément joué de la Majesté Impériale, & qu'ils étoient d'autant plus surpris d'un pareil procédé, que leurs Envoyés étoient chargés de commissions particulieres intéressantes pour l'Allemagne & les Provinces-Unies; par où Nutzel faisoit entendre qu'il étoit question du renouvellement des anciennes alliances. Les Etats répondirent par écrit, que leur refus partoit du respect qu'ils avoient pour le Corps Germanique, & qu'ils avoient dessein d'épargner à l'Empereur l'envoi d'une Ambassade inutile; que personne ne connoissoit mieux qu'eux-mêmes leurs véritables intérêts & l'état de leurs propres affaires; que s'il étoit question des hostilités commises sur les frontieres de l'Empire, ils allégueroient la nécessité & l'exemple des Espagnols; qu'au reste ils venoient de remédier au mal, en augmentant la paye de leurs troupes, pour contenir le soldat dans les regles de la discipline militaire (1).

Leur réponse.

On vit encore arriver Arnould Witfield & Chrétien Barnaker, Envoyés du Roi de Danemarc. L'intérêt que le Monarque avoit à conserver le commerce d'Espagne, ne lui permettoit pas de refuser à cette Couronne le service qu'elle demandoit; mais les Hollandois convaincus de l'ancienne amitié des Danois pour les peuples des Pays-Bas & pour la Maison de Nassau, se persuaderent aisément que le Roi n'agissoit que par politique, & qu'il n'insisteroit que médiocrement (2). Dans cette idée, ils s'ouvrirent davantage sur les motifs de leur refus : ils allegueront d'abord, » que leur alliance avec la France & l'Angleterre & les » obligations qu'ils avoient à la Maison de Nassau, ne leur » permettoient pas d'entendre à une paix particuliere. Ils » prouverent ensuite la dure nécessité qui les avoit forcés » de prendre les armes, combien de fois ils avoient tenté

Par le Roi de Danemarc.

Leur réponse.

(1) Résolut. de Holl. *du 22 Juill.* 1597. *pag.* 342. Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 46, 48.

(2) Grotii Hist. *Lib.* VI. *pag.* 283.

PHILIPPE III. » de se réconcilier avec l'Espagne, qui ne feignoit de leur » offrir la paix que pour les rendre odieux à toute l'Europe; » que s'ils prêtoient l'oreille à ses propositions, ils seroient » bientôt écrasés par une Nation orgueilleuse & cruelle, » qui tient pour maxime, *qu'on doit détruire les hérétiques* » *par les hérétiques*, & qui sous ce nom abominable com- » prend ceux de la Confession d'Augsbourg aussi bien que » les Réformés «. Nous observerons que les Etats parlent de leur Gouvernement actuel, comme s'il eût encore été Monarchique, mais limité par des usages & des loix particulieres au pays : soit qu'ils le crussent tel, soit qu'ils craignissent d'effaroucher les Danois (1). Les Ambassadeurs ayant pris leur audience de congé, passerent en Angleterre, pour assurer leur commerce avec l'Espagne contre les Armateurs. Elisabeth refusa nettement leur demande, quoique les Hollandois s'y fussent prêtés dans l'idée qu'ils n'avoient aucun droit de troubler la navigation des autres Nations (2).

1597.

Contestations entre Groningue & les Ommelandes.

Si les Etats refusoient la paix avec l'Espagne, ils donnoient tous leurs soins à l'établir solidement entre les Provinces. La ville de Groningue & les Ommelandes, situées entre l'Ems & les Lauwers, avoient de vieilles contestations, qui s'étant aigries pendant la guerre par l'attachement de cette Ville au parti des Espagnols, devenoient tous les jours moins susceptibles d'accommodement. Le Sénat insistoit sur la conservation de certains privileges que le Duc de Parme lui avoit accordés par provision, & dont il vouloit faire une loi permanente; les habitans de la campagne qui n'avoient donné leur consentement que pour obtenir la protection de la Ville dans des tems difficiles, vouloient rentrer dans leurs droits. Les Etats-Généraux attentifs à resserrer l'union des Peuples & des Villes, comme le moyen le plus sûr de conserver les forces de leur parti, avoient nommé en 1595 trois Commissaires pour terminer ce différend (3) : les gens de la campagne n'étant pas satisfaits de

Commissaires nommés.

(1) Grotii Hist. *Lib.* VI. *pag.* 284.
(2) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 42, 62.
(3) Bor *Liv.* XXXII. *pag.* 9.

leur

leur Arrêté, on augmenta de six le nombre des Commissaires, & les Etats confirmerent dans le mois de Janvier 1597 le prononcé de ces nouveaux Juges. Il portoit » que » la Seigneurie de Groningue & les Ommelandes ne formeroient qu'une seule Souveraineté ou Province, qui » seroit gouvernée par les mêmes Etats; Que les grandes » affaires seroient portées dans une Assemblée générale; » que ses Députés décideroient celles de moindre consé» quence; que ceux-ci auroient la direction & le rôle des » taxes publiques, & l'administration des biens ecclésiasti» ques & domaniaux; que les bourgeois auroient la pre» miere voix dans les Assemblées, mais sans autorité sur les » Ommelandes; que les quatre Juges connus sous le nom » d'*Hoofdmannen*, seroient nommés par le Conseil d'Etat, » ainsi qu'il étoit pratiqué dans la Gueldre, & que les an» ciens Souverains de la Maison d'Autriche l'avoient auto» risé; que les Tribunaux de Justice dans Groningue se» roient remplis par les Etats «. Ils ordonnerent, quant au Commerce, » qu'on ne pourroit débiter les marchandises » produites ou fabriquées dans les Ommelandes, qu'après » les avoir exposées au marché de la Ville; qu'on ne pourroit » vendre que la biere qui auroit été cuite dans les brasseries » de la Capitale, & que le débit des marchandises étran» geres seroit libre «. Nous supprimons quelques autres Ar» ticles moins intéressans qu'on trouve dans l'Acte même (1). Au surplus, cet Arrêté ne put empêcher les disputes de se renouveller de tems en tems. La difficulté qui concernoit la quotité des impositions, par proportion aux autres Provinces, fut renvoyée devant les deux Stadhouders, qui convinrent que Groningue & les Ommelandes ne contribueroient que de seize mille cinq cens florins, lorsque la Hollande, la Zeelande, Utrecht & la Frise en porteroient deux cens mille (2).

PHILIPPE III.

1597.
Leur Jugement.

L'affaire de la Hollande & de la Zeelande, au sujet des Licentes, fut d'autant plus difficile à accorder, que l'union

Contestations entre la Hollande & la Zeelande pour les *Licentes*.

(1) Voyez Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 9.
(2) Bor *Liv.* XXXIII. *pag.* 58.

PHILIPPE III. 1597.

entre les Négocians ne subsiste qu'autant qu'elle s'accorde avec leur intérêt. On étoit convenu provisionnellement que les deux Provinces partageroient l'entrée & la sortie des marchandises, qui, quoique chargées en Hollande, entreroient dans les canaux de Zeelande, pour être transportées chez l'étranger. Les Hollandois ne vouloient plus s'en tenir à la convention, depuis que les Etats-Généraux avoient ordonné par un Placard que les droits se leveroient dans le lieu d'où les marchandises seroient tirées. Ils avoient renouvellé les anciennes plaintes sur les fraudes pratiquées par les Zeelandois, & les accusoient de diminuer les droits contre la bonne foi & les loix si nécessaires au commerce, pour attirer les Marchands dans leurs ports, & s'approprier ce qui devoit être en commun. Le reproche piqua les Etats de Zeelande; ils refuserent de porter leur part des impôts publics. Quelques Villes suivirent ce mauvais exemple, & les suites parurent si dangereuses, qu'Elisabeth députa pour solliciter les Etats de Hollande de se relâcher de leurs prétentions pour le bien de la paix (1). Enfin ces derniers consentirent à céder quelques avantages aux Zeelandois, & les uns & les autres reconnurent l'autorité des Etats-Généraux pour le réglement des Licentes (2).

Accommodement.

Changement dans les Amirautés.

Ce fut dans ce même tems que par le conseil du Prince Maurice, les deux Provinces firent dans les Amirautés le changement dont nous avons parlé ci-dessus (3). La trop grande dépendance de ces Tribunaux étoit un obstacle à l'uniformité des droits qu'on exigeoit sur l'entrée & la sortie des marchandises; & pour ne pas choquer les Provinces, on érigea cinq Colleges qui ne devoient subsister qu'un an, sauf les droits de chaque Ville, & sans tirer à conséquence pour l'avenir (4). Ce changement accrut l'autorité de Mau-

(1) Résolut. de Holl. *du 18 Juill.* 1597. *pag.* 234.

(2) Voyez le Grand Recueil des Placards, *Tom.* III. *pag.* 1253. Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 10, 15, 67.

(3) Voyez ci-dessus *pag.* 223.

(4) Voyez ce qui concerne les Amirautés, *Tom.* I. *Sect.* VI. *pag.* 264-287.

rice, & l'étendit ſur les Provinces mêmes dont il n'étoit pas Stadhouder.

Philippe III.

1597.

Mariage d'Emilie de Naſſau avec Don Emmanuel de Portugal.

Quelques mécontentemens domeſtiques empoiſonnerent ſa ſatisfaction. Emilie de Naſſau, ſa ſœur de pere & de mere, épouſa malgré lui Don Emmanuel de Portugal, fils de Don Antonio, que Philippe avoit chaſſé du trône. Ce jeune Prince après avoir erré dans les Cours de France & d'Angleterre, étoit venu à la Haye au printems de cette année avec Don Chriſtophe, ſon frere. Les Etats touchés de leur infortune, retinrent le premier à leur ſervice, lui donnerent cent couronnes par mois, & nommerent le ſecond leur Réſident à la Cour de Maroc (1). Pendant ſon ſéjour à la Haye, Don Emmanuel fit ſi bien ſa cour à la Princeſſe, qu'il ſe rendit maître de ſon cœur. Emilie ayant conſenti de l'épouſer, il en fit la demande à Maurice, qui, ſans le refuſer, lui fit connoître que ce mariage ne lui feroit pas plaiſir. L'oppoſition du frere aiguiſa le goût de la ſœur, & les aſſiduités de l'amant firent des progrès ſi rapides, qu'elle réſolut d'aller à l'armée pour découvrir toute ſa paſſion à Maurice. Celui-ci fit valoir l'indigence du futur époux, la différence des religions, & le doute qu'on répandoit ſur la naiſſance d'Emmanuel, qui n'avoit pas juſtifié le mariage de ſa mere avec Don Antonio. Ces raiſons ne firent qu'augmenter les deſirs de la Princeſſe : elle ſe flatta qu'il ſeroit plus facile d'obtenir le pardon que le conſentement, & de retour à la Haye, elle épouſa ſon amant en ſecret le 7 de Novembre devant un Prêtre qu'il avoit appellé, ſans lui dire pour quelle raiſon. Le mariage conſommé, les deux Epoux le notifierent aux Etats, qui ordonnerent à Emmanuel de ſortir ſur le champ de la Haye, le releguerent à Schiedam, & Maurice défendit à ſa ſœur de paroître à la Cour. Emilie fut cacher ſa douleur à Delft, où la mélancholie la ſaiſit au point qu'elle refuſa de manger pendant pluſieurs jours : enfin Jean Heurnius, Profeſſeur de Médecine à Leide, la détermina à prendre quelque nourriture, & rétablit le dérange-

Mécontentement de Maurice.

(1) Réſolut. de Holl. *du 9 Mai, du 3, 13 Juin* 1597. *pag.* 213, 280.

PHILIPPE III. 1597.

ment de la tête ſans remédier à celui du cœur. Les Etats cependant croyant guérir le mal, en ſupprimant la cauſe, envoyerent ſecrétement le jeune Prince à Weſſel; mais le retour de la ſanté avoit rallumé les deſirs de l'amante : elle redemanda hautement ſon Epoux, & reclama les droits d'un pays libre & ceux de ſa majorité. Maurice la menaçoit d'une entiere diſgrace; mais rien ne put arrêter la vivacité de ſes perquiſitions, & ſitôt qu'elle eut découvert la retraite du Prince, elle y vola, le ramena publiquement en Hollande, & ne pouvant y vivre avec autant d'éclat que ſes ſœurs, toutes mariées richement & dotées par les Etats, Louiſe-Julienne ayant épouſé l'Electeur Palatin; Iſabelle, Henri, Duc de Bouillon; Catherine-Belgique, le Comte de Hanau, & Charlotte-Brabantine, Claude de la Trimouille, Duc de Thouars (1), elle ſe retira à Geneve, où elle eut pluſieurs enfans, & mourut Proteſtante, après s'être réconciliée avec ſon frere. Emmanuel épouſa depuis une Catholique, & ſe jetta dans les bras des Eſpagnols (2).

Entrepriſes infructueuſes de l'Archiduc.

L'Archiduc n'ayant pu paroître en campagne de tout l'été, tenta au mois de Novembre de ſurprendre Berg-op-zoom & Gertrudenberg; mais ſes projets ayant été découverts, s'évanouirent en fumée (3). Une autre entrepriſe ſur Thoolen coûta la vie à Pierre Harinkman & à Dideric de Sypeſtein, qui, quoiqu'au ſervice des Etats, devoient lui livrer la Ville (4), & l'on ſoupçonna les émiſſaires d'Eſpagne des fréquens incendies qui arriverent cette année à Amſterdam : enſorte que le Magiſtrat renouvella ſes attentions ſur les manœuvres de cette Cour (5). L'Archiduc étoit bien embarraſſé à contenir la mutinerie des garniſons qui vouloient être payées. Ces émeutes commencerent dans la Gueldre, d'où elles ſe firent ſentir à Wagtendonk, à Calais, à Cambray, à Ardres, à la Chapelle, au Catelet, à Lier,

Mutineries de ſes troupes.

(1) Grotii Hiſt *Lib.* VI. *pag.* 300.
(2) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 21. Meteren *Liv.* XIX. *fol.* 366. Spon Hiſt. de Geneve, *Liv.* III. *pag.* 540.
(3) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 56.
(4) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 62.
(5) Grotii Hiſt. *Lib.* VI. *pag.* 300.

à Dourlans, à l'Ecluse, au Sas de Gand. Dans quelques endroits les soldats chasserent leurs Officiers ; dans d'autres ceux-ci entroient dans la révolte de leur Compagnie : on ne pouvoit les calmer qu'en leur donnant quelqu'argent, & c'étoit fournir un aiguillon à ceux qui étoient demeurés tranquilles. Les Villes refusoient de recevoir garnison : celle de Venlo ne voulut pas ouvrir les portes à l'Archiduc même, & la disette de l'épargne ne lui permettoit pas de remédier aux désordres (1).

Philippe III.

1597.

XVII. Philippe & Henri disposés à la paix.

La confusion qui regnoit dans les Provinces Espagnoles, les conquêtes de Maurice, les dépenses excessives d'une guerre contre la France & l'Angleterre, commençoient à lasser Philippe, accablé par l'âge & les maladies ; & la jeunesse, jointe à la foiblesse de corps & d'esprit de son successeur, lui faisoit souhaiter de pouvoir conclure une paix solide avant sa mort. Clement VIII le sollicitoit vivement de se raccommoder avec la France. Henri IV désiroit de son côté de jouir d'un trône qui lui coûtoit tant de travaux. Alexandre de Medicis, connu sous le nom de Cardinal de Florence, Nonce à sa Cour, en fit la premiere ouverture. Henri exigea d'abord l'assurance qu'on ne démembreroit aucune partie du Royaume, & sur la parole dont le Pape se porta garant, il chargea Pomponne de Believre & Nicolas Brulard de Sillery, Présidens du Parlement, d'entrer en négociation. Philippe par un trait de ses rafinemens ordinaires, donna à l'Archiduc la commission de nommer ses Plénipotentiaires, afin que s'ils étoient forcés de céder le pas à ceux de France, l'affront ne tombât pas sur sa Couronne. Albert nomma Jean Richardot, Président du Conseil des Pays-Bas, Jean-Baptiste Tassis, Commandeur de Saint Jacques, & Verreiken, Audiencier, premier Secrétaire & Trésorier des Chartres (2).

Plénipotentiaires nommés.

Déclaration d'Henri à l'Angleterre.

Le Roi de France, pour ménager Elisabeth, envoya en Angleterre André Hurault de Maisse, pour annoncer à la Reine que ses sujets épuisés par la longueur de la guerre,

(1) Grotii Hist. *Lib.* VI. *pag.* 300.
(2) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 301. Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 386.

PHILIPPE III.

1597.

ne pouvoient se passer de la paix, & qu'il étoit résolu de profiter de l'occasion, s'il n'étoit pas secouru plus puissamment par ses Alliés ; qu'il feroit ses efforts pour ménager leurs intérêts comme les siens, mais qu'ils ne pouvoient exiger qu'il ne conclût pas un accommodement nécessaire à

Et aux Etats.

ses Etats (1). Buzanval, Ambassadeur auprès des Etats, fut chargé de la même annonce, & leur fit entendre en passant, que s'ils avoient fourni quelque secours au Roi son Maître, ils en avoient été bien récompensés par le commerce de la France (2).

Mouvemens des Etats contre la paix.

1598.

On vit avec douleur en Angleterre & dans les Provinces-Unies, que les avantages que l'Espagne proposoit à la France déterminoient le Roi à traiter séparément. Elisabeth envoya vers lui Robert Cecil, & les Etats lui dépêcherent vers le commencement de l'année suivante Justin de Nassau avec Barneveld (3). Les Etats étoient persuadés que Philippe ne consentiroit jamais de traiter directement avec eux, & le Congrès ouvert entre la France & l'Espagne leur donnoit de vives inquiétudes. Ils ne se sentoient pas assez forts pour résister sans secours aux forces réunies du Monarque, & faisoient leurs efforts pour rompre la négociation, en offrant à la France tous les secours qu'elle voudroit exiger par terre & par mer (4). Sur ces entrefaites, ils reçurent de la part de l'Espagne une invitation de concourir à la paix générale. Peu après ils apprirent que Philippe avoit arrêté le mariage d'Isabelle-Claire-Eugenie, sa fille bien-aimée, avec Albert, Archiduc d'Autriche, & qu'il lui donnoit pour dot la Bourgogne & les Pays-Bas. Philippe se flattoit que les Provinces mécontentes rentreroient dans le devoir aussitôt qu'il leur cacheroit le nom d'Espagnol qui leur étoit si odieux ; mais tout ce qui venoit de sa part leur paroissoit un appas pour les attirer dans le piege (5). Les Etats envoye-

(1) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 302. Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 463.
(2) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 76.
(3) Résolut. de Holl. *du* 16, 19 *Mars* 1598. *pag.* 116, 134.
(4) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 76.
(5) Grotii Hist. *Lib.* VI. *pag.* 303.

rent en Angleterre Jean de Duivenvoorde, Sieur de Warmond, Jean Vander Verke, Pensionnaire de Middelbourg, & Jean Hattinga, Député de Frise aux Etats-Généraux (1), & conjurerent Henri-Frédéric, qui partoit avec sa Mere pour aller en France, de ne jamais oublier qu'il étoit né en Hollande & qu'il se devoit à sa Patrie (2).

Ces Ambassadeurs travaillerent vivement à détourner Elisabeth de la paix, & l'exhorterent à faire renouveller ses alliances en secourant efficacement le Roi de France. « Ils » lui peignirent avec les couleurs les plus vives l'ambition » de Philippe, ses entreprises sur sa Couronne & sa perfi- » die : d'où ils concluoient qu'on ne pouvoit compter sur le » Traité le plus authentique de sa part. Ils lui représenterent » l'intérêt de son Etat à soutenir une Nation, dont la ruine » entraîneroit celle de sa Couronne, & qu'il lui étoit avan- » tageux de faire la guerre dans les Pays-Bas, au lieu de » défendre simplement ses côtes ; & craignant que la Reine » ne regardât leur prise d'armes comme une injure com- » mune à tous les Souverains, ils ajouterent qu'ils étoient » convaincus que les peuples ne sont heureux que sous un » Gouvernement légitime, & que par cette raison même ils » se sont déterminés à secouer le joug de l'Espagne, pour » défendre leur liberté & leurs Autels sous le Gouverne- » ment d'un Prince né dans la Patrie ».

Débats en Angleterre à ce sujet.

Le Conseil se partagea : le Comte d'Essex, d'un caractere ambitieux & bouillant, opina pour la guerre ; Thomas Burgley, homme élevé dans la finance, & dont l'esprit sympathisoit avec le génie d'épargne d'Elisabeth, se déclara pour la paix ; les Seigneurs mécontens des Etats s'emporterent en invectives, reprocherent les gratifications que les Etats venoient d'accorder à leur Stadhouder (3), leur firent un crime des toiles d'une grande beauté qu'ils avoient envoyées à Henri IV (4), & même les accuserent de faire

(1) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 313.
(2) Résolut. de Holl. *du 17 Décemb.* 1597. *pag.* 592, 593, 616.
(3) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 306.
(4) Résolut. de Holl. *du 9 Janv.* 1598. *pag.* 83.

PHILIPPE III. 1598.

un trafic de la guerre, en vendant leurs vivres aux ennemis communs (1). La Reine parla avec modération ; mais elle fit entrevoir qu'elle inclinoit pour la paix. Elle se plaignit de ne rien recevoir de ses avances ; que pour l'engager à continuer, on auroit dû penser à lui donner plus d'assurances. Elle résolut cependant de suspendre la négociation, pour voir ce que son Envoyé opéreroit avec la France. L'opiniâtreté des Espagnols à ne vouloir comprendre sous le nom d'Alliés que ceux qui faisoient profession de la Religion romaine, réveilloit son animosité, & Busanval ayant présenté à Henri, alors à Angers, les Ambassadeurs des Provinces-Unies, accompagnés de l'Envoyé d'Elisabeth, Barneveld prononça un discours étudié pour faire valoir l'alliance conclue entre les trois Puissances, & persuader au Roi d'y persévérer.

Et en France.

Henri répondit que la premiere condition qu'on devoit supposer dans les Traités entre les Rois, étoit le bien & l'avantage de leur Couronne ; qu'on ne peut exiger de lui qu'un avis exact & fidèle des mesures qu'il prend pour la paix, & d'exécuter avec soin ce que ses Alliés lui dictoient pour la conservation de leurs intérêts. Les Ambassadeurs se récrierent sur les dangers qui menaçoient les Provinces-Unies, en cas qu'il abandonnât ses Alliés, & Barneveld insistant vivement sur la nécessité d'exécuter les Traités, avança « que les Rois qui n'avoient en vue que leurs intérêts » particuliers, en étoient souvent les dupes, & que si les » affaires des Souverains ne s'appuyent pas sur la bonne foi, » c'est vainement qu'on croit les soutenir par la puissance ». Il chercha ensuite à piquer le Roi d'honneur, en exagérant la gloire d'humilier son plus grand ennemi, & la honte de lui céder l'avantage par une paix prématurée. Il offrit des subsides en argent, en vaisseaux, en troupes de terre & de mer, tels qu'il lui plairoit d'exiger. Le Roi répartit avec sa franchise ordinaire, « qu'il continueroit la guerre, si les Es- » pagnols refusoient de lui rendre Calais & Blavet ; mais

(1) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 316, 318. Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 16.

que

Philippe III.

1598.

» que s'ils restituoient ces places, il céderoit à la nécessité; » que son Royaume étoit ouvert de tous côtés, ses Villes » ruinées, ses Provinces désertes, ses Châteaux démantelés, » sa Marine détruite, sa Couronne chancelante, l'autorité » royale peu respectée, les Loix dans le mépris, & que » sans la paix il n'étoit pas possible de remédier aux suites » funestes de la guerre civile (1); que pour eux il leur » étoit avantageux, & même nécessaire, de demeurer les » armes à la main, tant pour maintenir l'Union des Provin- » ces, que pour avancer le commerce, source de leur opu- » lence; qu'au surplus, quoiqu'il fît sa paix avec l'Espagne, » il continueroit de les secourir en argent jusqu'à ce qu'ils » eussent conclu un accommodement solide; que la tranquil- » lité dont il jouiroit, lui fourniroit les moyens de le faire » plus efficacement; que les sommes qu'ils lui avoient prê- » tées dans le commencement, lui fourniroient un prétexte » inépuisable, sans que Philippe pût s'en plaindre, & qu'il » souhaitoit de s'arranger sur ce point avec Elisabeth (2) ». Les Ambassadeurs demeurerent sans réplique, & Cecil déclara que sa Maîtresse seroit toujours prête d'écouter les propositions qui viendroient de sa part. Le Roi promit à Barneveld, dans une conversation particuliere, de payer deux millions neuf cens mille florins en quatre ans, de continuer le même secours, de ne jamais redemander ce qu'il pourroit donner en sus de sa dette, & de leur faciliter le moyen de prendre à leur service les meilleures troupes qu'il réformeroit à la paix (3).

Paix de Vervins.

Le Congrès ayant été transféré de S. Quentin à Vervins, le Traité fut signé le 2 de Mai entre la France & l'Espagne. Philippe restituoit Calais, Blavet & quelques autres Villes de Picardie & de Champagne: Henri rendoit le Charolois & le Comté de Bourgogne, à la charge d'en relever le fief de la Couronne de France. L'on accordoit aux Alliés la li-

(1) Mém. de Sully *Tom.* I. *Liv.* IX. *pag.* 153.
(2) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 319.
(3) Mém. des principaux Régens d'Amsterd. mss. *dans* l'Hist. de la Patrie, *Tom.* VIII. *Liv.* XXXII. *pag.* 499. Remontr. d'Oldenbarneveld *dans* l'Hist. vér. *pag.* 176. Voyez aussi les Négociat. de Jeannin, *Tom.* I. *pag.* 431.

PHILIPPE III. berté d'accéder au Traité, & Buzenval revint à la Haye pour mettre la derniere main aux négociations secretes (1).

1598.
XVIII.
Négociations des Etats avec Elisabeth.

Philippe fut à peine en sûreté du côté d'Henri, qu'il fit sentir à la Reine d'Angleterre qu'il s'embarrassoit peu de continuer la guerre avec les autres Puissances. Justin de Nassau & Barneveld, désormais inutiles en France, eurent ordre de passer la mer, Duivenvoorde & son Collegue étant de retour à la Haye. Ils s'expliquerent plus clairement que ceux qu'ils remplaçoient, & déclarerent à Elisabeth, qu'en cas qu'elle écoutât les propositions de l'Espagne, les Etats étoient résolus de conclure leur Traité, quelque désavantageux qu'il pût être, plutôt que de rester chargés du poids de la guerre. Ce discours cependant ne tendoit qu'à forcer la Reine à découvrir ses véritables sentimens : ils la flattoient en même tems de rester inviolablement unis, & de faire de plus grands efforts, s'ils pouvoient compter sur son secours. Ils proposerent au surplus des conditions raisonnables, offrant même d'entrer en payement sur ses arrérages, & par ce moyen la négociation fut arrêtée avec l'Espagne. Quoiqu'Elisabeth eût dit à de Maisse, Ambassadeur de France, que les Pays-Bas ne valoient pas la peine qu'elle exposât sa Couronne au moindre danger (2), elle envoya en même tems le Chevalier Vere à la Haye, pour négocier les conditions d'un nouveau Traité, & fit dire à l'Archiduc par un autre Ambassadeur, qu'elle ne pouvoit se résoudre à quitter les armes, tant que ceux qu'elle avoit pris sous sa protection ne seroient pas en sûreté. Cependant Vere n'insistoit pas moins sur le payement de sa Maîtresse : « Il étoit juste, » disoit-il, que ceux qui causoient la guerre fournissent les » moyens de la soutenir, & que la Reine se fît rembourser » par ceux qui l'avoient mise dans l'embarras ; que l'Europe » lui reprochoit de s'opposer seule à la conclusion de la paix ; » que la négligence des Etats à satisfaire leurs créanciers » dénotoit une ingratitude qui rebuteroit leurs voisins de

(1) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 18, 24. Résolut. de Holl. *du* 7, 12 *Sept.* 1598. Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 321.

(2) T. Birch Negotiat. *from* 1592. *to* 1617. *pag.* 17.

» les secourir ». Les Etats pressés si vivement, quoique bien informés que la Reine étoit résolue de continuer la guerre (1), commencerent à craindre qu'elle ne suivît l'exemple d'Henri IV. Ils envoyerent André Hessels, avec pouvoir de fixer les anciennes dettes à dix millions de florins (2). La Reine affectoit toujours de desirer la paix, & Barneveld sollicitoit la permission de revenir à la Haye (3), soit qu'elle voulût ou ne voulût pas conclure son Traité. Dans ces circonstances Burgley étant au lit de la mort la conjura de songer à la tranquillité de ses Sujets. Elisabeth appuya sur le dernier conseil d'un véritable serviteur, & parut si touchée qu'elle détermina les Ambassadeurs à travailler au compte, qui ne se fit pas sans de grandes contestations (4) ; les Hollandois reprochoient aux Commissaires de la Reine d'évaluer à trop haut prix la levée, le transport & la paye des troupes.

Accord.

Après bien des disputes les Etats s'engagerent « de payer » huit millions de florins, la moitié pendant la guerre, à » raison de trois cens mille florins chaque année ; que s'il » restoit quelque chose dû de ce capital à la conclusion de » la paix, on continueroit les payemens aux mêmes échéan- » ces, jusqu'à ce que la totalité fût acquittée, à raison de » vingt mille florins par an, & qu'à l'égard de l'autre moi- » tié, on feroit de nouvelles conventions, aussi-tôt que le » Traité seroit signé ; que la Reine tiendroit onze cens cin- » quante soldats effectifs dans les Villes engagées ; que les Etats » leur payeroient cinq mille cinq cens florins par mois pour » leur solde, & leur fourniroient l'ustensile ; que Sa Majesté » ne seroit plus tenue de fournir des troupes auxiliaires ; » que les Anglois actuellement dans les Pays-Bas demeure- » roient au service des Etats, qui se chargeoient de leur » solde & de leur entretien, avec la liberté de les recruter ; » que ces troupes leur prêteroient serment, & seroient dé-

(1) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 465.
(2) Voyez les Instruct. secret. *dans* Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 45.
(3) Résolut. de Holl. *du 15 Juill.* 1598, *pag.* 252.
(4) T. Birch Negociat. *from* 1592. *to* 1617. *pag.* 171.

PHILIPPE III. 1598.

» chargés à l'avenir de celui qu'ils devoient à la Reine; » qu'elles seroient commandées par le Général des Etats; » que Sa Majesté conserveroit le droit de nommer un Conseiller d'Etat; qu'en cas que l'Angleterre fût attaquée, » les Etats seroient tenus de la secourir de cinq mille fantassins, de cinq cens chevaux, & de trente ou quarante » vaisseaux de guerre. Enfin l'on confirmoit le Traité de » 1585, à la réserve des Articles auxquels il étoit présentement dérogé ». Cet accord fut signé à Westminster le 16 d'Août (1).

Réflexions sur cet accord.

Ces conventions furent envisagées différemment par les Politiques : le plus grand nombre prétendoit qu'Elisabeth avoit profité habilement de la crainte que les Etats avoient qu'elle ne fît une paix séparée (2) ; mais si l'on réflechit sur chaque Article, on verra que l'avantage se trouve du côté des Etats. Ce qui regarde la Reine, se termine au payement de ses avances, & à l'exemption de fournir de nouvelles troupes. Les Etats, outre le gain des deux millions de plus qu'ils avoient donné pouvoir d'accorder, diminuoient d'un tiers la somme qu'on leur demandoit (3). La moitié se payoit par terme, & l'autre moitié après la conclusion de la paix, sans arrêter les échéances. Les Etats conservoient les troupes alors à leur service, & s'assuroient la permission d'en lever de nouvelles. Ils s'engageoient à donner des secours considérables, en cas que l'Angleterre devînt le théâtre de la guerre; mais ils y gagnoient encore, puisqu'en ce cas ils en délivroient leur pays. Ils se débarrassoient entiérement de la dépendance de l'Angleterre, en obtenant le rappel du Général Anglois, par la stipulation du serment aux Etats, & par la suppression d'un Anglois dans le Conseil : d'où l'on peut conclure que dans les circonstances les Plénipotentiaires des Etats avoient encore mieux ménagé les intérêts de

(1) Résolut. de Holl. *du 5 Oct.* 1598. *pag.* 335. Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* VII. *Part.* I. *pag.* 201. Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 42.

(2) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 466, 467.

(3) Remontr. de J. Oldenbarneveld *dans* l'Hist. vérit. *pag.* 177.

leurs Commettans, que ceux de la Reine d'Angleterre n'avoient fait les siens.

1598.
XIX.
Mariage d'Albert avec l'Infante.

La publication des Lettres qui transféroient la Souveraineté des Pays-Bas, du Comté de Charolois & de la Franche-Comté à l'Infante Isabelle-Claire-Eugenie, suivit celle de la paix de Vervins. Elles étoient datées de Madrid du 6 de Mai, & ratifiées du même jour par l'Infant Don Philippe, héritier de la Couronne, quoiqu'il fût encore dans sa minorité. L'on déclara en même tems le mariage projetté de l'Infante avec l'Archiduc Albert, & l'on fit lecture d'une Commission de la Princesse, qui nommoit le futur Epoux Gouverneur des Pays-Bas pendant son absence.

Philippe leur cede les Pays-Bas.

Philippe motivoit sa cession du desir qu'il avoit de ramener ses Sujets à l'obéissance, en les affranchissant de la domination espagnole qui leur déplaisoit, & leur donnant pour les régir un Prince déja connu par sa sagesse & la douceur de son administration; qu'au reste s'il se trouvoit quelque clause dans le transport qui parût blesser les usages & les loix des Provinces, il entendoit y suppléer de sa pleine puissance & volonté suprême, & qu'il vouloit être obéi sans réplique. Ce ton despotique blessoit l'oreille des Flamands; mais son attention à conserver aux Rois d'Espagne les moyens de rentrer dans cette aliénation, acheva de les révolter. Philippe obligeoit l'Infante & ses hoirs « de rendre » à chaque mutation foi & hommage aux Rois d'Espagne » en qualité de Feudataires de la Couronne de Castille. Il » leur enjoignoit de persévérer dans la Religion romaine, » faute de quoi il les déclaroit déchus de leurs droits, & » rétablissoit les Espagnols dans la pleine possession des domaines aliénés. Il exigeoit un serment, par lequel ils s'engageroient à demeurer fidèles & soumis aux Rois d'Espagne, comme à leurs Seigneurs suzerains, assujettissoit ces » Souverains mâles ou femelles, à prendre le consentement » du Prince regnant en Espagne pour la validité de leur » mariage, vouloit que les filles ne pussent épouser un autre » Prince qu'au refus du Roi ou de l'héritier présomptif du » Trône; qu'ils ne pussent marier leurs enfans sans le même

Conditions de la cession.

» aveu ; qu'ils ne contracteroient pareillement de Traité » avec aucun Souverain que sous la même condition, ils » n'aliéneroient ou ne morcelleroient aucune Province sans » un consentement exprès du Roi regnant ; qu'ils renonce» roient pour leurs Sujets à tout commerce dans les Indes ; » que les Rois d'Espagne pourroient mettre, quand ils le » jugeroient à propos, des garnisons dans les Villes d'An» vers, de Gand, de Cambray & autres ; qu'enfin les Gou» verneurs des Places des Pays-Bas leur prêteroient ser» ment aussi-bien qu'à leurs Comtes ; qu'en cas que l'In» fante décédât avant son époux, l'Archiduc conserveroit » l'autorité en qualité de Gouverneur général ; qu'il feroit » serment à son inauguration d'observer exactement ces Ar» ticles, & que s'il venoit à les violer en tout ou en partie, » le Roi d'Espagne regnant rentreroit de plein droit dans sa » domanialité (1) ».

Mécontentement dans le pays.

Les mal-intentionnés ajoutoient à ces observations, que Philippe ne s'étoit déterminé à marier sa fille à l'âge de trente-deux ans, que parce qu'il étoit convaincu de sa stérilité (2). Au surplus tout le monde crioit qu'il passoit les bornes de son autorité, & que Charles V, pour autoriser une pareille cession à son fils, son héritier présomptif, avoit assemblé les Etats Généraux, & requis leur consentement ; d'autres se réjouissoient de sortir des mains des Espagnols, & ne craignoient que d'y retomber quelque jour.

Conditions de l'inauguration.

Bruxelles étoit alors remplie de troupes qu'Albert avoit fait venir de tous côtés, dans la crainte des émeutes, & l'on affecta de ne convoquer que quelques Députés des Etats. Richardot harangua au nom de l'Archiduc : il rejetta la cause des derniers malheurs sur l'éloignement du Souverain, & leur présagea les avantages dont les Pays alloient jouir par la présence de leur Chef. Les Députés offrirent les conditions sous lesquelles ils consentoient à prêter hommage au

(1) Voyez la Résolut. de Holl. *du 12 Sept.* 1598. *pag.* 306. Grand Recueil des Placards, *Tom.* IV. *pag.* 87, 92. Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 32. De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXI. *pag.* 154.

(2) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 342. Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 20.

nom des Etats : elles portoient « que le ferment feroit relatif au tranfport de la Souveraineté & au mariage de l'Infante & de l'Archiduc, que leurs Alteffes prêteroient de leur côté le ferment accoutumé ; que le mariage feroit effectué fous trois mois ; que les nouveaux Souverains renonceroient par un Acte authentique à exciper jamais du douzieme Article du tranfport au préjudice des Provinces ; qu'ils fe contenteront du produit des Domaines, & des revenus ordinaires pour l'entretien de leurs maifons ; qu'ils feront chargés du payement & de l'entretien des troupes étrangeres, qu'ils jugeront à propos d'appeller ; que l'on ne pourra exiger des Etats que la paye des Wallons & des Allemands ; que les Confeils feront rétablis fur l'ancien pied ; que dans le cours de la premiere année ils réhabiliteront les Naturels du Pays dans les Gouvernemens, charges, emplois, &c ; qu'ils confirmeront les privileges des Villes & des Provinces ; que l'Infante arrivera à Bruxelles au plus tard dans le mois de Mai ; que les Archiducs ne pourront commettre des Lieutenants pour commander en leur abfence, qu'un Prince de la Maifon d'Autriche ; que le commerce fera libre entre les Provinces Efpagnoles & les Provinces-Unies ; que fon Alteffe fe fera accompagner en Efpagne par trois Seigneurs du Pays au choix des Etats ; que les Commandans & Gouverneurs ne pourront faire aucune innovation pendant fon abfence ; qu'il convoquera l'Affemblée générale des Etats à fon retour, pour travailler de concert à la réformation des abus (1) ».

Maurice offre du fecours au Duc de Ferrare.

Les intrigues de l'Efpagne laiffant plus de tranquillité aux Etats, Maurice voulut profiter de la mort du Duc de Ferrare pour embarraffer le Pape en Italie. Renaud étant mort fans enfans, avoit tranfporté fa Souveraineté à Cefar d'Eft, fils naturel de fon frere. Clement VIII s'oppofoit au teftament, & foutenoit qu'au défaut d'héritiers légitimes, le Duché étoit dévolu au S. Siege. Maurice dépêcha vers Cefar

(1) Meteren *Liv.* XX. *fol.* 432. Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 36.

PHILIPPE III. 1598.

pour l'exhorter à soutenir ses droits par la force des armes, & lui offrir un corps de troupes sous les ordres d'un Général capable de soutenir ses prétentions ; mais d'Est préféra un accommodement certain aux événemens douteux de la guerre, & la possession tranquille d'une partie des Domaines de son Oncle aux hasards d'une entreprise toujours périlleuse (1).

Entreprises infructueuses de part & d'autre.

Le détail des événemens politiques nous a fait oublier les opérations militaires, qui d'ailleurs ne méritent pas une grande attention. Le printems fut consommé dans quelques entreprises infructueuses ou de peu de conséquence. Le Commandant de Berg-op-zoom tenta de surprendre le Château de Wouw, sur la parole d'un homme également imprudent & lâche qui frappé d'une terreur panique au moment de l'exécution, ne pensa qu'à se sauver, & sa fuite découvrit le complot ; les soldats qui se trouvoient à la vue du Fort furent contraints de se retirer sans rien entreprendre (2). D'un autre côté le Stadhouder avoit assemblé un bon nombre de vaisseaux à Willemstad, & se proposoit de faire une incursion dans la Flandre ; mais une tempête dispersa sa flotte, & fit avorter ses desseins (3). La cavalerie des Etats s'étant embusquée près de Limbourg, enleva un convoi qui venoit du Pays de Juliers à travers les neiges, dont la campagne étoit couverte ; mais les Espagnols étant survenus avec plus de forces la mirent en fuite auprès de Buric, & recouvrerent le butin (4). Ces pertes avoient été précédées par celle du Fort de Patience auprès de Biervliet, que la garnison françoise qui le gardoit, vendit à l'Archiduc dans le mois de Février (5).

XX. Contestation entre les Anglois & la Ligue Anséatique.

L'accroissement du commerce récompensoit les Etats de ces petites disgraces : une contestation qui survint entre les Allemands & les Anglois en fournit l'occasion. Nous avons

(1) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 10.
(2) Meteren *Liv.* XIX. *fol.* 369. Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 307.
(3) Meteren *Liv.* XIX. *fol.* 369.
(4) Meteren *Liv.* XIX. *fol.* 369.
(5) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 11.

vu la Ligue anſéatique ſe former d'abord des places maritimes de la Vandalie, & s'accroître d'un grand nombre de Villes allemandes & flamandes. Ces Négocians avoient établi un Comptoir à Londres, qui ſubſiſtoit depuis deux ſiecles à la faveur des privileges que les Rois d'Angleterre leur avoient accordés. Les Anglois faiſoient d'abord leur commerce des laines crues que leur pays fournit en abondance. Mais la perſécution du Duc d'Albe ayant forcé les ouvriers des manufactures flamandes à quitter les Pays-Bas, les Anglois apprirent de ces fugitifs à les travailler. Edouard VI attentif à ſes intérêts, & jugeant que les anciens Traités nuiſoient au profit qu'il pouvoit tirer de ces nouveaux établiſſemens, réſolut de les annuller, & de rétablir les droits ſur l'ancien pied, ſous prétexte des abus que les Négocians anſéatiques avoient introduits, & demandoit qu'on accordât à ſes Sujets de pareils privileges par toute l'Allemagne. La Ligue ſe récria ſur ces innovations, réclama une jouiſſance de trois ſiécles, confirmée pendant les regnes de quatorze Monarques conſécutifs, & demanda qu'on défendît à la Compagnie qui s'étoit formée à Londres ſous le nom d'*Aventuriers*, de faire paſſer la mer aux laines fabriquées.

L'établiſſement de ces Négocians au-delà de l'Ems, pendant les brouilleries de la Reine Eliſabeth & du Duc d'Albe, augmenta la conteſtation, & les pirateries des Anglois aigrirent les eſprits. Les Députés de Lubec porterent cette affaire à la Diete de l'Empire, & le Roi d'Eſpagne ſoufflant le feu, Rodolphe II chaſſa d'Allemagne les marchands qui débitoient des étoffes fabriquées en Angleterre : Eliſabeth uſa de repréſailles ſur les Villes anſéatiques, & ferma les magaſins des Allemands le 8 de Janvier de cette année. Dès-lors les Aventuriers, dont le principal entrepôt étoit à Stade, chercherent à s'établir dans les Provinces-Unies. Le Bourgmeſtre & le Conſeil des Jurés de Groningue avoient écrit à la Reine dès l'année précédente pour vanter les avantages de leur Ville (1). Campen, Delft, Dor-

(1) Acta Publ. Angl. *Tom.* VII. *Part.* I. *pag.* 195.

PHILIPPE III.

1598.

drecht, Amſterdam & Rotterdam les tentoient également; les unes étoient mieux ſituées pour recevoir les marchandiſes à leur arrivée d'Angleterre; les autres pour les tranſporter dans l'Allemagne. La Compagnie entra en négociation avec les Etats, qui lui offrirent les mêmes privileges dont elle jouiſſoit à Stade (1).

Etabliſſement des Avanturiers à Middelbourg.

Après une longue délibération, les Anglois préférerent Middelbourg, dont les eaux étoient les plus propres pour leſſiver leurs laines (2). Eliſabeth voulant favoriſer cet établiſſement, ordonna que la laine qui ſortiroit de ſon Royaume pour le compte des Anglois, paſſeroit par l'entrepôt de cette Compagnie, & les Etats publierent un Placard en date du 22 de Mai, qui les aſſujettiſſoit à débarquer dans ce comptoir les draps & les ſerges qui venoient d'Angleterre (3). Le Duc de Wurtemberg qui venoit de rendre le Nekker navigable juſques dans le Rhin, demanda en même tems la liberté du commerce pour ſes Sujets, & les Etats l'accorderent ſur le champ (4): ainſi la Hollande & la Zeelande s'emparerent du commerce des draps en Allemagne.

Mutineries des garniſons Eſpagnoles.

Pendant que les Etats s'appliquoient à rendre leurs Villes plus floriſſantes, l'Archiduc n'étoit occupé qu'à s'oppoſer aux émeutes qui menaçoient celles des Eſpagnols d'une ruine prochaine. La ſageſſe & la bonne conduite d'Herman Vander Berghe appaiſa les mutins dans la Gueldre (5); mais à Graave les Allemands en vinrent aux mains avec les Eſpagnols, & ce ne fut qu'avec peine qu'on arrêta le carnage (6). Les Eſpagnols en garniſon dans le Château d'Anvers chaſſerent Auguſtin Meria, leur Commandant, & nommerent un d'entr'eux pour le remplacer; ils demanderent vingt-deux mois de leur ſolde aux habitans, & en attendant le payement, vingt-cinq ſols chaque jour par ca-

(1) Réſolut. de Holl. *du 9 Févr. du 5 Mai*, *15*, *30 Juin* 1598. *pag.* 49, 88, 235.

(2) Meteren *Liv.* XIX. *fol.* 367, 369. Grotii Hiſt. *Lib.* VII. *pag.* 307, 309.

(3) Réſolut. de Holl. *du 27 Mai* 1599. *pag.* 192. Grand Recueil des Placards, *Tom.* I. *col.* 766.

(4) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 32.

(5) Meteren *Liv.* XIX. *fol.* 372.

(6) Meteren *Liv.* XX. *fol.* 382.

valier, & la moitié par fantassin : l'insolence croissant par la foiblesse des bourgeois, ils exigerent des habits galonnés, des meubles recherchés, des vivres en abondance, & même des filles ; ils tiroient sur la Ville jusqu'à ce qu'on les eût contentés. Ceux de Lier & la garnison de Gand suivirent le même exemple, quoiqu'avec plus de modération. L'Archiduc ayant distribué l'argent qu'il avoit apporté d'Espagne, aux soldats qui devoient servir en campagne, avoit cru calmer les autres par de belles paroles ; mais ces désordres continuerent le reste de l'année (1).

XXI. Les Etats sollicités pour la paix par Albert.

Les Pays-Bas sollicitoient si vivement l'Archiduc de travailler à la pacification générale, qu'il résolut d'écrire aux Provinces-Unies ; & sous prétexte de leur notifier son mariage avec l'Infante & la cession de la Souveraineté des Provinces, il les exhorta à se réconcilier avec les nouveaux Souverains, leur annonçant qu'il laissoit des ordres pour ouvrir la négociation pendant son voyage en Espagne. Les Etats de Brabant l'appuyerent par leurs lettres (2), & Philippe-Guillaume, Prince d'Orange, le Duc d'Aarschot & le Marquis d'Haurcy écrivirent en conséquence à Maurice (3). Peu après Daniel Vander Meulen, Négociant de Leiden, fut mandé à Anvers, & s'y rendit de l'aveu des Etats-Généraux, sous prétexte de visiter son frere. Il eut dans ce voyage une conférence avec Richardot, d'Assonville & le Marquis d'Haurcy, qui le chargerent d'offrir aux sept Provinces de conserver leur Religion & leur Gouvernement, de maintenir chacun dans les charges & dignités qu'il possédoit, d'abolir la mémoire de ce qui s'étoit passé jusqu'alors, & de procurer à Maurice le commandement de l'armée de l'Empereur en Hongrie, à condition de reconnoître l'Infante & l'Archiduc pour leurs Souverains (4).

Vander Meulen à son retour communiqua ces propositions aux Etats ; mais ils avoient acheté trop cher leur li-

(1) Meteren *Liv.* XX. *fol.* 382. Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 37. *Liv.* XXXVI. *pag.* 5.
(2) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 28.
(3) Meteren *Liv.* XX. *fol* 384. Grotii Hist. *Lib* VII. *pag.* 327.
(4) De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXI. *pag.* 156.

PHILIPPE III.

1598.

berté, pour la risquer sur de simples paroles; & la condition d'éloigner Maurice, sous un prétexte d'honneur, redoubla leur méfiance. Ils intercepterent dans ce même tems des Lettres (1), par lesquelles Philippe pressoit l'Empereur de créer Albert Vicaire de l'Empire, de fixer sa résidence à Besançon, de l'autoriser à prendre les armes pour forcer ceux qui refuseroient d'accéder au Traité de Vervins, & de lever des troupes dans l'Empire (2). Ils n'avoient pas oublié que le Roi avoit défendu de les recevoir au Congrès, à moins qu'ils ne consentissent à rétablir la Religion catholique; qu'il exigeoït qu'on n'admît dans les emplois que ceux qui la professeroient, & se soumettroient entierement à l'Espagne (3); & la découverte d'un complot contre la vie de Maurice les détermina à renvoyer les lettres sans réponse.

Il est refusé.

Conspiration contre la vie de Maurice.

On arrêta à Leide le 24 de Mai Pierre Panne, natif d'Ypres, Tonnelier de son métier, & autrefois Négociant & Courtier de profession. Il avoua par son interrogatoire « que » se trouvant poursuivi par un grand nombre de créanciers, » il avoit demandé quelque secours aux Jésuites de Douay, » & que ceux-ci lui avoient promis une grosse somme, s'il » pouvoit assassiner le Prince Maurice qu'ils qualifioient du » titre de *Duc;* que sa femme qui depuis long-tems étoit » sous leur direction l'avoit ébranlé par ses sollicitations, » & que leur Recteur l'avoit déterminé, en lui promettant » de grands avantages dans ce monde, & la béatitude éter- » nelle dans l'autre; qu'après avoir reçu par ses mains l'ab- » solution de ses péchés & la Communion, il étoit parti » avec une somme d'argent qu'il lui avoit avancée pour le » voyage, avoit traversé la Zeelande, & s'étoit rendu à » Leide; qu'il avoit choisi le jour du mariage du Sieur » d'Asperen avec la fille de S. Aldegonde pour l'exécution » du projet, & s'étoit mis sous le portail de l'Eglise fran- » çoise, où il attendoit le Prince qui ne s'étoit pas trouvé à » la cérémonie; que plusieurs Jésuites s'étoient assemblés

(1) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 37.
(2) Meteren *Liv.* XX. *fol.* 429.
(3) Abrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 392.

» chez un Catholique proche de la Haye, pour attendre » l'événement, & qu'ils avoient marqué beaucoup de cha- » grin de voir le coup manqué ; qu'ayant depuis réflechi » plus mûrement sur la noirceur de son crime & les dan- » gers qui l'environnoient, il s'étoit repenti de s'être en- » gagé dans un si grand crime, & qu'il supplioit les Juges » d'avoir égard à ses remords ». Il paroît par ses confessions, qu'il avoit donné sa parole en présence de Richardot & d'Assonville, & qu'on l'avoit muni d'un couteau empoisonné & armé de deux crochets (1). Les Echevins assistés de deux Committés & des deux Tribunaux de Hollande, le condamnerent à avoir la tête tranchée & son corps écartelé : ce qui fut exécuté le 22 de Juin, & son jugement fut affiché, publié à son de trompe, imprimé & distribué dans toutes les Provinces.

Philippe III. 1598.

Jugement de l'assassin.

Les Jésuites étourdis d'un pareil éclat, entreprirent de se justifier. François Coster, l'un d'eux, écrivit un long Mémoire en Allemand, par lequel il invectivoit de son mieux contre les hérétiques, qu'il accusoit d'être les auteurs d'une pareille calomnie, & qu'il en étoit de cet attentat comme de ceux qu'on leur imputoit en France & en Angleterre. Gilles Schondonek, autre Jésuite, fit une traduction latine de cet ouvrage (2) : ce qui n'empêcha pas les Etats de se confirmer dans leur aversion pour la paix, & d'écrire aux Provinces espagnoles pour les exhorter à se réunir à leurs armes & à celles de leurs compatriotes (3).

Justification des Jésuites.

Le Roi d'Espagne après avoir mis un nouvel ordre dans ses Finances, fit embarquer sur trente-huit vaisseaux Danois ou de la Mer Baltique, sur lesquels il mit un embargo, & qu'il loua pour le passage, quatre mille Espagnols qu'il envoya dans les Pays-Bas. La flotte étoit commandée par l'Amiral Pretendona, & les troupes par Don Sanche de Leira.

Philippe envoye un renfort de troupes dans les Pays-Bas.

(1) Voyez les Résolut. de Holl. *du 27 Mai* 1599. *pag.* 163. Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 327.

(2) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 327. De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXI. *pag.* 267.

(3) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 23. Hist. de la Patrie, *Tom.* IX. *Liv.* XXXIII. *pag.* 12.

PHILIPPE III.

1598.

Ils avoient pour Pilote un transfuge Hollandois, qui les rendit en douze jours à Calais, & leur fit éviter la flotte des Etats qui croisoit dans ces parages. Les Zeelandois en poursuivirent trois, dont deux s'échouerent à la côte, & le troisieme fut pris. Au départ ils en enleverent deux autres chargés des soldats qu'on renvoyoit en Espagne; le reste arriva à bon port (1).

Albert assemble son armée.

Fortifié de ce secours, l'Archiduc résolut de mettre une armée en campagne. Il s'étoit fait peu de choses jusqu'alors: deux détachemens s'étant rencontrés près de Nimegue, s'étoient livrés un combat assez vif, où les Hollandois avoient eu le dessous; d'un autre côté la cavalerie des Etats avoit forcé un corps d'Espagnols à repasser la Meuse, & l'un des Comtes de Mansfeld avoit été tué dans cette rencontre (2). Les Etats ne pensoient qu'à ménager leurs finances, pour être en état de se défendre, lorsque l'Archiduc auroit rassemblé les garnisons qu'il avoit dans les Villes de France. Ils étoient informés qu'il attendoit ce moment pour porter un coup décisif; mais ils sçavoient en même tems que ces troupes refusoient d'évacuer les places avant que d'être payées de leurs arrérages. Albert ayant enfin touché quelques remises d'Espagne, assembla sept à huit mille hommes du côté de la Meuse, & nomma Don Francisco de Mendoze, Amirante d'Arragon, pour Général (3). A cette nouvelle les Etats firent partir le Comte de Hohenlo, pour garder le Bommelerwaard, pendant que Maurice rassembloit ses forces auprès d'Arnhem.

XXII.
Le Cardinal André d'Autriche nommé Lieutenant d'Albert.
Départ d'Albert pour épouser l'Infante.

Sur ces entrefaites le Cardinal André, fils de Ferdinand d'Autriche, Comte de Tyrol, qu'Albert avoit mandé d'Alsace, où il commandoit, pour l'établir son Lieutenant dans les Pays-Bas, étant arrivé à Bruxelles (4), l'Archiduc se rendit à Halle dans le Hainaut, Hospice célébre par le concours des Pélerins, déposa sa barrette sur l'autel de la Vier-

(1) Meteren *Liv.* XIX. *fol.* 370.
(2) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 328.
(3) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 328, 329.
(4) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 326, 330.

A.

ge, & ſe mit en route pour l'Eſpagne, accompagné du Prince d'Orange, du Comte Vanden Berghe & du Comte de Solves, ſous l'eſcorte de mille chevaux (1). On fut ſurpris de voir retourner Philippe-Guillaume dans un Pays où il avoit eſſuyé une captivité ſi longue; mais il ſe flattoit de rentrer dans la Principauté d'Orange, qu'Henri IV lui retenoit. Maurice avoit eu les mêmes vues, & s'étoit ſervi de S. Aldegonde qui ne put l'obtenir: ſon Aîné réuſſit; mais ce ne fut que dans le mois de Mars ſuivant qu'il rentra dans ſon bien (2). Albert paſſa par l'Allemagne, où il eut une entrevue avec l'Empereur ſon frere, & vint en Italie. Il apprit en chemin que Philippe étoit mort à l'Eſcurial le 13 de Septembre, la veille du jour de ſon départ de Bruxelles.

Philippe-Guillaume de Naſſau rétabli dans la Principauté d'Orange.

Le Monarque tourmenté depuis long-tems par une goutte opiniâtre, dont les attaques étoient plus fréquentes, & devinrent inſupportables cet été, ſe fit tranſporter au magnifique Palais qu'il avoit bâti à S. Laurent, ſous le nom de l'Eſcurial, pour eſſayer ſi le changement d'air le ſoulageroit. Il arriva avec une fievre ardente, accompagnée de contractions extraordinaires dans les nerfs, & d'un ſatyriaſme ſi violent qu'il épuiſoit ſes forces. Ses jambes & ſa poitrine ſe couvrirent de puſtules livides: les Médecins les ayant fait aboutir, il en ſortit beaucoup de pus, dans lequel ſe formoit une ſi grande quantité de vermine, que tout ſon monde ne pouvoit venir à bout de le nettoyer. La maigreur de ſon corps & ſa foibleſſe l'empêchoient de ſe remuer, & les poux dont il étoit couvert, pénétrerent ſes entrailles, & lui cauſerent des douleurs inexprimables.

Fin tragique de Philippe II.

Horreur de ſa maladie.

Sa conſtance parut dans ces momens affreux: il ſoutint ſes tourmens avec une fermeté héroïque; il ſe fit apporter ſon cercueil, le fit mettre au pied de ſon lit, & fit poſer ſur un morçeau de pourpre une tête de mort avec une Couronne d'or, pour ſe rappeller ſans ceſſe le néant des vanités humaines. Il appella ſon fils & ſa fille, & découvrant ſa poitrine, *voyez*, leur dit-il, *mes enfans, un tableau des miſeres*

Sa fermeté.

(1) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 37, 38.
(2) Meteren *Liv.* XX. *fol.* 383. Grotii Hiſt. *Lib.* VII. *pag.* 330.

PHILIPPE III. *de ce monde. Considerez ce misérable corps que l'art des Médecins, les richesses, ni la puissance ne peuvent arracher aux* 1598. *vils insectes qui le rongent;* il ordonna à son valet de chambre de lui remettre un petit coffre, & l'ayant ouvert, il tira un fil de perles & un collier de diamans de grand prix, & les donnant à l'Infante. *Voilà*, ma fille, lui dit-il, *les ornemens de votre mere qu'elle m'a chargé de vous donner à votre mariage! gardez-les toute votre vie comme un gage de sa tendresse.* Il remit au jeune Philippe un Ecrit de sa main, lui recommanda de pratiquer les préceptes qu'il contenoit, s'il vouloit regner heureusement, lui recommanda ses Ministres, & particulierement Christophe de Mora. Il leur enjoignit ensuite, en vertu de l'autorité paternelle, de conserver une bonne intelligence, & de vivre & mourir dans la Religion catholique, apostolique & romaine. Il reçut les Sacremens des mains de l'Archevêque de Tolede, se fit donner la croix que son Pere tenoit à sa mort, & rendit l'ame en la baisant. On raconte que son Confesseur l'avertissant qu'il n'avoit plus que quelques momens à vivre: *Vous vous trompez*, lui répondit-il, *un saint Personnage m'a prédit autrefois que je vivrois encore deux jours* (1): Qu'il perdit alors la parole; mais qu'il tomba dans une agonie qui dura quarante-huit heures. Il étoit âgé de soixante-douze ans, dont il en avoit regné quarante-trois (2).

Sa mort.

Son portrait.

Les Espagnols vantent la patience de Philippe, sa tranquillité, son application, sa piété, sa régularité extérieure, & son attachement à la Religion de ses Peres. Il faut cependant convenir que lorsque l'ambition parloit, il ne connoissoit plus de regles. Il avoit l'esprit pénétrant, mais fourbe, soupçonneux, ne pardonnant jamais, & toujours attentif à troubler les Etats de ses voisins. Ses ennemis lui reprochent une sévérité cruelle qui le portoit à répandre le sang, & l'accusent d'avoir fait mourir sur des soupçons fort légers Isabelle, son Epouse, & Don Carlos, son héritier présomptif. Quelques Auteurs se sont amusés à faire le parallele de

(1) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 331.
(2) Meteren *Liv.* XX. *fol.* 3. Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 39, 40.

sa

ſa mort avec celles d'Antiochus Epiphanes, d'Herode & des autres Tyrans, ſans réflechir que pluſieurs Princes, adorés des Peuples pendant leur vie, ont péri de la même maladie dans les ſiecles où l'on n'en connoiſſoit encore ni la nature ni le remede (1). L'idée du deſpotiſme qu'il avoit ſucée avec le lait, l'horreur qu'on lui avoit inſpiré de l'héréſie, & le préjugé dont il étoit imbu qu'on doit ſe ſervir de toutes ſortes de moyens pour la détruire, le rendirent implacable, & révolterent les Flamands. Son ambition ſans bornes lui fit former des projets au-deſſus de ſes forces : il y conſomma ſes forces & les tréſors prodigieux qu'il tiroit des Indes. Il auroit été plus grand, s'il ſe fût contenté de ramener par les bienfaits & la douceur ſes Sujets effarouchés, & s'il eût employé ſa puiſſance & ſes richeſſes à ſe rendre l'arbitre des Princes, ſes voiſins. Il étoit bienfait, ſans être grand ; ſes traits annonçoient la gravité majeſtueuſe qui caracteriſe ſa Nation ; ſes cheveux étoient blonds. Au ſurplus il jouit long-tems d'une ſanté parfaite, & mourut plus âgé qu'aucun de ſes Ancêtres.

Son Teſtament.

Dans ſon Teſtament où l'on reconnoît les expreſſions & les maximes d'un Moine zélé, plutôt que les nobles ſentimens d'un Monarque vertueux, il inſtituoit Philippe, ſon fils, ſon héritier univerſel, & lui ſubſtituoit Iſabelle, en cas qu'il mourût ſans enfans. Il nommoit à leur défaut l'Impératrice Marie, ſa ſœur, ſes enfans, & par ſuite le plus proche héritier, pourvu qu'il ne fût pas ſoupçonné d'héréſie. Il démembroit de ſes Etats, en faveur de l'Infante, la Franche-Comté, le Luxembourg, le Limbourg, le Comté de Namur, l'Artois, le Hainaut, la Flandre, le Brabant, Malines, la Gueldre, la Hollande, la Zeelande, la Friſe, &c.

Ses Femmes & Enfans.

Il eut quatre femmes. Il avoit épouſé en 1554 Marie de Portugal, qui mourut en donnant la vie au malheureux Don Carlos. La Politique de ſon Pere le remaria à Marie, Reine d'Angleterre, dont il n'eut point d'enfans. Dix ans après il prit pour femme Iſabelle de France qui venoit à ſa Cour

(1) Grotii Hiſt. *Lib.* VII. *pag.* 331.

PHILIPPE III.

1598.

pour épouser son fils. Il eut d'elle Isabelle-Claire-Eugenie ; mariée à l'Archiduc Albert, & Catherine, femme d'Emmanuel-Philibert de Savoye. Il épousa enfin Anne d'Autriche, fille de l'Empereur Ferdinand, & de Marie sa propre sœur, dont il eut trois fils & une fille qui moururent tous au berceau, à l'exception de Philippe qui lui succéda (1).

Chapitres de la Toison tenus sous son Regne.

Philippe III ne tint que deux Chapitres en forme, & nomma depuis les Chevaliers dans son Cabinet, en vertu d'un Bref qu'il avoit obtenu du Pape. Il convoqua le *premier* à Anvers en 1556, & ce fut le *vingt-deuxieme* de l'Ordre. Il y reçut Chevaliers Henri le Jeune, Duc de Brunswick & de Lunebourg ; Ferdinand, Archiduc d'Autriche, Comte de Tyrol ; Philippe de Croy, Duc d'Arschot, Comte de Porceau & de Sinneghen ; Charles d'Autriche, Prince d'Espagne ; Louis-Henriquez de Cabrera, Duc de Medina de Rio Secco, Comte de Modica, Amiral de Castille ; Alonço de Cordoua d'Arragon, Duc de Cordoua & de Segorbe ; Charles Baron de Barlaymont, Seigneur de Perweys ; Philippe de Stavele, Baron de Chaumont, Seigneur de Glayon ; Charles de Brinceu, Comte de Meghem, Seigneur de Humbercourt ; Philippe de Montmorency, Comte de Hornes ; Jean, Marquis de Berghes, Comte de Walhain ; Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, Seigneur de Breda ; Jean de Montmorency, Seigneur de Courrieres ; Jean Comte d'Oostfrise, Seigneur de Durbuy ; Vladislas, Baron de Bernstein ; François-Fernande d'Avalos d'Aquino, Marquis de Pescara & du Guasto ; Antoine Doria, Marquis de San Stephano, Seigneur de Ginosa ; Sforça Sforça, Comte de Santa Fiore, Marquis de Varzi, Seigneur de Castello Arquato. Le *second*, qui fut le *vingt-troisieme* de l'Ordre, se tint à Gand en 1559. Il y créa Chevaliers François II, Roi de France ; Guido Baldo de Montfeltré, de la Roveré, Duc d'Urbin ; Marc-Antoine de Colone, Duc de Tagliacozzo & Paliano, Grand-Connétable de Naples ; Philippe de Montmorency, Seigneur d'A-

(1) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 332. Le Clerc *Tom.* I. *pag.* 189, &c.

chicourt ; Baudouin de Lannoy, Seigneur de Turcoing ; Floris de Montmorency, Seigneur de Montigny ; Philippe Comte de Ligne & de Faulquemberghe, Seigneur de Wassenaar ; Charles de Lannoy, Prince de Sulmone ; Antoine de Lalain, Comte de Hoochstrate ; Joachim, Baron de Neuhaus, Grand-Chancelier de Boheme ; Charles IX, Roi de France ; Jean d'Autriche, Lieutenant, Gouverneur & Capitaine Général des Pays-Bas ; Eric, Duc de Bronsvic & de Luneburg. Il nomma dans son Cabinet Rodolphe II, Empereur, Roi de Hongrie & de Boheme ; Jean, Duc de Bragance & de Barcellos, Connétable de Portugal ; Alonzo Peres de Gusman, Duc de Medina-Sidonia, Marquis de San Lucar de Varrameda, Comte de Niebla ; Philippe d'Autriche, Prince d'Espagne ; Charles-Emmanuel, Duc de Savoye, Prince de Piémont ; Louis-Henriquez de Cabrera, Dun de Medina de Rio Secco, Comte de Madica, Amiral de Castille ; Louis de la Cerda, Duc de Medina-Celi, Marquis de Cogolludo ; Charles, Archiduc d'Autriche ; Ernest, Archiduc d'Autriche ; Guillaume, Comte Palatin du Rhin, Duc des deux Bavieres ; Francisco-Cosino de Medecis, Duc de Florence ; Alexandre Farnese, Duc de Parme & de Plaisance ; François-Marie Feltrio de la Rovere, Duc d'Urbin, Seigneur de Pesaro & de Senogaglia ; Vespasien Gonzaga Colona, Duc de Sabricaeta & de Trajetta ; Don Carlos d'Arragon, Duc de Ferranova, Prince de Castelbeltran ; Diego Hernandez de Cordoua, Duc de Cardona, Marquis de Comares ; Honorato Caetano, Duc de Sermoneta, Seigneur de Bassiano ; Vincent Gonzaga, Duc de Mantoue & de Montferrat ; Juigo Lopez de Mendoça, Duc d'Infantadgo, Marquis de Cenete ; Juan Fernandes Pacheco, Duc d'Escalona ; Matthias, Archiduc d'Autriche ; Ferdinand, Archiduc d'Autriche ; Sigismond Batory, Prince de Transylvanie ; Pedro de Medicis, Frere du Duc de Florence ; Guillaume Ursin de Rosemberg, souverain Burgrave de Boheme ; Leonard, Baron de Harrach, de Rorau & de Pirhenstein, Grand-Maréchal héréditaire d'Autriche ; Horatio de Lannoy, Prince de Sulmone ; Marc de Rye, Marquis

PHILIPPE III.

1598.

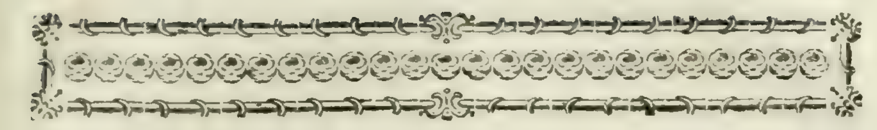
PHILIPPE II. 1598.

de Varambon, Comte de Varax & de la Roche; Maximilien, Comte d'Oostfrise, Seigneur de Durbuy; Charles de Ligne, Comte d'Arembergh es, Baron de Zevemberghe; Floris, Comte de Barlaymont; Philippe, Comte d'Egmond, Prince de Gavre; Esteenuyse, Baron de Fiennes; Emmanuel de Lalain, Marquis de Renty, Vicomte de Bourbourg, Baron de Montigny; Robert de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Roubaix; Alonso-Felice d'Avalos d'Arragon, Marquis de Guasto & de Pescara; François de Vergy, Comte de Champlite, Baron & Seigneur d'Autrey; Francisco de Santapau, Prince de Butera; Jean, Baron de Kevenhuller, Grand-Ecuyer héréditaire de Carinthie (1).

(1) Chiflet Insignia Gentilitia Equitum Ordinis Velleris Aurei, *pag.* 119.

Fin du dix-neuvieme Livre.





LIVRE XX.

SOMMAIRE.

I. PHILIPPE IV, trente-deuxiéme Comte de Hollande. *Mariage d'Albert & d'Isabelle. Troubles d'Oostfrise. Conjuration dans Embden. Découverte & punie. Manœuvres du Comte. Et des Espagnols. Mort du Comte.* II. *Troubles d'Aix-la-Chapelle. Manœuvres des Espagnols. Affaires de Cleves & de Juliers. Invasion des Espagnols sur le Rhin. Ils s'emparent d'Orsoy. Maurice marche contr'eux.* III. *Mutineries des troupes Espagnoles. Indécision de leurs Chefs. L'Empire sollicité contre les Espagnols. Disette & désertion dans leur camp. Siege de Rhinberk par Mendoze. Remede singulier contre la peste. La Place rendue. Ravage des Espagnols. Leur cruauté & perfidie.* IV. *Campagne avantageuse de Maurice. Prise de Deutichem par Mendoze. Il ravage le Bas-Rhin. Mort de Cuilembourg. De S. Aldegonde. De Leoninus. Troubles d'Utrecht.* V. *Préparatifs pour la campagne suivante. Nouveaux impôts. L'Etat arrieré. Plaintes de l'Empire contre les ravages des Espagnols. Leur justification. Le Comte de la Lippe nommé pour marcher contre les Espagnols. Justification des Etats.* VI. *Tentatives infructueuses des Espagnols sur Breda. Sur Nimegue. Animosités réciproques. Bucquoi battu & prisonnier. Martinengo tué. Le Luxembourg & le Limbourg ravagés. Emeutes dans les troupes Espa-*

gnoles. Leur invaſion dans le Bommelerwaard. Embarras de Maurice. Il raſſure le Pays. Mendoze aſſiege Bommel. Coups de canon ſinguliers. Le ſiege de Bommel levé. Mendoze repouſſé par Maurice. Il conſtruit le Fort de S. André. Son entrepriſe ſur Woudrichem. Manquée. Priſe de Deutichem par Guillaume-Louis. Malheureuſe expédition de l'Armée de l'Empire. Elle échoue devant Rhinberk. Et devant Rees. VII. *Défenſe du commerce en Eſpagne. Et dans les Pays-Bas Eſpagnols. Repréſailles de la part des Etats. Leur armement contre l'Eſpagne. Départ de leur Flotte. Son expédition ſur les Iſles Canaries. Vander Does bleſſé. Malheureux ſort de la Flotte à S. Thomé. Mort de Vander Does. Déſolation de la Flotte au retour. La Flotte Eſpagnole diſperſée par une tempête. Nouvel armement des Etats. Les Armateurs de Dunkerque châtiés. Les Galeres de Spinola maltraitées.* VIII. *Retour d'Albert. Le Cardinal André renvoyé. Sa mort. Nouvelles émeutes des troupes Eſpagnoles. Mécontentement des Flamands. Promotion des Seigneurs. Inauguration des Archiducs. Les Etats ſollicités pour la paix. Leur refus. Projet de Ligue contre l'Eſpagne. Les Etats ſecourus par Henri IV. Leurs Finances épuiſées. Débats ſur les nouveaux Impôts. Eliſabeth portée pour la paix. Sa declaration aux Etats.* IX. *Surpriſe de Wagtendonk par Louis de Naſſau. Combat particulier entre des François & des Allemands. Maurice s'empare de Crevecœur. De Batenbourg. Du Fort S. André. Douze cens Ennemis paſſent au ſervice des Etats.* X. *Expédition des Etats ſur la Flandre. Raiſons pour & contre. Priſe du Fort de Philippine. Et d'autres Forts. Maurice inveſtit Nieuport. Les Armateurs de Dunkerque maltraités. Albert aſſemble ſon armée. Epouvante dans l'armée des Etats. Erneſt de Naſſau battu. Bataille de Nieuport. Vere bleſſé.*

Albert bleſſé. Sa défaite. Mendoze priſonnier. Sapena tué. XI. *Maurice ſoupçonné d'aſpirer à la Souveraineté. Le ſiege de Nieuport levé. La Bourlotte tué. Particularités à ſon ſujet. Nouvelles propoſitions de paix. Refuſées. Les Armateurs de Dunkerque diſperſés. Conſtruction des Galeres à Dordrecht. Leur expédition hardie.* XII. *Eliſabeth ſollicitée pour la paix. Congrès infructueux à Boulogne. Ambaſſade infructueuſe de l'Empereur.* XIII. *Groningue révoltée contre les Etats-Généraux. Punie par une Citadelle. Soumiſſion de la Ville. Diviſion dans la Friſe. Réduction de la Province.* XIV. *Préparatifs pour la campagne ſuivante. Conſpiration des Jéſuites pour livrer Gertrudenberg. Le Limbourg ravagé. Priſe du Château de Krakou. Pillages des troupes d'Albert. Pirateries des Dunkerquois. Des Galeres de Spinola. Deſſein ſur Vliſſingue. Manqué. Nouvelle mutinerie des Eſpagnols.* XV. *Siege de Rhinberk par Maurice. Châtillon bleſſé. Oſtende inveſti par Albert. Capitulation de Rhinberk. Maurice maître de Meurs.* XVI. *Commencement du ſiege d'Oſtende. Monrey tué. Vere nommé Commandant. Nouvelle invention de Maurice pour affermir le terrein. Nouveau Port. Réputation du ſiege. Changement d'attaque. Catriccio & Braccamonte tués, Châtillon tué. Vere bleſſé. La Ville inondée. Les Archiducs au ſiege. Trahiſon.* XVII. *Siege de Bois-le-Duc par Maurice. Levé. Le Pays de Cologne ravagé par les Etats. Continuation du ſiege d'Oſtende. Aſſaut. Fauſſe négociation de la part de Vere. Emeute dans la garniſon. La négociation rompue. Mécontentement des Etats contre Vere,* XVIII. *Vûes d'Eliſabeth ſur Oſtende. Diſgrace du Comte d'Eſſex. Sa mort. Ses liaiſons avec l'Agent des Etats. Invaſion des Eſpagnols en Irlande. Manquée.* XIX. *Aſſaut furieux ſur Oſtende. Perte conſidérable des Aſſiégeans. Horace Vere bleſſé.*

Albert s'opiniâtre au ſiege. Invention pour fermer le Port. Manquée. Vere remplacé par Dorp. Mauvaiſe ſituation des Eſpagnols. Voyage d'Henri IV à Calais. Entrepriſe ſur Breda. Manquée. Adolphe Vanden Berghe priſonnier. Mendoze actionné à la Haye. Sa négociation pour la paix. Il eſt échangé. XX. *Préparatifs pour la campagne ſuivante. Secours de France & d'Angleterre. Les autres Pays-Bas ſollicités par les Etats. Maurice marche à l'ennemi. Mendoze refuſe la bataille. Siege de Graave par Maurice. Tentative infructueuſe de Mendoze pour ſecourir la place. Elle ſe rend.* XXI. *Mutinerie des ſoldats ennemis. Leur établiſſement à Hoogſtraaten. Leur police. Albert aſſiege Hoogſtraaten. Les mutins ſoutenus par Maurice. Leur proſcription. Leur réponſe. Tentatives infructueuſes du Nonce pour un accommodement. Diſtribution des troupes. Venlo reçoit garniſon Eſpagnole. Avantages d'Erneſt de Naſſau ſur les Eſpagnols. Louis de Naſſau ravage le Luxembourg.* XXII. *Armemens des Eſpagnols par mer. Galeres de Spinola battues. Leur arrivée dans les Pays-Bas. Leur défaite. Deſſein de Spinola ſur Walcheren. Manqué.* XXIII. *Continuation des troubles d'Ooſtfriſe. Manœuvres du Comte. Les Etats y envoyent des troupes. Accommodement. Mutinerie du Comte. Mécontentement de l'Empereur contre les Etats. Leur réponſe. Erection de la Compagnie des Indes Orientales. Le commerce d'Eſpagne ouvert aux Provinces-Unies. Elles refuſent d'en profiter. Rappel infructueux des Exilés.*



HISTOIRE



HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
PROVINCES-UNIES.

LIVRE XX.

PHILIPPE IV,

Trente deuxiéme Comte de Hollande.



LBERT apprit la mort de Philippe III en entrant ſur les terres des Vénitiens. Il y rencontra Marguerite, fille de Charles, Archiduc d'Autriche, & petite-fille de l'Empereur Ferdinand, Princeſſe de quatorze ans, que Marie de Baviere, ſa mere, menoit en Eſpagne pour épouſer le nouveau Monarque. Les corteges ſe réunirent & vinrent de compagnie à Verone, où Paul Paruta, Provéditeur de S. Marc, les complimenta au nom du Sénat. Vincent, Duc de Mantoue, vint les chercher à Oſtie à la tête de ſa Nobleſſe, & la troupe royale monta ſur une eſpece de Bucentaure orné de tapiſſeries, ſur lequel on avoit pré-

PHILIPPE IV.

1598.

I. Mariage d'Albert & d'Iſabelle.

PHILIPPE IV. 1598.

paré un magnifique repas. Elle descendit le Po, suivie de trois barques remplies de Musiciens & d'un grand nombre d'autres personnes de sa suite. Les Archiducs se rendirent à Ferrare, où Clement VIII benit le double mariage. Albert étoit fondé de la procuration de Philippe pour épouser Marguerite, & le Duc de Sessa étoit porteur de celle d'Isabelle, sœur du jeune Roi. Le reste de l'année se consomma en fêtes & en visites des Eglises, qui, par la magnificence des édifices & la pompe du culte, attirerent en Italie l'affluence de tout le Peuple Chrétien (1). Nous les laisserons dans le deuil, les réjouissances & les dévotions, pour revenir dans les Pays-Bas, où les troubles d'Embden & les manœuvres des Espagnols offroient d'autres spectacles.

Troubles d'Oostfrise.

Le Comte d'Oostfrise offensé du Traité dont les Etats avoient exigé la signature, avoit présenté une Requête au Conseil Aulique tendante à l'annuller, & l'Empereur voulant ménager la Ville d'Embden, & mortifier les Etats des Provinces-Unies, avoit cassé l'Acte de Delfzyl, & rétabli ses conditions sous la forme d'un Jugement Impérial. Edzard trompé dans son attente, & voulant profiter des divisions qu'avoit fait naître la levée des nouveaux impôts nécessaires pour fournir à l'acquit des sommes qui lui étoient adjugées, envoya dans le Château Jean & Christophe, ses fils, pour animer ses Partisans par l'espérance du secours. Ceux-ci gagnerent dans les dix-neuf Corps de métiers quelques brouillons, à la tête desquels ils mirent Jean Kemps, & le chargerent d'ameuter les Luthériens contre les Calvinistes.

Conjuration dans Embden.

Le dessein du Comte étoit d'engager les premiers à chasser ceux-ci du Gouvernement, & à recevoir dans la Ville les troupes qu'il assembloit dans le voisinage; mais un des complices ayant découvert la conjuration, Kemps fut arrêté, & l'on trouva sur lui une Commission signée d'Edzard. Il taxa de complicité Jean de Grone & Jean Fonk, son beau-pere, & les accusa d'agir de concert avec l'Archiduc. Fonk avoit été long-tems dans les prisons de la Haye pour de pareilles ma-

Découverte & punie.

(1) De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXI. *pag.* 258. Meteren *Liv.* XX. *fol.* 393.

nœuvres, & l'on saisit dans ses papiers une lettre, par laquelle on conseilloit au Comte d'abandonner l'Empire, dont le secours étoit trop éloigné, pour s'adresser à l'Espagne, s'il vouloit recouvrer son autorité ; mais pour la réussite on exigeoit qu'il reçût une armée Espagnole dans son Pays, qu'il rappellât les exilés, & admît leurs vaisseaux dans l'Ems & dans les rades voisines (1). Les plus coupables furent condamnés à mort ; les autres bannis, & le Sénat se plaignit aux fils des manœuvres du Pere. Les jeunes Comtes sortirent du Château le 9 d'Octobre ; le Sénat pour parer les surprises, résolut de lever une Compagnie de trois cens hommes, & la Ville d'Amsterdam prêta l'argent nécessaire. Le Stadhouder de Frise licencia un pareil nombre d'anciens soldats, pour faciliter les enrôlemens, prit à son service un corps d'Auxiliaires, & se tint prêt à marcher au premier ordre (2).

Manœuvres du Comte.

Le Comte faisant l'offensé, pendant qu'il étoit l'aggresseur, cita le Sénat & les Bourgeois à la Chambre de Spire pour le 16 d'Août. Il se plaignoit des désordres commis sur ses terres par les troupes des Etats, du traitement que les Princes, ses fils, avoient essuyé, du supplice des innocens, exécutés par ordre du Sénat, & de l'entrée qu'on avoit donnée à une milice étrangere (3). Il dépêcha en même tems ses fils en Pologne, & rassembla les exilés, qui s'étant réunis, leverent quelques soldats, & fretterent cinq vaisseaux, sur lesquels ils parurent à l'embouchure de l'Ems (4). Sigismond se contenta de menacer les Hollandois de leur interdire le commerce de la Pologne, s'ils secouroient les mutins (5). Le Duc de Holstein, beau-pere d'un des fils d'Edzard, en fit autant, & mit un embargo sur les vaisseaux d'Embden qui se trouverent dans ses ports. Le Comte sollicita vainement le Roi de Danemarc & celui d'Espagne,

(1) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 334.
(2) Résolut. de Holl. *du 7, 11 Juill. du 20 Oct.* 1598. *pag.* 238, 250, 258; De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXI. *pag.* 285.
(3) Meteren *Lib.* XIX. *fol.* 375, 376.
(4) Résolut. de Holl. *du 9 Décemb.* 1598. *pag.* 409.
(5) Résolut. de Holl. *du 23 Décemb.* 1598. *pag.* 464.

PHILIPPE IV.

1598.

Et des Espagnols.

qui refuserent de se déclarer (1). Les Emissaires de l'Archiduc travailloient par le moyen des disputes de religion à changer le Gouvernement (2). Ils animoient les Négocians & les matelots par l'espérance de leur accorder le commerce d'Espagne interdit aux Provinces-Unies (3). Le Comte levoit des troupes de tous côtés, & pour fournir aux frais, il accabloit d'impôts les Villages de l'Oostfrise (4); mais il mourut à la peine le premier de Mars de l'année suivante, & tous ses projets s'en allerent en fumée.

Mort du Comte.

II. Troubles d'Aix-la-Chapelle.

Les Espagnols réussirent mieux à semer la division entre les habitans d'Aix-la-Chapelle. Les Protestans après s'être emparés du Magistrat, différoient de juger les procès de ceux des autres religions: ces derniers, à l'instigation de Guillaume de Saint-Clement, Ambassadeur d'Espagne, & de Mendoze, intenterent une action en déni de Justice devant la Chambre Impériale, & firent mettre la Ville au Ban de l'Empire, si leurs affaires n'étoient terminées dans un certain tems. Le terme écoulé, le Duc de Juliers, & les Archevêques de Cologne & de Treves furent chargés de l'exécution du Decret Impérial, & les Espagnols offrirent leurs secours à ces Commissaires. En conséquence ils mirent des garnisons dans quelques Villes du Territoire, & commencerent à piller la campagne, dont ils faisoient passer les bestiaux dans le Pays de Juliers & dans le Duché de Limbourg. Les Protecteurs de la Confession d'Augsbourg apprenant l'entrée de Mendoze en Allemagne, arrêterent les troupes, saisirent l'argent destiné contre le Turc, & formerent une armée. Mendoze pour prévenir les hostilités demanda l'Archevêque de Cologne pour Arbitre, & le Sénat d'Aix-la-Chapelle y consentit, dans l'espérance de sauver la campagne de sa ruine. L'Archevêque ayant été reçu dans la Ville, abolit la forme du Gouvernement qui subsistoit depuis quarante ans: il déposa les Luthériens & les Calvinis-

Manœuvres des Espagnols.

(1) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 333.
(2) Résolut. de Holl. *du 16 Févr. du 5 Mars* 1599. *pag.* 105.
(3) Meteren *Liv.* XXI. *fol* 399.
(4) Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 376.

tes, sous prétexte que leurs disputes étoient la cause des troubles, rétablit les Catholiques dans les charges, fit emprisonner l'ancien Magistrat, l'obligea d'abandonner la Ville, & rappella les exilés. Gerard Ellerborn, qui avoit servi les Provinces-Unies en qualité de Ritmestre, s'étant intrus dans le nouveau Magistrat, sous prétexte de sommes considérables qui lui étoient dûes par les Etats, obtint de la Chambre Impériale de Spire un Decret exécutoire, fit saisir & mit en vente les effets qui se trouverent appartenir aux Hollandois. Les Etats-Généraux de l'Union se déclarerent avec tant de vigueur, & menacerent si sérieusement, que le Sénat fut contraint de donner main-levée, & les choses en resterent dans cet état (1).

Affaires de Cleves & de Juliers.

Ces menées démasquerent à tout le monde les projets ambitieux des Espagnols, qui ne cherchoient à troubler les Etats voisins que pour étendre leur domination, sous des prétextes de religion. Assurés de la Régence de Cleves & de Juliers, la Noblesse informée des préparatifs qu'ils faisoient dans les Pays-Bas, résolut d'assembler six mille hommes d'infanterie & deux mille chevaux, pour garder la frontiere; mais en effet pour ôter le Gouvernement aux amis de l'Espagne. On n'avoit pu déterminer les Princes de Brandebourg & de Neubourg à prendre la défense de ces Pays, quoiqu'ils eussent des droits sur la Souveraineté du chef de leurs épouses. Sybille, sœur du Duc insensé, qui sous les traits d'une femme cachoit le cœur d'un grand homme, les détermina à se tirer par eux-mêmes de l'oppression; mais le choix d'un Général arrêta la conclusion: les uns vouloient appeller Jean, Comte de Nassau; les autres le Comte de Hohenlo; & pendant ces disputes, on apprit que les Espagnols étoient sur la frontiere (2).

Invasion des Espagnols sur le Rhin.

Mendoze ayant formé une armée de vingt mille soldats & de deux mille chevaux de ses garnisons & des troupes qu'Henri IV avoit réformées à la paix, se proposoit de passer le Rhin, d'entrer dans la Betuwe, & de faire une

(1) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 335. Meteren *Liv.* XX. *fol.* 381.
(2) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 336.

PHILIPPE IV.

1598.

invasion dans le cœur de la Hollande : il falloit pour l'exécution de son dessein s'assurer d'un passage sur le fleuve, & le pays de Cleves lui parut le plus favorable. Il ordonna à Frederic Vander Berghe, son Veldmaréchal, de faire passer la Meuse à son armée par Venlo & par Reermonde, & de continuer sa marche par le pays de Juliers & celui d'Aix-la-Chapelle. Ainsi prenant sa route par des Pays neutres, il pénétra jusqu'au Rhin sans trouver d'obstacles. Il chargea pour lors la Bourlotte, qu'il choisissoit volontiers pour les entreprises hasardeuses, de rassembler entre Bonn & Cologne le plus de barques qu'il pourroit, d'en construire un pont, & de passer sur l'autre rive ; ce Capitaine muni de deux pieces de campagne, éloigna jusqu'à Rhinberk les bâtimens qui gardoient le fleuve (1), se saisit d'Orsoy, dont on avoit laissé les fortifications à moitié faites, établit sa communication avec Walsum, Village situé à l'opposite, le retrancha pour couvrir la tête de son pont, & Mendoze qui suivoit la gauche du Rhin, pillant & ravageant les terres des amis & des ennemis, sans s'embarrasser des plaintes de la Noblesse & des Peuples, passa le fleuve sans trouver d'obstacles (2).

Ils s'emparent d'Orsoy.

Maurice marche contr'eux.

A cette nouvelle Maurice se rendit à Arnhem avec les Ecossois & les Anglois des garnisons de Veere & de Vlissingue. Guillaume-Louis amena ses Frisons ; le Comte de Hohenlo le joignit avec la cavalerie, & les vaisseaux des Etats se rassemblerent à la pointe de Bommel ; mais les vents contraires retarderent leur arrivée. Le Prince en attendant visita le Fort de Schenck & les Villes de l'Yssel, passa à Doesbourg & à Deutichem, & donna ses ordres pour leur défense. La Comtesse de Berghe, sa tante, dont les fils étoient dans l'armée Espagnole, vint le trouver pour lui demander une sauve-garde pour ses terres ; il l'accorda, à condition qu'elle feroit démanteler la petite Ville de s'Heerenberg, dont cette maison tire son nom (3). A son retour il fit la revue

(1) Meteren *Liv.* XX. *fol.* 384.
(2) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 49.
(3) Meteren *Liv.* XX. *fol.* 384.

de ses troupes, & ne se trouvant que six mille soldats & quinze cens cavaliers, il se posta dans le Waard de Gueldre, petite Isle du Rhin, à la droite de la Betuwe, près du confluent des deux rivieres. Il retrancha Zevenaar sur le côté de Cleve, & construisit des ponts de bateaux pour sa communication. Trop foible pour hasarder une action en rase campagne, il suppléoit par sa capacité & par l'avantage de sa position au nombre qui lui manquoit, & se mettoit en état de garder sa frontiere, & de couper les vivres à l'ennemi. Attentif à saisir les occasions, il apprit par un prisonnier que Mendoze attendoit un convoi : il prit aussitôt sa cavalerie pour l'enlever entre Venlo & Orsoy; mais il apprit en chemin qu'il étoit passé, & que pendant son absence les déserteurs hollandois avoient coulé à fond un de ses bâtimens de garde proche de Rees : ce qui l'obligea de revenir sur ses pas (1).

III. Mutineries des troupes Espagnoles.

Sur ces entrefaites les Espagnols reçurent de nouveaux renforts, qui leur furent plus à charge que profitables; ils manquerent bientôt d'argent & de vivres, & Mendoze fut obligé de leur permettre le pillage pour les empêcher de se révolter. Les *Haaneveeren*, espece de milice, moitié soldats, moitié paysans, s'opposerent à leurs courses avec la stupidité brutale qui fait la valeur des troupes de cette espece, & chaque jour on apprenoit de nouveaux massacres. La discipline une fois secouée, les esprits passerent de la licence à la révolte, & les Wallons en vinrent aux mains avec les Espagnols avec tant de fureur, que le Général n'arrêta le carnage qu'avec peine. Dans cette position le Conseil de guerre augmentoit l'embarras de Mendoze. Don Louis de Velasco, Grand-Maître de l'Artillerie, vouloit profiter de la supériorité, pour chasser les Hollandois du Waard, & pénétrer dans leurs pays, où les vivres & l'argent ne leur manqueroient pas; le Comte Vanden Berghe gagné par un des fils d'Edzard, étoit d'avis de suivre l'Ems, & de prendre les Provinces à revers (2). Le Prince informé

Indécision de leurs Chefs.

(1) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 343.
(2) Idem, *ibidem.*

PHILIPPE IV.

1598.

de ces détails par des lettres interceptées, fit avertir le Sénat d'Embden de se tenir sur ses gardes, & redoubla son attention sur ses postes.

L'Empire sollicite contre les Espagnols.

La Régence de Cleves tourmentée par les plaintes continuelles de ses peuples, n'osoit s'opposer aux Espagnols, dont elle dépendoit. Sibylle de Cleves mit en usage les exhortations, les prieres, & même les larmes pour engager les Princes Allemands à sa défense : elle ne cessoit de leur représenter « qu'il n'étoit pas question d'une contestation entre » le Prince & ses Sujets pour établir une imposition ; qu'il » s'agissoit de la vie, de la liberté & de la majesté de l'Em» pire ; qu'il falloit penser au remede, pendant qu'il étoit » tems, & chasser un ennemi d'autant plus dangereux, qu'il » ravageoit les terres de ses voisins sous le masque de l'ami» tié ». Les Cercles de la Basse Allemagne s'étant assemblés, écrivirent à Maurice, pour le remercier des ménagemens qu'il avoit pour les terres de l'Empire, & l'exhorter à travailler de concert pour chasser ces brigands. Le message le flattoit d'autant plus, qu'il lui donnoit lieu d'espérer de joindre ses armes à celles des Allemands, & de former une Ligue avec l'Empire : ce qu'il desiroit depuis long-tems. Il envoya sa lettre aux Etats, qui répondirent qu'ils avoient prédit depuis long-tems les malheurs dont les Cercles faisoient l'épreuve ; qu'il étoit tems de se réunir avec un peuple dont l'origine étoit commune, pour repousser une Nation cruelle & sans foi, qui venoit du fond de l'Occident pour ravager leurs terres, & renverser le Trône de Charlemagne. La Diete avoit en même tems écrit très-vivement à Mendoze, qui s'excusa froidement sur la nécessité de la guerre (1).

Disette & désertion dans leur camp.

Cependant la famine augmentoit toujours dans le camp des Espagnols ; ils avoient consommé les fruits de la terre, coupé les bois, dévasté le pays, chassé les habitans de leurs Villages, & leurs convois étoient presque tous enlevés au passage. La désertion se mit dans leurs troupes, & devint si

(1) Meteren *Liv.* XX. *fol.* 385.

grande,

grande, que des Enſeignes entieres paſſoient au camp des Etats. Sur ces entrefaites la violence du Rhin qui commençoit à ſe remplir, ayant emporté le pont d'Orſoy, la communication fut entierement rompue ; ce dernier accident détermina Mendoze au ſiege de Rhinberk, tant pour donner au ſoldat un objet qui pût le diſtraire, que pour le flatter du pillage de la Ville (1).

Siege de Rhinberk par Mendoze.

Elle appartenoit à l'Archevêque de Cologne, & Maurice s'en étoit emparé pour couvrir ſa frontiere. Jean, fils du vieux Jean, Comte de Naſſau (2), négocioit pour ſa reſtitution, & l'incertitude de la conſerver avoit été le motif de la négligence que le Prince avoit eu de ſes fortifications. Les Hollandois étoient dégoûtés par la dépenſe que cauſoit la garniſon & ſon éloignement : ils pouvoient ſe procurer à moins de frais des paſſages plus proches ; mais on ne put s'accorder ſur les conditions, & ce fut dans ces circonſtances que l'Amirante forma l'inveſtiſſement le 9 d'Octobre. Les chaleurs exceſſives de la ſaiſon avoient deſſéché le Rhin ; la corruption des eaux avoit cauſé la peſte, & la garniſon étoit réduite à ſix cens hommes. Maurice détacha trois Enſeignes, avec ordre de ſe loger dans une Iſle du Rhin vis-à-vis de la place, & défenſe de communiquer avec les malades ; mais l'ennemi étant maître de la navigation, cette troupe fut contrainte de ſuivre le chemin de terre, & ſe voyant pouſſée par les courans, elle ſe jetta dans les dehors de la Ville. Mendoze après avoir aſſuré ſes derrieres par des garniſons qu'il mit dans Buric, Alſen & Meurs que les Etats avoient rendues à la Princeſſe Palatine, ſous l'obligation de garder la neutralité (3), chargea Alchouzo d'Avalos de faire les approches : ce qu'il exécuta à la faveur d'un brouillard fort épais. Ce Capitaine avant de tirer un coup de canon, envoya un Heraut ſommer le Gouverneur. Schaff qui pour lors étoit au lit attaqué de la maladie, répondit qu'il étoit

(1) Grotii Hiſt. *Lib.* VII. *pag.* 346.
(2) Réſolut. de Holl. *du 2, 17 Mars, du 15, 30 Juin, du 14 Sept.* 1598. *pag* 232, 228, 323.
(3) Meteren *Liv.* XX. *fol.* 380, 381.

PHILIPPE IV.

1598.

surpris du compliment avec d'autant plus de raiſon, qu'on étoit en marché pour rendre la place à ſon Seigneur naturel. Une réponſe ſi douce fit croire à l'Eſpagnol qu'avec quelques préſens il pourroit déterminer la capitulation ; mais Schaff les refuſant avec indignation, il fit tirer à boulets rouges ſur la Ville. L'un de ces boulets ayant pénétré dans le magaſin des poudres, le fit ſauter avec une tour & la moitié de la muraille. Lucas Hedding, qui venoit de ſuccéder à Schaff, périt ſous les ruines avec un grand nombre de ſoldats : & ce qui mérite d'être remarqué, la rarification de l'air fut ſi grande, que la contagion ceſſa dans l'inſtant ; mais la garniſon voyant la Ville ouverte & manquant de poudre, ſe rendit le 14 d'Octobre, à condition qu'elle auroit la vie ſauve ; qu'elle ſortiroit Enſeignes déployées, le tambour ſur l'épaule, & qu'elle ne pourroit ſervir de quatre mois.

Remede ſingulier contre la peſte.

La Place rendue.

Ravages des Eſpagnols.

Cette capitulation fut obſervée, & l'on attribua la cauſe de cette exactitude aux bons traitemens que d'Avalos avoit éprouvés des Hollandois, lorſqu'il fut pris à la journée de Schonenburg (1). Pendant ce ſiege Mendoze qui campoit proche d'Orſoy, fit un gros détachement qui ravagea le Comté de Zutphen & l'Overyſſel, exigeant des contributions des amis comme des ennemis ; mais les Villages de la Velluwe raſſurés par la préſence du Prince, refuſerent de payer (2). Les Eſpagnols donnerent une nouvelle preuve de leur perfidie dans la perſonne de Winik de Daun, Comte de Valkenſtein. Ce Seigneur ſur le bruit de leur marche, fit ſortir ſa femme avec ſes effets les plus précieux, & ſe renferma dans le Château de Broek, qu'il défendit avec ſes payſans le plus long-tems qu'il lui fut poſſible. Forcé de céder au nombre, il ſtipula la vie & la liberté pour ſon monde & pour lui-même : les Eſpagnols ſe voyant les maîtres, égorgerent ſes gens en ſa préſence, & le retinrent priſonnier, dans l'eſpérance de l'obliger à rappeller ſa femme avec ſon argent ; & ſa fermeté ayant animé leur rage, ils l'attire-

(1) Grotii Hiſt. *Lib.* VII. *pag.* 349. Meteren *Liv.* XX. *fol.* 387. Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 43, 44.

(2) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 49.

rent hors des murailles, sous prétexte de prendre l'air, & l'assommerent à coups de leviers (1).

Leur cruauté,

Sa Veuve présenta une Requête aux Etats contre Mendoze, dans laquelle après avoir constaté la perfidie des Espagnols, elle s'étend sur les services rendus par son mari, & l'Amirante répliqua pour toute défense, qu'il ne vouloit que son aveu même pour sa justification; que son discours portoit la condamnation de son mari, puisqu'il faisoit preuve qu'il avoit violé la neutralité (2).

Et perfidie;

Les habitans de Wessel, pour prévenir l'arrivée des Espagnols, leur offrirent une somme considérable : Mendoze répondit qu'il n'avoit pour objet que le rétablissement des Catholiques : le Conseil s'étant assemblé, pressa les Protestans d'y consentir pour sauver la Ville du Pillage. Et l'Espagnol affecta de faire venir de Cologne Coriolano Gassadro, Nonce du Pape, pour rétablir l'Eglise avec plus de solemnité; mais en même tems il exigea cent mille écus & l'approvisionnement de son armée (3): & quoique le Clergé lui représentât son propre Ecrit, il ajouta froidement, que les circonstances autorisoient le changement, & qu'il devoit ménager les intérêts du Trône, après avoir établi ceux de la Religion. Un des Députés eut le courage de répliquer, qu'on ne devoit plus s'étonner que les Hollandois refusassent de traiter avec une Nation qui ne connoissoit que l'intérêt pour regle de sa foi; mais qu'il apprendroit tôt ou tard que le Ciel punit les parjures (4). Emmeric & Rees furent obligées de recevoir garnison : la premiere ayant stipulé qu'elle ne seroit que de quatre cens hommes, & la Bourlotte voulant y faire entrer un Régiment, le Capitaine Allemand que Mendoze avoit nommé Gouverneur, fit fermer les portes, & lui dit, *que si son Général se moquoit de la foi jurée, les*

(1) Bor, *ubi supra.* Grotii Hist. *ubi supra.* De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXI. *pag.* 274.

(2) Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 54.

(3) De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXI. *pag.* 276. Meteren *Liv.* XX. *fol.* 387. *Liv.* XXI. *fol.* 403.

(4) Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 351.

PHILIPPE IV.
1598.

Allemands sçavoient garder leur parole (1). Après avoir muni ces Places, l'armée passa le Rhin, & s'empara d'Yssebourg, dont plusieurs Bourgeois furent massacrés.

IV. Campagne avantageuse de Maurice.

Maurice la voyant approcher du Waard, détacha le Comte de Hohenlo avec une troupe de Mineurs, pour couper la digue au-dessus d'Emmeric, dans l'endroit qu'on nomme le Hetter; mais l'Espagnol survenant au moment que l'eau commençoit à couvrir les terres, les éloigna à coups de fusil, & faisant monter deux pieces de canon sur la digue, il acheva de les dissiper: les ennemis fermerent l'ouverture (2), & vinrent camper au pied du Mont d'Elterenberg. Maurice qui jusqu'alors avoit épargné Zevenaar, place du côté de Cleves, s'en empara, la fit fortifier, y mit une bonne garnison, & renforça celles de Heussen, de Lobeth ou Tolhuis, & des autres places de la Betuwe (3). La famine étoit si grande dans le camp des Espagnols, qu'on sçut par un déserteur qu'ils n'avoient mangé de pain de cinq jours, & les soldats passoient toutes les nuits au bivouac. Les postes cependant étoient si voisins, qu'il ne se passoit pas un jour sans escarmouche, & les Espagnols épuisés par le froid & la faim avoient toujours le dessous; les maladies enleverent sept mille hommes dans leur camp: enfin Mendoze fut contraint de repasser le Rhin. Ainsi Maurice par sa capacité sauva sa Patrie avec une poignée de soldats, en faisant périr l'armée formidable qui la menaçoit de sa ruine, & trop foible pour l'attaquer de front, il la mina par la faim & par la position de ses troupes, qui mettoit l'Espagnol dans l'impuissance d'agir: Mendoze marcha vers l'Yssel, & le Prince après avoir laissé un bon nombre de vaisseaux pour garder la pointe de la Betuwe, se mit à sa suite, & vint camper sous Doesbourg (4). L'Amirante s'approcha de la Ville de Deutichem, qu'il avoit dessein de livrer au pillage; mais à laquelle il accorda une capitulation le 9 de

Prise de Deutichem par Mendoze.

(4) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 54. Grotii Hist. *Lib.* VII. *pag.* 351.
(2) Meteren *Liv.* XX. *fol.* 388.
(3) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 55.
(4) Résolut. de Holl. *du 23 Oct.* 1598. *pag.* 465. Meteren *Liv.* XX. *pag.* 388.

Novembre, à la priere du Comte Frederic Vanden Berghe. Cependant le Cardinal André informé du mauvais état de ſon armée, ordonna au Général de prendre ſes quartiers ſur les terres de l'Empire, prétendant ne devoir ménager perſonne, quand il s'agiſſoit de l'honneur de la Couronne (1). Maurice après avoir détaché Louis de Naſſau, pour harceller ſon arriere-garde, revint à Rees, d'où il ramena ſes troupes à Arnhem; mais avant que de ſéparer ſon armée, il força les ennemis d'évacuer Emmeric, & rendit Zevenaar aux Etats de Cleves. Mendoze continua ſa marche à travers les Pays de Munſter, des Comtés de Reklinghauzen, de Berg & de la Marck, pillant & ravageant tout ce qui ſe rencontroit ſur ſon paſſage (2), & ſe cantonna aux environs de Kalkar, de Goch & de Zante, où il arriva ſur la fin de Décembre (3). Les Allemands ſe plaignirent, & l'Empereur ſe contenta d'ordonner à l'Amirante de vuider l'Allemagne, ſans ſe mettre en état de ſe faire obéir: enſorte que tout le poids de cette campagne tomba ſur les Cercles du Bas Rhin.

1598.

Il ravage le Bas-Rhin.

Florent de Palland, Comte de Cuilembourg, que nous avons vu l'un des principaux Auteurs dans les premiers troubles, & qui depuis vivoit dans ſes terres en ſimple particulier, y termina ſa carriere le 9 de Septembre. Philippe de Marnix, ſi connu ſous le nom de S. Aldegonde, finit ſes jours à Leide le 15 de Décembre, & le célébre Elbert Leoninus, Chancelier de Gueldre, mourut le lendemain à Arnhem. Ce dernier ſoutint le parti du Roi juſqu'à la Pacification de Gand, & fut depuis conſtamment attaché aux Etats, qu'il ſervit dans les affaires les plus importantes (4).

Mort de Cuilembourg.

De S. Aldegonde.

De Leoninus.

La répartition des taxes avoit cauſé quelques déſordres à Utrecht dans le cours de cette année. Les principaux Bourgeois, poſſeſſeurs des biens eccléſiaſtiques, prétendoient les mêmes exemptions, dont le Clergé avoit joui, & le fat-

Troubles à Utrecht.

(1) Grotii Hiſt. *Lib.* VII. *pag.* 554. Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 55.
(2) Bor *Liv.* XXXV. *pag* 56, 68. Meteren *Liv.* XX. *fol.* 388, 389.
(3) Meteren *Liv.* XXI. *fol.* 403.
(4) Grotii Hiſt. *Lib.* VII. *pag.* 355. Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 68, 69.

PHILIPPE IV.

1598.

deau tomboit ſur les moindres citoyens. Ils repréſentoient que ces ſortes de biens étoient ſurchargés par des taxes d'une autre nature, & qu'on ne devoit pas donner atteinte aux conventions faites avec les Propriétaires actuels : les murmures augmentant, on fut contraint de doubler la garde, & Maurice à ſon retour fut obligé d'interpoſer l'autorité des Etats, pour appaiſer cette affaire (1).

Baleine échouée en Hollande.

L'exactitude nous oblige à rendre compte d'un de ces événemens qui ne ſont remarquables que par l'idée que la ſuperſtition du peuple veut y attacher. La nuit du 3 au 4 de Février une tempête violente fit échouer une Baleine près du hameau de Berkheide, entre Catwyk & Scheveningen. Le bruit que cet animal fit en ſe débattant, avertit les matelots des environs, qui quoiqu'arrivés en grand nombre, eurent bien de la peine à l'amener ſur le ſable. Le poids des inteſtins & les efforts qu'il avoit faits, ayant rompu le ventre du monſtre, l'infection qu'ils exhalerent ne put empêcher les peuples d'accourir de tous côtés pour admirer le prodige. L'animal étoit mâle, & portoit cinquante-deux pieds de longueur. Le domaine s'en empara, & le vendit à l'encan cent vingt-ſix florins (2).

V. Préparatifs pour la campagne ſuivante.

1599.

Maurice en partant d'Arnhem avoit donné ſes ordres pour remplir les magaſins, & faire les préparatifs néceſſaires pour la campagne ſuivante ; & ſi-tôt qu'il fut à la Haye, il entra dans l'Aſſemblée des Etats avec ſon Conſeil, & les exhorta vivement à augmenter les troupes, & hâter la levée des impoſitions. Il prouva ſi clairement la néceſſité de ſe mettre de bonne heure en état de réſiſtance (3), que les Etats chargerent Odet de la Noue, fils de François, de lever deux mille François, & de prendre à leur ſervice mille Suiſſes qu'Henri IV venoit de congédier (4). Ils envoyerent le Comte Erneſt de Naſſau pour lever deux mille Allemands, dont on choiſit Embden pour le quartier d'aſſemblée, &

(1) Meteren *Liv.* XIX. *fol.* 372.

(2) Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 11. Meteren *Liv.* XIX. *fol.* 369. Conf. la Réſolut. de Holl. *du 6 Févr.* 1598. *pag.* 46.

(3) Voyez Bor *Liv.* XXXV. *pag.* 44.

(4) Réſolut. de Holl. *du 14 Décemb.* 1598. *pag.* 419.

l'on résolut d'augmenter la cavalerie de neuf Cornettes (1). Ce surcroît de dépense exigeoit de nouveaux fonds : on eut recours au quarantieme sur la vente des immeubles (2), & l'on établit par forme de capitation deux centiemes sur ceux dont les biens excédoient la valeur de trois mille florins. Cette taxe monta à huit cens mille florins dans la Hollande & la Westfrise (3). Cependant les impôts de la Province ne pouvoient encore suffire à ses charges : elles étoient portées pour cette année à cinq millions huit cens mille florins, & les revenus n'étoient que de quatre millions six cens mille : ensorte qu'on étoit en arriere de douze tonnes d'or (4) ; & pour les trouver, on obligea les Banquiers d'avancer des sommes considérables à la République (5).

PHILIPPE IV.

1599.

Nouveaux Impôts.

L'Etat arrieré.

Les exactions, les meurtres, les viols & les autres violences que les Espagnols commettoient dans leurs quartiers d'hyver, excitoient les cris des peuples. L'Empereur tourmenté enjoignit à Mendoze de sortir des terres de l'Empire, & de restituer les Villes & les Châteaux dont il s'étoit emparé, & les Cercles du Bas Rhin s'assemblerent à Cologne (6). L'Amirante mit en œuvre les prieres & les présens pour appaiser les Princes, & le Cardinal André députa à l'Assemblée. Son Envoyé prononça une harangue, par laquelle, loin d'excuser les procédés des Espagnols, il faisoit l'éloge de la conduite du Général, & se plaignoit « des hé-
» rétiques, qui ne cherchoient qu'à répandre leur venin sur
» ses actions, à ruiner les projets du Roi d'Espagne, quoi-
» que le Monarque n'eût que l'avantage de la Religion pour
» objet ; qu'ils n'avoient eu garde de se plaindre, lorsque
» le Prince d'Orange assembloit son armée dans l'Empire,
» pour faire la guerre à son Souverain, & faisoit des courses
» sur les terres & les Villes qu'il retenoit encore ; que dans
» le tems qu'il faisoit ces ravages, le Roi défunt lui propo-

Plaintes de l'Empire contre les ravages des Espagnols.

Leur justification.

(1) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 4, 26.
(2) Résolut. de Holl. *du 4 Janv.* 1599. *pag.* 12.
(3) Résolut. de Holl. *du 15 Mai*, *du 11 Juin* 1599. *pag.* 185, 212.
(4) Résolut. de Holl. *du 14*, *15 Mai* 1599. *pag.* 181, 185, 222.
(5) Résolut. de Holl. *du 28 Décemb.* 1598. *pag.* 487.
(6) Meteren *Liv.* XXI. *fol.* 456.

PHILIPPE IV.

1599.

» ſoit une paix avantageuſe, quoiqu'il fût à la tête d'une » puiſſante armée; qu'il avoit ſuſpendu les hoſtilités, comptant le ramener par la douceur; qu'ayant prodigué ſes » tréſors pour tranquilliſer la France, ſes finances étant » épuiſées, le ſoldat réduit à manquer de tout, il n'avoit » plus été poſſible à ſon Général de lui impoſer une diſcipline bien exacte; mais qu'on n'avoit pas d'exemple qu'aucun Capitaine en pareil cas ſe fût conduit avec tant de » ſageſſe, & eût cauſé ſi peu de dommage à ſes voiſins; » qu'au ſurplus le peuple devoit ſupporter quelques incommodités pour l'avantage de la Religion; que les Eſpagnols » n'ont jamais eu l'intention de garder les places dont ils ſe » ſont emparés; qu'ils ne s'y ſont établis que pour protéger » la campagne contre les pillages de l'ennemi, & qu'ils » ſont prêts à les rendre, auſſi-tôt que leur préſence n'y ſera » plus néceſſaire; qu'on doit ſe ſouvenir des Traités de la » Maiſon de Bourgogne & de celle d'Autriche avec les » Princes Allemands, & des ſervices que Charles V & » Philippe ont rendus à l'Empire; que le dernier étant forcé » de paſſer ſur les terres de quelques-uns de leurs Princes, » pour aller dompter ſes rebelles Sujets, ils auroient dû diſſimuler, ſouffrir quelque choſe en faveur de la cauſe, & » que le Duc de Cleves en particulier devoit ſe rappeller » les conditions du Traité de Venlo, par lequel il s'étoit » engagé de ne donner aucun aſyle aux révoltés; que le » Duc de Parme ayant évacué Buric, raſé le Fort à l'oppoſite de Rees, & permis à ce Prince de demeurer neutre, » à condition d'ôter le Fort de Schenck & le Pays de » s'Graavenwaard à ſes ennemis, il doit exécuter ſa convention avant que de crier; que l'Eſpagne ayant perdu ſes » poſſeſſions au-delà du Rhin, s'eſt vue dans la néceſſité de » faire une marche ruineuſe & pénible ſur les terres de l'Empire; qu'il eſt juſte que les auteurs du dommage en partagent la perte; que l'Archevêque de Cologne doit moins » écouter qu'un autre les plaintes de ſes payſans, puiſqu'il » eſt redevable de ſa dignité aux Eſpagnols, qui l'ont maintenu contre les attaques de Truchſes, & négligé leurs

propres

» propres affaires pour reprendre Nuis & Bonn, dans le » tems que perſonne ne s'embarraſſoit de l'exécution des » Mandats de l'Empire ; que de pareils ſervices auroient » dû fermer ſes oreilles à une compaſſion mal entendue ; » qu'en voulant éviter un petit mal, on s'expoſe à de plus » grands, & que le repentir ſuccede trop tard ; qu'en rom- » pant la paix on légitime la vengeance ; qu'au ſurplus il » eſt prêt de rappeller ſes troupes, ſi-tôt qu'il pourra le » faire en ſûreté (1) ».

Les Emiſſaires d'Eſpagne tenoient le même langage dans les Cours d'Allemagne, & fixoient le rappel de leurs troupes au premier d'Avril ; mais les Princes perſiſtoient dans leur demande, preſſoient l'évacuation des places, & la Diete s'étoit ajournée à la Coblentz pour le 11 de Mars. La lenteur ordinaire des Cercles prolongea la réſolution juſqu'en Mai, & dans l'intervalle la diviſion ſe mit entr'eux. L'Electeur Palatin qui pouſſoit vivement à la guerre, s'étoit chargé de gouverner les affaires intérieures ; le Landgrave de Heſſe & le Duc de Bronſvic ſe diſputoient le commandement de l'armée ; le Cercle de Weſtphalie, en vertu des réglemens impériaux, vouloit le donner au Comte de la Lippe, Capitaine du Cercle, & l'emporta (2). Mendoze apprit ce choix avec d'autant plus de ſatisfaction, qu'il étoit en commerce de lettres avec ce Seigneur, & s'imaginoit l'avoir gagné dans ſon parti, quoiqu'il fût Proteſtant (3).

Le Comte de la Lippe nommé pour marcher contre les Eſpagnols.

Juſtification des Etats.

Les Etats-Généraux ennuyés de tant de députations inutiles, avoient réſolu de ſe tenir tranquilles, & d'attendre l'événement ; mais les Eſpagnols s'efforçant de les envelopper dans l'accuſation, ſous prétexte de quelques Châteaux qu'ils retenoient, ils ſe crurent obligés à ſe diſculper en public, & répondirent par un Ecrit qu'ils envoyerent dans toutes les Cours. Après l'énumération des places qu'ils avoient rendues à leurs maîtres légitimes, & de celles que les Eſpagnols s'opiniâtroient à garder, ils démontroient « que le re-

(1) Grotii Hiſt. *Lib.* VII. *pag.* 360. Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 366.
(2) Grotii Hiſt. *Lib.* VIII. *pag.* 362.
(3) Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 365, 374, 375.

PHILIPPE IV.

1599.

» proche ne tomboit que ſur deux Forts abſolument néceſ-
» ſaires à la garde de leur pays, & dont le droit de pro-
» priété étoit ſujet à litige; que la reſtitution d'Embden,
» d'Emmeric & de tant d'autres, ſuffiſoit pour établir la
» droiture de leurs intentions; que ſi la néceſſité de la dé-
» fenſe les forçoit de garder quelques poſtes ſur le fleuve,
» leurs voiſins partageoient la tranquillité qu'ils aſſuroient
» ſur les deux rives; qu'ils avoient ſoin de compoſer ces
» garniſons de ſoldats bien diſciplinés & bien payés, afin
» d'éviter les déſordres; qu'à l'égard du Fort de Schenck,
» ils étoient prêts de nommer des Arbitres pour décider la
» queſtion de la propriété avec ceux de Gueldre ». Après avoir allégué tout ce qui juſtifioit leur cauſe, & noirci la conduite des Eſpagnols, auxquels ils reprochoient l'ambition, la cruauté, l'avarice & l'hipocriſie, ils prouvoient leur attention à ſemer la diviſion chez leurs voiſins, & les troubles qu'ils avoient excités dans les Pays-Bas & dans la France: d'où ils concluoient qu'il étoit tems que l'Empire prît la défenſe des peuples qui ne doivent aucune ſujettion à la Couronne d'Eſpagne; que les Allemands ſont obligés enfin de prouver leur ancien amour pour la liberté, en réprimant l'orgueil & l'avidité d'une Nation qui tend à l'uſurpation de la Monarchie Univerſelle (1).

VI. Tentatives infructueuſes des Eſpagnols ſur Breda.

Ces négociations n'empêcherent pas les Wallons de tenter une entrepriſe ſur Breda, & une autre ſur Nimegue, qui toutes deux échouerent. Grosbendonk ſur la foi d'un ſoldat qu'il avoit gagné, s'avança pendant la nuit aux portes de la premiere, qu'on devoit lui ouvrir; mais celui ſur lequel il comptoit, ayant préparé ſa réception de concert avec la Herauguieres, il fut repouſſé par une ſalve générale du canon chargé à mitrailles, & ſe retira, en laiſſant une bonne partie de ſa troupe au pied des murailles. Frederic, Comte

Sur Nimegue.

Vanden Berghe, éprouva à-peu-près le même ſort devant Nimegue (2). Ces ſurpriſes réciproques augmentoient la

Animoſités réciproques.

haine des partis que la ſuperſtition envenimoit. Un Catholi-

(1) Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 370.
(2) Meteren *Liv.* XXI. *fol.* 451.

que assassina à coups de couteau un Prédicant dans l'Eglise de Deventer, sans autre motif que la différence de religion (1). Maurice pour avoir l'œil de tous cotés, partagea ses forces en deux Corps: il prit son poste à Arnhem pour garder l'Yssel. Guillaume-Louis, Comte de Nassau, campa proche de Meppelt pour veiller sur la Frise & le bas du fleuve. Les soldats irrités de la mort de leurs camarades, que les paysans de Juliers avoient pendus, s'en vengeoient sur la campagne, brûlant les Villages, & passant au fil de l'épée tous ceux qu'ils rencontroient. Maurice qui n'ignoroit pas combien les vengeances particulieres nuisent à la cause commune, fit publier un Placard très-rigoureux pour arrêter les violences qui se commettoient dans la Betuwe (2), & le Stadhouder de Frise, pour distraire le soldat, fit un gros détachement du côté d'Emmeric.

Bucquoi battu & prisonnier.

Les Espagnols avoient repris cette place, & le Comte de Bucquoy qui commandoit la garnison étant sorti à la poursuite de quelques maraudeurs, donna dans l'embuscade; ses troupes furent taillées en pieces, & lui-même demeura prisonnier. Un autre détachement de la cavalerie Italienne, commandé par Paul Emilio Martinengo, fut taillé en pieces avec son Général, & le Comte Vanden Berghe ne s'échappa que par hasard (3). Ces petites défaites, quoique peu décisives, minoient les forces du Roi & le courage de ses soldats. Edmond, Capitaine Ecossois, pour augmenter l'épouvante, fit une course dans le Luxembourg & le Limbourg, & revint chargé de butin avec un grand nombre de prisonniers (4).

Martinengo tué.

Le Luxembourg & le Limbourg ravagés.

Emeutes dans les troupes Espagnoles.

Le Cardinal André avoit enfin payé les mutins, moyennant un emprunt de trois cens mille ducats, que les Négocians avancerent sous de grosses usures; mais les excès commis par ceux d'Anvers & de Lier ne lui permettant pas de les garder au service du Roi, il les cassa, & la plûpart

(1) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 9, 10.
(2) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 10.
(3) Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 375.
(4) Meteren *Liv.* XXI. *fol.* 451. Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 9.

PHILIPPE IV.

1599.

furent aſſommés par les payſans en retournant en Allemagne. A cette émeute ſuccéda celle de la garniſon de Rhinberk, qui l'occupa le reſte de l'année. Le manque d'argent qui cauſoit ces émeutes, retardoit encore les levées qu'il faiſoit en Allemagne & en Italie, & la déſertion étoit d'autant plus grande, que les Hollandois payoient réguliérement, & que leur ſolde étoit plus forte. Le printems fut ſi doux cette année, qu'au commencement d'Avril on mettoit les beſtiaux dans les pâturages. L'Archiduc & l'Amirante, pour donner quelque ſatisfaction aux Allemands, & remédier aux déſordres, rappellerent leurs troupes de leurs quartiers : elles s'aſſemblerent des deux côtés du Rhin ; & l'armée ſe trouva forte de quinze mille hommes & de deux mille chevaux, ſans compter les garniſons d'Emmeric, de Rees & de Gennip ſur la Meuſe. Après un mois de marche elle parut vis-à-vis le Fort de Schenck : l'Amirante vouloit en faire le ſiege ; mais Richardot ſe ſouvenant, que le Duc de Parme avoit échoué devant ce Château, & dès-lors le croyant imprenable, détermina le Cardinal à faire une invaſion dans le Bommerlewaard (1).

Leur invaſion dans le Bommelerwaard.

Il fit mine cependant de ſuivre ſon premier deſſein, pour donner le change à Maurice, & fit travailler aux approches. Ce Prince étoit alors dans de grandes inquiétudes : il ſe trouvoit ſeul avec peu de troupes, pour s'oppoſer à l'attaque d'une armée trois fois ſupérieure. Les troubles d'Embden arrêtoient le Comte de Naſſau avec ſes Friſons ; le Chevalier Vere étoit en Angleterre, & les Comtes de Hohenlo & de Solms avoient obtenu un congé fictif des Etats, pour aller en Allemagne diriger l'armée des Cercles. Les nouvelles levées ne l'ayant pas joint, Maurice n'avoit pu raſſembler que quatre mille hommes, & ne pouvoit avec ce peu de monde garder le haut & le bas Rhin, que l'ennemi menaçoit également. Il s'empara du Château de Lobeth & des places que l'Eſpagnol avoit abandonnées, rentra dans ſon camp du Waard de Gueldre, dont les retranchemens

Embarras de Maurice.

Il raſſure le Pays.

(1) Grotii Hiſt. *Lib.* VIII. *pag.* 363. Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 379.

Philippe IV.

1599.

ſubſiſtoient encore, augmenta la garniſon du Fort de Schenck, fit planter des pilotis dans le fleuve pour empêcher l'abord des bâtimens, que Mendoze faiſoit deſcendre de Cologne, & fit élever des batteries de tous côtés (1). Sa cavalerie qu'il avoit poſtée ſous Nimegue, ne ceſſoit de harceller le camp des ennemis, & ſon canon les fatiguoit de façon qu'ils furent contraints de faire un mouvement en arriere. Maurice forcé de perdre une occaſion ſi belle de battre Mendoze, reſſentit ſa foibleſſe avec plus de chagrin: toujours dans l'incertitude de ſes deſſeins, il n'oſoit ſe fier aux rapports des eſpions, & ſe voyoit obligé de ſe tenir prêt à marcher du côté qui ſeroit menacé.

Mendoze aſſiege Bommel.

L'Amirante informé par ceux qu'il avoit envoyés viſiter les Alpes, que les neiges n'étoient pas abondantes cette année, imagina que les eaux du Rhin ne l'empêcheroient pas de pénétrer dans l'Iſle de Bommel, & pendant qu'il fixoit l'attention des Hollandois d'un côté, il y faiſoit défiler ſes troupes par pelotons (2). La Bourlotte, Stanley, Sapena qui campoient à Gennip, paſſerent les uns après les autres, & Frederic Vanden Berghe les ayant joints avec quatre cens chevaux, ils marcherent au Fort de Voorne qu'ils croyoient ſurprendre; mais trouvant la garniſon ſur ſes gardes, ils délogerent à coups de canon le vaiſſeau de ſentinelle, paſſerent la Meuſe auprès de Raſſem ſur des barques qui venoient de Bois-le-Duc, & forcerent la cavalerie de lever ſes quartiers (3). A cette nouvelle Maurice ſe jetta à toutes jambes dans Bommel, & ſa préſence raſſurant les bourgeois, il fit travailler nuit & jour aux fortifications, & forma une communication avec le Waard de Hemert, qu'il aſſura en élevant des batteries ſur les avenues. Cependant les Eſpagnols renforcés de la garniſon d'Emmeric s'étant emparés du Château de Hedel & du Fort de Crevecœur (4), Mendoze inveſtit la place le 15 de Mai (5). Il jetta un pont

(1) Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 379, 380.
(2) Grotii Hiſt *Lib.* VIII. *pag.* 364.
(3) Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 384. Grotii Hiſt. *Lib.* VIII. *pag.* 366.
(4) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 26.
(5) Réſolut. de Holl. *du* 14, 15 *Mai* 1599. *pag.* 222.

PHILIPPE IV.

1599.

ſur la Meuſe pour faciliter ſes canons, & commença les attaques : les aſſiégés ſans ceſſe raffraichis par les ſecours qu'ils tiroient de l'Iſle de Hemert, diſputerent ſi vivement leurs dehors, qu'il perdit bientôt deux mille ſoldats. Ce début réfroidit l'ardeur des aſſiégeans, qui commencerent à canoner vigoureuſement la place qui répondoit de ſon mieux. On ne peut ſe refuſer au récit de deux événemens ſinguliers que l'Hiſtoire nous a conſervés : le même boulet tua la femme & le mari couchés dans un même lit, & deux freres Eſpagnols, qui s'étoient perdus de vue dès l'enfance, & ſe reconnurent à la voix, eurent la tête emportée par un autre, dans le moment qu'ils s'embraſſoient (1). Mendoze s'opiniâtra juſqu'au 13 de Juin qu'il décampa ſans bruit, & deſcendit à Roſſem (2).

Coups de canon ſinguliers.

Le ſiege de Bommel levé.

Mendoze repouſſé par Maurice.

Le Prince après avoir rétabli les fortifications de la Ville, & ruiné les travaux des ennemis, paſſa dans l'Iſle de Voorne, dont il augmenta conſidérablement le Fort. Mendoze eſſaya de gagner le Thielevwaard à la faveur de ſon canon : Erneſt de Naſſau s'étant poſté dans une Iſle du Waal l'arrêta, & Maurice ſe retrancha dans Herwerden. Il paſſa la Meuſe, planta deux rangs de pieux, dont il fit combler l'intervalle avec de la terre & du gazon, & ferma une enceinte capable de contenir ſix mille hommes. Cette eſpece de rempart étant de la hauteur d'un homme, il y fit entrer Odet de la Noue à la tête de deux mille François, Horace de Vere avec les Anglois, & Edmond avec ſes Ecoſſois. Les Eſpagnols s'avancerent ſous les ordres de Sapena pour pénétrer dans l'Iſle de Voorne, malgré l'artillerie que Maurice avoit établie dans ce retranchement : l'attaque fut des plus vigoureuſes, & la réſiſtance égale ; enfin les Eſpagnols furent contraints de quitter la partie, après avoir perdu beaucoup de monde (3). L'Amirante voyant le paſſage impoſſible, ſe retira au-deſſous de Raſſem, & bâtit un Fort ſur une langue de terre qui découvre également la Meuſe & le Waal.

Il conſtruit Fort de S. [A]ndré.

(1) Grotii Hiſt. *Lib.* VIII. *pag.* 367.
(2) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 31, 33. Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 386.
(3) Meteren *Liv.* XXI. *fol.* 256. Grotii Hiſt *Lib.* VIII. *pag.* 368.

Dans ces circonstances les François & les Suisses, dont Philippe avoit retardé la marche, joignirent l'armée des Etats. Le Roi d'Espagne menaçoit Henri de regarder ce secours comme une infraction au Traité qu'il venoit de conclure; mais le Roi de France répondit, qu'il ne pouvoit empêcher une Nation belliqueuse de chercher les combats hors de son Royaume, & qu'il lui suffisoit de leur défendre d'agir en son nom. Quoique Maurice eût ordre des Etats de livrer bataille, qu'il comptât sur la valeur de ses troupes & sur sa supériorité (1), il jugea qu'il seroit plus prudent de ruiner une armée que la famine détruisoit, en l'obligeant à rester dans l'inaction, que de hasarder une action dont la perte décidoit le sort de la République, pendant que l'Espagnol ne hasardoit que des soldats, qu'il seroit toujours le maître de renouveller; & le Stadhouder de Frise, grand temporiseur, appuya vivement son avis. Ceux qui s'ennuyant de payer les impôts, vouloient risquer le tout pour le tout, insistoient pour attaquer l'ennemi (2); mais Mendoze après avoir achevé son Fort, auquel il donna le nom de S. André, le munit d'une forte garnison, & défila vers le Brabant.

PHILIPPE IV.

1599.

L'armée des Etats renforcée.

L'armée de Mendoze ne fut pas long-tems dans l'inaction. La Bourlotte avec quinze cens hommes, la plûpart habillés en paysans, & n'ayant pour armes que des mousquetons & des bayonnettes, manqua de surprendre Wondichem: il s'étoit approché de la Ville; mais pendant qu'il se préparoit à faire sauter la porte avec un pétard, un bourgeois qui l'apperçut, donna l'allarme, & fit manquer son projet (3).

Entreprise des Espagnols sur Woudichem.

Manquée.

Maurice assuré du départ des ennemis, envoya cinquante Enseignes & dix Cornettes à Guillaume-Louis, pour assiéger Deutichem, qui se rendit le 28 d'Août (4); & depuis ayant appris que l'Amirante étoit en marche pour observer

Prise de Deutichem par Guillaume-Louis.

(1) Résolut. de Holl. *du 15 Mai* 1599. *pag.* 182.
(2) Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 385.
(3) Grotii Hist. *Lib.* VIII. *pag.* 369. Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 34. Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 387. Voyez les Résolut. de Holl. *du 21 Juill.* 1599. *pag.* 271.
(4) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 34.

PHILIPPE IV. l'armée des Cercles, il fit retrancher les deux rivieres, pour arrêter les courses de la garnison de S. André, & renvoya ses troupes dans leurs quartiers (1).

1599.

Malheureuse expédition de l'armée de l'Empire.

Quelques Membres de la Diete s'étant obstinés à la guerre, s'étoient enfin mis en campagne, quoique l'Empereur, les Princes Ecclésiastiques & quelques autres craignissent d'attirer les Espagnols en Allemagne. L'Electeur Palatin qui s'étoit montré le plus vif, s'étoit laissé adoucir par l'exemple des Archevêques de Mayence & de Treves ; mais les Princes de Bronsvic, de Hesse & de Brandebourg avoient assemblé douze mille fantassins & deux mille chevaux, & nommé le Comte de la Lippe pour Général. Le Comte de Hohen qui commandoit les troupes de Bronsvic & celui de Solms à la tête des Hessois, devoient conduire ses opérations ; mais l'indocilité du Général, & le peu de discipline d'un soldat toujours prêt à se mutiner dès que la solde manquoit, firent échouer leurs desseins. Cette armée s'empara du Château de Rhinberk au commencement de Juillet, & manqua la Ville faute d'artillerie, les Etats n'ayant osé envoyer que quelques pieces de campagne, de crainte d'irriter l'Empereur. Le manque de vivres l'obligea même d'abandonner l'entreprise, les Espagnols ayant gagné par menaces & par argent les gens de la campagne, pour les empêcher d'apporter des vivres au camp. Le Général rabattit sur Reez. Herman Vanden Berghe, Gouverneur de la Ville, n'eut pas de peine à défendre une place forte par elle-même contre une armée mal exercée, & qui manquoit de tout ; l'investissement étoit si mal formé, que les Espagnols y firent entrer trois fois du secours pendant le siege. Le Comte de la Lippe fit cependant sommer le Gouverneur au mois de Septembre ; mais la breche n'étant pas dans l'état prescrit par les regles de la guerre, celui-ci retint le trompette, & fit une sortie sur les assiégeans qui ne s'y attendoient pas, ballaya la tranchée, encloua le canon, & même emmena une pièce dans la Ville. Les Allemands se sauverent en dé-

Elle échoue devant Rhinberk.

Et devant Rees.

(1) Grotii Hist. *Lib.* VIII. *pag.* 371.

sordre,

ſordre, abandonnant leurs munitions, leurs équipages, & leur armée ſe diſperſa. Le Comte s'excuſa ſur le défaut de paye; mais on n'en fut pas la dupe, & l'on diſoit hautement, que loin d'avoir la capacité néceſſaire pour commander, il n'avoit pas ſeulement le talent de faire uſage des conſeils qu'on lui donnoit (1). Mendoze embarraſſé à réprimer les mutineries de ſes gens qui ſe renouvelloient (2), ſépara ſon armée, & la renvoya dans ſes quartiers.

VII. Défenſe du commerce en Eſpagne.

Après avoir ſuivi les armées de terre, il eſt tems de paſſer aux exploits maritimes. Nous avons vu que Philippe III toléroit le commerce des Provinces-Unies, pourvu qu'on parût le tromper ſous un Pavillon étranger: ſoit qu'il s'imaginât par cette complaiſance ramener à lui les rebelles, ſoit qu'il craignît que ces hardis Navigateurs ne s'ouvriſſent une route pour chercher dans les Indes les marchandiſes qu'on leur refuſoit en Eſpagne; mais comme il eſt ordinaire de voir le Fils changer la Politique du Pere, Philippe IV s'imagina faire un trait d'habile homme, en retranchant tout commerce avec les Pays-Bas révoltés, ſous quelque nom que ce pût être, & crut par là leur ôter les moyens de ſoutenir la guerre. Il fit arrêter les vaiſſeaux qui ſe trouvoient dans ſes ports, confiſqua leur cargaiſon, força les matelots de s'incorporer dans ſa Marine, en fit pendre les ſoldats, & condamna les autres à ſervir ſur ſes galeres (3).

Et dans les Pays-Bas Eſpagnols.

Iſabelle fit afficher dans les Pays-Bas un Placard, qui, pour humilier l'orgueil des Etats, & les punir de l'obſtination avec laquelle ils refuſoient la paix, leur défendoit pareillement tout commerce dans les Provinces ſes ſujettes, & dans la haute Bourgogne (4).

Repréſailles de la part des Etats.

Ce coup porta d'abord la conſternation dans les Provinces-Unies: elles craignoient également leur ruine & la révolte des matelots; mais les Etats releverent leur courage. Ils avoient appris des Anglois que l'Eſpagne eſt plus foible

(1) De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXII. *pag.* 349. Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 388. &c. Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 35. *Liv.* XXXVII. *pag.* 38.
(2) Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 387. Bor *Liv.* XXVI. *pag.* 35.
(3) Grotii Hiſt. *Lib.* VIII. *pag.* 372. Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 9.
(4) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 5.

PHILIPPE IV.

1599.

dans son pays que par-tout ailleurs, & résolurent d'attaquer ses côtes. Par ce moyen en montrant au Roi sa foiblesse, ils trouvoient le secret d'occuper leurs matelots. Ils défendirent de leur côté de porter aucunes marchandises dans les ports de la domination d'Espagne, non-seulement à leurs sujets, mais à tous les peuples de l'Univers, ordonnant à leurs vaisseaux d'arrêter & de saisir tous ceux qu'ils rencontreroient faisant voile vers leurs terres (1). Non contens de faire afficher cet Edit dans leur Pays, ils en envoyerent des copies authentiques dans tous les Etats de l'Europe, & le Roi de France publia une Ordonnance, par laquelle il déclaroit à ses Négocians, qu'ils commerceroient à l'avenir avec les Espagnols à leurs risques, périls & fortunes : les autres Souverains garderent le silence ; le Roi de Danemarc refusa seul de recevoir l'Envoyé des Etats (2).

Leur armement contre l'Espagne.

Cependant les Hollandois armoient une flotte, & pour fournir à la dépense, ils établirent un impôt de trois florins par tonneau sur les grands vaisseaux, de deux sur les moindres, & de douze sols sur chaque barque. Cette taxe avoit été proposée plus d'une fois ; la plûpart des Villes l'avoient rejettée : elle fut alors unanimement acceptée (3). Tout le monde fut surpris d'une pareille entreprise, & du ton dont la République osoit parler aux Souverains.

Départ de leur Flotte.

La flotte sortit de la Meuse le 25 de Mai. Elle étoit de 73 vaisseaux montés de huit mille hommes de troupes réglées. Pierre Vander Does la commandoit : Guillaume Cloyer, fils de Theodoric, & Jean Gheerbrantsen servoient sous lui en qualité de Vice-Amiraux, & Corneille Geluyn de Vlissingue étoit son Contr'Amiral. L'Amiral avoit ordre d'attaquer & de détruire la flotte espagnole qu'on équipoit à la Corogne, de croiser sur les gallions, & de porter le fer & le feu sur les côtes & dans les Isles de la domination de Philippe. Cette armée navale parut le 11 de Juin à la vue

(1) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 8.

(2) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 44-50.

(3) Résolut. de Holl. *du 14, 26, 27, 29 Avril, du 15, 26 Mai* 1599. *pag.* 156, 157, 159, 162, 186, 189, 223. Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 382.

de la Corogne, & les Espagnols se retirerent sous le canon des Châteaux. L'Amiral voulant avancer, fut si maltraité d'un des Forts qui le prenoit en flanc, qu'il fut contraint de reculer; & n'ayant pu attirer les Espagnols au combat, il fit voile vers l'embouchure du Tage. Plusieurs de ses gens étoient d'avis d'attaquer Lisbonne; mais les plus sages représenterent, que le débarquement n'étoit pas assez fort pour tenter une entreprise de cette importance, & qu'on ne pouvoit imaginer, que le Gouverneur informé depuis long-tems du départ de la flotte, ne fût pas muni de tout ce qu'il falloit pour une vigoureuse résistance.

Philippe IV.

1599.

Son expédition sur les Isles Canaries.

Ainsi le Conseil rejetta la proposition, & l'on continua la route vers les Canaries, anciennement connues sous le nom des Isles Fortunées. Bethencour, Gentilhomme Picard, s'en étant emparé, avoit osé se qualifier du titre de Roi; mais sa puissance ne suffisant pas pour défendre sa dignité, il fut obligé de céder sa domination aux Rois de Castille. Les Hollandois mouillerent le 26 de Juin devant le Château de la plus grande de ces Isles, qui gisent à la hauteur de la côte de Maroc, & Vander Does annonça son arrivée par une salve générale de ses bordées. Les Insulaires parurent en bataille sur la côte; le feu du canon & de la mousqueterie étoit continuel, & les sauvages faisoient pleuvoir une grele de fleches sur les vaisseaux. Il y eut un combat fort vif contre quelques vaisseaux qui se trouverent dans le port: les Hollandois en prirent deux; le troisieme fut coulé à fond, & les autres se sauverent (1). Vander Does mit ses chaloupes à la mer, s'y jetta le premier, & les bas-fonds l'empêchant d'approcher la côte, il sauta dans l'eau suivi des soldats, & gagna la terre au milieu des canonnades, de la mousqueterie & des fleches: il reçut trois blessures, qui ne firent qu'animer son ardeur. Il renversa tout ce qui se s'opposoit à la descente, & somma le Gouverneur qui rendit la place, quoique munie abondamment pour une longue défense. Les habitans s'étoient réfugiés dans la Ville d'Allagona,

Vander Does blessé.

(1) Grotii Hist. *Lib.* VIII. *pag.* 274.

PHILIPPE IV. il fallut y mener l'artillerie; & pendant l'intervalle le peuple emporta ce qu'il avoit de plus précieux, & se sauva dans des rochers inaccessibles. Quelques détachemens envoyés pour fouiller ces retraites, furent accablés par le nombre, ou périrent dans ces deserts, dont ils ne purent retrouver les issues. Les Insulaires ignoroient à quelle Nation ils avoient à faire; un d'entr'eux ayant été pris offroit de renoncer à Jesus-Christ pour obtenir la vie. Après avoir pillé la Ville & les Châteaux, on mit le feu aux maisons: on traita de même Gomera qu'on trouva abandonnée, les habitans avoient enterré ce qu'ils n'avoient pu emporter; & la vengeance tint lieu du butin qu'on s'étoit promis. L'Amiral jugeant que la moitié de sa flotte suffisoit dans ces mers, renvoya en Hollande Gheerbrantsen, & cette escadre arriva à bon port après avoir essuyé une rude tempête.

1599.

Malheureux sort de la flotte à S. Thomé.

Vander Does continua sa route au Bresil, riche Contrée de l'Amérique Méridionale, dépendante du Portugal. Il dépassa les Isles du Cap Verd sans s'arrêter, & vint mouiller pour son malheur à S. Thomé: ses équipages au lieu du raffraîchissement qu'ils comptoient trouver, y prirent une maladie contagieuse, dont ils périrent presque tous. Il étoit descendu sans obstacle, & avoit pillé Pavoaza; mais bientôt la chaleur immodérée du climat, l'usage des fruits inconnus, le commerce des femmes, qui dans ces sables brûlans courent après les hommes, & les eaux empoisonnées par les Barbares, vengerent les Canariens. Vander Does mourut au bout de deux jours, & ce malheur fit perdre courage à la flotte. Ses gens après l'avoir enterré fort avant, & caché sa sépulture sous les décombres de la Ville pour dérober son cadavre aux insultes des Barbares, ne penserent qu'à revenir dans leur Patrie sous la conduite de Gerard Storm de Wena; mais la peste les poursuivit sur mer, & ce second Amiral fut emporté peu de jours après. Le scorbut succéda à cet horrible fleau, & fut suivi d'une tempête d'autant plus dangereuse, qu'il ne restoit plus assez de monde pour les manœuvres. La flotte n'avoit que deux Capitaines: la plûpart des vaisseaux étoient réduits à cinq ou six hommes en

Mort de Vander Does.

Désolation de la flotte au retour.

ſanté ; on fut contraint d'abandonner deux bâtimens, faute de conducteurs ; un autre fut pris par les galeres de Spinola, & conduit à l'Ecluſe. Quelques-uns ſe ſauverent dans les ports d'Angleterre ; les autres furent diſperſés de différens côtés, & ne revinrent qu'à la fin de l'hyver ſuivant. Ceux qui terrirent au Texel, redoublerent l'horreur que le peuple avoit déja pour les Eſpagnols ; & le riche butin dont ils rapportoient un échantillon, alluma le deſir de piller ces riches Contrées (1). Tel fut le ſuccès de la premiere entrepriſe des Hollandois dans l'Amérique, qui loin de les rebuter, ne ſervit qu'à leur apprendre à ſurmonter les dangers d'une navigation ſi lucrative.

La flotte Eſpagnole diſperſée par une tempête.

Le Roi d'Eſpagne n'eut pas plutôt appris l'invaſion des Canaries qu'il fit partir ſa flotte ; & ſur la nouvelle que les Hollandois avoient quitté ces parages, il ordonna à ſon Amiral de faire voile à Tercere au-devant des gallions. Sa flotte fut accueillie à la hauteur de l'Iſle par une tempête qui diſperſa les vaiſſeaux, & les contraignit de revenir au port pour ſe radouber (2). Le départ de l'armée navale avoit donné de grandes inquiétudes aux Anglois & aux Hollandois : les Etats avoient enjoint aux Amirautés d'armer le plus de vaiſſeaux qu'elles pourroient, & de les envoyer ſur les côtes de Flandre, tant pour garder la Zeelande, que pour ſecourir les Iſles Britanniques en cas d'attaque (3). Leur colere tomba ſur les Armateurs de Dunkerque ; ces Eſcadres pour ſe venger de la perte de quelques bâtimens Zeelandois, en enleverent cinq, dont les équipages furent pendus aux vergues de leurs bâtimens (4). Ces exécutions appaiſerent les Négocians qui ne payoient les convois qu'en murmurant, & ſe plaignoient de l'incapacité des Juges des Amirautés, & de la lâcheté des Capitaines-Gardecôtes (5). On

Nouvel armement des Etats.

Les Armateurs de Dunkerque châtiés.

(1) Grotii Hiſt. *Lib.* VIII. *pag.* 372-377. Bor *Lib.* XXXVI. *pag.* 41-44. Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 384, 397. De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXII. *pag.* 363.

(2) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 44. Grotii Hiſt. *Lib.* VIII. *pag.* 378. Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 397.

(3) Réſolut. de Holl. *du* 26, 27, 31 *Août* 1599. *pag.* 301, 304, 333, 368.

(4) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 38, 104.

(5) Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 398.

PHILIPPE IV.

1599.

avoit mis en croisiere six vaisseaux montés de six cens soldats, pour attendre les galeres que Frederic Spinola, noble Genois, amenoit d'Italie; mais ces bâtimens plus propres à la Méditerrannée, où la lame est plus courte que sur l'Océan, n'osoient aller que terre à terre, & ne pouvant entrer dans le port de Dunkerque, ils terrirent à l'Ecluse, & tromperent ainsi la vigilance de l'Escadre. Cependant les Italiens s'étant enhardis dans la suite, oserent attaquer un vaisseau de guerre qui se défendit pendant deux heures, leur tua deux cens cinquante hommes, & n'en perdit qu'une vingtaine. Ces galeres furent surprises devant Vlissingue par les six vaisseaux de guerre, & maltraitées de façon qu'elles ne purent paroître en mer que deux mois après (1).

Les Galeres de Spinola maltraitées.

VIII. Retour d'Albert.

Il est tems de reprendre l'Archiduc Albert en Italie, où nous l'avons laissé l'année précédente. Il étoit passé en Espagne pendant le printems, & son mariage avec Isabelle s'étoit consommé à Valence le 18 du mois d'Avril. Le 8 de Mai il mit à la voile de Barcelone avec sa nouvelle épouse sur une flotte de vingt-quatre galeres commandée par Claude Doria, prit terre à Genes, arriva à Milan le 6 de Juin, où le Pape envoya la Rose consacrée à l'épouse & l'Epée bénite à l'époux. La peste qui ravageoit le Piémont, l'obligea de traverser les Alpes: il monta par le Mont Jura, & descendit à Besançon, d'où il entra dans le Brabant. Il trouva l'Archiduc son oncle & l'Amirante dans de grandes contestations, chacun s'attribuant les événemens heureux de la campagne précédente, & rejettant les malheurs sur l'autre. Il conserva Mendoze, & renvoya le Cardinal à Rome, où il mourut le 12 de Novembre de la même année (2).

Le Cardinal André renvoyé. Sa mort.

Les émeutes militaires subsistoient encore en différens endroits. Le soldat demandoit de l'argent: la garnison d'Anvers avoit recommencé les voyes de fait, & celle du Fort de S. André étoit en marché avec Ernest de Nassau pour li-

Nouvelles émeutes des troupes Espagnoles.

(1) Voyez les Résolut. de Holl. *du 12, 13 Oct.* 1599. *pag.* 461. Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 397. Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 39, 40.

(2) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 67. De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXII. *pag.* 360.

vrer Bois-le-Duc (1). Les Provinces espagnoles étoient épuisées & le Trésor royal sans argent ; le Roi forcé d'entretenir des armées navales & de fortes garnisons sur les côtes de l'Europe & dans les Isles de l'Amérique, manquoit lui-même d'argent, & l'arrivée des Espagnols qui suivoient les Archiducs, renouvella les anciens mécontentemens. Le peuple qui se flattoit de vivre sous la domination plus douce d'un Allemand, fut blessé à la vue des mêmes habillemens, du même langage, des mêmes mœurs des Espagnols, & d'une Cour ruineuse par sa magnificence.

Philippe IV.

1599.

Mécontentement des Flamands.

Les Archiducs crurent contenter les Seigneurs en nommant Charles de Ligne, Comte d'Aremberg, Amiral ; le Comte de Barlaimont, Gouverneur de l'Artois ; Philippe de Croï, Marquis d'Havrey, Surintendant des Finances, & en décorant de l'Ordre de la Toison Charles de Croï, Duc d'Arschot, Philippe-Guillaume, Prince d'Orange, & le Comte d'Egmond (2) ; mais les autres emplois furent distribués entre les Espagnols, & Mendoze demeura à la tête des affaires. Les Pétitions recommencerent ; on exigeoit des Provinces fidèles, pour subjuguer les rebelles, les mêmes sommes que celles-ci fournissoient pour leur défense. Le Brabant insistoit sur le renvoi des troupes étrangeres, & demandoit qu'on rasât les Châteaux, pour acquitter la promesse d'Albert : Isabelle déclara n'en avoir aucune connoissance. Les Wallons qui ne pouvoient se passer des marchandises de Hollande, demandoient la révocation du Placard qui défendoit le commerce ; Isabelle en marqua beaucoup de colere : tous ces obstacles retardoient l'inauguration des Archiducs, & la cérémonie ne se fit que sur la fin de l'année & au commencement de la suivante (3).

Promotion des Seigneurs.

Inauguration des Archiducs.

L'Empereur cependant faisoit ses efforts pour engager les Etats à consentir à la paix. Il avoit même nommé des Ambassadeurs ; mais persistant dans leur résolution, ils envoyerent au-devant de la Députation pour supplier Sa Majesté

Les Etats sollicités pour la paix.

Leur refus.

(1) Grotii Hist. *Lib.* VIII. *pag.* 379.
(2) De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXII. *pag.* 361.
(3) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 50, 54. Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 395.

PHILIPPE IV.

1599.

Projet de Ligue contre l'Espagne.

Impériale d'épargner un voyage inutile à ses Envoyés (1). Les Princes de la Ligue Protestante leur promettoient des secours d'hommes & d'argent, & l'Electeur Palatin exhortoit les Cercles à déclarer la guerre aux Espagnols (2). Charles, Duc de Sundermanland, auquel Sigismond, Roi de Pologne, venoit d'enlever la Couronne de Suede, sollicitoit les Etats de conclure une Ligue; mais comme ce Prince avoit lui-même besoin de secours, & qu'il ne pouvoit donner des sûretés convenables, les Etats se contenterent de l'assurer de l'amitié de la République (3).

Les Etats secourus par Henri IV.

Ils entretenoient avec soin une intelligence très-étroite avec la France par le ministere de Buzanval, qui séjournoit toujours à la Haye avec le titre d'Ambassadeur. Nous avons vu qu'Henri IV avoit permis à la Noue de lever deux mille François; Henri-Frederic de son côté obtint la permission de former un Régiment de cavalerie (4). Ce Prince à son arrivée prit séance dans le Conseil, & fut admis dans les Etats-Généraux (5). Henri IV prêta encore gratuitement aux Hollandois deux cens mille couronnes, faisant cinq cens mille florins (6), & défendit à ses sujets de commercer avec les Espagnols. Les Etats entretenoient un Agent à la Cour de France, & se servoient alors de François, fils de Corneille Aersens, Greffier des Etats-Généraux (7).

Leurs Finances épuisées.

Malgré ces appuis le Conseil étoit dans un grand embarras: la cessation du commerce diminuoit les revenus de la République; il falloit recourir à de nouveaux impôts, & l'espece diminuoit. On avoit été forcé de joindre aux capitaux les arrérages qu'on ne pouvoit acquitter; on doubla la capitation pour l'année 1600, & celle de l'année précédente, quoique simple, n'étoit pas encore acquittée.

(1) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 53.
(2) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 66. Grotii Hist. *Lib.* VIII. *pag.* 381.
(3) Résolut. de Holl. *du 9, 12 Juin* 1599. *pag.* 207, 208, 233. Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 404, 406.
(4) Résolut. de Holl. *du 16 Févr. du 5 Mars* 1599. *pag.* 136.
(5) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 58.
(6) Résolut. de Holl. *du 12 Juin, du 12, 23 Oct.* 1599. *pag.* 236, 459.
(7) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 57.

La

1599.

Débats sur les nouveaux Impôts.

La plûpart des peuples trouvent cette espece de taxe plus équitable qu'aucune autre, parce qu'elle s'évalue selon les facultés de chaque particulier; mais les Hollandois y trouvoient de grands inconvéniens, les Négocians ayant toujours moyen de cacher leurs richesses, & la facilité de faire des déclarations infidèles, au moyen desquelles le fardeau tombe sur la Noblesse & le peuple. Les Hollandois étoient encore indisposés par l'exemption de faire des déclarations, qu'on accordoit à ceux qui se taxoient à deux mille florins pour les deux centiemes; quoique par forme de compensation on exemptât pareillement ceux, dont le bien étoit au-dessous de trois mille florins. La nécessité obligea les Etats de Hollande de passer sur ces plaintes; mais les autres Provinces ne se pressoient pas de suivre leur exemple. Les Zeelandois s'excuserent sur les pertes qu'ils venoient d'essuyer, & sur les dépenses particulieres qu'exige la situation de leurs Isles; les autres alléguant différens prétextes, cherchoient des moyens moins onéreux, & quelques-unes préféroient leur intérêt particulier au bien public. Quelques Députés dirent nettement que la Hollande pouvoit se soutenir sans leur secours: sur quoi les Etats de cette Province répliquerent, que si les Confédérés refusoient de porter leur quote part des charges communes, ils renonceroient à l'Union pour ne penser qu'à leur propre conservation, & se rendroient les maîtres de la mer (1); mais la menace fit peu d'impression sur les autres Provinces, qui se regardoient comme un rempart nécessaire contre les Espagnols.

Elisabeth portée pour la paix.

A ces embarras Elisabeth joignit de nouvelles inquiétudes. Dans la crainte qu'elle avoit de la flotte d'Espagne, l'Archiduc lui ayant proposé un accommodement, elle s'étoit montrée assez disposée à écouter leurs propositions, à condition qu'on y comprendroit les Provinces-Unies; la négociation ayant été rompue (2), elle sollicitoit vivement le

(1) Grotii Hist. *Lib.* VIII. *pag.* 367, 380. Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 382, 404.

(2) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 473.

PHILIPPE IV.

1599.

remboursement des anciennes dettes (1), & elle avoit demandé des troupes, qu'on n'avoit pu lui donner. Le Comte d'Essex, Protecteur des Etats, avoit été nommé pour réduire les rebelles d'Irlande; Elisabeth piquée de ce qu'il étoit revenu sans ses ordres, l'avoit fait arrêter. Le Parti qui conseilloit la paix, dominoit dans le Conseil, & le Cardinal André n'avoit cessé de négocier pendant l'année précédente (2).

Sa déclaration aux Etats.

Elle fit enfin sçavoir aux Etats « que l'obligation d'avancer le commerce de ses sujets, & la nécessité d'appaiser » les troubles intérieurs de son Royaume ne lui permettoient » plus de continuer la guerre; qu'ils ne devoient pas cependant se décourager; que s'ils faisoient cas de son amitié, » ils éviteroient également de rentrer sous la domination » d'Autriche, & de se soumettre à la France, & feroient » leurs efforts pour se maintenir par eux-mêmes, sous celle » d'un Prince de leur Nation (3) ».

IX. Surprise de Wagtendonk par Louis de Nassau.

1600.

Les peuples & les Souverains étoient également fatigués d'une guerre qui duroit depuis trente années, & cette déclaration affligeoit les Etats, qui se voyoient avec désespoir prêts à perdre le fruit de l'argent, des travaux & du sang qu'ils prodiguoient depuis si long-tems. Louis, Comte de Nassau, essaya de relever leur courage par une entreprise d'éclat. La rigueur de l'hyver étoit si grande cette année, que les canaux, les rivieres & les fleuves étoient couverts de glaces; il en profita pour surprendre Wagtendonk, place importante, située dans la haute Gueldre. Charles, Comte de Mansfeld, ne l'avoit prise en 1558, qu'après un siege de deux mois. Louis saisit le moment qu'une partie de la garnison étoit en course, & que le froid excessif rendoit les sentinelles moins vigilantes; il escalada la muraille le 22 de Janvier, & se rendit maître de la Ville: le Château fit quelque ré-

(1) Résolut. de Holl. *du 18 Févr. du 25, 27 Mai, du 9, 12 Juin, du 24 Août, du 13, 23 Oct.* 1599. *pag.* 228, 235, 300, 459.
(2) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 12, 19, 29, 30, 36.
(3) Grotii Hist. *Lib.* VIII. *pag.* 379, 380. Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 401-404.

ſiſtance, & capitula. On y fit un butin conſidérable des effets que les gens de la campagne avoient apportés de tous côtés (1), & la joye de cet événement fit renaître l'eſpérance des peuples.

Combat particulier entre des François & des Allemands.

Quelques jours après Charles de Breauté, Gentilhomme du Pays de Caux, qui étoit venu au ſecours des Etats avec une compagnie de cavalerie, emporté par la fougue de la jeuneſſe, défia au combat les cavaliers d'Antoine Schetz, Seigneur de Grobbendonk, Gouverneur de Bois-le-Duc. Deniſe, Lieutenant du François, ayant été pris par une troupe d'Allemands, écrivit à ſon Capitaine pour le prier de le racheter. Breauté après lui avoir marqué le chagrin que ſon aventure cauſoit à la troupe, le chargea de défier l'ennemi deux contre un. Cette lettre étant tombée entre les mains de Grobbendonk, il accepta le duel; mais en nombre égal. Les deux troupes compoſées chacune de vingt cavaliers, ſe rendirent ſur la bruyere de Vught au jour marqué. Les Allemands étoient armés de toutes pieces; les François s'étoient emparés de l'avantage du lieu. Breauté étoit à la tête de ceux-ci; Gerard Abrahamſ-zoon, ſurnommé Lekkerbeetje, commandoit les autres. A la premiere courſe Breauté tua Gerard & ſon frere, & la moitié de chaque troupe demeura ſur la place; mais à la ſeconde, Breauté après avoir perdu trois chevaux, abandonné des ſiens & dangereuſement bleſſé, demeura au pouvoir de l'ennemi. Les Eſpagnols prétendent qu'il fut tué dans le combat, la convention étant qu'on ne feroit aucun quartier de part & d'autre; les autres rapportent qu'il fut égorgé de ſang froid par ordre de Grobbendonk, pour venger la mort de Lekkerbeetje. Les ſiens le plaignirent plus qu'ils ne le regretterent: on le blâmoit de s'être précipité volontairement dans un danger inutile à ſon parti, & d'avoir oublié ſa naiſſance pour ſe commettre avec une troupe de ſoldats deshonorés par la trahiſon de Gertrudenberg (2).

(1) Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 52.

(2) De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXIV. *pag.* 463. Grotii Hiſt. *Lib.* IX. *pag.* 383. Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 4.

PHILIPPE IV.

1600.

Maurice s'empare de Crevecœur.

Peu de jours après, Maurice informé de la révolte des garnisons de Crevecœur & de Saint André, assembla un bon corps de troupes à Dordrecht, & s'embarqua le 20 de Mars malgré le froid qui duroit encore. Il remonta la Meuse, prit terre vis-à-vis de Crevecœur, qui ne tint que trois jours, & défit un détachement de cavalerie qui venoit au secours (1). Il fit sommer, sans perdre de tems, la garnison de S. André, & celle-ci refusant de se rendre, il fit élever six redoutes sur le bord de la Meuse & sur le Waal, & fit creuser un canal qu'il nomma la Croix de S. André, fit percer les digues, & rendit ses approches impraticables; il fit en même tems battre vigoureusement le Château de Batenbourg, qui capitula le 8 d'Avril (2). Velasco étant venu au secours, détacha la Bourlotte pour reconnoître les assiégeans; mais il les trouva si bien défendus par l'inondation & les redoutes, qu'il désespéra du secours. Les eaux cependant servoient également les assiégeans & les assiégés; il n'étoit pas possible de remuer la terre, & le siege se passoit en canonnades respectives. Au mois d'Avril les fleuves étant rentrés dans leur lit, le terrein commença à se dessécher, & les travailleurs profiterent si bien de l'obscurité des nuits, qu'ils pousserent les travaux jusqu'à la contrescarpe (3). La garnison commença pour lors à parlementer; l'offre de cent vingt-cinq mille florins acheva de les déterminer, & ces soldats au nombre de douze cens, passerent au service des Etats.

De Batenbourg.

Du Fort S. André.

Douze cens Ennemis passent au service des Etats.

L'Archiduc les déclara traîtres, les bannit à perpétuité (4); & quelques jours après un François ayant fait ce reproche à un Allemand, les deux troupes en vinrent aux mains, avec tant d'animosité, que leurs Officiers eurent bien de la peine à arrêter le carnage. Les Etats, pour prévenir de pareilles querelles, firent afficher un Placard, qui défendoit de parler du passé, & ces soldats servirent depuis la République avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils vengeoient en même tems les

(1) Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 5, 6.
(2) Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 10.
(3) Reyd *Liv.* XVII. *pag.* 414.
(4) Résolut. de Holl. *du 8 Mai* 1600. *pag.* 14[illegible]

mauvais traitemens qu'ils avoient reçus des Espagnols (1). Quelques-uns regarderent ce marché comme la représaille de Gertrudenberg : les soldats s'étoient mutinés faute de payement, & la désertion avoit suivi ; mais les derniers étoient plus excusables : ils avoient soutenu le siege pendant un mois ; ils manquoient de vivres ; ils n'avoient point d'espérance d'être secourus, & la plûpart étoient malades ; au lieu que ceux de Gertrudenberg avoient vendu leur honneur sans aucune nécessité, & s'étoient chargés pour de l'argent du reproche de trahison.

Philippe IV. 1600.

X. Expédition des Etats sur la Flandre.

Cet esprit de révolte qui s'étoit mis dans les troupes des Espagnols, donna l'idée aux Etats d'attaquer la Flandre qu'ils regardoient comme la plus riche de leurs Provinces. Elle fournissoit en effet la plus grande partie des frais de la guerre. Nieuport, Dunkerque & l'Ecluse donnoient retraite aux galeres de Spinola qui désoloient leur commerce. Ces bâtimens attaquoient par le calme tout ce qui sortoit des canaux de Zeelande, & s'ils étoient poursuivis, ils se mettoient en sûreté sur les bas-fonds, dont cette mer est remplie. Les Etats résolurent de profiter du mécontentement des soldats, pour enlever quelqu'une de ces places, avant que l'ennemi pût rassembler ses forces pour venir au secours (2).

Raisons pour & contre.

Guillaume-Louis, Comte de Nassau, combattit vivement ce projet : il représenta à l'Assemblée « qu'on ne pouvoit » exécuter une entreprise de cette importance sans avoir » toutes les forces de l'ennemi sur les bras, avant que d'être » maître d'aucune ; que le moindre contretems forceroit à » lever le siege ; que les Espagnols, maîtres de tout le pays, » reprendroient facilement ce qu'on leur auroit enlevé avec » bien de la peine ; que la mer défendoit l'entrée, & ren- » doit la retraite périlleuse ; qu'enfin la perte d'une bataille » entraînoit celle de la République, au lieu que l'Archiduc » auroit bientôt rétabli ses forces, & ne risquoit que peu de » pays ». Maurice entra dans les mêmes sentimens, mais

(1) Grotii Hist. *Lib.* IX. *pag.* 385. Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 9, 15.

(2) Résolut. de Holl. *du* 17, 20, 24, 25 *Mars* 1600. *pag.* 110, 113, 116, 118. Reyd *Liv.* XVII. *pag.* 426.

PHILIPPE IV.

1600.

avec plus de retenue, & finit par s'en rapporter à la prudence des Etats. Les Députés poussés par les Négocians & par la complaisance naturelle pour le projet dont on se croit l'auteur, soutinrent qu'après avoir assuré la Hollande du côté des terres, il falloit couvrir la Zeelande qui la défendoit du côté de la mer, & persisterent dans leur Arrêté. En conséquence ils ordonnerent la levée d'un corps de milice bourgeoise, pour prendre la place des garnisons, & donnerent pour rendez-vous de toutes les troupes le Fort de Rammekens dans l'Isle de Walcheren. Ils eurent bientôt rassemblé cent vingt-sept Enseignes & vingt-cinq Cornettes, qui formerent une armée de douze mille fantassins & de trois mille chevaux (1). Ils firent venir huit cens bâtimens de toute espece pour le transport, renvoyerent Guillaume-Louis pour garder la Frise, & chargerent le Comte de Hohenlo de veiller sur la Hollande. Maurice se rendit à Ostende le premier de Juin avec les Députés des Etats-Généraux, & l'on fit de cette Ville le magasin général des vivres, des munitions & de l'artillerie. Le Prince se voyant contrarié par un vent de Nord qui le repoussoit à la côte, prit le parti de traverser le Honte, & de continuer sa route par terre.

Prise du Fort de Philippine.

Dans ce dessein il détacha le 21 Ernest de Nassau pour s'emparer du Fort de Philippine, qui fut emporté l'épée à la main. L'armée ayant pris terre en cet endroit, se partagea en trois corps : le premier sous les ordres de Georges, Comte de Solms ; le second sous Ernest, Comte de Nassau, & le troisieme sous François Vere. Le Comte Louis de Nassau étoit à la tête de la cavalerie, & Maurice commandoit en chef. Les Etats avoient écrit au Sénat de Gand & au Conseil de Bruges, pour les exhorter à renouveller l'ancienne Union, & à se réunir pour défendre la liberté commune ; mais leurs lettres produisirent un effet contraire : ces Villes qui refusoient de recevoir des garnisons, les demanderent à la nouvelle de la descente, & l'armée s'étant avan-

(1) Bataille de Nieuport par F. Vere, *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* IV. *pag.* 5]

cée par Ekelo, Maldeghem & Male, fut ſaluée par le canon de Bruges qui ne lui fit pas grand mal; les Eſpagnols à ſon approche abandonnerent quelques Châteaux dont Maurice ſe rendit maître, fit attaquer le Fort d'Albert qu'il emporta, & vint inveſtir Nieuport. Cette marche fut pénible par la diſette des vivres & le manque d'eau.

PHILIPPE IV.

1600.

Et d'autres Forts.

Maurice inveſtit Nieuport.

Les Armateurs de Dunkerque avoient enlevé une vingtaine de barques qui s'étoient preſſées de dévancer la flotte, dans l'eſpérance d'un débit plus avantageux de leurs denrées (1); mais l'Amiral Warmond les ayant rencontrés ſur ſa route, leur fit payer bien cher leur premier avantage. Dans ce combat le canon ayant briſé la chaîne d'un Forçat, ſans le bleſſer, le Turc ſe jetta à la mer, & ſe ſauva à la nage ſur un vaiſſeau Zeelandois; l'Amiral ſurpris de ſa témérité, lui donna la vie, & le retint à ſon ſervice (2).

Les Armateurs de Dunkerque maltraités.

L'invaſion de Maurice à la tête de l'armée des Etats réveilla l'Archiduc. Il rappella ſes troupes de la Gueldre, détermina à force de prieres & de menaces les mutins de Dieſt & de Hamont à rejoindre leurs drapeaux, & marcha à Anvers, levant en chemin toutes les garniſons qu'il trouvoit ſur ſon paſſage. On rapporte qu'Iſabelle fut en perſonne à Diek pour gagner les Allemands, & que leur montrant ſes pendants d'oreilles & ſes diamans, elle jura qu'ils ſeroient payés inceſſamment, ou qu'elle vendroit ces joyaux pour les ſatisfaire (3).

Albert aſſemble ſon armée.

L'Archiduc ſe trouvant dix mille hommes d'infanterie & ſeize cens cavaliers, vola vers Nieuport ſi diligemment, que les détachemens que Maurice avoit laiſſés à la garde d'Oudenburg & de Snaaskerke, effrayés de ſon arrivée, capitulerent à la premiere ſommation; mais quoique les ſoldats euſſent ſtipulé qu'ils auroient la vie ſauve, ils furent égorgés de ſang froid (4). Albert en rejetta la faute ſur les mutins, qui prétendoient prouver par une perfidie le retour

Epouvante dans l'armée des Etats.

(1) Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 37.
(2) Grotii Hiſt *Lib.* IX. *pag.* 389.
(3) Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 39.
(4) De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXIV. *pag.* 478. Grotii Hiſt. *Lib.* IX. *pag.* 196.

PHILIPPE IV. 1600.

de leur fidélité. La terreur se répandit dans l'armée, où la nouvelle arriva la nuit du 1[er] au 2 de Juillet : chacun convenoit que la République ne s'étoit jamais vue dans un si grand danger. Son armée séparée par le Havre & la Ville, exposée à un ennemi en force & réuni, prêt à tomber du côté d'Ostende ou de Dunkerque, sans retranchement ni réfuge, tout le pays appartenant aux Espagnols, sans munitions, les passages des vivres fermés, & une Ville avec une garnison nombreuse à dos ; il falloit gagner le tems nécessaire pour réunir au moins son armée.

Ernest de Nassau battu.

Dans ces circonstances embarrassantes pour tout autre, Maurice détacha avant le jour Ernest de Nassau avec son régiment & les Ecossois d'Edmond, quatre Cornettes & deux pieces de canon, pour s'emparer du pont de Leffinghem qu'il falloit passer pour venir à lui; mais l'ennemi avoit passé la riviere à son arrivée. Ernest convaincu que le salut de la République dépendoit de sa résistance, résolut de se sacrifier pour arrêter l'Archiduc le plus long-tems qu'il seroit possible. Albert fit halte à sa vue, s'imaginant à sa contenance qu'il étoit suivi de toute l'armée ; mais ayant reconnu le petit nombre de ses troupes, il l'attaqua de tout son front: les Ecossois se défendirent avec fureur, & forcés de céder à la multitude, ils se jetterent dans le Fort d'Albert, laissant huit cens morts sur la place. Maurice informé de la defaite d'Ernest par un déserteur Espagnol, le fit arquebuser, de crainte que la nouvelle ne répandît l'épouvante dans le soldat (1), fit courir le bruit que le Comte étoit maître du pont, & posta des sentinelles, pour empêcher les fuyards de gagner la flotte. Réflechissant alors sur la jeunesse d'Henri-Frederic qui n'avoit que dix-huit ans, il lui proposa de s'embarquer pour Ostende, pour mettre en sûreté le seul rejetton du sang d'Orange, & assurer par-là l'espérance de la République ; mais le jeune Prince répondit, *qu'il vouloit partager le sort de son frere, & vaincre ou mourir avec lui.*

Bataille de Nieuport.

Maurice rangeoit cependant ses gens en bataille à mesure

(1) Relation de H. Wyts *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* IV. *pag.* 14.

qu'ils

qu'ils arrivoient par le havre. Il donna l'avant-garde au Chevalier Vere avec deux mille six cens Anglois & deux mille huit cens Frisons, les soutint par deux escadrons de ses gardes & la compagnie de Hohenlo. Georges, Comte de Solms, eut la bataille composée des François, des Suisses & des douze cens hommes du Fort de S. André; le Comte de Nassau conduisoit l'arriere-garde, où étoient les Hollandois, les Trajectins & le régiment de Hugtenbrock qu'il avoit ramené de la premiere action; Maurice avoit mis le reste de la cavalerie sur ses derrieres pour repousser la garnison, en cas d'une sortie pendant le combat, & prit son poste au centre, pour être en état de donner ses ordres de tous côtés. Il ordonna en même tems à sa flotte de prendre la haute mer, afin d'ôter aux soldats toute idée de fuite; sa gauche étoit appuyée à la mer, & sa droite s'étendoit dans les dunes. L'Archiduc qui comptoit le surprendre dans le désordre du débarquement, fut étonné de cette ordonnance, & jugea que l'action seroit plus sanglante qu'il n'avoit cru. Il fit les mêmes dispositions de son côté : il mit au centre les rebelles de Diest qui étoient sans Officiers, & rangés sous une seule Enseigne, sous les ordres de Mendoze; Sapena & Villars commandoient à la droite les Espagnols & les Italiens; les Wallons formoient la gauche sous les ordres de la Bourlotte, & Bucquoy menoit le corps de réserve. Pendant qu'Albert laissoit reposer ses soldats (1), il assembla son Conseil pour prendre le parti le plus convenable : les uns étoient d'avis qu'il étoit dangereux d'attaquer des soldats qui n'attendoient leur salut que de leur désespoir; les autres vouloient s'emparer du Fort d'Albert, se retrancher sur le chemin d'Ostende, faire périr les Hollandois par la faim, ou les forcer à se rembarquer, & saisir le moment de leur départ pour les accabler, sans exposer l'armée; mais les soldats animés par le premier avantage, demandoient le combat, & se plaignoient qu'on leur dérobât la victoire en temporisant : la plûpart des Capitaines vouloient profiter de l'ardeur des troupes, & l'Archiduc s'y détermina.

(1) Bataille de Nieuport par F. Vere, *ubi supra*, *pag.* 8.

PHILIPPE IV. 1600.

Maurice accompagné du jeune Henri-Frederic parcouroit ses rangs, & représentoit à ses gens le danger qui suivroit la défaite, & la gloire qui couronneroit le vainqueur. *Compagnons*, leur disoit-il, *le tems demande des effets, & non pas des paroles. L'éloquence se taît où la valeur décide ; ici la nécessité se joint à l'honneur. Il faut passer sur le ventre de cette armée, ou cacher votre honte dans le fond des flots !* Il donna le signal le 2 de Juillet à deux heures après midi, par la décharge de deux canons que ses matelots avoient montés sur les dunes : l'ennemi répondit de huit pieces qu'il avoit établies sur le bord de la mer ; mais l'effet étoit différent : outre que l'artillerie espagnole tiroit de bas en haut, Maurice avoit eu soin d'affermir son terrein par des planches ; celle de l'ennemi posée à plat s'enfonçoit dans le sable à chaque décharge, & devint bientôt inutile. La cavalerie se mêla dans la plaine, & les bataillons se chargerent : la flotte s'étant rapprochée de la côte, envoya ses bordées sur la droite des Espagnols avec tant de fureur, qu'elle la força de se replier dans les dunes. Ce mouvement se fit avec tant d'ordre, malgré le canon qui ne cessoit de tirer, qu'ils emmenerent leur artillerie, & pour lors le combat devint général.

Vere blessé.

Le Chevalier Vere toujours au premier rang, eut un cheval de tué, & reçut deux blessures, malgré lesquelles il s'opiniâtra de garder le commandement jusqu'au moment qu'Horace son frere, vint à son secours avec de nouvelles troupes. Cependant le désordre commençoit à se mettre au centre de l'armée hollandoise, lorsque Maurice avança à la tête de la réserve qu'il avoit distribuée par pelotons, pour être plus en état de marcher où il la croiroit nécessaire, & le Comte Louis fit une charge à la tête de sa cavalerie. Ce dernier emporté par la fougue de la jeunesse, devança sa troupe accompagné de dix hommes seulement, & se trouva dans un danger, dont le Reitmester Kloet le débarrassa. Walraven, Vicomte de Gand, reçut une blessure dangereuse dans cette rencontre. Le combat duroit depuis trois heures, & chaque dune offroit un théâtre à la valeur. Maurice pour décider la victoire, fit marcher la Cornette de

Vere & celle de Balen qui n'avoient pas encore donné. Albert s'avança pour les recevoir à la tête de la sienne, qui fut renversée deux fois par le canon, & prit la fuite à la troisieme. Les François avançant alors la bayonnette à la main, renverserent l'infanterie, & la poursuivant sans relâche, acheverent de la rompre entierement.

Philippe IV. 1600.

L'Archiduc qui fit ce jour des prodiges de valeur, parcourant les rangs la tête découverte, reçut une blessure au-dessous de l'oreille, & voyant l'affaire désespérée, il fit sonner la retraite sur les sept heures du soir : elle se fit dans le plus grand désordre, à la réserve de quatre mille Allemands qui formerent un bataillon quarré. La victoire fut complette : les Etats perdirent mille à douze cens hommes, sans compter les huit cens Ecossois tués à la premiere action ; les ennemis laisserent quatre mille morts sur la place : la plus grande perte tomba sur les mutins de Diest & de Hamont, qui, pour réparer leur réputation, avoient demandé la pointe de la bataille. On fit un grand nombre de prisonniers, entre lesquels étoit Mendoze, démonté dès le commencement de l'action, & Sapena qui mourut peu après de ses blessures ; on prit plus de cent étendards ou drapeaux, & toute l'artillerie (1). Maurice ne jugea pas à propos de poursuivre l'ennemi sur la fin du jour, à travers des sables & des fondrieres qu'il ne connoissoit pas ; il se contenta d'assurer l'entrée des dunes par de bons détachemens, & passa la nuit sur le champ de bataille. Les Espagnols attribuent la perte de cette journée à leur position, qui leur mettoit le soleil & le sable dans les yeux, avantage que le Prince eut grande attention de se conserver, au canon de la flotte qui força le Général à changer la disposition de sa bataille, & au feu qui prit dans les poudres & causa un grand désordre à sa droite. On reprocha aux Hollandois d'avoir massacré un grand nombre de prisonniers après la bataille ; mais ils

Albert blessé.

Sa défaite.

Mendoze prisonnier.

Sapena tué.

(1) Bataille de Nieuport par F. Vere, & Relat. de H. Wyts, *ubi supra.* Grotii Hist. *Lib.* IX. *pag.* 395-399. Bentivoglio *Part.* III. *Liv.* VI. *pag.* 448. De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXIV. *pag.* 474.

PHILIPPE IV.

1600.

s'excuſerent ſur le droit de repréſailles (1). Philippe-Guillaume, Prince d'Orange, pendant l'action, avoit diſpoſé des relais pour etre plutôt informé du ſuccès, & ſe tenoit prêt à partir en cas que les Etats perdiſſent la bataille; & l'on remarqua qu'il ne ceſſa de faire des vœux pour leur victoire, tant il avoit peur que l'Archiduc ne l'envoyât en Eſpagne avec ſes freres (2).

Maurice marcha le lendemain à Oſtende, où les Députés des Etats avoient paſſé la veille dans de grandes inquiétudes. Ils ordonnerent ſur le champ des actions de graces dans toutes les Egliſes. Maurice ſe rendit à la principale, le bâton de commandement de la Bourlotte à la main. Jean Vitenbogaard, Prédicant célebre par ſon éloquence, envoyé par les Etats (3), y prononça un diſcours ſur un texte tiré du *Pſeaume CXVII* (4). Dans le feſtin où Mendoze fut invité, Maurice lui dit plaiſamment : *qu'il auroit une belle occaſion de viſiter la Hollande qu'il ſouhaitoit de voir depuis quatre ans* (5). Il le fit en effet conduire au Château de Woerden, & delà à la Haye, où ce Seigneur fut traité avec diſtinction, Henri de Naſſau, l'un des Ancêtres de Maurice, ayant autrefois épouſé une Mendoze (6).

XI. Maurice ſoupçonné d'aſpirer à la Souveraineté.

C'eſt à cette époque que quelques Ecrivains rapportent le commencement de la méfiance des Etats ſur les deſſeins de Maurice, & les Courtiſans, ſelon l'uſage, eurent ſoin de les fomenter. Ils plaiſantoient ſans ceſſe les Députés, & répandoient dans le Peuple que ces graves Perſonnages étoient braves dans le Conſeil, prudens dans l'action, & que laiſſant la République & Maurice affronter les dangers, ils ſçavoient pourvoir à leur ſûreté en ſe renfermant dans de bonnes murailles (7). Barneveld ſoupçonna dès-lors ce Prince de viſer à la Souveraineté, ou du moins de chercher

(1) Lettre de Vitenbog. *dans* Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 45.
(2) Aubery Mém. *pag.* 230.
(3) Réſolut. de Holl. *du 13 Juin* 1600. *pag.* 216.
(4) Grotii Hiſt. *Lib.* IX. *pag.* 390-399. Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 39-42. Reyd *Liv.* XVII. *pag.* 427.
(5) Lettr. de Vitenbog. *dans* Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 44.
(6) Grotii Hiſt. *Lib.* IX. *pag.* 399.
(7) Grotii Hiſt. *Lib.* IX. *pag.* 399.

les moyens d'augmenter son autorité (1); mais on a peine à démêler ce qui fit naître sa défiance. Charles Roorda, Gentilhomme Frison, avoit conçu les mêmes idées de Guillaume-Louis, Stadhouder de Frise, & parla vivement à ce sujet : il étoit fort soutenu des habitans des Sept-Forêts, & écrivit en 1597 au Magistrat d'Enkhuizen de se tenir en garde contre les entreprises de la Maison de Nassau (2); mais il est certain que les soupçons de Barneveld avoient une autre origine : le peu de réussite de la lettre de Roorda, les plaintes que les Etats de Hollande en firent à ceux de Frise, & la défense des deux Stadhouders qu'ils prirent hautement, en sont des preuves suffisantes (3). Cependant la nouvelle mésintelligence entre Maurice & Barneveld fit tant de bruit, qu'Elisabeth chargea Noel de Caron, Agent des Etats à Londres, & George Gilpin, qui siegeoit en son nom dans le Conseil d'Etat, d'employer tous leurs soins à la réconciliation de ces deux Personnages (4).

Le siege de Nieuport levé.

Maurice après avoir accordé cinq jours à son armée pour se reposer, la ramena devant Nieuport; mais sur la nouvelle que la Bourlotte avoit fait entrer trois Régimens dans la place après la bataille, & prévoyant que les pluyes qui commençoient, causeroient de grandes difficultés, il fit défiler ses troupes devant le Fort d'Isabelle, & se proposa de raser ceux qui bridoient Ostende; cependant les mêmes obstacles l'obligerent d'abandonner son dessein. La Bourlotte s'étant avancé sur la contrescarpe pour voir défiler son armée, reçut un coup de mousquet dans la tête, dont il mourut sur le champ, digne récompense de la témérité qui l'avoit élevé aux honneurs de la guerre; on l'accusoit même d'avoir gagné les bonnes graces de Mansfeld, dont il étoit Chirurgien, en débarrassant ce Seigneur d'une épouse qui l'ennuyoit (5). Maurice ayant distribué ses troupes dans les

La Bourlotte tué.

Particularités à son sujet.

(1) Vérit. Hist. d'Oldenbarn. *pag.* 407.
(2) Bor *Liv.* XXXIV. *pag.* 17. Aitzema *Tom.* IV. *pag.* 649, 653.
(3) Voyez les Résolut de Holl. *du 26 Mars* 1597, *pag.* 151.
(4) Voyez Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 50, 53.
(5) Grotii Hist. *Lib.* IX. *pag.* 400.

garnisons voisines, repassa en Hollande (1); le reste de l'année fut tranquille: les Hollandois se contentoient d'avoir gagné une célébre victoire, & les Espagnols se flattoient d'avoir sauvé la Flandre.

Nouvelles propositions de paix.

L'Archiduc avoit convoqué les Etats du Pays sous l'apparence de leur demander conseil, mais en effet pour en obtenir de l'argent. Il commença par les assurer » qu'il desi- » roit ardemment la paix; mais que pour l'obtenir il falloit » pousser la guerre plus vivement qu'on n'avoit fait jusqu'a- » lors; que le Roi avoit promis de fournir deux cens cin- » quante mille écus par mois; qu'ils devoient s'aider de leur » côté, s'ils vouloient voir rétablir la discipline du soldat & » la prospérité de leurs armes «. Les Etats prirent occasion de sa demande pour s'immiscer dans le Gouvernement. Ils observerent » que les Provinces-Unies ne se prêteroient en » rien tant qu'elles verroient leur frontiere hérissée de for- » teresses & les Espagnols dans les charges; que la plûpart » des Articles préliminaires qu'on proposoit, blessoient leurs » privileges; qu'on continuoit de violenter les consciences; » qu'on leur fermoit le commerce des Indes; que si le Roi » levoit ces obstacles, & que l'Archiduc leur permît de » traiter de Province à Province, ils se flattoient d'opérer » bientôt la réunion qu'il souhaitoit «.

Refusées.

L'Archiduc parut touché de ce discours, & leur permit de députer vers les Etats pour sonder les esprits (2). Ils nommerent Gerard de Hoorne, Comte de Bassigny, Philippe Bentink & Henri Kodf, Pensionnaire d'Ypres, qui partirent pour Berg-op-zoom, où les Députés des Etats étoient restés depuis la bataille de Nieuport. Les deux partis souhaitoient sincerement la paix; mais Barneveld déclara nettement, qu'il falloit avant tout faire sortir les troupes étrangeres des Pays-Bas, & détruire tout vestige de sujettion à l'Espagne: ainsi les Députés se séparerent sans entrer en matiere (3). Albert cependant profita de ces conférences.

(1) Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 43.
(2) Reyd *Liv.* XVII. *pag.* 423.
(3) Grotii Hist. *Lib.* IX. *pag.* 401. Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 43.

Philippe IV.

1600.

Les Etats des Pays-Bas Espagnols, dans l'espérance d'obliger les Provinces-Unies à se relâcher, résolurent de payer trois cens vingt mille florins par mois, & l'on établit de nouveaux impôts (1). L'arrivée d'Henri Gusman qui venoit avec des lettres de Philippe pour autoriser la convocation des Etats, refroidit leur zèle; ils connurent que Philippe les regardoit toujours comme ses sujets. Il enjoignoit en outre aux Négocians de représenter leurs livres, pour examiner s'ils n'avoient aucun commerce avec les Etats rébelles & dans les Indes; mais les Antuerpiens s'opposerent si vivement à ces recherches, qu'il fallut y renoncer (2).

Les Armateurs de Dunkerque dispersés.

L'Archiduc avoit ordonné aux Armateurs de Dunkerque & de l'Ecluse de ruiner entierement la pêche des Hollandois & des Zeelandois. Ceux-ci s'étoient vengés sur quelques Armateurs, & les avoient portés à toutes sortes de cruautés: ce qu'ils exécutoient d'autant plus facilement, que ces pauvres Pêcheurs étant la plûpart Anabaptistes, se croyoient défendu de repousser la violence par la force, & se laissoient clouer à leurs bâtimens, que ces barbares couloient ensuite à fond ou faisoient brûler. Leur insolence augmentoit au point qu'ils oserent attaquer les vaisseaux de guerre qui servoient de convoi aux Pêcheurs. Les Zeelandois & les Hollandois mettoient tout en usage pour s'en venger (3), & cette guerre étoit devenue l'école de la barbarie. Maurice voulant mettre une fin à ces scènes tragiques, fit armer une flotte qui nettoya la mer de ces pirates, & les Amirautés faisoient pendre sans miséricorde tous ceux qui tomboient entre leurs mains (4). Les habitans de Dordrecht avoient construit une galere d'une prodigieuse grandeur, qu'ils mirent en mer sous l'escorte de quatre brigantins (5): ils prirent d'abord des rameurs à gage; bientôt ils la peuplerent

Construction des Galeres à Dordrecht.

(1) Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 59-61. Reyd *Liv.* XVIII. *pag.* 440.

(2) Grotii Hist *Lib.* IX. *pag.* 402.

(3) Résolut. de Holl. *du 31 Août* 1600. *pag.* 284, 354.

(4) Grotii Hist. *Lib.* IX. *pag.* 402.. Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 46. Reyd *Liv.* XVII. *pag* 435.

(5) Résolut. de Holl. *du 5 Avril, du 26 Mai, du 12 Juin, du 21 Août, du 8 Sept. du* 7, *30 Décemb.* 1600. *pag.* 121, 185, 215, 280, 288, 442, 472, 491.

PHILIPPE IV.

1600.

Leur expédition hardie.

des criminels qu'ils condamnoient à ce ſervice, à l'exemple des Italiens, & l'on ne peut imaginer la quantité de vaiſſeaux qu'ils prirent en peu de tems. Cette eſcadre entreprit par une nuit obſcure de remonter dans l'Eſcaut entre les Forts des ennemis, & s'empara dans le port d'Anvers d'un vaiſſeau de trois ponts & de ſept autres plus petits (1) ; leurs trompettes en emmenant leur proye, ſonnoient la Marche de Naſſau, dans le deſſein de rappeller dans le cœur des bourgeois le ſouvenir de l'ancienne Union (2).

XII. Eliſabeth ſollicitée pour la paix.

Cependant Albert ne ceſſoit de ſolliciter la Reine d'Angleterre de conſentir un Congrès, & Noel de Caron de ſon côté ne négligeoit rien pour rompre la négociation (3). Un jour qu'elle lui parloit avec plus de familiarité, elle avoua, » que l'Archiduc la preſſoit vivement d'envoyer ſes Plénipotentiaires à Boulogne, dans l'eſpérance qu'elle remettroit les Villes engagées entre ſes mains, ou du moins qu'elle les garderoit elle-même ; qu'elle défendroit aux Hollandois de commercer en Eſpagne ſous le pavillon Anglois, & finit par l'aſſurer qu'elle ne concluroit rien qui pût préjudicier à l'amitié qu'elle avoit promiſe aux Etats «. Caron la voyant de bonne humeur, oſa lui demander ce qu'elle avoit réſolu ſur l'envoi des Plénipotentiaires : *Hola ho !* lui dit-elle, *il me reſte à me déterminer ſur ce point : contentez-vous d'aſſurer les Etats qu'ils peuvent compter ſur moi comme ſur un rocher*, & s'écria en le quittant : *Vir modicæ fidei, quare dubitaſti ?* » Homme de peu de foi, pourquoi doutez-vous (4) ?

Congrès infructueux à Boulogne.

Cependant Philippe effrayé des entrepriſes des Anglois en Eſpagne & dans les Indes, fatigué des dépenſes qu'il étoit forcé de faire pour garder les ports & convoyer ſes galions, ſouhaitoit ardemment de conclure. Eliſabeth inquiette de la révolte des Irlandois & des progrès du Comte de Tirone, prêtoit l'oreille à ſes propoſitions ; mais les Agens

(1) Réſolut. de Holl. *du 1, 15 Décemb.* 1600. *pag.* 432, 481.
(2) Reyd *Liv.* XVII. *pag.* 435. Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 50.
(3) Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 16, 17.
(4) Lettre de Caron *dans* Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 17, 18.

d'Eſpagne

Philippe IV. 1600.

d'Espagne l'ayant pressentie sur la restitution des places engagées par les Hollandois, & la trouvant inébranlable, avoient cessé de presser le Congrès (1). Henri IV qui souhaitoit la paix, s'étant mêlé de cette affaire, détermina la Reine à envoyer à Boulogne des Commissaires qui y demeurerent trois ou quatre mois sans rien faire. Les disputes sur la préséance occuperent les séances. Elisabeth avoit consenti à l'égalité ; mais l'Espagne vouloit le dessus : l'opiniâtreté de part & d'autre fut un obstacle insurmontable, & les Ambassadeurs se séparerent sans entrer en matiere. On sçut cependant dans la suite, que les Archiducs se bornoient à conclure une treve avec les Provinces-Unies, & la négociation continua par lettres jusqu'à la mort de la Reine (2).

Ambassade infructueuse de l'Empereur.

Sur ces entrefaites on vit arriver à la Haye Herman, Comte de Manderscheid, & Charles Nutzel, Envoyés de l'Empereur, quoique les Etats eussent refusé de les recevoir l'année précédente (3). Ils prirent prétexte de différentes affaires pour obtenir l'audience des Etats-Généraux. Ils demanderent l'évacuation de quelques places & la réparation des dommages ; ils parlerent avec autant de hauteur que si les Pays-Bas eussent encore été dépendans de l'Empire ; ils ajouterent que l'Allemagne n'avoit aucun intérêt à leur procurer la paix ; mais qu'elle ne pouvoit s'empêcher de leur conseiller de la faire, s'ils ne vouloient être regardés comme perturbateurs du monde chrétien, & déclarerent en finissant, que les sujets de l'Empire ne prétendoient plus payer les droits que les Etats avoient imposés sur les marchandises, sous prétexte des frais nécessaires à leur défense. Les Députés répondirent dans le style ordinaire, refuserent le plus honnêtement qu'ils purent la treve qui leur fut proposée, & les Espagnols ayant évacué Rees, ils offrirent de rendre Emmeric (4) ; mais ils soutinrent que le pays de S'Graavenwaard & le Fort de Schenck appartenoient à la Gueldre.

(1) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 474.
(2) Grotii Hist. *Lib.* IX. *pag.* 586.
(3) Résolut. de Holl. *du 7, 13 Août* 1600. *pag.* 271.
(4) Résolut. de Holl. *du 8, 20 Mai* 1600. *pag.* 182.

PHILIPPE IV.

1600.

XIII. Groningue révoltée contre les Etats-Généraux.

Les Ambaſſadeurs paſſerent enſuite dans le Brabant pour demander la reſtitution de Rhinberk, mais les Eſpagnols les amuſerent par de belles paroles (1).

Les troubles intérieurs de la République occupoient plus ſérieuſement les Etats. Les conteſtations entre Groningue & la Friſe s'étoient envenimées au point que ces peuples étoient prêts d'en venir aux armes. Les bourgeois refuſoient de ſe conformer aux déciſions des Etats-Généraux, par rapport à la taxation des impôts, quoiqu'ils l'euſſent promis en 1594, & que l'Arrêté eût été confirmé & même interprêté en 1599 (2). Les Régens ne vouloient pas charger la bourgeoiſie plus qu'elle ne l'avoit été du tems des Eſpagnols, & prétendoient ſoutenir les privileges que ceux-ci leur avoient accordés au préjudice des Ommelandes. Ils alléguoient, que la Ville en ſignant l'Union avoit ſtipulé en 1594 la conſervation de ſes libertés ; on leur répondoit, qu'on n'avoit pas compris ſous ce nom les nouveaux droits que le Duc de Parme leur avoit accordés, dans le deſſein d'entretenir la déſunion. Ces conteſtations durerent juſqu'au printems : enfin les Etats-Généraux ordonnerent au Stadhouder d'employer la force pour faire exécuter leur Arrêté, & de ſe ſervir à cet effet de la garniſon & des troupes qu'ils envoyoient, exemple unique chez un Peuple libre. Guillaume-Louis ayant doublé les gardes qu'il avoit dans la Ville, fit déſarmer les bourgeois, à l'exception des Magiſtrats & des Capitaines des Compagnies de Milice : ce qui fut exécuté ſans réſiſtance, mais non ſans murmure ; les ſoldats avoient ordre de ne rien écouter, & d'exécuter leurs ordres ſans bruit. On fixa la taxe de la Ville & des Ommelandes à quatre cens mille florins, & l'on força chacun à rapporter ſa quote-part au total. Les Ommelandes éviterent les exécutions militaires par leur obéiſſance : les citoyens s'opiniâtrerent à rejetter leur rôle : les Régens leur conſeilloient de ſe laiſſer contraindre, pour ſe réſerver un moyen de rentrer dans leurs droits dans un tems moins difficile.

(1) Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 31-37. Grotii Hiſt. *Lib.* IX. *pag.* 387.
(2) Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 27. Grotii Hiſt. *Lib.* IX. *pag.* 386.

Philippe IV. 1600.

Punie par une Citadelle.

Leur opiniâtreté leur attira l'ordre de construire une Citadelle, & le Stadhouder y envoya six cens travailleurs au commencement de Mai. Les Etats se proposoient de réduire au silence les partisans cachés des Espagnols, & de s'épargner la dépense d'une nombreuse garnison. Joachim Alting, l'un des Bourgmestres, Houflin, Syndic, & Joost de Cleves, qui s'étoient montrés les plus opiniâtres, furent mandés à la Haye. Ils se plaignirent » de la construction d'un Château, comme d'une infraction capitale au Traité, par lequel ils avoient consenti la réunion; que c'étoit anéantir la liberté, pour laquelle ils avoient pris les armes; qu'on n'avoit jamais vu élever l'instrument de l'esclavage sur une Ville libre; que le Peuple avoit démoli jusques aux fondemens les Citadelles que les Rois avoient bâties; qu'ils n'avoient employé que des raisons pour se défendre d'obéir à l'Arrêté des Etats; qu'ils étoient prêts de s'y soumettre, si l'on vouloit leur épargner un joug inventé par le despotisme, & que les Etats devoient employer la douceur pour s'assurer de l'affection d'une Ville qui ne s'étoit livrée que par amour pour la liberté.

Rigueur des Etats.

Mais leur indocilité avoit fermé l'oreille aux supplications, & le mépris de la clémence faisoit taire la misericorde. Les Etats répondirent » que la Ville avoit été détachée vingt ans de sa Province par un Magistrat brouillon, & maintenue dans sa révolte par les prétendus privileges que les Espagnols leur avoient prodigués au préjudice de leurs compatriotes; qu'elle avoit prétendu regner despotiquement sur les Ommelandes, & soutenir par la violence une domination acquise par la perfidie; que sous ces prétextes ils empêchent l'administration de la justice, prétendent arrêter les rôles de la Province, affermer les impôts, & établir la taille réelle sur les maisons; qu'ils avoient tort d'alléguer la transaction passée en 1594 après l'avoir violée dans tant d'occasions; que les Etats sont forcés de s'assurer de leur Ville pour refréner les usurpations où ils se maintiennent depuis si long-tems; qu'ils n'abuseront jamais de la Citadelle qu'ils construisent pour opprimer qui

PHILIPPE IV. » que ce soit, mais pour réprimer les méchans & protéger » les bons «. Ainsi l'on continua les travaux, & l'ouvrage

1600. fut bientôt achevé, grace aux secours que les Frisons apportoient avec ardeur. La Régence de Groningue ferma l'Hôtel-de-Ville & fut deux mois sans vouloir s'assembler : la bourgeoisie députa à la Haye, pour offrir sa soumission &

Soumission de la Ville.

des ôtages, à condition de raser le Château. Les Etats refuserent de leur accorder l'audience jusqu'à l'entier payement des quatre tonnes d'or d'arrérages dûs par la Ville, & qui ne furent soldés qu'en vertu d'une exécution militaire qu'ils décernerent (1) ; mais la tranquillité ne fut rétablie que par le changement du Magistrat, & pour-lors le Sénat accepta les charges sur le même pied que les Villes de Hollande (2).

Division dans la Frise.

Après avoir soumis la Ville, les Etats s'appliquerent à terminer la division qui déchiroit les Quartiers de la Frise. L'impôt que les Villes avoient mis sur les bêtes à corne & les pâturages, avoit révolté les habitans du Westergo & de l'Oostergo, & les paysans refusoient de payer la taxe. Ceux qui vouloient s'introduire dans les dignités souffloient le feu: il s'accrut au point que les Etats de la Province se séparerent ; une partie s'assembla à Franeker, & l'autre à Leuwaarden, & la levée des impositions fut arrêtée. Le Stadhouder employa d'abord l'autorité du Conseil de la Province pour arrêter le schisme ; mais les réfractaires refusant

Réduction de la Province.

de reconnoître le Tribunal, Guillaume-Louis marcha à la tête de ses troupes, sans s'embarrasser des plaintes & des cris de la populace : enfin les Etats voisins s'entremirent de cette affaire (3), & la terminerent à l'amiable (4).

XIV. Préparatifs pour la campagne suivante.

Pendant l'hyver les deux Partis s'occuperent des préparatifs de la campagne suivante. L'Archiduc travailloit à l'augmentation de ses forces. Philippe-Guillaume, Prince d'Orange, forma un Régiment de trois cens chevaux. L'Ar-

1601. chiduc acheva de satisfaire les mutins de Diest, en leur

(1) Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 7.
(2) Grotii Hist. *Lib.* IX. *pag.* 385. Reyd *Liv.* XVII. *pag.* 414.
(3) Résolut. de Holl. *du 8 Sept.* 1600. *pag.* 298, 302, 365.
(4) Grotii Hist. *Lib.* IX. *pag.* 386. Reyd *Liv.* XVII. *fol.* 418.

payant cinq cens mille ducats, & Philippe levoit un nouveau corps d'Espagnols qu'il avoit promis d'envoyer dans les Pays-Bas. Albert se proposoit de mettre deux armées en campagne; l'une sur le Rhin, & l'autre sur la frontiere de Flandre. Maurice de son côté réparoit les fortifications des Villes frontieres & faisoit augmenter celles d'Ostende, qu'il regardoit comme une place de grande importance pour couvrir la Hollande & la Zeelande. Le reste de l'hyver & la plus grande partie du printems se consomma en conseils & dans ces préparatifs. Ces occupations ne nuisoient pas aux intrigues secretes.

Conspiration des Jésuites pour livrer Gertrudenberg.

On découvrit à Gertrudenberg dans le mois de Janvier une conspiration, que les Jésuites avoient tramée à force d'argent & sous le manteau de la religion, pour engager quelques soldats à livrer la Ville aux Espagnols. Ils avoient imaginé de faire entrer leurs gens comme des prisonniers faits dans différentes rencontres, afin qu'ils pussent se saisir d'une porte lorsqu'ils se trouveroient assez forts; mais leur nombre donna des soupçons au Gouverneur, qui pénétra le complot, & fit exécuter la troupe & leurs complices (1).

Le Limbourg ravagé.

La cavalerie de Maurice fit une course dans le Duché de Limbourg, & ramena un grand nombre de prisonniers & beaucoup de butin (2). Le Ritmestre du Kloet partit dans le mois de Février avec trois cens chevaux & quelqu'infanterie, pour surprendre le Château de Krakou. Emilie de Walbourg, Comtesse de Meurs, avoit laissé par son testament ses Seigneuries au Prince Maurice. Salentin, Comte d'Isembourg, s'en étoit emparé en vertu d'une concession du Duc de Parme, & depuis sa mort le Duc de Cleves, en qualité de Seigneur suzerain, prétendoit que le Comté lui étoit dévolu au défaut des mâles. Maurice soutenoit la validité du legs fait à son profit, & reprochoit au Duc d'avoir abandonné la défense de son vassal: ce qui, par conséquent, anéantissoit sa pretendue suzeraineté; & résolu de se mettre en possession de son bien dès la campagne suivante, il vou-

Prise du Château de Krakou.

(1) Reyd *Liv.* XVIII. *pag.* 444.
(2) Grotii Hist. *Lib* X. *pag.* 45. Meteren *Liv.* XXIII. *fol.* 434.

PHILIPPE IV.

1601.

loit s'ouvrir pendant l'hyver l'entrée du pays. Dulke, Gouverneur de Straalen, informé de la marche des Hollandois, leur tendit une embuſcade proche de Wagtendonck, avec quatre cens hommes d'infanterie & quelque cavalerie : il attaqua du Kloet à la faveur de la nuit, & lui enleva trente cavaliers avant qu'il fût en bataille ; mais le Ritmeſtre s'étant reconnu avec le jour, rangea ſa troupe, & ayant pouſſé l'ennemi hors les défilés du marais, l'obligea de ſe rendre, preſſa ſa marche, paſſa le foſſé ſur la glace qu'on avoit négligé de caſſer, fit ſauter la porte avec le pétard, & ſe rendit maître du Château (1).

Pillages des troupes d'Albert.

L'Archiduc de ſon côté avoit appaiſé les mutins de Hamond, & les avoit tirés de cette Ville pour les placer à Weerd ſur la frontiere de Liege & de Juliers, où ils vivoient de pillage. Les payſans ſe plaignoient ſans relâche ; mais Albert fermoit l'oreille à leurs cris. Accoutumé à tirer de ſes voiſins la paye de ſes garniſons, il s'embarraſſoit peu qu'elles vêcuſſent aux dépens des ennemis ou des amis : les ſoldats de Rhinberk & ceux de Gueldre en uſoient de même ſur le Duché de Cleves, & les contributions qu'ils tiroient des Hollandois étoient portées au Fiſc. Ce Prince avoit pour maxime, qu'il lui étoit égal qu'on fournît à l'entretien de ſes troupes par amitié ou par crainte (2).

Pirateries des Dunkerquois.

Les Armateurs ne faiſoient pas moins de déſordre ſur les côtes de Hollande & de Zeelande : ils pouſſerent la témérité juſqu'à prendre terre proche de Scheveningue, village auprès de la Haye, pour exiger la rançon des priſonniers qu'ils avoient faits ; mais un bon nombre de ſoldats s'étant cachés dans des pinques de Pêcheurs, les entourerent, & leur firent payer leur audace par la corde. Les Vliſſinguois imaginerent de combler le canal de Dunkerque, en coulant à fond des bâtimens remplis de pierres ; mais ces brigands les dépecerent pendant les baſſes marées, & le reflux eut bientôt débarraſſé leur paſſage.

Et des Galeres de Spinola.

Les galeres de Spinola attaquerent une eſcadre de Mar-

(1) Grotii Hiſt. *Lib.* X. *pag.* 405. Reyd *Liv.* XVIII. *pag.* 444.
(2) Grotii Hiſt. *Lib.* X. *pag.* 406. Meteren *Liv.* XXIII. *fol.* 434.

chands qui faisoit voile en Angleterre sous l'escorte d'un vaisseau de guerre : le combat fut long & meurtrier, & finit par le feu qu'elles y jetterent, n'ayant pu le forcer à se rendre ; elles prirent ensuite une bonne partie des vaisseaux. Leur audace croissant par les succès, ces Pirates formerent le dessein de piller Vlissingue : ils gagnerent quelques soldats de la garnison qui leur avoient promis de mettre le feu en différens quartiers : ils devoient aborder pendant le désordre ; mais un des complices ayant confessé la conspiration au lit de la mort, on arrêta les autres qui furent exécutés (1).

Dessein sur Vlissingue.

Manqué.

La pauvreté du trésor renouvella la mutinerie des troupes Espagnoles. Les matelots mal payés remonterent l'Escaut, & forcerent les Antuerpiens de se racheter du pillage par une grosse somme. Les Wallons qui gardoient les Forts des environs d'Ostende, blesserent plusieurs de leurs Officiers, dont quelques-uns en moururent. L'Archiduc n'osa les punir, dans la crainte qu'ils ne vendissent leurs Forts à l'ennemi, & se contenta de leur persuader de changer leur garnison contre celle de Berg-Saint-Wynox (2).

Nouvelle mutinerie des Espagnols.

XV.
Siege de Rhinberk par Maurice.

Les Etats dans le dessein de faire un nouvel effort du côté de la Flandre, avoient assuré les fonds de la campagne par un nouvel impôt sur les cheminées (3). Henri IV leur avoit fait tenir quelqu'argent, & la Reine d'Angleterre avoit envoyé un renfort de soldats ; mais pour couvrir leur dessein & surprendre l'ennemi, il étoit nécessaire de fixer son attention d'un autre côté. Après une mûre délibération, ils résolurent le siege de Rhinberk. Maurice partit pour Arnhem vers le milieu du printems, sous prétexte du mariage de Louis, Comte de Nassau, avec la veuve du Comte de Broek, pendant que son armée, forte de cent enseignes & de trente cornettes, formoit l'investissement de la place. Les paysans de l'Overyssel, que la prise de cette Ville auroit affranchis

(1) Grotii Hist. *Lib* X. *pag.* 406. Meteren *Liv.* XXIII. *fol.* 437.

(2) Grotii Hist. *Lib.* X. *pag.* 406.

(3) Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 64.

PHILIPPE IV. des contributions, s'offroient par troupes pour servir de pionniers (1).

1601. Don Hieronymo Lopez y commandoit une garnison de trois mille soldats, & la Ville étoit munie de toutes les provisions nécessaires pour une longue défense. Pendant que Maurice assuroit sa circonvallation, Louis-Bernard d'Avila, Ingénieur célébre, & qui s'étoit encore instruit par la défense de Bommel, fit élever différens ouvrages au-delà du fossé, & comprit dans leur enceinte un grand espace pour mettre les bestiaux à la pâture, afin de suppléer au sel qui manquoit pour conserver les viandes. Le Prince après avoir muni toutes les avenues de son camp, renvoya une partie des bâtimens qui composoient sa flotte, du côté de Cologne, & se servit de l'autre pour attaquer une Isle vis-à-vis la Ville, où les ennemis avoient construit un Fort qui se rendit à la premiere volée de canon, & qu'il joignit au continent par des ponts qu'il fit construire de chaque côté. Il partagea son armée en trois attaques : il se réserva les hauteurs les plus proches des murailles, donna celle du côté du Rhin à Ernest de Nassau, & la derniere au Veldmaréchal Gistel. La tranchée fut ouverte le 10 de Juin, & bientôt les sorties fréquentes des assiegés l'obligerent d'en doubler les gardes. La premiere se fit par la porte de Cassel, & fut vivement repoussée par les François, commandés par Châtillon, digne rejetton du fameux Amiral de Coligny (2), qui reçut une blessure dans cette occasion. Les assiegés loin de se rebuter, continuerent leurs sorties de différens côtés, quelques-unes avec succès, mais toutes soutenues avec la même valeur.

Châtillon blessé.

Ostende investi par Albert.

Ce fut dans ces circonstances qu'on apprit que l'Archiduc avoit investi Ostende, & cette nouvelle jetta Maurice dans un grand embarras. Il craignoit le deshonneur de lever le siege, & ne pouvoit sans honte abandonner Ostende. Elisabeth exigeoit qu'on remît la défense au Chevalier Vere, & celui-ci demandoit vingt Enseignes de ses Anglois. Il fallut

(1) Grotii Hist. *Lib.* X. *pag.* 408.
(2) Sully Mém. *Tom.* II. *Liv.* XIII. *pag.* 71.

se

se résoudre à les donner, sauf à rallentir les attaques de Rhinberk jusqu'à l'arrivée d'un nouveau renfort.

1601.

Capitulation de Rhinberk.

L'Archiduc avoit chargé Frédéric Vanden Berghe de tenter le secours de Rhinberk; mais ce Général ne songeoit qu'à inquiéter Maurice, soit que ses ordres se bornassent à rallentir le siege pour l'empêcher de marcher en Flandre, soit que connoissant la capacité du Prince, il fût persuadé que ses retranchemens seroient impénétrables. Cependant les assiégeans s'étant rendus maîtres des dehors, pousserent leurs galeries jusques sur le fossé de la porte de Cassel, & placerent le mineur au pied du rempart. Le fourneau se trouvant en état, Maurice fit prendre les armes à sa tranchée, & les assiégés ayant bordé la muraille, il fit sauter deux cens hommes. Les François montant à travers les flammes & la fumée, se logerent sur le bastion, & se maintinrent sur la plus grande partie. La seconde mine ayant renversé la porte de Cassel, le Gouverneur se rendit le 30 de Juillet (1), à condition » que les soldats & les matelots sortiroient avec » armes & bagages; que le Gouverneur emmeneroit deux » pieces de canon, deux barrils de poudre & cinquante » boulets; que les blessés demeureroient dans la Ville jusqu'à leur guérison, & seroient conduits dans une Ville » sûre; que les dettes de la garnison seroient payées sur » la valeur des confiscations; que les prisonniers seroient » relâchés de part & d'autre, &c. (2) «

Maurice maître de Meurs.

Aussitôt que Maurice eut réparé la Ville, il s'avança vers Meurs, qu'il vouloit réduire avant que de passer en Flandre. Il envoya sommer le Gouverneur, qui n'ayant point ordre de se défendre, retira sa garnison & remit la Ville (3).

XVI. Commencement du siege d'Ostende.

Après avoir suivi l'armée Hollandoise dans ses conquêtes, nous passerons au siege le plus célébre & le plus opiniâtre de cette guerre. Il dura plus de trois ans, épuisa l'Espagne de soldats & d'argent, & l'obligea de conclure une treve de douze ans, pour rétablir ses forces & ses finances. L'Archi-

(1) Grotii Hist. *Lib.* X. *pag.* 407. Meteren *Liv.* XXIII. *fol.* 438, 439.
(2) De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXVI. *pag.* 606.
(3) Meteren *Liv.* XXIII. *fol.* 439.

PHILIPPE IV.

1601.

duc entreprit ce siege à la sollicitation des Flamands, qui promettoient l'argent & les vivres nécessaires. Il venoit de recevoir un renfort considérable d'Espagnols & d'Italiens, que Trivultio & Braccamonte avoient amenés, & le siege de Rhinberk, auquel Maurice étoit occupé, lui parut une occasion favorable. La ville d'Ostende qui dans ses commencemens n'étoit qu'un hameau peuplé de Pêcheurs, s'accrut pendant la guerre par l'azyle qu'elle offroit aux Flamands qui fuyoient la cruauté des Espagnols. Ses premiers remparts n'étoient que de terre soutenue par des pieux, & dans la suite elle devint la place la plus forte & la plus réguliere de la frontiere. Le Duc de Parme avoit échoué devant ses murailles, & Lamotte-Pardieu après s'être emparé de la vieille Ville, avoit été chassé par les habitans de la nouvelle. Charles Vander Noot y commandoit une garnison de vingt-une Enseignes; le Régiment de Hugtenbroek s'y jetta à la premiere nouvelle de l'investissement, & les bourgeois, étroitement unis avec les militaires, & déterminés à se défendre jusqu'à l'extrêmité, envoyerent en Zeelande leurs femmes, leurs enfans & toutes les bouches inutiles. Frédéric Vanden Berghe parut le 5 de Juillet à la droite de la Ville, & Hieronymo de Monrey à la gauche; mais le canon les obligea bientôt de reculer, & la garnison fit connoître sa valeur par une sortie qu'elle fit pendant ce mouvement, qui leur coûta cinq cens hommes, du nombre desquels fut Monrey.

Monrey tué.

Vere nommé Commandant.

Le Chevalier Vere étant arrivé avec ses Anglois, prit le commandement, & commença par rassurer par de bons détachemens tous les postes du dehors, fit augmenter les fortifications, éleva de nouveaux retranchemens & les étendit au-delà du fossé. Les ennemis attaquerent une redoute & l'emporterent; mais les assiégés la reprirent & leur tuerent quatre cens hommes: ce qui les obligea de transporter la principale attaque à la gauche.

Nouvelle invention de Maurice pour affermir le terrein.

Ils se servirent pour affermir le terrein d'une nouvelle invention dont l'honneur appartient à Maurice. C'étoient des fascines de vingt pieds de longueur, fortement liées par les

deux bouts, dans le milieu desquelles on mettoit des pierres & des tuileaux, qui par leurs poids résistoient à la violence des eaux. Ils en entasserent un grand nombre, firent une plate-forme, & monterent une batterie qui dominoit sur le vieux pont : de façon que les vaisseaux n'osoient plus y paroître.

Philippe IV.

1601.

Mais les assiégés percerent une digue qui servoit à retenir l'impétuosité du jussant, & les eaux entrant jusques dans le fossé, formerent un nouveau port plus commode & plus sûr que le premier. L'entrée & la sortie se trouvant libres, ils pouvoient transporter leurs blessés en Zeelande, recevoir les vivres, les munitions, l'artillerie & les secours dont ils avoient besoin : ensorte qu'on voyoit les barques & les autres bâtimens arriver par centaine jusques au pied des murailles, & quelqu'élevées que fussent les batteries, elles ne pouvoient porter que des coups incertains & sans effet.

Nouveau Port.

La réputation de ce siege attiroit les étrangers de tous côtés. Le Duc de Holstein, frere du Roi de Danemarc, & le Duc de Northumberland voulurent en être témoins, & le jeune Châtillon, dont nous avons parlé, se jetta dans la place à la tête de huit cens François.

Réputation du siege.

Les assiégeans voyant l'impossibilité de fermer la mer, résolurent d'attaquer les ouvrages pied à pied : ils se servoient de sacs remplis de sable & de pierres, pour combler les fondrieres ; mais les marées détruisoient leur travail. Nicolo Catriccio rebuté de tant d'obstacles, transporta l'attaque du côté de l'ouest. Ce côté étoit gardé par trois Forts : le Porc-épic, la Gueule-d'enfer & la Sablonniere. Ce dernier, qui étoit le plus grand, avoit été enterré dans les sables ; mais on avoit élevé dessus deux remparts qui se couronnoient. Catriccio le fit battre avec tant de fureur, que la Dune sur laquelle il étoit, paroissoit de fer du côté de l'attaque, par la quantité de boulets qui n'étoient entrés qu'à demi ; la résistance n'en étoit pas moins grande par la facilité de réparer les breches & de remplacer les blessés & les morts. Les Espagnols se retirerent après une grande perte. Catriccio & Braccamonte y furent tués, & le brave Châ-

Changement d'attaque.

Catriccio & Braccamonte tués.

PHILIPPE IV.

1601.

Châtillon tué. Vere blessé.

La Ville battue à boulets rouges.

tillon eut la tête emportée d'un boulet de canon. Le Chevalier Vere ayant reçu une blessure, passa en Zeelande, & revint aussitôt qu'il fut guéri.

Les assiégeans commencerent alors à battre la Ville à boulets rouges : les habitans, pour parer aux embrâsemens, couvrirent les maisons d'un contre-mur de terre, & firent des lits de sable dans leurs greniers ; mais les ennemis commençant à s'approcher du Nordport, leur donnoient de grandes inquiétudes : ce qui les détermina à élever une digue pour rejetter les marées sur leurs travaux, & le jussant secondé par une tempête, s'y porta avec tant de violence, que toute cette partie du camp fut entierement inondée.

La Ville inondée.

Ostende alors paroissoit une Isle au milieu de la mer ; le séjour des eaux dégradant les fortifications, menaçoit la Ville d'une inondation, & tout l'art des Marins, quoiqu'accoutumés aux effets de cet élement, eut bien de la peine à garantir les assiégés. Les Espagnols firent dans le mois d'Août une descente dans l'Isle de Willemstad ; mais ils en furent vivement repoussés par Barthelemy de Buuren (1).

Les Archiducs au siege.

Le siege duroit depuis quatre mois, sans que les assiégeans eussent gagné le moindre terrein. Albert & l'Archiduchesse visitoient souvent les travaux pour encourager les soldats, & faisoient distribuer quelqu'argent aux travailleurs. On ne cessoit d'affermir le terrein, d'élever des digues, des batteries & de nouveaux Forts : on entreprit même de creuser un canal jusqu'à Bruges, pour faciliter les convois. Les Espagnols mirent jusqu'à la séduction en œuvre pour abréger le siege, & le Gouverneur découvrit une conspiration de quelques-uns de ses soldats qui s'étoient engagés de mettre le feu au magasin des poudres (2).

Trahison.

XVII.

Siege de Bois-le-Duc par Maurice.

Maurice rassuré sur la prise d'Ostende, dont le siege devoit traîner en longueur, demeura dans l'inaction pendant l'été, & ne pensa que sur la fin de l'automne à former quel-

(1) Résolut. de Holl. *du 11 Août* 1601. *pag.* 298.

(2) Grotii Hist. *Lib.* V. *pag.* 410. De Thou *Tom.* XIII. *Liv.* CXXVI. *pag.* 609. Meteren *Liv.* XXIII. *fol.* 440. Reyd *Liv.* XVIII. *pag.* 447. Bentivoglio *Part.* III. *pag.* 156. Le Clerc *Tom.* I. *Liv.* VII. *pag.* 215.

qu'entreprise capable d'attirer l'ennemi au secours, & de servir d'équivalent lorsque la Ville seroit prise. Après une mûre délibération il se détermina pour Bois-le-Duc, & l'investit le 1 de Novembre. Antoine Schetz de Grobbendonk, Gouverneur de cette place, n'avoit pour garnison que deux Enseignes & deux Cornettes, les bourgeois n'en ayant pas voulu recevoir davantage ; mais les habitans étoient nombreux, & d'autant plus déterminés à se défendre, qu'ils étoient encouragés par les Prêtres. Ceux-ci qui s'y étoient refugiés en grand nombre, les exhortoient à venger leurs Autels, leur proposoient l'exemple de leurs Ancêtres, qui seuls avoient empêché les irruptions fréquentes des hérétiques de Gueldre ; & ne s'en tenant pas aux paroles, ils endossoient la cuirasse & marchoient à leur tête. Le Magistrat, pour seconder leur zèle, enjoignit par un Placard d'éclairer les rues pendant la nuit, d'y tenir des tonnes pleines d'eau, & toutes les choses nécessaires pour remédier aux incendies. Il régla le prix des vivres, & fit défense d'enterrer aucun blessé avant que sa mort fût bien assurée. L'Archiduc de son côté promit d'indemniser les assiégés de tous les dommages qu'ils souffriroient pendant le siege.

Levé

L'armée de Maurice n'étant pas assez forte pour former un investissement régulier, Frederic Vanden Berghe trouva moyen d'y faire entrer du secours : il y jetta d'abord trois cens hommes ; mais la seconde fois il s'approcha avec un corps de troupes, feignant de vouloir le conduire à Helmond, & fit couler mille soldats dans la Ville. Les assiégeans s'en étant apperçus trop tard, ne donnerent que sur les derniers, dont quelques-uns furent tués ou demeurerent prisonniers. Les ouvrages cependant se poussoient avec beaucoup d'ardeur, & les galeries touchoient au fossé, lorsqu'il survint une forte gelée qui força Maurice de lever le siege avant la fin du mois. Les rivieres & les canaux étant pris de tous côtés, les vivres manquoient dans son camp, & la Hollande étoit ouverte aux incursions : il fut contraint de charger son artillerie & ses munitions sur des charriots, de brûler ce qu'il ne put emporter, & de se retirer à Heusden, pour

PHILIPPE IV.

1601.

veiller sur les entreprises de l'ennemi (1), dont l'armée venoit d'être renforcée par la jonction des mutins de Diest & de Weerd. L'hyver se consomma dans quelques courses de peu d'importance. Un gros détachement de la cavalerie des Etats passa le Rhin & ravagea les terres de Cologne, sous prétexte des sommes que l'Archevêque devoit à la succession de la Comtesse de Meurs, & Bellojocoso, par ordre de l'Archiduc, se vengea sur le Brabant Hollandois (2).

Le Pays de Cologne ravagé par les Etats.

Continuation du siege d'Ostende.

Le siege d'Ostende continuoit malgré la rigueur de la saison. Les maladies que le froid & les brouillards des marais causoient dans la Ville, & dont les Anglois étoient les plus attaqués, les obligerent de chercher leur guérison dans l'air natal, & la garnison qui étoit de plus de sept mille hommes, étoit réduite à trois. L'Archiduc informé de sa foiblesse, résolut de tenter un assaut, & pour essayer ses forces, il commanda huit cens soldats d'élite & leur ordonna d'attaquer le Fort du côté de la mer : ce qu'ils firent avec tant de valeur, qu'ils mirent le feu aux palissades. Dans cette extrêmité, le Chevalier Vere fit lâcher les écluses ; & les eaux, secondées du jussant, inonderent bientôt l'attaque, & forcerent les assiégeans de se retirer après avoir perdu bien du monde. Albert sans se rebuter, ayant reçu un nouveau renfort, résolut de donner en même tems du côté de la campagne & de celui du port.

Assaut.

Fausse négociation de la part de Vere.

Le Chevalier Vere l'ayant appris par un déserteur, & craignant de ne pouvoir résister, conclut une treve de quelques jours, sans l'avoir communiqué à ses Officiers, reçut & donna des ôtages, sous la promesse de remettre la Ville aussitôt qu'on auroit réglé les conditions. A cette nouvelle la garnison se révolta, & les Officiers voulurent l'obliger de renvoyer ses ôtages : il fut contraint, pour se disculper, de leur avouer qu'il n'avoit en vûe que d'amuser les Espagnols pour éloigner l'assaut, jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux secours. Ils approuverent alors sa conduite : on reçut les Députés de l'Archiduc ; mais on eut soin d'éloigner la conclu-

Emeute dans la garnison.

(1) Meteren *Liv.* XXIII. *fol* 441. Grotii Hist. *Lib.* X. *pag.* 412.
(2) Meteren *Liv.* XXIII. *fol.* 442.

ſion par des propoſitions ſi déraiſonnables, qu'ils ne pouvoient les accepter : on leur demanda entr'autres une ſomme exhorbitante pour diſtribuer à la garniſon, & pendant les pourparlers cinq Enſeignes étant arrivées de Zeelande, le Chevalier Vere écrivit à l'Archiduc, » qu'il n'étoit entré en » négociation que par néceſſité; que le ſecours qu'on venoit » de lui envoyer le rendoit à ſon premier ſerment, & qu'il » ſe flattoit de retrouver la même généroſité dans une autre » occaſion «.

La négociation rompue.

L'Archiduc fut d'autant plus ſenſible à l'injure, qu'il avoit répandu le bruit de la reddition d'Oſtende, & que les Flamands étoient accourus de toutes les Villes pour en être témoins; mais les Etats déſapprouverent une perfidie plus dangereuſe que néceſſaire (1). Ils blâmoient le Chevalier d'avoir traité de ſon chef avec l'ennemi, & quoiqu'ils n'euſſent aucune raiſon de ſoupçonner ſa fidélité, ce procédé leur rappelloit l'idée des malheurs qui leur étoient arrivés du tems de Leiceſter; mais ils n'oſerent en marquer leur reſſentiment, dans la crainte d'indiſpoſer Eliſabeth, pour laquelle ils étoient obligés d'avoir de grands ménagemens.

Mécontentement des Etats contre Vere.

XVIII. Vûes d'Eliſabeth ſur Oſtende.

Cette Reine piquée d'un armement que l'on faiſoit en Eſpagne pour ſecourir les rébelles d'Irlande, avoit envoyé cette année cinq mille Anglois au ſervice des Etats, à condition qu'ils ſerviroient en Flandre & qu'on confieroit la défenſe d'Oſtende au Chevalier Vere. Quelques Auteurs avancent que Caron, Flamand de naiſſance, avoit engagé la Reine à ſtipuler préciſément la défenſe de ſa Patrie (2); mais il paroît que l'envie de ſe rendre maîtreſſe d'un port ſur la côte de Flandre étoit l'aiguillon le plus preſſant. Quoique les Etats euſſent pénétré ſes vûes, ils avoient envoyé une Ambaſſade pour lui témoigner leur reconnoiſſance & l'aſſurer qu'elle ſeroit obéie. Ils n'ignoroient pas que Cecils, qui pour-lors étoit l'ame du Gouvernement, cherchoit à la brouiller avec la République, & la priſon du Comte d'Eſ-

(1) Meteren *Lib.* XXIII. *fol.* 444, 445. Grotii Hiſt. *Lib.* X. *pag.* 414.
(2) Reyd *Liv.* XVIII. *pag.* 445.

fex, l'ami le plus zélé qu'ils euſſent à cette Cour, leur donnoit de grandes inquiétudes.

1601.

Diſgrace du Comte d'Eſſex.

Ce Seigneur étoit encore aux arrêts dans la maiſon du Garde du Sceau Privé, d'où il écrivit des lettres ſi ſoumiſes, qu'Eliſabeth le croyant humilié, lui permit de ſe retirer dans ſon hôtel ſous la garde libre du Chevalier Barklay ; mais Eſſex qui s'étoit vu ſi long-tems l'idole de la Cour, ne put ſupporter le poids d'une vie ſi privée, & ſe confiant dans l'affection du Peuple, il entreprit de forcer ſa Maîtreſſe à lui rendre ſa premiere faveur. Eliſabeth jalouſe de la prévention du Public, & devenue méfiante avec l'âge, le fit citer devant ſes Pairs, dans l'intention de lui faire connoître qu'il méritoit un traitement plus rude que quelques mois de priſon. Il ſe tira d'affaire en déclarant qu'il renonçoit à toute conteſtation avec ſa Maîtreſſe, & qu'il ſe reconnoiſſoit coupable dès qu'il le paroiſſoit à ſes yeux ; mais il proteſta que jamais l'idée de révolte n'étoit entrée dans ſon cœur. Ses Juges le dépouillerent de toutes ſes charges, & la Reine lui défendit de paroître devant elle.

Ce caractere altier ne put ſupporter la correction, & commença à cabaler ouvertement : ſa maiſon devint le rendez-vous de tous les mécontens ; il tenoit table ouverte, & ſes diſcours auſſi-bien que ſa conduite firent bientôt naître les ſoupçons les plus violens contre ſa fidélité. Ses ennemis profiterent de ſes démarches pour aigrir l'eſprit de la Reine ; il étoit entouré d'eſpions qui rapportoient juſqu'à ſes moindres paroles. Les *Hiſtoriens* qui lui ſont les plus favorables, l'accuſent d'avoir voulu s'emparer de la perſonne d'Eliſabeth, pour la forcer de chaſſer ſes ennemis de la Cour ; mais il paroît par ſes lettres au Roi d'Ecoſſe, qu'il conſeilloit à ce Monarque d'anticiper la mort de la Reine pour s'emparer d'une Couronne, que ſa naiſſance lui deſtinoit, & que les Miniſtres qui gouvernoient la Reine, vouloient faire tomber à l'Infante, &c.

Eliſabeth informée de ces manœuvres, aſſembla le Conſeil chez le Grand Tréſorier, qui manda le Comte par un de ſes Secrétaires. Eſſex s'étant excuſé de comparoître, ſous

prétexte

prétexte d'une indiſpoſition, crut exciter une émeute par le moyen de Thomas Smith, l'un des Sherifs qui commandoit mille hommes de milices, & qu'il croyoit dévoué à ſes intérêts. La Reine envoya ordre au Maire de ſe tenir prêt à marcher au premier ordre, & chargea le Garde du grand Sceau, le Comte de Worcheſter & Thomas Knolles d'amener le Comte. Ils le trouverent au milieu de ſes conjurés, & loin d'obéir, il retint ces Officiers de force, & ſortit avec une troupe, courant les rues pour ſe montrer au peuple. Il fut à la maiſon de Smith qui s'étoit rendu auprès du Maire; il apprit qu'il étoit proclamé traître; & lorſqu'il voulut retourner à ſon hôtel, il trouva les chaînes tendues; il chargea le premier corps de garde, & fut bleſſé à la cuiſſe d'un coup de feu: ſe voyant bloqué de tous côtés, il ſe jetta dans une barque ſur la Tamiſe, & regagna ſa maiſon.

Philippe IV.

1601.

Il fut inveſti ſur le champ par l'Amiral, qui le ſomma de ſe remettre à la clémence de la Reine. Le Baron de Sandy, l'un des conjurés, étoit d'avis de ſe faire un paſſage l'épée à la main, & de ſe retirer à la campagne; mais le Comte ſe flattant toujours de l'affection d'Eliſabeth ſe rendit, à condition qu'il ſeroit traité avec civilité; qu'on le jugeroit ſelon les loix, & qu'on lui donneroit le Miniſtre Aſthon, Presbyterien, pour l'aſſiſter dans ſa priſon. Il fut conduit à la Tour avec les Comtes de Rutland & de Southampton, les Lords Sandy, Cromwel, & Montaquil, Daverſy & Bromley; le procès étant inſtruit, ils furent condamnés à mourir du ſupplice des traîtres: tout le monde étoit en doute, ſi les nouvelles offenſes l'emporteroient ſur l'ancienne familiarité: la Reine paroiſſoit elle-même en balance; mais enfin piquée du mépris qu'elle regardoit comme une ſuite de ſon âge, elle ſe détermina à faire exécuter le Comte dans la Tour le 25 de Février 1602 (1).

Sa mort.

C'eſt ainſi que le Comte d'Eſſex termina ſa vie & ſes projets, dont on n'a jamais pénétré le fond: les uns prétendent, que comptant trop ſur les témoignages d'un ſentiment plus

(1) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 475-486.

PHILIPPE IV.

1601.

vif que ceux qui partent de la ſimple eſtime, il vouloit ſe ſervir de l'affection du peuple, pour forcer Eliſabeth à l'aſſocier à ſa Couronne; d'autres ſoutiennent, qu'outré d'avoir perdu ſon crédit, & de ſe voir pouſſé ſans ménagement, il croyoit la renverſer du Trône, & mettre Jacques à ſa place. La chaleur avec laquelle il avoit toujours ſoutenu les Hollandois, & ſes liaiſons avec leur Agent, firent préſumer que celui-ci avoit eu connoiſſance de ſes intrigues; mais l'accuſé proteſta en mourant, que Caron ignoroit entierement ſes projets (1), & ſa déclaration tira la République d'un grand embarras.

Ses liaiſons avec l'Agent des Etats.

Invaſion des Eſpagnols en Irlande.

Quant à l'armement de l'Eſpagne, dont nous avons parlé, une partie fit voile vers l'Afrique, & fut diſſipée par une furieuſe tempête; Don Juan d'Aguilar fit voile avec l'autre vers l'Irlande. Il publia en arrivant un Manifeſte, par lequel il déclaroit qu'il venoit pour arracher ce Royaume de la gueule du Dragon, & prit terre à Kingſale avec cinq mille Eſpagnols: il comptoit voir le peuple ſe ranger ſous ſes Enſeignes; mais il fut inveſti par le Vice-Roi d'Irlande. Le Comte de Tirone, Chef des rebelles, tâcha inutilement de le ſecourir; & ce Seigneur ayant été battu, d'Aguilar fut contraint de capituler, & ſe rendit, à condition que les Anglois lui fourniroient des vaiſſeaux pour le porter en ſûreté dans un port d'Eſpagne (2).

Manquée.

XIX.
Aſſaut furieux ſur Oſtende.

1602.

L'Archiduc d'autant plus piqué d'avoir manqué la reddition d'Oſtende, qu'il l'avoit cru plus proche, marqua ſon indignation par le feu de ſes batteries, qu'il renouvella avec plus de fureur, & réſolut d'eſſayer ce qu'il pourroit ſe promettre de la valeur de ſes troupes. Il éleva un nouveau cavalier, duquel il foudroyoit la vieille Cité: la breche étant ouverte en pluſieurs endroits, il ordonna l'aſſaut pour le 9 de Janvier, & prit le moment où la mer ſe retire. Il commanda deux cens Volontaires ſous les ordres de deux Capitaines connus par leur intrépidité, les fit ſoutenir par Diego Durango à la tête de quatre cens Eſpagnols d'élite, qui de-

(1) Reyd *Liv.* XVIII. *pag.* 442.
(2) Grotii Hiſt. *Lib.* X. *pag.* 415.

voient se loger dans le Fort de la Sablonniere, aussi-tôt qu'il seroit emporté. Il les avoit munis de poudre, de balles & de tous les outils nécessaires pour faire un logement : un pareil nombre devoit attaquer en même tems le Porc-épic ; Gambaloita avec trois cens Italiens étoit chargé de s'emparer de la Gueule d'Enfer, & devoit être secondé par Antoine de Mexia avec quatre cens Espagnols. Longueval, Comte de Buquoy, se tenoit entre deux avec deux mille Wallons, pour secourir les uns & les autres, & toute l'armée étoit rangée par pelottons, pour marcher plus facilement où le besoin l'appelleroit (1).

Philippe IV. 1602.

Repoussés.

Le Chevalier Vere averti par un déserteur, avoit chargé son canon à cartouche, & fait ses dispositions pour les bien recevoir : il avoit allumé des feux de distance en distance, pour éclairer tout le front des attaques, doublé la garde, & rangé ses troupes à portée de remplacer les morts & les blessés. Les Espagnols étoient armés de longues piques ; les Anglois de courtes épées, dont les coups étoient plus certains. Les Volontaires donnerent tête baissée : le combat fut long & sanglant ; ils mirent le feu à la palissade, lorsque le Chevalier Vere fit mine de leur abandonner la demi-lune, pour attirer leur réserve sur la greve, & la voyant remplie de troupes, il fit lever deux éclufes qui bientôt inonderent tout ce terrein : non-seulement la poudre fût entierement gâtée ; mais une grande partie des troupes fut emportée dans la mer par la violence de l'eau. Ceux qui combattoient à la breche, voyant le secours coupé, se retirerent avec précipitation, & périrent presque tous par l'eau ou par le feu. Le fossé, le rempart & l'esplanade étoient couverts de morts : Gambaloita & Durango furent du nombre ; on reconnut aussi une jeune Espagnole, qui servoit sous un habit de soldat, & par ce déguisement reprochoit à la nature de s'être méprise en formant ou son cœur ou son sexe. L'Archiduc perdit huit cens hommes ; les assiégés qua-

Perte considérable des assiégeans.

(1) Grotii Hist. *Lib.* XI. *pag.* 417, 418.

PHILIPPE IV.

1602.

rante, un pareil nombre de blessés, & entre ces derniers Horace Vere, frere du Chevalier (1).

Horace Vere blessé.

Albert s'opiniâtre au siege.

Le succès malheureux de cet assaut, l'impossibilité de fermer le port, la rigueur de la saison, & les difficultés d'un terrein humide & marécageux, décourageoient les soldats, & la plûpart des Capitaines étoient d'avis de lever le siege; l'Archiduc croyant son honneur & celui du Roi engagé, s'opiniâtroit à prendre la Ville. Il fit élever une espece de cavalier à la droite, sur lequel il fit monter, à force de bras, une batterie de gros canon pour foudroyer le port, & commença une digue assez forte pour arrêter les marées. On enfonçoit des pilotis dans le sable; on couchoit des poutres en travers; on remplissoit l'intervalle avec des fascines liées & d'autres déliées au-dessus; on les chargeoit de pierres & de sable, & les couvroit de gazon pour former une espece de plancher. Les assiégés attaquoient les travailleurs sur de légers esquifs, en tuoient un grand nombre, & les marées détruisoient l'ouvrage quand on le croyoit achevé.

Invention pour fermer le Port.

Manquée.

Les difficultés animant Albert, il manda de tous côtés les plus habiles Ingénieurs: l'un d'eux imagina de fermer le port avec un cable garni d'ancres & de tonneaux vuides, qu'il fit attacher pendant la nuit des deux côtés du rivage; les assiégés l'ayant découvert, envoyerent des nageurs qui le couperent à coups de hache. Pompeio Targo fit construire un Fort sur deux vaisseaux liés ensemble; mais il se trouva trop foible pour résister aux vagues, & trop pesant pour être manœuvré. Il composa des radeaux avec des fascines portées sur des bateaux, qui s'élevoient avec le montant, & baissoient avec le jussant; mais le canon de la Ville ne tarda gueres à les mettre en pieces. Les assiégés de leur côté, dans la crainte que les ennemis ne réussissent enfin à fermer le passage, creuserent un nouveau canal entre la greve & le nouveau port, & les Etats attentifs à conserver la communication avec la Zeelande, leur envoyerent des travail-

(1) Grotii Hist. *Lib.* XI. *pag.* 218. De Thou *Tom.* XIV. *Liv.* CXXVII. *pag.* 4.

leurs. Ils venoient d'arrêter, que le Gouverneur & la garnison seroient changés tous les six mois, & par ce moyen ils rappellerent le Chevalier Vere, sans qu'Elisabeth pût se plaindre, & nommerent Frederic de Dorp pour le remplacer. Le nouveau Commandant s'occupa d'abord à réparer les breches, & augmenta les fortifications.

Vere remplacé par Dorp.

Les Etats avoient soin de payer exactement les travailleurs & les soldats, & les ouvrages s'avançoient rapidement, pendant que les Espagnols mal payés & manquant de tout n'agissoient que mollement; leur commandement devenoit odieux par les mesures qu'ils étoient obligés de prendre pour se faire obéir. Ils rangeoient leur cavalerie derriere leurs bataillons, pour les forcer de marcher en avant, & ramener les fuyards à la charge. L'argent devenoit tous les jours plus rare : les Flamands ne pouvoient fournir à la dépense d'un siege aussi long ; les Wallons refusoient de contribuer, dans la crainte qu'ils avoient d'une rupture avec la France, & les Brabançons, sous prétexte d'une entreprise des mutins sur Anvers & sur Hulst (1).

Mauvaise situation des Espagnols.

Le voyage d'Henri IV à Calais donnoit à Albert de nouvelles inquiétudes. Le but du Monarque, si l'on en croit quelques Auteurs, étoit de s'aboucher avec Elisabeth entre Douvres & Calais, pour lui communiquer un projet qu'ils avoient formé contre la Maison d'Autriche ; mais est-il vraisemblable que la Reine qui pour lors avoit près de soixante-dix ans, & se voyoit sans enfans, voulût s'exposer aux incommodités de la mer, pour conférer sur un dessein dont l'exécution demandoit beaucoup de tems & de dépense ? Aussi se contenta-t-elle de faire complimenter le Roi par Thomas Edouard. Henri envoya les Maréchaux de Biron, de Lavardin & le Duc d'Aumont, pour lui rendre la pareille ; & la curiosité d'être informé de plus près d'un siege si célebre, fut vraisemblablement le seul motif de ce voyage (2).

Voyage d'Henri IV à Calais.

Frederic Vanden Berghe forma dans ce tems une entre-

Entreprise sur Breda.

(1) Meteren *Liv.* XXIII. *fol.* 445, 446.
(2) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 487.

PHILIPPE IV.

1602.

Manquée.

Adolphe Vanden Berghe prisonnier.

Mendoze actionné à la Haye.

Sa négociation pour la paix.

Il est échangé.

prise sur Breda; mais s'étant égaré par une nuit fort obscure, le jour le surprit à la moitié du chemin (1), & le contraignit de revenir sur ses pas. La cavalerie des Etats le suivit de si près, qu'elle prit Adolphe son frere, qui commandoit l'arriere-garde (2).

Cependant Mendoze étoit toujours prisonnier à la Haye. La veuve du Comte de Broeck & les Députés de Cleves avoient poursuivi devant les Etats la vengeance des excès qu'il avoit commis dans leurs pays: il se justifioit sur les ordres de son Maître & par la nécessité de la guerre, & les Etats déclarerent que quoiqu'il fût prisonnier de guerre, il n'étoit pas devenu leur justiciable. La rançon des Généraux n'étant pas réglée, on étoit dans de grandes contestations avec l'Espagne sur son rachat, & pendant les retards l'Amirante s'occupoit à sonder l'esprit de ceux qui gouvernoient, pour pénétrer ce qu'ils pensoient sur la paix; il entra même en matiere avec Barneveld & Corneille Aersens par ordre des Etats. Il proposa de reconnoître la Souveraineté des Archiducs, à condition que ceux-ci accorderoient la liberté de religion, l'amnistie du passé, & la ratification du Roi d'Espagne; mais ces Ministres en ayant rendu compte à l'Assemblée, elle jugea qu'on ne pouvoit faire une paix chrétienne, honnête & solide, en stipulant de pareilles conditions (3). La négociation manquée, on convint enfin d'échanger l'Amirante contre tous les prisonniers qui se trouveroient dans les différens Pays de la domination de Philippe, en Espagne, dans les Pays-Bas, en Italie, dans les Isles & dans les Indes (4), & le Roi par estime pour Mendoze, ou par honneur pour son titre de Général, confirma le Traité. Les soldats & les matelots, depuis long-tems victimes de la dureté de leurs maîtres, montroient à leur retour les marques de leurs fers, racontoient les maux qu'ils avoient soufferts, & ranimoient la haine de la domination Espagnole,

(1) Grotii Hist. *Lib.* XI. *pag.* 419.
(2) Meteren *Liv.* XXIII. *fol.* 446.
(3) Bor *Liv.* XXXVII. *pag.* 53, 58. Reyd *Liv.* XVIII. *pag.* 445.
(4) Grotii Hist. *Lib.* XI. *pag.* 420.

& l'attachement des peuples pour leurs Princes naturels qui préferent le bien de la Patrie à ses richesses que l'Etranger ne pense qu'à piller. Mendoze après avoir rempli une partie de ses engagemens, & donné des sûretés pour l'autre, passa de sa prison à la tête d'une armée que l'Archiduc opposera bientôt à Maurice.

XX. Préparatifs pour la campagne suivante.

Le Conseil d'Etat employa le printems aux préparatifs de la campagne. Il avoit réglé les fonds à quatre cens quatre-vingt mille livres de quarante *groots* par chaque mois; les deux Stadhouders avoient donné leur consentement, & la Hollande payoit pour sa part deux cens soixante-dix-sept mille sept cens quarante-six mille livres & treize escalins, indépendamment des taxes particulieres à la province (1). La victoire de Nieuport avoit élevé le cœur des Etats-Généraux, & les séditions des troupes Espagnoles animoient leurs espérances. Ils songeoient à profiter des circonstances avant l'arrivée des troupes qu'Ambroise Spinola amenoit d'Italie, à pénétrer dans la Flandre ou dans le Brabant, & à faire lever le siege d'Ostende. Le Roi de France & la Reine d'Angleterre qui leur fournissoient des secours d'hommes & d'argent, réchauffoient leur courage : Maurice & Guillaume-Louis, ennemis des conseils hasardeux, modéroient leur ardeur; mais les deux Monarques l'emporterent, & on résolut de faire une irruption dans le Brabant. Maurice ayant reçu un corps de cavalerie qu'il avoit fait lever en Allemagne, se mit en campagne au mois de Juin; mais quelque diligence qu'il eût faite, il ne put dévancer l'arrivée des Italiens.

Secours de France & d'Angleterre.

Les autres Pays-Bas sollicités par les Etats.

Les Etats après avoir ordonné des prieres publiques, écrivirent aux Artesiens, aux Brabançons & aux Flamands, pour les exhorter à se joindre à leurs efforts. Après l'énumération des forces des Provinces-Unies & de leurs Alliés, ils peignoient « les ravages que les garnisons mutines com» mettoient dans les campagnes, la foiblesse des Espagnols, » & la misere qui les attendoit dans l'esclavage où ils crou-

(1) Résolut. de Holl. *du 21, 31 Oct. 1601. pag. 393.*

PHILIPPE IV.

1602.

» pissoient ; qu'ils se dissimuloient vainement la continua-» tion de leur servitude ; que l'Archiduc n'étoit qu'un fan-» tôme ; que le commandement des armées & l'administra-» tion des Finances restoit entre les mains du même Con-» seil ; que s'ils avoient à cœur la gloire de leurs Ancêtres » & la liberté de leurs enfans, ils se réuniroient à leurs com-» patriotes qui ne demandoient que des subsides légers ; » que les Espagnols n'avoient qu'un petit nombre de soldats » obéissans ; qu'il ne seroit pas difficile de les chasser des » Pays-Bas ; que la religion ne pouvoit être un obstacle ; » qu'ils s'arrangeroient avec la République, comme ils » croiroient convenable, & qu'ils se procureroient sans » peine les plus grands biens, dont les hommes puissent » jouir, la liberté & la paix ». Mais les Flamands n'avoient ni la volonté ni le courage de les écouter (1).

Maurice marche à l'ennemi.

Maurice ayant passé la Meuse auprès de Nimegue, avança dans le Pays de Liege, & vint camper à S. Fron après une marche de quinze jours : son armée étoit de cinq mille chevaux, de dix-huit mille fantassins & de deux mille chariots. Il marchoit sous trois divisions : le Chevalier Vere menoit la droite ; Ernest de Nassau la gauche ; Guillaume-Louis conduisoit le centre, & Maurice commandoit en Chef. Ces colonnes étoient disposées de façon qu'elles pouvoient se joindre en peu de tems, & cependant elles étoient assez éloignées les unes des autres, pour ne point se gêner sur la route. Les vivres, l'artillerie & les bagages les suivoient par eau ; & pour faciliter les subsistances, le Général obligeoit les Villes voisines d'apporter leurs denrées, & les taxoit à juste prix. Albert d'un autre côté ayant laissé Jean de Rivas au siege d'Ostende, avoit envoyé Mendoze avec un fort détachement camper à Tienen, où les huit mille hommes de Spinola devoient le joindre : il se flattoit d'engager les mutins de Weerd à rejoindre leurs drapeaux ; mais il fut trompé dans son espérance, & son armée ne se trouva que de treize mille hommes & de quatre mille chevaux.

(1) Grotii Hist. *Lib.* XI. *pag.* 421.

Quoique

Philippe IV.

1602.

Quoique Mendoze fût Généralissime en vertu des Lettres signées à Madrid, Spinola conservoit le commandement des troupes qu'il avoit levées, & qu'il entretenoit à ses dépens, sur la promesse que le Roi lui avoit faite de le rembourser de ses avances; & la discipline qu'il leur faisoit observer au milieu de la licence d'une armée qui ne vivoit que de rapines, prouvoit que la sévérité est plus capable de maintenir le soldat que l'exactitude du payement.

Mendoze refuse la bataille.

Maurice vint lui présenter la bataille; mais l'Amirante devenu plus circonspect depuis sa prison, maintint ses soldats dans les retranchemens, & déconcerta les desseins des Etats. Le Prince qui n'ignoroit pas le danger de pénétrer par des chemins difficiles entourés de Villes ennemies, observé par une armée presqu'égale & bien avertie, prit le parti de reculer vers la Meuse; & pour indemniser les Etats de leur dépense, & conserver sa gloire, il résolut le siege de Graave. Les Espagnols les plus ardens conseilloient à Mendoze de tomber sur son arriere-garde; mais ce Général n'osant prendre sur lui le hasard d'une action, voulut consulter l'Archiduc, & l'occasion s'échappa: il suivit l'ennemi trop tard, & s'avança sous Roermonde. On lui reprocha ce campement comme une fausse démarche. S'il eût pris poste dans le Pays de Ravenstein, il auroit pu couper les convois de l'ennemi; mais il falloit passer à sa vue, ou prendre un long circuit: le premier l'exposoit à une action, & le second donnoit le tems d'avancer le siege.

Siege de Graave par Maurice.

Le Prince cependant aprés s'être assuré d'Helmond, investit Graave le 18 de Juillet. Cette Ville située sur la Meuse, dans le pays de Huyk, est défendue par un fossé large & profond, couronné d'une muraille avec des bastions, & du côté du Brabant elle est entourée de marais impraticables. Elle dépendoit anciennement de la Gueldre; mais les Espagnols l'ayant annexée au Brabant, l'avoient cédée par engagement à Maximilien, Comte de Buuren; & Guillaume, Prince d'Orange, son gendre, l'avoit perdue par un siege. La Pacification de Gand avoit rétabli ce Prince dans sa possession par l'expulsion des troupes étrangeres; & le

PHILIPPE IV.

1602.

Duc de Parme l'ayant reprise, elle étoit depuis dix-huit ans dans les mains des Espagnols. Le Chevalier Vere prit son poste au-dessus du fleuve; Guillaume-Louis au-dessous, & Maurice s'assit entre deux. Comme il ne doutoit pas, que l'ennemi ne fît son possible pour secourir la place, il songea d'abord à se fortifier : il fit creuser un large fossé, fit élever un bon rempart qu'il flanqua de redoutes, garnies de canons, tant du côté du Brabant que de celui de la Gueldre, joignit ses quartiers par deux ponts de bateaux, délogea l'ennemi du Fort qu'il occupoit au-delà du fleuve, & fit ouvrir la tranchée de trois côtés. Il établit ses batteries sur la digue, qu'on avoit élevée pour mettre la Ville à l'abri des débordemens de la Meuse, & la battoit jour & nuit.

Tentative infructueuse de Mendoze pour secourir la place.

Les Espagnols ne pouvoient venir au secours qu'en forçant l'espace entre le camp du Prince & celui du Stadhouder de Frise, que le marais n'avoit pas permis de retrancher avec la même régularité. Mendoze chargea Thomas del Spina d'attaquer cet endroit avec mille soldats d'élite, & s'avança avec son armée pour le soutenir. Il partit à l'entrée de la nuit; mais la difficulté des passages rallentit sa marche : de façon que le jour le surprit à la moitié du chemin, & il trouva l'ennemi si bien disposé pour le recevoir qu'il n'osa tenter l'aventure. Mendoze perdant alors toute espérance d'approcher du camp, décampa sans bruit dès la nuit même, pour s'épargner la honte de voir prendre la Ville sous ses yeux. Antoine Gonzales qui commandoit dans la place, & qui jusqu'alors s'étoit défendu avec beaucoup de valeur, perdit courage ; les Anglois ayant saigné le fossé, & les Frisons ayant poussé leurs galeries au pied du rempart, il battit la chamade, & la garnison sortit avec armes & bagages (1).

Elle se rend.

XXI. Mutinerie des soldats ennemis.

Le manque d'argent causoit de grands embarras au Général Espagnol : une partie de ses soldats mutinée faute de paye, s'étoit cantonnée dans Helmond, & se payoit par ses mains aux dépens de la campagne. L'Amirante craignant

(1) Grotii Hist. *Lib.* XI. *pag.* 421. De Thou *Tom.* XIV. *Liv.* CXXVII. *pag.* 10.

que l'impunité n'augmentât le nombre, y marcha avec du canon : l'infanterie se soumit ; mais la cavalerie s'étant sauvée, fut reçue par la garnison d'Hoogstraaten, & bientôt leur troupe s'accrut par l'affluence des anciens militaires que l'espérance du butin attiroit dans leur parti. Ils s'élurent un Chef & un Conseil, se donnerent des Loix, se firent une discipline, & se formerent sur le modèle des sociétés légitimes. Ils n'alloient en course que par ordre & sous la conduite de leurs Officiers ; ils apportoient le pillage en commun, & punissoient les voleurs du même supplice que dans les Villes réglées. L'Archiduc fut effrayé de l'ordre de ce nouvel établissement, & craignant que le reste de son armée ne s'y joignît, il distribua le peu d'argent qui lui restoit, à ceux qui demeuroient fidèles, leur persuada de le suivre, & vint assiéger Hoogstraaten.

PHILIPPE IV.

1602.

Leur établissement à Hoogstraaten.

Leur police.

Albert assiege Hoogstraaten.

Les révoltés voyant qu'il les traitoit en ennemis, demanderent des vivres & de l'artillerie aux Hollandois, & Maurice, dans l'espérance de tirer parti de la division, leur accorda facilement leur demande. Cette nouvelle, la prise de Graave, & la crainte de l'armée de Maurice, réfroidirent les idées de vengeance d'Albert : les Flamands lui conseilloient d'appaiser les soldats, en leur distribuant quelque argent ; mais les Espagnols persistant dans leur sentiment, vouloient exterminer ces rebelles, & se servir des fonds qu'on leur donneroit, pour lever de nouveaux soldats. Cet avis l'ayant emporté, on vit paroître un Edit, qui proscrivoit les mutins d'Hoogstraaten, leur donnoit un tems pour rejoindre leurs Enseignes, passé lequel on promettoit récompense à leurs meurtriers, & l'on prononçoit le ban contre leurs femmes & leurs enfans. Ce jugement étoit motivé par la prise de Graave que leur révolte avoit empêché de secourir (1).

Les mutins soutenus par Maurice.

Leur proscription.

La fausseté du prétexte donna lieu à une justification de leur part, où la raillerie soldatesque se donnoit carriere. On reprochoit à l'Amirante son dégoût pour les batailles ; qu'il

Leur réponse.

(1) Grotii Hist. *Lib.* XI. *pag.* 424.

PHILIPPE IV. 1602.

s'étoit contenté de leur montrer Graave avant que de la rendre à l'ennemi, & les avoit ramenés dans un camp pour les faire périr de misere. De-là passant à l'Archiduc même, ils lui reprochoient son luxe & sa bonne chere, pendant que son armée mouroit de faim. Ils faisoient un parallele odieux de sa morgue pédantesque avec la familiarité populaire des grands Capitaines : d'où ils concluoient, qu'on ne devoit pas s'étonner, si voyant leur argent disparoître dans les coffres du maître, ils cherchoient les moyens de se faire payer par la premiere main ; que la nécessité autorisoit l'expédient, & que leurs armes & leur misere les mettoient à l'abri des menaces (1). Octave Frangipani, Nonce du Pape, s'entremit d'un accommodement ; mais les mutins exigeant avant tout la cassation de l'Edit que l'Archiduc avoit publié, sa démarche fut inutile (2).

Tentatives infructueuses du Nonce pour un accommodement.

Distribution des troupes.

L'automne s'avançoit, & Maurice après avoir congédié la cavalerie Allemande, mit ses troupes dans leurs quartiers. Albert suivit son exemple ; mais la désertion & les maladies avoient fait de grands ravages dans les Italiens nouvellement arrivés. Il envoya les Corps qui avoient le moins souffert, au camp d'Ostende, destina quelques détachemens à renforcer les galeres de Spinola, & distribua le reste dans les garnisons proche d'Hoogstraaten, pour réprimer les courses des mutins. Il se servit du voisinage de Graave, pour persuader aux habitans de Venlo de recevoir une garnison qu'ils avoient toujours refusée, & Mendoze repartit pour l'Espagne, où le nouveau Roi le reçut assez mal (3). Philippe avoit changé le Conseil, & les nouveaux Ministres, selon l'usage, se faisoient fête de blâmer la conduite de ceux que l'ancien Monarque avoit employés. On reprochoit à l'Amirante sa timidité à la tête des armées, son imprudence dans le Conseil, & son incapacité dans les batailles & dans les négociations (4).

Venlo reçoit garnison Espagnole.

(1) Grotii Hist. *Lib.* XI. *pag.* 424.
(2) Meteren *Liv.* XXIV. *fol.* 455-458.
(3) Idem, *ibid.*
(4) Grotii Hist. *Lib.* XI. *pag.* 425.

Avantages d'Ernest de Nassau sur les Espagnols.

Cependant Ernest de Nassau ayant appris que huit escadrons ennemis marchoient vers leurs quartiers sans Officiers & sans précaution, en rassembla quatorze, & les surprit pendant la nuit. La plûpart furent égorgés dans leurs lits : il prit presque tous les chevaux & cinq étendarts, qui furent appendus dans la salle des Comtes à la Haye (1). Pendant que ceux de Hoogstraaten occupoient les forces de l'Archiduc, Maurice détacha Louis de Nassau avec vingt-trois escadrons & douze cens fantassins, pour forcer les paysans du Luxembourg & de Limbourg de payer les contributions. Ce détachement brûla S. Vit, ravagea la campagne un mois entier, & revint chargé de butin (2).

Louis de Nassau ravage le Luxembourg.

XXII.

Armement des Espagnols par mer.

La fortune n'étoit pas plus favorable aux Espagnols sur la mer. On apprit dans les Pays-Bas que Frederic Spinola étoit arrivé avec huit galeres nouvellement armées, & que Martin Padillo étoit prêt à mettre à la voile avec la flotte d'Espagne. Cet armement menaçoit également les Provinces-Unies, l'Angleterre & l'Irlande. Elisabeth fit partir une escadre pour découvrir sa destination, & ses vaisseaux surprirent deux galeres dans le port de Setubal, les brûlerent, donnerent la vie aux soldats, & mirent les forçats en liberté. Ils attaquerent ensuite la flotille qui revenoit des Indes ; mais pendant qu'ils se battoient contre la carraque de convoi, la plus grande partie gagna le large & se sauva dans différens ports. La prise de ce seul vaisseau les consola cependant par sa grandeur & par la quantité des marchandises précieuses dont il étoit chargé.

Galeres de Spinola battues.

Spinola retenu sur les côtes de Portugal par les vents contraires, profita du retard pour aller à la Cour d'Espagne, & renouveller ses Traités. Il partit enfin pour les Pays-Bas avec les six galeres qui lui restoient, montées de neuf cens soldats & de quinze cens rameurs. Les Anglois avoient deux vaisseaux en croisiere à l'entrée de la Manche, & les Hollandois en avoient quatre à la pointe des Isles de Zeelande : les premiers en ayant eu la vûe, donnerent les signaux, &

Leur arrivée dans les Pays-Bas.

(1) Meteren *Liv.* XXIV. *fol.* 458.
(2) Meteren *Liv.* XXIV. *fol.* 459.

PHILIPPE IV. dans l'instant les six bâtimens se réunirent. Les galeres rasoient la côte d'Angleterre de si près, que quelques forçats

1602. se sauverent à terre après avoir limé leurs fers. Les Pilotes espéroient se dérober à la faveur d'un brouillard fort épais ;

Leur défaite. mais les Hollandois ayant apperçu les galeres, les criblerent à coups de canon, & les poursuivant à force de voiles, passerent sur deux à la hauteur de Gravelines & les briserent : ils sauverent deux cens hommes des équipages, & n'oserent en recueillir un plus grand nombre, dans la crainte qu'ils ne devinssent les plus forts. Une autre fit nauffrage en entrant dans le port de Calais : deux gagnerent Nieuport à la faveur des bancs qui bordent la côte ; celle que montoit Spinola fut emportée par les courans dans les canaux de la Zeelande, & territ à Dunkerque après avoir

Dessein de Spinola sur Walcheren. couru bien des dangers. Ce Général ayant radoubé ses galeres, & rejoint celles qu'il avoit à l'Ecluse, avoit dessein de piller l'Isle de Walcheren pour réparer ses dommages ;

Manqué. mais l'Archiduc embarrassé par les guerres étrangeres & domestiques, lui refusa les troupes dont il avoit besoin pour une descente (1).

XXIII. Continuation des troubles d'Oostfrise.

Les Etats-Généraux étoient alors occupés des troubles d'Embden qui s'étoient renouvellés l'année précédente. Edzard étant mort, Ennon, son fils, eut bien voulu se réconcilier avec la Ville ; mais il vouloit que ces bourgeois fissent la premiere démarche : ils s'y prêterent sans peine ; mais le Comte abusant de leur facilité, reçut leurs Députés avec tant de hauteur, qu'ils se retirerent sans entrer en matiere, & déterminerent le Conseil à demander la protection du Stadhouder de Frise. Guillaume-Louis fit à l'instant partir six cens hommes qu'ils reçurent en garnison. Le Comte se radoucissant alors, demanda une conférence amiable ; mais ayant sçu que ses affaires prenoient une bonne tournure à la Cour Impériale, il reprit le premier ton, & les Etats en étant informés, envoyerent une Députation, dans laquelle ils eurent soin de comprendre Georges Gilpin, Conseiller

(1) Meteren *Liv.* XXIV. *fol.* 458, 459.

nommé par Elisabeth (1) : leur dessein étoit de fixer la légereté du jeune Comte, & de le lier par un Traité solide, dont la Reine d'Angleterre & les Etats seroient les garants.

Philippe IV. 1602.

Manœuvres du Comte.

Cette attention déplut à Ennon, qui traîna la négociation tout l'été ; mais il fallut enfin convoquer l'Assemblée générale. Il commença par se réconcilier avec la Noblesse, toujours facile à suivre les volontés & les mauvais exemples du Prince, lorsqu'il autorise la licence. Il consentit à l'exécution du Traité de Delfzyl, en y ajoutant quelques conditions obscures & captieuses, pour se réserver des moyens de se relever de l'accord qu'il étoit forcé de signer avec les bourgeois. Il se jetta ensuite sur Norden & sur Auric qui refusoient d'obéir, fit élever des gibets par toutes les rues, & condamna les deux Villes à une amende qu'il fallut payer sur le champ ; il maltraita également les Villages, dont les griefs étoient les mieux fondés. Il s'attacha pour-lors à gagner les plus riches Négocians de la Capitale, en leur promettant de transporter dans leur port le commerce d'Espagne qu'on avoit interdit aux Provinces-Unies. Ces promesses firent soupçonner aux Etats qu'il avoit un Traité secret avec l'Archiduc, & le fait leur parut d'autant plus vraisemblable, que Christophe, l'un de ses freres, étoit passé au service d'Albert, & que Jean, le troisiéme, s'étoit fait Catholique pour épouser par dispense du Pape la fille du Comte, son aîné. Pour se donner plus d'autorité, il travailla sérieusement en 1601 à changer le Magistrat (2) ; cette année il condamna à une amende la ville de Norden qui refusoit de l'inaugurer, alléguant sa dépendance de la Duchesse Douairiere. Il bannit plusieurs habitans d'Embden qui ne vouloient pas payer les droits qu'il exigeoit sans le consentement des Etats du Pays.

Les Etats y envoyent des troupes.

Enfin sur le bruit qu'il devoit recevoir la flotte d'Espagne dans le port, le Sénat demanda du secours aux Etats des Provinces-Unies, qui pour-lors occupés au siege de Graave, ne purent y envoyer que quatre Enseignes & six vaisseaux pour garder l'entrée du fleuve. Ces troupes arriverent dans

(1) Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 376. Bor *Liv.* XXXVI. *pag.* 17.
(2) Reyd *Liv.* XVI. *pag.* 442.

PHILIPPE IV. le moment qu'Ennon se flattoit d'être reçu dans la Ville par le moyen de sa faction. Il prit alors le parti de se cantonner dans les Villages voisins, de resserrer les habitans, & de fermer le port par des Forts qu'il fit construire sur toutes les entrées; mais après la prise de Graave Maurice détacha Warner du Bois à la tête de douze Enseignes & de quelque cavalerie, qui rasa les Châteaux & remit la Ville en liberté. Ennon courut cacher sa honte en Allemagne, & les Etats publierent un Manifeste pour justifier leur conduite (1).

1602.

Accommodement.

Le Comte n'ayant obtenu que de belles paroles de l'Empereur & des Cercles, revint à la Haye au commencement de l'automne, & le Sénat envoya ses Députés. Les Etats les ayant entendus contradictoirement, ordonnerent » que la » Convention de Delfzyl seroit observée avec plus d'exac- » titude, à l'exception de ce qui seroit innové par le présent » Arrêté; qu'on oublieroit le passé de part & d'autre; que » les prisonniers seroient mis en liberté; qu'on aboliroit les » nouvelles impositions; que le Comte n'exigeroit que celles » qui seroient consenties par les Etats; qu'il ne pourroit en- » treprendre de guerre ni lever de troupes que par leur avis; » que la Ville seroit tenue de l'entretien de sept cens hom- » mes seulement; qu'il seroit permis aux bourgeois de cons- » truire & de réparer des fortifications pour leur sûreté; » que la Province payeroit les troupes au-delà de l'Ems; » que la jurisdiction de la Ville s'étendroit sur sa Banlieue; » qu'elle éliroit tous les ans son Magistrat, qui seroit con- » firmé par le Comte (2) «.

Mutinerie du Comte.

Les deux parties accepterent ces conditions; mais Ennon refusa de les ratifier à son retour, sous prétexte qu'elles contrarioient les Ordonnances de l'Empire, & que les Etats-Généraux ne pouvoient autoriser la construction des Châteaux hors l'étendue de leurs Domaines. Rodolphe trouva mauvais que les Etats se fussent mêlés de cette affaire, & le fit notifier par Charles Nutzel & Maximilien Cochi, qu'il dépêcha à la Haye. Les Etats répondirent, » qu'Ennon étoit

Mécontentement de l'Empereur contre les Etats.

Leur réponse.

(1) Meteren *Liv.* XXIV. *fol.* 460.
(2) Meteren *Liv.* XXV. *fol.* 470. Grotii Hist. *Lib.* XI. *pag.* 429.

venu

» venu de lui-même les prier de le réconcilier avec ses ha-» bitans, & s'étoit remis à leur Jugement ; qu'on ne pouvoit » les blâmer de chercher à maintenir la paix chez leurs voi-» sins ; qu'ils avoient pris le Traité de Delfzyl, confirmé par » l'Empereur, pour la base de leur Arrêté ; qu'ils n'avoient » envoyé des troupes à Embden que pour prévenir les Es-» pagnols, qui s'étoient emparés de plusieurs places appar-» tenantes à l'Empire, & qu'ils ne manquoient pas de preu-» ves de leur intelligence avec Ennon «. Ces paroles assaisonnées de quelques présens, appaiserent les Envoyés ; mais la défiance n'en devint que plus grande entre le Comte & ses sujets.

Erection de la Compagnie des Indes Orientales.

C'est à cette année qu'on doit rapporter l'érection de la Compagnie des Indes Orientales. Nous avons donné un grand détail de ses établissemens & de ses progrès dans le *premier Tome de cet Ouvrage*, & nous y renvoyons le Lecteur (1). Les Hollandois convaincus que le commerce fournissoit seul aux dépenses nécessaires pour soutenir la guerre, & voyant la défense publiée en Espagne & en Portugal, entreprirent, à l'exemple des Anglois, de faire par eux-mêmes le commerce des deux Indes. On peut voir les obstacles qu'ils rencontrerent & les moyens dont ils se servirent pour les surmonter, dans l'endroit que nous venons de citer, & dans les *Recueils des Voyages des principaux Navigateurs*. Le commerce étoit alors entre les mains des particuliers ; mais les Etats s'étant apperçus des inconvéniens qui résultoient de cette liberté, résolurent en 1602 de réunir toutes les Compagnies différentes qui se nuisoient sans profit pour la Patrie, & qui séparées manquoient de force pour résister à la puissance des Espagnols, Portugais, & même des Indiens. Ils accorderent à la nouvelle Société un privilege exclusif pour vingt ans, & confirmerent les Loix & les Réglemens que leurs premiers Directeurs avoient établis en différens tems.

Le commerce d'Espagne ouvert aux Provinces-Unies.

Les Espagnols reconnurent trop tard que la défense du commerce avec leur pays produisoit un effet contraire à

(1) Voyez *Tom.* I. *Sect.* VIII. *pag.* 312, &c.

Philippe IV.

1603.

celui qu'ils s'étoient proposé. Ils résolurent en 1603 de r'ouvrir leurs ports aux Hollandois & aux Zeelandois; mais leur avarice corrompit l'effet d'un conseil si salutaire à leurs intérêts, l'Edit qui permettoit la navigation sur leurs côtes, portoit une imposition de trente pour cent sur toutes les marchandises qui sortoient de leur pays. Les Peuples des Pays-Bas après s'être ouvert les Indes, accoutumés à avoir les marchandises de la premiere main, refuserent une condition si dure, & défendirent, aussi bien que les François, tout commerce avec l'Espagne, sous peine de la confiscation des personnes & des biens (1).

Elles refusent d'en profiter.

Les Archiducs ne réussirent pas mieux en faisant parade de clémence, pour rappeller ceux de leurs sujets qui s'étant exilés volontairement, s'étoient établis dans les Provinces-Unies. Ils leur accordoient par un Placard toute sûreté pour le retour, avec promesse de les réintégrer dans leurs biens, à condition qu'ils ne pourroient les aliéner (2); mais les plus riches Négocians regarderent cet Edit comme un appas pour les attirer dans leurs filets.

Rappel infructueux des Exilés.

(1) Meteren *Liv.* XXV. *fol.* 473. *Liv.* XXVI. *fol.* 487.
(2) Grotii Hist. *Lib.* XII. *pag.* 445.

Fin du vingtieme Livre.



TABLE DES MATIERES

CONTENUES

DANS LE SIXIÉME TOME.

A

B

C.

O.

siegeans

P.

V.

U.

Fin de la Table des Matieres.


La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.
The Library
University of Ottawa
Date due
For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

